



HAL
open science

L'image de l'Europe dans les télévisions régionales. Das Bild Europas in ausgewählten regionalen Fernsehsendern

Anne-Coralie Bonnaire

► To cite this version:

Anne-Coralie Bonnaire. L'image de l'Europe dans les télévisions régionales. Das Bild Europas in ausgewählten regionalen Fernsehsendern. Sciences de l'information et de la communication. Université Paris-Descartes; Universität Leipzig, 2015. Français. NNT : . tel-04067776

HAL Id: tel-04067776

<https://hal.science/tel-04067776>

Submitted on 13 Apr 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License

Université Paris Descartes/Universität Leipzig

École doctorale 456

Institut für Kommunikations- und Medienwissenschaft

L'image de l'Europe dans les télévisions régionales

*L'éducation à l'UE, comparaison entre le Mitteldeutscher
Rundfunk et France 3 Nord-Pas-de-Calais et Picardie*

Par Anne-Coralie BONNAIRE

Thèse en cotutelle franco-allemande de doctorat de Sciences de la
Société et *Kommunikations- und Medienwissenschaft*

Dirigée par Gilles ROUET et Rüdiger STEINMETZ

Présentée et soutenue publiquement le 30 novembre 2015

Devant un jury composé de :

Pr. Serge DUFOULON

Université Pierre Mendès France, Grenoble
rapporteur

Pr. Antoni GALABOV

Nouvelle Université Bulgare, Sofia, Bulgarie
rapporteur

Dr. Radovan GURA, MCU-HDR

Université Matej-Bel, Banská Bystrica, Slovaquie

Pr. Matthias MIDDEL

Université de Leipzig, Allemagne

Dr. Sylvie PFLIEGER, MCU-HDR

Université Paris-Descartes

Pr. Gilles ROUET

Université de Reims Champagne-Ardenne

Directeur

Pr. Rüdiger STEINMETZ

Université de Leipzig, Allemagne

Directeur

Pr. Hedwig WAGNER, Junior-Prof.

Université Bauhaus de Weimar, Allemagne

Das Bild Europas in ausgewählten regionalen Fernsehsendern
Eine vergleichende Studie zur Europabildung anhand der Analyse des
Mitteldeutschen Rundfunks, France 3 Nord-Pas-de-Calais und Picardie

Der Fakultät für Sozialwissenschaften und Philosophie
der Universität Leipzig

eingereichte
DISSERTATION

zur Erlangung des akademischen Grades
doctor philosophiae
Dr. phil.,

vorgelegt
von Anne-Coralie Bonnaire
geboren am 11. Juli 1985 in Amiens (Frankreich)

Gutachter: Prof. Dr. Rüdiger Steinmetz (Universität Leipzig)
Prof. Dr. Matthias Middel (Universität Leipzig)
Prof. Serge Dufoulon (Université Grenoble II – Pierre Mendès France, Frankreich)
Prof. Antony Galabov (New Bulgarian University, Bulgarien)

Tag der Verleihung 15. Dezember 2015



 19wv6wJ2ba5m9yVWgxjeyykAcjRxG98JSA

Parce que l'Europe est depuis un demi-siècle, au delà de toutes les différences historiques, linguistiques, religieuses, culturelles, le plus grand projet démocratique et pacifique de cohabitation culturelle au monde.

Dominique Wolton¹.

Forger l'Europe nouvelle, c'est forger une nouvelle conception de l'identité, pour elle, pour chacun des pays qui la composent, et un peu aussi pour le reste du monde.

Amin Maalouf²

¹ Wolton Dominique, « Une télé à l'échelle mondiale », *Libération*, 2 juillet 2003.

² Maalouf Amin, *Les identités meurtrières*, Paris, LGF (coll. « Le livre de poche »), 2001.

Remerciements

Mes remerciements vont en premier lieu à mes deux directeurs, le Prof. Gilles Rouet, que j'ai rencontré durant ma mission pour le Ministère des Affaires Etrangères en Bulgarie de 2010 à 2012 et qui m'encadre depuis lors, et le Prof. Rüdiger Steinmetz, qui a accepté de me suivre dans l'aventure de la cotutelle de thèse franco-allemande et m'a permis de travailler dans d'excellentes conditions à l'*Institut für Kommunikations- und Medienwissenschaft* à l'Université de Leipzig.

Je remercie très sincèrement l'Université Franco-Allemande qui a accepté de soutenir financièrement les transports et voyages nécessaires et inhérents à cette cotutelle, ainsi que le Deutscher Akademischer Austausch Dienst qui m'a permis dès le Semestre d'été de 2013 de faire mes premières recherches à Leipzig. Je remercie tout particulièrement Michael Spankus et Karl Dietrich Seikel ainsi que la FAZIT-STIFTUNG Gemeinnützige Verlagsgesellschaft mbH qui ont financé en grande partie mes recherches tout en me laissant libre de celles-ci.

Je tiens à remercier aussi Marcel Liebich et surtout Markus Kaufhold, pour les corrections et l'aide précieuse apportée sur la rédaction de mon exposé de recherche en allemand. Mes remerciements chaleureux vont par ailleurs à Mario Freudemann pour tout le temps passé ensemble à la reformulation du résumé et des divers documents accompagnant ce mémoire dans la langue de Goethe ainsi que Franziska Walter pour les transcriptions des interviews dans cette même langue. Je voudrais remercier aussi Natasha Carrasco Stillmann pour les corrections de mon résumé en anglais. Je remercie par ailleurs Dr. Rébecca Bonnaire pour son aide sur le design de mes variables ainsi que Sebastian Koch et Karen Avdiev pour l'aide apportée dans la résolution des problèmes techniques d'enregistrement des programmes en simultané en Allemagne et en France, ainsi qu'Aurélie Sobhan pour sa relecture attentive et Marie-Cécile Bonnaire pour ses conseils et m'avoir permise de me sentir chez moi à Paris. Un grand merci aussi à Anina Takeff pour le design du schéma récapitulatif présenté au chapitre 6.

Mes remerciements chaleureux vont aussi à toutes les personnes qui se sont prêtées à l'exercice de l'entretien d'expert aussi bien en France qu'en Allemagne ou qui ont facilité ces rencontres : Aurélie Marvelli et Bernard Seitz (Agence locale de Boulogne-sur-mer),

Jean-Jacques Regibier (Lille), Gontrand Giraudeau (Amiens), Véronique Auger (Paris) ; Daniela Kahls (Paris, Dresde), Sandro Viroli (Dresde), StS. Erhard Weimann (Berlin).

Je remercie par ailleurs Guillaume Lecoque pour m'avoir procuré cette belle occasion de coopération avec la Région Picardie, m'offrant de nouvelles perspectives quant à la coopération décentralisée picardo-thuringienne, ainsi que Petra Sawadogo du Ministère Thuringien de l'Education pour sa collégiale coopération.

Mes remerciements très sincères vont à mes parents, qui m'ont suivie dans ce projet et m'ont soutenue ; en particulier Jean-François Bonnaire pour le soutien informatique, les corrections de mes chapitres et transcriptions d'interviews en français ainsi que l'aide apportée sur mes livres de codes.

Enfin, mes remerciements chaleureux vont à tous ceux qui m'ont soutenue au quotidien et encouragée à poursuivre ce travail : mon colocataire Thomas Schmidt et notre « famille » Juliana et Elise Tannebring ; Christophe Lips ; ma collègue de bureau Mozghan Akbari pour tous nos voyages imaginaires en Iran ; Carla Backhaus pour nos discussions sur la cotutelle franco-allemande ; Charmaine Voigt, Dr. Benjamin Bigl, Dr. Fernando Ramos Arenas, Markus Wiesenberg et David Kopp de l'IfKMW ; Hakob Matevosyan pour nos discussions sur l'identité ainsi que toute l'équipe du Conseil des Doctorants de l'Université de Leipzig, dont j'ai occupé la fonction de Présidente en 2014/2015, de même que tous ceux qui ont rendu ce projet possible et réalisable par leurs conseils et leur soutien : Prof. Dr. Sergiu Miscoiu de l'Université Babes-Bolyai de Cluj-Napoca ; Prof. Dr. Serge Dufoulon de l'Université Pierre Mendès France de Grenoble ; PaedDr. Radovan Gura, PhD. et PaedDr. Mária Rošteková, PhD, de l'Université Matej-Bel de Banska Bystrica.

Versicherung

Hiermit versichere ich, dass ich die vorliegende Arbeit ohne unzulässige Hilfe Dritter und ohne Benutzung anderer als der angegebenen Hilfsmittel angefertigt habe; die aus fremden Quellen direkt oder indirekt übernommenen Gedanken sind als solche kenntlich gemacht. Bei der Auswahl und Auswertung des Materials sowie bei der Herstellung des Manuskripts habe ich keine Unterstützungsleistungen erhalten.

Weitere Personen waren an der geistigen Herstellung der Arbeit nicht beteiligt. Insbesondere habe ich nicht die Hilfe eines Promotionsberaters in Anspruch genommen. Dritte haben von mir weder unmittelbar noch mittelbar geldwerte Leistungen für Arbeiten erhalten, die im Zusammenhang mit dem Inhalt der vorgelegten Dissertation stehen. Die Arbeit wurde bisher weder im In- noch im Ausland in gleicher oder ähnlicher Form einer anderen Prüfungsbehörde vorgelegt und ist auch noch nicht veröffentlicht worden.

Leipzig, den 3. Juni 2015

Anne-Coralie Bonnaire

Table des matières

REMERCIEMENTS.....	4
VERSICHERUNG	6
TABLE DES MATIERES.....	7
LISTE DES ABREVIATIONS.....	15
INTRODUCTION	17
1) LES MEDIAS EN EUROPE ET LEUR INFLUENCE	19
2) MEDIENPÄDAGOGIK ET SCIENCES DE L'EDUCATION	21
3) ETUDES MEDIATIQUES ET MEDIENWISSENSCHAFT	25
PREMIERE PARTIE : L'EUROPE : IDENTITE ET ESPACE PUBLIC EUROPEENS.....	29
CHAPITRE 1 : L'UNION EUROPEENNE.....	30
1) QU'EST-CE QUE L'UE ?.....	30
A. DES ORIGINES A LA CONSTRUCTION DE L'UNION EUROPEENNE	30
B. LA CONSTRUCTION DE L'UNION EUROPEENNE	33
2) L'IDENTITE EUROPEENNE.....	38
A. L'IDENTITE, ENTRE SOCIOLOGIE ET POLITIQUE.....	38
a) L'identité européenne, entre division et génération Erasmus	41
b) Quelle identité pour l'Europe ?.....	45
B. L'IDENTITE EUROPEENNE, UNE IDENTITE A REINVENTER	45
3) CITOYENNETE EUROPEENNE.....	47
A. LE CITOYEN, ENTRE NATIONALITE ET CITOYENNETE	48
B. LES PRINCIPES DE LA CITOYENNETE DE L'UE	50
a) La liberté de mouvement et de résidence, principe de base	50
b) L'initiative citoyenne européenne, exercice démocratique de la.....	55
C. ENSEIGNER L'EUROPE	56
a) L'enseignement de l'Europe comme base de la citoyenneté de l'UE	56
b) Quels contenus pour l'éducation à l'Europe ?.....	57

c) Au niveau universitaire : un engagement qui repose surtout sur les possibilités de mobilité européenne.....	59
CONCLUSION : LA CONFIANCE EN LA CONSTRUCTION EUROPEENNE	61

CHAPITRE 2 : L'EUROPE ET LES REGIONS..... 63

1) DE L'UE AUX REGIONS : QUELQUES ELEMENTS D'HISTOIRE.....	63
A. DIGRESSION : LA FRANCE ET LES REGIONS, UNE RELATION COMPLIQUEE.....	63
B. L'UE ET LES REGIONS : QUELLES RELATIONS ?	68
C. QUELS ENJEUX POUR L'EUROPE DES REGIONS ?	70
2) DES REGIONS FRONTALIERES.....	71
A. LA PICARDIE ET LE NORD-PAS-DE-CALAIS : DEUX REGIONS LIEES PAR LA LANGUE ET L'HISTOIRE.....	72
B. TROIS LÄNDER FORMENT L'ALLEMAGNE CENTRALE	75
C. LA COOPERATION REGIONALE DECENTRALISEE EN FRANCE ET EN ALLEMAGNE : UN EXEMPLE.....	76
a) Le partenariat entre la Picardie et la Thuringe	77
b) Picardie Thuringe Réseau Éducatif – Neue Lernkultur in Kommunen	79
CONCLUSION DE CHAPITRE	81

CHAPITRE 3 : ESPACE PUBLIC, COMMUNICATION ET DEMOCRATIE..... 82

1) QU'EST-CE QUE L'ESPACE PUBLIC ?	82
A. HABERMAS ET L'ESPACE PUBLIC PHILOSOPHIQUE ET POLITIQUE	82
a) Émergence du concept	83
b) Trois espaces publics	85
c) Une définition complexe.....	86
B. L'ESPACE PUBLIC ET LA DEMOCRATIE	88
a) Un concept fondateur de la démocratie.....	88
b) Quatre modèles d'espace public.....	89
c) Un problème de distance(s)	91
2) UNE COMMUNICATION EUROPEENNE CONTROVERSEE	94
A. LES EUROBAROMETRES	94
a) Les outils « Eurobaromètre »	95
b) Critique des méthodes Eurobaromètre et nouveaux outils	97
B. UNE COMMUNICATION DEFICITAIRE ?	99

a) Visuels de l'Union européenne	100
b) Une communication persuasive	102
c) Déficit Démocratique européen.....	104
3) VERS UN ESPACE PUBLIC EUROPEEN ?.....	105
A. UN ESPACE PUBLIC COMMUN EN DEVENIR.....	107
B. EUROPEANISATION DES ESPACES PUBLICS NATIONAUX.....	109
CONCLUSION DE PARTIE.....	112
<u>PARTIE 2 : LES MEDIAS ET L'EUROPE.....</u>	<u>113</u>
<u>CHAPITRE 4. MEDIAS EUROPEENS ET EUROPE DES MEDIAS</u>	<u>114</u>
1) DEFINITION.....	114
A. POLITIQUE AUDIOVISUELLE EUROPEENNE	115
a) Une politique qui hésite entre économie et culture	115
b) Des programmes de soutien à l'audiovisuel.....	117
B. EUROPEANISATION DES MEDIAS ET CONTEXTE NATIONAL	118
2) EXEMPLES DE MEDIAS EUROPEENS.....	120
A. PRESSE ECRITE	121
a) <i>L'Européen</i> : l'exemple d'un magazine voué à l'échec.....	121
b) Les journaux de Bruxelles	122
B. MEDIAS NUMERIQUES	123
a) EurActiv.com	126
b) Cafebabel.com	126
C. TELEVISION ET AUDIOVISUEL.....	128
a) La radio européenne et la naissance de l'Eurovision	128
b) Euronews & Eurosport	130
c) ARTE.....	131
3) UNE REPRESENTATION QUI RESTE TRES NATIONALE	135
A. L'UE ET LES JOURNALISTES : UN MICROCOSME A PART	135
B. L'UE ET LES MEDIAS : LE CADRE NATIONAL PERDURE.....	137
CONCLUSION DE CHAPITRE	140
<u>CHAPITRE 5. MEDIAS PUBLICS REGIONAUX EN FRANCE ET EN ALLEMAGNE.....</u>	<u>141</u>

1) TELEVISIONS LOCALES VS. TELEVISIONS REGIONALES	141
A. DES DEFINITIONS QUI VARIENT SELON LE PAYS	141
a) Cinq formes de télévisions locales	142
b) Télévisions locales en Allemagne	143
B. PEU DE TELEVISIONS REGIONALES ET LOCALES EN FRANCE	144
2) MAILLAGE TERRITORIAL DES CHAINES PUBLIQUES EN ALLEMAGNE	147
A. UNE DECENTRALISATION HISTORIQUE	148
a) Fonctions du fédéralisme des médias en Allemagne	149
b) Situation en RDA puis dans les nouveaux <i>Länder</i>	150
c) Les troisièmes programmes : entre régionalisme et <i>Bildung</i>	152
B. LE « SERVICE » MEDIA PUBLIC	156
a) Garants de l'identité de leur territoire	156
b) « <i>Grundversorgung</i> »	156
c) Mission classique des médias publics	157
d) Fonctions spécifiques des médias publics	157
C. EN FRANCE : UNE « TROISIEME CHAINE » DEDIEE AUX REGIONS	158
a) TV-Lille, pionnière en matière de programmes régionaux	160
b) Les programmes régionaux soumis à l'implantation d'émetteurs en région	161
c) Naissance de la troisième chaîne	162
3) QUELS PUBLICS POUR CES MEDIAS EN REGIONS ?	164
a) Le public du <i>Mitteldeutscher Rundfunk</i>	166
b) Le public de <i>France 3 Nord-Pas-De-Calais</i> et <i>Picardie</i>	166
CONCLUSION	170

CHAPITRE 6. COMPARER LES MEDIAS : ENJEUX ET HYPOTHESES

1) ENJEUX METHODOLOGIQUES ET SOCIO-CULTURELS DE LA COMPARAISON DES SYSTEMES MEDIATIQUES..	172
A. DE L'IMPORTANCE DE COMPARER LES SYSTEMES MEDIATIQUES	172
B. COMPARAISON DES MEDIAS DE RADIO-TELEVISION (« RUNDfunk »)	174
C. METHODES DE COMPARAISONS	175
2) APERÇU DES ETUDES COMPARATIVES EXISTANTES EN MATIERE DE MEDIAS EUROPEENS	176
A. DES METHODES DE COMPARAISON	177
a) La comparaison internationale par méta-analyse	177

b)	La comparaison par équipe multilingue	177
B.	TERRITOIRES ET « CHEZ SOI » JOURNALISTIQUE	181
a)	La territorialisation des productions audiovisuelles	181
b)	Comparer les journaux télévisés.....	183
C.	ANALYSES COMPARATIVES DE MEDIAS REGIONAUX : DEUX EXEMPLES	184
a)	<i>Ouest-France</i> et les <i>Dernières Nouvelles d'Alsace</i> ou la construction d'un territoire médiatique européen	185
b)	Les journaux allemands aux frontières de l'Allemagne : ignorance du voisin ?	188
3)	QUESTIONS ET HYPOTHESES DE TRAVAIL	190
A.	SCHEMA RECAPITULATIF.....	191
A.	QUESTIONS DE RECHERCHE ET HYPOTHESES.....	192
	CONCLUSION DE PARTIE.....	195
	<u>PARTIE 3 : FRANCE 3 NORD-PAS-DE-CALAIS ET PICARDIE ET LE MITTELDEUTSCHER RUNDFUNK : DEUX MEDIAS REGIONAUX EN EUROPE</u>	<u>196</u>
	<u>CHAPITRE 7. ANALYSER LA TELEVISION EN FRANCE ET EN ALLEMAGNE</u>	<u>197</u>
1)	DES METHODES D'ANALYSE DU FILM EN ALLEMAGNE ET EN FRANCE	197
2)	ANALYSE DE LA STRUCTURE DE <i>FRANCE 3</i> ET DU <i>MITTELDEUTSCHER RUNDFUNK</i>	203
A.	DICIONNAIRE DE CODES.....	203
B.	CALENDRIER	206
a)	Programmes du <i>Mitteldeutscher Rundfunk</i> enregistrés.....	208
b)	Structure des programmes de <i>France 3</i>	211
3)	LES ENTRETIENS D'EXPERTS	214
A.	DEFINITION EN FRANCE ET EN ALLEMAGNE.....	214
B.	GRILLE D'ENTRETIEN.....	216
C.	LISTE DES ENTRETIENS D'EXPERTS	217
	CONCLUSION DE CHAPITRE	219
	<u>CHAPITRE 8. LE MITTELDEUTSCHER RUNDFUNK, FRANCE 3 ET L'INFORMATION EUROPEENNE</u>	<u>220</u>
1)	STRUCTURE ET THEMES DU <i>MITTELDEUTSCHER RUNDFUNK</i> ET DE <i>FRANCE 3</i>	220
2)	LE MDR ET FRANCE 3 PARLENT-ILS D'EUROPE ?	225

A. QUELLE INFORMATION EUROPEENNE ?.....	225
B. VALENCE, GENRE ET THEMES DE L'INFORMATION EUROPEENNE	229
C. LA QUALITE DE L'INFORMATION ET LES GRANDS SUJETS EUROPEENS.....	232
D. QUELLE DUREE D'ANTENNE POUR L'INFORMATION EUROPEENNE ?	234
3) TROIS EMISSIONS CARACTERISTIQUES DE L'INFORMATION EUROPEENNE	235
A. L'INFORMATION EUROPEENNE DANS « MDR UM 11 » ET « BRISANT ».....	235
B. L'INFORMATION EUROPEENNE DANS « MDR-AKTUELL »	238
C. L'INFORMATION EUROPEENNE DANS LES JT FRANÇAIS	241
CONCLUSION : L'INFORMATION EUROPEENNE EN FRANCE ET EN ALLEMAGNE : QUELLES DIFFERENCES ?	243

CHAPITRE 9. RESPONSABILITE JOURNALISTIQUE ET INVENTION DU TERRITOIRE 245

1) INVENTION DU JOURNALISME DE TERRITOIRE	245
A. LA REPRESENTATION GEOGRAPHIQUE DES REGIONS	245
B. « SACHSEN ANHALT HEUTE » : TELEVISION DE SERVICES OU JT ?.....	247
i. Détournement d'images	248
ii. Les rubriques utiles destinées et impliquant les spectateurs	250
iii. Cinéma et télévision, un miroir de la Région ?	252
iv. Noël, prétexte à parler d'hyper local	254
2) « ALLER VOIR AILLEURS »	257
A. QUELLE PLACE POUR LES ROMS SUR <i>FRANCE 3 NORD-PAS-DE-CALAIS</i> ET LE <i>MITTELDEUTSCHER RUNDfunk</i> ?	257
B. L'AGRICULTURE ET LA PECHE, UN THEME EUROPEEN CONTROVERSE DANS « LE JT DE LA COTE D'OPALE »	260
C. SECURITE ET CRIMINALITE AUX FRONTIERES.....	264
D. LE TRAITEMENT DE LA TEMPETE XAVER, SYMPTOMATIQUE DU TRAITEMENT DE L'EUROPE DANS LES TELEVISIONS REGIONALES	265
3) VOLONTE VERITABLE DE LA PART DES REDACTIONS	268
A. LA LIGNE EDITORIALE DE <i>MDR SACHSEN</i>	268
B. <i>FRANCE 3 NORD-PAS-DE-CALAIS</i> ET <i>PICARDIE</i> ET L'INFORMATION EUROPEENNE	271
i. Coopération informelle sur <i>France 3 Nord-Pas-de-Calais</i>	271
ii. Le rôle de « Avenue de l'Europe »	274
4) L'EUROPE DANS LES MEDIAS REGIONAUX : L'AVIS DES JOURNALISTES.....	275
CONCLUSION DE CHAPITRE	280

CONCLUSION GENERALE.....	282
1) SYNTHESE DES DONNEES THEORIQUES	283
2) REPONSE AUX QUESTIONS ET VERIFICATION DES HYPOTHESES.....	288
3) LIMITES DES RESULTATS	293
4) OUVERTURE	296
TABLE DES ILLUSTRATIONS	302
FIGURES	302
TABLEAUX	303
BIBLIOGRAPHIE.....	304
ARTICLES	304
ARTICLES DE JOURNAUX	304
ARTICLES DE REVUE.....	305
WEBOGRAPHIE.....	310
LIVRES	314
MONOGRAPHIES	314
CHAPITRES	320
OUVRAGES COLLECTIFS	328
OEUVRES NON PUBLIÉES.....	330
DOCUMENTS DE TRAVAIL INTERNES	330
COMMUNIQUÉS DE PRESSE	330
LOGICIEL.....	331
LOI OU ARRETE.....	331
MANUSCRITS.....	331
MEMOIRES	331
ACTES DE CONFERENCE	332
CORPUS	332
PROGRAMMES TV ANALYSES.....	332
MATERIEL D'ENTRETIEN	333
BIBLIOGRAPHISCHE BESCHREIBUNG.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

ZUSAMMENFASSUNG	335
I. THEMENSTELLUNG	336
II. METHODIK	338
III. ERKENNTNISGEWINN	340
RESUME	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
ABSTRACT	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
ANNEXE 1 : TRANSCRIPTIONS DES ENTRETIENS D'EXPERTS	346
EN FRANCE	346
ENTRETIEN AVEC GONTRAND GIRAUDEAU.....	346
ENTRETIEN AVEC VERONIQUE AUGER.....	359
ENTRETIEN AVEC JEAN-JACQUES REGIBIER.....	365
ENTRETIEN AVEC BERNARD SEITZ.....	374
EN ALLEMAGNE	386
ENTRETIEN AVEC ERHARD WEIMANN.....	386
ENTRETIEN AVEC SANDRO VIROLI.....	397
ENTRETIEN AVEC DANIELA KAHL.....	406
ANNEXE 2 : TABLEAUX DE RESULTATS	412
QUALITE DE L'INFORMATION EUROPEENNE.....	412
STRUCTURE DES PROGRAMMES EN FRANCE ET EN ALLEMAGNE.....	413
PRESENTATION DE L'EUROPE A L'ECRAN.....	416
SUJET DE L'UNITE EUROPEENNE.....	417
INFORMATIONS EUROPEENNES DANS CHAQUE EMISSION.....	418
ANNEXE 3: DICTIONNAIRE DE CODES	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

Liste des abréviations

ARD. *Arbeitsgemeinschaft der öffentlich-rechtlichen Rundfunk Deutschlands*, association des télévisions publiques allemandes, qui produisent ensemble la première chaîne allemande (voir chapitre 5) : « Communauté de travail des stations publiques de radio-télévision »³

ARTE. Association Relative à la Télévision Européenne.

BR. *Bayerischer Rundfunk*, télévision publique régionale de Bavière, membre de l'ARD, premier « Troisième programme » constitué (voir chapitre 5).

CDU. *Christlich-Demokratische Union*, parti d'Angela Merkel.

CNN. *Cable News Network*, chaîne d'information en continue américaine.

DNA. *Dernières Nouvelles d'Alsace*, journal quotidien d'Alsace.

DATAR. Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale.

EBU. European Broadcasting Union.

GEIE. Groupement Economique d'Intérêt Européen.

GfK. *Gesellschaft für Konsumforschung*, fondé en 1934, organisme allemand d'audit marketing et d'études de marché.

HR. *Hessischer Rundfunk*, télévision publique de Hesse.

JT. Journal Télévisé.

KMW. *Kommunikations- und Medienwissenschaft*, littéralement « Sciences de la Communication et des Médias » (cf. supra, introduction).

MDR. *Mitteldeutscher Rundfunk*. Télévision publique d'Allemagne Centrale, membre de l'ARD.

NDR. *Norddeutscher Rundfunk*, Télévision publique du Nord de l'Allemagne, basée à Hambourg, membre de l'ARD.

NWDR. *Nordwestdeutscher Rundfunk*, télévision publique allemande avant l'intégration du *Land* de Poméranie orientale après 1990 pour former le *NDR*.

ORB. *Ostdeutscher Rundfunk Brandenburg*, télévision publique du *Land* de Brandebourg avant sa fusion en 2003 avec le SFB pour former *RBB*.

³ Chaniac Régine et Jézéquel Jean-Pierre, *La télévision*, Paris, La Découverte (coll. « Repères »), 2005, p. 8.

ORTF. Office de radiodiffusion-télévision française, créé en 1964 et démantelé en 1974.

PAF. Paysage audiovisuel français.

PQR. Presse Quotidienne Régionale.

RBB. *Rundfunk Berlin Brandenburg*, télévision publique du *Land* de Brandebourg, membre de l'ARD.

RDA. République Démocratique d'Allemagne, aussi appelée DDR pour *Deutsche Demokratische Republik*.

RFA. République Fédérale Allemande.

SFB. *Sender Freier Berlin*, télévision publique du *Land* de Berlin avant sa fusion en 2003 avec le *SFB* pour former *RBB*.

SHS. Sciences Humaines et Sociales, abréviation fréquente en français dans ses mêmes sciences humaines pour s'auto-désigner.

SIC. Sciences de l'Information et de la Communication⁴.

SLM. *Sächsische Landesanstalt für privaten Rundfunk und neue Medien*, organisme de droit public chargé de la régulation des médias et de la distribution des fréquences en Saxe. Les médias étant une compétence du *Land*, il existe un organisme de ce type par *Land*.

SPD. *Sozialdemokratische Partei Deutschlands*, parti social démocrate.

SWR. *Südwestrundfunk*, Télévision publique de Bade-Wurtemberg et Rhénanie-Palatinat, membre de l'ARD.

TFEU. *Treaty on the Functioning of the European Union*, équivalent anglophone du Traité de Lisbonne (2007).

TVL. Télévision Locale.

TNT. Télévision Numérique Terrestre.

⁴ Cf. la définition présentée dans l'introduction.

Introduction

En 2012, l'Union européenne reçoit le Prix Nobel de la Paix. Grâce à cette entité politique tout à fait originale et unique au monde fut rendue possible la réconciliation puis la coopération entre les Etats du continent européen, anciennement ennemis engagés dans plusieurs guerres sans merci. Depuis la fin de la Deuxième guerre mondiale, les échanges, les voyages, ont été rendus possibles, ainsi que l'intégration économique et politique. Ce qui est sensible aussi à certaines avancées au quotidien : le 25 mai 2014, nous avons voté, au titre de ressortissante française établie en Allemagne, à Leipzig pour les élections européennes et le Conseil communal de Leipzig.

Néanmoins, la résonance de ce Prix Nobel attribué à l'Union européenne est restée confidentielle. Au contraire, quand le thème a intéressé les journaux, c'était pour savoir qui du Président de la Commission ou du Parlement irait recevoir la récompense à Oslo⁵... Le sentiment d'appartenance à l'Union européenne est en effet plus marqué dans la zone euro, où elle atteint 62 %, contre 54 % dans les pays qui n'utilisent pas la monnaie commune⁶. Ce sentiment d'appartenance est clairement plus marqué chez les catégories socio-professionnelles plus élevées, c'est-à-dire chez les personnes ayant fait des études au delà de 20 ans ; la défiance envers l'Union européenne est plus grande pour ceux qui ont arrêté les études à 15 ans, ainsi que pour les personnes sans emploi⁷. Ces chiffres qui caractérisent le sentiment d'appartenance à l'Europe sont constamment en recul, surtout en Italie, en Slovaquie, à Malte et au Royaume-Uni. 42 % des habitants des pays membres déclarent se sentir uniquement de leur nationalité, 47 % de leur nationalité et européen et seulement 2 % uniquement Européens⁸. Comment expliquer ce décalage entre une telle volonté de paix et une méconnaissance du public, ou du moins un désintérêt visible à l'absence de retours

⁵ Bonnaire Anne-Coralie et Rouet Gilles, « Partages, mobilités, identités », in Dufoulon Serge et Rouet Gilles (eds.), *Europe partagée, Europe des partages*, Paris, L'Harmattan (coll. « Local & global »), 2012, p. 225–228.

⁶ Commission Européenne, *Eurobaromètre Standard 80. La Citoyenneté européenne*. Rapport, Bruxelles, Direction de la Communication, 2013, p.29. Voir aussi Commission Européenne, *EU Citizenship: Commission proposes 12 new actions to boost citizens' rights*, Bruxelles, 2013.

⁷ Commission Européenne, 2013, *op. cit.*, p. 30.

⁸ Commission Européenne, 2013, *op. cit.*, p. 33–34. Voir aussi Fougier Eddy, « Les Français et la télévision face à l'Europe : le grand malentendu ? », *Fondation Robert Schuman*, Questions d'Europe n°120, février 2009, p. 1–11 ; Chatignoux Catherine, « Les Français ne désespèrent pas de l'Europe », *Les Echos*, 18 décembre 2012 ; Petersen Thomas, « Das Vertrauen in die EU wächst. Neue Allensbach-Analyse », *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, 17 juillet 2013 ; Le Monde, « Les Français n'ont plus foi dans le projet européen », *Le Monde*, 14 mai 2013.

dans les médias ? Si l'on admet que ceux-ci déterminent les sujets de discussion des habitants de l'Union européenne, il convient de s'accorder sur le fait qu'ils ont le potentiel d'être vecteurs d'éducation quant à celle-ci. « [P]ar médias, nous entendons tout système de communication permettant à une société de remplir tout ou partie des trois fonctions essentielles de la conservation, de la communication à distance des messages et des savoirs, et de la réactualisation des pratiques culturelles et politiques [...] Au total, selon une définition classique, nous entendons donc par médias toute structure socialement instituée de communication, puis, par extension, le support de cette dernière. »⁹ Pour Jacques Gonnet, le terme de médias est sans cesse enrichi. Il viendrait du latin « *medium* » qui signifie à la fois milieu, mais aussi médiateur et intermédiaire. Le mot est redécouvert au XX^e siècle par les Anglo-saxons qui le transforment en « *mass media* »¹⁰. On peut noter aussi que les métaphores spatiales sont fréquentes dans le secteur audiovisuel : on parle en effet de paysage audiovisuel, d'espace public et par extension d'espace médiatique¹¹. L'important, dans le cas des médias, c'est son aspect ancré dans la société, les médias se trouvant être un élément non négligeable voire essentiel à la construction des sociétés modernes et à la démocratie : les sociétés modernes sont indissociables du phénomène des médias de masse¹². En outre, la télévision est inséparable du développement du continent européen depuis la Deuxième guerre mondiale¹³. Par ailleurs, la société moderne est le issue d'une « Fernsehsozialisierten Generation », une génération qui a été socialisée par la télévision¹⁴. Pour Hickethier, film et télévision sont sans conteste les médias les plus importants de la communication sociale¹⁵. La télévision domine en matière de création d'espace public ; elle crée la reconnaissance et même une nouvelle forme d'hommes politiques qui s'apparentent à des stars. La séparation entre les stars de télévision et les personnalités devient de plus en plus fine, « weil sie ihre Bekanntheit in nicht anwesenlichem Maße dem Fernsehen verdanken »¹⁶. Le politicien est ainsi perçu à la fois

⁹ Barbier Frédéric et Bertho-Lavenir Catherine, *Histoire des médias. De Diderot à Internet*, Paris, A. Colin (coll. « U »), 1996, p. 5. Voir aussi Rueda Amanda, « Des Médias aux médiations : Quelles Médiations, Quels objets, quels enjeux ? », *Les Enjeux de l'information et de la communication*, 2010, p. 88–103.

¹⁰ Gonnet Jacques, *Education et médias*, Paris, Presses Universitaires de France (coll. « Que sais-je? »), 1999, p. 7.

¹¹ Lafrance Jean-Paul, « Les télévisions locales en Europe », *Communications*, n° 51/1, 1990, p. 222.

¹² Hillmann, 2007, *op. cit.*, p. 549.

¹³ Coleman James A. et Rollet Brigitte, *Television in Europe*, Exeter, England, Intellect Books (coll. « European studies series »), 1997, p. 5.

¹⁴ Hickethier Knut, *Film- und Fernsehanalyse*, Stuttgart, J.B. Metzler (coll. « Sammlung Metzler »), 2001, p. 1.

¹⁵ Hickethier, 2001, *ibid.*

¹⁶ « parce qu'ils doivent leur popularité dans des mesures non négligeables à la télévision », notre traduction. Voir aussi Holtz-Bacha Christina, « La mise en vedette de la vie privée des personnalités politiques dans les médias allemands (1990-2004) », *Le Temps des médias*, n° 10/1, 2008, p.170.

comme le représentant d'un discours politique et en même temps un humain comme les autres. Bien souvent, le contenu politique est négligé au bénéfice du choix de la cravate de cet humain¹⁷... La télévision a donc inventé une nouvelle forme de stars et même a participé d'une nouvelle forme de flou entre les genres sociétaux¹⁸. En résumé, on peut dire que « television not only registers the reality, but also creates it »¹⁹. C'est un élément nécessaire et non négligeable des démocraties modernes qu'il convient d'étudier si l'on veut comprendre les sociétés actuelles et leurs relations au pouvoir, ainsi que l'éducation des publics.

1) Les médias en Europe et leur influence

Si l'on en croit les statistiques de l'Eurobaromètre, télévisions et journaux quotidiens sont les médias les plus influents dans tous les pays membres de l'UE²⁰. Pour autant, la radio reste le média dans lequel les Européens ont le plus confiance, à 57 % contre 35 % de défiance. Ces chiffres sont stables, alors que la télévision gagne trois points d'opinions positives (53 %, contre 42 % d'opinion négatives)²¹. La presse écrite française reste peu lue, au 27^{ème} rang mondial avec 149 quotidiens pour 1000 habitants, derrière la Norvège – 1^{ère} avec 583 quotidiens, le Royaume-Uni se place 9^{ème} avec 321 et les Etats-Unis 16^{ème} avec 202, toujours pour 1000 habitants. Mais la télévision est ainsi de loin le média le plus plébiscité par les Européens : 87,5 % disent la regarder tous les jours ou presque, ce qui représente deux points de plus qu'à l'automne 2010. Au total, 98 % des Européens la regardent au moins une fois par semaine. Par ailleurs, la télévision reste très largement regardée sur un poste de télévision (97 % au moins une fois par semaine). Pour la première fois, on a demandé aux Européens s'ils regardaient la télévision sur Internet, et on observe que c'est une pratique encore en retrait (16 % au moins une fois par semaine)²². La télévision est importante comme phénomène social de part les usages qu'on en fait ; elle voit le regroupement d'une « véritable communauté socioculturelle où des rituels

¹⁷ Hicethier, 2001, *op. cit.*, p. 177

¹⁸ Hicethier, 2001, *op. cit.*, p. 178.

¹⁹ Simeunovic Natasa, « Concept and Reality of European Public Sphere. The Eurovision Song Contest », in Pöttker Horst (ed.), *Europäische Öffentlichkeit und journalistische Verantwortung*, Köln, van Halem (coll. « Journalismus international »), 2010, p. 136.

²⁰ Kopper Gerd et al., « Les médias et l'Union Européenne : le prisme national perdure. Entretien avec Gerd G. Kopper, directeur scientifique du projet AIM (Adequate Information Management in Europe) », *Horizons Stratégiques*, n° 6, avril 2007, p. 58.

²¹ Commission Européenne, *Eurobaromètre Standard 76. L'Opinion publique dans l'Union Européenne*, Bruxelles, 2011, p. 148.

²² Commission Européenne, 2011, *op. cit.*, p. 140.

anthropologiques sont observés ». La télévision est en « interaction réciproque avec ses contextes, les systèmes social, économique, politique et juridique dans lequel elle est intégrée »²³. Courbet et Fourquet ont mené plusieurs expériences sur la publicité et prouvent ainsi que les personnes exposées à des publicités reconnaissent les marques présentées, même si elles les ont vues sans en être conscientes. Pour les auteurs en revanche, l'hypothèse de la catharsis réalisée dans le cadre de programmes violents à la télévision, émise par la psychanalyse, n'a jamais pu être vérifiée empiriquement²⁴. Pour Michael Charlton et Klaus Neumann, la catharsis par les médias est un concept dont il convient de tenir compte dans l'analyse du potentiel éducatif de ceux-ci²⁵. A l'époque de la toute puissance des médias, on s'imagine qu'« un stimulus peut atteindre tous les individus dans une société où chaque être percevra le message de la même manière et fournira donc une réponse plus ou moins uniforme ». Heureusement, l'idée a vite été remise en cause pour prouver que le spectateur d'un média de masse est capable de remettre en cause les contenus et les messages délivrés par les dits médias. En comparaison du cinéma, qui a pu être utilisé comme moyen de persuasion au moment de la Première Guerre mondiale pour convaincre les jeunes recrues de la « justesse » du combat, l'apparition de la télévision « sonne le glas de la théorie des effets limités », amenant les chercheurs à « s'interroger sur son efficacité au niveau de la diffusion des idées ». Mais, autant au début des médias l'on s'intéressait essentiellement à l'analyse du contenu, au texte donc, autant on peut dire que l'image exerce une influence tout autre que celle de la voix²⁶. La télévision a indéniablement un effet certain sur le spectateur, même si celui-ci reste éveillé et capable de remettre en cause les contenus. D'ailleurs, « l'influence de la télévision est souvent bien plus complexe que l'idée qu'on peut s'en faire... »²⁷. Il est intéressant de noter que, dans l'Union européenne, la télévision reste le média dont il est fait le plus large usage ; la confiance en ses contenus

²³ Courbet Didier et Fourquet Marie-Pierre (eds.), *La télévision et ses influences*, Bruxelles, De Boeck (coll. « Médias recherches. Études »), 2003, p. 15. Voir aussi Courbet Didier, *Puissance de la télévision. Stratégies de communication et influence des marques*, l'Harmattan (coll. « Communication et civilisation ») et Biedenkopf Kurt, « Zur gesellschaftlichen Funktion des Fernsehens », in Maletzke Gerhard et Steinmetz Rüdiger (eds.), *Zeiten und Medien - Medienzeiten. Festschrift zum 60. Geburtstag von Karl Friedrich Reimers*, Leipzig, Leipziger Univ.-Verl., 1995, p. 70-74.

²⁴ Courbet Didier et Fourquet Marie-Pierre, « Perspectives épistémologiques : de la complémentarité des méthodologies de recherche sur l'influence de la télévision - le cas des programmes violents », in Courbet Didier et Fourquet Marie-Pierre (eds.), *La télévision et ses influences*, Bruxelles, De Boeck (coll. « Médias recherches. Études »), 2003, p. 184.

²⁵ Charlton Michael et Neumann Klaus, *Medienrezeption und Identitätsbildung. Kulturpsychologische und kultursoziologische Befunde zum Gebrauch von Massenmedien im Vorschulalter*, Tübingen, Gunter Narr Verlag (coll. « Script Oralia »), 1990, p. 164-165.

²⁶ Lazar Judith, « La persuasion par la télévision : éducation versus manipulation », in Courbet Didier et Fourquet Marie-Pierre (eds.), *La télévision et ses influences*, Bruxelles, De Boeck (coll. « Médias recherches. Études »), 2003, p. 171-178.

²⁷ Courbet & Fourquet, 2005, *op. cit.*, p. 185.

augmente. Au vu du peu d'habitants de l'Union européenne qui se déclarent, comme nous l'avons évoqué plus haut, Européens, il convient ainsi de s'interroger sur le rôle de la télévision dans la construction d'un espace public européen et l'adhésion du public à l'idée d'Europe. Pour ce faire, nous avons choisi, au lieu de nous intéresser aux télévisions nationales²⁸, de nous pencher sur le cas de télévisions situées aux frontières de deux Etats membres de l'Union européenne, alors que ces frontières, comme nous le verrons au cours de ce travail, sont effacées, du moins physiquement ; ceci devrait d'autant plus se faire sentir aux frontières.

2) *Medienpädagogik* et Sciences de l'Education

Au vu de l'influence potentielle et en même temps de l'importance de la télévision, nous souhaitons interroger l'image de l'Union européenne dans les médias régionaux en France et en Allemagne, afin d'en identifier les capacités éducatives. Pour ce faire, nous nous sommes trouvés confrontés à ce que Patricia von Münchow appelle le « *tertium comparationis* »²⁹, c'est-à-dire l'« invariant de la comparaison », qui s'est traduit pour nous en la difficulté à mettre en place des critères d'analyse de comparaison équivalents en français et en allemands³⁰. Car comparer deux langues, c'est aussi comparer deux espaces culturels et nationaux, deux systèmes médiatiques différents, mais aussi procéder selon deux méthodologies et deux disciplines différentes, car, bien que les noms des disciplines fussent traduisibles d'une langue à l'autre, leurs champs d'actions, leurs méthodes, leurs traditions varient inmanquablement. Cette situation était d'autant plus compliquée dans notre cas que, pour rendre compatible notre recherche, nous avions le choix entre plusieurs disciplines, les Sciences de l'éducation en France, qui s'intéressent aussi à l'impact des médias, et les *Kommunikations- und Medienwissenschaft* dans notre Université allemande. Ces dernières comportent une branche qui s'intitule « *Medienpädagogik* », et qui étudie

²⁸ La comparaison de JT existant par ailleurs déjà. Voir von Münchow Patricia, *Les journaux télévisés en France et en Allemagne. Plaisir de voir ou devoir de s'informer*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2005 ; ainsi que Bourdais Sophie, « France-Allemagne, à chacun son JT #1 : qui fait court, qui fait long », <http://television.telerama.fr/television/france-allemande-a-chacun-son-jt,125107.php#nav-left> (15 avril 2015) ; Bourdais Sophie, « France-Allemagne, à chacun son JT #2 : l'inconscient collectif en commun », <http://television.telerama.fr/television/france-allemande-a-chacun-son-jt-2-l-inconscient-collectif-en-commun,125174.php> (15 avril 2015).

²⁹ Nota : afin de simplifier la lecture de ce manuscrit, et au vu du nombre de citations de concepts dans leurs langues originales, nous utiliserons les guillemets uniquement lorsque nous citons pour la première fois dans une autre langue que le français ; à la deuxième occurrence et pour toutes les suivantes, nous utiliserons l'italique pour souligner que le terme est étranger mais supprimerons les guillemets. Ces dernières restent bien entendu d'usage dans le cadre de citations et dans le titre d'articles, quelle qu'en soit la langue.

³⁰ von Münchow, Patricia, 2005, *op. cit.*, p. 40-43.

l'impact et aussi l'utilisation des médias dans le cadre de l'enseignement et de l'éducation³¹. Ce terme est cité pour la première fois au début des années soixante et s'interroge sur la signification pédagogique des médias dans leur utilisation aussi bien durant le temps libre, pendant la formation et dans le milieu professionnel³². Jusqu'à cette période, le support film, c'est-à-dire le cinéma³³, se trouve être le premier souci des enseignants et des parents ; celui-ci est remplacé dès les années 1960 par la télévision. A partir des années soixante-dix, l'influence de l'*Erziehungswissenschaft* se fait sentir sur la *Medienpädagogik* mais cette dernière affirme très vite sa liberté³⁴. Une des caractéristiques de cette discipline est que les *Medienpädagoge* doivent apprendre eux-mêmes en même temps qu'ils enseignent à travailler avec et sur les médias³⁵. Les finalités de la *Medienpädagogik* recouvrent la préservation des dangers des médias et consistent à informer, c'est-à-dire à diffuser de l'information sur les médias, ainsi qu'à sensibiliser sur leur rôle comme instruments de pouvoir. Enfin, la *Medienpädagogik* a aussi pour finalité de rendre actifs ceux qui reçoivent ces médias, c'est-à-dire en les rendant acteurs, en permettant l'émancipation pour diffuser des connaissances³⁶. Ces missions sont plutôt confiées en France aux Centres de liaison de l'enseignement et des médias d'information (CLEMI), chargés du développement des compétences sur et par les médias dans les écoles, les collèges et les lycées, ainsi que l'apprentissage de la lecture critique desdits médias, quel que soit le support concerné³⁷. Enfin, selon Gonnet, la première apparition du concept d'« éducation aux médias » eut lieu dans le cadre de l'UNESCO dans les années soixante, où l'on parlait sous ce terme de tout en prévision de l'explosion prévue de la communication de masse. L'éducation aux médias devient à partir de 1973, suite à une déclaration du Conseil International du cinéma et de la télévision, l'éducation critique à la lecture des médias. Ses mots d'ordre sont la

³¹ Süß Daniel, Lampert Claudia et Wijnen Christine W., « Medienpädagogik », in Süß Daniel, Lampert Claudia et Wijnen Christine W. (eds.), *Medienpädagogik. Ein Studienbuch zur Einführung*, Wiesbaden, VS Verlag für Sozialwissenschaften / Springer Fachmedien Wiesbaden, Wiesbaden, 2010.

³² Les auteurs se réfèrent au terme de « Bildung ». Nous verrons au cours de ce travail que ce mot est difficile à traduire et qu'il recouvre des réalités toutes différentes en France et en Allemagne. Hüther Jürgen et Schorb Bernd, « Medienpädagogik », in Hüther Jürgen, Schorb Bernd et Brehm-Klotz Christiane (eds.), *Grundbegriffe Medienpädagogik*, München, KoPäd-Verl., 1997, p. 243.

³³ Il est important de noter que le cinéma est considéré comme un média en Allemagne, et qu'il fait ainsi l'objet d'études de la *Kommunikations- und Medienwissenschaft*, alors qu'en France le cinéma est considéré comme un art et qu'il dépend ainsi bien souvent des facultés d'arts et d'études culturelles. Cette situation se reflète aussi dans les méthodes employées dans les deux pays, comme nous le montrons dans le chapitre 7.

³⁴ Hüther, 1997, *op. cit.*, p. 244.

³⁵ Le terme « *Medienpädagoge* » pourrait être traduit par « pédagogues des médias ». In Hüther, 1997, *op. cit.*, p. 245–246.

³⁶ Hüther, 1997, *op. cit.*, p. 246–249.

³⁷ Voir Ministère de l'Éducation Nationale et CLEMI, « Qui sommes-nous ? Le projet du CLEMI », <http://clemi.org/fr/qui-sommes-nous/> (21 avril 2015) et aussi Ministère de l'Éducation Nationale, *Médias & information, on apprend !*, Paris, CNDP; CLEMI, 2013.

distanciation et la prise de conscience des fonctionnements, des contenus des médias ainsi que leur mise en perspective ; cette définition est largement acceptée internationalement. Dans ce cas néanmoins, il convient de distinguer des supports de cours, qui selon l'auteur ont une autre fonction, à savoir celle de servir à l'apprentissage ; or ceci n'est pas la finalité originale des médias en général³⁸.

L'*Erziehungswissenschaft* relève, en Allemagne, uniquement de l'étude des enseignements destinés aux prochains professeurs de l'élémentaire et du secondaire – les enseignants du primaire en Allemagne étant formés au titre d'éducateurs. C'est qu'il existe deux conceptions différentes de l'étude des médias en regard de leur impact éducatif en France et en Allemagne. Ces différences ontologiques entre les disciplines ont occupé une partie de nos recherches dans la mesure où celles-ci induisirent nombre de questionnements quant à l'objet et la méthode à employer pour développer notre propre méthode et champ de recherche, d'autant que, on l'a vu plus haut, nous dépendions par ailleurs de deux disciplines distinctes. Or les Sciences de l'Éducation à la française s'intéressent non seulement aux contenus des enseignements, mais aussi aux conditions d'enseignements, aux rapports prof/élèves, aux inégalités à l'école... et aussi dans les Universités³⁹. Ces Sciences de l'Éducation proposent aussi une réflexion sur le rôle de l'éducateur ainsi que sur celui de cette discipline dans la politique en général⁴⁰.

En vérité, cette confusion des disciplines et des objets est en grande partie due à la traduction du terme « éducation » en allemand, à la fois « *Bildung* »⁴¹ mais aussi « *Erziehung* », le premier renvoyant à la formation en général, aussi bien professionnelle que des esprits⁴², alors que le second renvoie plutôt au fait d'instruire ; la traduction reste inexacte. En revanche, ces éléments d'étude se retrouvent en Allemagne le plus souvent dans la « *Bildungssoziologie* », que l'on peut traduire par « sociologie de l'éducation ». En Allemagne, la *Bildung* reste longtemps une sous-rubrique de la sociologie. Même avant les années soixante, de nombreux travaux traitent de ce sujet ; la « *Soziologie der Erziehung* » n'existe pas seule avant 1950. Or la *Bildungssoziologie* doit être différenciée de la

³⁸ Gonnet, 1999, *op. cit.*, p. 14–17.

³⁹ Plaisance Éric et Vergnaud Gérard, *Les sciences de l'éducation*, Paris, La Découverte (coll. « Collection Repères »), 2005.

⁴⁰ Mialaret Gaston, *Les sciences de l'éducation*, Paris, Presses Universitaires de France (coll. « Que sais-je? »), 2005.

⁴¹ Le terme de *Bildung* renvoie à la fois à la culture générale et à la formation des esprits, voire à la formation professionnelle. Voir aussi Chapitre 5, partie 2.B.

⁴² C'est pourquoi l'on est « *ausgebildet* » en allemand lorsque l'on a beaucoup de connaissances mais aussi lorsque l'on a fini sa formation ; on ne sera en revanche jamais « *erzogen* ».

« *Erziehungssoziologie* », même si les deux sont souvent traitées ensemble ; l'*Erziehungssoziologie* inclue aussi l'étude des liens familiaux et l'étude des interactions à l'école, entre élèves ou entre élèves et enseignants, de même que l'étude de l'encadrement avant l'école (« *vorschulische Betreuung* »)⁴³. Néanmoins, la *Bildungssoziologie* diffère de la *Bildungsforschung* dans la mesure où l'étude des systèmes d'éducation relève uniquement de l'*Erziehungswissenschaft* et ne s'intéresse pas à l'étude de la pédagogie des sciences humaines ni à la « *Bildungsforschung* ». D'ailleurs, il n'y a longtemps pas eu de guide général de *Bildungssoziologie* dans la littérature germanophone ; depuis les années 2000, il existe enfin plusieurs manuels d'étude. Selon Kopp, la situation est bien meilleure dans l'espace anglophone, mais le problème est ici linguistique : en anglais comme en français, *Bildung* et *Erziehung* sont tous les deux traduits par « education ». La caractéristique principale de la *Bildungssoziologie* consiste à s'interroger sur les origines sociologiques des inégalités ainsi que sur l'étonnante persistance de ces dites inégalités au delà des générations et des histoires individuelles et collectives. La *Bildungssoziologie* se concentre sur le côté pratique, empirique des questionnements⁴⁴. Par exemple, alors que cela est pris en compte depuis des décennies aux USA, en Allemagne l'étude des origines ethniques dans le contexte du système éducatif n'est que très récente, en particulier de part l'impact des études PISA⁴⁵. Enfin, il convient de distinguer entre les Sciences de l'éducation, l'*Erziehungswissenschaft* et la pédagogie ; en effet cette dernière s'intéresse à l'impact éducatif de tel ou tel support, qu'il s'agisse de supports de cours ou de support médiatique, alors que les deux premières jouent un rôle politique au titre de discipline universitaire, le lien entre les Sciences de l'Education et l'appareil étatique étant un élément d'étude important visible par exemple aux réflexions des anciens enseignants de la RDA, dont l'endoctrinement fut souvent mis en cause au début des années 1990⁴⁶. Enfin, il existe aussi le terme de *Medienerziehung* qui consiste en l'étude de l'utilisation pédagogique des

⁴³ Ce qui correspondrait en français à la maternelle et à l'école élémentaire, mais qui ne compte pas de les années d'école en Allemagne. C'est pourquoi les enseignants, comme nous l'évoquions plus haut, ne relèvent pas de la formation universitaire mais professionnelle, et qu'ils sont ainsi éducateurs (« *Kindererzieher* ») alors qu'ils sont formés en France à l'Université. Il est impensable pour un Français de s'imaginer qu'avant l'entrée à l'école, qui est fêtée avec toute la famille et les amis (nous avions nous-mêmes été invités à une « *Einschulungsfeier* » en 2014), et qui n'intervient pas avant la sixième année révolue, les jeunes Allemands ne savent ni lire, ni écrire, alors que l'alphabet est en général déjà connu des petits Français.

⁴⁴ Kopp s'intéresse ainsi à l'historique du développement du système éducatif qui expliquerait le système dual d'enseignement et d'apprentissage allemand, et la répartition très tôt dans trois systèmes éducatifs distincts. In Kopp Johannes, *Bildungssoziologie. Eine Einführung anhand empirischer Studien*, Wiesbaden, Westdeutscher Verl. (coll. « *Lehrbuch* »), 2009, p. 12–17.

⁴⁵ Kopp, 2009, *op. cit.*, p. 20–21.

⁴⁶ 10 % des enseignements des sciences pédagogiques de la RDA consistant en « *marxistisch-leninistische Grundausbildung* ». In Cloer Ernst et Wernstedt Rolf, *Pädagogik in der DDR. Eröffnung einer notwendigen Bilanzierung*, Weinheim, Deutscher Studien Verlag, 1994, p. 23.

médias, soit selon le point de vue de la transmission des connaissances à l'aide des dits médias, soit par l'utilisation des médias à des fins pédagogiques. Cependant, cette notion reste plus discutée⁴⁷.

3) Etudes médiatiques et *Medienwissenschaft*

Ce que l'on appelle *Mediensoziologie*, la sociologie des médias, implique l'étude des effets mutuels des médias sur la société et vice-versa. A priori, le public des médias n'est pas connu⁴⁸. Le développement de la *Mediensoziologie* a eu lieu suite à l'évolution des connaissances aux Etats-Unis concernant la société de médias de masse, entre autres le reproche fréquemment adressé aux *mass media* de manipuler et d'œuvrer essentiellement à la vente d'espaces publicitaires, laissant s'interroger sur l'interdépendance des dits médias et des espaces publicitaires⁴⁹. La *Mediensoziologie* peut aussi être vue comme une théorie du comportement ou une théorie de l'interaction, c'est-à-dire comme une réponse des exposés aux médias dans une approche très axée sur les théories des stimulus-réponses⁵⁰. Enfin, la dernière branche intéressante pour notre recherche que l'on rencontre en Allemagne est la *Medienforschung*, qui réalise beaucoup de recherche quantitative sur la réception des médias, par exemple en regard des effets supposés des programmes violents⁵¹.

Ces deux derniers concepts de *Mediensoziologie* et de *Medienforschung* sont ceux qui se rapprochent le plus des Sciences de l'Information et de la Communication, du moins du troisième pôle des SIC présenté par Dominique Wolton. Selon l'auteur, « [l]a recherche sur la communication est par nature une *recherche interdisciplinaire* »⁵² et fait appel à dix disciplines des SHS. Néanmoins, l'auteur met en garde contre certains risques inhérents à l'étude de la communication, car elle « est probablement une des activités humaines à partir desquelles l'homme a le moins de distance, puisqu'elle est directement constitutive de son

⁴⁷ Schorb Bernd, « Medienerziehung », in Hüther Jürgen, Schorb Bernd et Brehm-Klotz Christiane (eds.), *Grundbegriffe Medienpädagogik*, München, KoPäd-Verl., 1997, p. 215.

⁴⁸ Hillmann Karl-Heinz et Hartfiel Günter, *Wörterbuch der Soziologie*, Stuttgart, Kröner, 2007, p. 548.

⁴⁹ Holzer Horst et Mohn Erich, « Mediensoziologie », in Hüther Jürgen, Schorb Bernd et Brehm-Klotz Christiane (eds.), *Grundbegriffe Medienpädagogik*, München, KoPäd-Verl., 1997, p. 269-270.

⁵⁰ Holzer & Mohn, 1997, *ibid.*

⁵¹ Schorb Bernd, « Medienforschung », in Hüther Jürgen, Schorb Bernd et Brehm-Klotz Christiane (eds.), *Grundbegriffe Medienpädagogik*, München, KoPäd-Verl., 1997, p. 229.

⁵² Wolton Dominique, *Penser la communication*, [Paris], Flammarion (coll. « Champs »), 1997, p. 362. Voir aussi Fleury, Béatrice et Walter, Jacques, « L'histoire des sciences de l'information et de la communication », *Questions de Communication [en ligne]*, n° 12, 2007.

rapport au monde. »⁵³ Pour Wolton, les SIC se répartissent selon trois grands pôles de recherche. Le premier pôle relève des sciences cognitives et des neurosciences et a pour objet l'étude du fonctionnement de la communication sur le cerveau ainsi que celui des mécanismes pathologiques et de leurs effets. Ce premier pôle s'intéresse aussi à la formalisation des mécanismes normaux de la communication et collabore avec les sciences de l'ingénieur⁵⁴. Le deuxième pôle des SIC est celui des sciences cognitives et sciences physiques pour l'ingénieur, où les mathématiques et l'informatique dominent. Dans ce pôle-ci, la communication est à comprendre comme le dialogue hommes-machines. Les sciences du langage, la logique, la philosophie et la psychologie se retrouvent alors en interface avec les sciences pour l'ingénieur pour créer l'intelligence artificielle⁵⁵. Le troisième pôle des SIC est celui que nous évoquions ci-avant et qui concerne les SHS. Il étudie l'interaction entre les techniques de communication et le fonctionnement de la société, même si la rapidité de ces changements techniques et le manque de recul peuvent en empêcher une étude efficace. L'influence réelle des changements reste souvent mal évaluée, c'est-à-dire qu'elle est soit surestimée – on parle alors de « société de communication », soit minimisée – on n'y voit pas vraiment de changements réels. En outre, les études menées dans le cadre de ce pôle de recherche des SIC se heurtent à la difficulté due à l'immensité du champ de recherche, les technologies étant présentes dans tous les domaines de la société et le dialogue entre les disciplines concernées étant peu facile. La dernière difficulté rencontrée réside en ce que ces SHS ne sont pas des sciences exactes, donc par définition pas objectives et peu amènes au consensus ainsi que rarement prédictives. Enfin, Wolton note dans sa définition des SIC l'importance de l'image qui est prégnante partout, du film à l'image de synthèse, en passant par les rapports entre images et données textes et sons, ce qui oblige à un ajustement permanent du droit et de l'économie de la communication⁵⁶. Ici les SIC à la française se distinguent ontologiquement des KMW à l'allemande, qui, elles, ont vocation à être au moins aussi objectives que ce qu'on appelle en français des « sciences exactes »⁵⁷. En outre, les SIC se concentrent beaucoup plus sur

⁵³ Selon Wolton, les disciplines de SHS auxquelles les SIC font appel sont la philosophie, l'économie, le droit, les sciences politiques, l'histoire, l'anthropologie, la psycho-linguistique, la géographie, la sociologie et la linguistique. In Wolton, 1997, *op. cit.*, p. 385.

⁵⁴ Wolton, 1997, *op. cit.*, p. 363–364.

⁵⁵ Wolton, 1997, *op. cit.*, p. 365–367.

⁵⁶ Wolton, 1997, *op. cit.*, p. 368–370. Voir aussi Aumont Jacques, *L'image*, Paris, Nathan (coll. « Nathan cinéma »), 2000, qui, bien que livre de chevet de tout étudiant en cinéma, ne considère l'image que comme un processus mécanique, et n'en donne que peu ou prou de méthode d'analyse.

⁵⁷ Qui regroupent en général les mathématiques, la physique... qui sont considérées, en France, comme objectives par excellence. Voir par exemple Balibar Françoise, « Les mathématiques ou la liberté d'assigner la vérité », in , *Chemins de la liberté*, Paris, Ed. de Minuit (coll. « Critique »), 2010, p. 306–315.

le processus, le dispositif de diffusion des contenus, quand la KMW allemande développe une véritable discipline dédiée aux médias, qui est incluse dans le nom KMW (*Medienwissenschaft*⁵⁸). Ainsi, et même si nous revenons sur la question de la méthodologie dans le chapitre 7, nous pouvons noter ici le fait que les méthodes employées en *Medienwissenschaft* ont vocation à être objectives, et c'est pourquoi elles emploient des méthodes d'analyse à la fois quantitative, incluant des interviews et des statistiques, ainsi que des analyses de discours assistées par ordinateur, mais aussi des méthodes qualitatives, plus herméneutiques. Ces dernières s'inscrivent dans une démarche plus structuraliste voire formaliste ou socio-psychologique⁵⁹. Dans cette démarche s'inscrit aussi la « *Filmsemiotik* », qui se définit comme un « Erkenntnismittel, mit dessen Hilfe filmische Eindrücke in einen Prozeß der Bedeutungsfindung und des Verstehens überführt werden können. »⁶⁰ Ceci se rapproche plus des méthodes employées en France dans le cadre de l'analyse filmique⁶¹. En Allemagne aussi, la *Medienwissenschaft* emprunte aux SHS l'interprétation structurelle ou formelle, biographique, historique, ainsi que l'interprétation sociologique et psychologique⁶². Toutes les questions concernant l'image et la dimension éducative des médias, en particulier des télévisions, sont réunies dans le concept de « *Bildungsfernsehen* » qui est la tâche des chaînes publiques. Cette tâche est portée essentiellement par les Troisièmes programmes que nous allons étudier dans le cadre de cette recherche et qui vise des publics spécifiques en leur proposant parfois d'apprendre une langue, parfois des informations, sous forme de magazines ou de feuillets⁶³.

A la suite de ces réflexions concernant nos disciplines universitaires, nous pouvons dire que notre recherche s'interroge sur l'image de l'Union européenne dans les télévisions régionales situées aux frontières de la France et de l'Allemagne. Nous cherchons à répondre à la question concernant le potentiel éducatif des télévisions régionales quant à l'Union européenne, partant à priori de l'idée que les télévisions régionales concernées, *France 3*

⁵⁸ Voir par exemple Faulstich Werner, *Medienwissenschaft*, Paderborn, Fink (coll. « UTB basics »), 2004; 58 Saxer Ulrich, « Einleitung. Zur Theorie von Medien-Kulturkommunikation », in Saxer Ulrich (ed.), *Medien-Kulturkommunikation*, Opladen [u.a.], Westdt. Verl (coll. « Publizistik : Sonderheft »), 1998, p. 9–43.

⁵⁹ Faulstich Werner, *Einführung in die Medienwissenschaft. Probleme, Methoden, Domänen*, München, Fink (coll. « UTB »), 2002, p. 85–98.

⁶⁰ Kanzog Klaus, *Grundkurs Filmsemiotik*, München, Diskurs Film Verlag (coll. « Diskurs Film »), 2007, p. 18.

⁶¹ Voir par exemple, Vanoye Francis et Goliot-Lété Anne, *Précis d'analyse filmique*, Paris, Armand Colin (coll. « 128 »), 2005 ; Jullier Laurent, *Analyser un film. De l'émotion à l'interprétation*, [Paris], Flammarion (coll. « Champs Arts »), 2012. Nous revenons sur ces travaux dans le chapitre 7.

⁶² Faulstich, 2002, *op. cit.*, p. 92–93.

⁶³ Faulstich Werner, *Grundkurs Fernsehanalyse*, UTB (coll. « utb.de Bachelor-Bibliothek »), 2008, p. 100–105.

Nord-Pas-de-Calais et *France 3 Picardie*, ainsi que le *Mitteldeutscher Rundfunk*, située aux frontières de l'Etat dont elles dépendent, doivent bien proposer, si ce n'est de l'Union européenne, du moins de leurs voisins européens une image⁶⁴. Nous cherchons ainsi à répondre à la question concernant la qualité éducative des médias régionaux à l'Union européenne. Dans le cadre de notre recherche réalisée en cotutelle franco-allemande entre l'Université Paris-Descartes/Sorbonne Paris Cité et l'Université de Leipzig, nous avons ainsi fait appel à plusieurs des disciplines ci-avant présentées, en particulier la sociologie des médias et la *Medienwissenschaft*, dont notre Institut de recherche lipsien est chef de file⁶⁵. Nous avons par ailleurs fait appel aux analyses de l'espace public européen et tenté de résoudre notre *tertium comparationis* en employant trois méthodes, qui combinent une analyse de structure quantitative, celle-ci allant au-delà des langues et que nous avons jugée pour cette raison la plus à-même de combler les clivages inhérents aux disciplines placées dans une perspective culturelle nationale ou linguistique. Dans un deuxième temps, une analyse thématique plus herméneutique a permis de compléter cette première approche des 45 heures de télévision analysées. Des entretiens d'experts en France et en Allemagne nous ont permis de compléter notre recherche dont les résultats sont dévoilés ici.

⁶⁴ Voir Gatter Peter, « Das Regionale. Die Faszination der Nähe », in Blaes Ruth et Heussen Gregor A. (eds.), *ABC des Fernsehens*, Konstanz, UVK Medien (coll. « Reihe Praktischer Journalismus »), 1997, p. 124–126.

⁶⁵ Les Instituts sont subordonnés en Allemagne aux Facultés et correspondent plus ou moins aux UFR en France. Voir Stiehler Hans-Jörg, *20 Jahre Institut für Kommunikations- und Medienwissenschaft*, Leipzig, 2013.

Première partie : L'Europe : identité et espace public européens

Chapitre 1 : L'Union européenne

1) Qu'est-ce que l'UE ?

L'Union européenne comme sujet médiatique fait l'objet de notre recherche. Loin pour autant de souhaiter retracer l'histoire complète de la construction européenne⁶⁶, nous donnons plusieurs éléments d'analyse qui permettront d'appréhender la complexité de cette Union européenne. Ce premier chapitre a pour but de montrer les processus qui ont amené à la réalité de l'Union européenne, avant de s'intéresser à la question de l'identité européenne. Enfin, nous montrerons dans une troisième partie les réalités et les difficultés de la citoyenneté européenne, un modèle issu des Etats-nations qui ne peut être calqué directement sur le modèle européen. La question de la façon d'enseigner l'Europe et les liens de cet enseignement avec la citoyenneté sera mis en lumière dans la dernière sous-partie de ce chapitre. Enfin, des éléments de comparaison franco-allemande nourriront notre réflexion tout au long de ce chapitre, afin de montrer les enjeux d'une telle construction, entité unique au monde et projet de paix.

A. Des origines à la construction de l'Union européenne

Le nom « Europe » apparaît dans plusieurs récits mythologiques : ce serait tantôt la fille du roi Agénor, unie à Zeus, dont l'union donnerait trois fils, entre autres Minos ; tantôt une océanide, une des 3000 filles d'Océan et de Thétis. Concernant le nom même, trois origines sont probables : la première, hébraïque, renverrait à trois termes mis ensemble : UR, qui signifie excellent, HOP espoir et E mariage légitime. La deuxième origine du mot « Europe » renvoie au nom grec « Europs », qualificatif masculin de Zeus, « qui voit

⁶⁶ De nombreux ouvrages, en France comme en Allemagne, relatent l'histoire de la construction européenne, comme par exemple Dèzert Bernard, *L'Europe. Géographie historique, sociopolitique et économique*, Paris, Nathan (coll. « Fac. Géographie »), 1998 ; Pfetsch Frank R. et Beichelt Timm, *Die Europäische Union. Geschichte, Institutionen, Prozesse*, München, Fink (coll. « UTB für Wissenschaft Uni-Taschenbücher »), 2001 ; Liedtke Rainer, *Geschichte Europas. Von 1815 bis zur Gegenwart*, Paderborn, Schöningh (coll. « Uni-Taschenbücher »), 2010. Hormis ce dernier ouvrage, qui aborde l'histoire européenne de manière transversale, il est intéressant de noter que ces nombreux ouvrages ont tendance à ne pas aborder la question européenne de manière transversale mais présentent un catalogue, où chaque chapitre analyse l'un des États de l'Union...

tout ». Pour finir, ce serait un terme phénicien UROPPA qui signifie « peau blanche »⁶⁷. Dans l'Antiquité, il est déjà question d'Europe, essentiellement comme une référence géographique. Pour Hérodote, par exemple, la terre est divisée en trois parties : l'Europe, l'Asie et la Libye⁶⁸.

L'« Europe », c'est d'abord un terme géographique qui renvoie à une représentation du monde. » En effet, si l'on prend la définition de « continent » comme un morceau de terre continue (ce à quoi l'étymologie du mot « continent » renvoie), l'Europe engloberait toute la Russie jusqu'à Vladivostok. Dans les faits, pourtant, l'appartenance à l'Europe relève d'une volonté politique des penseurs et géographes du XVII^e siècle. Ainsi le Tsar Pierre le Grand fait-il ancrer la définition de l'Europe jusqu'à l'Oural pour qu'une partie de son territoire soit en Russie ; dans les faits, néanmoins, l'Oural ne délimite pas deux régions ethnolinguistiques différentes. Au contraire, ce massif montagneux peu haut est facilement franchissable. Cette limite est pourtant communément admise par les Européens occidentaux, peut-être moins par les autres. Tellement ancrée dans les têtes que cette délimitation n'est point remise en cause dans les manuels scolaires. Suivant cette définition, moins du trentième du territoire turc se trouve en Europe. Et comment régler la question des frontières à l'Est, qui se pose dans le cadre de l'intégration européenne, sans délimitation orientale⁶⁹ ? Enfin, cette définition des frontières européennes allant de l'Atlantique à l'Arctique, de l'Oural à la Caspienne et se prolongeant par le Caucase, la Mer noire et la Méditerranée ne remet pas en cause la définition du XVII^e siècle voire la définition imposée par Charles De Gaulle au milieu du XX^e siècle. Pour Valentini, lorsque, de nos jours, l'on se réfère à l'Europe, on se réfère avant tout à l'Union européenne, puisque la plupart des États du continent sont sous juridiction de l'UE⁷⁰. Mais l'auteure qualifie cet amalgame d'« erreur », alors que, on le verra au cours de ce travail, la Commission européenne elle-même utilise « Europe » et « Union européenne » comme synonymes⁷¹.

⁶⁷ Hardouin Magali, « Enseigner l'Europe et l'Union européenne : Quels problèmes et quels enjeux pour l'enseignant de géographie ? », in Rouet Gilles et Chovancová Katarína (eds.), *Európa v škole. Enseigner l'Europe*, Nitra, Enigma, 2008, p. 35–36.

⁶⁸ Dans l'Antiquité, le philosophe Aristote oppose la Grèce à l'Europe, dont les habitants sont certes courageux, mais peu intelligents ! In Hardouin, 2008, *op. cit.*, p. 36.

⁶⁹ La question se pose entre autres choses car l'article 137 du Traité de Rome de 1957 stipule que tout État qui se trouve en Europe peut en devenir membre. Sans limites géographiques précises, il devient alors difficile de déterminer quel État s'y situe ! in Hardouin, 2008, *op. cit.*, p. 32–34.

⁷⁰ Si l'on se réfère à la définition géographique discutée précédemment, incluant la Russie et le Caucase ce sont en réalité 47 États que comptent l'Europe, dont seuls 28 sont, à ce jour, membres de l'Union européenne...

⁷¹ Valentini Chiara, « The promotion of European Identity », in Lehtonen Jaakko et Petkova Diana (eds.), *Cultural Identity in an Intercultural context*, Jyväskylä, Finland, Jyväskylä University Press, 2005, p. 196–213, p. 4.

En outre, au moins dix États situés sur le continent européen ne font pas partie de l'Union européenne. Cette situation souligne ainsi la complexité à définir l'Europe car, bien souvent, on prend en compte surtout des critères culturels et historiques.

Par ailleurs, très peu de dictionnaires de géographie s'attèlent à l'aporie de la définition de l'Europe, éludant la question, d'autant que la définition fluctue en fonction des époques et aussi des besoins politico-économiques. Pour le géographe Lacoste, le mot est d'origine probablement phénicienne, où EREB signifie le soir et serait opposé à ASU, le matin ou se lever⁷². Au Moyen-Âge, référence est faite aux « Européens » comme synonyme de chrétiens et opposés aux Arabes ; la zone qu'ils habitent est le territoire entier de Charlemagne. A partir de l'époque moderne, les références changent, les horizons s'ouvrent sur le monde et les Européens prennent conscience de leur originalité. Érasme, par exemple, voit dans les guerres successives contre les Turcs la lutte de l'Europe contre l'Asie.

Très tôt, dès l'époque moderne, des projets d'unification de l'Europe commencent à voir le jour⁷³. Au XV^e siècle déjà, Georges de Poděbrad, roi de Bohême, propose une alliance politique aux grands souverains d'Europe reposant sur un principe d'entraide et un budget commun. Au regard des guerres de religion qui déchirent l'Europe dès le XVI^e siècle et de la rivalité entre la France et l'Allemagne, de nombreux projets d'Europe unie sont avancés par plusieurs personnalités, comme par Aymeric Crucé, prêtre et professeur de mathématiques. Sully propose une union de l'Europe chrétienne pour lutter contre les Turcs. Pour Edgar Morin, l'Union européenne a ses racines dès les Lumières⁷⁴. Dès 1834 est fondé à Berne le mouvement « jeune Europe » par Giuseppe Mazini. Victor Hugo écrit déjà sur les « États Unis d'Europe »⁷⁵. L'Europe est ainsi présente depuis la Troisième République, en termes avant tout de revanche : il s'agit de reprendre l'Alsace-Lorraine, en tirant un bilan des forces des pays européens dans un contexte guerrier. C'est donc à partir de 1918 que le terme d'« Europe » renvoie à une représentation spatiale, entre autres de part la question du tracé des voies de communication⁷⁶. Après la Première Guerre mondiale, plusieurs projets sont mis en place, dont, en 1926, le rassemblement à Vienne de 2 000 personnes au Congrès Constitutif de l'Union européenne. C'est seulement après la

⁷² Hardouin, 2008, *op. cit.*, p. 34–35.

⁷³ Hardouin, 2008, *op. cit.*, p. 36.

⁷⁴ Morin Edgar, *Penser l'Europe*, Paris, Gallimard (coll. « Au vif du sujet »), 1987.

⁷⁵ Hardouin, 2008, *op. cit.*, p. 37–38.

⁷⁶ Hardouin, 2008, *ibid.*

Deuxième Guerre mondiale que de vrais progrès vers une unification sont faits. Dès 1946, Churchill propose de constituer les États-Unis d'Europe, ce qui aboutira à la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), effective en 1952⁷⁷.

B. La construction de l'Union européenne

Fruit de l'engagement après-guerre de quelques hommes, dont Winston Churchill, Robert Schuman, Konrad Adenauer et Alcide de Gasperi⁷⁸, l'Union européenne a vocation à intégrer de plus en plus d'États du continent⁷⁹. Pour Fontaine, l'Union s'est construite sur une volonté politique, poursuivie par une volonté économique⁸⁰. On attribue ainsi souvent à tort à Robert Schuman l'idée que, quitte à construire l'Europe, il aurait commencé par la culture. Nous revenons ci-après sur la question de l'identité et de la culture européennes, mais nous nous concentrons en premier lieu sur l'histoire de l'entité politique européenne. Nous notons que le terme de « construction européenne » est ancré dans la littérature et désigne la création et le processus de renforcement de l'Union européenne et de ses compétences et pouvoirs.

En 1951 a lieu la première étape de ce processus, avec la signature puis la mise en place de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), entre six pays, dès lors considérés comme fondateurs : la France, la RFA, la Belgique, le Luxembourg, les Pays-Bas et l'Italie. Réunir le contrôle de la production de charbon et d'acier, ingrédients nécessaires à la guerre, possédait au début des années 1950 une portée hautement symbolique. En 1957, la signature des Traités de Rome institue la Communauté économique européenne (CEE) et la Communauté européenne de l'énergie atomique

⁷⁷ Hardouin, 2008, *ibid.*

⁷⁸ Fontaine Pascal, *12 leçons sur l'Europe*, Luxembourg, Publications Office of the European Union, 2010, p. 5.

⁷⁹ Certains pays ont parfois des intérêts contradictoires à l'entrée de tel ou tel pays dans l'UE, comme l'Ukraine pour la Pologne, ou la Turquie pour l'Allemagne, ce à quoi s'oppose la Bulgarie, voisine, pour des raisons plutôt historiques. Et ce malgré les problèmes ontologiques posés par des limites géographiques qui restent floues, voir *supra*. Fontaine, 2010, *op. cit.*, p. 5, 14 et 17. De même, n'importe quel État peut-il adhérer s'il remplit les conditions démocratiques, économiques, et politiques in Fontaine, 2010, *op. cit.*, p. 14, qui sont les suivantes, dit *acquis communautaire* (terme passé aussi en anglais et dans les autres langues de l'Union) ou « critères de Copenhague » : « En 1993, face à la demande des ex-États communistes pour faire partie de l'Union, le Conseil européen a précisé trois critères à remplir pour adhérer à l'Union. Au moment de son adhésion, un pays doit disposer :

- d'institutions stables garantissant la démocratie, la primauté du droit, le respect des droits de l'homme et des minorités ainsi que leur protection;
- d'une économie de marché viable capable de faire face aux pressions commerciales et aux forces du marché à l'intérieur de l'Union;
- de la capacité à assumer les obligations découlant de l'adhésion, et notamment à souscrire aux objectifs de l'Union. Le pays doit aussi disposer d'une administration publique capable d'appliquer la législation européenne.» in Fontaine, 2010, *op. cit.*, p. 16.

⁸⁰ Fontaine, 2010, *op. cit.*, p. 7.

(Euratom). En 1973, les Communautés intègrent trois nouveaux membres et introduisent de nouvelles politiques communes. Dès 1975, le programme de développement régional FEDER est mis en place⁸¹. En 1979, le Parlement européen est élu pour la première fois au suffrage universel direct. Dès 1981, l'Union réalise son premier élargissement méditerranéen avec l'adhésion de la Grèce. En 1992, l'ouverture du marché intérieur est présentée comme la plus grande réussite de l'UE, « favorisant la hausse du niveau de vie »⁸². En 1993, le traité de Maastricht institue l'Union européenne et ajoute de nouvelles compétences à l'entité en matière de politique étrangère et de sécurité intérieure. Le Traité de Maastricht a ajouté aux Communautés européennes l'aspect coopération en matière de justice, de frontières, monétaires, créant ainsi l'Union européenne, renommant le projet l'« Union des nations européennes ». Enfin, en 2009, l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne complète l'architecture institutionnelle de l'Union⁸³. En 2013, la Croatie rejoint l'Union européenne pour en devenir le vingt-huitième membre.

Idee déjà ancrée dans des mouvements anciens, l'Union européenne a pour mission, en premier lieu, de préserver et de renforcer la paix entre ses États membres et d'associer l'ensemble des pays du continent européen à la construction européenne. Pour Gilles Rouet, l'Union européenne est qualifiée de « projet pacifique »⁸⁴ et a aussi pour mission d'assurer la sécurité de ses citoyens et de favoriser la solidarité économique et sociale en réduisant les disparités économiques. Première puissance économique au monde, le poids de l'UE dans les négociations de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) est primordial. Enfin, les enjeux de préservation de l'environnement tiennent un rôle de premier ordre en matière de solidarité économique et sociale⁸⁵. L'Union se voit comme un rempart à la mondialisation ayant pour objectif de préserver l'identité et la diversité des peuples européens face à celle-ci et de faire rayonner les valeurs auxquelles sont attachés les Européens⁸⁶. En outre, afin de réduire les différences avec les pays voisins de l'UE et

⁸¹ FEDER, Fonds européen de développement économique et régional. On voit que, très tôt, les institutions européennes s'intéressent au fait régional pour favoriser la cohésion du territoire. Voir aussi chapitre 2.

⁸² Fontaine, 2010, *op. cit.*, p. 38–39.

⁸³ Fontaine, 2010, *op. cit.*, p. 2.

⁸⁴ Rouet Gilles, « Citoyenneté(s) et identité(s) européenne(s) : 'la découverte ou l'ignorance' », in Rouet Gilles et Chovancová Katarína (eds.), *Európa v škole. Enseigner l'Europe*, Nitra, Enigma, 2008, p. 10.

⁸⁵ Fontaine, 2010, *op. cit.*, p. 9. Il convient de noter que l'ouvrage de Fontaine est publié et édité par la Direction X de la Communication ; ses informations sont donc peu amènes à la critique. Nous avons pourtant jugé nécessaire de nous pencher sur des documents officiels pour obtenir des données institutionnelles brutes. Voir aussi Maci Daniela, « East European Identity Versus West European Identity », *Annales Philosophici*, n° 3, 2011, p. 30–36 et *supra*.

⁸⁶ « Les droits de l'homme, la solidarité sociale, la liberté d'entreprendre, le partage équitable des fruits de la croissance, le droit à un environnement protégé, le respect des diversités culturelles, linguistiques et religieuses, l'harmonieuse synthèse entre la tradition et le progrès » sont cités au titre des valeurs européennes.

d'enrayer les trafics et le crime organisé, notamment l'immigration clandestine, l'UE a mis en place une Politique européenne de voisinage⁸⁷, ainsi qu'un « partenariat euro-méditerranéen » avec le Sud de la Méditerranée depuis 1995⁸⁸.

Pour finir, nous souhaiterions rappeler que le texte de Fontaine fournit des données justes au sujet de l'histoire de la construction européenne mais tend à n'être point objectif. Ainsi, la monnaie unique est-elle présentée comme un bouclier contre la crise financière et une grande monnaie de réserve au même titre que le dollar⁸⁹ ; l'ouvrage n'évoque en revanche pas l'augmentation avérée des coûts de la vie après le passage à la monnaie unique⁹⁰. Le processus de construction de l'Union européenne n'est pas sans poser de multiples questions et sans soulever des critiques, qui se retrouvent aussi, comme nous le verrons plus tard, dans le discours médiatique.

Jürgen Habermas, philosophe politique allemand héritier de l'École de Francfort, se place d'un point de vue constitutionnel dans le cadre de la construction européenne⁹¹. Selon lui, le problème de la construction de l'Union se pose au niveau même de la gouvernance de celle-ci. Pour Habermas, le Pacte européen répète les mêmes erreurs que celles de la gouvernance de l'union monétaire, car les décisions prises ne donnent pas lieu à des obligations légales ; au contraire, elles restent tout simplement sans effet ; ou bien alors cette gouvernance est franchement contraire aux principes démocratiques auxquels l'Union prétend se soumettre⁹². Ainsi le Traité de Maastricht prévoit-il une Union toujours plus importante des *peuples* de l'Europe alors que le contrat pour la mise en place d'une constitution européenne devrait se baser sur les citoyens et les citoyennes et aussi sur les

Promulguées dès 2000 depuis le Traité de Nice, elles sont depuis le Traité de Lisbonne contraignantes. Il est important de noter que l'auteur souligne que ces valeurs « rassemble[nt] les Européens quand ils se comparent au reste du monde. » Fontaine, 2010, *op. cit.*, p. 4. Voir aussi p. 9.

⁸⁷ À savoir avec l'Arménie, l'Azerbaïdjan, le Belarus, la Géorgie, la Moldavie et l'Ukraine, ainsi que l'Algérie, l'Autorité palestinienne, l'Égypte, Israël, la Jordanie, le Liban, la Libye, le Maroc, la Syrie et la Tunisie. Voir aussi Dolghi Dorin I., Rouet Gilles et Radics Zsolt, « Europe and the Neighbourhood », *Eurolimes - Journal of the Institute for Euroregional Studies "Jean Monnet" European Centre of Excellence*, n° 7, Spring 2009.

⁸⁸ Fontaine, 2010, *op. cit.*, p. 18–19. Voir aussi la conférence Réseau Euromed France, « Échanges, coopérations, politiques : l'Euromed de la connaissance. International Conférence », <http://www.euromed-france.org/spip.php?article579> (15 janvier 2014). Actes de la conférence en cours de publication.

⁸⁹ L'euro est ainsi décrit comme un « bouclier » à la crise de 2008. Voir Fontaine, 2010, *op. cit.*, p. 7 et 44–47.

⁹⁰ Lorsque l'euro est adopté en 2002, il n'est en vérité la monnaie que de douze des pays membres, le Royaume-Uni, le Danemark et la Suède exprimant des doutes à son encontre. Aujourd'hui certains pays utilisent l'euro tout en n'étant pas membres de l'UE, comme le Monténégro, le Kosovo et l'Andorre... Voir Valentini, 2005, *op. cit.*, p. 2.

⁹¹ Habermas Jürgen, *Ach, Europa*, Frankfurt, Suhrkamp Verlag (coll. « Kleine politische Schriften »), 2008, p. 39-40.

⁹² Habermas, 2011, *op. cit.*, p. 41.

États européens⁹³. Dans l'idéal, il faudrait que chaque citoyen de l'UE prenne la parole ou ses décisions à la fois en tant que citoyen de l'UE et en tant que citoyen d'un État membre⁹⁴. Pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, une association voire une éventuelle fédération démocratique d'États de droit est envisageable, alors que cette situation fut jusqu'alors la résultante de guerres, de conquêtes ou de colonisation. Le phénomène de judiciarisation sonne le glas de la fin de la domination féodale et de la domestication de la violence entre les États ; une pacification de ceux-ci amène dès lors à une construction supra-étatique enfin possible. Habermas identifie alors deux innovations réalisées par la construction européenne, à savoir le fait que les États-membres se retrouvent subordonnés au droit de l'Union, entraînant ainsi la division de la souveraineté entre les sujets constitutionnels citoyens et les peuples des États⁹⁵. Entre le modèle européen et les autres États fédérés existants, des différences ontologiques émergent alors : la souveraineté du peuple exclut la possibilité pour les institutions européennes de changer ses compétences seules, alors que dans le système fédéral américain, il impose qu'une majorité qualifiée suffise à mettre en place de nouvelles lois ; au niveau européen, l'unanimité des États-membres est une condition *sine qua non*⁹⁶. Enfin, les citoyens ne se soumettent pas au bien commun démocratique parce l'État a le pouvoir d'exercer des sanctions, mais bien parce qu'ils acceptent les lois fondées sur le droit et leur décision démocratique. C'est ce que l'auteur appelle la « civilisation de la violence » (« *Zivilisierung der Gewalt* ») dans la mesure où l'exécutif doit s'en tenir à la Constitution et à la Loi⁹⁷. Dans le contexte de l'Union européenne, les habitants se partagent la violence constitutionnelle avec cette association d'États auxquels ils en ont mandaté une partie⁹⁸. Alors qu'à l'époque, des citoyens révolutionnaires faisaient tomber des anciens régimes, aujourd'hui ce sont des États, donc des acteurs collectifs, qui se réunissent pour se mettre d'accord sur une coopération⁹⁹. Par ailleurs, le Conseil européen est une institution dirigeante, mais qui n'a pas le pouvoir d'émettre des Lois ni n'a de prérogatives sur la Commission. Un paradoxe inhérent résulte de ce pouvoir concentré par le Conseil européen et de son incapacité à

⁹³ Habermas, 2011, *op. cit.*, p. 66.

⁹⁴ Habermas, 2011, *op. cit.*, p. 69.

⁹⁵ Habermas, 2011, *op. cit.*, p. 83.

⁹⁶ Habermas, 2011, *op. cit.*, p. 70–71.

⁹⁷ Habermas, 2011, *op. cit.*, p. 57.

⁹⁸ Habermas, 2011, *op. cit.*, p. 46–47.

⁹⁹ Habermas, 2011, *op. cit.*, p. 63

appliquer des Lois¹⁰⁰. Nous verrons plus loin que cette situation entraîne un sentiment d'illégitimité, qui se reflète dans les médias en général.

Pour Habermas, l'Union européenne ne pourra se stabiliser sur le long terme qu'en réalisant une judiciarisation démocratique, laissant de côté les pressions et impératifs économiques pour consolider ses politiques conséquentes¹⁰¹. Ainsi la pérennité de la construction européenne passe-t-elle par le cosmopolitisme¹⁰². Pour Rumford, l'UE serait le seul modèle contemporain de cosmopolitisme, même si les valeurs et l'efficacité de celui-ci en matière de sciences politiques est discutable. Ceci est visible dans la tendance de l'UE à exporter des valeurs universelles, même si aucun politicien ni universitaire de l'UE ne nomme ce fait ainsi¹⁰³. En même temps, le cosmopolitisme ne relève pas de l'auto-identité de l'UE ; autrement dit, plus les scientifiques en parlent, et plus l'UE évite de mentionner cette dimension dans sa description et son travail. En parallèle, la Commission appelle à un « modèle de société européenne » et essaye de donner corps à cette citoyenneté européenne¹⁰⁴. L'entrée du concept de cosmopolitisme dans la pensée et les études européennes est visible dans l'analyse qui est faite de l'eupéanisation des sociétés : le cosmopolitisme implique en effet de nouvelles relations, à soi, à la société, au monde et donc « becoming European is also about being open to the world »¹⁰⁵. Enfin, Fernand Braudel aurait été partisan de l'émergence, un jour, d'un État européen. L'historien voit dans sa *Grammaire des civilisations* la continuation d'un processus déjà entamé depuis longtemps¹⁰⁶.

¹⁰⁰ Habermas, 2011, *op. cit.*, p. 74.

¹⁰¹ « Die Europäische Union wird sich langfristig nur stabilisieren können, wenn sie die unter dem Zwang ökonomischer Imperative fälligen Schritte zu einer Koordinierung der relevanten Politiken [...] auf dem Weg einer hinreichenden demokratischen Verrechtlichung vollzieht. » in Habermas, 2011, *op. cit.*, p. 55.

¹⁰² « Die internationale Gemeinschaft der Staaten muss sich zu einer *kosmopolitischen* der Staaten und der Weltbürger fortentwickeln. » in Habermas, 2011, *op. cit.*, p. 10. Voir aussi Schlesinger Philip, « A Cosmopolitan Temptation », *European Journal of Communication*, n° 22/4, 2007, p. 413–426.

¹⁰³ Rumford Chris, « Cosmopolitanism and Europe. Towards a new EU studies agenda? », *Innovation*, 2005, p. 1–2.

¹⁰⁴ Rumford, 2005, *op. cit.*, p. 5.

¹⁰⁵ Rumford, 2005, *op. cit.*, p. 2.

¹⁰⁶ Magnette Paul, « How can one be European? Reflections on the Pillars of European Civic Identity », *European Law Journal*, 2007, p. 665.

2) L'identité européenne

A. L'identité, entre sociologie et politique

D'après l'*Oxford English Dictionary*, le mot « identité » est issu du latin *identitas*, *idem*, signifiant « le même ». Dans un premier sème, l'identité renvoie ainsi à l'absolue similitude ou ressemblance (« *sameness* »), et dans un deuxième, il suppose une continuité dans le temps¹⁰⁷. Dans la définition moderne de l'identité, le *cogito* de Descartes joue un rôle prépondérant, parce qu'il met au centre des réflexions le « je ». Descartes pave ainsi le terrain aux penseurs tels que Fichte, Freud ou Bakhtine. Augustin suit cette voie lorsqu'il rejoint, dans ses confessions, les réflexions judéo-chrétiennes sur le moi¹⁰⁸. Les sociologues développent par la suite l'idée de plusieurs identités combinées¹⁰⁹ mais, comme le souligne Calhoun, cette identité politique (« *Identity Politics* ») ou plutôt la création de l'identité, collective ou individuelle, par une volonté politique, pose un certain nombre de problèmes, qui vont de pair avec l'idée de reconnaissance. Ainsi, « The issue of resistance to imposed or fixed identities has encouraged in many quarters a shift from identity politics to a politics of difference. »¹¹⁰ Pour Abrudan, on a souvent une vision simpliste de l'identité, divisée entre une identité « publique », que les autres ont de nous, et une identité « privée », qui nous concerne intimement¹¹¹. Ce que confirme Calhoun pour lequel le processus de construction de l'identité est considéré comme allant de soi, omettant le fait que nous sommes constitués d'identités complexes et multiples, parfois même résistantes¹¹². Enfin, l'idée de « changement de perspective développée par George Herbert Mead implique que l'identité se forme par le changement de perspective, dans le cadre duquel la capacité à se mettre à la place de l'autre au cours de son propre développement entraîne chez le sujet des capacités cognitives. La prise de rôle décrite par Mead comme « me » permet de développer la capacité à penser sur soi comme une personne, comme un « I » ». L'identité est donc le

¹⁰⁷ Abrudan Cristina, « Identity and the European union », *Annals of the University of Oradea, Economic Science Series*, n° 27/1, 2008, p. 550.

¹⁰⁸ Calhoun Craig J. (ed.), *Social theory and the politics of identity*, Oxford, UK, Cambridge, MA., Blackwell Publishers, 1994, p. 10.

¹⁰⁹ « At their best, social constructionist arguments also challenge "essentialist" notions that individual persons can have singular, integral, altogether harmonious and unproblematic identities. And by the same token subtle constructionist arguments challenge accounts of collective identities as based on some "essence" or set of core features shared by all members of the collectivity and no others. » Calhoun, 1994, *op. cit.*, p. 13.

¹¹⁰ Calhoun, 1994, *op. cit.*, p. 20–21.

¹¹¹ Abrudan, 2008, *op. cit.*, p. 552.

¹¹² Calhoun, 1994, *op. cit.*, p. 24.

résultat d'un processus cognitif complexe, qui contient deux aspects de la communication sociale ; cette capacité d'interaction sociale se définit par les processus de prise de rôles et la réflexion qui s'ensuit. Cette définition est enrichie par Erikson, de par son analyse des situations de crise. Erikson montre que l'image de soi est corrigée et remise en cause par les expériences souvent paradoxales faites en contact avec l'extérieur. Enfin, l'« Ich-Identität » est définie par Goffman comme la balance entre identité personnelle et identité sociale, ce qui amène à un compromis entre ses propres représentation et hiérarchie de valeurs et les obligations et le rôle de l'environnement social. La description fonctionnaliste des rôles sociaux contient plusieurs aspects qu'il faut prendre en compte dans le cadre de la définition de l'« Ich-Identität » : le conflit entre besoins individuels et paramètres sociaux. Ainsi les rôles sont-ils non seulement intégrés mais aussi réfléchis ; ils sont au minimum polysémiques et dépendent de la situation d'interaction, tout en nécessitant interprétation¹¹³. Pour Zygmunt Bauman enfin, la formation de l'identité relève à la fois de la volonté et de la motivation personnelle et de la société ; ces processus à la fois personnel et sociétal sont réunis dans l'« individualisation » qui « consiste à faire passer l'identité humaine de l'état de donnée à celui de tâche – en donnant aux acteurs la responsabilité d'accomplir cette tâche et d'en revendiquer les conséquences »¹¹⁴. Pour l'auteur, cette situation qui consiste à faire en sorte de devenir ce que l'on est est une caractéristique propre à l'époque moderne¹¹⁵. Alors qu'auparant, la recherche de l'identité consistait à s'affirmer dans une identité toute tracée, aujourd'hui la recherche de l'identité revient à chercher des réponses à la question de savoir : « que faire de mon identité ? » Bauman affirme en effet que la finalité du processus de construction identitaire s'affirme difficilement dans une société qui a fait de la production de biens superflus sa spécialité¹¹⁶.

En sociologie et en sciences politiques, la notion d'identité est capturée par des individus se catégorisant eux-mêmes comme membres de tel ou tel groupe : une nation, une classe sociale, une sous-culture (« *subculture* »), une ethnicité, un genre, un emploi¹¹⁷. L'identité individuelle est forcément liée à l'identité collective ; on ne peut se définir de l'une sans se définir de l'autre¹¹⁸. Une certaine représentation moderne de l'identité la voit comme le

¹¹³ Gerstenmaier Jochen et Hamburger Franz, *Erziehungssoziologie*, Wiesbaden, Westdeutscher Verlag (coll. « Studienreihe Gesellschaft »), 1978, p. 129–134.

¹¹⁴ Bauman Zygmunt, « Identité et mondialisation », *Lignes*, n° 6/3, 2001, p.10.

¹¹⁵ Bauman, 2001, *op. cit.*, p. 12.

¹¹⁶ Bauman, 2001, *op. cit.*, p. 20-22.

¹¹⁷ Valentini, 2005, *op. cit.*, p. 4.

¹¹⁸ Calhoun, 1994, *op. cit.*, p. 28.

résultat d'un processus issu de facteurs à la fois psychologiques et sociaux¹¹⁹. Pour Dominique Wolton, l'identité change de sens et de portée politique au cours des siècles. Lorsque l'idée d'identité émerge, on parle avant tout d'identité collective, liée à l'affirmation de l'identité des peuples, entraînant des guerres au nom de celle-ci. Pour Wolton, la naissance du fascisme est un mélange de projet identitaire couplé à du politique. Selon l'auteur, l'identité est sujet à paradoxe dans les identités occidentales : elle relève à la fois de la division entre identité collective et personnelle, la personnelle étant synonyme de libération, car elle est liée à la liberté d'expression, vue comme un équivalent de la liberté de soi. Ainsi, « l'identité est l'un des symboles les plus forts de la lutte pour l'émancipation individuelle » et revendiquer l'identité collective nationale est bien souvent suspect¹²⁰. C'est pourquoi elle doit être toujours approchée de manière réflexive¹²¹. Enfin, l'on se doit de rester critique face à l'invocation de l'« essence » ou de l'« identité », car l'usage du terme, en sociologie comme en sciences politiques, n'est jamais complètement dépourvu de visée politique¹²².

Se basant sur les écrits de Giesen et Eisenstadt, Arnaud Mercier présente trois idéaux-types d'identité collective. Le premier, « primordialiste », consiste à « souligner la « naturalité » d'une communauté territoriale et délimite une différence irréductible entre le « Nous » et le « Ils » ». Ce type de communauté insiste très fortement sur la naissance et a tendance à contraindre ses membres quant à leurs contacts avec l'extérieur, insistant sur le caractère « ethnique » du groupe, et voyant les étrangers comme une « menace ». Le deuxième type d'identité collective est dit « culturaliste ». Il repose sur l'« idée de supériorité d'une communauté territorialement définie et vécue comme homogène ». Les *out-groups* sont considérés comme inférieurs, et doivent faire l'effort de s'adapter malgré l'ouverture des frontières. La pensée universaliste qui existe dans ce type de communauté amène ses membres à adopter une attitude missionnaire. Le troisième type d'identité collective, dit « universaliste », repose sur « la connaissance implicite des us et coutumes qui régissent la vie quotidienne et qui sont codifiés dans des textes de loi ». Les *out-groups* mentionnés ci-avant sont alors perçus comme de « nouveaux membres potentiels, égaux et compétents » ; la question géographique reste référentielle, sans rôle déterminant ; la cohérence de la

¹¹⁹ Abrudan, 2008, *op. cit.*, p. 551.

¹²⁰ Wolton, 1997, *op. cit.*, p. 313.

¹²¹ « This calls on theory to take culture seriously and to approach it reflexively, not objectivistically. » in Calhoun, 1994, *op. cit.*, p. 4.

¹²² Calhoun, 1994, *op. cit.*, p. 19–20.

communauté repose sur le respect des lois et des procédures¹²³. Pour Arnaud Mercier, l'identité collective est « fondée sur des éléments culturels partagés » « grâce à des codes cognitifs » qui favorisent une certaine homogénéité du groupe. En outre, la construction de l'identité collective repose de manière décisive sur des frontières construites, qui impliquent à la fois des catégorisations d'*in-group* et d'*out-group*¹²⁴. Alors, l'« identité, c'est la différence »¹²⁵. Pour Grzegorz Pożarlik, la construction identitaire est forcément exclusive, puisqu'il faut un « nous » qui s'oppose au « je »¹²⁶. D'ailleurs, toute identification impose une catégorisation¹²⁷. Enfin, on peut noter qu'une identité collective est une « construction symbolique fragile qui a besoin d'être régulièrement réactivée »¹²⁸. La langue, et avant toutes choses la langue maternelle, reste un « trait essentiel de l'identité culturelle », voire « un facteur d'unification ou un lien primordial »¹²⁹. Pour finir, il est intéressant de noter que, dès lors qu'il aborde la question de l'identité, Dominique Wolton se retrouve à s'interroger sur l'Europe et l'identité européenne¹³⁰, à croire que l'un ne va point sans l'autre.

a) L'identité européenne, entre division et génération Erasmus

i. Des divisions au sein de l'Europe ou « Can a unity be given to this diversity? »¹³¹

L'information n'est point un frein à l'Europe mais au contraire un moyen de « préserver le désir d'Europe. »¹³² et d'ailleurs, « [L]es identités collectives ne sont pas un obstacle à l'Europe, elles en sont la condition. »¹³³ Dans le contexte européen comme dans la thèse générale avancée par Wolton : plus il y a de communication, plus il faut d'identité, celle-ci

¹²³ Mercier, Arnaud, « Sur quels critères peut reposer une identité collective européenne ? », in Dacheux Éric (ed.), *L'Europe qui se construit, réflexions sur l'espace public européen*, Saint-Etienne, Publications de l'université de Saint-Etienne (coll. « Europe »), 2004, p. 119-120.

¹²⁴ Mercier, *op. cit.*, p. 118-119.

¹²⁵ Dacheux Éric, *Les stratégies de communication persuasive dans l'Union européenne*, Paris, l'Harmattan (coll. « Logiques sociales »), 1994, p. 253.

¹²⁶ Pożarlik Grzegorz, « La citoyenneté européenne, nouvelle construction sociale. Implications pour le développement d'une identité collective dans l'Europe contemporaine », in Rouet Gilles (ed.), *Citoyennetés et nationalités en Europe. Articulations et pratiques*, Paris, l'Harmattan (coll. « Local & global »), 2011, p. 125.

¹²⁷ Pożarlik, 2011, *op. cit.*, p. 126.

¹²⁸ Mercier, *op. cit.*, p. 121-122.

¹²⁹ Heinderyckx François, *L'Europe des médias*, Bruxelles, [Paris], Éd. de l'Université de Bruxelles, Institut de sociologie; [diff. Vigot] (coll. « Communication/Institut de sociologie »), 1998, p. 4.

¹³⁰ Wolton, 1997, *op. cit.*, p. 312-326.

¹³¹ Maci, 2011, *op. cit.*, p. 30. Gorzelak Grzegorz et Jalowiecki Bohdan, « European Boundaries: Unity or Division of the Continent? », *Regional Studies*, 2002.

¹³² Wolton, 1997, *op. cit.*, p. 316-317.

¹³³ Wolton, 1997, *op. cit.*, p. 314.

étant une barrière à la standardisation, une résistance au communisme. En outre, « le nationalisme n'est pas l'obstacle à l'Europe, il le *deviendra* si l'on refuse de prendre en compte le poids et la légitimité de l'identité nationale ou communautaire au sein de ce nouvel ensemble »¹³⁴. Pour Valentini, le futur de l'identité européenne est une forme d'identité au-delà de l'État-nation, une société multiethnique qui se reflète dans une démocratie post-nationale¹³⁵. Selon l'auteure, la promotion d'une identité européenne est liée à l'identité nationale, impliquant que les Européens doivent développer une identité européenne pour adopter les valeurs et les idées de la construction et de la démocratie européennes¹³⁶, et dont la promotion doit passer par la communication persuasive¹³⁷. L'auteure insiste sur la fonction de reconnaissance de l'identité européenne qui est « a specific type of existing », c'est-à-dire qui relève de la reconnaissance par une personne d'un certain sentiment d'appartenance à la même entité, l'UE, reconnaissance à la fois objective et subjective. Enfin, elle passe par une nécessaire reconnaissance par les autres¹³⁸. Calhoun quant à lui évoque la définition politique de l'identité européenne évoquée par Manuel Castells, de paix, de démocratie, et de stabilité économique¹³⁹. Cette identité rejoint en tous points la présentation « officielle » de l'Union européenne évoquée dans la première sous-partie de ce chapitre. Seulement, le sentiment d'identité européenne n'est pas forcément lié à un territoire, forme de « justification naturelle d'un État » ; au contraire, l'identité européenne ne peut se baser sur la reconnaissance d'un territoire européen¹⁴⁰ mais est importante pour favoriser l'attachement des Européens à l'Europe¹⁴¹.

Au contraire, l'identité européenne serait difficile à mettre en place d'autant que cette entité, cette association d'États tout à fait originale est « unie dans la division ».¹⁴² Pour Valentini, par exemple, les dix États entrés en 2004 dans l'UE n'ont pas le même rapport à l'identité européenne, dans la mesure où ils ne remettraient aucunement en cause une

¹³⁴ Wolton, 1997, *op. cit.*, p. 315.

¹³⁵ Valentini, 2005, *op. cit.*, p. 5.

¹³⁶ L'auteure ne fait hélas pas de distinction entre la citoyenneté et la nationalité. Valentini, 2005, *op. cit.*, p. 3.

¹³⁷ Valentini, 2005, *op. cit.*, p. 1–2. Nous revenons dans le chapitre 2 sur l'utilisation de la communication persuasive dans le contexte européen, notamment au travers des écrits d'Éric Dacheux.

¹³⁸ « Promoting “unity of diversity” and respecting the “mosaic of cultures” are considered the basic dogma for the creation of a European identity. » Valentini, 2005, *op. cit.*, p. 4. On peut d'ailleurs se demander pourquoi, tout le long de cet article, l'auteure emploi-t-elle l'expression "unity in diversity" ? Le leitmotiv de l'UE est en vérité « United in diversity ». En outre, « the function of a European identity is specifically to increase the EU's reputation and to create a positive image. European identity [...] has emotional implications, which are directly connected to the political development of EU institutions and powers. » Valentini, 2005, *op. cit.*, p. 1 & 5.

¹³⁹ Valentini, 2005, *ibid.*.

¹⁴⁰ Valentini, 2005, *op. cit.*, p. 6.

¹⁴¹ Valentini, 2005, *op. cit.*, p. 12.

¹⁴² Nous discutons à la suite de cette partie les symboles de l'Europe, dont le slogan « Unie dans la diversité » a été adopté en 2000.

identité commune présente au fil des siècles¹⁴³. Pour le géographe Yves Lacoste évoqué plus haut, l'Europe est divisée entre Europe du Nord, foyer de la révolution industrielle et Europe méditerranéenne. Entre le XIX^e siècle et les deux guerres mondiales, l'idée d'Europe Centrale se développe, influencée par les géographes allemands. Après Yalta, l'Europe de l'Est est opposée à l'Europe de l'Ouest. Enfin, cette constellation est de nouveau modifiée après la fin de la guerre froide ; dès lors, les anciens pays dits de l'Est se définissent comme Europe Centrale et désignent alors la Russie comme l'Europe de l'Est¹⁴⁴. Pour Maci, cette division de l'Europe s'est toujours réalisée entre deux blocs : Rome et le catholicisme d'un côté, et Constantinople et l'Église orthodoxe de l'autre¹⁴⁵. Enfin, pour Valentini, les différences entre États du Nord de l'Europe et États du Sud et du Centre s'expliquent entre autres par les différentes religions : protestantisme strict pour les premiers, catholicisme (ou orthodoxie) pour les autres¹⁴⁶.

Entre division et construction européenne, on ne peut que s'interroger sur la pertinence d'une identité européenne qui semble ne pas encore être finalisée, voire soumise à des contraintes nationales, et pourquoi pas, régionales. L'identité des citoyens « européens », pour reprendre la terminologie de l'Union, semble être en devenir, et peut-être devrait-on la voir et surtout l'analyser dans le contexte de la citoyenneté européenne, instaurée, on l'a vu, depuis le Traité de Maastricht de 1992. Dans ce cadre, et de par les libertés nouvelles que cette citoyenneté procure aux ressortissants de l'UE, une « génération Erasmus » semble émerger.

ii. Génération Erasmus

En septembre 2014, la Commission européenne publiait un rapport qui met en lumière le fait que, depuis le lancement du programme Erasmus il y a plus de 25 ans, 1 million de bébés seraient nés grâce à Erasmus ; en effet, un ancien étudiant Erasmus sur quatre a rencontré son partenaire lors de son semestre ou année d'échange (27 %), dont un tiers sont de nationalités différentes, soit trois fois plus que ceux qui ne sont pas partis à l'étranger (13 %)¹⁴⁷. L'article du *Monde* rappelle que la nouvelle chef de la diplomatie européenne, Federica Mogherini, est elle-même une ancienne Erasmus, une ressortissante italienne

¹⁴³ Valentini, 2005, *op. cit.*, p. 10.

¹⁴⁴ Hardouin, 2008, *op. cit.*, p. 34–35.

¹⁴⁵ Maci, 2011, *op. cit.*, p. 31.

¹⁴⁶ Valentini, 2005, *op. cit.*, p. 10–11.

¹⁴⁷ France 24, « Un million de bébés européens grâce à Erasmus », <http://www.france24.com/fr/20140922-million-bebes-europeens-naissance-couples-erasmus-commission-europeenne/> (23 septembre 2014), p. 1–2.

ayant réalisé sa thèse en France¹⁴⁸. « [U]n nombre croissant de jeunes de moins de 25 ans s'identifie comme Allemand, Tchèque, ou Français ainsi qu'Européen. La liste des sages-femmes qui ont vu naître cette Euro génération est longue, Erasmus, Schengen et Easy Jet sont parmi les plus largement citées. [...] Se sentir Européen c'est aussi une ouverture d'esprit, de la curiosité, une capacité d'adaptation et une passion pour les autres cultures. »

¹⁴⁹ On peut noter ainsi une certaine revendication de moins en moins élitiste d'identité européenne de la part de toute une frange de la population¹⁵⁰, qui a par exemple abouti à plusieurs projets médiatiques, entre autres pour pallier l'espace public européen jugé manquant. Il est par exemple de notoriété commune que *Cafebabel.com*, le site internet d'information européenne, a été lancé à Strasbourg par des étudiants Erasmus. Nous revenons sur ce site dans les chapitres suivants¹⁵¹.

Au-delà de l'anecdote, cette situation et cette génération sont importantes pour notre recherche parce qu'elles font usage à la fois de l'identité et de la citoyenneté européennes, et ce avant tout dans un contexte d'éducation et de communication. Dans un préambule du Traité de Maastricht, il est ainsi intégré la dimension éducative par la création d'une Europe de la connaissance. Et en 2000, le Traité de Nice contient une partie destinée à accroître la mobilité des citoyens¹⁵². Comme le rappelle Gilles Rouet, « l'identité s'acquiert et se construit » et l'Europe de la citoyenneté européenne, « *qualité facultative* », ne peut être vécue qu'« *en conscience* », au-delà de la langue ou de l'état-civil. C'est bien plus un problème de « *reconnaissance* » en un projet de paix, entre la mémoire, l'histoire et l'avenir¹⁵³. « Personne ne naît « européen » et pourtant un sentiment de partage et d'identité commune existe, qu'il s'exprime par la revendication de racines, de destin commun dans un espace recomposé ou bien de projet. »¹⁵⁴ Il pourrait alors s'agir d'une « méta-citoyenneté », un « nouvel humanisme »¹⁵⁵. Seulement 10 % des étudiants ont bénéficié

¹⁴⁸ Le Monde, « Erasmus, un million de bébés et moins de chômage », *Le Monde.fr*, 23 septembre 2014.

¹⁴⁹ Pithan Lilian M., « De Erasmus à Easyjet : Comment je suis devenue Européenne », <http://www.cafebabel.fr/style-de-vie/article/de-erasmus-a-easy-jet-comment-je-suis-devenue-europeenne.html> (17 septembre 2014), p. 3.

¹⁵⁰ « Nous sommes peut-être des privilégiés au vue [SIC] de notre milieu social, de notre éducation et des opportunités qui nous ont été offertes. Pourtant, s'identifier comme Européen devient de moins en moins élitiste. C'est plus souvent un choix de vie géographique qu'une devise politique. Bien sûr, nous savons que nous devons notre nouvelle liberté à l'Union européenne, mais cela relève davantage d'un choix personnel. Ce n'est pas un secret, l'Europe a davantage besoin de passion que de politique. Moins de paperasserie, plus de biscuits. » in Pithan, *op. cit.*, p. 4.

¹⁵¹ Le deuxième chapitre de ce travail traitera de l'espace public européen et le troisième des médias européens.

¹⁵² Rouet, 2008, *op. cit.*, p. 17–19.

¹⁵³ Rouet, 2008, *op. cit.*, p. 28.

¹⁵⁴ Rouet, 2008, *op. cit.*, p. 28.

¹⁵⁵ Rouet, 2008, *op. cit.*, p. 29.

d'un séjour à l'étranger dans le cadre de leurs études, encore moins si l'on considère ceux qui font un programme d'étude complet à l'étranger.

b) Quelle identité pour l'Europe ?

Gilles Rouet trace le portrait de l'identité des Européens. 46 % des répondants se disent d'abord et uniquement de leur nationalité ; 41 % de leur nationalité et Européen ; 7 % Européen et de leur nationalité et 3 % seulement Européen. La tendance à se reconnaître comme uniquement de sa nationalité domine dans seize pays membres, allant de seulement 22 % chez les Luxembourgeois à 70 % des Britanniques, 60 % des Lituaniens et 59 % des Tchèques¹⁵⁶. Rouet rappelle la confusion (volontaire) entre les expressions « Union européenne » et « européen » qui perturbe les répondants – et les réponses : on pourrait en effet être fier d'être européen sans être fier d'être citoyen de l'UE¹⁵⁷. A la question « Qu'est-ce que représente l'Union européenne pour vous ? », le Royaume-Uni se place à l'opposé de la protection sociale et la démocratie, à l'inverse de la Bulgarie et de la Roumanie. Pour 45 % des sondés en moyenne, l'UE représente la liberté de circulation, moyenne qui varie entre 31 % pour le Royaume-Uni et 68 % pour la Suède. Seuls 23 % des répondants y voient une voix importante dans le monde, dont 10 % pour les Lettons et 37 % pour les Suédois ; enfin, seuls 13 % craignent d'y perdre leur identité culturelle. Les frontières ainsi que la bureaucratie sont un problème fort pour la France et la Finlande¹⁵⁸. À la question « Quelle « idée » de l'UE ? » les répondants ont-ils, les termes positifs dominant, mais l'adjectif « technocratique » arrive à un taux de 47 %, alors que « démocratique » obtient le meilleur score avec 68 %¹⁵⁹.

B. L'identité européenne, une identité à réinventer

Pour Valentini l'Europe serait née dans son opposition aux autres religions, entre autre l'Islam, ce qui ne nous semble pas être une bonne base pour construire une identité européenne¹⁶⁰. Il existerait une certaine forme d'identité européenne historique, comprise

¹⁵⁶ Rouet Gilles, « Citoyenneté de l'Union européenne et nationalités : vers de nouvelles articulations ? », in Rouet Gilles (ed.), *Citoyennetés et nationalités en Europe. Articulations et pratiques*, Paris, l'Harmattan (coll. « Local & global »), 2011, p. 102–103.

¹⁵⁷ Rouet, 2011, *op. cit.*, p. 105–106.

¹⁵⁸ Rouet, 2011, *op. cit.*, p. 107–108.

¹⁵⁹ Rouet, 2011, *op. cit.*, p. 109–110.

¹⁶⁰ Valentini, 2005, *op. cit.*, p. 7–8. Voir à ce sujet aussi Foret François, « Quels présupposés pour la démocratie européenne ? Regards croisés sur le rôle du religieux », *Politique européenne*, n° 19, 2006, p.

comme un mélange d'identités individuelles, mais qui ne repose pas sur les États¹⁶¹. La connexion à l'Europe est complexe et n'est pas nécessairement linéaire. Elle se fait plutôt en trois étapes, à commencer par la transformation de l'identité nationale du citoyen ; vient ensuite le changement dans les liens (horizontaux) des citoyens de diverses nationalités ; enfin, la création d'un pont (vertical) entre les citoyens et l'Europe semble être la base d'une identité européenne collective¹⁶². « Whereas group identity theories claim that there is an antagonism between identification with the nation and identification with Europe (identification being thought of as being by nature closed and exclusive), public opinion polls show on the contrary a strong compatibility. » Les Européens sont ainsi à la fois fiers d'être nationaux de tel État mais aussi fiers d'être Européens (à 9/10 pour 7/10)¹⁶³. Il existe donc bien une certaine forme d'identification à l'Europe, mais en même temps il convient de reconnaître que ceux qui s'y reconnaissent sont avant tout des citoyens actifs et éduqués¹⁶⁴. Habermas développe la théorie selon laquelle les Européens se sentent Européens quand ils sont confrontés à d'autres peuples. Ce fut certainement le cas durant les manifestations contre la guerre en Irak, mais pour autant, il ne faut pas oublier que le sentiment européen est souvent lié à un sentiment xénophobe, car l'importance de l'identification avec l'Union corrèle avec d'autant d'intolérance envers les non-Européens¹⁶⁵.

Parce que trop imprégnée des notions et d'histoire nationalistes, l'idée d'« identité » ne peut être appliquée à l'Europe sans redéfinition. Elle semble se trouver à l'étroit dans un contexte qui n'est plus le sien. Il devient nécessaire d'inventer un nouveau type d'« identité » adapté au caractère hybride et tout à fait nouveau du modèle de gouvernance de l'Europe, malgré le fait que les identités nationales restent fortement ancrées dans l'identité de chaque Européen. Comme le note Eric Dacheux, « une identité européenne qui ne peut s'appuyer ni sur des institutions politiques qui diffèrent d'un pays à l'autre ni sur

117–141 ; voir aussi Morano-Foadi Sonia, « EU Citizenship and Religious Liberty in an Enlarged Europe », *European Law Journal*, 2010, p. 417–438.

¹⁶¹ Valentini, 2005, *op. cit.*, p. 7. Voir aussi Matthijs Matthias et Kelemen Daniel R., « Europe Reborn. How to Save Europe from Irrelevance », *Foreign Affairs*, 2015. Miszlivetz Ferenc, « The future of Europe: or how to burst the bubbles around our heads? », *Open Democracy*, mars 2013.

¹⁶² Magnette Paul, « How can one be European? Reflections on the Pillars of European Civic Identity », *European Law Journal*, 2007, p. 668. Voir aussi Ivic Sanja et Lakicevic Dragan D., « European identity: Between modernity and postmodernity », *Innovation - The European Journal of Social Science Research*, n°24/4, 2011, p. 395–407; Pawel Karolewski Ireneusz, « European Identity Making and Identity Transfer », *Europe-Asia Studies*, n° 63/6, 2011, p. 935–955.

¹⁶³ Magnette, 2007, *op. cit.*, p. 667.

¹⁶⁴ Magnette, 2007, *op. cit.*, p. 677.

¹⁶⁵ Magnette, 2007, *op. cit.*, p. 678.

un territoire fixe [...] consiste à favoriser la naissance d'une identité culturelle nouvelle »¹⁶⁶. Logiquement, « L'Union Européenne ne peut espérer supplanter les identités nationales avec les armes du nationalisme »¹⁶⁷. Cette nouvelle identité collective européenne ne reposerait pas sur des faits historiques, ni géographiques communs, mais bel et bien sur des « solidarités de fait ». Pour créer une unité politique sans unité symbolique et culturelle préalable, ces solidarités de fait, reposant sur une base économique et fonctionnelle, devaient entraîner une identité collective « intégratrice »¹⁶⁸, permettant de créer de véritables échanges interculturels entre les peuples, sur le modèle universaliste qui semble être le seul « socialement réalisable et normativement désirable pour la formation d'une identité collective européenne »¹⁶⁹.

La question des droits spécifiques accordés aux ressortissants de l'Union européenne a déjà été évoquée lorsque nous parlions des Traités de Maastricht et de Lisbonne ; nous montrons, dans la prochaine partie, comment cette citoyenneté a émergé et ce qu'elle implique.

3) Citoyenneté européenne

La question de la citoyenneté ne peut être traitée sans parler de la nation ; chaque État a en effet créé, de par son histoire et son essence même, une relation très différente entre les deux notions¹⁷⁰. Il existe à peu près autant de différentes formes de citoyenneté que de systèmes démocratiques¹⁷¹. C'est aussi toute la difficulté d'une « citoyenneté européenne », au regard de la mosaïque des systèmes politiques en Europe¹⁷². « Donc le problème ne se réduit pas à celui de l'articulation entre citoyenneté et nationalité, mais s'impose étant donnée l'articulation entre citoyenneté, nationalité et identité – identité individuelle, identité collective, identité citoyenne, identité nationale, identité politique, l'identité posant

¹⁶⁶ Dacheux Éric, *Les stratégies de communication persuasive dans l'Union européenne*, Paris, l'Harmattan (coll. « Logiques sociales »), 1994, p. 255. Voir aussi Saurugger Sabine, « Une Sociologie de l'Intégration Européenne ? », *Politique européenne*, n° 25, 2008, p. 5–22.

¹⁶⁷ Mercier Arnaud, « Sur quels critères peut reposer une identité collective européenne ? », in Dacheux Éric (ed.), *L'Europe qui se construit, réflexions sur l'espace public européen*, Saint-Etienne, Publications de l'université de Saint-Etienne (coll. « Europe »), 2004, p. 137.

¹⁶⁸ Mercier, 2004, *op. cit.*, p. 117.

¹⁶⁹ Mercier, 2004, *op. cit.*, p. 128.

¹⁷⁰ Soulages François, « Citoyennetés, nationalités & identités en Europe à l'ère de la mobilité généralisée », in Rouet Gilles (ed.), *Citoyennetés et nationalités en Europe. Articulations et pratiques*, Paris, l'Harmattan (coll. « Local & global »), 2011, p. 20.

¹⁷¹ Rouet Gilles, « La France et l'Europe : enseigner et construire une citoyenneté européenne », *Sens Public*, Dossier Europe/10, 2009, p. 6.

¹⁷² Rouet, 2008, *op. cit.*, p. 16.

un problème non seulement d'espace (de quels pays suis-je ?), mais aussi de temps »¹⁷³. Cette citoyenneté est une « construction historique » issue de deux traditions en parallèle : anglaise, revendiquant les libertés fondamentales ; et française, pour qui la souveraineté collective prime. Pour autant, « si l'Europe existe, le citoyen européen n'est ni un citoyen français changeant d'échelle, ni un citoyen anglais quittant momentanément son île »¹⁷⁴ ; au contraire, « la citoyenneté est bien plus une attitude et un comportement qu'un présupposé juridique et institutionnel », donc l'éducation joue y un rôle important¹⁷⁵. Nous reviendrons sur ce lien entre éducation et citoyenneté dans une deuxième sous-partie.

A. Le citoyen, entre nationalité et citoyenneté

Si l'on part du principe que « la citoyenneté procède d'une légitimité politique tout en étant source d'un lien social »¹⁷⁶, « [l]e terme de nation est lié à la naissance (*natio*) et définit l'appartenance à une nation [...] tandis que celui de citoyenneté caractérise l'état de citoyen (*vicis*), le membre d'une cité. » D'ailleurs, la citoyenneté est bien antérieure à la nationalité, par exemple au cours de l'Antiquité grecque et romaine¹⁷⁷. Enfin, on peut noter la dimension sacrée de l'appartenance à la nation, car « [ê]tre citoyen d'une nation c'est bien être en religion »¹⁷⁸.

En France, les modalités d'acquisition de la citoyenneté ne sont pas distinctes de l'acquisition de la nationalité, ce qui explique sûrement la « difficulté, dans le « modèle » français en particulier, à distinguer le « national » du « citoyen », l'État de la nation, le national-citoyen du citoyen-national »¹⁷⁹. Les deux termes citoyenneté et nationalité sont employés en France comme des synonymes, si bien que les Français n'ont d'autre choix que de « projeter » leurs propres représentations sur les autres systèmes existant, d'où leur difficulté à reconnaître un État multinational et donc à appréhender le modèle européen. La « nationalité » serait ainsi non seulement un sentiment d'appartenance mais aussi un lien juridique, l'adhésion à des valeurs culturelles, à une « ethnie » et à un processus relevant

¹⁷³ Soulages, 2011, *op. cit.*, p. 19.

¹⁷⁴ Rouet, 2009, *op. cit.*, p. 7.

¹⁷⁵ Rouet, 2009, *op. cit.*, p. 10.

¹⁷⁶ Rouet, 2009, *op. cit.*, p. 6.

¹⁷⁷ Dufoulon Serge, « Du quotidien profane au national sacré », in Rouet Gilles (ed.), *Citoyennetés et nationalités en Europe. Articulations et pratiques*, Paris, l'Harmattan (coll. « Local & global »), p. 32.

¹⁷⁸ Dufoulon, 2011, *op. cit.*, p. 39.

¹⁷⁹ Rouet Gilles, « Citoyenneté de l'Union européenne et nationalités : vers de nouvelles articulations ? », in Rouet Gilles (ed.), *Citoyennetés et nationalités en Europe. Articulations et pratiques*, Paris, l'Harmattan (coll. « Local & global »), 2011, p. 94–95.

d'une certaine construction identitaire ; elle est liée en particulier aux apprentissages et à l'éducation. « En outre, l'expression « identités nationales [...] s'emploie au singulier en France »¹⁸⁰. Selon Rouet, les nations ont surtout une base culturelle, qui se retrouve ainsi intégrée par les nationaux dans le cadre de leurs processus identitaires. L'identité nationale est ainsi non distincte de l'identité culturelle¹⁸¹. Pour Dufoulon, il existe deux acceptions de la citoyenneté : d'un côté la citoyenneté civile qui implique l'exercice des droits et des devoirs, les élections et de l'autre la citoyenneté-nation, qui serait le résultat d'un long parcours initiatique¹⁸².

En France et en Allemagne, des différences essentielles de définition se retrouvent dans l'articulation entre nationalité et citoyenneté. L'expression *Heiliges Römisches Reich deutscher Nation* présuppose que la nation précède à l'État, expliquant peut-être par là le sentiment traumatisant de la perte d'un État dédié et le souhait récurrent au XX^e siècle de restaurer un État unique allemand, entraînant les dérives totalitaires nazies que l'on connaît. Ces dérives affleurent notamment dans l'expression *Volksgenosse* (membre ou camarade de peuple), remplacée par la suite par *Staatsbürger*. Cette dichotomie entre *Gemeinschaft* et *Gesellschaft* est étudiée par Tönnies¹⁸³. Divisée, l'Allemagne est le foyer de deux *Staatsvölker*, deux peuples étatiques ; l'expression reste assez hermétique pour un Français, dont le système étatique ne permet pas ce genre de distinction. Ce phénomène explique probablement la relation spécifique des Allemands à la Nation ; aujourd'hui encore, les ressortissants d'anciennes colonies réparties dans toute l'Europe Centrale et jusqu'à la Volga ont la possibilité d'obtenir la nationalité allemande. Ils sont appelés des *Aussiedler* voire des *Volksdeutsche* (Allemands de peuple)¹⁸⁴. Enfin, les personnes issues de l'immigration n'ont, jusqu'à récemment, que peu la possibilité d'obtenir la citoyenneté allemande ; et encore la double nationalité fait encore débat. Pour autant, ils sont toujours nommés des citoyens *mit Migrationshintergrund*, ce, qui outre le fait d'être discriminant, implique de renvoyer l'Autre à son étrangeté *ad vitam eternam*¹⁸⁵.

¹⁸⁰ Rouet, 2011, *op. cit.*, p. 94.

¹⁸¹ Rouet, 2011, *op. cit.*, p. 96.

¹⁸² Dufoulon, 2011, *op. cit.*, p. 33–34.

¹⁸³ Bond Niall, « Appartenance et citoyenneté en communauté et en société. Le déplacement des frontières de la citoyenneté d'après une dichotomie de Ferdinand Tönnies », in Rouet Gilles (ed.), *Citoyennetés et nationalités en Europe. Articulations et pratiques*, Paris, l'Harmattan (coll. « Local & global »), 2011, p. 50.

¹⁸⁴ Bond, 2011, *op. cit.*, p. 51.

¹⁸⁵ Comme le rappelle Alfonso de Toro, le terme allemand pour désigner un étranger « *Ausländer* », qui signifie littéralement « celui qui vient d'au-delà du pays » place en permanence l'autre en situation d'être Autre. L'auteur qualifie l'expression « *Mit Migrationshintergrund* » de « extrêmement raciste ». Voir Toro Alfonso d., *Epistémologies. Le Maghreb : hybridité, transculturalité, transmédialité, transtextualité, corps*,

La relation à la citoyenneté est ainsi fortement liée à la construction de la nation par et pour chaque Etat ; dans le contexte européen, la citoyenneté ne peut être, comme en France, synonyme de nationalité mais repose au contraire sur le principe de l'extension de la citoyenneté nationale.

B. Les principes de la citoyenneté de l'UE

a) La liberté de mouvement et de résidence, principe de base

Le Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE) introduit dans le paragraphe 1 de l'article 20 la citoyenneté européenne par ces mots : « [...] Est citoyen de l'Union toute personne ayant la nationalité d'un État membre. La citoyenneté de l'Union s'ajoute à la citoyenneté nationale et ne la remplace pas. »¹⁸⁶ Le Traité de Maastricht entérine ainsi le principe de compromis politique qui prévaut au niveau des institutions européennes pour éviter de « heurter de front les identités nationales constituées ». Il s'agit avant tout de « dynamiser les ferments d'une identité commune tout en respectant les identités nationales et les États qui représentent et portent ces identités »¹⁸⁷, formant ainsi une citoyenneté de « superposition », c'est-à-dire non présente en propre : on ne peut en effet délivrer de passeport ou déchoir un citoyen de sa citoyenneté européenne. Néanmoins, « l'Union européenne semble se définir toujours par ce qu'elle n'est pas »¹⁸⁸. Elle n'a en outre pas vocation à supplanter l'État-nation¹⁸⁹. En revanche, pour Habermas, la reconnaissance de l'Union européenne comme entité politique à part entière est entérinée avec la mise en place de cette citoyenneté européenne¹⁹⁰. La citoyenneté européenne accorde plus de droits aux citoyens, la liberté de mouvement est le droit le plus connu de ses habitants¹⁹¹. Par là, « many nationals of the Member States of the Union act as European

globalisation, diasporisation, Paris, l'Harmattan (coll. « Etudes transnationales, francophones et comparées »), 2011 (2009).

¹⁸⁶ Fontaine, 2010, *op. cit.*, p. 53.

¹⁸⁷ Mercier Arnaud, « Sur quels critères peut reposer une identité collective européenne ? », in Dacheux Éric (ed.), *L'Europe qui se construit, réflexions sur l'espace public européen*, Saint-Etienne, Publications de l'université de Saint-Etienne (coll. « Europe »), 2004, p. 135.

¹⁸⁸ Dufoulon, 2011, *op. cit.*, p. 41.

¹⁸⁹ Rouet, 2011, *op. cit.*, p. 98.

¹⁹⁰ Habermas, 2011, *op. cit.*, p. 63.

¹⁹¹ « not to be discriminated against on the grounds of nationality ; to move and reside freely within the EU ; to vote and stand as candidates in municipal and European Parliament elections wherever they live in the EU ; under the same conditions as nationals ; to be assisted by another EU country's embassy or consulate outside the EU under the same conditions as a citizen of that country, if their own country is not represented ; to petition the European Parliament, apply to the European Ombudsman and address the EU institutions (in any official EU language) and ; to organise or support, together with other EU citizens, a citizens' initiative to call for new EU legislation. {Commission Européenne 2013 #27D: 3}

citizens without knowing it when they do things as ordinary as ‘shopping across borders [...], handling a common currency [...], taking holidays in new countries, buying cheap airline tickets [...]. In other words, European citizenship has become a ‘social fact’ »¹⁹².

Le principe de liberté de mouvement est, dans le droit européen, combiné à un autre élément capital : le fait que chaque citoyen de l’UE doit être traité de la même façon où qu’il se trouve dans l’UE, même s’il est ressortissant d’un autre pays ; c’est ce qu’on appelle l’*isopoliteia*, principe de base de toute fédération, qui est entériné par la jurisprudence de la Cour de Justice Européenne¹⁹³. Aucune discrimination ne peut ainsi être basée sur la nationalité¹⁹⁴. La possibilité d’un document d’identité unique au niveau européen ou d’un document de circulation pouvant être émis aussi par les autorités du pays de résidence, et non d’origine, pourrait être une solution aux situations complexes encore rencontrées¹⁹⁵ ; de même que, par exemple, la possibilité d’une carte commune de reconnaissance du handicap¹⁹⁶. Souvent, les problèmes auxquels les citoyens sont confrontés lorsqu’ils font usage de ce droit à la mobilité sont dus à l’absence de connaissance des droits européens par les administrations locales du pays d’accueil¹⁹⁷. Si l’on en croit le *Citizen Report*¹⁹⁸ de la Commission européenne, dont le premier volume a été publié en 2010 et où 25 engagements avaient été pris¹⁹⁹, on a le sentiment que la finalité de la législation européenne est avant toutes choses économique : ainsi s’agit-il avant tout de réguler les échanges et les marchés, de favoriser l’emploi à l’international²⁰⁰...

La liberté de circulation des ressortissants des États membres fut déjà entérinée à l’époque de la CECA lorsque le gouvernement italien demanda à ses cinq partenaires d’ouvrir leurs frontières afin d’exporter son surplus de main-d’œuvre, ce qui fut à l’époque accepté mais avec plusieurs restrictions, notamment seulement dans le cas où cette main-d’œuvre fût spécialisée dans le charbon et l’acier et qu’elle pût le prouver. Cette restriction fut à l’époque mise en place dans un souci de non-discrimination, car il oblige ainsi les États

¹⁹² Magonne, 2007, *op. cit.*, p. 664.

¹⁹³ Magonne 2007, *op. cit.*, p. 670.

¹⁹⁴ Magonne 2007, *op. cit.*, p. 664.

¹⁹⁵ Commission Européenne, EU Citizenship Report 2013. Eu citizens: Your rights, your justice, Belgium, 2013, p. 18–19. Voir aussi Le Monde, « Bruxelles propose douze mesures pour mieux faire aimer l’Europe », *Le Monde*, 8 mai 2013.

¹⁹⁶ Commission Européenne, 2013, *op. cit.*, p. 23.

¹⁹⁷ Commission Européenne, 2013, *op. cit.*, p. 31.

¹⁹⁸ Viviane Reding avait placé 2013 sous le signe des citoyens. In Commission Européenne, 2013, *op. cit.*, p. 1.

¹⁹⁹ Commission Européenne, 2013, *op. cit.*, p. 4.

²⁰⁰ « in February 2013, the Commission adopted a package of measures to enhance the safety of consumer products, including those bought on line, with a view to boosting citizens’ confidence and stimulate sales », in Commission Européenne, 2013, *op. cit.*, p. 28.

accueillant cette main-d'œuvre à payer tous les travailleurs de la même manière, qu'importe le pays duquel ils sont originaires²⁰¹. Par exemple, les travailleurs italiens dans les mines françaises et belges ont acquis grâce à la construction européenne des droits d'abord sociaux puis politiques, renforçant la perception positive que lesdits travailleurs italiens avaient du pays d'accueil²⁰².

Pour Paul Magonette, les libertés de mouvement et de résidence, essence du projet européen, ont pour but d'éviter les frontières de la citoyenneté. C'est d'ailleurs ce que les Européens retiennent le plus de l'UE, quand on leur demande ce que cela signifie concrètement pour eux : 52 % parlent avant de la liberté de voyager, d'étudier et de travailler partout en Europe, bien avant ceux qui répondent la « paix » (37 %), la « démocratie » (24 %) et la « prospérité » (21 %), autrement présentés comme les piliers de l'UE. En outre, « EU citizenship does carry a few rights that establish a direct link between the citizen and the Union [...] but its substance is essentially transnational. »²⁰³

Enfin, l'analyse de Sylvie Kauffmann souligne la présence de la mention « Union européenne » sur les passeports des ressortissants de l'UE, même pour les sujets britanniques, même si, pour ces derniers, la police de caractère de la mention de l'UE est bien plus petite que celle des passeports français²⁰⁴. Le droit de séjourner dans n'importe quel Etat de l'UE, vite ouverte à tout type de séjour, remplace vite la notion de « migration » par celle de « mobilité », qui a donc une visée économique avant tout²⁰⁵.

Mais c'est l'élection du Parlement européen au suffrage universel direct qui marque un tournant dans la reconnaissance d'un droit de vote à l'échelle européenne, entérinée par le Traité de Maastricht de 1992²⁰⁶. Les droits des citoyens de l'UE relèvent donc essentiellement de la plus-value à la citoyenneté d'origine et laisse la question de l'identité et de l'adhésion au projet européen en suspens.

i. Citoyenneté européenne ou citoyenneté de l'Union européenne ?

Les élections du Parlement européen au suffrage universel direct depuis 1979, pourraient avoir le potentiel de réunir les citoyens de l'Union. « Almost six out of ten EU citizens

²⁰¹ Magonette, 2007, *op. cit.*, p. 672.

²⁰² Magonette, 2007, *op. cit.*, p. 675.

²⁰³ Magonette, 2007, *op. cit.*, p. 669–670.

²⁰⁴ Kauffmann Sylvie, « C'est quoi être citoyen européen ? », *Le Monde*, 8 mai 2013, p. 1.

²⁰⁵ Kauffmann, 8 mai 2013, *op. cit.*, p. 2–3.

²⁰⁶ Kauffmann, 8 mai 2013, *op. cit.*, p. 2.

think that voting in European elections is the best way of ensuring that their voice is heard by EU decision-makers. »²⁰⁷ En outre, les ressortissants de l'Union européenne ont le droit de concourir aux élections européennes et locales, même s'ils ne résident pas dans leurs pays d'origine. Ce droit tout à fait original a été ajouté en 1992 par le Traité de Maastricht. 72 % (en 2012) et 67 % seraient favorables à ce que les citoyens européens résidant dans un autre pays aient le droit de voter pour les élections nationales du pays d'accueil²⁰⁸. Enfin, la Charte des droits fondamentaux de l'UE réunit des articles de base en matière d'égalité et de libertés (homme/femme, par exemple, mais aussi liberté d'expression). En matière de droits, la Charte éternise des principes qui vont du droit de grève à l'information et à la consultation des travailleurs, la sécurité sociale, au droit à concilier vie personnelle et professionnelle, à la protection de l'environnement ; aux droits des enfants et des personnes âgées²⁰⁹.

Pour Gilles Rouet, l'Europe est un « objet non identifié globalement dans le réel, ni géographiquement, ni historiquement, ni culturellement, mais délimité dans le symbolique »²¹⁰. L'identification à l'Europe, voire les stratégies identitaires d'identification à l'UE pourraient reposer sur du « patriotisme constitutionnel »²¹¹, pour reprendre l'expression de Habermas. Or, il est intéressant de noter ce que Gilles Rouet rappelle : la citoyenneté de l'Union européenne qui accorde des droits supplémentaires aux citoyens des États membres n'impose pas de devoirs supplémentaires, comme le fait en théorie une citoyenneté d'État. L'auteur insiste sur le fait qu'il s'agit en vérité de la citoyenneté de l'Union européenne, et non la Citoyenneté européenne comme d'aucuns la nomment. Celle-ci concerne tous les citoyens des États membres et exclut tous ceux qui y vivent sans être citoyen d'un de ces États. Elle se base donc sur la citoyenneté nationale²¹². La Cour de Justice européenne parle quant à elle de la « citoyenneté de l'Union », et non de la « citoyenneté européenne »²¹⁴.

²⁰⁷ Commission Européenne, 2013, *op. cit.*, p. 35.

²⁰⁸ Commission Européenne, 2013, *op. cit.*, p. 37. D'après l'Eurobaromètre de 2013.

²⁰⁹ Fontaine, 2010, *op. cit.*, p. 54. Il convient toutefois de noter qu'il existe un protocole spécifique de cette Charte pour la Pologne et le Royaume-Uni, puis plus tard pour la République Tchèque. Voir aussi Commission Européenne et Parlement Européen (eds.), *Charter of Fundamental Rights of the European Union. Charte des Droits Fondamentaux*, 2000.

²¹⁰ Rouet, 2011, *op. cit.*, p. 100.

²¹¹ Rouet, 2011, *ibid.*. Voir aussi Habermas Jürgen, « Conférence de Jürgen Habermas : Pourquoi l'Europe a-t-elle besoin d'un cadre constitutionnel ? », *Cahiers de l'Urmis*, n°7, 2001, p. 1–12.

²¹² Rouet, 2011, *op. cit.*, p. 96–97.

²¹³ Rouet, 2009, *op. cit.*, p. 8–9.

²¹⁴ Commission Européenne, 2013, *op. cit.*, p. 4.

ii. Quel sentiment d'appartenance pour cette citoyenneté ?

La prise en compte du peu de reconnaissance des citoyens dans le projet européen a lieu seulement au moment où l'on constate la faible participation électorale, qualifiée de « trop souvent insuffisante »²¹⁵. 68 % des habitants de l'UE disent ne pas se sentir assez informés, et 74 % de ceux qui ont une perception négative de l'UE se réclament de ceux qui ne sont pas assez informés. Plusieurs mesures (pas très nouvelles) sont proposées pour remédier à cela, entre autres développer l'espace public européen en se basant sur ce qui existe déjà au niveau européen et national²¹⁶... Or, le plaidoyer de Habermas pour plus de droits civiques serait trop lié à une conception normative de la construction européenne ; pour Magnette au contraire, la construction européenne doit aller au delà de l'acquis communautaire²¹⁷. Pour exercer ses droits de citoyen, un ressortissant de l'Union européenne a donc le droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales et européennes dans un pays dont il n'est pas ressortissant mais où il réside ; il possède aussi un droit de pétition²¹⁸.

²¹⁵ Fontaine, 2010, *op. cit.*, p. 72. « EU citizens will take the European project forward if they see its concrete benefits for them and their families, if they identify with its goal and vision and if they are involved in the process. », Président Barroso, 2012, in Commission Européenne, 2013, *op. cit.*, p. 41.

²¹⁶ Commission Européenne, 2013, *op. cit.*, p. 39.m

²¹⁷ Magnette, 2007, *op. cit.*, p. 675.

²¹⁸ Fontaine, 2010, *op. cit.*, p. 54.

b) L'initiative citoyenne européenne, exercice démocratique de la citoyenneté de l'UE ?

A la suite de l'intégration européenne de plus en plus poussée, dès 2001, un nouvel instrument dit de *démocratie participative* est mis en place : l'initiative citoyenne européenne²¹⁹. Celle-ci doit intervenir comme un instrument de législation européenne. Elle doit ainsi être enregistrée et nécessite donc une certaine expertise de la part de ses instigateurs ainsi qu'une thématique qui dépasse les enjeux nationaux, pour laquelle les organisateurs ont le sentiment que l'UE doit intervenir dans un cadre juridique²²⁰. Le principe de l'initiative citoyenne européenne repose sur la mobilisation par la représentation : il s'agit de recueillir 1 million de signatures en douze mois, mais avec des règles imposant représentativité et travail en réseau en Europe ; ainsi le comité présentant l'initiative en question et assurant la liaison avec les institutions européennes doit-il être composé de sept membres, tous ressortissants de sept pays européens différents. Les signatures doivent provenir d'au moins un quart des États membres, avec un nombre minimal de signatures à réunir par État, basé sur le nombre de députés du pays en question au Parlement multiplié par 750 (soit le total des élus du pays au Parlement européen)²²¹. Finalement, cet outil qui devrait permettre un plus grand exercice de la citoyenneté européenne reste peu utilisé par les ressortissants de l'UE²²². Par exemple, dans le cas de la société civile bulgare, qualifiée par l'auteure de « faible », l'incapacité des organisations non gouvernementales bulgares à « associer leurs circonscriptions aux initiatives citoyennes » est évoquée comme raison au peu d'utilisation faite de cet outil²²³. Devant la complexité des conditions et le temps de traitement de la requête, on peut comprendre que peu d'usage en soit fait, d'autant que la Commission peut autoriser ou non telle ou telle initiative citoyenne. Il s'agit donc d'un instrument d'exercice de la citoyenneté finalement assez limité en matière d'action directe.

²¹⁹ Hristova-Valcheva Katia, « Construire la citoyenneté européenne par l'initiative législative des citoyens. Limites de l'approche », in Rouet Gilles (ed.), *Citoyennetés et nationalités en Europe. Articulations et pratiques*, Paris, l'Harmattan (coll. « Local & global »), 2011, p. 164–165.

²²⁰ Hristova-Valcheva, 2011, *op. cit.*, p. 165.

²²¹ Hristova-Valcheva, 2011, *op. cit.*, p. 165–166.

²²² Hristova-Valcheva, 2011, *op. cit.*, p. 167.

²²³ Hristova-Valcheva, 2011, *op. cit.*, p. 172.

C. Enseigner l'Europe

Avec des droits de plus en plus renforcés, une citoyenneté étendue mais sans contrepartie pour autant, il reste à noter que n'augmente pas en proportion la participation citoyenne des habitants de l'UE, par exemple aux élections européennes du Parlement. Dans cette sous-partie, nous voulons réfléchir au rôle de l'éducation dans la connaissance et l'usage de la citoyenneté européenne. Nous souhaitons mettre en lien cette notion d'éducation à l'Europe dans la perspective des médias européens et du potentiel de ces derniers d'éduquer à l'Europe.

a) L'enseignement de l'Europe comme base de la citoyenneté de l'UE

Le rapport des Français à l'Europe s'est trouvé transformé par le « Non » à la Constitution européenne de 2005, un an après le taux record d'abstention de 57,2 % aux élections européennes. Mais pour Gilles Rouet, ce « non » est en vérité une sanction destinée au gouvernement de France de l'époque, et non au concept d'UE même. Ou alors il faudrait envisager que cette marque de refus soit due à un manque de connaissances sur l'Europe, notamment parce qu'il n'est pas assez ou pas assez bien diffusé par l'enseignement²²⁴. Ainsi, 52 % des Français jugent-ils l'élargissement, entre autres à l'Est, négativement, alors que la moyenne européenne rencontre 55 % d'avis positifs²²⁵. Gilles Rouet rappelle que « les programmes d'histoire de l'enseignement français [sont] largement franco-centrés »²²⁶, « [a]lors quand le citoyen découvre cette tour de Babel cimentée par un anglais de circonstance, ces nationalismes identitaires à l'Est, ces transferts économiques accompagnant des restructurations massives, ces disparités sociales, culturelles, ou religieuses, ces attentes et ces craintes, ces faiblesses et ces espoirs, comment peut-il se sentir Européen, si le projet n'a pas été partagé, si l'Europe n'a justement pas été expliquée »²²⁷ ? Un lien politique, acquis par l'éducation, devient donc nécessaire pour légitimer la citoyenneté²²⁸ car « [l]'Europe est un lien entre des peuples, des nations, des citoyens. »²²⁹ En outre, « [l]a portée symbolique de la disparition des contrôles est ainsi d'autant plus importante qu'il s'agit d'une étape d'intégration physique qui s'inscrit dans

²²⁴ Rouet, 2008, *op. cit.*, p. 13–14.

²²⁵ Rouet, 2009, *op. cit.*, p. 4.

²²⁶ Rouet, 2008, *op. cit.*, p. 10.

²²⁷ Rouet, 2009, *op. cit.*, p. 5.

²²⁸ Rouet, 2009, *op. cit.*, p. 7–8.

²²⁹ Rouet, 2009, *op. cit.*, p. 7.

la réalité quotidienne, surtout dans un pays comme la Slovaquie où aucun habitant ne réside à moins de deux heures d'une frontière ! »²³⁰ Ces éléments soulignent la nécessité d'une réflexion sur l'enseignement de l'Union européenne. Le besoin de connaissance de l'autre, d'abolition des représentations ethnocentriques ressort ainsi, mettant en lumière le rôle possible de l'enseignement dans la construction européenne, en particulier de l'enseignement supérieur²³¹. La construction d'une citoyenneté de l'Union européenne doit s'appuyer sur l'éducation, car selon l'auteur « la citoyenneté est bien plus une attitude et un comportement qu'un présupposé juridique et institutionnel »²³². L'éducation à l'Europe a donc des liens incontestables avec la conscience citoyenne européenne²³³. Les enjeux de cette éducation spécifique sont alors clairs ; il s'agit de « faire connaître la diversité géographique du continent européen en termes de peuplement, de paysages, de réseaux de communication, mettre en évidence les facteurs historiques qui ont contribué au développement d'une culture européenne à la fois une et plurielle, montrer l'esprit et les enjeux de l'extension d'une nouvelle entité géographique, politique et culturelle qui, et c'est un fait inédit dans l'histoire, se réalise en temps de paix. »

b) Quels contenus pour l'éducation à l'Europe ?

Mais pour enseigner l'Europe, les stratégies pédagogiques ne font pas l'objet d'un consensus²³⁴. La promotion de l'UE par l'éducation nécessite des systèmes éducatifs compatibles, permettant de gagner des connaissances à tous les niveaux sur les langues et la construction européennes²³⁵. Dans le système éducatif français, les contenus européens commencent à partir de la quatrième et construisent sur ce qui a déjà été vu²³⁶. En France, il n'existe pas de discipline scolaire spécifique²³⁷, et « il n'y a pas un temps pour enseigner l'Europe, comme il n'y a pas un temps pour enseigner la tolérance »²³⁸. L'approche reste transversale, comme par exemple au collège, en classe de quatrième, où le programme

²³⁰ Rouet, 2008, *op. cit.*, p. 10.

²³¹ Rouet, 2008, *op. cit.*, p. 12–13.

²³² Rouet, 2008, *op. cit.*, p. 19. Voir aussi Strauss Sabine, « Enseignement et construction européenne », *L'Europe en Formation*, n° 299, hiver 1995-1996, p. 25–34.

²³³ Hardouin Magali, « Enseigner l'Europe et l'Union européenne : quels problèmes et quels enjeux en géographie ? », *Sens Public*, Enseigner l'Europe, octobre 2009, p. 5.

²³⁴ Hardouin, 2008, *op. cit.*, p. 31–32.

²³⁵ Valentini, 2005, *op. cit.*, p. 15.

²³⁶ Hardouin, 2008, *op. cit.*, p. 39.

²³⁷ Gilles Rouet rappelle à propos que l'enseignement secondaire a pour finalité de donner, d'après la loi d'orientation de 2005 : la maîtrise du français et des bases de mathématiques ; « une culture humaniste et scientifique permettant le libre exercice de la citoyenneté » ; Au moins une LV ; la maîtrise des TIC. In Rouet, 2009, *op. cit.*, p. 13.

²³⁸ Rouet, 2009, *op. cit.* p. 10.

d'histoire prévoit 21 à 25 heures sur l'Europe (l'Europe moderne, l'Europe révolutionnaire, l'expansion européenne au XIX^e siècle) ; en géographie, seize à dix-neuf heures sont consacrées à la diversité de l'Europe et à trois États du continent, Russie comprise ; en ECJS, dix à quatorze heures présentent la citoyenneté européenne, les identités nationales, les droits de l'homme. A partir de 1995 se réalise une rupture dans la tradition de l'enseignement français : l'histoire et la géographie deviennent le support de l'enseignement d'ouverture, jusqu'alors réservé aux langues vivantes (de par l'enseignement de la civilisation). Or le support de ces deux disciplines ne semble pour autant pas suffisant, car l'Europe reste peu présente dans les autres disciplines. En outre les enseignants sont finalement peu formés spécifiquement²³⁹. Ces enseignements se poursuivent par une vingtaine d'heures en 3^e, dix-huit à trente-trois heures en 1^e, vingt à trente heures en terminale dans le cadre de l'histoire et de la géographie²⁴⁰. Pour Magali Hardouin, le programme de 4^e aborde des concepts difficiles, comme celui de la nation, du citoyen, de l'État. Dans ce contexte, parler d'Europe permet de mettre en valeur d'autres cultures et donc de ne pas laisser l'identité faire corps avec la Nation ; au contraire, l'Europe, dans ce cas, instaure un certain rapport à l'autre²⁴¹. Dans les programmes de quatrième, l'Europe y est présentée comme un fait transversal, posée à partir de cartes en histoire. L'Europe en 1^e ES et L apparaît en géographie pour en montrer l'organisation commune, ainsi que l'Union européenne même ; les métropoles et les axes de communication ainsi que le fait régional en Europe font l'objet des enseignements de géographie²⁴²²⁴³. En éducation civique, l'enseignement de l'Europe correspond à enseigner la citoyenneté ; la réalité de l'euro semble opposée aux institutions complexes²⁴⁴. L'Europe a toujours été présente dans l'enseignement ; ce qui est nouveau, c'est sa mise en perspective avec le projet européen²⁴⁵. L'enseignement de l'Europe ne part ainsi plus que du national, comme il l'a longtemps fait. Pourtant, il n'existe pas de systématisation de l'enseignement de l'Europe et on peut se demander si la création d'une discipline à part entière ne serait pas finalement plus efficace. Magali Hardouin recommande ainsi aux enseignants d'aborder l'Europe en histoire géographie par la question de l'Autre, mettant

²³⁹ Rouet, 2008, *op. cit.*, p. 20–22.

²⁴⁰ Rouet, 2009, *op. cit.*, p. 12.

²⁴¹ Hardouin, 2008, *op. cit.*, p. 43.

²⁴² Hardouin, 2009, *ibid.*.

²⁴³ Hardouin, 2008, *op. cit.*, p. 39–40.

²⁴⁴ Hardouin, 2008, *op. cit.*, p. 40–41.

²⁴⁵ Rouet, 2009, *op. cit.*, p. 11.

en avant les valeurs européennes, par exemple dans le cadre de la question turque²⁴⁶, mais peut-être au risque d'entériner plusieurs clichés. En tous les cas, l'auteure souligne la nécessité d'intégrer l'« incertain dans son enseignement ». Il s'agit ainsi d'expliquer le caractère en construction du projet européen et non de le présenter comme un objet achevé²⁴⁷. Car « l'Europe n'est pas une réalité scientifiquement mesurable. C'est une entité en permanente mutation, en perpétuel changement. »²⁴⁸

c) Au niveau universitaire : un engagement qui repose surtout sur les possibilités de mobilité européenne

La volonté des enseignants est souvent forte même s'ils restent eux-mêmes peu formés aux questions européennes, alors que les IUFM²⁴⁹ ont pour mission depuis 2002 de former aux systèmes d'enseignement en Europe. Or, bien souvent, ces IUFM organisent des voyages plutôt touristiques que formateurs, ce qui est souvent dû à des contraintes techniques de calendrier et aussi au manque de formation des formateurs. Une possibilité serait par exemple l'intégration d'une langue vivante au concours de recrutement des enseignants avec l'accord des ministères de l'éducation au niveau européen²⁵⁰. À l'Université, il existe un certain nombre de modules « européens », mais ceux-ci sont surtout le fruit de la volonté des universitaires eux-mêmes. Pour Gilles Rouet, l'europeanisation à l'Université passe surtout par la mobilité étudiante et enseignante, favorisée par l'harmonisation des cursus²⁵¹. Enfin, les activités et l'enseignement internationaux sont peu pris en compte dans l'évaluation et l'évolution des carrières universitaires, alors que la recherche exige ce genre d'activités internationales. L'Action Jean Monnet, depuis 1990, a favorisé une certaine forme d'europeanisation, en mettant en place de nombreux cours européens, d'abord au sein de l'Union puis dans le monde entier²⁵². Par ailleurs, un tiers des étudiants Erasmus

²⁴⁶ Hardouin, 2008, *op. cit.*, p. 44–45.

²⁴⁷ Hardouin, 2008, *op. cit.*, p. 42.

²⁴⁸ Hardouin, 2008, *op. cit.*, p. 45.

²⁴⁹ IUFM, Institut Universitaire de Formation des Maîtres. Aujourd'hui ESPE, Écoles Supérieures du Professorat et de l'Éducation.

²⁵⁰ Rouet, 2009, *op. cit.*, p. 13. Cette proposition est dans les faits impossible à mettre en place, car l'éducation est bien souvent et contrairement au système français, une compétence des gouvernements régionaux, comme c'est le cas en Allemagne (compétence du *Land*) ou en Belgique (compétence des Communautés. Basées sur les langues du Royaume, cette compétence de l'éducation dépendante des Communautés entraîne en Belgique de nombreux problèmes de gouvernance pour la Province de Bruxelles-capitale, qui est bilingue, obligeant la création d'un comité conjoint pour la régence des écoles). Nous voulons par là montrer que l'Éducation est au sein de l'Union européenne un sujet complexe et que, là aussi, les systèmes et les modes de gouvernance divergent...

²⁵¹ Ce qui n'est pas vrai pour l'Allemagne. Depuis la mise en place de Bologne, le nombre d'étudiants, alors qu'ils étaient en tête en Allemagne, a grandement chuté.

²⁵² Rouet, 2008, *op. cit.*, p. 23–24.

français sont étudiants en gestion des entreprises, car les langues étrangères et la mobilité internationale sont valorisées par ces dites entreprises susceptibles de les recruter après leurs études²⁵³. Enfin, en France, au niveau des concours de recrutement de la fonction publique, on note aussi un certain retard dans la formation aux questions européennes²⁵⁴.

Ainsi, l'enseignement de l'Europe, aussi bien en tant qu'objet géographique qu'historique et culturel, offre la possibilité de renforcer la citoyenneté des ressortissants de l'Union européenne et pourrait ainsi contribuer à la mise en valeur et au développement d'une identité européenne. Pour autant, on constate que de nombreux efforts sont fournis par les protagonistes de l'éducation mais que ces efforts sont encore insuffisants. D'autres projets éducatifs hors système scolaire existent qui fournissent aussi des pistes intéressantes pour l'exercice de la citoyenneté européenne, comme nous le verrons dans la partie suivante.

²⁵³ Rouet, 2009, *op. cit.*, p. 17.

²⁵⁴ Rouet, 2008, *op. cit.*, p. 26–27.

Conclusion : la confiance en la construction européenne

L'Union européenne est donc une entité complexe, qui est toujours en cours de construction. Cet aspect infini pose plusieurs problèmes ontologiques dans la définition d'une identité et d'une citoyenneté de l'Union européenne, mais aussi ouvre la question de la confiance de la population de l'Union européenne dans cette construction et ses institutions communes. En effet, « mutual trust is a prerequisite »²⁵⁵. Il existe dans le cas de la confiance accordée à un gouvernement une différence notable entre *faire confiance à quelqu'un* et *faire confiance à un gouvernement*²⁵⁶. La confiance passe avant tout par – si l'on nous accorde le néologisme – la confiance. « Commonly, the best device for creating trust is to establish and support trustworthiness. »²⁵⁷ Il n'existe pourtant pas de garantie directe dans la confiance que l'on peut faire aux dirigeants ou aux élus ; au contraire, les citoyens induisent de leurs connaissances de ce type de comportement pour placer leur confiance en ces représentants²⁵⁸. Faire confiance à un gouvernement est différent de faire confiance à un ami. C'est pourquoi « trustworthiness is a matter of character or brute dispositions, of moral commitment, or of encapsulated interest. »²⁵⁹ En outre, « [t]rust is little more than knowledge; trustworthiness is a motivation or a set of motivations for acting. »²⁶⁰ Ainsi, les citoyens ont plus de chance de faire confiance à un gouvernement qui fonctionne, et s'ils ont le sentiment que les intérêts du gouvernement sont celui d'un public plus large ou l'intérêt général²⁶¹. Qu'importe l'importance des citoyens pour le fonctionnement du gouvernement, il est certainement plus important que le gouvernement soit crédible plutôt que cru²⁶² ; en outre, il faut que les agents du gouvernement soient eux-mêmes crédibles²⁶³. L'obéissance dans le gouvernement (« obedience to government ») ne repose que sur un nombre suffisant de citoyens accordant leur confiance au gouvernement ; même si certains n'expriment aucune confiance, un

²⁵⁵ Magnette, 2007, *op. cit.*, p. 676.

²⁵⁶ Hardin Russell, *Trust and trustworthiness*, New York, Russell Sage Foundation (coll. « The Russell Sage Foundation series on trust »), 2002, p. 27.

²⁵⁷ Hardin, 2002, *op. cit.*, p. 30.

²⁵⁸ Hardin, 2002, *op. cit.*, p. 155.

²⁵⁹ Hardin, 2002, *op. cit.*, p. 171.

²⁶⁰ Hardin, 2002, *op. cit.*, p. 31.

²⁶¹ Hardin, 2002, *op. cit.*, p. 151–152.

²⁶² Hardin, 2002, *op. cit.*, p. 152.

²⁶³ Hardin, 2002, *op. cit.*, p. 152.

nombre suffisant – même si Hardin ne donne aucune proportion – permet au gouvernement de fonctionner²⁶⁴.

Dans le cas de l'Union européenne, les médias jouent un rôle de première importance dans la création d'une identité européenne, car ils ont pour premier but de rendre les institutions crédibles pour les journalistes européens²⁶⁵. « The belief in the cardinal principles of European law and the conviction that the institutions that are supposed to guard them are trustworthy, are the minimal prerequisites for a European citizenship. » Donc, croire en ces institutions et surtout leur faire confiance serait déjà une forme d'identité politique, même si celle-ci diffère de la loyauté, entre autres choses de la loyauté nationale²⁶⁶. La différence de relation à l'Europe est visible entre les pays du Nord et du Sud, non pas parce que les Méditerranéens se sentent plus Européens que les Scandinaves, mais parce que les États du Sud de l'UE ne fonctionnent pas comme les habitants souhaiteraient qu'ils le fissent²⁶⁷. Leurs habitants cherchent ainsi une alternative crédible en l'Union européenne.

Malgré la complexité des définitions de l'Europe et son caractère infini, nous nous concentrerons dans cette recherche sur l'image de l'Union européenne et emploierons, sauf mention contraire, le terme « Europe » comme un synonyme de l'Union européenne. Nous souhaitons par ailleurs montrer que les citoyens de cette Union, et en particulier de nos deux régions de recherche, se retrouvent coincés entre identité régionale et nationale, entre citoyenneté de l'Union européenne et nationale.

²⁶⁴ Hardin, 2002, *op. cit.*, p. 155.

²⁶⁵ Valentini, 2005, *op. cit.*, p. 16–17.

²⁶⁶ Magnette, 2007, *op. cit.*, p. 676.

²⁶⁷ Valentini, 2005, *op. cit.*, p. 6.

Chapitre 2 : L'Europe et les Régions

De par le terme de « Régions », nous souhaitons comprendre sous ce vocable « des unités géopolitiques de rang directement subordonné à celui de l'État national, organisées institutionnellement comme des entités dotées d'autorités élues » même si, en France, « [c]es mailles administratives ne correspondent pas toujours aux réalités sociales et aux solidarités effectives. »²⁶⁸ Nous utiliserons « Régions » avec une majuscule pour désigner une Région administrative française, comme la Picardie par exemple, et « régions » sans majuscule lorsque nous nous rapporterons à l'expression qui désigne un ensemble géographique, cohérent ou non. Ainsi l'Allemagne Centrale ou « *Mitteldeutschland* » correspond-elle à notre « région » de recherche outre-rhin.

1) De l'UE aux régions : quelques éléments d'histoire

A. Digression : la France et les Régions, une relation compliquée

Lorsque l'on entreprend une comparaison de la France et de l'Allemagne avec une question de recherche qui s'intéresse aux médias dans les régions, la question des relations entre l'Etat et les Régions s'impose vite, parce qu'elle impose, dans les deux pays concernés, une territorialisation de la radio et de la télévision. Comme on l'a mentionné au chapitre précédent, l'Allemagne est un Etat fédéral, et sa définition de la nation repose plus sur une association de *Länder* – comme le veut une fédération – que sur un Etat centralisé. C'est pour cette raison que les compétences en matière de culture, d'éducation et de médias, garants de l'identité régionale y sont dévolues aux *Länder*, et non à la fédération, alors qu'ils restent une compétence de l'Etat central en France²⁶⁹.

²⁶⁸ Labasse Jean, *Quelles régions pour l'Europe ? Un exposé pour comprendre, un essai pour réfléchir*, Paris, Flammarion (coll. « Dominos »), 1994, p. 14.

²⁶⁹ Voir à ce titre Becher, Ursula A. J., « L'Allemagne - Etat des régions ? », in Boutan Pierre, Martel Philippe et Roques Georges (eds.), *Enseigner la région. Actes du colloque international, IUFM de Montpellier, 4-5 février 2000*, Paris, l'Harmattan (coll. « Logiques politiques »), 2001, p. 159–164.

Ainsi, en France, la relation de l'Etat à ses Régions mérite d'être réfléchi ici, car elle n'est pas simple et ainsi a de grandes répercussions sur l'organisation non seulement des compétences, mais aussi de la hiérarchie entre les entités administratives et l'Etat, de même que sur l'organisation du système médiatique. Contrairement aux médias publics allemands, qui sont régionalisés, la France offre un système centralisé ; c'est la raison pour laquelle *France 3* est une chaîne nationale dédiée aux régions, comme nous le verrons plus en détail au cours de ce travail. Ainsi est-il important de noter que, même dans la littérature scientifique, en France, la question des Régions n'est que rarement traitée. Jusqu'aux années 2000, ce ne sont que trois colloques qui traitaient de la question des Régions, le premier datant de 1942 en présence de Charles-Brun, le second de 1983 en présence du Premier ministre de l'époque. C'est dire si la question est à la fois brûlante parce que nécessaire et froide parce que peu traitée²⁷⁰. Par ailleurs, la Loi Defferre qui entérine la Décentralisation en France ne date que de très récemment dans l'histoire du pays, à savoir de 1982²⁷¹. Pour Guérin-Pace, les identités régionales se retrouvent ancrées au niveau étatique depuis 1972 ; depuis les années 1980, la mise en place ou le renforcement d'une identité régionale est alors mise en valeur, grâce entre autres au renouveau de l'usage des langues et des drapeaux régionaux²⁷².

Alors que les régions ne sont ancrées dans la Constitution française que depuis 2003²⁷³, les départements sont âgés de deux siècles. Etant donné qu'ils contraignent en tant que cadre la réalité administrative des habitants, de par le découpage historique par exemple des évêchés, ceux-ci ont sûrement acquis une personnalité propre au cours de 200 ans d'existence²⁷⁴. Ce n'est qu'à partir du début du XX^e siècle que la possibilité de la création de nouvelles entités plus vastes est soulevée par l'Enquête sur la monarchie de Maurras parue en 1900. Dès 1910, Paul Vidal de la Blache fait une première proposition de division

²⁷⁰ Sagnes Jean, Valli André, Lévy Jacques et Boutan Pierre, « Vous avez dit région ? Table ronde », in Boutan Pierre, Martel Philippe et Roques Georges (eds.), *Enseigner la région. Actes du colloque international*, IUFM de Montpellier, 4-5 février 2000, Paris, l'Harmattan (coll. « Logiques politiques »), 2001, p. 8-31.

²⁷¹ La Loi de décentralisation dite Loi Defferre donne compétence aux Régions françaises dans le domaine de la coopération territoriale, permettant la mise en place de coopérations entre les Régions, sans passer par la case Paris. In Dézert, 1998, *op. cit.*

²⁷² Guérin-Pace France, « Sentiment d'appartenance et territoires identitaires », in *Débat sur l'identité territoriale*, Paris, Belin; RECLUS, 2006, p. 300.

²⁷³ Avec trois niveaux administratifs, la France se distingue de la plupart des autres pays membres de l'Union européenne. Lichte Christine G., *Interregionale Zusammenarbeit im Europa der Regionen. Die Bedeutung der Beziehungen zwischen dem Freistaat Thüringen und seinen französischen Partnerregionen Picardie und Franche-Comté für den europäischen Integrationsprozess ; eine empirische Analyse*, Hamburg, Kovac (coll. « Schriftenreihe Schriften zur Europapolitik »), 2007, p. 137.

²⁷⁴ Sagnes, Valli, Lévy & Boutan, 2001, *op. cit.*, p. 11.

de la France en dix-sept régions, qui sera augmentée à vingt plus tard, suivant la logique de « groupements économiques régionaux ». Pour Vidal de la Blache, considéré comme un géographe qui travailla pour des historiens, les régions proposées auraient donc un fondement historique. En 1941, le gouvernement de Vichy nomme dix-sept préfets régionaux. En 1955 est promulgué un décret créant vingt-deux régions de programme, qui deviennent en 1960 des « circonscriptions d'action régionale » et correspondent aux Régions qui existeront jusqu'à la fin de 2015. Elles sont dotées d'un conseil et d'un exécutif²⁷⁵.

Ces difficultés à définir et à parler du fait régional en France sont visibles à l'exemple du problème du français méridional, en contact plurilinguistique depuis toujours avec l'italien de Gênes, le français, le catalan²⁷⁶. Comme on le verra au cours du chapitre suivant, la France a bel et bien signé la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires mais ne l'a pas ratifiée, aussi pour des raisons de reconnaissance de l'identité régionale ; en effet, s'il n'existe pas d'identité régionale, il ne peut exister de langue autre que le français. Si l'on voulait ratifier cette Charte, il conviendrait de modifier la Constitution française²⁷⁷.

Par ailleurs, la question des langues régionales ou minoritaires en France n'est jamais complètement distincte, en filigrane, de la question du séparatisme ; c'est pourquoi ce sujet est finalement assez délicat, même pour les chercheurs français. Seules quelques actions parlementaires ou gouvernementales existent, et ce dès 1942, lorsque la circulaire Carcopino autorise les « langues dialectales ». En 1950 est préparée l'adoption de la Loi Deixonne, seule Loi relative aux langues régionales votée à ce jour. En 1982, le rapport Giordan présente les « langues de France ». L'évolution s'arrête en 1999, qui voit la signature mais non la ratification de la Charte européenne des Langues régionales et minoritaires²⁷⁸. Enfin, il est important de noter le rôle joué par la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires, signée le 5 novembre 1992 à Strasbourg, qui donne plusieurs pistes de réflexion sur la situation des régions et des minorités en Europe, même

²⁷⁵ Sagnes, 2001, Valli, Lévy & Boutan, *op. cit.*, p. 11–12.

²⁷⁶ Sagnes, 2001, Valli, Lévy & Boutan, *op. cit.*, p. 17.

²⁷⁷ Le premier article de la Constitution française impose que la République est une et indivisible et sa langue est le français. Voir Najibi Halima, « Les députés ont voté hier pour la ratification de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires : une victoire pour le parler picard », <http://picardie.france3.fr/2014/01/29/les-deputes-ont-vote-hier-pour-la-ratification-de-la-charte-europeenne-des-langues-regionales-ou-minoritaires-une-victoire-pour-le-parler-picard-404821.html> (30 janvier 2014 à 11:30).

²⁷⁸ Martel Philippe, « La France et les langues régionales au XX^e siècle », in Boutan Pierre, Martel Philippe et Roques Georges (eds.), Enseigner la région. Actes du colloque international, IUFM de Montpellier, 4-5 février 2000, Paris, l'Harmattan (coll. « Logiques politiques »), 2001, p. 89–90.

s'il convient pour autant de bien faire la distinction : cette Charte n'émane pas de l'Union européenne, mais du Conseil de l'Europe. Pour être exhaustif, il nous faut ajouter que la France a bien signé le texte, mais ne l'a pas ratifié, pour des raisons probablement politiques et culturelles²⁷⁹. La Charte des Droits fondamentaux de l'UE entérine la reconnaissance et la protection des langues régionales et donc par là même des minorités en Europe. Même si la question des minorités en Europe ne fait pas l'objet de notre recherche ici présente, cela montre l'intérêt et l'importance de la « régionalité » dans l'appréhension de la question de la citoyenneté et de l'identité européennes. Leroux et Teillet parlent quant à eux d'identité « gigogne » où le citoyen emboîterait les niveaux d'identité selon le modèle « région/nation/Europe »²⁸⁰.

Par ailleurs, il est intéressant de noter que les partisans de l'enseignement et de la diffusion des langues régionales tendent à utiliser des arguments qui ont trait à l'histoire, le patrimoine et les traditions, tout en y couplant les vertus du bilinguisme. Depuis 1998, un nouvel argument prévaut, qui prend en compte la dimension européenne : en effet, dans ce nouveau contour, on ne peut s'empêcher de noter l'abîme entre une France qui défend le français comme langue internationale mais méprise ses langues régionales²⁸¹. Les détracteurs de l'enseignement des langues régionales n'y voient quant à eux que des « patois », des sous-langues ; ils croient en effet aux vertus du bilinguisme, mais uniquement si une « vraie » langue est enseignée, une langue qui propose une véritable littérature – or l'ignorance de la littérature en langue régionale est entretenue par le manque d'enseignement de ces langues régionales à l'école, qui ne laissent pas la possibilité de les découvrir²⁸². En 2014, le vote des députés sur la possible ratification de la Charte européenne des langues régionales et minoritaires a remis ce débat à l'ordre du jour²⁸³, mais a aussi été la cible de blagues dans les JT de *France 3*, où l'on voyait les rédacteurs non picardisants s'entraîner à lire le prompteur en picard²⁸⁴.

²⁷⁹ Labasse note « Seule la France a refusé son adhésion : relent d'un jacobinisme suranné ? Refus de modifier une Constitution qui stipule que « la langue française est la langue de la République » ? On ne sait. » Pour autant, l'interrogation ne semble pas se justifier ; à nos yeux, le centralisme français se heurte dans le cas de la reconnaissance des langues voire de minorités françaises au centralisme français. Labasse, 1994, *op. cit.*, p. 47–48.

²⁸⁰ Leroux Pierre et Teillet Philippe, « L'Europe en creux. Médias nationaux et territoires contre l'Europe ? », in Marchetti Dominique (ed.), *En quête d'Europe. Médias européens et médiatisation de l'Europe*, Rennes, Presses universitaires de Rennes (coll. « Res Publica »), 2004, *op. cit.*, p. 267.

²⁸¹ Martel, 2001, *op. cit.* p. 92.

²⁸² Martel, 2001, *op. cit.*, p. 94–95.

²⁸³ Najibi Halima, *op. cit.* (30 janvier 2014 à 11:30).

²⁸⁴ Il existe pourtant une littérature en picard. La première anthologie du théâtre picard a été publiée dès 1949. Voir Landrecies Jacques, « Ni signum ni podium : faire une place au picard à l'école », in Boutan Pierre, Martel Philippe et Roques Georges (eds.), *Enseigner la région. Actes du colloque international*, IUFM de 66

Jean Labasse note en revanche que le Traité de Rome ne s'intéressait pas aux régions. Il faudra attendre l'entrée de nouveaux États pour voir le développement d'une politique spécifique à partir de 1975 avec le programme FEDER²⁸⁵. On peut ainsi dire que Strasbourg est le centre consacré aux Régions d'Europe, à l'inverse de Bruxelles, qui est la capitale technocratique.

Selon Labasse, les entités qui représentent les Régions existent bien avant l'UE. Ainsi, dès 1913 l'IULA est-elle créée, acronyme anglais pour Union internationale des autorités locales. En 1951, le Conseil des communes et régions d'Europe voit le jour. Les intérêts de toutes deux portent avant tout sur la représentation des collectivités locales. En 1985 est créée l'ARE, l'Assemblée des régions d'Europe, qui milite pour la régionalisation, perçue comme seule voie possible pour l'UE²⁸⁶. En 1971 est créée l'Association des régions frontalières européennes basée à Gronau et en 1973 la Conférence des régions périphériques maritimes basée à Rennes. En 1972, 1978 et 1982 sont fondées les associations représentant les régions des Alpes suivies en 1983 par les représentants des Pyrénées. En 1984, ce sont les Régions de tradition industrielle qui se regroupent à Lille et depuis 1985, la Communauté de travail du Jura siège à Délémont²⁸⁷. En 1991 a lieu le rapprochement spectaculaire de vingt-et-une régions, rassemblement qui s'étend de Glasgow à Séville. L'accord de 1988 entre le Bade-Wurtemberg, la Catalogne, la Lombardie et le Rhône-Alpes innove parce qu'il réunit des régions qui ne sont pas voisines ; ce « quadrige pour l'Europe » substitue la proximité à la complémentarité²⁸⁸. Enfin le groupe de Visegrad, qui réunit la Pologne, la Hongrie, la République Tchèque et la Slovaquie, est créé le 23 décembre 1992²⁸⁹. Dans ce cadre, la définition de la « région » va au-delà de celle d'une division administrative pour renvoyer à une définition géographique de grande zone territoriale. Beaucoup de ces représentations alimentent les débats pour la décentralisation au niveau régional et pour une Europe fédérée, justement l'idée d'une Europe des Régions, fédérale, émancipée des tutelles nationales²⁹⁰.

Montpellier, 4-5 février 2000, Paris, l'Harmattan (coll. « Logiques politiques »), 2001, p. 295, et aussi Ch'lanchron, « Ech jornal picard », <http://lanchron.fr/> (5 mars 2015).

²⁸⁵ Labasse, 1994, *op. cit.*, p. 13.

²⁸⁶ Labasse, 1994, *op. cit.*, p. 19–20.

²⁸⁷ Labasse, 1994, *op. cit.*, p. 55–57.

²⁸⁸ Labasse, 1994, *op. cit.*, p. 59.

²⁸⁹ Labasse, 1994, *op. cit.*, p. 77.

²⁹⁰ Labasse, 1994, *op. cit.*, p. 72–73. De la Paz et Cervantes Bonet notent aussi le rôle joué par les Eurorégions, ces associations de villes situées aux frontières de deux Etats membres. Voir De la Paz, María et Cervantes Bonet Sebastián, « Frontières & Eurorégions », in Rouet Gilles et Soulages François (eds.), *Frontières géoculturelles & géopolitiques*, Paris, l'Harmattan (coll. « Local & global »), 2013.

Ainsi on peut dire que le souci de représentation des régions a commencé bien avant la création de l'Union européenne, et qu'elle repose parfois sur des solidarités de voisinage de fait ou bien des coopérations transnationales basées sur des intérêts communs. L'Union européenne entretient des rapports spécifiques avec les dites Régions.

B. L'UE et les Régions : quelles relations ?

Le Traité de Lisbonne ou le Traité de fonctionnement de l'UE donne de nouvelles prérogatives au Parlement en matière de Régions. Le Parlement devient co-législateur en matière de Politique agricole commune, forçant les régions à travailler étroitement avec lui. Le Traité de Lisbonne place la cohésion territoriale au même niveau que la cohésion sociale et économique ; il réaffirme les objectifs du Parlement en terme de réduction des disparités régionales. Enfin, en appliquant le principe de gouvernance multi-niveau, le Traité de Lisbonne étend l'autonomie régionale et locale. Pour finir, ce Traité promulgue au Comité des Régions de nouveaux instruments légaux et politiques : le mandat est aligné sur celui du Parlement pour atteindre cinq ans pour les élus et deux ans et demi pour le Président ; la consultation du Comité des Régions devient obligatoire pour la Commission, pour le Conseil et pour le Parlement même. En dernier lieu, le Comité des Régions peut saisir la Cour Européenne de Justice dans le cadre de ses propres prérogatives ou s'il constate de nouvelles lois de l'UE qui violeraient le principe de subsidiarité ou qui violeraient les compétences régionales et locales²⁹¹. Le Comité des régions souligne pour la première fois l'importance des dites régions. 89 représentants des collectivités régionales et locales sont réunis en une institution consultative calquée sur le Comité économique et social avec lequel elle se partage les services techniques (de traduction, de salles, d'imprimerie...). Mais le problème de la représentation des membres reste ouverte : un Ministre-Président de *Land* peut-il être élu au même titre qu'un fonctionnaire territorial ?²⁹²

En Allemagne, dès 1953, la fédération autorise les représentants des *Länder* à assister aux négociations qui aboutiront au Traité de Rome. De là s'est développé le Conseil des observateurs des *Länder* (« Beobachter der Länder »), installé depuis 1987 directement à Bruxelles. Ce Conseil n'a pas de pouvoirs de négociation ni de rôle de porte-parole²⁹³. La

²⁹¹ Barna Radu, « Is Territorial Cohesion Necessary for the Sustainable Development of the European Regions? », *Romanian Review of Regional Studies*, VII/1, 2011, p. 179–180.

²⁹² Labasse, 1994, *op. cit.*, p. 81–83.

²⁹³ Lichte, 2007, *op. cit.*, p. 130.

plupart des régions d'Europe ont un bureau de représentation ou d'information à Bruxelles²⁹⁴ ; les premiers *Länder* allemands à avoir créé une représentation officielle à Bruxelles furent, dès 1985, Hambourg et la Sarre. Ceci est rendu possible dans le cadre du Traité entre les *Länder* et la fédération allemande pour la coopération européenne, même si ces bureaux n'ont explicitement pas de statut diplomatique²⁹⁵. Les régions françaises ouvrent leurs bureaux à Bruxelles plus en retard par rapport à leurs homologues allemands : à la fin de 1995, vingt-et-une Régions françaises étaient implantées à Bruxelles, et certaines petites régions se regroupèrent pour créer un bureau commun. Les rôles de ces bureaux sont avant tout de diffuser des informations touristiques sur les régions et de recevoir des informations européennes, entre autres dans le cadre de demandes de fonds européens. Ils organisent aussi les visites des représentants des Régions à Bruxelles. Ces bureaux sont à voir essentiellement comme des lobbyistes, surtout en regard des sensibilités parisiennes ; ils ont plus une fonction technique que politique. Enfin, la Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (DATAR), premier interlocuteur français en matière de coopération régionale, est aussi installée à Bruxelles, dans les bureaux de la Représentation Permanente de la France auprès de la Commission²⁹⁶.

Afin d'appréhender les différences entre les régions des Etats-membres et les niveaux hiérarchiques de région dans ces différents pays, trois niveaux d'unités statistiques furent créés : les Nomenclatures d'unités territoriales statistiques (NUTS). Les NUTS 1 sont des zones théoriques qui par exemple correspondent en France aux Zones économiques d'aménagement du territoire (ZEAT), comme le Bassin parisien. Les NUTS de niveau 2 correspondent au niveau de travail de l'Union. Elles sont une référence pour la gestion politique, la planification et l'aménagement du territoire. Les NUTS 3 correspondent aux *Kreise* allemands ou aux circonscriptions départementales françaises, mais restent un niveau composite, utilisé pour l'analyse de données spécifiques à petite échelle, comme par exemple du taux d'emploi²⁹⁷. En tout, ce sont 274 NUTS répartis sur vingt-huit Etats membres. La Slovénie ou l'Irlande n'ont pas d'échelon comparable aux Régions françaises. Théoriquement, les critères de division des NUTS sont démographiques, mais dans les faits ceci est peu respectés, même si les *Länder* correspondent au NUTS1. Ces NUTS sont ainsi des unités de mesure créées de toutes pièces et ne recouvrent que très peu de réalités sur le

²⁹⁴ Lichte, 2007, *op. cit.*, p. 125.

²⁹⁵ Lichte, 2007, *op. cit.*, p. 126.

²⁹⁶ Lichte, 2007, *op. cit.*, p. 128–129 ainsi que p. 139.

²⁹⁷ Labasse, 1994, *op. cit.*, p. 26–30.

terrain, rendant les comparaisons difficiles d'autant qu'elles sont mises en œuvre au sein des Etats membres – et non comme unités territoriales à part entière. Il faut ainsi garder en arrière-pensée la difficulté d'utiliser les chiffres fournis par Eurostat comme outils de comparaison au niveau européen, car ils restent basés sur ces NUTS, alors même que ces niveaux ne recouvrent pas, dans chaque Etat membre, les mêmes réalités²⁹⁸.

Enfin, on peut noter par ailleurs dans l'ouvrage de Labasse, datant pourtant de 1994, l'étrange actualité du débat au sujet de la recomposition ou de l'éclatement des régions françaises malgré le fait que cet ouvrage date d'il y a vingt ans²⁹⁹. À l'heure où nous rédigeons cette thèse, une Loi a été votée qui prévoit la réduction des régions françaises de vingt-deux à treize d'ici à la fin de l'année 2015 et le regroupement des Régions Picardie et Nord-Pas-de-Calais en une seule³⁰⁰.

C. Quels enjeux pour l'Europe des Régions ?

Le développement régional est un processus dynamique qui fait le lien entre la région et la nation, entre le local et le global, le territorial et le fonctionnel, tout en intégrant des politiques gouvernementales³⁰¹. L'idée de cohésion territoriale vient à l'origine du français est a été absorbé par la suite par les autres langues de l'Union européenne. La cohésion territoriale se réfère souvent à l'organisation du territoire. En France, le développement des territoires doit être équilibré ; en Allemagne, le terme de *Raumplanung* se réfère plutôt à la planification du territoire. À l'Est de l'Europe, Barna note une certaine méfiance vis-à-vis de ce terme, à cause d'une perception autoritariste basé sur des raisons historiques évidentes, à savoir engendrée par une certaine non liberté dans la prise de décision. Ce développement est défini par l'Agenda territorial adopté à Leipzig en Mai 2007. Ainsi, « the essence of the territorial cohesion consists in the necessity of good territorial governance, from local to European level »³⁰². La finalité du développement territorial a pour but de réduire les disparités régionales afin que les habitants adhèrent au projet européen, celui-ci paraissant dès lors plus juste (ou justifié) pour tous. Comme il se base

²⁹⁸ Florent Luc, « La place des régions françaises dans l'Union européenne : améliorée ou détériorée avec la suppression de 9 d'entre elles ? », *Population et Avenir*, n° 721/1, 2015, p 4. Voir aussi chapitre 3, 2) A. et la critique des Eurobaromètres, dont les chiffres se basent sur les différents NUTS.

²⁹⁹ Labasse, 1994, *op. cit.*, p. 34–35 ; 91-96.

³⁰⁰ Voir par exemple l'article du Monde, « La carte à 13 régions définitivement adoptée », *Le Monde.fr*, 17 décembre 2014.

³⁰¹ Barna, 2011, *op. cit.*, p. 179.

³⁰² Barna, 2011, *op. cit.*, p. 181.

sur le concept issu de la tradition française d'« aménagement du territoire », il devrait donc entraîner la mise en place de mesures similaires aux services publics français d'aménagement du territoire, et ce sur toute la superficie de l'Union européenne³⁰³.

En outre, la politique d'aménagement du territoire est en lien avec la politique de développement durable, comme l'ont signalé le Conseil européen de Göteborg en 2001 et celui de Barcelone en 2002, accordant les priorités de l'UE sur le changement climatique et la consommation d'énergie, la santé publique, la pauvreté et l'exclusion sociale, ainsi que le vieillissement de la population, le management des ressources naturelles, la perte de diversité, l'usage des sols et le transport durable... La stratégie de Lisbonne, à ne pas confondre avec le Traité éponyme, est prolongée en 2010 par Horizon 2020³⁰⁴. Il est important de noter par ailleurs que la politique de développement durable a un rôle éducatif indéniable, car il amène à la fierté d'être européen s'il est réalisé dans le cadre d'un développement territorial efficace et cohérent³⁰⁵.

Enfin, on peut dire que le concept de « région » recouvre à la fois une réalité géographique de division administrative d'un Etat et d'un ensemble de ces divisions ; l'Europe des Régions est ainsi un concept de travail pro-européen qui oscille entre fédéralisme et dépassement des tutelles des Etats vers le regroupement des Régions au-delà des Etats-nations, qu'elles soient *Länder* allemands, Régions françaises ou Provinces belges³⁰⁶.

2) Des régions frontalières

Nos deux terrains de recherche, la Picardie et le Nord-Pas-de-Calais pour la France et la Saxe, la Saxe-Anhalt et la Thuringe pour l'Allemagne, sont toutes les deux situées à la frontière de l'Etat national dont ils dépendent, c'est pourquoi l'idée d'appréhender leur représentation des voisins par l'étude de leurs médias régionaux nous paraît d'autant plus importante. Nous présentons dans cette sous-partie ces deux régions.

³⁰³ Barna, 2011, *op. cit.*, p. 181-182.

³⁰⁴ Barna, 2011, *op. cit.*, p. 182-183.

³⁰⁵ Barna, 2011, *op. cit.*, p. 183-184.

³⁰⁶ Voir par exemple [vie-publique.fr](http://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/union-europeenne/approfondissements/europe-regions-nations-federale.html), « Europe des régions, des nations, fédérale », <http://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/union-europeenne/approfondissements/europe-regions-nations-federale.html> (19 mai 2015).

A. La Picardie et le Nord-Pas-de-Calais : deux Régions liées par la langue et l’histoire

La Picardie apparaît au Moyen-Âge et est définie essentiellement par sa langue, le picard. Hormis cela, la Picardie n’est définie par aucun autre élément spécifique. À la Renaissance, le passage des provinces septentrionales sous la domination espagnole divisera ce territoire et marquera durablement une division dans les esprits ; les provinces au Nord de l’actuelle Picardie sont dès lors nommées « wallonnes » ou même « Flandres wallonnes » ou « gallicanes ». Après la Révolution, on n’emploie pour le picard et le dialecte parlé dans les provinces wallonnes et flamandes que l’expression dévalorisante de « patois ». Depuis les années 1920 seulement, l’expression « Chtimi » désigne les habitants des départements du Nord et du Pas-de-Calais. On note par ailleurs une « polysémie agaçante du mot **Nord**, tour à tour département, Région administrative ou zone s’étendant au-delà de Paris, voire de la Loire »³⁰⁷.

Les deux Régions administratives du Nord-Pas-de-Calais (NPdC) et de Picardie qui sont couvertes par *France 3 Nord-Pas-de-Calais* et *France 3 Picardie* ont donc une histoire et une langue communes. Guérin-Pace montrait en 2006 que les identités régionales picardes et nordiques sont très liées. Ainsi, les Picards ne se réclament-ils que de moitié comme Picards ; bien souvent, les Picards se disent du Nord, alors que les habitants du Nord-Pas-de-Calais se déclarent souvent picards³⁰⁸. De même jusque 2010, *France 3 Nord-Pas-de-Calais* et *Picardie* sont en vérité une seule et même direction, basée à Lille. Aujourd’hui encore, la rédaction lilloise concentre certaines activités administratives des deux Régions.

La Picardie couvre une surface d’environ 19 400 km², soit 3,6 % du territoire français pour 1,9 Millions d’habitants, c’est-à-dire que cette Région a une densité de 96 hab./km². En Picardie, 70% des communes ont moins de 500 habitants. La force démographique de la Région réside dans le Sud de l’Oise, où de nombreuses familles issues d’Île-de-France se sont installées ; l’Aisne et la Somme au contraire tendent à vieillir, sauf dans les villes. Un grand manque notable en Picardie est celui du niveau d’éducation ; seuls 10,6 % de la

³⁰⁷ En gras dans le texte. In Landrecies 2001, *op. cit.*, in Boutan Pierre, Martel Philippe et Roques Georges (eds.), *Enseigner la région. Actes du colloque international, IUFM de Montpellier, 4-5 février 2000*, Paris, l’Harmattan (coll. « Logiques politiques »), 2001, p. 293–294.

³⁰⁸ Guérin-Pace, 2006, *op. cit.*, p. 302.

population possèdent un diplôme supérieur, soit moins que la moyenne nationale de 14,2 %³⁰⁹. Ceci diffère de la Région NPdC, comme nous le verrons ci-après.

Le siège du Conseil Régional de Picardie est Amiens, la capitale de Région, une ville ouvrière de 135 000 habitants environ. La deuxième ville de Picardie est Compiègne dans l'Oise avec 70 000 habitants, siège de l'Université de Technologie fondée en 1972. Beauvais est le chef-lieu de l'Oise avec 55 000 habitants, situé à seulement 74 km de Paris et Laon le chef-lieu de l'Aisne avec 27 000 habitants.

En Picardie, l'industrie agroalimentaire et l'agriculture peuvent être qualifiées de florissantes – plus de 30 % de la production nationale de betterave à sucre s'y fait ; la Région est à la deuxième place dans la production de petits pois et de pommes de terre, ainsi que de légumes en conserve. La Picardie bénéficie du programme européen FEADER pour le développement des zones rurales³¹⁰. En outre, le Fonds Européen pour la Pêche est commun à la Picardie et au NPdC³¹¹. L'industrie textile tient dans les deux Régions une place importante. Autrefois très présente à Amiens, à Beauvais et à Abbeville, elle n'a pas résisté à la concurrence. Dans le domaine des technologies de pointe, la Picardie est présente avec l'aérospatiale à Méaulte, près d'Albert dans la Somme. Elle bénéficie à ce titre du soutien à l'innovation de l'aide du FEDER dans le cadre du soutien au projet de développement d'outillages mobiles pour l'aéronautique, le premier dans le genre en Picardie³¹². Pour finir, on peut dire que le tourisme se concentre le long de la côte sur la Manche et dans les forêts du Sud de l'Oise, ainsi qu'autour des cathédrales gothiques et des châteaux de Chantilly et de Pierrefonds. Enfin, la région bénéficie de bonnes connexions avec six autoroutes, une ligne de TGV et l'aéroport international de Beauvais-Tillé, l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle ne se trouvant qu'à 8 km au Sud de l'Oise³¹³.

La Région Picardie regroupe 87 bassins de vie pour 2 700 000 habitants, les « bassins de vie » étant les unités les plus petites regroupant les services nécessaires à la vie courante (comme un supermarché, un collège, etc...) 49 bassins de vie sont internes à la région, 25 hors région mais attirant des communes picardes. Treize pôles picards attirent à l'inverse des habitants des régions voisines, de Normandie, d'Île-de-France, de Champagne-

³⁰⁹ Lichte 2007, *op. cit.*, p. 178–179.

³¹⁰ Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER). In Parlement Européen - Bureau d'information en France, Forum citoyens Picardie – « Les citoyens face aux défis et enjeux de l'Europe ». *Que fait l'Europe en Picardie ?*, Amiens, 2013, p. 7.

³¹¹ Parlement Européen - Bureau d'information en France, 20 mars 2013, *op. cit.*, p. 8.

³¹² Parlement Européen - Bureau d'information en France, 20 mars 2013, *op. cit.*, p. 3.

³¹³ Lichte, 2007, *op. cit.*, p. 180–181.

Ardennes et du Nord-Pas-de-Calais. Enfin, on constate que neuf Picards sur dix sont rattachés à un pôle picard ; le dixième restant vivant dans une zone d'échanges avec les régions voisines. Le mode de vie picard est ainsi rural, regroupant ainsi 44 bassins de vie internes à la Région pour 44 % de la population. 24 bassins de vie seulement relèvent du milieu périurbain³¹⁴.

Enfin, le Nord-Pas-de-Calais, dont la frontière Nord se confond avec la frontière septentrionale de la France avec la Belgique, est une région plus industrielle, à longue tradition minière, fortement touchée par les fermetures des mines et le chômage. Une lente reconversion y est en cours. Néanmoins, Lille est une métropole dynamique, située à une demi-heure de Bruxelles et deux heures de Londres par TGV, en plein cœur de la mégalopole européenne.

À la fin de l'année 2014, et après de nombreux débats publics, la fusion des deux Régions a été décidée pour soi-disant donner plus de poids aux Régions françaises dans l'Europe³¹⁵. Mais la validité de cette décision peut aisément être remise en cause, car la population n'est pas le seul critère de validité d'une Région. Ainsi, avant la réforme, le Nord-Pas-de-Calais se place 35^{ème} en termes de population, 106^{ème} pour la superficie, mais 38^{ème} pour la densité, alors que son PIB par habitant est le 143^{ème} des 349 unités comparables dans toute l'Union européenne. Le NPdC est par ailleurs le 188^{ème} en termes d'investissements R&D, 64^{ème} pour la population à Bac⁺³ mais 209^{ème} pour le taux d'emploi des 20-64 ans. La Picardie quant à elle est 72^{ème} pour la population, 58^{ème} pour la superficie, mais 148^{ème} pour la densité, ce qui confirme la prégnance du mode de vie rural dans la Région ; enfin, la Picardie est 162^{ème} pour le PIB par habitant, et 129^{ème} pour les dépenses en R&D. Elle est seulement 164^{ème} pour les diplômés à Bac⁺³ et 186^{ème} pour l'emploi des 20-64 ans³¹⁶. Après le regroupement en treize régions au lieu de vingt-deux, les régions françaises gagnent évidemment en population et, hormis la Corse, s'inscrivent toutes dans les 50 premières régions européennes en population, mais elles ne gagnent pas en investissements, en taux de chômage, et encore moins en densité – au contraire, le Nord-Pas-de-Calais, qui était classé 31^{ème}, se retrouve 67^{ème} après son regroupement avec la Picardie. Les régions

³¹⁴ Sinoquet Marie-Christine, *La vie quotidienne picarde s'organise en 87 bassins de vie. Nouveau zonage en bassins de vie 2012*, Amiens, INSEE, 2012, p. 1–3.

³¹⁵ Voir par exemple AFP, « Fusion Nord Pas-de-Calais/ Picardie : la nouvelle carte définitivement adoptée par le Parlement », <http://france3-regions.francetvinfo.fr/nord-pas-de-calais/2014/12/17/fusion-nord-pas-de-calais-picardie-la-nouvelle-carte-definitivement-adoptee-par-le-parlement-615452.html> (18 décembre 2014) et aussi Biseau Grégoire et Vincendon Sibylle, « 2015 : François Hollande rebat la carte », *Libération*, Mardi 3 juin 2014.

³¹⁶ Florent, 2015, *op. cit.*, p. 5.

françaises ne connaissent pas non plus d'augmentation en termes de R&D ni de PIB/habitant, bien au contraire. Enfin, en termes d'emploi, même l'Île-de-France ne se classe pas dans les 100 premières régions européennes (elle devient 111^{ème}). Le NPdC-Picardie se classe alors dernière des régions françaises, à la 202^{ème} place sur les 349 unités comparables dans toute l'Union européenne³¹⁷. Les arguments économiques avancés ne tiennent pas l'examen comparatif au niveau européen. On peut ainsi dire que même cette réforme territoriale est le reflet d'une tradition de désamour français envers les Régions, puisque, malgré tout, les débats concernant l'identité régionale n'ont que peu été pris en compte dans cette fusion.

B. Trois *Länder* forment l'Allemagne Centrale

Les trois *Länder* qui forment notre région allemande de recherche au sens de zone géographique sont les *Länder* de Thuringe à l'Ouest, le long de l'ancienne frontière de la RDA, la Saxe-Anhalt au Nord et la Saxe au Sud-Est, ce dernier *Land* formant aussi la frontière extérieure de l'Allemagne avec la République Tchèque au Sud et la Pologne à l'Est, au-delà de la fameuse ligne Oder-Neiße. La Saxe devient un Royaume en 1806, et le Duché de Varsovie passe sous la coupe du Roi de Saxe³¹⁸. C'est dire si la Saxe fut en vérité un grand Royaume, en concurrence directe avec la Prusse au Nord. Plusieurs des principautés ou des villes qui se trouvent actuellement en Thuringe ou en Saxe-Anhalt appartenaient à l'époque à la Saxe. Après 1813 et la Bataille des Nations, la Saxe, alliée des vaincus – donc de Napoléon – perd 58% de son territoire et la moitié de ses habitants au profit de la Prusse. La Saxe devient un État indépendant après 1815, membre du *Deutscher Bund*. On note une certaine continuité dans la culture saxonne et dans l'enseignement élémentaire qui se ressent jusqu'à aujourd'hui³¹⁹. Ceci s'en ressent encore dans la dénomination caractéristique de la Saxe, qui est un État libre, de même que la Thuringe. Ces deux *Länder* ont en commun une longue tradition industrielle, par exemple l'industrie textile ; aujourd'hui en reconversion, les deux *Länder* misent sur les

³¹⁷ Florent, 2015, *op. cit.*, p. 6.

³¹⁸ Ce qui impose à son Roi, Auguste, de se convertir au catholicisme pour monter sur le trône de Pologne alors que le Royaume de Saxe reste une terre de luthéranisme, chaque prince ayant le choix d'imposer sa religion à l'Etat membre de la Fédération allemande qu'il dirige.

³¹⁹ Moderow Hans-Martin, « Enseigner la Région – l'exemple de la Saxe. La région dans les écoles élémentaires, 1800-1918 », in Boutan Pierre, Martel Philippe et Roques Georges (eds.), *Enseigner la région. Actes du colloque international, IUFM de Montpellier, 4-5 février 2000*, Paris, l'Harmattan (coll. « Logiques politiques »), 2001, p. 43-45.

technologies de pointe – par exemple l’optique en Thuringe. Cette dernière a en commun avec la Saxe-Anhalt d’être toutes deux, par ailleurs, une région agricole.

La capitale de la Saxe, Dresde, est l’ancienne capitale du Royaume de Saxe ; le Parlement actuel de la Saxe siège dans l’ancien Parlement. Capitale culturelle et cité universitaire, Dresde n’est située qu’à une demi-heure de la frontière tchèque, et une heure et demie de la Pologne. La deuxième grande ville de Saxe, Leipzig, tient un rôle particulier dans l’économie du *Land* ; à nombre d’habitants plus ou moins égal, Leipzig est une cité de Foires, célèbre pour sa *Buchmesse*. Leipzig est aussi le siège de la télévision *Mitteldeutscher Rundfunk*, alors que Halle, située en Saxe-Anhalt, à 30 kilomètres au Nord-Est de Leipzig, est le siège des radios *MDR*. La capitale de la Saxe-Anhalt est Magdebourg, et celle de Thuringe Erfurt. La force de cette dernière réside dans sa longue tradition industrielle qui débouche aujourd’hui vers des nouvelles technologies de pointe de type optique, automobile, ainsi que pour les systèmes microtechniques et la biotechnologie, qui s’appuient sur un paysage de recherche et d’Universités efficace et bien réparties sur le territoire (Ilmenau, Jena, Erfurt, Weimar...) Par contre, la Thuringe fait face actuellement à une évolution démographique négative et une baisse du nombre d’emplois³²⁰, tout comme la Saxe-Anhalt.

Ces trois *Länder* sont souvent qualifiés de « nouveaux » en allemand, car les trois ainsi que le *Land* de Berlin, du Brandebourg et de Mecklembourg-Poméranie occidentale ont été recréés après la Réunification, alors que la RDA avait supprimé cette division administrative au profit d’un État unique dans les années 1950. Tous trois partagent donc un attachement particulier à cette période de leur histoire, une certaine *Ostalgie* qui s’en ressent dans sa programmation médiatique. Plusieurs sont d’ailleurs partisans d’un rattachement des trois *Länder* en un seul *Mitteldeutschland*³²¹.

C. La coopération régionale décentralisée en France et en Allemagne : un exemple

Avant de nous pencher sur l’exemple concret du partenariat entre la Picardie et la Thuringe, c’est-à-dire de coopération décentralisée entre deux de nos Régions de recherche, nous

³²⁰ Lichte, 2007, *op. cit.*, p. 178.

³²¹ *Mitteldeutsche Zeitung*, « Szabados wirbt für "Mitteldeutschland" », <http://www.mz-web.de/mitteldeutschland/bundeslaender-szabados-wirbt-fuer--mitteldeutschland-,20641266,17483798.html> (2 mars 2015).

souhaitons effectuer un bref rappel des relations entre la RDA et la France. Il est important de noter qu'en RDA, contrairement aux USA, au Royaume-Uni ou à l'Allemagne de l'Ouest, il n'existait pas de politique spécifique envers la France, celle-ci n'étant alors pas traitée de façon complètement négative. A l'inverse, on trouve peu d'information dans la presse au sujet de la RDA en France, sauf par le journal proche du Parti communiste *Libération*. Dès 1958, l'association Echanges franco-allemands œuvre pour l'ouverture de relations avec les deux Allemagne et pour la reconnaissance de la RDA. En 1962 est créée en RDA la Société d'Amitié DDR-Frankreich. Avant 1973, la RDA n'est pas reconnue par la France comme un Etat. Après l'ouverture des relations diplomatiques, la coopération entre la France et la RDA se fait surtout dans les domaines économique, industriel et technique. En 1980, la commission de coopération pour la science et la technique voit le jour, suivie quatre années plus tard par la signature d'un accord entre le CNRS et l'*Akademie der Wissenschaften der DDR*³²².

a) Le partenariat entre la Picardie et la Thuringe

Avec la réunification allemande, la Thuringe devient membre de l'Union européenne en tant que *Land* de la fédération allemande et souhaite très vite être partie prenante de l'Union, notamment en cherchant des partenariats avec les Régions situées à l'Ouest, comme en France³²³. Dès 1991, la Picardie aspire à se rapprocher de la Thuringe et suggère un partenariat. En 1992, la Thuringe crée un Ministère pour la Fédération allemande et l'Europe. La ministre Christine Lieberknecht (CDU) visite la Picardie en 1993 et rencontre Charles Baur, alors président du Conseil Régional. « Die Ministerin fühlte sich vor allem durch die Kultur und die Geschichte der Picardie angesprochen ». A la suite de quoi a lieu la visite retour en Thuringe des Picards avec leurs partenaires de l'Essex. Des rencontres avec les acteurs politique et de l'environnement sont organisées ; les points communs entre les Régions se révèlent particulièrement intéressants dans le domaine de l'agriculture et l'environnement³²⁴. Le 23 mars 1994, Bernhard Vogel, Ministre-président de Thuringe, et Claude Gewerc, Président du Conseil régional de Picardie, signent à Bruxelles une

³²² Lichte, 2007, *op. cit.*, p. 193–200.

³²³ Lichte, 2007, *op. cit.*, p. 203–205. On note qu'il existe aussi un partenariat entre la Saxe et la Bretagne, mais celui-ci a l'air, d'après son site web, plutôt enformel. Voir Sächsisch-brettonische Gesellschaft e.V., « Regionen als globale Akteure », <http://www.sachsen-bretagne.de/index.php/der-verein-mainmenu-27/regionalpartnerschaften-deutschland-frankreich1> (25 novembre 2014).

³²⁴ A l'origine, un partenariat tripartite entre la Picardie, la Thuringe et l'Essex est envisagé, mais une réforme de l'organisation territoriale au Royaume-Uni a vite fait sortir l'Essex du partenariat, qui devient alors bilingue. In Région Picardie, 2012, *op. cit.*.

déclaration commune à l'occasion de l'ouverture du bureau bruxellois de la Thuringe. Le partenariat s'endort à partir de 1998, car la Thuringe ne souhaite plus être impliquée avec la nouvelle majorité picarde qui a fait alliance avec le FN³²⁵. Mais en 2007, les échanges s'intensifient de nouveau suite à la signature d'une déclaration commune par les deux Région et État libre ; la coopération s'étend à l'enseignement supérieur et lance les premiers projets de recherche communs³²⁶. Pilotée par les deux partenaires, il existe aussi un concours de design qui fait appel à la fois à des projets innovants et écologiques³²⁷.

Ce type de partenariats régionaux, même s'il est possible en France suite à la Loi de décentralisation de 1982 évoquée plus haut, n'est pas sans soulever des problèmes de compétences dues aux divisions des États considérés³²⁸. En effet, les différences de structures politiques et de compétences entre une entité régionale dans un État centralisé, comme la France, et une fédération de *Länder*, comme l'Allemagne, implique de la part des partenaires une capacité d'adaptation des acteurs dans le domaine de coopération envisagée. La présentation internet du partenariat picardo-thuringien parle à la fois « [d'] une mission et un défi » quotidiens³²⁹. Ainsi, les Président de Région et Ministre-président peuvent signer ensemble une déclaration renforçant la coopération en matière d'éducation, mais il faut pour que celle-ci se mette en place qu'un représentant de l'Académie d'Amiens et du Ministère thuringien de l'Éducation signent ensemble une déclaration commune, ce qui a été fait le 13 novembre 2008³³⁰. Des problèmes techniques sont rencontrés aussi lors de l'organisation de visites de délégations picardes en Thuringe, car les hôtes thuringiens n'ont pas de droit de hisser le drapeau français, les représentants de Régions n'étant pas des représentants de l'État français ; mais par ailleurs, il n'est pas possible non plus de hisser le drapeau picard, parce que les délégations de Régions françaises ne représentent pas non plus un État...³³¹ Par ailleurs, comme le note Labasse, les *Länder* et les par exemple provinces belges ont réussi à imposer une codécision au niveau européen de par leurs

³²⁵ Lichte, 2007, *op. cit.*, p. 211 et suivantes.

³²⁶ Région Picardie, 2012, *op. cit.*.

³²⁷ Région Picardie et Freistaat Thüringen, « ADREAM 2012 Concours d'idées. d'architecture et de design utilisant des matériaux renouvelables et écologiques », <http://www.adream2012.fr/fr/Informations-sur-le-concours> (28 janvier 2015). Voir aussi Fluckiger Philippe, « Coup de Projecteur sur de jeunes créateurs », *Le Courrier Picard*, 22 novembre 2012.

³²⁸ Labasse, 1994, *op. cit.* p. 74–75.

³²⁹ Région Picardie, 2012, *op. cit.*.

³³⁰ Région Picardie et Freistaat Thüringen, « Éducation, formation scolaire, apprentissage et enseignement supérieur », <http://www.picardie-thuringe.eu/fr/thpi/formation/education/> (28 janvier 2015). Voir aussi Fluckiger Philippe, « Picardie et Thuringe veulent d'autres échanges », *Le Courrier Picard*, 22 novembre 2012.

³³¹ Lichte, 2007, *op. cit.*, p. 307–308. Voir aussi Fluckiger Philippe, « L'Ambassadeur se déplace », *Le Courrier Picard*, 22 novembre 2012.

compétences spécifiques et leurs prérogatives. Les Ministres-Présidents allemands sont ainsi présents au Conseil des Ministres si leurs compétences régionales sont concernées³³².

Nous voulons donner l'exemple concret d'un projet réalisé dans le cadre de ce partenariat picardo-thuringien, et qui s'inscrit dans le domaine de l'éducation en général.

b) Picardie Thuringe Réseau Éducatif – Neue Lernkultur in Kommunen

Le projet Picardie Thuringe Réseau Éducatif – Neue Lernkultur in Kommunen (abrégé PICTURE/NELECOM) a été mis en place dans le cadre de la relation privilégiée entre la Picardie et la Thuringe, le Conseil Régional de Picardie étant chef de file, en partenariat avec le Ministère thuringien de la Culture et de l'Éducation. En cohérence avec la démarche de Réussite éducative mise en place par la Région Picardie depuis 2010, ce projet binational fait travailler ensemble les partenaires de l'éducation au sens très large, allant des collectivités territoriales à l'Éducation nationale, et en passant par les associations. Ce projet de deux ans fut financé par Comenius-Regio³³³, le Conseil régional de Picardie et l'État libre de Thuringe. Ce Comenius-Regio, qui s'est étendu d'août 2011 à juillet 2013, a permis l'organisation de sessions de mobilité thématiques autour de la réussite éducative et de l'échange de bonnes pratiques, réunissant à la fois des participants issus des collectivités, de l'Éducation nationale ou de l'enseignement et des associations en Allemagne dans chacun des terrains d'observation, la Picardie Maritime et l'abbevillois d'un côté, et l'Eichsfeld et les Communautés de Communes de Dingelstädt dans le Nord de la Thuringe de l'autre.

En premier lieu, la comparaison des systèmes scolaires et périscolaires a permis de prendre la mesure des divergences d'un pays à l'autre, entre autres dans le cadre de compétences variées (centralisées ou bien issues d'un État fédéré). La citoyenneté active et l'engagement des jeunes ont amené les acteurs à s'interroger sur la culture de l'estime. Enfin, l'orientation scolaire ou professionnelle ainsi que le décrochage scolaire et le rôle de la parentalité ont fait l'objet d'un dernier volet de visites en 2012/2013. Le projet binational s'est conclu le 31 mai 2013 par un séminaire final intitulé « Picardie et Thuringe, quelles démarches de réussite scolaire ? ». La journée fut labellisée dans le cadre des célébrations du

³³² Comme par exemple dans le cadre de décisions européennes concernant l'éducation, celle-ci étant une compétence des *Länder*. In Labasse, 1994, *op. cit.*, p. 63–64.

³³³ Europe Éducation Formation France, un programme de Formation tout au long de la vie de la Commission européenne, aujourd'hui englobé dans Erasmus+.

cinquantième de l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) et du Traité de l'Élysée³³⁴. Dans le cadre de cette journée de réflexion, des exemples de mobilité internationale utilisés à des fins d'insertion d'un public en décrochage ou en difficulté ont été présentés. Ainsi, la Mission locale de Picardie maritime envoie-t-elle des jeunes en stage dans plusieurs pays de l'Union européenne, en les préparant à la fois au contenu du séjour et aux échanges interculturels. À la suite de ces séjours, les jeunes auparavant en difficulté ont trouvé de un emploi ou une formation en apprentissage³³⁵.

Il est intéressant de noter que, grâce aux contacts mis en œuvre par le Comenius-Regio, plusieurs projets parallèles ont été développés ; ainsi d'un colloque de jeunes en Thuringe qui permettaient aux participants de « rêver l'école de demain ». Ce colloque avait pour finalité de mettre en place des échanges et de favoriser la mixité, dans le cadre du partenariat entre la Picardie et la Thuringe, mais aussi l'Auvergne, deuxième région partenaire de la Thuringe en France. Ainsi, seize jeunes Thuringiens, huit Picards et huit Auvergnats de dix à vingt-et-un ans et issus de l'école primaire à la formation professionnelle se sont-ils rencontrés par delà les langues et les âges pour créer une école commune. Le projet a, en écho au projet PICTURE/NELECOM, été présenté par les jeunes Français et les jeunes Allemands lors du colloque de restitution du 31 mai 2013 à Abbeville³³⁶.

Si nous citons cet exemple, c'est qu'il permet de mettre en lumière l'idée que, en régions, et malgré les controverses impliquées par le terme et par l'absence ou le peu de prise en compte de l'identité régionale en France, il permet de mettre en lumière le rôle joué par l'Europe « en creux » pour reprendre l'expression de Leroux et Teillet, c'est-à-dire l'Union européenne quotidienne vécue par les citoyens des Régions, françaises comme allemandes. Les enjeux d'une telle coopération peuvent, à long terme, contribuer à la meilleure connaissance et appréciation de la construction européenne, voire inspirer confiance auprès de ses habitants.

³³⁴ Conseil Régional de Picardie, Picardie et Thuringe, quelles démarches de réussite éducative ? Séminaire final projet PICTURE (Picardie Thuringe Réseau Éducatif), Amiens, Abbeville, 2014, p. 1–2. Voir aussi Fluckiger Philippe, « L'école pour tisser des liens », *Le Courrier Picard*, 19 mai 2014 ; france-allemande.fr, « Traité de l'Élysée (22 janvier 1963) », <http://www.france-allemande.fr/Traite-de-l-Elysee-22-janvier-1963,0029.html> (29 janvier 2015).

³³⁵ Conseil Régional de Picardie, 2014, *op. cit.*, p. 43.

³³⁶ Conseil Régional de Picardie, 2014, *op. cit.*, p. 51–52. Voir pour de plus amples informations sur les enjeux de l'apprentissage de l'Europe en mobilité Vatter Christoph, *Interkulturelles Lernen im interregionalen Schüleraustausch zwischen Deutschland und Frankreich. Evaluationsergebnisse und didaktische Materialien des COMENIUS-Regio-Projekts ILIS*, St. Ingbert, Röhrig Universitätsverl. (coll. « Saarbrücker Studien zur Interkulturellen Kommunikation »), 2011.

Conclusion de chapitre

L'Union européenne, depuis ses origines, poursuit bien une politique des Régions ; celles-ci possèdent à la fois une représentation officielle auprès de la Commission et plusieurs associations de représentation et défense de leurs intérêts. Même si la politique de l'UE en la matière n'est parfois pas suivie, elle a des conséquences directes et indirectes sur la politique et la vie en régions.

Nos deux Régions françaises de recherche, la Picardie et le Nord-Pas-de-Calais, seront regroupées en une seule Région à la fin de l'année 2015. L'Allemagne Centrale (*Mitteldeutschland*) est composée de trois *Länder* issus de l'ancienne Allemagne de l'Est. Même si elles trouvent leur origine et fonctionnent dans un système politique très différent, et par là possèdent ainsi des compétences et une définition assez éloignées, nos deux régions de recherche ont bien en commun un passé industriel et un présent tourné vers l'agriculture et la reconversion ; en outre, elles sont toutes deux situées aux frontières extérieures de leur pays respectif et devraient ainsi offrir une image de l'Union européenne intéressante, car nous parlons, dans ce cas, de voisinage. Comme le note Deirdre Kevin, avant de discuter de médias européens, il est peut-être nécessaire de se pencher en premier lieu sur l'impact des médias régionaux, car, si l'Europe est la diversité, alors les chaînes de télévisions régionales devraient avoir la capacité et la possibilité de fournir, en lien avec les régions, la diversité des discussions sur la politique, l'économie, la culture et la société³³⁷. C'est pourquoi nous avons choisi d'analyser *France 3 Nord-Pas-de-Calais* et *France 3 Picardie* ainsi que le *Mitteldeutscher Rundfunk* et d'interroger l'image de l'Union européenne qu'ils proposent.

³³⁷ Kevin Deirdre, *Europe in the media. A comparison of reporting, representation, and rhetoric in national media systems in Europe*, Mahwah, N.J, L. Erlbaum Associates (coll. « European Institute for the Media series »), 2003, p. 42.

Chapitre 3 : Espace public, communication et démocratie

Que pourrait être un espace public européen ? Sans doute une composition peinte par Kandinsky.

Arnaud Mercier

D'après la définition théorique de la démocratie, l'espace public permet la légitimation du politique ; celui-ci est transmis par les médias. Dans le cadre de notre recherche, il nous est nécessaire d'interroger le concept d'espace public en regard des médias régionaux et de la communication européenne. Dans un second temps, nous présenterons les controverses de cette dite communication européenne, et nous nous interrogerons sur la réalité d'un espace public européen.

1) Qu'est-ce que l'espace public ?

Une première définition « classique » de l'espace public peut être attribuée à Jürgen Habermas, philosophe politique allemand affilié à la tradition classique de l'École de Francfort. Dans un premier temps, nous reviendrons sur les fondements du concept pour détailler ensuite son application dans les démocraties modernes en lien avec les médias régionaux.

A. Habermas et l'espace public philosophique et politique

Dérivé pour Jürgen Habermas de l'agora grec, l'espace public met en lumière le rôle important et nécessaire des débats et de la reconnaissance des participants comme égaux et capables de prendre part au dit débat³³⁸. Pour le philosophe allemand, l'émergence de la sphère privée est rendue possible par la privatisation de certaines fonctions autrefois publiques. Ceci est visible par exemple aux changements qui s'opèrent dans l'usage de

³³⁸ Müller Markus S., *Stimmen der Anderen - Presseschauen als Wegbereiter einer europäischen Öffentlichkeit? Brücken in ausländische Medienarenen als Mittel zur Reduzierung des europäischen Demokratiedefizits*, Stuttgart, Ibidem-Verl. (coll. « Politische Kommunikation »), 2012, p. 47-49.

l'espace d'une maison : l'espace réservé à la réception du public, dans une maison de maître ou de monarque, est gigantesque et impressionnant ; il est capable d'accueillir un large public, tout en n'oubliant pas l'aspect festif. Alors que sous l'Ancien Régime, les châteaux sont équipés de salles de réception, les salons bourgeois des XVII^e et XVIII^e siècles occupent un espace beaucoup plus restreint ; la fonction de divertissement et de critique littéraire y est primordiale. Dans la modernité, la cuisine permet d'accueillir uniquement le noyau restreint de la famille, réduite à ses plus intimes membres. Pour Dominique Wolton, une modification de la frontière public/privé s'effectue au cours du siècle dernier ; dès lors, « on parle de tout sur la place publique ». Pour le penseur français, l'émancipation culturelle, la place des femmes, l'exode rural, la place de la religion, la reconnaissance des droits de la « personne » qui s'opèrent au cours des XIX^e et XX^e siècles, tout cela joue un rôle dans la modification de la société et donc dans la zone de légitimation du politique³³⁹.

a) Émergence du concept

Habermas ne voulait pas faire œuvre d'historien mais se retrouve à consacrer trois chapitres à l'histoire des sociétés en France, en Allemagne et en Angleterre. Ces trois pays, pour lui, servent de référence au développement des sociétés modernes européennes. Habermas insiste sur le rôle majeur de la Révolution française et anglaise, entre autres grâce à l'interdiction de la censure préalable par ces derniers. Ceci est confirmé, d'après Miège, par plusieurs monographies parues depuis, par exemple le *Dictionnaire des Journaux*, qui relate notamment la création de gazettes, d'imprimés nouveaux parus en Hollande ou en Suisse ; pour autant, cette nouvelle presse (la « publicité » au sens habermassien) se développe lentement, sous contrôle de la monarchie³⁴⁰. Bernard Miège cite ainsi trois filiations au concept d'espace public :

i. La cité grecque

La *koinè* s'oppose à l'*oïkos*, dans deux espaces opposés : la vie publique à laquelle prennent part les riches citoyens dispensés de travail et l'espace privé dépendant de la maison, associée à la vie et à la production des moyens de subsistance. Dans le premier espace, la

³³⁹ Wolton Dominique, *Penser la communication*, [Paris], Flammarion (coll. « Champs »), 1997, p. 164.

³⁴⁰ Miège Bernard, *L'espace public contemporain. Approche info-communicationnelle*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble (coll. « Communication, médias et sociétés »), 2010, p. 20–21. Voir aussi Dacheux Éric, « Nouvelle approche de l'espace public européen. Dépasser le clivage entre sciences de l'information et de la communication et science politique », *Questions de Communication [en ligne]*, n° 14, 2008.

parole, le langage et l'échange tiennent un rôle particulier. L'intérêt commun est ainsi manifesté.

ii. Emmanuel Kant

Pour Kant, la liberté d'expression est nécessaire au progrès humain. Cette vision de l'espace public est approfondie par Habermas ; pour ce dernier, elle implique une philosophie de l'histoire implicite et ainsi « la raison doit aboutir à une relative unification des consciences, médiatisée par la Publicité ».

iii. Tocqueville et Mill

Selon ces auteurs, l'opinion publique est un instrument de tyrannie conformiste, soit domination de la masse des médiocres, soit des intérêts les plus personnels. D'après cette définition-là de l'espace public, il n'y a pas d'émancipation possible ; au contraire, plutôt un lieu de contrôle des excès du pouvoir public, alors que celui-ci est pourtant nécessaire au fonctionnement de l'espace public élargi (d'aucuns le nomment même son moteur). Pour l'ancien assistant de Habermas, avec qui, d'après Miège, l'auteur a nourri une certaine controverse, Negt, note la nécessité de prendre en compte les espaces publics alternatifs ou s'inscrivant en porte-à-faux de l'espace public général dans toute analyse du concept³⁴¹.

Habermas se sert avant tout de son travail pour définir la notion de public et séparer celui-ci de l'Etat, notamment dans la démocratie bourgeoise. Il tente de mettre en avant la notion de société civile, qui, résultante de l'espace de médiation exercé par l'espace public, doit amener le citoyen à entrer concrètement en action, et à agir sur et dans la société. De par l'étude de l'émergence des salons de critique littéraire aux XVII^e et XVIII^e siècles, Habermas observe le développement de l'opinion publique, qui évolue en fonction de la conjoncture politique, en même temps que s'opère la transformation des structures de la société. Dans le cadre de ce chapitre, ce qui nous intéresse particulièrement est le lien développé entre le social et le privé, ou comment l'espace public a-t-il la capacité à légitimer le discours politique.

³⁴¹ Miège, 2010, *op. cit.*, p. 16–19.

b) Trois espaces publics

Il convient de distinguer trois espaces publics. Le premier, l'espace commun, tire son nom du latin *communis*, lui-même lié au terme de *communauté*. Cet espace public commun trouve son origine dans les échanges commerciaux, où les biens mais aussi les symboles se retrouvent transmis, créant ainsi une sorte de sécurité de valeurs. Il est à la fois physique (basé sur un territoire) et symbolique (les valeurs en sont l'autre notion clef). Le deuxième espace public à considérer est l'espace physique concret, comme par exemple une rue ou une place. Dans la redéfinition du privé, la reconnaissance de l'individu face au clergé et au monarque crée un nouvel espace public qui devient dès lors symbolique et augmente l'espace commun. Le troisième espace est l'espace politique, qui a toujours existé, mais est aujourd'hui très étendu et participatif. Du latin *politicus* et du grec *politikè*, l'espace politique est l'art de gérer les affaires de la cité. On peut ainsi résumer ces notions en disant que l'espace *commun* est celui de la circulation effective et de l'expression ; l'espace public est celui de la discussion ; et l'espace *politique* celui de la décision³⁴².

Markus Müller quant à lui distingue un modèle de l'espace public à trois niveaux : un espace public direct ou simple ; un espace public moyen ou de rassemblement ; et un espace public complexe ou de médias de masse³⁴³.

Gerhards et Neidhardt se donnent comme mission de refonder le concept d'*Öffentlichkeit* pour qu'il soit plus efficace pour les sociétés modernes³⁴⁴. Selon eux, la démocratie a besoin du vote libre et donc de l'*Öffentlichkeit* pour être, même si l'acte de voter en soi est un acte privé – les discussions et les informations sur les idées à débattre sont primordiales dans la formation de la démocratie. Il y a donc un lien inévitable entre démocratie et *Öffentlichkeit*³⁴⁵. Pour les auteurs, l'espace public est avant tout constitué du public ; tout ce qui est communicable est politisable et constitue avant tout un système social complet³⁴⁶. Dans l'espace public libéral, le contrôle sur les politiciens est efficace et la

³⁴² Wolton, 1997, *op. cit.*, p. 380–381.

³⁴³ Müller, 2012, *op. cit.*, p. 40.

³⁴⁴ Gerhards Jürgen et Neidhardt Friedhelm, *Strukturen Und Funktionen Moderner Öffentlichkeit: Fragestellungen Und Ansätze*, Berlin, WZB, Abt. Öffentlichkeit und Soziale Bewegung, 1990, p. 9.

³⁴⁵ Gerhards & Neidhardt, 1990, *Op. cit.*, « Öffentlichkeit ist als Ergänzung sowohl zu als auch zwischen den Wahlen der Artikulationsort von Meinungen und Themen der Bürgerschaft und diverser Interessenorganisationen. Öffentlichkeit ist ein System, in dem die Agenda des politischen Systems definiert wird. [...] Die substantielle Offenheit des politischen Systems bezüglich der Themen und Probleme, die bearbeitet werden sollen, wird durch Öffentlichkeit zugunsten bestimmter Präferenzen genutzt. », p. 11. Et aussi, *op. cit.*, p. 12, on peut dire que l'espace public est différent des résultats donnés par les instituts de sondage, car le but de ces derniers est de rendre des statistiques visibles et analysables.

³⁴⁶ *Op. cit.*, p. 32-34.

création de l'opinion publique accessible à tous. Les médias sont dans ce modèle d'espace public libéral – moins conceptuel et donc plus réalisable – les acteurs les plus importants³⁴⁷. Pour Gerhards et Neidhardt, l'espace public est un espace intermédiaire entre le politique et le système social qui a plusieurs caractéristiques et suit un processus complexe de création³⁴⁸. Les notions clefs liées à l'*Öffentlichkeit* sont donc le forum, la discussion, et la légitimation³⁴⁹, un « forum » de discussion comme espace virtuel de communication³⁵⁰. Pour Arnaud Mercier, l'espace public s'entend comme l'« espace symbolique au sein duquel s'échangent les discours, la plupart contradictoires des différents acteurs sociaux, religieux, culturels et politiques composant une société »³⁵¹.

Au moment où Habermas rédige l'ouvrage dans lequel il canonise pour la postérité le concept d'espace public, il s'agit pour lui avant tout de constater un état de fait dans les sciences politiques ; il n'applique pas ce concept à la sociologie. Gerhards et Neidhardt rappellent que le concept d'espace public est ignoré des premiers sociologues comme Emile Durkheim et Georg Simmel et qu'il reste noyé dans des réflexions théoriques sur le contrôle social. Selon Gerhards et Neidhardt, Habermas rédige un ouvrage théorique de recherches et de fondement du concept, sans véritable accroche empirique, les sources du philosophe restant avant tout secondaires. Par ailleurs, Habermas ne cherche pas à valider ses assertions ; au contraire, comme toutes les recherches, ses résultats sont situés sociohistoriquement et socio-politiquement³⁵². Enfin, Bernard Miège qualifie la pensée d'Habermas de productive, et « toujours assez décisive sur l'épistémologie de la communication ». L'auteur rappelle qu'il convient de replacer l'espace public dans son contexte, en s'interrogeant sur la question de l'universalité des normes à l'origine de l'espace public.

c) Une définition complexe

Jürgen Habermas note que la notion d'espace public découle de plusieurs autres notions voisines et antérieures, comme « public opinion » ou « opinion publique ». Le terme

³⁴⁷ Müller, 2012, p. 59.

³⁴⁸ Müller, 2012, *op. cit.*, p. 41 et Müller, 2012, *op. cit.* p. 39.

³⁴⁹ Müller, 2012, *op. cit.*, p. 39–40.

³⁵⁰ « Öffentlichkeit wurde als ein zwischen Gesellschaft und Politik vermittelndes Medium postuliert. » et plus loin « ...Öffentlichkeit als intermediäres System [darstellt], das zwischen dem politischen System einerseits und den Bürgern und den Ansprüchen anderer Teilsysteme der Gesellschaft vermitteln soll », *op. Cit.*, p. 12-13.

³⁵¹ Mercier Arnaud (ed.), *Vers un espace public européen ? Recherches sur l'Europe en construction*, Paris, Budapest, Torino, l'Harmattan (coll. « Communication et civilisation »), 2003, p.10.

³⁵² Miège, 2010, *op. cit.*, p. 9–10.

d'*Öffentlichkeit*, qui pourrait renvoyer à « tout ce qui est public⁴² » est traduit en français par « espace public », même s'il convient de rappeler la multiplicité de traductions possibles, d'autant plus complexes qu'elles sont influencées aussi par les différentes possibilités offertes par l'anglais ou le français. « *openness* » ou « *openicity* » auraient été des traductions plus appropriées ; la traduction en anglais a suscité de grands débats dans la sphère des chercheurs³⁵³. Il existe par ailleurs une confusion dans la traduction d'*Öffentlichkeit* : *öffentliche Sphäre* et *bürgerliche Öffentlichkeit* sont tous deux traduits en français par « espace public ». Or, la sphère sociale, ce qui émane de l'Etat, est appelée *Sozialsphäre* par Habermas³⁵⁴. Le concept de « *Publizität* » (publicité au sens de « venant et impliquant le public », dérivé de l'adjectif français) permet de faire le lien entre la politique et la moralité. Il semble en outre que chaque auteur reste plus ou moins prisonnier des représentations inhérentes à sa langue et à sa culture. Ceci est visible dans la réflexion engagée par l'auteur belge Paul Magnette qui dit que « *l'espace* est une notion plus fluide que l'Etat ; la référence au *public* élargit le spectre de l'analyse à toutes les formes de vigilance civique, au-delà des seuls mécanismes électoraux »³⁵⁵. Or, si l'on considère le terme allemand d'*Öffentlichkeit*, qui ne sépare pas *l'espace* et le *public*, cette réflexion n'a aucun lieu d'être. Yves Sintomer pointe du doigt la « polysémie » du terme, qui peut être à la fois utile dans la mesure où il laisse la place à de multiples approches, mais aussi une difficulté, car il ne suppose pas ou plus une unité des sens que l'on lui donne alors³⁵⁶. Le concept relève avant tout de l'outil heuristique de la recherche, faisant le lien entre le conceptuel et le réel, la théorie et la pratique. Cela amène à remettre en cause le fait que tous les auteurs, issus de langues et de cultures différentes, considèrent le même concept³⁵⁷. Pour finir, on peut dire qu'Habermas s'interrogeait avant tout sur l'espace public comme un espace politico-culturel, « dans la continuité avec les propositions des Lumières et avec les débats engagés lors de l'émergence du capitalisme industriel », et non pas comme une notion liée à la communication, cette dernière n'apparaissant, de toutes les façons, qu'en

³⁵³ Kopper Gerd (ed.), *Theory Building "European Identity Building/ European Public Sphere"*. *Adequate Information Management in Europe - Report*, Dortmund, 2006, p. 2-3.

³⁵⁴ Miège, 2010, *op. cit.* p. 59.

³⁵⁵ Magnette Paul, « L'Union Européenne en quête de légitimité », in Dacheux Éric (ed.), *L'Europe qui se construit, réflexions sur l'espace public européen*, Saint-Etienne, Publications de l'université de Saint-Etienne (coll. « Europe »), 2004, p. 36.

³⁵⁶ Sintomer Yves, « L'espace public européen : les ambivalences d'une notion », in Mercier Arnaud (ed.), *Vers un espace public européen ? Recherches sur l'Europe en construction*, Paris, Budapest, Torino, l'Harmattan (coll. « Communication et civilisation »), 2003, p. 179.

³⁵⁷ La question se pose aussi d'autre part dans le cadre des questionnements quant à l'unité de l'Europe relatif à la langue. Nous reviendrons sur cette question au cours du chapitre suivant.

deuxième moitié du XX^e siècle. Habermas s'intéressera à la question de la communication seulement par la suite³⁵⁸. L'« EP est très largement considéré comme indissolublement lié à la démocratie comme projet politique et comme déclinaison de celui-ci dans des régimes socio-historiques », c'est-à-dire comme un domaine de recherche des philosophes et politistes plus que celui des historiens et des sociologues, encore moins des SIC. L'espace public est ainsi plus que normatif, plus qu'un concept, c'est une nécessaire relation empirique³⁵⁹. L'auteur reproche de surcroît à l'espace public de n'être plus qu'« une simple étiquette, commode pour des objets hétérogènes », alors en passe de devenir un « mot générique plutôt qu'une notion scientifique » en mal de définition rigoureuse³⁶⁰. L'espace public reste donc de l'ordre de l'outil conceptuel, un moyen d'appréhender le réel et de le remettre en question. Il permet entre autres de s'interroger sur la notion d'identité européenne dans le cadre de la construction de l'Europe.

B. L'espace public et la démocratie

a) Un concept fondateur de la démocratie

« [F]ondement de la démocratie »³⁶¹, le concept d'espace public s'inscrit aisément dans le contexte de la construction européenne. Mercier affirme quant à lui que la manière de réunir les trois dimensions propres aux sociétés politiques contemporaines en Europe, à savoir la Nation, l'État, et la démocratie, est, justement, l'espace public³⁶². Véritable enjeu de définition de la culture même et de l'identité de la société, l'espace public recouvre plus que la « simple addition des échanges économiques, politiques et culturels »³⁶³. Dacheux et Mercier affinent la réflexion autour de l'espace public en définissant un espace communicationnel, qui englobe toutes formes de communication, et se divise en trois espaces tantôt distincts, tantôt qui se recourent : l'espace médiatique, l'espace public médiatique, et l'espace public. Selon eux, l'espace public est une partie importante de l'espace communicationnel, entendu comme « l'espace de médiation symbolique qui permet à tous les membres de la communauté politique, quelque que soit leur appartenance

³⁵⁸ Miège, 2010, *op. cit.*, p. 44.

³⁵⁹ Miège, 2010, p. 15 et suivantes. Bernard Miège abrège « espace public » par « EP » tout le long de son ouvrage. Nous n'avons donc pas modifié la citation considérée.

³⁶⁰ Sintomer, *op. cit.*, p. 179.

³⁶¹ Dacheux Éric, *L'Europe qui se construit, réflexions sur l'espace public européen*, Saint-Etienne, Publications de l'université de Saint-Etienne (coll. « Europe »), 2004, p. 12.

³⁶² Mercier, *op. cit.*, p. 10.

³⁶³ Mercier, *op. cit.*, p. 11.

culturelle, de communiquer avec les autres membres de la communauté politique »³⁶⁴. De même entretient-il des relations de premier ordre avec l'espace politique. L'espace public joue le premier rôle sur la scène de l'espace médiatique, dans la mesure où ce dernier est entendu comme un « espace technique et symbolique qui objective les communications non directes (ne se déroulant pas face à face) entre les acteurs d'une communauté donnée » par le truchement des médias³⁶⁵. Il y a bien interaction entre ces différents espaces.

Pour Dominique Wolton, le concept est inventé en premier lieu par Kant et seulement popularisé par Habermas, qui reproche à l'Etat-Providence d'avoir perverti l'efficacité de l'Espace public originel, lieu de discussion et de consultation du politique et du public. Or selon Wolton, cet espace public devient protéiforme et doit être au contraire constaté. Wolton rappelle que, pendant la guerre froide, une forte opposition entre le modèle démocratique pluraliste, considéré « de droite », donc formel, et la démocratie « réelle », socialiste, reste longtemps de vigueur. On ne parle, à l'époque, aucunement d'espace public. Émergeant plus tard, ce concept suppose de la part des individus une volonté propre. « En un mot, avec le concept d'espace public, c'est la légitimité des mots qui s'impose contre celle des coups, des avant-gardes et des sujets de l'histoire. » L'espace intermédiaire et entre autres médiatique est une condition de base pour la démocratie ; l'espace public permet de légitimer les processus politiques grâce à l'échange d'arguments et d'opinions³⁶⁶. C'est donc un élément primordial qui doit aussi être pris en compte dans le contexte européen.

b) Quatre modèles d'espace public

Très tôt, des penseurs comme Rousseau, Locke, et Mill proposent des cadres dans lesquels on peut chercher plusieurs réponses à la relation du public au politique ; plus encore, ce sont les théories politiques contemporaines qui offrent de véritables clefs de lecture de l'agencement entre démocratie et espace public. Ainsi, les théories de la démocratie se concentrent sur la capacité de réponse et de responsabilité ; les théories de l'espace public se concentrent sur le rôle de la communication publique à rendre ce procédé possible³⁶⁷.

³⁶⁴ Dacheux, 2004, *op. cit.*, p. 253.

³⁶⁵ Dacheux, 2004, *op. cit.*, p. 254.

³⁶⁶ Müller, 2012, *op. cit.*, p. 56.

³⁶⁷ Marx Ferree Myra, A. Gamson William, Gerhards Jürgen et Rucht Dieter, « Four models of the public sphere in modern democracies », *Theory and Society*, 2002, p. 289.

La théorie libérale représentative³⁶⁸ est associée à l'école « réaliste » de la démocratie et propose le modèle suivant : les citoyens ont besoin de responsables qui font les lois, mais eux-mêmes n'ont pas besoin de participer aux débats publics concernant cesdites lois. Ce modèle repose sur la croyance qui dit que les citoyens ordinaires sont peu informés et n'ont en vérité que peu d'intérêt aux affaires publiques ; le rôle des médias dans cette théorie consiste en relayer l'information pour permettre le choix des citoyens. Ce modèle est basé sur une « *elite dominance* » et l'espace public devrait refléter les représentants du public ; les médias assurent un rôle de garants de la transparence des représentants, en rendant public les cas de corruption et d'incompétence. Ce modèle encourt le risque de voir les médias donner trop d'importance à ceux qui mécomprennent, amplifient, ou distordent les informations, alors qu'ils devraient encourager le dialogue, mais seulement entre les informés ; il préconise uniquement l'usage de la raison, pas de la passion³⁶⁹. Selon Marx Ferree et al., le système politique allemand correspond à ce modèle de « **representative liberal theory** »³⁷⁰.

La théorie libérale participative comme théorie d'espace public est celui d'un modèle d'inclusion et de discours populaire ; il rejette l'*expertise*, les inégalités sociales reproduites par les pratiques sociales, politiques et culturelles. Dans ce modèle, les citoyens doivent être mobilisés pour reconnaître et agir dans leurs propres intérêts ; le discours médiatique qui facilite cette mobilisation est souhaitable. Un espace public qui fonctionnerait selon ce modèle ne justifierait en aucun cas que les minorités soient mises à l'écart ; au contraire, leurs voix doivent être entendues et comptent au moins autant que celles de la majorité, voire elles y tiennent un rôle essentiel. La théorie libérale participative est un mouvement critique qui met l'accent sur l'engagement actif des citoyens, autant pour l'individu que pour le système. La finalité du discours public dans ce cas est de mobiliser, pas d'aider les élites à décider³⁷¹.

Habermas est l'auteur le plus représentatif de ce modèle. Dans celui-ci, la discussion a lieu entre citoyens égaux, et ne doit pas être limitée aux citoyens qui prennent les décisions. Habermas fait pourtant une distinction entre les acteurs autonomes (« *autochtone* »), qui sont caractérisés par un mode d'association lié à la vie-monde, et les acteurs de pouvoir

³⁶⁸ Affiliée à John Stuart Mill, Edmund Burke, Joseph Schumpeter, Anthony Downs et William Kornhauser.

³⁶⁹ Marx Ferree et al., 2002, *op. cit.*, p. 290–295.

³⁷⁰ Marx Ferree et al., 2002, *op. cit.*, p. 319.

³⁷¹ Marx Ferree et al., 2002, *op. cit.*, p. 295–299.

(« *vermachtetete* »), dont la caractéristique repose sur des relations formelles de hiérarchie. Cette contrainte est critiquée par les partisans du modèle libéral représentatif. La forme d'organisation de ce modèle est importante parce qu'elle contribue au processus délibératif et n'est effective que lorsque les individus discutent pour convaincre plutôt que pour simplement donner des ordres. Ce modèle nécessite civisme et respect mutuel plus qu'une simple tolérance. Les participants sont donc issus de la même communauté, et partagent les mêmes valeurs. Ce modèle reste pour autant difficilement applicable dans la réalité, car il existe en vérité peu de sociétés vraiment égalitaires³⁷².

La théorie constructiviste est une théorie pessimiste quant à la possibilité de séparer pouvoir oppressif et discours. Ce modèle est issu des théories développées par les courants féministes³⁷³ en expliquant le peu de succès des femmes en politique et rejette le critère libéral représentatif d'*expertise*. « *Recognition* means putting particular value on social differences in experience and identities. » Le discours doit donc rendre l'autre « étrange(r) » pour appeler la réalité de ses différences, constituant ainsi les deux faces d'un même dialogue. Le discours change ainsi l'objet, par exemple dans des cas de harcèlement sexuel ou par exemple de prostitution... Dans ce modèle constructiviste, on est en fait confronté à plusieurs espaces publics indépendants, où les identités pré-politiques sont vitales à l'inclusion de groupes marginaux dans le discours public ; dès lors, l'identité effective est basée sur les mouvements sociaux. L'importance donnée par les constructivistes à la reconnaissance de l'« autre » afin d'obtenir un dialogue authentique laisse pourtant suspecter un soupçon de fermeture de la part des auteurs défenseurs de ce modèle, qui par ailleurs donnent malheureusement peu d'exemples de bons discours, souvent laissés à la libre appréciation du lecteur³⁷⁴.

c) Un problème de distance(s)

Pour Dominique Wolton, l'espace public est valorisé aussi pour des raisons idéologiques : ce qui est public est commun, ce qui est privé est secret et interdit, caché, conservateur³⁷⁵. Le concept d'espace public repose donc sur un questionnement face aux distances dans la société.

³⁷² Marx Ferree et al., 2002, *op. cit.*, p. 300–306.

³⁷³ Comme Nancy Fraser, Seyla Benhabib ou Iris Marion Young.

³⁷⁴ Marx Ferree et al., 2002, *op. cit.*, p. 306–315.

³⁷⁵ Wolton, 1997, *op. cit.*, p. 379–380.

i. L'égalité face aux distances

De ces modifications au cours des siècles précédents et de la nouvelle redéfinition de la société découle le concept d'égalité, sur lequel se basent la plupart des « sociétés individualistes de masse ». Ce qui explique le modèle socio-démocrate de régime, majoritaire en Europe aujourd'hui, qui s'imposa comme modèle politique unique. En raison de cette majoritaire croyance en l'égalité, les distances sont suspectes. « Or il n'y a pas de société sans distance. Mais aujourd'hui, dans un contexte dominé par le paradigme de l'égalité, revendiquer les distances est une manière détournée de justifier, voire de réhabiliter la hiérarchie, donc de combattre l'idéal d'égalité. »³⁷⁶ Les différentes fonctions hiérarchiques sont compatibles avec l'idée d'égalité, et donc avec l'espace public, même si celui-ci ne doit pas être normatif et décider du bon et du mauvais discours³⁷⁷. Aux origines de l'espace public il y a la volonté de réduire le poids des communautés partielles, c'est-à-dire de communautés dont l'autorité sur la société, réelle, empêchait un espace public unique. Il existe ainsi un rapport de force et une évolution contraires entre les communautés partielles et l'espace public³⁷⁸.

ii. La nécessaire médiation dans une société médiatisée

Pour Dominique Wolton, ce n'est pas la médiatisation qui fait défaut, mais au contraire, la médiation, alors même que cette dernière reste nécessaire au respect des groupes sociaux, des distances, des informations transmises et reçues par les citoyens. Des suites de l'acquis démocratique et du principe d'égalité, la suppression des intermédiaires, pourtant nécessaires au fonctionnement de toute société, s'effectue petit à petit, et finit par devenir le modèle actuel, sans médiateurs. On relève donc un manque crucial de médiation dans les rites et les codes, les fondements de la communication et de la vie sociales, ce que Wolton appelle des « *filtres* ». Pour l'auteur, notre société moderne est donc victime d'une trop grande médiatisation, résultant dans un risque d'homogénéisation, où le citoyen serait laissé à nu, sans filtre, entraînant un risque du renfort voire de l'extrémisation du rôle d'expert. Le respect et la reconnaissance du rôle des communautés partielles dans la société devrait au contraire permettre d'éviter la naissance de mouvements extrêmes ou l'extrémisation de

³⁷⁶ Wolton, 1997, *op. cit.*, p. 166.

³⁷⁷ Wolton, 1997, *op. cit.*, p. 168.

³⁷⁸ Wolton, 1997, *op. cit.*, p. 169.

certains groupes qui dès lors deviennent marginaux et remettent en cause le principe même d'espace public et surtout d'égalité³⁷⁹.

iii. Le privé et l'intime, une question de distance dans l'espace public

Les distances nécessaires à la société dont parlait Wolton se retrouvent pour beaucoup explosées par l'Internet et l'usage de plus en plus intensif qui en est fait³⁸⁰. Tout du moins, l'« argument central du livre est qu'Internet accélère le déplacement du centre de gravité de la démocratie de l'espace médiatico-institutionnel vers la société de conversation. » Internet, qui trouve son origine dans la communication militaire³⁸¹, élargit l'espace public en donnant aux citoyens la possibilité de prendre la parole et de produire des informations nouvelles, sans le filtre d'experts, de chefs, ou de responsables. La création d'Internet voit ses fins émerger surtout dans les besoins des universitaires et des spécialistes de partager, de hiérarchiser et d'échanger. Pour Dominique Cardon, Internet change la société sans pour autant renverser le pouvoir. L'« appropriation personnelle » est la nouveauté et la spécificité d'Internet, mal perçue à ses origines³⁸². Né de la rencontre des hippies avec les jeunes contestataires américains, Internet fait montre de véritables vertus démocratiques, en valorisant les petites conversations, mais aussi en permettant aux individus d'afficher leurs intérêts et leurs engagements. Internet propose un nouvel espace de légitimation, où les publications sont visibles sans être publiques. Il est important de noter le fait que les informations d'Internet sont très hiérarchisées, mais pas par les compétences professionnelles ou par une autorité quelconque ; au contraire, ce sont les classements entre les pages et les posts par les internautes eux-mêmes, selon le principe de la page Google et son *Page Rank*, qui font la hiérarchie des publications. La visibilité qui en résulte concentre une graduation beaucoup plus complexe que le mode binaire existant jusque là (public ou privé), avec des informations cachées, en clair-obscur, c'est-à-dire avec certaines relations choisies seulement³⁸³. Cet élargissement de l'espace public s'invite jusqu'aux confins de l'intimité, où tout un chacun n'hésite pas à détailler ses moments les plus personnels ; dès lors Internet bouscule les frontières du privé et du public, de l'intime et du disible.

³⁷⁹ Wolton, 1997, *op. cit.*, p. 170–172.

³⁸⁰ Voir pour de plus amples informations Cardon Dominique, *La démocratie Internet*, Paris, Seuil, 2010.

³⁸¹ Cardon Dominique et Smyrnelis Marie-Carmen, « La démocratie Internet », *Transversalités*, n° 123/3, 2012, p.65.

³⁸² Cardon, 2012, *op. cit.*, p. 66.

³⁸³ Cardon, 2012, *op. cit.*, p. 67–68.

Ce nouveau paradigme fait l'objet de plusieurs recherches et ne s'inscrit qu'en filigrane dans la nôtre, car en effet l'usage d'Internet modifie aussi les rapports des citoyens aux médias, les informations disponibles en ligne ayant au moins autant de valeurs que celles diffusées par les médias qui par réaction deviennent « traditionnels », comme la télévision qui nous intéresse ici. L'Union européenne a choisi, quant à elle, d'orienter sa communication prioritairement vers l'Internet depuis 2006. Nous détaillons à la suite de cette partie les enjeux de la communication européenne.

2) Une communication Européenne controversée

L'espace public est, comme on l'a vu dans la première partie de ce chapitre, un élément essentiel des démocraties modernes et sert à légitimer le politique. Afin d'évaluer si et dans quelle mesure ce concept est applicable et appliqué dans le contexte de l'Union européenne, nous reviendrons d'abord sur les modes de communication de celle-ci, pour discuter la question du déficit démocratique européen dans un second temps.

A. Les Eurobaromètres

Le monitoring de l'opinion publique européenne s'est trouvé être un sujet de réalisations et de débats dès les années 1970. Dès les années 1950, il existe un premier service de presse et un service d'information qui commanditent à Bruxelles les premiers sondages d'opinions³⁸⁴. Selon Signorelli, l'usage des sondages évolue de manière drastique au moment du Traité de Maastricht, dès lors que les enjeux sociétaux et politiques de ce projet unique au monde se révèlent tellement spécifiques qu'ils nécessitent une information consacrée. Les sondages effectués pour la Commission européenne servent dorénavant à la fois d'outil de préparation des politiques (*input*) mais aussi d'évaluation de cesdites politiques (*output*)³⁸⁵. En effet, le passage d'une **Communauté économique** à une **Union européenne** implique la recherche du *consensus* des citoyens³⁸⁶.

La dimension cognitiviste, c'est-à-dire la visée éducative de l'Eurobaromètre, est présente dès le début des sondages et des autres services de presse européens, selon le principe qui

³⁸⁴ Signorelli Salvatore (ed.), *L'UE et les opinions publiques : je t'aime, moi non plus ?*, Paris, Notre Europe - Institut Jacques Delors, 2012, p. 10.

³⁸⁵ Signorelli, 2012, *op. cit.*, p. 11.

³⁸⁶ Signorelli, 2012, *op. cit.*, p. 51.

entérine le fait que plus l'on est informé sur l'UE, et plus l'on veut en savoir à son sujet³⁸⁷. Il est important de noter aussi le fait que, en parallèle, des sondages nationaux existent aussi ; pour autant, ceux-ci n'intéressent les institutions européennes que lorsque ces sondages analysent l'identité européenne des citoyens, comme par exemple dans le cadre de sondages consacrés aux intentions de vote aux élections européennes ou à sujet touchant le soutien à l'UE³⁸⁸.

a) Les outils « Eurobaromètre »

La première enquête comparable à un Eurobaromètre fut publiée en 1973 et s'intitulait *Europeans and European Unifications*, mettant en avant le lien entre se sentir européen et la pratique des médias. D'après elle, et ce malgré quelques résultats ambigus, il apparaît que plus les Européens sont informés, plus ils se sentent Européens, même si ceux qui lisent la presse écrite ont tendance à se montrer plus sceptiques³⁸⁹. Les origines de l'Eurobaromètre peuvent cependant être trouvées dès les années 1960 où l'on voit la publication en 1963 d'une première étude par la revue *Sondages* de l'Institut Français de l'opinion publique intitulée « L'Opinion publique et l'Europe des Six ». A la différence de l'Eurobaromètre qui devient un véritable outil, il s'agit jusqu'alors uniquement de projets sans continuité ; ce sont plutôt des expériences³⁹⁰. « Euro » parce que c'est l'Europe et « baromètre » parce qu'il sert à mesurer³⁹¹, l'Eurobaromètre est inspiré des recherches nouvelles à l'époque en sociologie, en psychologie, et en sciences politiques³⁹². L'Eurobaromètre est un outil de la Commission mais il est soutenu par le Parlement dès ses origines³⁹³. Chaque pays membre et candidat possède un institut de sondage qui réalise les enquêtes d'après les directives de l'*European Coordination Office*. Celui-ci rédige les questionnaires à réponses fermées, les traduit en français et en anglais, et traite les résultats collectés par chaque institut dans chaque pays³⁹⁴. L'Eurobaromètre fonctionne ainsi sur le modèle de souveraineté de l'Union européenne mais ne recouvre pas vraiment les réalités du terrain, car les outils statistiques employés, entre autres les NUTS auxquelles nous nous

³⁸⁷ Signorelli, 2012, *op. cit.*, p. 16–17. Voir aussi Baisnée, 2007, *op. cit.*, p. 499.

³⁸⁸ Signorelli, 2012, *op. cit.*, p. 48–49.

³⁸⁹ Kevin, 2003, *op. cit.* p. 28.

³⁹⁰ Signorelli, 2012, *op. cit.*, p. 13–14.

³⁹¹ Explication de la dénomination par Jacques-René Rabier, in Signorelli, 2012, *op. cit.*, p. 15.

³⁹² Le principe du sondage est en effet une nouveauté dans les années 1950-1960.

³⁹³ Signorelli, 2012, *op. cit.*, p. 15–16.

³⁹⁴ Signorelli, 2012, *op. cit.*, p. 21–22.

références dans le chapitre 2, restent des divisions artificielles des Etats qui ne permettent ainsi qu'une comparaison toute relative des données.

i. L'Eurobaromètre Standard

L'Eurobaromètre Standard (ou EB Standard) permet un suivi régulier de l'opinion publique. C'est l'outil de référence Eurobaromètre par excellence. Chaque EB Standard collecte les données de 1000 interviews en face à face dans chaque pays³⁹⁵. Chaque vague d'EB Standard contient 150 questions dont beaucoup sont « en batterie ». La répétition des mêmes questions dans le temps – les questions « trend » (« tendances ») – permet une cartographie dans le temps et fait l'unicité et la qualité des données de l'EB. Il est intéressant de noter le fait qu'il existe au moins une question *trend* sur l'identité européenne opposée ou en rapport avec l'identité nationale, mais aussi et souvent avec l'identité régionale³⁹⁶.

ii. Eurobaromètre Special

L'Eurobaromètre Special ou EB Special est une enquête thématique approfondie sur un thème donné, comme par exemple la famille, l'emploi, l'exclusion sociale, mais aussi l'environnement, les technologies de l'information, l'euro, les jeunes... Ces EB sont parfois dispendieux pour des priorités discutables. Les directions de la Commission qui font le plus usage des EB Special sont avant tout les nouvelles DG comme la DG XXIV (Santé et Consommateurs). La DG X (Communication) est juste en dessous de la moyenne, ce qui fait d'elle une usagère régulière³⁹⁷.

iii. L'Eurobaromètre Flash

L'Eurobaromètre Flash (EB Flash) consiste en des enquêtes thématiques rapides *ad hoc*, rapides et courtes (5 à 20 minutes) par téléphone. Ceux-ci peuvent se concentrer sur un seul groupe cible ou un seul pays (candidat par exemple), voire sur un pays membre de l'Espace économique européen, et même sur les Etats-Unis (dans le cadre de sondages sur les

³⁹⁵ Pour des raisons de pondération des résultats, seulement 500 pour le Luxembourg, Malte et Chypre.

³⁹⁶ Signorelli, 2012, *op. cit.*, p. 22–29.

³⁹⁷ Signorelli, 2012, *op. cit.*, p. 29–33.

entreprises). L'EB Flash produit 15 rapports par an, soit 339 depuis le début de son usage à la fin des années 1980³⁹⁸.

b) Critique des méthodes Eurobaromètre et nouveaux outils

On peut apporter plusieurs critiques à ces sondages quantitatifs : de par la méthode choisie, ceux-ci imposent les questions et impliquent donc de ne pas recueillir des opinions mais en vérité des réponses toutes faites³⁹⁹. Il n'est par ailleurs pas prouvé que, chaque population ayant un bagage culturel et social différent, toutes comprennent la question de manière identique⁴⁰⁰. Signorelli met à jour un clair transfert des universitaires vers les politiques, ce qui laisse la question de l'instrumentalisation de l'outil de recherche. Par exemple, la disparition de la question *trend* qui permettait de mesurer l'adhésion des citoyens au projet européen était présente dans les EB Standard depuis 1973. Elle disparaît en 2010 pour réapparaître à l'EB 75, en mai 2011 ; les réponses à la question sont tellement catastrophiques qu'elles ne sont publiées que sur le site web de l'Eurobaromètre⁴⁰¹.

À la fois outil hybride de gouvernance, présenté comme capable de livrer les attentes des citoyens, et outil développé par des universitaires spécialistes des enquêtes quantitatives, les EB restent utilisés avant tout par ces derniers dans le cadre de recherches par exemple sur l'identité européenne⁴⁰². Les critiques adressées à l'EB ont amené à une nouvelle stratégie et au développement de nouveaux outils, comme par exemple les Eurobaromètres qualitatifs de type *focus group* ou entretiens directifs ou semi-directifs. Ces EB qualitatifs, dont les résultats, sont rarement mis à la disposition du public, émettent des recommandations ou des enseignements⁴⁰³. Nous présentons ici deux de ces nouvelles méthodes avec lesquelles la Commission et d'autres think tanks et ONG travaillent dorénavant.

i. Sondage Délibératif ©

³⁹⁸ Signorelli, 2012, *op. cit.*, p. 33–35.

³⁹⁹ Il s'agit là d'un problème général de méthodologie dans le cadre de sondage en SHS.

⁴⁰⁰ Signorelli, 2012, *op. cit.*, p. 35.

⁴⁰¹ Signorelli, 2012, *op. cit.*, p. 71–76. Par exemple, la question de l'EB Flash 151 concernant la guerre en Irak mit ainsi la Commission européenne en défaut, car elle plaçait Israël en tête des 15 pays les plus dangereux pour la Paix. Ces résultats ne furent pas publiés par la Commission ; révélé par *El País*, la Commission fut accusée de censure. Finalement, la Commission rendit ces réponses officiellement publiques trois jours plus tard. Signorelli, 2012, *op. cit.*, p. 77.

⁴⁰² Signorelli, 2012, *op. cit.*, p. 70–71. Enfin, hormis une organisation complexe et une utilisation confidentielle, il convient de rappeler le fait qu'une vague Eurobaromètre coûte environ 780 000 €. Signorelli, 2012, *op. cit.*, p. 62.

⁴⁰³ Signorelli, 2012, *op. cit.*, p. 37–42.

Mis en place suite à la crise de légitimité que traverse l'UE depuis le début de 1990, cette nouvelle méthode est une réponse aux critiques adressées aux institutions européennes, entre autres en ce qui concerne le manque de légitimité auprès du public, c'est-à-dire le déficit démocratique européen évoqué dans la sous-partie suivante. Le *Plan D* comme *Démocratie, Dialogue et Débat* de 2005 doit permettre de « stimuler la communication et la délibération sur les activités de l'UE » et « être à l'écoute des attentes de la « société civile ». Mais ce nouvel outil, déposé par deux chercheurs américains⁴⁰⁴, suscite peu d'intérêt auprès de la plupart des institutions communautaires, d'autant qu'il possède une technique et une mise en place complexes, ce qui explique probablement le fait que jusqu'à 2012 le Sondage Délibératif © n'a été utilisé que deux fois⁴⁰⁵.

ii. Un seul homme pour deux outils de communication

La communication des institutions européennes repose essentiellement sur deux organismes, l'Eurobaromètre, que nous avons présenté ci-avant, et le Service de Presse et Communication, ou DG Comm, qui, *grosso modo*, informent les journalistes. Nous voudrions rappeler le fait que ces deux outils majeurs sont le fait, à l'origine, d'un seul homme : Jacques-René Rabier. Né en France en 1919, il a étudié les sciences et l'économie politique, ainsi que le Droit public à Paris. Il est proche de Jean Monnet, secrétaire Général de celui-ci lorsqu'il travaille au Commissariat Général au Plan de 1946 à 1952. Lorsque Monnet devient Président de la Haute-Autorité pour le Charbon et l'Acier, de 1952 à 53, Jacques-René Rabier le suit au Luxembourg et devient chef de Cabinet. Après le départ de Jean Monnet, Rabier reste à Luxembourg où il crée le service de presse et d'information, dont il sera Directeur Général pendant douze ans, de 1958 à 1970. En 1973, il fonde l'Eurobaromètre et restera Conseiller Spécial de la Commission en charge des études d'opinion jusqu'à sa retraite en 1986⁴⁰⁶. Pour l'homme, la communication européenne reste avant tout politique⁴⁰⁷. Finalement, le but de Rabier à la création de l'Eurobaromètre, outre

⁴⁰⁴ James S. Fishkin de l'Université de Stanford et Robert Luskin de l'Université d'Austin, qui ont émis plusieurs critiques à l'encontre des sondages qualitatifs classiques.

⁴⁰⁵ La première fois en 2007 par Notre Europe avec le soutien de la Commission et du Parlement européens, du Comité économique et social européen et de plusieurs sponsors privés, ainsi que de 23 *think tanks*, instituts de recherche et autres ONG. In Signorelli, 2012, *op. cit.*, p. 42–48. Voir aussi Wojcik Stéphanie, « PARTICIPER... ET APRÈS ? L'expérience des Consultations européennes des citoyens 2009 », *Politique européenne*, 2, 2011, p. 135–166.

⁴⁰⁶ Baisnée Olivier, « The European Public Sphere Does Not Exist (At Least It's Worth Wondering...) », *European Journal of Communication*, n° 22/4, 2007, p. 496–497. Voir aussi Signorelli, *op. cit.*, p. 14.

⁴⁰⁷ Rabier aurait d'ailleurs déclaré en 1998 : « [L]et's be clear, institutional information is not neutral and can't be neutral: it transmits a message and contributes to the formation of a legitimacy », cité par Olivier Baisnée, 2007, *op. cit.*, p. 497–498. Cité aussi par Signorelli, *op. cit.*.

celui de mieux connaître l'opinion publique pour les institutions, était aussi de faire se connaître les Européens les uns aux autres. On peut dire que cette noble finalité n'est pas un succès, car les Eurobaromètres restent surtout connus des spécialistes, entre autres et essentiellement des universitaires. Les résultats des EB sont aussi diffusés par les services de la Commission lors de conférences et dans des contextes institutionnels, et restent ainsi difficiles d'accès pour le citoyen⁴⁰⁸.

La question de la création de la légitimation des institutions européennes, d'abord de la Communauté puis de l'Union, est donc essentielle depuis ses origines et pour son créateur ; reste à savoir dans quelle mesure cette communication laisse la place aussi aux citoyens, car cette communication « par le haut » n'est pas sans susciter la critique. La volonté de communiquer est visible, on l'a vu, dès les débuts de la construction européenne, fut pourtant très tôt remise en question : à quelles fins communiquer quand il ne s'agit que de charbon et d'acier – rôle de la première Haute-Autorité qui donnera mais bien plus tard naissance à l'Union Européenne⁴⁰⁹ ? Ce débat mènera même à un conflit avec Charles De Gaulle et le gouvernement français, qui reproche à la Haute-Autorité d'agir comme un gouvernement. Un des points qui ont fait l'objet du Décalogue, et qui entérineront les demandes de la France⁴¹⁰ consistait en ce qu'il n'y devrait pas exister d'autonomie pour la Haute-Autorité dans le domaine de la communication⁴¹¹.

B. Une communication déficitaire ?

L'histoire des services de presse et communication des institutions européennes est éclairante quant à la volonté politique inhérente à la démarche communicative européenne. Dans les années 1960, beaucoup de changements dans l'organisation des institutions européennes ont lieu ; pour anticiper ceci, la Direction Générale Presse et Information (DG X) est mise en place, à laquelle est directement rattaché le porte-parole en 1977, devenant ainsi le Groupe du Porte-parole et Direction Générale de l'Information. En 1991, la DG X devient la Direction Générale Audiovisuel, Information, Communication et Culture. En 1999, la DG X est démantelée pour devenir le Service Presse et Communication sous la Commission Prodi. En 2005, la Commission annonce un « Plan D » comme Démocratie,

⁴⁰⁸ Signorelli, 2012, *op. cit.*, p. 78–79.

⁴⁰⁹ cf. *supra*, chapitre 1.

⁴¹⁰ Négociations pour réintégrer la France aux institutions européennes après la « crise des chaises vides ».

⁴¹¹ Baisnée, 2007, *op. cit.*, p. 498.

Dialogue et Débat et en 2006, le *Livre blanc* sur une politique de Communication européenne est publié⁴¹². Nous présentons dans cette partie les outils de communication visuels de l'Union européenne et revenons dans une deuxième sous-partie sur le concept de communication persuasive qui aboutit à la question du déficit démocratique européen.

a) Visuels de l'Union européenne

Nous présentons dans cette partie la communication visuelle de l'Union européenne, que ce soit au niveau des images disponibles ou des symboles possibles.

i. L'Union européenne et les images

La Commission possède sa propre banque d'images consacrée à l'UE, ce qui est à la fois un moyen de mettre à disposition des images pour le public mais en même temps un moyen de contrôler ce visuel. Souvent, on y trouve des images de l'immeuble du Berlaymont, à Bruxelles⁴¹³. Le symbole européen le plus commun – l'euro – n'est pas dépourvu de références architecturales. Ainsi les portes présentes sur chaque type de billets symbolisent-elles l'ouverture et le travail en commun. Les différents époques représentées renvoient à une histoire « imaginée » de l'UE⁴¹⁴. Les ponts comme symboles d'union et de dépassement sont le motif récurrent de l'autre face des billets européens ; ils suivent aussi cette répartition par époque renvoyant à un passé idéal. Le billet de 5 € rappelle l'époque classique ; celui de 10€, l'art roman ; de 20 €, la période gothique ; de 50 €, la Renaissance ; 100 € représente l'époque baroque et le rococo ; le billet de 200 € symbolise le fer et l'architecture de verre ; 500 €, l'architecture moderne du XX^{ème} siècle. La plupart du temps, on est ainsi confronté aux époques antique, romane, gothique et éventuellement renaissance. L'image de l'Europe renvoyée par la monnaie et la Banque Centrale semble être celle d'un passé ancien imaginaire mais surtout commun à tous les utilisateurs de l'euro. L'iconographie de l'Union européenne est ainsi pleine de sens, d'autant plus significative que le partage d'images constitue une activité commune des sociétés

⁴¹² Signorelli, 2012, *op. cit.*, p. 54–55.

⁴¹³ Le Berlaymont est nommé ainsi d'après le couvent éponyme qui s'y trouvait au Moyen-Âge. La construction du complexe administratif européen a supposé la démolition voire l'intégration d'un quartier complet, tout comme l'architecte Cosimo Medici le fit pour construire de 1559 à 1581 les Offices, complexe administratif de la République nobiliaire de Florence. Pour autant, on sait, d'après Braudel, que les Médicis ont vite rétabli une structure de court et il est donc légitime de se demander si le Berlaymont n'est pas lui aussi qu'une façade sur une cour(t) fermée. In Bernhardt Petra, *Europäische Bildpolitiken. Politische Bildanalyse an Beispielen der EU-Politik*, Wien, Facultas (coll. « Uni-Taschenbücher »), 2009, p. 73–74.

⁴¹⁴ In Bernhardt, 2009, *op. cit.*, p. 73.

contemporaines, par exemple par le biais des réseaux sociaux, comme nous l'évoquions plus haut. Jusqu'au XV^e siècle, on trouve peu de représentation de paysages dans l'iconographie européenne⁴¹⁵. Au XI^e et au début du XX^e siècle, les paysages se retrouvent nationalisés et deviennent un symbole de la mère-patrie ou du *Vaterland*⁴¹⁶. La première utilisation de l'image d'un candidat pour une élection dans l'histoire de l'Europe est connue pour être celle de Charles Quint à son élection comme Empereur et Roi d'Allemagne en 1519⁴¹⁷.

ii. Les symboles de l'Europe

Pour Eric Dacheux, l'Union européenne a « tous les attributs symboliques » d'un État sans en être un, à commencer par un drapeau daté par l'auteur de 1958, qui représenterait la « plénitude et la perfection » ; un hymne, l'*Ode à la Joie* de Beethoven ; une monnaie, à l'époque l'ECU et maintenant l'euro⁴¹⁸. Or, l'attribution de ces éléments comme symboles de l'Union européenne n'est pas évidente. Le drapeau que l'on reconnaît comme le drapeau européen de nos jours est en vérité celui du Conseil de l'Europe, créé le 5 mai 1949. Dès le 23 août 1950, le *Committee on Rules of Procedures and Privileges*, qui travaille uniquement sur les emblèmes de l'Europe, est mis en place. La première rencontre en a lieu en 1951 à Londres. Le 15 février 1952, celui-ci vote sur douze propositions. Mais ce n'est que le 8 décembre 1955 que le drapeau sur fond bleu avec douze étoiles est finalement adopté. En vérité, les premiers essais pour créer un drapeau européen ont lieu dès 1923. Parmi les propositions, on note beaucoup de croix pour la chrétienté mais aussi comme point de rendez-vous ; en outre, ces croix sont présentes sur beaucoup de drapeaux nationaux européens. D'après le Dictionnaire de l'Europe, l'explication des douze étoiles est celle des douze heures du jour et de la nuit, des douze mois de l'année, des douze signes du zodiaque, etc. et le cercle le symbole de l'unité et de la fraternité. Or en vérité ces significations furent inventées pour la conférence de presse où le drapeau fut présenté : le choix original s'était porté sur un cercle comportant quinze étoiles, au grand désarroi de l'Allemagne, car à l'époque, la quinzième représentation auprès du Conseil de l'Europe était celle de la Sarre,

⁴¹⁵ Bernhardt, 2009, *op. cit.*, p. 63.

⁴¹⁶ Bernhardt, 2009, *op. cit.*, p. 65.

⁴¹⁷ Bernhardt, 2009, *op. cit.*, p. 89.

⁴¹⁸ Dacheux, 1994, *op. cit.*, p. 189. Voir aussi Dacheux Éric, « Réflexions sur la politique de communication de la commission européenne », *Communication et Organisation*, n° 18, 2001, p. [En ligne] ; Dacheux Éric, « L'EURO : un espace monétaire au service d'un espace public européen ? », in Mercier Arnaud (ed.), *Vers un espace public européen ? Recherches sur l'Europe en construction*, Paris, Budapest, Torino, l'Harmattan (coll. « Communication et civilisation »), 2003, p. 157–176.

alors sous autorité française. Quatorze étoiles seulement vexeraient la Sarre et la France, le chiffre treize est impensable pour des raisons évidente de superstition. En revanche, contre douze, personne n'avait aucun argument et ce nombre fut alors retenu. En avril 1986, le drapeau est accepté par le Parlement européen, inscrit en 1992 au Traité de Maastricht, et débouté dans le Traité de Lisbonne⁴¹⁹. Il change ainsi complètement de contexte, passant du Conseil de l'Europe à la Communauté européenne et devient le drapeau de l'Union européenne. Enfin, Kowalski note une forte interprétation chrétienne-catholique du drapeau européen, relativement controversée de nos jours⁴²⁰.

En ce qui concerne l'hymne officiel de l'Union européenne, ce même Comité a étudié vingt propositions d'hymne officiel dès les années 1950-1960, suite à l'appel à contributions lancé auprès d'auteurs contemporains, qui envoyèrent des extraits de musique traduits dans toutes les langues de l'UE. En mars 1971, quatre compositeurs ayant la capacité de représenter l'UE sont choisis, dont par exemple Haydn, ou le *Te Deum* de Charpentier. Après des discussions officielles en 1971-1972, et dix-sept années après que le drapeau européen eût été choisi, c'est finalement l'*Ode à la Joie* de Beethoven qui est retenu⁴²¹. Là aussi, le Traité de Maastricht reconnaît à l'UE un hymne officiel ; le Traité de Lisbonne laisse ce point de côté⁴²².

La communication visuelle de l'Union européenne se complète de plusieurs types de publications éditées par la Commission européenne : la publication d'informations générales et de vulgarisation, gratuites et traduites dans toutes les langues ; les publications documentaires, de type économiques, bien souvent payantes ; les publications officielles, comme les bulletins officiels⁴²³.

b) Une communication persuasive

Eric Dacheux rappelle l'enjeu majeur de la communication, qui permet de délimiter « symboliquement » une réalité commune dans le but de favoriser la participation à la vie collective. « Réalité commune qui seule peut garantir la cohésion des sociétés

⁴¹⁹ Kowalski Krzysztof, *Europa-mity, modele, symbole*, Kraków, Międzynarodowe Centrum Kultury, 2002.

⁴²⁰ Le bleu du drapeau comme celui de la robe de la vierge Marie, le nombre douze comme les douze chapitres de l'Apocalypse par Saint-Jean, etc. Une telle interprétation serait aujourd'hui impensable, mais elle fut bel et bien utilisée entre autres en Pologne lors de la campagne pour le « Oui » à l'adhésion à l'Union européenne en 2003. Voir aussi Foret François et Riva Virginie, « Religion between Nation and Europe: The French and Belgian 'No' to the Christian Heritage of Europe », *West European Politics*, n° 33/4, 2010, p. 791-809.

⁴²¹ C'est en vérité juste son prélude qui est retenu, la composition originale comportant autrement 44 mesures.

⁴²² Kowalski, 2002, *ibid.*

⁴²³ Dacheux, 1994, *op. cit.*, p. 185.

pluriculturelles. [... L']Union européenne ne peut atteindre une certaine cohésion qu'en permettant à ses habitants de partager une réalité commune. C'est le rôle de la communication. » La circulation et l'échange d'informations⁴²⁴ « facilite la naissance d'un sentiment d'appartenance à une même communauté »⁴²⁵ pour une communication européenne efficace. Pour autant, on constate que les services de communication de l'Union européenne tendent à faire appel avant tout à la communication « persuasive » qu'emploient par exemple les grandes entreprises soumises à la concurrence de plusieurs pays, usant de véritables « armes stratégiques », qui réduisent la communication à la persuasion, « c'est-à-dire, en l'occurrence, à la manipulation plus ou moins adroite de l'activité inconsciente des individus »⁴²⁶. Or, pour des raisons stratégiques mais aussi et avant tout financières⁴²⁷, la Commission privilégie la communication « feutrée » et publicitaire, qui repose sur la séduction du public ; les Relations Publiques sont particulièrement soignées par la Commission⁴²⁸. Or, l'utilisation des techniques de communication lucrative est fréquente dans les campagnes d'intérêt général ; ces techniques ne sont pour autant pas non plus la solution dans le contexte de l'UE car une communication globale supposerait une culture européenne globale. Il faudrait plutôt « penser localement pour agir globalement »⁴²⁹. Enfin, Dacheux souligne l'enjeu et l'intérêt principal portés par la Commission à la télévision de part, dès 1992, la mise en place d'une politique audiovisuelle dédiée⁴³⁰. En outre, la télévision n'est pas la réponse adaptée à la réalisation d'une conscience européenne grâce aux médias, car il n'existe pas de télévision européenne grand public⁴³¹ ; la télévision n'est pas adaptée à une information technique, et enfin « [l]a télévision ne peut à elle seule créer une "conscience européenne" »⁴³². Nous verrons dans le chapitre suivant comment ARTE a émergé et quel rôle cette chaîne tient dans le champ des médias européens.

Comme le soulignent plusieurs auteurs, la Commission Européenne tend à vouloir maintenir l'orientation de la communication européenne, réalisée par elle-même et pour

⁴²⁴ Définition la plus réductrice, mais aussi la plus courante.

⁴²⁵ Dacheux, 1994, *op. cit.*, p. 73.

⁴²⁶ Dacheux, 1994, *op. cit.*, p. 74–75.

⁴²⁷ Dacheux, 1994, *op. cit.*, p. 183.

⁴²⁸ Dacheux, 1994, *op. cit.*, p. 188.

⁴²⁹ Dacheux, 1994, *op. cit.*, p. 199–202.

⁴³⁰ Dacheux, 1994, *op. cit.*, p. 191.

⁴³¹ Il convient sûrement de replacer cet ouvrage dans son contexte historique, alors qu'Euronews venait tout juste d'être mise en place. Nous revenons dans le chapitre suivant sur cette chaîne en tant que télévision européenne.

⁴³² Dacheux, 1994, *op. cit.*, p. 193.

servir ses propres fins ; elle ne doit en aucun cas laisser d'interférence possible avec le public. En posant la question de l'opinion publique, et surtout en arrangeant son évaluation, l'on se rend compte que c'est justement l'Union Européenne qui a créé et lancé la question d'un espace public européen. Beaucoup d'enquêtes et d'articles étudiés au cours de nos travaux se basent ainsi sur les résultats des enquêtes Eurobaromètres, employant pour commenter ou critiquer la communication européenne un outil créé par l'UE même.

c) Déficit Démocratique européen

Le « déficit démocratique européen », que nous allons tenter de définir dans cette sous-partie, est théorisé depuis au moins vingt années. Selon Müller, ce déficit démocratique se définit comme « eine fehlende Verfassung, eine wenig klare Gewaltenteilung, intransparente Entscheidungsprozesse und einen Mangel an Parlamentarisierung im Gesetzgebungsprozess gekennzeichnet. »⁴³³ Pour Arnaud Mercier, le déficit démocratique est dû à un manque de substance réunissant les trois dimensions de la démocratie moderne avec la Nation et l'Etat. Selon l'auteur, cette situation s'explique par le fait que les gouvernants de l'UE « ont mené leur politique comme une forme de négociation internationale et de recherches d'alliances » sans se soucier vraiment d'une approbation effective de la part du public, entraînant un fort sentiment d'éloignement⁴³⁴. Pour Machill, « this deficit arises from the fact that the EU member states are handing over an increasing number of state responsibilities to institutions such as the European Council, the Council of Ministers or the Commission without democratic legitimization by the citizens of Europe of the decisions taken by those in authority »⁴³⁵. Celui-ci est renforcé par un certain nombre de dérives résultant de la façon dont les gouvernements des pays d'Europe font usage de la construction européenne. Pour Mercier, ceux-ci ont tenté de contraindre les pouvoirs de la Commission en instaurant un système de « comitologie », basé sur un très grand nombre d'experts et de comités, processus qui n'allège pas la prise de décision ni n'ôte au public ce sentiment de « technocratie ». En outre, les gouvernements utilisent souvent les décisions prises par la Commission à des fins nationales, c'est-à-dire en présentant des mesures qui auraient pu voire dû rester au niveau national – mais auraient sûrement été impopulaires –

⁴³³ Müller, 2012 *op. cit.*, p. 28.

⁴³⁴ Mercier Arnaud (ed.), *Vers un espace public européen ? Recherches sur l'Europe en construction*, Paris, Budapest, Torino, l'Harmattan (coll. « Communication et civilisation »), 2003, p. 10.

⁴³⁵ Machill Marcel, Beiler Markus et Fischer Corinna, « Europe-Topics in Europe's Media: The Debate about the European Public Sphere. A Meta-Analysis of Media Content Analysis », *European Journal of Communication*, 2006, p. 59–60.

comme issues de la Commission européenne, permettant par là de s'affranchir des opinions publiques propres et des Parlements⁴³⁶. Cette situation a tendance à accentuer l'image négative de l'Europe, d'autant que « [l]es gouvernements trouvent parfois intérêt à jouer la carte du bouc émissaire bruxellois pour se décharger partiellement de leurs responsabilités. »⁴³⁷ Plus le système est complexe, moins les tâches et les personnes responsables sont connues, chacun se perdant dans la masse d'un véritable « labyrinthe décisionnel »⁴³⁸ ; il n'entraîne pas de légitimation de la part du public envers l'Europe et son processus de construction⁴³⁹. Enfin, pour Machill, du point de vue des sciences politiques et de la jurisprudence, « the existence of a democracy and legitimacy deficit in the EU is undisputed »⁴⁴⁰. Pour Marju Lauristin, auteure estonienne, l'espace public européen faible et le déficit démocratique européen vont de pair⁴⁴¹. « The EU has a democratic deficit, because the 450 million citizens that are affected by European decisions are not or only partially identical to the demos that elected and thus legitimised the decision-makers. »⁴⁴². Dans le modèle libéral représentatif, le déficit démocratique est dû au fait que les représentants au niveau européen ne sont pas élus ou sont élus uniquement par des électeurs nationaux, ne laissant pas de place à la représentativité⁴⁴³.

3) Vers un espace public européen ?⁴⁴⁴

La première partie de ce chapitre revenait sur les origines et les enjeux du concept d'espace public de ses origines au contexte médiatique et politique actuel. Dans une deuxième partie, nous avons montré comment l'Union européenne communique de manière descendante, entraînant ce que la littérature s'accorde à nommer le « déficit démocratique européen ». Dans cette troisième partie, nous souhaitons revenir sur la pertinence du concept d'espace public dans le contexte de l'UE. De même que pour le terme « Europe », dont il existe une définition, géographique, politique, et culturelle (cf. supra chapitre 1), il convient pour

⁴³⁶ Mercier, 2003, *op. cit.*, p. 18.

⁴³⁷ Mercier, 2003, *op. cit.*, p. 19.

⁴³⁸ Référence des auteurs à Jean-Paul Jacqué, « Le labyrinthe décisionnel ».

⁴³⁹ Baisnée, 2007, *op. cit.*, p. 495.

⁴⁴⁰ Machill, 2006 *op. cit.*, p. 59–60.

⁴⁴¹ « The democratic deficit in the system of EU decision-making is blamed for not giving European citizens the opportunity to participate in an EPS. And vice versa, the weakness of the EPS is the reason why there is a deficit of democracy in the EU », in Lauristin Marju, « The European Public Sphere and the Social Imaginary of the 'New Europe' », *European Journal of Communication*, n° 22/4, 2007, p. 399.

⁴⁴² Kopper, 2006, *op. cit.*, p. 5.

⁴⁴³ Kopper, 2006, *op. cit.*, p. 5.

⁴⁴⁴ Nous empruntons ce titre de partie à l'ouvrage d'Arnaud Mercier de 2003, *op. cit.*.

commencer de s'interroger sur la pertinence même du concept d'espace public européen : parle-t-on dans ce cas de quinze pays, comme beaucoup d'auteurs, de vingt-cinq, voire de vingt-huit espaces médiatiques ?⁴⁴⁵ Bien souvent, dans le cadre de recherche sur l'espace public européen, les auteurs s'intéressent aux espaces publics des Etats membres de l'UE au lieu de s'intéresser à l'ensemble de l'espace public européen⁴⁴⁶.

Comme le rappelle Lauristin, il est important de noter ainsi le décalage entre les Etats européens de l'Ouest et les Etats européens de l'Est, dont l'entrée dans l'UE était considérée par eux-mêmes comme un « return to the West » après 50 ans de dictature communiste. Selon l'auteure, « Europe was perceived as a 'promised land', as an embodiment of common 'western' values: freedom, democracy, solidarity, justice, prosperity », deux systèmes de socialisation considérés par Petr Sztompka comme complètement différents. Pour ces nouveaux Etats, les désillusions de ne pas être traité d'égal à égal, de ne pas (vraiment) appartenir au 'club' européen se font vite sentir ; les discussions asymétriques héritées de la Guerre froide minent l'« euromotivation » des citoyens des nouveaux Etats membres. Ce qui explique la nécessité et l'envie pour eux de croire à l'espace public européen⁴⁴⁷.

Pour Olivier Baisnée, le problème de l'espace public européen tient du fait que l'on tend à le chercher là où on pense qu'il est et à le limiter uniquement à l'espace médiatique des Etats-Membres. « Geography is a poor analytical tool when it comes to political or social phenomena. »⁴⁴⁸ Enfin, Habermas lui-même, le père du concept d'espace public, aurait déclaré, dans un article publié dans le *Monde* en décembre que celui-ci n'est pas applicable dans le contexte européen, car il est pertinent dans un espace national résultant d'un Etat-nation, et non pas dans le système européen encore tout récent et résultat d'un procédé fort différent⁴⁴⁹. Gardant en tête l'idée que l'espace public est nécessaire à la justification du politique, il convient donc de montrer comment l'espace ou plutôt les espaces publics européens (co)existent.

⁴⁴⁵ Machill, 2006, *op. cit.*, p. 60–61.

⁴⁴⁶ Ceci est dû essentiellement à des questions de disponibilités de données. Nous avons choisi quant à nous de nous intéresser à l'espace public européen comme celui des Etats-membres mais avons considéré aussi les mentions d'autres pays du continent européen, comme nous le verrons à la suite de ce travail.

⁴⁴⁷ Lauristin, 2007, *op. cit.*, p. 398–399.

⁴⁴⁸ Baisnée, 2007, *op. cit.*, p. 500.

⁴⁴⁹ « Yet, giving back to Caesar what belongs to Caesar, Jürgen Habermas himself, in a guest contribution published by Le Monde in December 2006, stated that the concept he invented in the early 1960s does not apply to the EU, writing that the 'European public sphere does not exist' (Habermas, 2006). » {Baisnée 2007 #269D: 494} Et plus loin « public sphere: a concept that was originally designed to understand a turning point in the creation of European nation-states », in Baisnée, 2007, *op. cit.*, p. 496.

A. Un espace public commun en devenir

Si l'on s'accorde à chercher l'espace public européen d'après les critères évoqués ci-avant, et si l'on considère le fait que ce sujet est un sujet majeur des recherches sur l'Europe, en particulier dans le domaine des études médiatiques et de communication⁴⁵⁰, on peut s'entendre sur le fait qu'il existe alors sous une forme différente de celle sous laquelle on le conceptualise d'ordinaire⁴⁵¹, c'est-à-dire qu'il existerait autrement que dans une forme nationale, l'espace public *par excellence*.

Armand Mattelart et Michael Palmer, qui s'interrogent sur l'origine de la publicité au niveau européen comme forme d'expression de l'espace publicitaire européen⁴⁵² notent que les bases d'un espace audiovisuel européen sont posées par la réglementation de la « Télévision Transfrontières ». Dès les années 1970, les instances européennes prennent le pas d'une politique européenne de défense des consommateurs, en mettant en place une Directive sur la publicité mensongère dès les années 1970⁴⁵³. A la suite de quoi, l'IAA [International Association of Advertising] « organisait dans la capitale belge une conférence sur la « publicité de service public » ». Une deuxième a lieu en 1983 et finalement la CEE l'engagera pour la conseiller sur sa politique de communication publique⁴⁵⁴. Dans la même veine, et peu après la création de l'IAA, les publicitaires européens s'associent en une EAT (European Advertising Tripartite)⁴⁵⁵.

Markus Müller a réalisé, quant à lui, une analyse de l'eupéanisation des discours des Relations Publics (RP) en Europe, cherchant ainsi à évaluer l'apport des RP à l'espace public européen. D'après lui, les médias nationaux sont considérés comme eupéanisés

⁴⁵⁰ Baisnée, 2007, *op. cit.*, p. 494.

⁴⁵¹ Baisnée, 2007, *op. cit.*, p. 495.

⁴⁵² Armand Mattelart et Michael Palmer retracent l'histoire de l'association des publicitaires, d'abord sur le continent américain, dès les années 1920-1930, et très vite ensuite en Europe. Les publicitaires revendiquent dès l'origine la « liberté d'expression commerciale » comme une forme de liberté d'expression tout court, qui doit donc, au même titre, être respectée par la Loi. L'organisation de la profession aboutit très vite à la professionnalisation de celle-ci, ainsi qu'à la revendication du souci de la « Vérité ». Armand Mattelart et Michael Palmer, « La formation de l'espace publicitaire européen : la liberté d'expression commerciale, en quête de légitimité », *Réseaux*, n° 8, 1990, p. 45- 46. Parmi les tentatives de lobbying mises en place par l'IAA et l'EAT, un des plus grands accomplissements sera de faire infléchir les opposants au système de publicité par break (sur le modèle anglais, donc) pour obtenir plus de coupures de publicité. Le marché publicitaire en retient des avantages nets. Mattelart, 1990, *op. cit.*, p. 56.

⁴⁵³ Mattelart, 1990, *op. cit.*, p. 49.

⁴⁵⁴ Mattelart, 1990, *op. cit.*, p. 50.

⁴⁵⁵ Mattelart et Palmer en citent les intentions, d'après le document de présentation de l'EAT : « représenter les intérêts communs du secteur, informer ses membres des initiatives émanant des institutions européennes susceptibles d'affecter la communauté publicitaire, prendre part au débat européen sur ces thèmes, en encourager le développement d'une meilleure pratique de la publicité, veiller à ce que les intérêts publicitaires européens soient pris en considération par les organismes qui exercent une influence sur la publicité et l'industrie à l'échelle globale (par exemple les Nations-Unies)» in Mattelart, 1990, p. 50.

quand ils rapportent dans leurs discours en même temps que les autres médias de l'UE les mêmes thèmes ou les mêmes événements des mêmes pays⁴⁵⁶. Ainsi les revues de presse intègrent-elles à quatre/cinquième les autres journaux européens et apportent une grande place aux journaux de même langue ou des pays voisins. En outre, le problème de la langue a l'air d'être plutôt bien contourné par les revues de presse, qui n'hésitent pas à traduire les commentaires des journaux, outre les articles complets échangés⁴⁵⁷. Selon Müller, les mots-clés résumant l'espace public européen doivent être résumés comme suit : représentativité et résolution de conflit⁴⁵⁸. Suivant cette idée, l'auteur passe en revue plusieurs études sur l'espace public européen et surtout en énonce les résultats, d'aucunes étant franchement optimistes et d'autres négatives. Un certain nombre d'auteurs s'accorde à dire qu'il existe ainsi plutôt un espace public européen partiel ou morcelé⁴⁵⁹. Pour Müller, il existe plusieurs définitions et possibilités d'optimisation de l'espace public européen, dont il convient de retenir quatre éléments :

L'espace public européen comme finalité politique, dont la forme exacte reste à définir ;

L'espace public européen élitaire qui n'est pas à souhaiter, puisqu'il est contraire aux principes de démocratie et de représentativité ;

Un espace public européen commun présupposerait un espace médiatique commun, donc avec des mêmes critères et structures dans tous les pays de l'UE. Ce phénomène est loin d'être un fait, et même d'être déjà possible ;

L'espace public médiatique remplit la fonction d'éducateur à l'Europe et de fondateur d'identité européenne ; les médias y jouent un rôle déterminant dans leur capacité à former les opinions⁴⁶⁰.

Craig Calhoun distingue trois formes de visibilité de l'espace public européen. La première concerne les relations *top-bottom* : les officiels de l'UE sont présentés aux Européens depuis les institutions européennes et par elles-mêmes. Souvent, ces officiels sont simplement dénommés « Bruxelles » et parfois « Strasbourg ». La deuxième visibilité concerne l'élite discursive, souvent multilingue, qui débat effectivement des affaires européennes. Constituées de leaders de l'économie et de l'éducation, ces élites parlent de

⁴⁵⁶ Müller, 2012, *op. cit.*, p. 199.

⁴⁵⁷ Müller, 2012, *op. cit.*, p. 202–203.

⁴⁵⁸ Müller, 2012, *op. cit.*, p. 44.

⁴⁵⁹ Le Cam Florence et Utard Jean-Michel, « Parler d'Europe sur le web. Cafébabel ou les énonciations dispersées d'une parole européenne », *Politique européenne*, n° 34, février 2011, p. 65.

⁴⁶⁰ Müller, 2012, *op. cit.*, p. 115.

l'Europe surtout en termes technocratiques et leur discours est centré uniquement sur certains intérêts. Enfin, la dernière visibilité repose sur des réseaux d'activistes dédiés à certains domaines, comme par exemple les droits des animaux, et qui fournissent un ensemble de discours européen visible et consistant⁴⁶¹.

Malgré l'absence de culture journalistique commune dans ou à toute l'Europe⁴⁶², l'on se rend compte qu'il existe ainsi deux formes d'espace public européen. Le premier consiste en un espace public paneuropéen ou transversal qui, comme on l'a démontré plus haut, non seulement relève de l'aporie philosophique dans la mesure où il a été inventé en regard de l'émergence des États-nations ; de fait, cet espace public européen idéal n'existe pas. Comme le mentionnent plusieurs auteurs, la langue ou plutôt les langues européennes constituent un enjeu, voire, selon certains, un frein à son développement⁴⁶³. Dans un deuxième temps, un espace public européen existe bel et bien. Il reste ainsi à l'espace public européen deux possibles formes d'existence : un espace public paneuropéen indépendant des États ; et un espace public européen qui serait le résultat de l'eupéanisation des espaces publics nationaux⁴⁶⁴. C'est ce que nous souhaitons montrer dans la sous-partie suivante.

B. Eupéanisation des espaces publics nationaux

Machill *et al.* résumant l'eupéanisation des médias nationaux en trois points. Le premier consiste en l'eupéanisation grâce à la synchronisation de l'information sur des sujets européens. Le deuxième est l'eupéanisation verticale, qui rapporte sur les protagonistes au niveau européen. Le troisième est celui de l'eupéanisation horizontale, lorsque les médias d'un État rendent compte de ce qui se passe dans d'autres États membres⁴⁶⁵. Par ailleurs, le discours eupéanisé des médias est plus important si des événements liés à la politique ou à l'intégration européennes ont lieu ou si des événements d'ordre ou d'impact européen ont lieu dans un des pays donnés et que les médias des pays voisins le rapportent ; enfin, certains événements font la une des discours européens même s'ils ne relèvent pas

⁴⁶¹ Lauristin, 2007, *op. cit.*, p. 401.

⁴⁶² Machill, 2006, *op. cit.*, p. 62.

⁴⁶³ « Since neither a uniform European language nor Europe-wide media exist, the most important preconditions for the existence of a pan-European public sphere are absent. » in Machill, 2006, *op. cit.*, p. 62.

⁴⁶⁴ Machill, 2006, *op. cit.*, p. 61. D'après nos recherches, l'espace public européen est présent sous la forme d'espaces publics nationaux eupéanisés ou d'initiatives régionales, comme nous le montrons au cours de notre analyse. Voir aussi Kopper, 2006, *op. cit.*, p. 4 et Erbe Jessica, « "What do the papers say ?". How Press Reviews link national media arenas in Europe », *The Public*, Vol. 12, 2005, p. 75–91.

⁴⁶⁵ Machill, 2006, *op. cit.*, p. 78.

directement de l'UE ou s'ils sont externes à elle, comme par exemple la crise du Kosovo au début du 1999⁴⁶⁶. En outre, l'eupéanisation relève aussi de la relation des médias et de leur discours face à la législation européenne, de même qu'aux changements de relations dus aux nouveaux liens économiques créés grâce à l'ouverture européenne⁴⁶⁷. D'après Gerhards, l'eupéanisation (« *Europäisierung* ») des espaces publics nationaux est à comprendre comme la thématization des sujets européens et la prise en compte d'une perspective supranationale dans le discours médiatique⁴⁶⁸. Un autre modèle possible serait l'intégration d'éléments issus de certains espaces publics dans un autre espace national, comme le modèle développé par Schlesinger⁴⁶⁹. L'eupéanisation des médias nationaux a donc lieu dès lors que les médias nationaux parlent de l'Europe.

On dénombre quatre indicateurs d'eupéanisation. Dans la première, les protagonistes de l'UE nourrissent un débat avec d'autres protagonistes dans d'autres pays européens. Cette forme d'eupéanisation est aussi appelée eupéanisation horizontale. Elle consiste en la connexion entre les citoyens de l'Europe via les médias nationaux pour atteindre un compromis et une connaissance des décisions prises à Bruxelles⁴⁷⁰. La condition *sine qua non* de la deuxième forme d'eupéanisation considérée est la précédente. Elle consiste en ce que le même débat ou le même sujet soit discuté dans toute l'Union selon un schéma plus ou moins semblable. Dans l'idéal, le débat doit avoir lieu de manière synchrone. Aussi appelée eupéanisation verticale, cette forme d'eupéanisation est rendue visible par les liens médiatiques créés entre niveau national et européen, qui se reflètent dans le discours national. Dans cette troisième forme d'eupéanisation, les citoyens de divers Etats de l'UE créent le débat avec les responsables au niveau européen. Même si cette dernière forme est celle vers laquelle devrait tendre un espace public européen, à l'heure d'aujourd'hui, elle est loin d'être achevée et consitue une forme idéale de l'eupéanisation des espaces publics nationaux, grâce à laquelle les habitants débattent de manière uniforme et unique, au même moment, et dans tous les pays de l'UE. Pour le moment, il n'en existe seulement que des tendances⁴⁷¹. D'après Machill et al., l'Allemagne offre un niveau élevé d'eupéanisation des contenus, alors qu'en France il tend à être plutôt modéré⁴⁷². Comme

⁴⁶⁶ Machill, 2006, *op. cit.*, p. 76–77.

⁴⁶⁷ Kevin, 2003, *op. cit.* p. 11.

⁴⁶⁸ Müller, 2012, *op. cit.* p. 81.

⁴⁶⁹ Kopper, 2006, *op. cit.*, p. 4.

⁴⁷⁰ Les auteurs mentionnent bien « Brussels » dans le texte original, reprenant à leur compte le discours médiatique usuel.

⁴⁷¹ Machill, 2006, *op. cit.*, p. 63–64.

⁴⁷² Machill, 2006, *op. cit.*, p. 73.

le mentionne Markus Müller, il existe en tous les cas une certaine forme d'européanisation des contenus en Europe en terme de divertissement : ainsi, *Qui veut gagner des millions ?* devient en Allemagne *Wer wird Millionär?*, *Loft Story – Big Brother*, etc... De même que les groupes de presse comme Bertelsmann, Springer, Murdoch... qui se retrouvent dans toute l'Europe (mais aussi au-delà) pourraient être considérés comme une forme d'européanisation⁴⁷³. La question de savoir s'il s'agit là d'européanisation ou plutôt de mondialisation mériterait d'être posée⁴⁷⁴. En tous les cas, nous voulons considérer les quatre niveaux de l'européanisation des sociétés : « das Interesse an der EU, das Wissen über die EU, die Unterstützung der EU sowie die Partizipation in der Mehrebenendemokratie »⁴⁷⁵ qui constituent ce à quoi, d'après nous, les médias européens devraient tendre.

⁴⁷³ Müller, 2012, *op. cit.*, p. 82–84. Voir aussi Frau-Meigs Divina, « Big Brother and Reality TV in Europe: Towards a Theory of Situated Acculturation by the Media », *European Journal of Communication*, n° 21/1, 2006, p. 33–56.

⁴⁷⁴ Mais elle ferait l'objet d'une toute autre recherche.

⁴⁷⁵ Müller, 2012, *op. cit.*, p. 25.

Conclusion de partie

Dans ce chapitre, nous avons montré que le concept d'espace public européen, devenu outil d'analyse dans les sciences sociales depuis la publication de la thèse de Jürgen Habermas, est inhérent à la construction et à l'intégration européennes, d'autant que les institutions européennes sont les premières à s'être penchées sur la question, ou plutôt ce sont elles qui ont, pourrait-on dire, créé cet espace public européen. Ce dernier est devenu un élément clef des études européennes et des études médiatiques et est ainsi en constante évolution, même s'il est difficilement appréhensible avec les outils philosophiques préexistants⁴⁷⁶.

Dans les analyses de l'espace public européen que nous avons jusqu'à présent étudiées, et même si nous reconnaissons qu'il est bien souvent difficile de mener des recherches sur l'espace public européen comme on le souhaiterait⁴⁷⁷, celles-ci portent bien souvent soit sur les médias nationaux, soit sur les médias spécialisés destinés à un public déjà sensibilisé au sujet européen. Est-il relevant de ne s'intéresser qu'aux médias nationaux et d'y chercher l'espace public européen ? Olivier Baisnée rappelle que la presse régionale offre aussi une large place aux informations européennes et tout particulièrement au processus décisionnel européen, à l'exemple de *Ouest-France*, qui s'y intéresse beaucoup dans ses pages dédiées à la pêche et à l'agriculture.⁴⁷⁸ Nous avons choisi de nous intéresser à la télévision régionale, tout en conservant le concept d'espaces publics européens horizontal et vertical, explicités plus haut. Pour notre recherche présente, nous souhaitons retenir deux éléments d'eupéanisation des espaces publics : l'**espace public vertical**, qui est donc constitué du récit de thèmes et de discours européens, et l'**espace public horizontal**, le récit d'autres pays européens⁴⁷⁹ qui nous serviront de grille de lecture.

⁴⁷⁶ « the European public sphere is a part of a European transformation, a slowly evolving, open-ended process. It cannot be properly understood when described as a normative project with a determined end result. », in Lauristin, 2007, *op. cit.*, p. 408.

⁴⁷⁷ Müller, 2012, *op. cit.*, p. 91.

⁴⁷⁸ Baisnée, 2007, *op. cit.*, p. 501. Voir aussi les travaux de Leroux et Teillet, cités au chapitre 1.

⁴⁷⁹ Müller, 2012, *op. cit.*, p. 112.

Partie 2 : Les médias et l'Europe

Chapitre 4. Médias européens et Europe des médias

La finalité de ce chapitre est de présenter plusieurs exemples de médias européens qui ont la volonté, parfois très marquée, de contribuer à un espace public et à une identité européens et dans un deuxième temps de montrer qu'une forme d'europanisation existe dans les médias nationaux ou même régionaux. Certaines tentatives de médias « européens » remontent déjà à la fin des années 1980, voire dès les années 1953 avec la création de l'Union Européenne de Radiotélévision et la diffusion en simultané d'un même programme – le couronnement d'Elizabeth II puis le premier concours de l'Eurovision⁴⁸⁰.

Le choix du terme de médias « européens » est explicité ci-après ; nous donnons en effet plusieurs définitions ainsi qu'un rappel quant à la législation européenne en matière de médias, puis un aperçu des journaux existants. Nous aborderons dans un dernier temps de cette première sous-parie les médias numériques. Enfin nous nous concentrerons sur la télévision de manière plus expansive et concluons par le fait que, malgré tout, c'est l'espace médiatique national qui prédomine.

1) Définition

Définir les médias européens revient aussi à s'interroger sur la place de l'Europe dans les médias européens, à la fois comme objet et régulateur⁴⁸¹. Dans une première partie, nous présenterons les politiques des institutions européennes en matière de médias et donnerons dans un second temps les définitions de médias européens qui concernent notre analyse.

⁴⁸⁰ Voir à ce sujet par exemple Le Guern Philippe, « Aimer l'Eurovision, une faute de goût ? Une approche sociologique du fan club français de l'eurovision », *Réseaux*, 141-142, février 2007, p. 231–265, et Simeunovic Natasa, « Concept and Reality of European Public Sphere. The Eurovision Song Contest », in Pöttker Horst (ed.), *Europäische Öffentlichkeit und journalistische Verantwortung*, Köln, van Halem (coll. « Journalismus international »), 2010, p. 131–144.

⁴⁸¹ Baugnet Lucy et Fouquet Arnauld, « L'Europe dans les médias. Effets de contexte », *Connexions*, n° 84/2, 2005, p.87 ; Broeckmann A., « Towards a European Media Culture - which Culture, which Media, which Europe? », *Convergence: The International Journal of Research into New Media Technologies*, n° 4/2, 1998, p. 94–101.

A. Politique audiovisuelle européenne

Très tôt, les institutions européennes s'intéressent à l'audiovisuel, à la fois comme un objet culturel et comme une industrie, mais les initiatives européennes se heurtent vite aux velléités des États. Les politiques européennes en matière de diffusion et production d'images sur le continent européen sont particulièrement intéressantes, de même que le principe de la libre circulation des images et de l'information⁴⁸².

a) Une politique qui hésite entre économie et culture

L'espoir de créer une identité européenne grâce aux médias est présente dès les premières élections directes du Parlement en 1979 (voir chapitre précédent). La Commission, seule régulatrice en termes de concurrence, utilise l'ouverture des marchés audiovisuels au secteur privé et l'aspect « produits » du secteur audiovisuel pour créer une régulation spécifique à ce secteur et en particulier dans le domaine de la radio-télévision. Cette politique de défense des productions audiovisuelles européennes est créée aussi contre la diffusion des productions américaines, largement gagnantes sur le marché européen⁴⁸³⁴⁸⁴.

D'après Papathanassopoulos et Negrine, les premières marques d'intérêt des institutions européennes pour l'audiovisuel et donc les médias sont visibles dès 1983, à la publication du « *Realities and Tendencies in European Television* ». Cette publication de la Commission est assez vite suivie d'effets : la directive Télévision sans Frontière (TSF) date déjà de 1989⁴⁸⁵. Pour Hasebrink et Herzog, l'une des finalités de cette directive est aussi de promouvoir l'échange et la production de produits européens, qui devraient atteindre 50 % des programmes offerts dans chaque pays. Pour autant, les auteurs notent que cela est rendu possible essentiellement par la production de programmes du pays même, et non par l'achat de produits européens – l'essentiel de l'achats de programmes de fiction se faisant surtout vers le marché américain⁴⁸⁶. Katrin Merkel mentionne plusieurs négociations pour la création de programmes européens dès la deuxième moitié des années 1980. Selon elle,

⁴⁸² Papathanassopoulos Stylianos et Negrine Ralph (eds.), *European Media*, Cambridge, Malden, Polity Press, 2011.

⁴⁸³ Holtz-Bacha Christina, *Medienpolitik für Europa*, Wiesbaden, VS Verlag für Sozialwissenschaften, 2006, p. 304–306.

⁴⁸⁴ Holtz-Bacha, 2006, *op. cit.*, p. 303.

⁴⁸⁵ Papathanassopoulos Stylianos et Negrine Ralph, 2011, *op. cit.*, p. 63.

⁴⁸⁶ Hasebrink Uwe et Herzog Anja, « Mediennutzung im internationalen Vergleich », in Hans-Bredow-Institut an der Universität Hamburg (ed.), *Internationales Handbuch Medien*, Baden-Baden, Nomos Verl.-Ges., 2004/2005, p. 153-154.

l'accord signé le 15 mars 1989 à Strasbourg s'intéresse moins aux contenus et à la création européens qu'à la marchandisation des produits audiovisuels. L'auteure confirme le fait que cet accord est à l'initiative du Conseil de l'Europe – il a donc d'autant plus de pays potentiellement atteints⁴⁸⁷. « EU media policy also needs to be mentioned in this connection [...]: the quota rule in the so-called Television Directive [...] can be interpreted as an attempt to produce a certain Europeanization of the national television stations by means of European media regulation. Accordingly, broadcasters must 'reserve for European works... a majority proportion of their transmission time' [...]. »⁴⁸⁸

Cette Directive TSF est remplacée en 2007 par la Directive sur les services de médias audiovisuels (*Audiovisual Media Services Directive*, AMSD) qui étend les prérogatives de la Commission en matière d'audiovisuel, s'intéressant ainsi aux secteurs de la Communication et des Technologies. Cette nouvelle directive s'applique aussi aux médias en ligne, aux supports linéaires et non linéaires ; la définition des médias ainsi impliquée est très large, si bien que tous les secteurs de l'audiovisuel sont ainsi touchés. Par exemple, dans le cadre de la publicité sur les télévisions, la directive AMSD implique de ne pas programmer plus de douze minutes de publicité par heure, et ce dans tous les pays membres. En revanche, contrairement aux premières initiatives, ladite publicité n'est pas limitée à trois heures par jour maximal ; de même implique-t-elle la régulation des possibilités de coupure en fonction des différents formats, par exemple par tranche de 45 minutes de programme⁴⁸⁹. A la fin des années 1990 et dans les années 2000, enfin, la question de la régulation des services publics de télévision est incluse dans le Traité d'Amsterdam de 1997 ; un chapitre des Droits Fondamentaux de l'UE est consacré à l'audiovisuel en 2000⁴⁹⁰.

Patrick Vivancos souligne par ailleurs que les professionnels, notamment du cinéma, auraient souhaité un accord qui offre une plus grande place à des quotas d'œuvres européennes⁴⁹¹. Pour James A. Coleman et Brigitte Rollet, les initiatives de soutien et de diffusion en matière d'audiovisuel sont vraisemblablement une « innovation », mais en

⁴⁸⁷ Merkel Katrin, *Europa auf dem Bildschirm. Eine Untersuchung der europäischen Medienpolitik und -kultur am Beispiel des deutsch-französischen Kulturkanals ARTE*, Copenhague, Coppi-Verlag (coll. « Aufsätze zu Film und Fernsehen »), 1995, p. 7–9.

⁴⁸⁸ Machill, 2006, op. cit., p. 63.

⁴⁸⁹ Paphanassopoulos et Negrine, 2011, op. cit., p. 67–69.

⁴⁹⁰ Paphanassopoulos et Negrine, 2011, op. cit., p. 63.

⁴⁹¹ Vivancos, Patrice, *Cinéma et Europe, Réflexions sur les politiques européennes de soutien au cinéma*, Paris, L'Harmattan, 2001, p. 84. Voir aussi Commission Européenne, *Introduction to the MEDIA Programme*, 2012.

même temps, les auteurs soulignent le rôle primordial joué par la France dans ce domaine, notamment sous l'impulsion de son ministre de la Culture de l'époque, Jack Lang⁴⁹².

b) Des programmes de soutien à l'audiovisuel

Des programmes tels que EURIMAGES et MEDIA ont joué un rôle déterminant dans la production et la diffusion de l'audiovisuel en Europe, voire ont contribué à la sauvegarde de certaines cinématographies. Il est intéressant de noter que MEDIA apparaît en même temps que la première directive Télévision Sans Frontière – soit dès 1987 – qui voit la création de MEDIA I auquel succède MEDIA II. MEDIA Plus, avec un budget de 400 € millions d'euros lui succède, puis enfin MEDIA 2007 (achevé en 2013) avec un budget de 755 millions d'euros. Ce dernier comporte un volet d'aides aux pays à peu de capacité de production ou de diffusion linguistique, ainsi qu'à la modernisation des capacités techniques et au support à la digitalisation⁴⁹³. Pour Deirdre Kevin, les coproductions cinématographiques se font néanmoins surtout avec des pays de même langue et les films rencontrent le succès majoritairement dans leur pays d'origine⁴⁹⁴.

Enfin, Papathanassopoulos et Negrine s'inscrivent dans une démarche très politique et économique et rappellent que la volonté latente des institutions européennes est avant tout de rendre le secteur compétitif aussi bien sur le marché européen que dans le contexte de la globalisation, notamment de part la libéralisation des télécommunications⁴⁹⁵. Ceci est aussi mis en perspective par Coleman et Rollet selon lesquels la politique européenne en matière d'audiovisuel – reposant sur le principe de libre circulation des images – fut initié, à la base, par un *Livret vert* de la Communauté Européenne ; le projet étant d'étendre le Traité de Rome aux produits audiovisuels européens. Ces auteurs notent pour autant que cette initiative a été plutôt mal reçue par les Etats-Unis, car il consiste en une défense des produits audiovisuels européens⁴⁹⁶.

Les politiques de soutien de l'Union européenne, qu'elles soient sous la forme d'un côté de quotas pour les productions européennes, et de l'autre des programmes MEDIA, est justifiée en premier lieu par le renfort du secteur audiovisuel européen. Mais en vérité, la

⁴⁹² Coleman James A. et Rollet Brigitte, *Television in Europe*, Exeter, England, Intellect Books (coll. « European studies series »), 1997, p. 13 et suivantes.

⁴⁹³ Papathanassopoulos Stylianos et Negrine Ralph, 2011, *op. cit.*, p. 71–72.

⁴⁹⁴ Kevin, 2003, *op. cit.*, p. 44–45.

⁴⁹⁵ Papathanassopoulos Stylianos et Negrine Ralph, 2011, *op. cit.*, p. 64.

⁴⁹⁶ Coleman James A. et Rollet Brigitte, *ibid.*, p. 14.

question de l'identité européenne n'est, dans les règlements, jamais bien loin, entamant la souveraineté des télévisions et des médias nationaux⁴⁹⁷. On voit ainsi que les institutions européennes s'intéressent assez tôt aux contenus audiovisuels, contribuant *de facto* à une certaine forme d'eupéanisation des contenus et de la diffusion.

B. Eupéanisation des médias et contexte national

François Heinderyckx s'interroge sur la réception et l'usage des médias dans l'Union Européenne des Quinze. L'auteur donne ainsi une première définition de l'« Europe des médias », qui est en premier lieu celle de l'usage que les habitants de l'Union Européenne font des médias.

L'auteur propose un certain nombre de définitions qui font aujourd'hui encore sens et autorité. Ainsi d'une courte définition de « nation » sur laquelle il base son analyse⁴⁹⁸ : « [*N]atio*, en latin, fut construit sur *nasci* (naître) et signifiait, par métonymie, l'ensemble des individus nés en même temps dans un même lieu »⁴⁹⁹. Après plusieurs formes employées en bas-français et plus ou moins proches du latin originel, le terme « nation » sous sa forme actuelle émerge dès le XV^{ème} siècle, mais il prend le sens de synonyme de « *peuple d'un Etat* » seulement au XVIII^{ème}. On dénote bien évidemment une polysémie du terme⁵⁰⁰. D'après Heinderyckx, *transnational* dans le cadre de l'étude des médias renvoie à ce qui « *déborde le cadre national* », où, dans ce cas, *trans-* équivaut à « au-delà ». Multinational est donc un cas particulier du transnational, puisqu'il intéresse la totalité des deux pays concernés. L'*international* renvoie, enfin, à plusieurs nations « *impliquant une relation ou un échange* »⁵⁰¹. Enfin, le supranational renvoie à ce qui est « *à un niveau supérieur à celui de la nation* », c'est-à-dire que « [s]era qualifié de *pan-national*, et plus particulièrement *pan-européen*, ce qui concerne toute l'Europe, à la différence du simple *européen*, qui n'implique pas nécessairement l'ensemble. » Les médias transnationaux diffusent explicitement et volontairement au delà de leurs frontières nationales – comme c'est le cas du quotidien *Le Monde* – et ce contrairement au débordement fortuit des ondes analogues. En revanche, le dépassement – à l'époque de sa

⁴⁹⁷ Holtz-Bacha, 2006, *op. cit.*, p. 306.

⁴⁹⁸ Bien que datée de 1998 et axée sur les 15 pays alors membres de l'Union européenne, l'étude réalisée par Heinderyckx propose des définitions qui nous paraissent encore adéquates.

⁴⁹⁹ Voir aussi les définitions de nation et de citoyenneté proposées dans le chapitre 1, *supra*.

⁵⁰⁰ Heinderyckx François, *L'Europe des médias*, Bruxelles, [Paris], Éd. de l'Université de Bruxelles, Institut de sociologie; [diff. Vigot] (coll. « Communication / Institut de sociologie »), 1998, p. 198.

⁵⁰¹ Heinderyckx François, 1998, *op. cit.*, p. 200.

diffusion en analogique – de *TF1* au-delà des frontières françaises, par exemple en Belgique, est fortuit. *TF1* n'est donc pas considéré comme un média transnational⁵⁰². C'est ce que Hasebrink et Herzog appellent le « *TV-Overspill* ». On pourrait croire que la fin de la diffusion analogique des chaînes de télévision à partir de 2010 eût entraîné la disparition de ce phénomène, mais la présence depuis la fin des années 1990 de chaînes étrangères sur les bouquets nationaux renforce au contraire cette diffusion au-delà des frontières⁵⁰³.

Avant de se pencher sur l'eupéanisation des médias, Hasebrink et Herzog reprennent la définition de Ladrech sur laquelle ils basent leur réflexion : « "Europeanization is an incremental process reorienting the direction and shape of politics to the degree that EC political and economic dynamics become part of the organizational logic of national politics and policymaking" ». Ainsi l'eupéanisation peut-elle fonctionner entre les États, et les États envers la Commission. Ceux-ci ont par exemple copié successivement les bonnes pratiques en matière de régulation des médias issues d'autres Etats membres⁵⁰⁴. De même l'UE garantit-elle le droit à l'information et à la libre expression ; on parle donc ici d'un droit européen qui doit être protégé⁵⁰⁵.

Même si nombre de changements qui ont eu lieu dans et pour les médias depuis les années 1980 sont dus à d'autres choses qu'à l'eupéanisation, cette régulation de la Commission en matière de produits audiovisuels européens joue un rôle indéniable à plusieurs titres. D'après Papathanassopoulos et Negrine, le phénomène nommé *eupéanisation* se définit par le fait que les lois, les institutions et les échanges au niveau européen affectent les politiques des pays concernés, à la fois des pays membres et des pays voisins. Pour Holtz-Bacha, il s'agit de la « *Europäisierung nationaler Öffentlichkeiten* »⁵⁰⁶. La question de savoir si un espace public eupéanisé peut remplacer un espace public européen mérite alors d'être posée, car ce premier s'adresse avant tout à un public national en premier lieu et ne remplacerait pas un discours européen transversal⁵⁰⁷. Pour autant l'espace public eupéanisé présente l'avantage de pallier le problème de la langue, qui semble autrement inéluctable et insoluble⁵⁰⁸. Papathanassopoulos et Negrine notent alors le cercle fermé dans

⁵⁰² Heinderyckx François, 1998, *op. cit.*, pp. 198-201.

⁵⁰³ En 1997, 144 chaînes de télévision différentes sont disponibles en Europe. In Hasebrink & Herzog, 2004/2005, *op. cit.*, p. 150-151. Les auteurs ne précisent pas s'ils parlent de l'Union européenne ou du continent.

⁵⁰⁴ Papathanassopoulos et Negrine, 2011, *op. cit.*, p. 3–8.

⁵⁰⁵ Müller, 2012, *op. cit.*, p. 61.

⁵⁰⁶ Holtz-Bacha, 2006, *op. cit.*, p. 318.

⁵⁰⁷ Holtz-Bacha, 2006, *ibid.*

⁵⁰⁸ Holtz-Bacha, 2006, *op. cit.*, p. 319.

lequel les États membres s'inscrivent : ceux-ci utilisent l'UE pour obtenir des changements, par exemple en matière de médias. Ainsi, la Commission exige-t-elle à la demande des anciens pays membres l'alignement des candidats à l'entrée dans l'UE sur les directives européennes en matière de TV, de même que l'ajustement à la Directive Télévision Sans Frontière. La transformation des télévisions d'État en télévisions de service public dans les anciens pays du bloc de l'Est fait partie des sujets de négociations préalables à l'entrée dans l'UE⁵⁰⁹. Souvent, l'eupéanisation se heurte à des avis divergents, voire à des oppositions virulentes, entraînant un état permanent de négociation. C'est aussi ce qui se passe au niveau de l'eupéanisation des médias⁵¹⁰. Le système médiatique européen est ainsi une région monde, mais aussi nationale, puisqu'il y a nombre de petits États qui communiquent quand même entre eux⁵¹¹.

Le contexte national reste ainsi prédominant dans le contexte des médias européens, même si certaines initiatives tentent de concilier tous ces éléments pour créer des médias pan-européens, comme nous le présentons dans la partie suivante.

2) Exemples de médias européens

La presse écrite, la radio et la télévision font montre d'un intérêt certain pour l'Europe de part la création de projets ou de canaux « européens » ; nous en offrons un aperçu non exhaustif ici. La télévision quant à elle s'intéresse à l'objet Europe et voit la création de plusieurs chaînes dédiées, qui font l'objet d'une présentation plus avancée dans une deuxième sous-partie. Il apparaît vite évident que, devant les possibilités offertes par l'Internet, celui-ci pourrait contribuer grandement au développement d'une « sphère médiatique européenne », avec un certain nombre d'initiatives assez concluantes.

⁵⁰⁹ Papathanassopoulos et Negrine, 2011, *op. cit.*, p. 7.

⁵¹⁰ Les grands États font pression pour un changement, ce qui mène à des négociations, entraînant ainsi une directive valable pour tous les États de nouveau. Voir par exemple le texte original détaillant les cinq niveaux de circulation des produits :

« 1 the world or global level;

2 the world region (or group of nation-states) level, such as South-Asia, East-Asia, the Arab world and Euro-America (including the entire European and American continents);

3 the national level;

4 the national region level, such as the cases of Germany, Spain, Pakistan and recently China and India;

5 the very local level. », in Papathanassopoulos et Negrine, 2011, *op. cit.*, p. 8–9.

⁵¹¹ Papathanassopoulos et Negrine, 2011, *op. cit.*, p. 9.

A. Presse écrite

Plusieurs journaux de presse écrite réalisent des tentatives « européennes » dès les années 1980, comme ce fut le cas d'*Eurobusiness*, *Emois*, *The European*, *Lettre International*. *The European*, dont le sous-titre est « Europe's first national newspaper », tira jusqu'à 180 000 exemplaires, mais, pour des raisons financières, la production en fut vite stoppée ; *The European* a existé de 1990 à 1998 et *Lettre International*, qui existe depuis 1988 en allemand et tire à 25 000 exemplaires actuellement, est traduit dans plusieurs langues. En parallèle, le journal existe au Danemark, en Italie, en Roumanie, en Espagne et en Hongrie. Markus Müller considère *Le Monde diplomatique* comme un journal accessible dans toute l'Europe, mais il ne s'il s'agit pas pour autant d'un journal européen : disponible en vingt-et-une langues, *Le Monde diplomatique* est lisible outre l'Europe dans certains pays arabes et en Afrique du Sud⁵¹². Enfin, le rôle dans la diffusion d'un espace public européen de la presse gratuite reste à souligner, avec entre autres le gratuit *metro* édité par le groupe suédois Metro International dans dix-huit pays d'Europe, mais aussi, et là encore, d'Amérique et d'Asie, atteignant 37 millions de lecteurs par semaine⁵¹³. Il y a, dans ces deux cas au moins, confusion entre média européen et international, et il est vrai que la question de l'espace public européen peut être soulevée dans le contexte de la globalisation⁵¹⁴.

a) *L'Européen* : l'exemple d'un magazine voué à l'échec

Dès les années 1990, le magazine *L'Européen* s'inscrit dans une volonté de parler d'Europe. Lancé en France en mars 1998, le mensuel volontairement tourné vers l'Europe disparaît dès juillet 1998, cinq mois à peine après ses débuts et ce malgré le soutien du *Monde*. Il s'inscrivait explicitement dans une logique de soutien à la construction européenne, tout en favorisant la comparaison entre les divers pays de l'Union européenne des Quinze. S'inscrivant en faux de manière virulente contre la politique française – Erik Neveu parle d'éliminer les « variantes racistes, chauvines et radicales du nationalisme » en y opposant la construction européenne comme une alternative humaniste – *L'Européen* avait peu de chance de trouver son lectorat⁵¹⁵. Il est intéressant de noter l'existence en Italie

⁵¹² Müller, 2012, *op. cit.*, p. 63–65.

⁵¹³ Müller, 2012, *op. cit.* p. 65.

⁵¹⁴ Mais dans ce cas, le cadre de notre analyse se trouverait grandement dépassé.

⁵¹⁵ *Le Monde* détenait 35 % du capital, et *L'Européen* avait la possibilité d'utiliser les correspondants et les éditorialistes du quotidien en Europe. In Neveu Erik, « L'Europe comme "communauté inimaginable" ?

ainsi qu'en Bulgarie, du magazine *L'Europeo*, dont l'édition sofiote est la version bulgare du magazine éponyme lancé il y a plus de soixante ans en Italie et dans lequel, entre autres, Alberto Moravia écrivait⁵¹⁶. Le magazine est édité en Bulgarie par le groupe de presse QMmedia, et se présente sur son site comme un magazine aux thématiques et à la photographie « sérieuse », sur l'histoire, la politique et la culture. Pour autant, les rubriques évoquées laissent plutôt penser à un tabloïd, ce que confirme Kristina Nikova qui qualifie le magazine d'« élitair sans élite »⁵¹⁷.

Enfin, un dernier exemple intéressant est le magazine *ParisBerlin*, mensuel bilingue dont le sous-titre s'autoproclame « Magazine pour l'Europe ». Son rédacteur en chef, André Breton, revendique une volonté de participer de l'espace public européen, même si on pourrait lui reprocher de s'impliquer avant tout dans le contexte franco-allemand⁵¹⁸. La place de celui-ci dans la construction européenne fait l'objet de plusieurs analyses qui dépassent le cadre de cette partie⁵¹⁹.

De ces initiatives, échec ou succès, il est important de noter une volonté évidente, et ce relativement tôt dans l'histoire de la construction européenne, ainsi que dans plusieurs pays européens allant de la France à l'Allemagne en passant par le Danemark, la Bulgarie, la Roumanie, l'Italie...

b) Les journaux de Bruxelles

Au-delà des magazines présentés plus haut, qui, s'ils peuvent être taxés d'élitistes, ont vocation à s'adresser à un public généraliste, il existe bel et bien ce que l'on peut appeler des « succès » médiatiques européens... qui ne le sont pas en regard d'un questionnement quant à l'espace public européen, puisqu'ils s'adressent avant toutes choses à un lectorat spécialisé d'économistes, d'europarlementaires et autres lobbyistes basés à Bruxelles. Onéreux, ils sont vendus essentiellement sur abonnement. Eddy Fougier cite trois journaux spécialisés, *New Europe*, *La Quinzaine européenne*, *L'Européenne de Bruxelles*.

L'échec du magazine français *L'Européen* (mars-juillet 1998) », in Marchetti Dominique (ed.), *En quête d'Europe. Médias européens et médiatisation de l'Europe*, Rennes, Presses universitaires de Rennes (coll. « Res Publica »), 2004, p. 177–201.

⁵¹⁶ <<http://www.leuropeo.com/>> et aussi <<http://www.qmmedia.com/bg/>> (26 février 2014).

⁵¹⁷ Nikova Kristina, « L'Europeo и L'Bulgaro. Кратък критически размисъл », <http://www.fmd.bg/?p=5907=1>, 2011 (26 février 2014).

⁵¹⁸ Breton Olivier, *99 propositions pour ré-enchanter les relations franco-allemandes*, Paris, All contents presse éditions, 2010.

⁵¹⁹ Voir à ce sujet par exemple les travaux de Gura Radovan, et Rouet Gilles, *La Relation Franco-allemande et la Construction Européenne (1945 – 2009)*. *FRANCÚZSKO-NEMECKÉ VZŤAHY A BUDOVNAIE EURÓPY (1945 – 2009)*, Banská Bystrica, FPVamV UMB, 2010.

Indépendants, car produits en dehors des institutions européennes, ces journaux restent malgré tout très liés à ces dernières : le lectorat est ainsi presque uniquement constitué des employés et membres des institutions européennes⁵²⁰. Ces publications, outre le choix de la langue de diffusion, doivent avant toute chose être mentionnées pour leur volonté (presque affichée) d'influence. Ainsi ces journaux sont-ils difficiles d'accès pour qui n'en a pas déjà les codes de lecture⁵²¹. Le *Financial Times Deutschland*, branche germanophone de *Financial Times*, réalise la traduction réciproque d'articles de son grand frère anglophone et informe une branche élitiste de la population. Grâce à ses connections à Bruxelles, le *Financial Times Deutschland* réussit néanmoins à influencer l'agenda des États membres ou même de Bruxelles. Ce phénomène se retrouve pour des journaux tels que le *Handelsblatt*, le *Wall Street Journal*, et l'*International Herald Tribune*, ce dernier étant publié avec la *FAZ Weekly* de 2000 à 2005⁵²².

Dans cette mesure, on peut dire qu'une certaine forme de journalisme européen existe, même si celui-ci n'est, dans ce cas, pas vraiment un média auquel tout citoyen peut avoir accès, aussi bien au niveau financier qu'accessibilité ; ce journalisme ne contribue surtout que dans des sphères très spécialisées à la construction européenne⁵²³. Or, le rôle de légitimation des médias est, nous l'avons vu plus haut, primordial dans le cadre de l'espace public européen. Peut-être celui-ci est-il plus enclin à émerger grâce à la démocratie Internet⁵²⁴.

B. Médias numériques

Les ouvrages de Dominique Wolton ou Dominique Cardon le montrent bien, le numérique et la publication Internet jouent un rôle tout à fait important dans la diffusion des informations européennes. Le portail de l'Union européenne est disponible en vingt-trois langues depuis 1995 – vingt-quatre aujourd'hui – et reçoit 8 millions de visiteurs par mois sur sa page d'accueil. Il concentre par ailleurs plus d'un million d'informations ; l'histoire

⁵²⁰ Fougier Eddy, « Le journalisme européen, un bien nécessaire », *L'Europe en Formation*, n° 357/3, 2010, p. 149–173.

⁵²¹ Bonnaire Anne-Coralie, « Nouvelles pratiques médiatiques, enjeux pédagogiques dans l'apprentissage de l'Europe », in Rouet Gilles (ed.), *Usages de l'Internet, éducation et culture*, Paris, L'Harmattan (coll. « Local & global »), 2012.

⁵²² Müller, 2012, *ibid.*

⁵²³ Eddy Fougier, *op. cit.* p. 154.

⁵²⁴ Cf *supra*, chapitre 2.

et les différentes institutions de l'UE, les Commissaires, ainsi que les textes de Loi... y sont présentés⁵²⁵.

Pour Nathalie Lhayani, ces plateformes « au design modernisé, qui réagissent à l'actualité européenne [...] appellent de plus en plus à l'interactivité »⁵²⁶. Pour l'auteure, éditrice du portail *EurActiv.fr*, ces initiatives en ligne offriront plus de possibilités pédagogiques. De part l'interactivité inhérente au Web 2.0, il semblerait qu'Internet propose des possibilités remarquables en matière d'interaction, agissant comme solution à la création d'un espace public européen. Il est question ici de faire un tour d'horizon des possibilités du web en matière de médias européens, notamment en matière d'éducation à l'Europe.

Dans la littérature, on trouve un inventaire diversifié des « paroles en ligne » pour « [p]arler d'Europe sur le web »⁵²⁷ :

- *taurillon.org*, édité par les membres des « Jeunes Européens-France », fédéralistes⁵²⁸ ;
- Les *Euros du Village* : militant, sans pour autant défendre une ligne politique en particulier ; l'initiative a pour vocation d'expliquer les politiques et le fonctionnement européens (entre autres suite au rejet du référendum européen de 2005 en France)⁵²⁹. *Die Euros* existent aussi pour l'Allemagne et sont directement affiliés aux Euros du Village ; ils forment par ailleurs une association en Belgique ;
- *europiusnet.info*, créé en mars 2004 par de jeunes journalistes professionnels ;
- *touteurope.fr* : lancé en 2006, est le « [p]ortail gouvernemental d'information à l'usage du citoyen français, cofinancé par la France et par la Commission européenne » ; d'après Nathalie Lhayani, ce site est aujourd'hui le deuxième site faisant autorité en matière d'information sur l'Europe après *europa.eu* dans la sphère internet francophone⁵³⁰ ;
- il paraît par ailleurs nécessaire de citer le blog de Jean Quatremer, correspondant de *Libération* à Bruxelles, qui relate « *Les Couloirs de Bruxelles* »⁵³¹.

⁵²⁵ Müller, 2012, *op. cit.*, p. 76.

⁵²⁶ Lhayani Nathalie, « L'évolution des structures d'information consacrées à l'Union européenne sur Internet : l'expérience d'EurActiv », *Horizons Stratégiques*, n° 6, 2007, p. 53.

⁵²⁷ Cette expression se réfère au titre de l'article de Florence Le Cam et Jean-Michel Utard, « Parler d'Europe sur le web. Cafébabel ou les énonciations dispersées d'une parole européenne », *Politique européenne*, n° 34, février 2011, p. 63-93.

⁵²⁸ *Ibidem*, p. 70.

⁵²⁹ *eurosduvillage.eu*, cité par Florence Le Cam & Jean-Michel Utard, *ibidem*, p. 70-72.

⁵³⁰ Nathalie Lhayani, *op. cit.*, p. 53.

⁵³¹ Quatremer Jean, « Couloirs de Bruxelles », <http://bruxelles.blogs.liberation.fr/> (26 février 2015).

- *europa-digital*, est un site uniquement germanophone. D'après Müller, ce site est efficace dans la diffusion de l'espace public européen parce qu'il permet la transparence dudit espace⁵³².

- *euro topics* informe depuis 2005 du lundi au vendredi des débats des 28 pays membres de l'UE et de la Suisse⁵³³. Il s'agit en vérité d'une institution de la *Bundeszentrale für politische Bildung*, l'Agence fédérale d'éducation politique de l'État allemand. D'après Müller, cette initiative représente une contribution importante à l'espace public européen⁵³⁴.

- *Presseurop*. Initié par la Commission européenne depuis 2009, ce portail reprend et traduit des articles de 250 journaux d'Europe en allemand, anglais, français, italien, néerlandais, polonais, portugais, roumain, espagnol et tchèque⁵³⁵.

Ce qu'il est important de noter, c'est que ces initiatives (hormis *touteurope.fr*) sont pour beaucoup des entreprises citoyennes et que, non seulement elles font vite école, mais en outre elles permettent d'élargir le débat de l'information, jusqu'alors très influencé soit d'un côté par les critères nationaux, soit par les communiqués de presse émanant directement des institutions européennes – de l'information « officielle » (cf. chapitre 3). Les travaux numériques de ces « Européens convaincus », comme les appelle Nathalie Lhayani⁵³⁶, a pour finalité de traiter de sujets européens de manière plus large, sous un angle plus européen et plus critique, tentant de « réconcilier les citoyens avec la thématique européenne »⁵³⁷. Les exemples cités par Markus Müller sont souvent plus institutionnels. Les sites web, pourtant, s'épargnant les coûts d'une édition papier, peuvent investir dans la traduction et ainsi atteindre un public européen toujours plus grand et toujours plus large.

L'autre grande spécificité de ces plates-formes est en premier lieu la place laissée au multilinguisme, qui tient une place particulière dans le développement des médias européens. Ainsi le web joue-t-il un rôle de premier ordre dans l'information à l'Europe,

⁵³² Müller, 2012, *op. cit.* p. 79.

⁵³³ Bundeszentrale für Politische Bildung, « euro | topics », <http://www.eurotopics.net/fr/home/presseschau/aktuell.html> (25 février 2015). Aujourd'hui, 30 pays pour 300 médias différents.

⁵³⁴ Müller, 2012, *op. cit.* p. 77–78.

⁵³⁵ Müller, 2012, *op. cit.*, p. 78.

⁵³⁶ Nathalie Lhayani, *ibid.*

⁵³⁷ Nathalie Lhayani, *op. cit.*, p. 51.

même si l'Internet n'est pas exempt de défauts⁵³⁸. C'est ce sur quoi tablent, dès le début, *Cafebabel.com* et *EurActiv.com*.

a) EurActiv.com

EurActiv.com, une offre du groupe EMM Europäische Multiplikatoren-Medien GmbH, s'adresse aux institutions européennes, aux politiciens nationaux, aux lobbyistes et journalistes et est accessible en allemand, anglais, français, polonais, roumain, slovaque, espagnol, tchèque, turc et hongrois. Issue d'une volonté forte et indépendante, *EurActiv.com* s'adresse directement à des professionnels de l'information, dans le but de compléter, entre autres choses, le site officiel d'informations de la Commission *europa.eu*. Ces sites font vite école et « [atteignent] une certaine notoriété et visibilité » voire vont jusqu'à la création d'une « marque »⁵³⁹. Des « articles courts et structurés » et des « bases de données » sont disponibles, tout en mettant l'accent sur la sollicitation et l'intervention directe des acteurs via, par exemple, des interviews. *EurActiv.com* réussit vite à regrouper un lectorat fidèle (de 15 000 en 1999 à 225 000 visiteurs uniques par mois en 2007)⁵⁴⁰. Dans le cas d'*EurActiv*, les capacités démultipliées du multilinguisme à moindre coût – comme souligné précédemment – ont permis dès 2004 à cette plate-forme de s'imposer. C'est ce que rappelle Nathalie Lhayani lorsqu'elle souligne le rôle très spécifique des nouvelles rédactions en République Tchèque, en Pologne, en Bulgarie ou en Slovaquie ; celles-ci voient en effet le jour car les futurs nouveaux membres de l'UE sont à l'époque très demandeurs d'informations, et « [a]vec ce réseau de sept portails d'information publiant en neuf langues, *EurActiv* se constitue comme un média transeuropéen » essentiel, tout comme *Cafebabel.com*⁵⁴¹.

b) Cafebabel.com

Adriano Farano, fondateur et longtemps rédacteur en chef de *Cafebabel.com* présentait dans un article de 2008 le projet comme une alternative atteignant la société civile européenne, et rappelait le succès du site lancé en 2001 par quelques étudiants Erasmus à

⁵³⁸ Notamment en matière d'accès à l'Internet, à cause du phénomène que l'on appelle « fracture numérique » ou « *Digital Divide* ». In Müller, 2012, *op. cit.*, p. 71–76.

⁵³⁹ Le Cam & Utard, *op. Cit.*, p. 71.

⁵⁴⁰ Nathalie Lhayani, *op. cit.*, p. 50. L'article de Nathalie Lhayani date de 2007 et il se peut ainsi que les statistiques que nous y avons trouvées ne soient plus actuelles ; pour autant, il convient de noter que, pour la France, l'obtention de statistiques relatives à l'usage et à la diffusion des médias, hormis dans le cadre de la presse écrite, restent difficiles à obtenir. Nous revenons sur cette situation dans le chapitre suivant.

⁵⁴¹ Nathalie Lhayani, *op. cit.*, p. 51.

Strasbourg. Issue de la génération mobile d'échanges européens et des vols *low costs*, hyper mobile, le site publie en six langues d'Europe, et a plus de vingt rédactions aux quatre coins du continent. Farano souligne la volonté de contribuer à l'espace public et de proposer une perspective européens. Il souligne enfin le succès du site, qui parvient à rassembler, en 2008, plus de 400 000 lecteurs uniques par mois⁵⁴². Le site est par ailleurs, depuis plus de dix ans d'existence, et parce qu'il utilise tous les atouts du Web 2.0, l'objet de plusieurs recherches.

Ainsi que le notent Marieke Goethe et Denis Ruellan, les « Babéliens » revendiquent un statut de journalisme collaboratif *pro-am*, à la fois amateur et professionnel⁵⁴³. Marieke Goethe tend à présenter *Cafebabel.com* comme **le** projet alternatif permettant d'atteindre le plus de lecteurs et surtout de contribuer à l'espace public européen, tandis que Denis Ruellan est plus critique à ce niveau. Plus critiques sont encore, dans tous les cas, Florence Le Cam et Jean-Michel Utard, qui analysent le site géré par l'association Babel International du point de vue financier : les auteurs montrent en effet que, sponsorisé en grande partie par la Commission Européenne, même pour les projets alternatifs « Europa on the ground »⁵⁴⁴, l'indépendance du journalisme ainsi présenté est toute relative⁵⁴⁵. Mais pourtant, « [d]ie jungen Macher [...] scheinen die Eurogeneration tatsächlich ansprechen zu können. »⁵⁴⁶

⁵⁴² Farano Adriano, « Die wahren Europäer », in Institut für Auslandsbeziehungen et Robert Bosch Stiftung (eds.), *Europa in den Medien - Medien in Europa. Kulturreport - Fortschritt Europa*, Stuttgart, 2008, p. 146-149.

⁵⁴³ Comme l'indique Denis Ruellan, les journalistes *pro-am* de *Cafebabel.com* n'entrent pas en concurrence avec les journalistes professionnels, mais au contraire tous travaillent sur un plan de coopération. Il ajoute que cette évolution du métier de journaliste est constante, puisque « *l'histoire du journalisme professionnel est celle d'une lente agrégation des profils à mesure que les pratiques sociales et les technologies ouvraient à de nouveaux territoires d'activité* », Ruellan Denis, « Journalismes professionnel et amateur sur internet : penser les articulations. L'exemple de *cafebabel.com* », in Rouet Gilles, *Les journalistes et l'Europe*, Bruxelles, Bruylant (coll. « Collection Médias, sociétés et relations internationales »), 2009 et Goethe Marieke, « Europäisierung durch neue Medienprojekte? Der Beitrag einer geeinten europäischen Öffentlichkeit zur Bildung einer europäischen Identität dargestellt am Beispiel von *Cafebabel.com*. », 2009.

⁵⁴⁴ Ces projets d'une semaine chacun ont permis l'envoi d'un groupe de jeunes journalistes amateurs de plusieurs pays d'Europe dans l'un d'eux, pour rechercher et publier sur un thème ou une ville donnés. Financés par la Commission européenne, les éditions 2010 avait pour thème l'écologie et 2011 les Balkans... L'édition 2012 a été récompensée du prix Charlemagne, voir par exemple : <http://www.europarl.europa.eu/news/en/news-room/content/20120510STO44845/html/Europe-on-the-Ground-wins-2012-European-Charlemagne-Youth-Prize> (accès le 27 février 2014).

⁵⁴⁵ D'autant que la première page indique désormais « 'cafébabel' the website and its related written features or events programmes are co-funded with support from the European Commission » même si la close légale suivante ajoute « The European Commission and other funding partners cannot be held responsible for any use which may be made of the information contained therein. », www.cafebabel.co.uk (accès le 27 février 2014). Voir aussi Le Cam Florence et Utard Jean-Michel, *op. Cit.*

⁵⁴⁶ Müller, 2012, *op. cit.*, p. 77.

Le rôle joué par *Cafebabel.com* dans sa contribution à un espace public européen et dans l'éducation à l'Europe⁵⁴⁷ doit être relativisé ; il en va de même pour la plupart des sites « européens », d'autant que, comme le souligne Gerd Kopper, les projets susceptibles d'être financés par la Commission doivent toujours présenter un plan de communication à destination des publics concernés⁵⁴⁸. De là à dire que les informations diffusées, même si elles offrent une certaine alternative à celles qui sont proposées par les sites et les institutions européens, n'ont que peu de chances d'être critiques – dans un sens constructif aussi – il n'y a qu'un pas. Or, créer du lien symbolique dans un espace public amène le citoyen à une action concrète. Ceci paraît peu envisageable dans un espace Internet qui reste... virtuel. La télévision offre d'autres alternatives ou du moins d'autres initiatives en matière d'Europe⁵⁴⁹.

C. Télévision et audiovisuel

« Television is inseparable from the development of Europe since the Second World War »⁵⁵⁰. Coleman et Rollet rappellent en effet le caractère inexorablement lié de la télévision aux développements politiques et sociaux du continent européen qui permet, entre autres, l'accès aux événements nationaux pour les spectateurs de leurs propres pays, mais aussi de jeter un œil au-delà des frontières nationales.

a) La radio européenne et la naissance de l'Eurovision

Dès les années 1950, une association de programmes de radio-télévision européens voit le jour, l'Union Européenne de Radio-Télévision. L'*European Broadcasting Union* (EBU), dont le siège est à Genève, fut fondée en 1950. Elle regroupe soixante-quinze radios et télévisions de cinquante-six pays d'Europe, quarante-trois autres services audiovisuels issus de vingt-cinq autres pays, comme par exemple du Canada et du Japon, des USA et du Brésil... Elle consiste en l'échange gratuit de programmes. La retransmission du

⁵⁴⁷ Bonnaire Anne-Coralie, 2012, *op. cit.*.

⁵⁴⁸ Kopper, 2007, *op. cit.*, p. 63 : « Tous les projets subventionnés par l'UE doivent désormais comporter un plan de communication à l'intention des bénéficiaires des fonds et du public. »

⁵⁴⁹ Plusieurs contributions de l'ouvrage collectif dirigé par Arnaud Mercier mentionnent aussi les possibilités des médias numériques pour développer l'espace public européen. Notamment la contribution de Hubert Agnès et Caremier Bénédicte, « L'avenir des espaces publics européens : entre « communautés politiques » et cyberdémocratie », in Mercier Arnaud (ed.), *Vers un espace public européen ? Recherches sur l'Europe en construction*, Paris, Budapest, Torino, l'Harmattan (coll. « Communication et civilisation »), 2003, p. 129–156.

⁵⁵⁰ Coleman & Rollet, 1997, *op. cit.*, p. 5.

couronnement d'Elisabeth II, présentée comme le premier achèvement de l'UER naissante, est réalisée en vérité suite à l'« expérience de Calais » qui a permis le rapprochement de la RTF et de la *BBC* ; en août 1950 est établie la première transmission internationale qui devient dès 1952 bilatérale sur la base de programmes communs vus aussi bien en France qu'en Angleterre⁵⁵¹. Le premier évènement retransmis en direct sur plusieurs chaînes des membres de l'EBU a eu lieu le 2 juin 1953, lors du couronnement de la Reine Elisabeth II. En mai 1958 et grâce aux possibilités offertes par l'EBU eut lieu le premier concours de chansons de l'Eurovision, qui en devient dès lors la marque de fabrique⁵⁵².

Dans un autre registre, et indépendamment de l'EBU, depuis avril 2008, le réseau Euranet connecte quatorze radios de treize pays européens⁵⁵³. L'initiative découle entre autres d'une collaboration entre la *Deutsche Welle (DW)*, Allemagne), *Radio France International (RFI)*, France) et la *BBC* (Royaume-Uni) qui avaient lancé dès 1995 un programme hebdomadaire commun, prolongé, entre autres, par *Treffpunkt Europa* ou *Accents d'Europe*. Petra Kohlen, qui dirigeait le magazine européen de la *DW-Radio*, souligne que ce programme devrait permettre de créer une « *Radio fürs Wir-Gefühl* » qui propose dans différentes langues de l'UE des informations sur tel ou tel pays, ou, dans chaque pays, des émissions dans d'autres langues⁵⁵⁴. Enfin, la radio associative Euradionantes, qui émet à Nantes sur la fréquence 101.3 FM, réunit chaque année des étudiants et apprentis journalistes des quatre coins du continent européen pour une période de stage où les équipes multiculturelles ont pour mission de produire ensemble des émissions européennes, servant pour les participants à apprendre et pratiquer l'Europe ; pour les auditeurs, la radio s'attache à amener la parole et les points-de-vue européens des jeunes journalistes et des associations locales. Ce projet est à notre connaissance un projet unique qui est soutenu, outre par la

⁵⁵¹ Frank Robert, « Préface », in Lévy Marie-Françoise et Sicard Marie-Noële (eds.), *Les lucarnes de l'Europe. Télévisions, cultures, identités, 1945-2005*, Paris, Publications de la Sorbonne (coll. « Internationale »), 2008, p. 8. Voir aussi Alvès Patrick, « L'Union européenne de radiodiffusion (1950-1969) », in Lévy Marie-Françoise et Sicard Marie-Noële (eds.), *Les lucarnes de l'Europe. Télévisions, cultures, identités, 1945-2005*, Paris, Publications de la Sorbonne (coll. « Internationale »), 2008, p. 47-64 ; Dacheux Éric, « Le rôle de la télévision dans construction de l'espace politique européen », *Archive SIC*, 2004.

⁵⁵² Holtz-Bacha, Christina, *op. cit.*, p. 48. Voir aussi Coleman James A. et Rollet Brigitte, *ibid.*, Müller, 2012, *op. cit.*, p. 66, et Holtz-Bacha Christina, *Medienpolitik für Europa*, Wiesbaden, VS Verlag für Sozialwissenschaften, 2006, p. 45 et suivantes.

⁵⁵³ « A network of 14 EU radio stations providing EU news to 20 million listeners », Euranet, « The most powerful radio network in Europe », <http://euranetplus-inside.eu/euranetplus-network/> (26 février 2014).

⁵⁵⁴ Titre de la contribution de Petra Kohlen, « *Radio fürs Wir-Gefühl* », in Institut für Auslandsbeziehungen et Robert Bosch Stiftung (eds.), *Europa in den Medien - Medien in Europa. Kulturreport - Fortschritt Europa*, Stuttgart, 2008, p. 156-159.

ville de Nantes et la Région des Pays de la Loire, par le Ministère des Affaires Étrangères et bien entendu la Commission et le Parlement européens⁵⁵⁵.

b) Euronews & Eurosport

Pour Jostein Gripsrud, des chaînes comme *Euronews*, ou des évènements communs comme le concours *Eurovision* de la chanson, portés par des projets comme l'*UER*, contribuent à faire émerger des espaces publics communs, dans la mesure où « Identity comes from shared experience ». Jostein Gripsrud rappelle le caractère multilingue d'*Euronews*, ce qui semble être une condition *sine qua non* à tout média européen, comme nous l'avons vu dans le cadre des médias Internet⁵⁵⁶. *Euronews* est un projet mis en place par des chaînes de télévision publiques européennes, membres de l'EBU. Taxée de « vieux rêve des autorités communautaires » par Heinderyckx⁵⁵⁷, *Euronews*, créée dès 1993, se conçoit comme l'équivalent européen de *CNN*, c'est-à-dire une chaîne d'information en continu avec un point-de-vue européen sur le monde. Contrairement à *Eurosport*, *Euronews* est financé uniquement par des chaînes publiques, à hauteur de 50 %. Les coûts en sus sont l'affaire de la publicité et le projet reçoit l'aide financière des pays participants⁵⁵⁸. La chaîne émet en quatorze langues en simultané. Vingt-six télévisions publiques européennes laissent une fenêtre à *Euronews* dans dix-huit pays européens. Pour autant, l'histoire d'*Euronews* n'est pas sans embûches : tâtonnements au niveau de la ligne éditoriale, financement – pendant une période complète, la chaîne est détenue par des investisseurs privés, car la nature supranationale des informations empêche les investisseurs de cibler leur public, ce qui réduit grandement le nombre d'annonceurs potentiels. Enfin, la chaîne a tendance à réutiliser des images de grandes agences telles que par exemple Reuters et à les commenter dans chacune des langues de rédaction. Au niveau européen certaines images proviennent néanmoins de l'*UER*. Cette situation empêche la chaîne de traiter en profondeur certaines thématiques et entraîne l'utilisation à outrance d'infographies ou d'images d'archives. Ainsi ce « média multilingue » susceptible de favoriser l'émergence

⁵⁵⁵ Voir Euradionantes, « Le Projet d'Euradionantes c'est quoi ? », <http://www.euradionantes.eu/article/le-projet> (25 février 2015).

⁵⁵⁶ Gripsrud Jostein, « Television and the European Public Sphere », *European Journal of Communication*, n° 22/4, 2007, p. 491. Voir aussi Chalaby Jean K., « Transnational Television in Europe: The Role of Pan-European Channels », *European Journal of Communication*, n° 17/2, 2002, p. 183–203.

⁵⁵⁷ Heinderyckx, François, *op. cit.*, p. 223.

⁵⁵⁸ Coleman et Rollet, *op. cit.*, p. 13.

d'une véritable identité européenne se heurte à des « réalités très concrètes »⁵⁵⁹. Enfin, la chaîne est confrontée dans sa diffusion à devoir estimer des spectateurs potentiels, car *Euronews* n'est pas présente sur tout le continent dans le package de chaînes hertziennes. Aujourd'hui encore, *Euronews* est par exemple absente de la TNT⁵⁶⁰. Enfin, la chaîne se retrouve compromise par des contraintes pratiques et financières et reste très confidentielle, avec une part d'audience qui varie entre 0,0 et 0,1% en Allemagne depuis sa création⁵⁶¹.

Il convient de mentionner aussi *Eurosport*, créé en 1989 par des membres de l'EBU. Recevable dans cinquante-neuf pays d'Europe, du Proche-Orient et d'Afrique du Nord, chaque pays membre suit pour autant sa propre représentation selon ses propres culture et langue maternelle ; le sentiment de partage semble ne pas être là⁵⁶². Il est pourtant intéressant de noter que, d'après l'*European Media and Marketing Survey – EMS*, réalisé dans dix-sept pays auprès des 20 % de la population qui disposent des plus grands revenus, *Eurosport* est de loin le programme international le plus regardé, suivi ensuite par *CNN International*, *Euronews*, *MTV Europe*, et enfin *TV5 Monde*⁵⁶³. En outre, « Experiments to produce a European 'Television without Frontiers' [...] such as Eurikon and Europa TV, which were intended to promote the integration process in Europe [...] have failed in particular because of the language aspect »⁵⁶⁴. Ainsi, ce « vieux rêve » qui avait pour mission hautement importante de contribuer à l'émergence d'une conscience, voire d'une identité européenne, se heurte souvent aux problèmes des langues, et parfois aux velléités étatiques et financières.

c) ARTE

Faisant suite au traité interétatique franco-allemand de 1991 mettant en place la chaîne *ARTE*⁵⁶⁵, mais avant toute chose dans la continuité du Traité de l'Élysée, connue pour son

⁵⁵⁹ Baisnée Olivier et Marchetti Dominique, « Euronews, un laboratoire de la production de l'information « européenne » », *Cultures & Conflits [En ligne]*, 38-39, 2000, p. 33-35.

⁵⁶⁰ Baisnée et Marchetti, *op. cit.*, p. 37.

⁵⁶¹ Müller, 2012, *op. cit.*, p. 66-68.

⁵⁶² Müller, 2012, *op. cit.*, p. 69.

⁵⁶³ Hasebrink & Herzog, 2004/2005, *op. cit.*, p. 154-155.

⁵⁶⁴ Machill, 2006, *op. cit.*, p. 62.

⁵⁶⁵ En vérité, il s'agit d'un Traité à dix-sept signataires, avec d'un côté la France représenté par le Ministre de la Culture et de la Communication, Jack Lang, et de Catherine Tasca, Ministre délégué auprès du Ministre de la Culture, et de l'autre, les seize Ministres-Présidents des différents *Länder* d'Allemagne, la compétence en matière de médias relevant, outre-rhin, des gouvernements de ces derniers, et non de l'État fédéral. Voir *Traité entre les Laender de Bade-Wurtemberg, de l'Etat Libre de Bavière, de Berlin, de la Ville Libre Hanséatique de Brême, de la Ville Libre et Hanséatique de Hambourg, de Hesse, de Basse-Saxe, de Rhénanie du Nord-Westphalie, de Rhénanie-Palatinat, de Sarre, du Schleswig-Holstein et la République Française sur la Chaîne Culturelle Européenne. Traité interétatique*, 1991.

bilinguisme franco-allemand, *ARTE* entretient une relation toute particulière avec l'Europe. En effet, le nom de la chaîne, aux consonances latines, renvoie en vérité à l'acronyme « Association Relative à la Télévision Européenne »⁵⁶⁶. Cette chaîne a, dans la littérature, une parentalité qui n'est pas évidente : pour Régine Chaniac et Jean-Pierre Jézéquel, *ARTE* est la continuation de la *Sept*, chaîne française à vocation culturelle⁵⁶⁷, de même que pour Liane Rothenberger, selon laquelle l'acronyme renvoie à *Société Européenne de Programme de Télévision* – selon cette dernière, la volonté d'Europe est déjà présente dans les origines d'*ARTE*⁵⁶⁸. Pour Jean-Michel Utard, en revanche, *ARTE* est le résultat d'une politique volontariste contraire à une vocation culturelle⁵⁶⁹.

Dès 1987 les contours d'un groupe de travail ayant pour but la mise en place d'une chaîne de télévision franco-allemande sont tracés, en premier lieu par Jack Lang, alors ministre de la Jeunesse et des Sports. Les vingt-six membres du groupe commencent leur travail dès juin 1988 ; contrairement à ce qu'affirme Jean-Marie Utard, il y a bien eu des négociations avant le lancement de la chaîne. D'autant que, comme l'avance Liane Rothenberger, il existait des accords de coopération entre la *Sept*, *ARD* et *ZDF* depuis 1988 ; la chaîne livrait dès 1989 des programmes aux pays d'Europe Centrale et Orientale⁵⁷⁰. En novembre de l'année 1988, lors du cinquante-deuxième sommet franco-allemand, le président de la République française, François Mitterrand, et le chancelier de la République fédérale d'Allemagne, Helmut Kohl, annoncent officiellement la décision de créer une chaîne de télévision culturelle franco-allemande⁵⁷¹. La chaîne diffuse pour la première fois le 30 mai 1992, aussi bien en France qu'en Allemagne, à partir de 17 heures, et ce grâce au satellite. Dans ses premières années, *ARTE* ne diffuse qu'en soirée, à partir de 19 heures : en France, elle succède à *La Cinquième*⁵⁷² et en Allemagne à *Ki.Ka*, le *Kinderkanal*⁵⁷³.

⁵⁶⁶ C'est pourquoi nous écrivons le nom de la chaîne en majuscules.

⁵⁶⁷ Chaniac Régine et Jézéquel Jean-Pierre, *La télévision*, Paris, La Découverte (coll. « Repères »), 2005,

⁵⁶⁸ Rothenberger Liane, *Von elitär zu populär. Die Programmentwicklung im deutsch-französischen Kulturkanal arte*, Konstanz, UVK (coll. « Forschungsfeld Kommunikation »), 2008. Voir aussi Gerlach Tobias, « ARTE - vom deutsch-französischen zum europäischen Fernsehen », in Frenkel Cornelia, Lüger Heinz-Helmut et Woltersdorff Stefan (eds.), *Deutsche und französische Medien im Wandel*, Landau, Knecht Verlag (coll. « Landauer Schriften zur Kommunikations- und Kulturwissenschaft »), 2004, p. 233–242.

⁵⁶⁹ Utard Jean-Michel, « ARTE : une télévision de la "société civile" ? », <http://lesenjeux.u-grenoble3.fr/2006-supplement/Utard/index.php>, 2006 (4 juillet 2009).

⁵⁷⁰ Rothenberger, Liane, *op. cit.*, p. 39.

⁵⁷¹ Rothenberger, Liane, *op. cit.*, p. 38-39 et Schurig Astrid, « ARTE - Ein europäischer Kulturkanal. Abschlussarbeit » *Ausbildungsarbeit*, 2003, p. 5.

⁵⁷² Chaniac et Jézéquel, *op. cit.*, p. 43.

⁵⁷³ Schurig, Astrid, *op. cit.*, p. 28.

Liane Rothenberger montre par ailleurs que *ARTE* et *La Sept* sont d'abord liées⁵⁷⁴ ; en effet, de 1993 à 2001, *ARTE* s'appelle en France *La Sept arte*⁵⁷⁵.

ARTE fonctionne de manière autonome, c'est-à-dire indépendamment du droit national de l'un ou l'autre pays grâce à un GEIE, un Groupement Européen d'Intérêt Économique⁵⁷⁶. Les quartiers généraux d'*ARTE* GEIE se trouvent à Strasbourg, *ARTE France* dans la banlieue proche de Paris, à Issy-les-Moulineaux et *ARTE Deutschland TV GmbH* à Baden-Baden⁵⁷⁷. Pour résumer la structure complexe de la chaîne, on peut dire qu'*ARTE* GEIE produit à Strasbourg environ 20 % des programmes, qui consistent en l'habillage, certaines modérations, les bandes-annonces, ainsi que les informations télévisées (40 %) ⁶⁷. Les autres 80 % des programmes sont fournis à parts égales par *ARTE France* et *ARTE Deutschland*, donc par l'*ARD* et *ZDF* pour moitié. La coopération reste finalement assez limitée et surtout, elle respecte les modèles médiatiques des deux pays, l'un centralisé et l'autre fédéral⁵⁷⁸.

Le point fort de la production des programmes d'*ARTE* est avant tout la culture ; celle-ci est soulignée dans l'usage que font Liane Rothenberger et Inge Gräßle de l'expression « *Kulturkanal* »⁶⁹ qui n'a pas d'équivalent exact en langue française. Il est important de noter que la programmation d'*ARTE*, ambitieuse, en langue originale, orientée vers l'histoire et la culture, attire essentiellement des spectateurs urbains et ayant fait des études. L'ouvrage de Liane Rothenberger de 2008, pourtant, montre que ce côté élitiste de la chaîne tend à disparaître au profit d'une programmation de plus en plus variée et populaire, comme l'indique le titre de son ouvrage (« *Von elitär zu populär* »)⁵⁷⁹. Enfin, Régine Chaniac et Jean-Pierre Jézéquel constatent que les chaînes publiques françaises ont très vite laissé la programmation culturelle à *ARTE*, programmation qu'elles ne faisaient qu'à regret. Jean-Michel Utard, quant à lui, reproche à *ARTE* sa « logique d'opérateurs de télévision »⁵⁸⁰.

⁵⁷⁴ Voir à ce sujet Lefort Pierre, « La Sept et le projet de chaîne culturelle européenne », *Relations internationales*, n° 126/2, 2006, p. 97.

⁵⁷⁵ Rothenberger, Liane, 2008, *op. cit.*, p. 39. A noter que nous utilisons *ARTE* comme un acronyme alors que Liane Rothenberger utilise la forme du logo « arte », où le nom est écrit en minuscules. Nous respectons l'orthographe choisie par l'auteure dans la citation.

⁵⁷⁶ Pour les détails du statut légal d'*ARTE*, voir par exemple Hellmuth, Nathalie, *ARTE - Europa auf Sendung. Verfassungsrechtliche Rahmenbedingungen für die Beteiligung von ARD und ZDF an supranationalen Gemeinschaftssendern am Beispiel des Europäischen Kulturkanals ARTE*, Frankfurt am Main, Peter Lang Verlag (coll. « Studien zum deutschen und europäischen Medienrecht »), 2007.

⁵⁷⁷ Liane Rothenberger fait remarquer pour l'anecdote que le siège d'*ARTE* Allemagne se trouve sur l'ancienne zone d'occupation française, *op. cit.*, p. 41.

⁵⁷⁸ Comme nous le montrerons dans le chapitre suivant consacré aux paysages médiatiques en France et en Allemagne.

⁵⁷⁹ Rothenberger, Liane, 2008, *op. cit.*.

⁵⁸⁰ Utard, Jean-Michel, 2006, *op. cit.*, p. 89.

L'enjeu de la programmation de la chaîne consiste à concilier à la fois les désirs d'une télévision exigeante, la culture, avec des logiques propres au secteur audiovisuel, auquel s'ajoute le problème de la langue⁵⁸¹.

Cette situation aux confins des langues et des cultures ne relève pas uniquement de la prouesse technique, mais doit aussi amener à un accord sur ce que les programmes doivent contenir, sur leur présentation, bref, sur la culture de la chaîne. Ce travail sur le long terme est certainement ce qui amène Jean-Michel Utard à parler d'hybridation, surtout lorsqu'il étudie le cas des informations télévisées. *ARTE* possède sa propre rédaction de nouvelles, basée à Strasbourg. Or, ce type de programmes repose sur une culture journalistique largement dépendante d'un contexte culturel qui diffère d'un pays à l'autre ; et celle-ci n'est bien évidemment pas la même en France et en Allemagne⁵⁸². Utard rappelle qu'à sa création, les détracteurs d'*ARTE*, comme Dominique Wolton, ont accusé la chaîne de priver les spectateurs de leur « chez eux » audiovisuel. Pour finir, Utard reconnaît au programme, par le truchement de l'exemple du journal télévisé, qu'il est « à mi-chemin [entre] l'austérité du speaker de la télévision allemande et du présentateur-animateur des JT français. Mais cette hybridation en cours est elle-même l'indice d'une transnationalité in progress »⁵⁸³, que souligne aussi Liane Rothenberger⁵⁸⁴. L'auteure voit *ARTE* non plus comme un programme franco-allemand, mais comme un programme interculturel, qui a su transférer d'un pays vers l'autre. Pour Deirdre Kevin, *ARTE* est en passe de devenir vraiment paneuropéen⁵⁸⁵. Enfin, dans le cadre de notre mémoire de master, nous montrions le rôle indéniable d'*ARTE* comme programme de télévision à vocation européenne, de par ses coopérations et ses « fenêtres » ouvertes sur plusieurs chaînes européennes, comme tout d'abord avec la *Télévision Nationale Polonaise*, puis la télévision publique espagnole *TVE* ;

⁵⁸¹ Schlie Hans-Walter, *La Chaîne culturelle européenne, ARTE, vivons curieux*, Strasbourg, 2005, p. 25 : « Plusieurs techniques sont utilisées en fonction du type de programme : sous-titrage, doublage, « voice over » ou commentaire en « voix off » - gérés par le Service Sous titrage/Doublage – ou encore interprétation simultanée des émissions de plateaux – gérée par le Service Linguistique ».

⁵⁸² D'après l'auteur, en France, « l'approche journalistique est trop liée aux logiques politiques » et en vient à produire une « vision » certaine du monde. En Allemagne, la télévision a essentiellement une fonction de médiation. Dans un premier temps, après avoir présenté un journal tout en images, *ARTE* propose aujourd'hui un plateau sur lequel un présentateur allemand ou français « annonce ou commente dans sa langue les événements du jour » et est simultanément doublé. D'après Utard, c'est un véritable coup de force énonciatif car « c'est un journaliste extérieur à l'espace national qui est placé en médiateur d'un espace démocratique national ». On est loin des informations de « l'étranger » dans un journal traditionnel. » Utard, 2006, *ibid.*

⁵⁸³ Utard, 2006, *ibid.*

⁵⁸⁴ Elle écrit notamment : « Bei arte kann man von einer doppelten Interkulturalität sprechen: Frankreich wie auch Deutschland bestehen in einer Doppelrolle sowohl als Ausgangs- als auch als Zielkultur ». L'auteure se base sur le texte de Hahn de 1997 pour comprendre l'interculturalité comme la confrontation et la discussion positive des éléments culturels d'une culture de sortie vers une culture d'arrivée, ce qui doit, dans l'idéal des cas, amener à une union, une combinaison de différents éléments culturels. Rothenberger, 2008, *op. cit.*, p. 118.

⁵⁸⁵ Kevin, 2003, *op. cit.*, p. 41–42.

enfin, la coopération avec la télévision belge *RTBF* a même vu l'ouverture d'une rédaction bruxelloise d'*ARTE*.⁵⁸⁶ La chaîne franco-allemande joue donc un rôle très particulier en matière de télévision européenne, car elle a su multiplier les partenariats et hybrider ses formats. Pour autant, il convient de rappeler le peu de part de spectateurs qu'*ARTE* réunit (entre 0,8 et 0,3 % en Allemagne et 3 % en France)⁵⁸⁷ ; ceux-ci préfèrent probablement se tourner vers des médias plus nationaux, voire régionaux.

Il existe ainsi plusieurs tentatives indéniables de télévisions et de radios européennes, au sens de ceux qui dépassent les frontières et vont vers une forme de multilinguisme mais certains sont le résultat d'une volonté politique marquée ou alors ils restent tributaires de leurs financeurs... européens, comme *Cafebabel.com*. Nous montrerons dans la sous-partie suivante comment le national continue de cadrer les informations européennes.

3) Une représentation qui reste très nationale

Dans cette sous-partie, nous réfléchissons à la double contrainte des journalistes, à la fois soumis à un devoir d'information sur l'Europe et contraints par leurs directives nationales à une certaine représentation. Dans un deuxième temps, nous montrerons comment le national tient les rênes du traitement de l'information européenne.

A. L'UE et les journalistes : un microcosme à part

Olivier Baisnée s'intéressait en 2004 au corps de presse accrédité auprès de l'Union européenne et, à l'aide d'entretiens et d'observation participante, l'auteur dresse un portrait de ce corps de presse de 200 à 300 journalistes couvrant l'actualité européenne. L'auteur décrit ainsi le rituel du « rendez-vous de midi », une appellation qui est en soi révélatrice du cérémonial mis en œuvre au sein des institutions européennes sur la façon avec laquelle celles-ci convient les journalistes à venir prendre le « pouls » de l'information européenne. En vérité, cette rencontre quotidienne, à midi pile tous les jours, est peu utile d'un point de vue journalistique ; il s'agit plutôt d'une rencontre sociale⁵⁸⁸. D'ailleurs l'utilisation du

⁵⁸⁶ Bonnaire Anne-Coralie, « La réception des médias à vocation européenne. Essai de compréhension à la lumière des effets de l'émission *Zoom Europa* de la chaîne télévisée ARTE », mémoire de Master, Europa-Universität Viadrina, 2009.

⁵⁸⁷ Müller 2012, *op. cit.*, p. 68–69.

⁵⁸⁸ Anke Offerhaus note « Die Pressekonferenz ist daher nicht nur eine zentrale Informationsquelle, sondern auch ein wichtiger Ort des kollegialen Meinungsaustauschs », in Offerhaus Anke, « Eu-Korrespondenten als Wegbereiter einer europäischen Öffentlichkeit? Vergemeinschaftung und journalistische Selbstkontrolle bei

vocabulaire religieux pour décrire ce rendez-vous par les journalistes entre eux est assez révélateur. Leur intérêt est avant tout de lier contact ; il permet aux journalistes, bien souvent seuls représentants de leurs journaux à Bruxelles, d'éviter l'isolement des expatriés, d'obtenir des informations, voire de créer une certaine ambiance de collaboration. À midi, tout d'abord, chacun doit faire la queue pour obtenir les documents du jour, puis tous se pressent dans la salle de presse, un hémicycle finalement un peu étroit, où l'on écoute une présentation des sujets à l'ordre du jour de la Commission. Le ton est policé, il existe peu de conflit, et quand bien même celui-ci existât, il ne se voit que par les questions posées par les journalistes, souvent informés par d'autres biais. La géographie de l'hémicycle même révèle en fait quinze microcosmes et personnalités qui ont « leurs » places attribuées, leurs répartitions par pays, par journaux⁵⁸⁹. La collaboration entre les journalistes de pays existe bel et bien : par exemple, en 1999, le travail commun de journalistes de cinq pays différents révéla à Bruxelles le scandale de corruption qui non seulement ébranla la Commission, mais aussi décida de l'agenda des autres journalistes représentant les autres pays⁵⁹⁰. Anke Offerhaus note par ailleurs que les grands journaux des pays candidats puis des nouveaux membres ont envoyé un ou deux ans avant l'entrée de leur pays dans l'UE un correspondant à Bruxelles⁵⁹¹ et que tout est regroupé au même endroit : la presse, les institutions, les lobbys, tous sont répartis sur un petit espace de l'Est de Bruxelles⁵⁹². Il est important de noter ainsi l'interpénétration évidente de ce microcosme des journalistes avec les fonctionnaires, les hommes politiques, et les lobbyistes actifs à Bruxelles ; ces journalistes se retrouvent en fait englobés dans un monde plus large lié aux institutions européennes, celui-là même qui est en fait réduit à quelques pâtés de maison, quelques bâtiments et bars de Bruxelles. Enfin, pour les journalistes, il n'y a pas de vraie situation de concurrence – car il n'y a pas vraiment de scoop communautaire ; ce sont donc plutôt des relations cordiales, voire conviviales, qui se créent⁵⁹³. Néanmoins, les journalistes de Bruxelles, qui finalement constituent le premier – et peut-être le seul véritable – public de l'UE se heurtent souvent aux demandes de leurs rédactions, voire à

Korrespondenten in Brüssel », in Pöttker Horst (ed.), *Europäische Öffentlichkeit und journalistische Verantwortung*, Köln, van Halem (coll. « Journalismus international »), 2010, p. 145–166.

⁵⁸⁹ Baisnée Olivier, « Le corps de presse accrédité auprès de l'Union européenne. Une comparaison franco-britannique », in Marchetti Dominique (ed.), *En quête d'Europe. Médias européens et médiatisation de l'Europe*, Rennes, Presses universitaires de Rennes (coll. « Res Publica »), 2004, p. 154-158.

⁵⁹⁰ Offerhaus, 2010, *op. cit.*, p. 155–156.

⁵⁹¹ Offerhaus 2010, *op. cit.*, p. 154.

⁵⁹² Offerhaus, 2010, *op. cit.*, p. 153.

⁵⁹³ Baisnée Olivier, 2004, *ibid.*.

l'incompréhension de leurs collègues dans les différents pays d'origine⁵⁹⁴. Ceux-ci se retrouvent souvent contraints de présenter l'information de telle sorte qu'elle *plaise* dans les différents pays. C'est aussi ce que note Gerd Kopper lorsqu'il note que « [] les « machines » nationales, représentées par les correspondants de presse, ne fonctionnent pas de manière européenne mais nationale, en raison de la pression du système journalistique »⁵⁹⁵. Il reste donc difficile pour un journaliste, même basé à Bruxelles, de traiter de l'information européenne car il est vite pris dans un cadre national qui domine.

B. L'UE et les médias : le cadre national perdu

Gerd Kopper a dirigé de 2004 à 2007 le projet « AIM », Adequate Information Management in Europe qui s'interrogeait sur la place de l'information européenne, ainsi que sur sa qualité, dans des journaux et télévisions européens⁵⁹⁶. Le projet AIM cherchait à comprendre les modes de diffusion de cette information pour envisager une nouvelle formation des journalistes, entre autres en Europe Orientale, et aussi sur l'analyse de la place de la législation européenne dans les législations nationales (de 40 % dans les années 1990 à 84 % en 2007)⁵⁹⁷. Enfin, les auteurs de l'analyse AIM ont cherché à savoir s'il existait une information européenne en soi et si le traitement de celle-ci pouvait être considérée comme commune à toute l'Europe. « Malheureusement, pendant la période étudiée (mars 2005), la réponse a été négative, excepté lors du Conseil européen des 22-23 mars. Cela signifie que chaque État dispose de son propre agenda national, qui n'a rien à voir avec l'agenda européen. »⁵⁹⁸ Le projet AIM a ainsi conclu au fait que les journaux nationaux traitent de l'UE plutôt sur le mode institutionnel ; les journalistes ont la sensation d'être submergés d'informations de la part de la Commission et les porte-paroles de celle-ci ont l'impression de ne pas être assez efficaces. Enfin, les rédactions manquent de moyens et de connaissances pour véritablement traiter les sujets européens⁵⁹⁹. « En Europe, le journalisme fonctionne dans des systèmes de cultures journalistiques nationales. [...] Ainsi, si vous êtes un journaliste polonais, vous n'êtes pas considéré comme un bon journaliste si

⁵⁹⁴ Baisnée, Olivier, 2004, *op. cit.*, p. 160.

⁵⁹⁵ Kopper, 2007, *op. cit.*, p. 61.

⁵⁹⁶ Cofinancé par la Commission européenne à hauteur de 80 % et les centres de recherche participant à 20 %, le projet s'inscrivait dans le domaine de recherche n°7 « Nouvelles formes de citoyenneté et d'identités culturelles » de la priorité 7 « Citoyens et gouvernance dans une société de la connaissance » du sixième programme-cadre pour la recherche et le développement de la Commission européenne. In Kopper *et al.*, 2007, *op. cit.*, p. 57.

⁵⁹⁷ Kopper *et al.*, 2007, *op. cit.*, p. 57-58.

⁵⁹⁸ Kopper *et al.*, 2007, *op. cit.*, p. 58.

⁵⁹⁹ Kopper *et al.*, 2007, *op. cit.*, p. 59-60.

vous vous contentez uniquement de rapporter les faits ; alors qu'aux États-Unis, un journaliste doit écrire un article au style travaillé et donner sa propre opinion. Si vous proposez ce type d'article à un rédacteur en chef britannique, il ne sera pas satisfait non plus. »⁶⁰⁰ Pour Kopper, la télévision ne s'intéresse point à l'Europe, encore moins les télévisions privées⁶⁰¹.

Dans la même lignée, Guillaume Garcia et Virginie Le Torrec mettent à jour, dans le cadre de leur étude portant sur les chaînes de télévision nationales de cinq pays européens, des « régularités transnationales » qui structurent l'information télévisée mais qui reposent avant tout sur une subordination de la couverture des événements à un agenda national, une « primauté donnée aux élites politiques », une « définition de l'Union Européenne comme une arène de relations intra-communautaires et intergouvernementales⁶⁰². Des « pics de visibilité » sont provoqués par un agenda médiatique calé sur l'activité politique et décisionnaire de l'UE, et ainsi « les affaires européennes ne sont pas couvertes de façon routinisée mais [...] de manière fragmentaire, sous l'impulsion d'événements conformes aux logiques médiatiques et arrimés aux différents agendas nationaux ». La technocratie inhérente à la vie politique bruxelloise est ainsi mise en avant, omettant la société civile européenne ; « l'Union Européenne est principalement envisagée [...] à travers ses manifestations institutionnelles exceptionnelles »⁶⁰³. Le traitement épisodique des événements, la logique événementielle sous-jacente à l'exercice du journalisme, et la quasi-absence de société civile, laissent poindre un mécanisme du traitement télévisuel imposant une vision négative de l'UE, sans « démos » européen.

Cette mise en scène médiatique de l'UE ne laisse apparaître que les aspects les plus dérangeants, ne laissant que peu de place aux téléspectateurs pour un espoir d'utilité ou d'effectivité du système politique européen ; ce sont plutôt des doutes et des questionnements qui apparaissent en filigrane. Ce phénomène de cadrage a donc pour conséquence de décontextualiser les rapports entretenus entre les télévisions et l'Europe, et, par voie de conséquence, entre les spectateurs et celle-ci, ce qui revient à empêcher une quelconque identification possible pour les récepteurs de ces médias. L'Union Européenne

⁶⁰⁰ Kopper *et al.*, 2007, *op. cit.*, p. 58.

⁶⁰¹ « pour la télévision, l'Europe n'offre aucune image intéressante : les hauts responsables ne peuvent pas toujours être interrogés et les porte-paroles ont peu d'intérêt en termes politiques. [...] Par conséquent, lorsque les télévisions parlent d'Europe, pour que l'information soit visible, elles doivent nécessairement faire le lien avec l'aspect national de la question abordée » Kopper *et al.*, 2007, *op. cit.*, p. 61.

⁶⁰² Garcia Guillaume et Le Torrec Virginie (eds.), *L'Union européenne et les médias. Regards croisés sur l'information européenne*, Paris, l'Harmattan (coll. « Cahiers politiques »), 2003, p. 118-119.

⁶⁰³ Garcia & Le Torrec, 2003, *op. cit.*, p. 122-123.

est donc, en général, perçue négativement, puisqu'elle n'apparaît qu'en période de crise ou bien que d'elle n'est montré que son aspect technocratique et distant⁶⁰⁴.

Enfin, d'après Gerd Kopper *et al.*, les journaux frontaliers et les médias régionaux tiennent une place particulière dans l'information à l'Europe, car ils nécessitent des moyens supplémentaires mais aussi un regard et une volonté particuliers. Kopper note ainsi le rôle particulier joué par *Ouest-France* en Europe, et ce depuis le début de la construction européenne. Ceci est dû, d'après l'auteur, à l'« importance de l'agriculture mais aussi de la pêche dans cette région »⁶⁰⁵. Le journal invente en vérité un lecteur européen, un lecteur ouestiste-européen, dans une démarche plutôt positive ; en réalité, *Ouest-France* s'adresse essentiellement au lecteur franco-français⁶⁰⁶. Cette étude comparative de la PQR française apporte des éléments de réflexion sur la construction d'un espace médiatique régional mais « cette région dont le quotidien se fait l'écho n'est pas un donné qui va de soi, mais un donné construit, parfois de toutes pièces (l'Ouest), parfois à grands renforts de stéréotypes ».

Pour finir, on peut dire que l'espace médiatique européen reste contraint nationalement, avant tout au niveau du droit. En effet, « certaines dispositions juridiques nationales qui non seulement veillent au fractionnement du capital des entreprises de presse et/ou aux limitations de l'audience totale [...] interdisent à un étranger de contrôler certains organes de presse et particulièrement une chaîne de télévision »⁶⁰⁷. Ce genre de disposition empêche l'émergence de groupes de presse européens, d'autant que les États conservent une politique visant « à préserver les intérêts des groupes nationaux face aux menaces du capitalisme mondial » tout en les « conciliant avec les principes de la libre concurrence »⁶⁰⁸.

Ainsi, malgré les tentatives de presse écrite, des médias Internet et de la télévision évoqués plus haut, les médias restent d'une manière générale gênés par des nécessités à la fois journalistiques, notamment en matière de représentation, mais aussi financières. Ces

⁶⁰⁴ « Ce type de mise en scène contrarie la reconnaissance d'un *demos* européen, la sphère publique européenne apparaissant, à travers l'information télévisée, sous la forme d'un archipel fragmenté, traversé par des interactions de nature essentiellement intergouvernementale », Garcia & Le Torrec, 2003, *op. cit.*, p. 125.

⁶⁰⁵ Kopper *et al.*, 2007, *op. cit.*, p. 60. Ce phénomène est aussi présent en Picardie et Nord-Pas-de-Calais. Nous revenons dans le chapitre 5 sur le cas spécifique d'*Ouest France* et des *Dernières Nouvelles d'Alsace*.

⁶⁰⁶ Ringoot & Utard, *op. cit.*, p. 251–252.

⁶⁰⁷ Darras Eric, « L'internationalisation paradoxale des publics. Des réceptions à la production des produits audiovisuels en Europe », in Marchetti Dominique (ed.), *En quête d'Europe. Médias européens et médiatisation de l'Europe*, Rennes, Presses universitaires de Rennes (coll. « Res Publica »), 2004, p. 99.

⁶⁰⁸ Darras, 2004, *op. cit.*, p. 100.

difficultés se retrouvent aussi au niveau régional qui nous intéresse tout particulièrement pour le présent travail.

Conclusion de chapitre

Ce chapitre a tenté en premier lieu d'apporter des éléments de définition au phénomène de la représentation de l'Europe dans les médias et a donné plusieurs exemples de médias européens, qui font montre pour la plupart d'une réelle démarche en faveur de l'Union européenne, notamment en utilisant l'Internet qui offre de plus grandes et moins coûteuses possibilités en matière de traduction. Pour autant, beaucoup de projets sont néanmoins entravés par des problèmes de financement. En outre, ces médias européens souffrent de ne point trouver de public, comme nous le montrâmes au sujet du magazine *L'Européen*. Très souvent, ces médias doivent adapter la présentation de l'UE : celle-ci sert fréquemment de prétexte pour parler en vérité de sujets nationaux. En outre, des procédés complexes et peu transparents en lice au sein des institutions européennes ne permettent pas de suivre les décisions prises au niveau européen⁶⁰⁹ et ne favorisent ainsi aucunement la légitimation du projet politique européen auprès de ses citoyens. Il y a d'autant moins de légitimation possible que le Parlement a toujours peu ou moins d'influence que la Commission dans les décisions et réglementations, alors que celui-ci est élu au scrutin direct par tous les citoyens de l'Union européenne. Enfin, c'est bel et bien la Commission qui a aussi le plus de pouvoir dans le domaine des médias mais aussi des Lois relevant des compétences de l'UE⁶¹⁰.

Il sera intéressant de comparer cette situation des médias nationaux voire européens avec les médias régionaux qui nous intéressent, le *Mitteldeutscher Rundfunk* et *France 3 Nord-Pas-de-Calais* et *France 3 Picardie*, pour évaluer si, pour ceux-là aussi, le cadre national domine et si l'information européenne sert de « prétexte journalistique » pour parler de la situation dans la région concernée.

⁶⁰⁹ Voir Holtz-Bacha, 2006, *op. cit.*, p. 312 : « Die EU wird heute üblicherweise als ein dynamisches Mehrebenensystem beschrieben, das eine Mischstruktur aus intergouvernementalen und supranationalen Institutionen und Verfahren aufweist. Die Fragmentierung dieses Systems, seine Dynamik sowie das Fehlen eines konsistenten politischen Zentrums bringen es mit sich, dass Entscheidungsprozesse nur mühsam nachzuvollziehen sind. »

⁶¹⁰ Holtz-Bacha, 2006, *op. cit.*, p. 315.

Chapitre 5. Médias publics régionaux en France et en Allemagne

Notre étude s'intéresse à deux télévisions publiques de deux pays européens, *France 3 Nord-Pas-de-Calais* et *France 3 Picardie* et le *Mitteldeutscher Rundfunk*. Bien que comparables, comme nous allons le montrer au cours de ce chapitre, ces deux chaînes sont issues d'un contexte médiatique très différent et ancré dans l'histoire nationale des deux pays. Nous avons fait le choix d'étudier et d'analyser seulement les télévisions publiques, car elles ont en commun de remplir des missions de première importance pour la démocratie des pays concernés. Toujours dans l'optique de notre questionnement, il est important de s'intéresser aux missions de ce service public d'autant que celles-ci concernent en premier lieu l'éducation et la formation.

1) Télévisions locales vs. télévisions régionales

Comme nous allons le voir ci-après, les systèmes médiatiques français et allemands sont bien distincts, soumis chacun à une organisation politique et une histoire culturelle différentes. Mais les deux télévisions qui nous intéressent n'en sont pas moins comparables, toutes deux ancrées dans leur territoire aux frontières de leur État. Nous souhaitons dans cette partie revenir sur la distinction nécessaire entre télévisions régionales et locales. Ceci nous permettra de définir les publics des chaînes pour en venir à présenter, en fin de chapitre, les deux télévisions qui nous intéressent pour notre recherche.

A. Des définitions qui varient selon le pays

Pour Jean-Paul Lafrance, les enjeux des médias de proximité, communautaires, ou alternatifs, sont la « démocratisation, l'identité culturelle, et la décentralisation du territoire »⁶¹¹. Le premier élément joue pour Lafrance un rôle très particulier dans le

⁶¹¹ Lafrance Jean-Paul, « Les télévisions locales en Europe », *Communications*, n° 51/1, 1990, p. 229.

contexte français, car il y existe une forte imbrication des médias et de la sphère politique, les télévisions locales offrant comme un souffle nouveau dans le discours télévisuel⁶¹².

a) Cinq formes de télévisions locales

Lafrance distingue cinq types de télévisions locales (TVL), à commencer par la télévision locale associative. Celle-ci est régie par trois grands principes : l'autoproduction, l'auto-organisation et l'autoformation. Elle est présente dans les pays de forte tradition ou de résistance communautaires, notamment linguistique, comme par exemple au Québec ou en Catalogne. Elle vise à obtenir surtout un rendement social ou de société civile.

La deuxième TVL rencontrée est la télévision locale commerciale, qui a pour finalité de réaliser un bénéfice fiduciaire, mêlant productions propres et diffusion de programmes. Elle est caractérisée par une identité locale bien marquée mais nécessite de trouver un bassin de diffusion suffisamment large pour obtenir un marché publicitaire efficace. La TVL de l'agglomération toulousaine *Télé Toulouse* correspond par exemple à ce modèle.

Le troisième et le quatrième modèle sont celle de respectivement la télévision locale de services et la TVL d'accès public. Présente et issue du réseau câblé, la TVL de services y est soit contractualisée, soit produite par les cablo-opérateurs mêmes. Elle parle *le* local, et non par *sur* le local. La TVL d'accès public est en réalité une spécificité de la télévision locale de services. Il s'agit en fait de la mise à disposition par les cablo-opérateurs d'un canal pour le public, au risque d'entraîner une prise de paroles de groupes extrémistes ou radicaux.

Enfin, la dernière forme de TVL est la TVL artisanale, qui est présente dans les faubourgs non encore câblés et se caractérise par le piratage des films et des reportages au caméscope mettant en avant l'hyper-local. C'est une télévision de blocs d'immeubles ou de quartier, bien souvent amateur⁶¹³.

Hormis le fait que « les télévisions locales ne sont pas en soi une alternative à la télévision de masse »⁶¹⁴, on peut s'accorder sur une définition des télévisions locales sur plusieurs points, à commencer par le contenu des programmes. Pour Liljeberg et Krambeer, ainsi que Jean-Paul Lafrance, une télévision locale se définit par le fait que ces programmes, pour

⁶¹² Lafrance, 1990, *op. cit.*, p. 229.

⁶¹³ Lafrance, 1990, *op. cit.*, pp. 233–237.

⁶¹⁴ Lafrance, 1990, *op. cit.*, p. 228.

être reconnus comme tels, doivent avoir leurs propres JT, qu’importe que certains ne soient qu’actualisés par semaine, d’autres par jour ou tous les deux jours⁶¹⁵.

Pour Liljeberg et Krambeer, les télévisions locales sont caractérisées par des pages de journaux sur écran fixe, parfois interrompues de vidéo ainsi que la présence d’un JT, avec un *prime time* qui varie entre 17 et 22h. Les autres caractéristiques des TVL consistent en des services et informations ; du sport, en particulier local et amateur n’ayant autrement pas de place dans les programmes nationaux ; des *talk shows* et interviews ainsi que des quiz et des émissions de boulevard avec un fort ancrage local⁶¹⁶.

Le CSA classe quant à lui les télévisions locales en télévision de ville, télévision de pays et télévision de proximité. L’analyse d’Analysys Mason affine cette classification en deux grandes catégories, avec d’un côté les télévisions régionales, qui ont un très grand bassin de diffusion lié à des structures administratives équivalentes aux régions en France ou à un *Land* en Allemagne ; elles ont souvent un caractère public. Ce type de télévision régionale effectivement indépendante n’existe pas vraiment en France, *France 3* proposant des décrochages nationaux d’un même programme. D’un autre côté, les télévisions locales, qui regroupent les chaînes ayant un bassin de diffusion plus petit que les chaînes régionales, comme par exemple à l’échelle d’un département ou plus souvent d’une communauté urbaine. Ce sont ces chaînes dont Analysys Mason dénombre quarante-cinq en France et qui font l’objet de son analyse, regroupant entre autres les télévisions de ville, les télévisions associatives ou les télévisions de proximité⁶¹⁷.

b) Télévisions locales en Allemagne

Concernant l’Allemagne, Liljeberg et Krambeer mentionnent plusieurs concepts que l’on pourrait traduire par télévisions locales et/ou régionales : *lokales Fernsehen*, *Ballungsraumfernsehen*, *regionales Fernsehen*, *Ortsnahes Fernsehen*. Ce dernier est proposé comme concept général pour toutes ces télévisions locales, et correspondrait, en français, à une télévision hyper-locale. *Ballungsraumfernsehen* renvoie à une zone urbaine

⁶¹⁵ Pour Lafrance, les télévisions locales ne produisent que peu de nouveautés (de 30 à 60 minutes par jour) ; elles ont donc pour caractéristique une programmation cyclique. In Lafrance, 1990, *op. cit.*, p. 232.

⁶¹⁶ Liljeberg Holger et Krambeer Sindy, *Ortsnahes Fernsehen im Osten Deutschlands – Funkanalyse Ostdeutschland 2012. Mit einem vollständigen Verzeichnis aller ortsnahen TV-Sender Ostdeutschlands; Studie im Auftrag der Landesmedienanstalten*, Berlin, Vistas-Verl., 2012, p. 20–26.

⁶¹⁷ Analysys Mason, *Etude portant sur les conditions de réussite de la télévision locale en France sur la base d’une comparaison internationale*, Paris, Ministère de la Culture et de la Communication, 2010, p.3. Voir aussi Alfonso Sánchez-Tabernero et Juan Pablo Artero, « Competencia entre televisiones públicas y televisiones privadas en el mercado europeo », *Palabra Clave*, vol. 11/num. 2, décembre 2008, p. 343–354.

très densément peuplée, mais à l'échelle d'un quartier. Les *Ortsnahen Fernsehen* sont regroupés par les auteurs en trois catégories, à savoir *Metropol-TV*, *Agglomerations-TV* et *Lokal-TV*.

Sur les 137 télévisions étudiées par Liljeberg et Krambeer, les auteurs ont déterminé, sur le territoire de l'ancienne Allemagne de l'Est, une *Metropol-TV* (c'est-à-dire Berlin), deux *Agglomerations-TV* en Brandebourg, trois en Mecklembourg-Poméranie-Occidentale, six en Saxe, à savoir *Dresden-Fernsehen*, *Leipzig-Fernsehen*, *Sachsen Fernsehen Chemnitz*, *TeleVision Zwickau*, *info tv Leipzig*, *Dresden Eins*. Celles-ci entrent donc en concurrence directe avec le *Mitteldeutscher Rundfunk* qui nous intéresse, de même que cinq *Agglomerations-TV* en Saxe-Anhalt, *RBW Regionalfernsehen*, *RAN 1 - Regionalfernsehen Anhalt*, *TV Halle*, *kulturMD*, *MDRF.1 Fernsehen* et trois *Agglomerations-TV* en Thuringe, *salve.tv Erfurt*, *jena.tv*, *Ostthüringen TV*⁶¹⁸.

B. Peu de télévisions régionales et locales en France

Il convient ici de rappeler la situation inhérente au système médiatique français, où, tel que le centralisme de l'État, il reste difficile de trouver dans la littérature des ouvrages consacrés aux chaînes régionales, car la télévision fait en général l'objet d'une étude générale, ignorant le régional au sein du national de *France 3* – c'est d'ailleurs un problème général du système politique français. Par ailleurs, il existe finalement peu d'études récentes qui s'intéressent à la télévision comme objet « noble » d'étude⁶¹⁹. Enfin, comme le note l'étude d'Analysys Mason commanditée par le Ministère de la Communication et le CSA, il existe en France en proportion du nombre d'habitants et de la tradition médiatique du pays, finalement peu de télévisions locales. Ainsi, la France étant historiquement caractérisée par une centralisation des pouvoirs politiques et économiques, cet aspect a une influence notoire sur la mise en place de décrochages régionaux de *France 3* au détriment d'une offre riche en télévisions régionales ou locales, même si on note une volonté émanant des pouvoirs publics et du CSA tout particulièrement de développer les chaînes locales hertziennes, grâce entre autres au développement de la TNT. Cette volonté se trouve renforcée par les possibilités techniques décuplées en termes de ressources de fréquences

⁶¹⁸ Liljeberg & Krambeer, 2012, *op. cit.*, pp. 18–20.

⁶¹⁹ Nous revenons sur ces questions dans le chapitre 6 consacrée à la méthodologie, qui souligne le fait que, en France, la télévision est bien souvent considérée comme un objet « non noble » d'étude. Voir aussi la partie 1.A. du chapitre 2 qui souligne la relation complexe qu'entretient le gouvernement français avec ses Régions.

notamment. Ce nombre de chaînes locales hertziennes reste cependant faible⁶²⁰. Les décrochages régionaux de *France 3* pourraient même, dans une certaine mesure, être considérés comme des concurrents voire un frein au développement de chaînes locales⁶²¹. Ainsi, pour viabiliser les chaînes locales il serait plus utile d'« [e]ncourager la coopération entre France 3 Régions et les chaînes locales »⁶²². Il existe en effet bel et bien en France des décrochages régionaux de *France 3*, comparables à *RAI 3* et *BBC*, mais pas de programme complet comme en Allemagne ou en Espagne⁶²³. Les auteurs partagent l'avis que l'évolution de *France 3* à long terme, entre autres grâce à la fin de la publicité sur les chaînes publiques françaises, représente une opportunité pour les chaînes locales, nouveaux vecteurs d'informations. Ceci devrait permettre aussi l'accroissement des revenus issus de la publicité⁶²⁴. Pour autant, « [i]l est important pour les chaînes locales de ne pas essayer de calquer le modèle économique des chaînes nationales et d'avoir des budgets à la hauteur de leurs audiences potentielles. » Il serait utile d'harmoniser les grilles à certaines heures clés autour de programmes visibles, tels que la météo ou les JT, pour attirer les annonceurs sur les chaînes locales et assurer revenus et pérennités financiers, ces chaînes locales se trouvant autrement en grande difficulté⁶²⁵. Ainsi, en France, en Allemagne et en Belgique⁶²⁶, si l'on fait la moyenne des potentiels publics par télévision, celles-ci disposent de 420 000 habitants par chaîne, contre 150 000 habitants au Canada, en Espagne et en Italie. Dans ces trois derniers pays, le phénomène de télévision locale est en effet bien plus développé⁶²⁷. Pour Jean-Paul Lafrance, la télévision locale oscille entre l'obligation de faire national pour garder son public et donc attirer des annonceurs potentiels et la nécessité d'être local, défenseur de l'identité du territoire⁶²⁸. Lafrance rappelle que l'échelle de publicité en local et en national diffère essentiellement en ce que la publicité nationale est une publicité de marque, et la publicité locale est celle de la consommation directe, utilisant l'implication directe du public par téléphone⁶²⁹. On peut noter pour autant le fait que la

⁶²⁰ Analysys Mason, Octobre 2010, *op. cit.*, p. 1. Nous revenons sur cette question dans la conclusion.

⁶²¹ Analysys Mason, Octobre 2010, *op. cit.*, p. 10.

⁶²² Analysys Mason, Octobre 2010, *op. cit.*, p. 9. Nous respectons le choix des auteurs de ne pas écrire *France 3* en italique.

⁶²³ Analysys Mason, Octobre 2010, *op. cit.*, pp. 13–14.

⁶²⁴ Analysys Mason, Octobre 2010, *op. cit.*, p. 2.

⁶²⁵ Analysys Mason, Octobre 2010, *op. cit.*, p. 3 et 36.

⁶²⁶ L'étude se base sur les moyennes uniquement de Wallonie.

⁶²⁷ Analysys Mason, Octobre 2010, *op. cit.*, p. 37.

⁶²⁸ Lafrance, 1990, *op. cit.*, p. 225.

⁶²⁹ « Plusieurs remarquent avec justesse que l'espace public du local devient peu à peu un espace publicitaire. On peut le déplorer et considérer qu'il ne s'agit là que d'un tribut économique à payer pour garantir la permanence des médias locaux, au moment de la régression de l'État-providence et de la privatisation des services publics. », in Lafrance, 1990, *op. cit.*, pp. 225-226.

France se situe dans la moyenne en ce qui concerne la réglementation des télévisions locales ; celle-ci n'est ni trop souple comme au Royaume-Uni, où elle est quasi-inexistante et ne favorise pas l'émergence de télévisions locales ; ni trop forte comme en Espagne où elle désavantage les chaînes locales par rapport aux chaînes régionales, avec des obligations de production de contenu local très élevées⁶³⁰. Enfin, pour justifier les difficultés financières et l'énorme nécessité de subventions des chaînes locales en France, l'étude d'Analysys Mason rappelle la forte prédominance de la PQR en France, avec 18 millions de lecteurs et 6 millions d'exemplaires vendus par jour pour 3 milliards d'euros de chiffres d'affaires. La PQR attire à elle seule 13 % de la publicité locale ; 20 % de la publicité va à la presse gratuite et 11 % à la radio⁶³¹. « [E]n Allemagne, il existe une obligation pour les chaînes nationales ayant des décrochages régionaux d'acheter du contenu aux chaînes locales ; cet aspect peut encourager les chaînes locales à produire du contenu de qualité »⁶³², alors que ceci n'est pas le cas en France. En outre, il existe toujours en Allemagne des subventions directes destinées aux chaînes locales qui s'engagent à diffuser au moins 20 minutes par jour et au moins 100 minutes par semaine d'informations locales. Ces subventions directes représentent 10 % des revenus des chaînes locales, soit 15 millions d'euros par an, et 50 % de revenus des chaînes locales sont réalisés par des subventions indirectes, comme la vente de produits, soit 75 millions d'euros chaque année⁶³³.

Steinmetz *et al.*, se penchent sur la définition de ce qui est local, dans un contexte de hiérarchie avec le concept de global, national et régional. La *Regionalität* (que nous traduirons par « régionalité ») est selon les auteurs un concept lié à celui de *Heimat*. Très réclamé par les téléspectateurs dans le cadre des télévisions locales, ceux-ci souhaitent la retrouver à l'écran⁶³⁴. C'est cette définition qui correspond le mieux à notre emploi du terme « télévisions régionales », même si le contexte reste différent en France et en Allemagne. Il est par ailleurs important de noter l'énorme différence entre les paysages audiovisuels médiatiques français et allemands ; dans le premier *France 3* est, pour ainsi dire, en situation de monopole au titre de télévision régionale, alors que le *Mitteldeutscher Rundfunk* n'est pas la seule alternative, surtout en Saxe et en Thuringe, moyennement en

⁶³⁰ Analysys Mason Octobre 2010, *op. cit.*, p. 4.

⁶³¹ Analysys Mason Octobre 2010, *op. cit.*, pp. 19–20.

⁶³² Analysys Mason Octobre 2010, *op. cit.*, p. 7.

⁶³³ Analysys Mason Octobre 2010, *op. cit.*, p. 45.

⁶³⁴ Steinmetz Rüdiger, Zöllner Anna, Lax Stephan, Grieves Kevin et Newton Gregory, *Digitale Leuchtturmprojekte des lokalen und regionalen Hörfunks und Fernsehen. Social-Media-Programmfeedback in Deutschland, Großbritannien und den USA*, Berlin, Vistas (coll. « Schriftenreihe der SLM »), 2014, p. 54–55.

Saxe-Anhalt, même si on ne peut vraiment parler de situation de forte concurrence. Ce portrait des télévisions qui nous intéressent et leur remise en contexte permet maintenant de nous pencher sur l’histoire et le public de ces programmes.

2) Maillage territorial des chaînes publiques en Allemagne

L’histoire de la télévision en Allemagne, et essentiellement de la télévision publique, est indissociable de l’Histoire du pays, depuis la République de Weimar, en passant par la période nazie, la Réunification, et enfin l’Allemagne fédérale telle qu’on la connaît aujourd’hui. On peut d’ailleurs dire que la télévision a été inventée en Allemagne, grâce à la découverte de la transmission des images brevetée par Paul Nipkow, jeune étudiant en électrotechnique⁶³⁵. Dès 1935, le premier studio de télévision existe en Allemagne nazie ; l’image et le son sont transmis sur deux fréquences courtes (UKW) distinctes, utilisant la technique du pointillisme de Seurat, qui découpe l’image en points. Cette invention est contemporaine de celle de Nipkow. Dès le 22 mars 1935, le premier programme de télévision régulier du monde est lancé par les Nazis, d’abord grâce au principe de Nipkow, puis grâce à l’électronique dès 1938⁶³⁶. D’ailleurs le tube cathodique, grâce auquel fonctionnera la télévision jusqu’à encore récemment, est découvert dès 1897 par Ferdinand Braun et développé en 1906 par ses élèves Gustav Glage et Max Dieckmann vers un « Verfahren zur Übertragung von Schriftzeichen und Strichzeichnungen unter Benutzung der Kathodenstrahlröhre »⁶³⁷. En 1952, la télévision reprend du service en Allemagne après l’interruption de la Seconde Guerre mondiale. Dès septembre 1955, le *Tagesschau* produit ses premières images propres montrant le voyage de Konrad Adenauer à Moscou. La

⁶³⁵ Steinmetz Rüdiger, « Fernsehen: Am Anfang ist der Punkt », in Steinmetz Rüdiger (ed.), *Kommunikation. Die Entwicklung der menschlichen Kommunikation von der Sprache bis zum Computer*, München, TR-Verlagsunion (coll. « TR-Praktikum »), 1987, p. 104.

⁶³⁶ Steinmetz, 1987, *op. cit.*, p. 105.

⁶³⁷ Steinmetz Rüdiger, « Fernsehen als Vision, als Tele-Vision. Zur weiteren Information », in Steinmetz Rüdiger (ed.), *Kommunikation. Die Entwicklung der menschlichen Kommunikation von der Sprache bis zum Computer*, München, TR-Verlagsunion (coll. « TR-Praktikum »), 1987, p. 111.

télévision est déjà devenue une fenêtre sur le monde⁶³⁸. Dès lors, la télévision fait partie du quotidien, elle fait l'information et même les présidents⁶³⁹.

Dans un premier temps, nous présenterons les raisons historiques qui amenèrent à ce système médiatique décentralisé tout à fait spécifique, et dans un deuxième temps nous relaterons la création des troisièmes programmes et plus particulièrement du *Mitteldeutscher Rundfunk*, tout en insistant sur les missions de la télévision publique et les débats qui s'ensuivent, notamment le rôle très spécifique que jouent les Troisièmes programmes⁶⁴⁰ en matière d'éducation par la télévision en Allemagne.

A. Une décentralisation historique

Par opposition au régime centralisé de la République de Weimar et à l'instrument de propagande médiatique massive mis en place par les Nazis, le système des médias, télévisés et radio, doit être décentralisé, éloigné du pouvoir et financé uniquement par la contribution des spectateurs pour garantir sa liberté⁶⁴¹. Comme le mentionnent Brosius, Fahr et Vlastic, « *Die Rundfunklandschaft in Deutschland ist geprägt durch die Erfahrung aus der Zeit des Nationalsozialismus* » et c'est très vite la séparation de l'Allemagne en zones occupées qui entraîne une séparation des médias, déterminant ainsi les différentes *Rundfunkanstalten*. Loin d'une influence centralisée, celles-ci sont indépendantes financièrement. Ainsi les Américains lancent-ils dès 1948 les *Bayerischer Rundfunk*, *Hessischer Rundfunk* et *Radio Bremen* ; le 30 octobre 1948, les Français mettent en place le *Südwestrundfunk*, qui devient dès 1949 le *Süddeutscher Rundfunk*. Les Britanniques créent la même année dans leurs zones d'occupation du Nord de l'Allemagne le *Nordwestdeutscher Rundfunk (NWDR)*. Après ces lancements, les *Landesrundfunkanstalten* coopèrent vite à la réalisation d'un programme commun, le « *Deutsches Fernsehen* » ; ils fondent à cette fin très vite l'*ARD*⁶⁴². Non seulement l'*ARD*⁶⁴³ et d'une manière générale le système médiatique allemand est le

⁶³⁸ Steinmetz Rüdiger, « Im Banne der zweiten Wirklichkeit », in Steinmetz Rüdiger (ed.), *Kommunikation. Die Entwicklung der menschlichen Kommunikation von der Sprache bis zum Computer*, München, TR-Verlagsunion (coll. « TR-Praktikum »), 1987, p. 107.

⁶³⁹ Comme l'illustre l'exemple de la défaite de Nixon face à Kennedy en 1960 suite à ce célèbre duel télévisé, premier de la sorte. In Steinmetz, 1987, *op. cit.*, p. 108.

⁶⁴⁰ Nous utiliserons à partir de dorénavant toujours la majuscule à « Troisième Programme » lorsque nous traduirons l'expression allemande de « Drittes Programm » qui désigne les chaînes régionales centralisées.

⁶⁴¹ Dörr Dieter, « Unabhängig und gemeinnützig. Ein Modell von gestern? », in Voß Peter (ed.), *50 Jahre ARD. 1950-2000*, Baden-Baden, Nomos, 2000, p. 12-22.

⁶⁴² Brosius Hans-Bernd, Fahr Andreas et Vlastic Andreas, *Die Dritten Programme der ARD. Entwicklung, Angebotsstruktur und Nutzung : Studie*, Berlin, Vistas, 1999, p. 17.

⁶⁴³ « *Arbeitsgemeinschaft der öffentlich-rechtlichen Rundfunkanstalten der Bundesrepublik Deutschland* », in Coleman James A. et Rollet Brigitte, *Television in Europe*, Exeter, England, Intellect Books (coll. «

fruit des ruines de la guerre ; mais aussi, sans lui, la société allemande ne se serait jamais relevée de ses cendres. L'ARD a contribué, comme cela lui avait été confié, à la liberté du peuple et a changé, parfois sans qu'on s'en rende compte, les mentalités et la société. De plus, l'association des programmes a contribué à diffuser très largement la culture dans toute l'Allemagne, grâce aux programmes radiophoniques et de télévisions, mais aussi de part l'organisation de festivals, de concerts, de pièces radiophoniques⁶⁴⁴. C'est ainsi tout un système qui se veut garant de la démocratie et de la culture, système que Dieter Dörr qualifie de « *Geschenk der Alliierten* » (cadeau des Alliés, à savoir des USA et des Britanniques en premier lieu)⁶⁴⁵.

a) Fonctions du fédéralisme des médias en Allemagne

Le système médiatique fédéral allemand⁶⁴⁶ tient plusieurs rôles, malgré une remise en cause de la structure de l'ARD en 1998 autour des coûts engendrés par les Troisièmes programmes, programmes complets à part entière. Pour Michael Fromm, les médias fédérés autour des *Landesrundfunkanstalten* sont le reflet de la diversité et des différentes opinions ; les régions doivent donc être prises en compte, sans pour autant aboutir à du régionalisme exacerbé voire à du séparatisme. Ainsi, le fédéralisme tente, en premier lieu, de synthétiser les principes de base de la culture humaine, entre unicité et particularité, indépendance et communauté. De ceci découle le fait que la coopération entre les États-membres doit être rendue visible. La finalité première des Alliés est en premier lieu d'écartier toute mainmise nationale sur les médias comme au temps du nazisme ; c'est pourquoi les Alliés diffusent aussi et surtout leurs propres productions, et ce dès 1945. Selon Fromm, ce fédéralisme peut être découpé en trois catégories :

Le fédéralisme comme reflet de la diversité des régions et des opinions, et comme garant de ceux-ci. C'est pour cette raison que les médias sont remis aux mains des divers *Länder*. Originellement, la diffusion en est limitée par manque de fréquences de diffusion, mais très

European studies series »), 1997. Traduit par Chaniac et Jézéquel par « Communauté de travail des stations publiques de radio-télévision », in Chaniac et Jézéquel, *op. cit.*, p. 8.

⁶⁴⁴ Voß, 2000, *op. cit.*, p. 8.

⁶⁴⁵ Dörr, 2000, *op. cit.*, pp. 12–13.

⁶⁴⁶ Étant donnée cette situation de fédéralisme et de coopération médiatiques, il est intéressant de noter pour éclairer notre propos le fait que cela joue aussi sur la participation de l'ARD à ARTE, l'ARD participant conjointement avec ZDF aux programmes allemands d'ARTE. Les programmes fournis à ARTE par l'ARD sont donc produits dans les différentes *Rundfunkanstalten*, à hauteur, par exemple, de plus de 11 % pour le MDR. Cette situation complexe et assez unique nécessite une coordination au niveau national, international, et régional. In Bonnaire Anne-Coralie, 2009, *mémoire de Master*, *op. cit.*.

vite, grâce aux possibilités technologiques, la diffusion est vite démultipliée pour atteindre à tout le territoire.

En deuxième lieu, les médias publics sont garants de la culture de fédération. Depuis la *Paulskirchenverfassung* ou Constitution de Francfort de 1848, il est reconnu et mis en avant en Allemagne que chaque petit État est au centre d'une culture propre⁶⁴⁷. Les médias régionaux sont donc diffuseurs de culture, et en même temps créateurs d'emplois dans ce domaine.

Enfin, le fédéralisme des médias reflète le fédéralisme en général. Les médias amènent aux citoyens la figure de la diversité connue du principe démocratique inhérente à toute fédération ; c'est pourquoi ils ont aussi pour rôle de défendre les minorités⁶⁴⁸.

b) Situation en RDA puis dans les nouveaux *Länder*

En Allemagne de l'Est, la situation sous l'occupation soviétique est bien différente : le système médiatique n'est pas divisé et le territoire est traité comme un État unique. En 1952, des premières tentatives d'émissions télévisées sont réalisées en RDA, mais celles-ci ont finalement peu de spectateurs potentiels pour seulement deux heures de programme par jour. En 1956, le *Deutscher Fernsehfunk* commence à émettre un programme régulier⁶⁴⁹. En 1958, on compte 300 000 récepteurs de télévision en RDA. En 1969, le deuxième programme du *DFP* est lancé comme *Bildungssendungen*, c'est-à-dire comme des émissions d'éducation. Liljeberg et Krambeer notent l'évolution du contrôle étatique sur la télévision en RDA, où les autorités exercent au début peu de contrôle car sa diffusion est encore loin d'être de masse ; en revanche, plus la télévision prend d'importance, plus le contrôle est grand⁶⁵⁰. Il est possible de noter le parallèle entre le développement des médias est- et ouest-allemands ainsi que français autour de la création des troisièmes programmes comme chaînes dédiées à l'éducation, sur laquelle nous revenons dans la suite de ce chapitre. Les priorités et les possibilités éducatives de la télévision semblent suivre les

⁶⁴⁷ La Paix d'Augsbourg de 1555 reconnaissait déjà à chaque Prince le droit d'exercer la religion qui lui convient et de l'imposer à ces sujets ; si ceux-ci veulent garder une autre religion, ils pouvaient émigrer. Toutefois cette Paix, pleine de compromis, ne s'applique qu'aux catholiques et aux luthériens et restera précaire jusqu'à 1618 et la fameuse défenestration de Prague, début de la Guerre de Trente Ans. Voir par exemple Desclaux Marie, « Paix d'Augsbourg entre catholiques et protestants », http://www.herodote.net/25_septembre_1555-evenement-15550925.php (3 mars 2015).

⁶⁴⁸ Fromm, 1998, *op. cit.*, pp. 113–121.

⁶⁴⁹ Il est intéressant de noter que le premier programme de la télévision est-allemande, puis le deuxième, s'appelleront « télévision allemande », ignorant complètement (et délibérément) les médias d'Allemagne de l'Ouest.

⁶⁵⁰ Liljeberg & Krambeer, 2012, *op. cit.*, p. 11.

mêmes intérêts des deux côtés de la frontière intérieure allemande. Enfin, il est intéressant de noter le fait que la RFA entretient toute une batterie d'antennes à la frontière germano-allemande et à Berlin-Ouest, pour couvrir le territoire Est-allemand, et apporter la voix des Alliés en territoire soviétique⁶⁵¹. Pour des raisons techniques d'éloignement, Dresde et le Nord-Est de la RDA ne sont pas couverts, et ce malgré l'attractivité et la demande des citoyens est-allemands pour ces programmes⁶⁵².

Après le tournant de 1989, dès juillet 1990, les nouveaux *Länder* fondent des *Landessender*, qui à partir du 13 août émettent une demi-heure de programmes régionaux. Le *Land* de Mercklembourg-Poméranie-Occidentale rejoint le *NWDR* pour former le *NDR*, *Nord Deutscher Rundfunk*, basé à Hambourg⁶⁵³. Le 30 mai 1991, les Ministres-Présidents de Saxe, Saxe-Anhalt et Thuringe signent un traité interétatique fondant le *Mitteldeutscher Rundfunk*. Ce dernier reprend des émissions de l'ancien *Deutscher Fernseh Rundfunk*. L'*ORB*, qui couvre les *Länder* de Berlin et du Brandebourg, est créé le 25 octobre 1991 ; en janvier 1992, le *MDR* et l'*ORB* rejoignent l'*ARD*.⁶⁵⁴ Néanmoins, la plupart des programmes locaux prennent du service entre 1996/1997. *KabelJournal GmbH* reçoit dès 1992 une licence d'exploitation de la toute nouvelle SLM, fondée en 1992⁶⁵⁵.

D'une manière générale, les spectateurs de l'ex-Allemagne de l'Est montrent entre 1995 et 2000 de plus en plus une grande attirance voire une certaine dépendance vers la télévision, et ce de plus en plus vers une télévision quotidienne complète, essentiellement privée⁶⁵⁶. Les Allemands des nouveaux *Länder* utilisent la télévision à des fins de distraction boulevardesque. Par ailleurs, les « *Tagesnachrichten* » de l'*ARD* et de *ZDF* y sont moins regardés⁶⁵⁷. Cette situation s'explique peut-être par la conscience distincte des anciens

⁶⁵¹ Pour la même raison, la radio Ouest-allemande basée à Berlin s'appelle *Sender Freier Berlin*, « Radio Berlin Libre ».

⁶⁵² Liljeberg et Kramberg, 2012, *op. cit.*, p.12. Ce qui vaut la redéfinition de l'acronyme *ARD* à la manière d'un sobriquet de « *Außer Raum Dresden* » (littéralement « Dresde : en dehors de la zone »).

⁶⁵³ Voir à ce sujet Bourgeois Isabelle, « Les médias dans l'Allemagne unie. De l'unification démocratique à la normalisation du marché », *Regards sur l'économie allemande [En ligne]*, 98-99, 2010 et aussi Brenke Karl, « 20 ans après l'Unité : regards sur l'économie dans l'Est de l'Allemagne », *Regards sur l'économie allemande [En ligne]*, 98-99, 2010.

⁶⁵⁴ Brosius, 1999, *op. cit.*, p. 24–25.

⁶⁵⁵ Liljeberg, 2012, *op. cit.*, p. 16.

⁶⁵⁶ Früh Werner et Stiehler Hans-Jörg, *Fernsehen in Ostdeutschland. Eine Untersuchung zum Zusammenhang zwischen Programmangebot und Rezeption*, Berlin, Vistas (coll. « Schriftenreihe der AML »), 2002, p. 12–14.

⁶⁵⁷ Früh, 2002, *op. cit.*, p. 16–17.

Allemands de l'Est de leurs différences, voire d'être des citoyens de seconde zone. Ce sentiment se reflète dans les médias⁶⁵⁸.

c) Les troisièmes programmes : entre régionalisme et *Bildung*⁶⁵⁹

Pour montrer les liens essentiels entre les troisièmes programmes et la volonté des médias publics de contribuer à l'éducation, la *Bildung*, il est nécessaire de revenir aux origines de leur création. Dès 1964, six *Landesrundfunkanstalten* possèdent les autorisations nécessaires (traités étatiques, moyens techniques et financiers) pour émettre un troisième programme. Le 22 septembre 1964, le *Bayerischer Rundfunk* (BR, Programme de Bavière) commence à émettre un *Studienprogramm*, un programme d'étude. Dès 1967, le BR propose le *Telekolleg I*, c'est-à-dire un programme de 468 leçons de 30 minutes chacune qui permettent d'obtenir, entre 1967 et 1972, un diplôme d'école technique (*Fachhochschulabschluss*)⁶⁶⁰. Tout en étant le premier *Land* à signer le *Staatsvertrag* mettant en place un deuxième programme, le Ministre-Président de Bavière combat l'idée d'une chaîne centralisée, pour au contraire ouvrir une fenêtre aux *Länder*⁶⁶¹. C'est aussi le *Bayerischer Rundfunk* qui est le premier, dès le 1^{er} janvier 1978, à émettre un programme complet, le *Bayerisches Fernsehen*. Selon Rüdiger Steinmetz, les troisièmes programmes ont très vite comme finalité de combiner *Bildung*, culture et formation avec des informations régionales⁶⁶². Les Troisièmes programmes sont très probablement la réponse de l'ARD à la création de ZDF, télévision centralisée s'il en est. Souhaitée par Adenauer dès la fin des années 1950, la création d'un deuxième programme centralisé auquel la

⁶⁵⁸ Früh, 2002, *op. cit.*, p. 20–21. Voir aussi Manale Margaret, « Travail, territoire, identité dans l'ex-Allemagne de l'Est », *L'Homme et la société*, 165-166/3, 2007, p. 29.

⁶⁵⁹ Il existe en allemand plusieurs traductions du terme français « éducation » ; on peut dire que le terme français recouvre plusieurs réalités dans la philosophie allemande. Le terme de « *Bildung* » renvoie à la fois à la culture générale et à la formation des esprits, voire à la formation professionnelle. Pour Inge Gräbke, la *Kultur*, la Culture et la Civilisation peuvent être définies les uns par rapport aux autres. Ainsi, « *Kultur* » n'est pas que la traduction du mot « culture » français ; il contient aussi tout une « civilisation ». *Kultur* renvoie aux chefs d'œuvres et à la littérature. La culture est celle de la tradition de l'« honnête homme » et la civilisation est en vérité un concept politique, qui contient, en français, toute l'universalité de la France. D'après l'auteure, la France utilise l'Europe pour diffuser ses idées nationales de culture et de civilisation... [SIC] Toutefois, l'intervention de l'UNESCO puis du Conseil de l'Europe dans les années 70 amène à l'élargissement du concept jusqu'à des domaines tels que les journaux quotidiens, les hobbies, la cuisine, l'habitat, la communication et la communication verbale, la culture de vie... In Gräbke Inge, *Der europäische Fernseh-Kulturkanal ARTE. Deutsch-französische Medienpolitik zwischen europäischem Anspruch und nationaler Wirklichkeit*, Frankfurt/Main, New York, Campus (coll. « Deutsch-französische Studien zur Industriegesellschaft »), 1995, p. 23-24. Voir aussi notre introduction.

⁶⁶⁰ Brosius, 1999, *op. cit.*, p. 21.

⁶⁶¹ Steinmetz, 1988, *op. cit.*, p. 90.

⁶⁶² « Gemeinsam war den Dritten die Absicht - wenn auch mit unterschiedlicher Gewichtung -, Kultur-, Kursus- und Bildungsprogramme anzubieten, dies mit regionaler Information zu verbinden und mit neuen Programminhalten, -formen und -machern zu experimentieren. » Reimers Karl F. et Steinmetz Rüdiger (eds.), *Rundfunk in Deutschland. Entwicklungen und Standpunkte*, München, Verlag Ölschläger (coll. « Kommunikation Audiovisuell »), 1988, p. 88.

fédération allemande serait partie prenante est d'abord sujette à controverse, alors que Rüdiger Steinmetz évoque aussi l'échec de la mise en place d'un deuxième programme annoncé dès 1956. Après une demande de fréquences supplémentaires dès 1957, puis le rejet par le tribunal constitutionnel fédéral de la télévision publique Deutschland-Fernseh-GmbH en 1961, les *Landesrundfunkanstalten* conçoivent un deuxième programme comme *Vorbereitungs- und Erprobungsprogramm* sur la période du 1^{er} juin 1961 jusqu'au 31 mars 1963. Dès le lendemain, ZDF commence à émettre⁶⁶³. Il est important de noter aussi que l'idée d'un deuxième programme est immédiatement couplée à celle d'un troisième programme, préparé non pas au niveau central et de manière suprarégional, mais déjà au niveau des *Landesrundfunkanstalten*⁶⁶⁴.

Le 5 octobre 1964, c'est au tour du *Hessischer Rundfunk* (*Land* de Hesse) d'émettre pour la première fois le *Hessisches Fernsehprogramm*. Dès le 4 janvier 1965, c'est aux *Landesrundfunkanstalten* du Nord de l'Allemagne de commencer à émettre, d'abord le NDR, avec SFB (*Sender Freier Berlin*) et Radio Bremen, sur une base dans un premier temps régulière, qui deviendra Nord 3 à partir du 29 septembre 1965. Enfin, le 5 avril 1969, le SWF, SDR, SR émettent ensemble *Südwest 3*⁶⁶⁵. Dès le 7 septembre 1966, pour des raisons financières mais aussi pour assurer la circulation des produits audiovisuels, les *Landesrundfunkanstalten* décident d'échanger leurs productions. A la fin des années 1960, les chaînes prévoient déjà un échange des produits à hauteur de 50 %⁶⁶⁶.

La volonté d'ancrer ces troisièmes programmes dans le territoire, la région, est très forte dès la création desdits programmes ; les noms spécifiques des télévisions en disent déjà beaucoup là-dessus (*Südwest 3*, *Hessisches Fernsehprogramm*, *WDR/Westdeutsches Fernsehen*)⁶⁶⁷. La régionalisation des troisièmes programmes est complète avec l'allongement des journaux télévisés régionaux à quinze minutes⁶⁶⁸ et enfin leur renoncement à reprendre le JT de l'ARD pour produire leurs propres JT, évitant ainsi la concurrence, mais aussi promouvant de plus en plus de régionalité, et ce dès la fin des années 1970 et le début des années 1980⁶⁶⁹. La première chaîne à effectuer ce changement radical est le *Bayerischer Rundfunk*, qui remplace le *Tagesschau* par un *Rundschau* local,

⁶⁶³ Dörr Dieter, 2000, *op. cit.*, p. 12–22.

⁶⁶⁴ Brosius, 1999, *op. cit.*, p. 18.

⁶⁶⁵ Brosius, 1999, *op. cit.*, p. 18–19.

⁶⁶⁶ Brosius, 1999, *op. cit.*, p. 19.

⁶⁶⁷ Brosius, 1999, *op. cit.*, p. 19.

⁶⁶⁸ Brosius 1999 *op. cit.*, p. 21.

⁶⁶⁹ Brosius 1999 *op. cit.*, pp. 22–24.

qu'il décide ensuite de diffuser dans toute l'Allemagne. « *Aus einem "Programm für Bayern" wurde ein "Bayerisches Programm für Deutschland" »* qui sert les intérêts des partis locaux dans toute l'Allemagne et correspond à un besoin naissant de montrer la *Heimat*, malgré le fait que seulement 15 % des programmes sont en réalité vraiment régionaux. Comme les Troisièmes Programmes livrent des émissions aussi à *ARD*, à *3 Sat* et à *ARTE*, celles-ci sont probablement diffusées en tout jusqu'à onze fois, bien que seulement une émission sur deux ait sa première sur un programme régional⁶⁷⁰.

Comme le rappellent Brosius *et al.*, les troisièmes programmes ont pour mission la culture et l'information, proposant des émissions d'opinion et de culture générale, par opposition à la première et à la deuxième qui veulent offrir « *möglichst jedem etwas* »⁶⁷¹. Pour autant, comme le rappelle Inge Gräßle, ces programmes, qui veulent s'ériger en institutions d'enseignement, restent non reconnues par les Universités et les écoles ; au contraire, elles sont bien souvent taxées, à leurs débuts, d'élitistes. Selon l'auteure, les parts d'audience ne décollant pas des 1 à 4 % malgré seulement la concurrence de deux autres programmes, cette situation laisse la question de leur ouverture au divertissement en suspens. Les troisièmes programmes deviennent donc des chaînes de divertissement avec un focus sur la culture, et se veulent dès lors concurrentes des TV privées nouvellement arrivées dans le paysage médiatique allemand. Il est intéressant de noter que la conception des Troisièmes programmes est proche de celle de la *SEPT*, prédécesseur du canal franco-allemand *ARTE*. Selon Brosius *et al.*, on attend des troisièmes programmes plus d'identité régionale ancrée dans la population, ce qui prend de plus en plus de place dans le développement de ces chaînes⁶⁷². En même temps, ces programmes sont plus ou moins contraints par des réalités budgétaires différentes des chaînes nationales, même s'ils sont financés au même titre que l'*ARD* et *ZDF*. En effet, moins il y a d'argent, plus il y a possibilité de produire de l'éducation – moins chère que le divertissement. Cette image de télévision de divertissement restera longtemps accrochée à la réalité des troisièmes programmes⁶⁷³.

Dès 1980, et avec les mêmes arguments que ceux évoqués contre la mise en place d'une deuxième chaîne, le *duales Rundfunksystem* (le système dual) est achevé, avec des

⁶⁷⁰ Gräßle, 1995, *op. cit.*, p. 96–101.

⁶⁷¹ « Die Dritten sind folglich zunächst als zielgruppenorientierte Minderheitenprogramme mit vorherrschendem Bildungsanspruch konzipiert », in Brosius, 1999, *op. cit.*, p. 20.

⁶⁷² Brosius, 1999, *op. cit.*, p. 26.

⁶⁷³ Steinmetz, 1988, *op. cit.*, pp. 91–93. Voir aussi Brosius, Fahr et Vlasic, *op. cit.*, p. 26 : « Mit der deutschen Wiedervereinigung, der sich abzeichnenden Europäischen Annäherung und der zunehmenden Debatte über Globalisierung gewinnt die „Chance Regionalität“ der Dritten Programme noch stärker als bisher an Bedeutung. »

programmes publics (*öffentlich-rechtlich*) et privés (*kommerziell*)⁶⁷⁴. Enfin, la réforme des programmes décidée en 1985, entre en vigueur le 1^{er} mai 1986. Après 21h, les programmes se remplissent de divertissement. Avant, on peut voir un bloc de nouvelles et d'émissions scientifiques contenant des « *Nachrichten aus aller Welt* », dont des *Europamagazinen*⁶⁷⁵.

Il convient de rappeler que cette situation s'applique avant tout à l'Allemagne de l'Ouest ; en RDA, il existera tout le temps de son existence une seule société de production télévisuelle basée à Berlin, la *DFF*, *Deutsche Fernsehfunk*, plus tard renommée *Fernsehen der DDR*, qui produira au cours de son existence deux chaînes de télévision diffusées sur tout le territoire est-allemand. Comme nous l'évoquions en 2009, certains programmes politiques de la RDA consistaient en le remontage d'émissions de l'Ouest à des fins propagandistes, sans respecter les droits d'auteur, ce qui a entraîné, après la Réunification, le renvoi de ces bandes dans leurs maisons de production d'origine, et la destruction de nombre de documents. Certaines productions originales ont été conservées, comme par exemple la série *Polizeiruf 110*, qui est toujours diffusée sur le *MDR*⁶⁷⁶. Ce dernier est dirigé par un Conseil composé de quarante-trois membres qui élit les intendants du *MDR*, ainsi que huit directeurs⁶⁷⁷. Ses quarante-trois membres représentent des partis au Parlement des trois *Länder*, des membres des gouvernements, des membres de groupes de la société civile ou des associations professionnelles. *De facto*, l'influence du politique sur le fonctionnement du Conseil se fait régulièrement sentir ; en outre, la soi-disant représentativité du Conseil peut être largement mise en doute, de par la spécificité des thèmes abordés, et aussi de par exemple le peu de présence de femmes dans ce conseil (quatre en 2011 sur quarante-trois hommes au total)⁶⁷⁸.

⁶⁷⁴ Steinmetz, 1988, *op. cit.*, p. 89. Voir aussi Steinmetz Rüdiger, *Freies Fernsehen. Das erste privat-kommerzielle Fernsehprogramm in Deutschland*, Konstanz, UVK Medien (coll. « Kommunikation Audiovisuell »), 1996 et Kerlen Dietrich et Keiderling Thomas, « Öffentlich-rechtlicher Rundfunk », in Bentele Günter, Brosius Hans-Bernd et Jarren Otfried (eds.), *Lexikon Kommunikations- und Medienwissenschaft*, Wiesbaden, VS Verlag für Sozialwissenschaften, 2006, p. 206–207.

⁶⁷⁵ Brosius, 1999, *op. cit.*, pp. 22–24.

⁶⁷⁶ Bonnaire Anne-Coralie, *Rapport de stage au Mitteldeutscher Rundfunk. Du 1er juillet au 31 août 2009*, dans le cadre du master « Médias - Communication – Culture », Europa-Universität Viadrina, 2009.

⁶⁷⁷ Ces huit directeurs sont responsables de la radio, de la télévision, les trois *Landesfunkhäuser* de Saxe, de Saxe-Anhalt et de Thuringe, de la direction administrative et de la direction de l'exploitation (« Betriebsdirektion »).

⁶⁷⁸ Stawowy Peter, *Medien in Sachsen*, Dresden, 2011, p. 31–33. Voir aussi Sächsische Landesanstalt für privaten Rundfunk und neue Medien, *Privater Rundfunk in Sachsen. Programme und ihre Anbieter; eine Bestandsaufnahme der TKT Kommunikations- Systeme GmbH*, Berlin, Vistas (coll. « Schriftenreihe der SLM »), 1998.

B. Le « service » média public

Comme nous l'évoquons ci-avant, les missions confiées aux télévisions publiques, en France comme en Allemagne, concernent le fait de fournir aux téléspectateurs les éléments de base d'une télévision de qualité, ce que l'on appelle en allemand le principe de la *Grundversorgung*. D'après Peter Voß, les missions de l'ARD sont : l'information, la *Bildung* ou éducation, et le divertissement (*Unterhaltung*). Ce dernier ne doit pas être en reste, parce qu'il favorise aussi l'émergence des opinions chez les téléspectateurs ; il encourage le débat et les échanges⁶⁷⁹. Pour Michael Fromm, il est nécessaire que les télévisions publiques soient financées par des fonds ou contributions publics, que l'on appelle *Gebühren* en allemand. Ces *Gebühren* diffèrent de la taxe sur l'audiovisuel français⁶⁸⁰. Fromm se base sur Bullinger et les décisions du tribunal fédéral (*Bundesverfassungsgericht*) pour définir trois fonctions essentielles des médias publics (*öffentlich-rechtlicher Rundfunk*), et une fonction supplémentaire.

a) Garants de l'identité de leur territoire

Devant le danger de l'ouverture du marché au privé et l'eupéanisation des programmes, les médias publics doivent être garants de l'identité du territoire qu'ils représentent ; Fromm affirme ainsi que : « *Zum einen hat er eine Funktion für die demokratische Ordnung zu erfüllen und sich hierbei möglichst effektiv gegen politische Beeinflussung zur Wehr zu setzen. [...] Zum anderen dient Rundfunk jedoch auch der Erhaltung des kulturellen Lebens in seinem jeweiligen Sendegebiet und damit verbunden die Möglichkeit, trotz zunehmender Individualisierung der Bevölkerung gemeinschaftliches Kulturgut und -denken zu bewahren.* »⁶⁸¹

b) « Grundversorgung »

Littéralement, « ravitaillement » ou « soins de base ». Les médias publics ont pour mission seconde de contribuer à la formation des opinions démocratiques, ce à quoi contribuent de

⁶⁷⁹ Voß Peter, « Zum Nutzen aller - vor allem der Demokratie. Eine Bilanz zum 50. Geburtstag der ARD », in Voß Peter (ed.), *50 Jahre ARD. 1950-2000*, Baden-Baden, Nomos, 2000, p. 10.

⁶⁸⁰ Voir la définition donnée par Klaus-Dieter Altmeyden, Altmeyden Klaus-Dieter, « Rundfunkgebühr », in Bentele Günter, Brosius Hans-Bernd et Jarren Otfried (eds.), *Lexikon Kommunikations- und Medienwissenschaft*, Wiesbaden, VS Verlag für Sozialwissenschaften, 2006, p.251.

⁶⁸¹ Fromm Michael, *Öffentlich-rechtlicher Programmauftrag und Rundfunkföderalismus. Der verfassungsrechtliche Programmauftrag der Rundfunkanstalten unter besonderer Berücksichtigung des Rundfunkfinanzausgleichs*, Baden-Baden, Nomos-Verl.-Ges., 1998, p. 52.

manière non négligeable les émissions de divertissement, que l’auteur nomme « *demokratische Meinungsbildung* ».

c) Mission classique des médias publics

Ces fonctions classiques sont données par le quatrième jugement des médias publics (*4. Rundfunkurteil*) : *Bildung* (Education), Information, *Unterhaltung* (Divertissement), *Kultur* (Culture)⁶⁸², qui correspondent aussi aux fonctions essentielles, puisque qu’il s’agit là du devoir de formation des opinions et de la démocratie. Les deux fonctions ne sont pourtant pas à confondre, la deuxième étant plutôt une augmentation de la première⁶⁸³.

d) Fonctions spécifiques des médias publics

Ces fonctions spécifiques garantissent la liberté des médias publics ; tant que les médias publics gardent leur spécificité, les financements publics sont garantis. La spécificité des médias publics reste ce principe de *Grundversorgung*, car les médias publics y participent finalement de par leurs volontés propres, et jamais parce qu’ils y sont contraints par la Loi⁶⁸⁴. Michael Fromm note une fonction supplémentaire qui nous intéresse particulièrement. D’après la Cinquième Décision du tribunal fédéral concernant les médias publics, ceux-ci remplissent aussi la fonction de proposer des programmes régionaux et locaux, et dans une autre mesure des programmes de niche (*Spartenprogramme*), c’est-à-dire des programmes thématiques. Ces programmes régionaux ou de niche ne possèdent pas de principe fondamental (*Grundversorgung*) spécifique, car les besoins identitaires locaux ne seraient pas suffisants pour être représentés au niveau national. En revanche, ils seraient alors pourvus d’une mission de *Grundversorgung* si les médias privés se mettaient à refléter ces opinions : dans ce cas, une représentation par les médias publics, comme balance, s’imposerait. En arrière-plan s’insère l’idée de la concurrence des médias entre eux, tant privés que publics, devant reposer sur les mêmes bases légales. Fromm note que la situation s’est probablement modifiée après les événements de 1989, les nouveaux *Länder* proposant eux-mêmes nombre de médias privés. Rien qu’en Saxe, il existe un nombre important de médias locaux. La plus ancienne télévision locale sur le territoire de

⁶⁸² Dans un sens très large, qui inclut parfois même le concept de civilisation.

⁶⁸³ BVerfGE 73, 118 - 4. Rundfunkentscheidung. BVerfGE 73, 118, 1986.

⁶⁸⁴ Fromm, 1998, *op. cit.*, pp. 50–62.

l'ancienne RDA émet dès 1989, depuis la Saxe : il s'agit de la *Mittel Erzgebirgs Fernsehen*⁶⁸⁵.

En France, pour Régine Chaniac et Jean-Pierre Jézéquel, les télévisions publiques reprennent toutes à leur compte le « fameux triptyque » « informer, éduquer, distraire », formulé selon eux en premier lieu par la *BBC*. Ce triptyque serait valide pour toutes les télévisions publiques européennes. Pour les auteurs, « [p]arce qu'elle est un média populaire, la télévision est investie d'un rôle de démocratisation culturelle. » Ils soulignent la « mission pédagogique » que se donne par exemple la RAI⁶⁸⁶. Il convient donc de retenir que les médias publics, en France comme en Allemagne, ont en commun d'avoir pour mission l'information, le divertissement, et l'éducation. Une différence notoire se retrouve dans le fait que les médias publics audiovisuels allemands ont aussi pour mission étendue de refléter la diversité des cultures locales, ce qui n'est pas le cas en France. Sauf éventuellement, comme nous le verrons dans ce chapitre, dans le cas de *France 3*, « chaîne nationale à vocation régionale »⁶⁸⁷.

C. En France : une « troisième chaîne » dédiée aux régions

Comme mentionné plus haut et en titre de cette sous-partie, *France 3* est une chaîne *nationale* à vocation *régionale*. « France 3 [...] est responsable de la promotion des régions [...]. Ses programmes s'inscrivent dans une politique de l'aménagement audiovisuel du territoire. Elle assure également des responsabilités particulières en matière de coopération transfrontalière et d'émissions culturelles et éducatives. »⁶⁸⁸ Contrairement au *MDR*, *France 3* a pour mission de proposer une fenêtre sur les régions, mais en aucun cas elle n'est produite et surtout décidée exclusivement dans les différentes rédactions régionales. La grille des programmes de *France 3*, l'habillage, par exemple, sont décidés de manière centralisée à Paris, dans la centrale administrative et de production du groupe France Télévisions. Cette situation, qui est à mettre en parallèle avec le système administratif centralisé français, implique aussi qu'il est difficile de trouver de la littérature consacrée uniquement à ces chaînes à vocation régionale, comme c'est par exemple le cas en

⁶⁸⁵ Liljeberg & Krambeer, *op. cit.*, p. 15 et Fromm, *op. cit.*, p. 94–95. *Mittel Erzgebirgs Fernsehen* est basée à Marienberg dans la chaîne de petite montagne du Erzgebirge.

⁶⁸⁶ Chaniac & Jézéquel, 2005, *op. cit.*, p. 9. Par exemple, la RAI joue un rôle déterminant dans l'enseignement de l'italien après guerre, finalement peu parlé par le peuple.

⁶⁸⁷ France Télévisions, *France 3. De près on se comprend mieux*, Paris, 2007, p. 1.

⁶⁸⁸ Conseil Supérieur de l'Audiovisuel, *La télévision publique en Europe. Allemagne Espagne France Italie Royaume-Uni*, Paris, CSA, 1998, p. 80.

Allemagne⁶⁸⁹. Ceci entraîne aussi la situation décrite par exemple par l'analyse du Ministère de la Culture et de la Communication et produite par Analysys Mason qui constate le fait qu'en France, seules quarante-cinq chaînes locales existent, soit environ une chaîne pour deux départements, contre 215 programmes régionaux et locaux en Allemagne (pour seize *Länder*)⁶⁹⁰.

Régine Chaniac et Jean-Pierre Jézéquel soulignent la construction de la télévision française comme, dès ses origines, un service public de monopole, opposé selon les auteurs au modèle américain, celui-ci étant régi par une politique commerciale de libre-échange et une logique de marchés locaux. A l'inverse, les télévisions européennes sont financées par des taxes publiques, à l'exception de l'Espagne, où la télévision est, dès ses origines, soumise à la publicité. Selon les auteurs, et contrairement à nos observations sur le terrain allemand, le développement de la télévision française publique est analogue au développement des télévisions connues dans le reste de l'Europe, avec un monopole public affilié aux Postes et Télécommunications. En France, une première chaîne existe dès 1947 et une deuxième à partir de 1964, suivie enfin d'une troisième, dédiée aux régions, à partir de 1973. Singularité française, l'Office de Radio-Télévision Français (ORTF) est dissous dès 1975, organisant la concurrence au sein du service public⁶⁹¹. A l'origine du financement de la télévision se trouve la redevance, qui impose aux possesseurs de radio de payer une taxe de financement. Dès 1949, une loi semblable est votée pour la télévision ; mais celle-ci reste trop faible et très tôt, le besoin de diversifier les revenus se fait sentir. La redevance augmente en fonction du coût de la vie, pour une résidence secondaire, pour la couleur... En 1975, la redevance est répartie en fonction d'un indice d'écoute et d'un indice de qualité⁶⁹². La publicité, en revanche, reste interdite jusqu'au 1^{er} octobre 1968. Avant cela, il n'existe que des émissions compensées, c'est-à-dire « annonces diffusées en faveur d'un établissement public ou semi-public comme Air France », et ce dès 1959, car la télévision possède déjà le droit de se financer et de vendre ses émissions à l'étranger, ainsi que de vendre ses propres produits dérivés⁶⁹³. La RFP, Régie Française de Publicité, est chargée d'administrer la publicité des trois chaînes nationales jusqu'en 1986⁶⁹⁴. En France, c'est

⁶⁸⁹ Nous détaillons et utilisons cette littérature produite par exemple par l'autorité de gestion des médias en Saxe dans les sous-parties consacrées aux télévisions d'Allemagne Centrale.

⁶⁹⁰ Analysys Mason, 2010, *op. cit.*

⁶⁹¹ Chaniac et Jézéquel, 2005, *op. cit.*, pp. 6–7.

⁶⁹² Brochand Christian, *Economie de la télévision française*, Paris, Nathan, 1996, p. 25–26.

⁶⁹³ Brochand, 1996, *op. cit.*, p. 27–29.

⁶⁹⁴ Cortade Jean-Emmanuel, *La Télévision française. 1986-1992*, Paris, Presses Universitaires de France (coll. « Que sais-je ? »), 1993, p. 8.

seulement à partir de la nouvelle majorité en 1981 que des chaînes privées sont créées. Dès 1981, les radios privées sont autorisées ; dès la loi du 29 juillet 1982, l'« abandon du monopole de programmation du service public » est entériné. Dès 1984 apparaît *Canal +*, la première chaîne privée, dont l'agence actionnaire principale est Havas. La spécificité de cette nouvelle chaîne est que c'est une télévision cryptée sur abonnement⁶⁹⁵. Le système médiatique français est ainsi largement tributaire d'une représentation concentrée sur la capitale, qui se retrouve aussi dans le rôle spécifique accordé à *France 3*.

a) TV-Lille, pionnière en matière de programmes régionaux

Malgré ces difficultés dues au centralisme parisien⁶⁹⁶, nous avons réussi, au cours de notre enquête de terrain auprès de *France 3 Nord-Pas-de-Calais* essentiellement, à recueillir nombre d'informations qui mettent en avant le rôle de pionnier joué dans le développement des télévisions publiques en région par ce qui deviendra *France 3 Nord-Pas-de-Calais*. C'est ainsi que la première station régionale, en service dès 1949, émet, dans le cadre du programme nommé alors *TV-Lille*, un programme régional depuis un studio du beffroi de Lille, dont l'équipement est amélioré dès 1951⁶⁹⁷. En 1961, la première télévision scolaire fait son entrée dans le paysage audiovisuel français ; elle émet depuis Lille. Comme en Allemagne, l'offre de télévision régionale est dès ses origines liée à une télévision d'éducation. En 1961 toujours, les premiers essais de rédaction à Boulogne-sur-Mer représentent la première expérience de décentralisation de programmes hors studios régionaux, c'est-à-dire de programmes hors les murs de la rédaction locale de Lille. En 1965, *L'Homme du Picardie*, premier feuilleton en couleur, est tourné par les studios de Lille⁶⁹⁸. En 1967 est lancé le Centre d'Actualités Télévisées (CAT) d'Amiens, en même temps que démarre la couleur sur la deuxième chaîne⁶⁹⁹. Le 19 décembre 1985, une antenne est mise en service à Beauvais⁷⁰⁰. *Europole TV*, à Lille, marque la création du premier journal local de *FR3* dédié à une seule zone urbaine, en l'occurrence la métropole lilloise.

⁶⁹⁵ Brochand, 1996, op. cit., p. 33–34.

⁶⁹⁶ Par exemple, même les rédactions régionales n'ont pas accès aux émissions qu'elles ont produites : tous les programmes du groupe France Télévisions sont archivés au bout de cinq ans à l'Institut National de l'audiovisuel, situé à Paris. Ceci nous a été expliqué au cours de nos différents contacts avec entre autres l'agence boulonnaise de *France 3 Côte d'Opale*.

⁶⁹⁷ France 3 Nord-Pas-de-Calais, *Historique TV. RF - RTF - ORTF - 3ème CHAÎNE - FR3 - FRANCE 3*, Lille, 1995, p. 2. Voir aussi Conte Arthur, « La 3e chaîne et l'O.R.T.F. », in Direction des Relations Sociales (ed.), *Historique TV. RF - RTF - ORTF - 3ème CHAÎNE - FR3 - FRANCE 3*, Lille, 1995, Micro et Caméra, Hors série et Guillaud Jean-Louis, « Pourquoi une 3e chaîne ? », in Direction des Relations Sociales (ed.), *Historique TV. RF - RTF - ORTF - 3ème CHAÎNE - FR3 - FRANCE 3*, Lille, 1995.

⁶⁹⁸ France 3 Nord-Pas-de-Calais, 1995, op. cit., p. 3.

⁶⁹⁹ France 3 Nord-Pas-de-Calais, 1995, op. cit., p. 4.

⁷⁰⁰ France 3 Nord-Pas-de-Calais, 1995, op. cit., p. 11.

Après la Création de *France 3 Nord-Pas-de-Calais Picardie*, *Europole TV* garde son identité pour devenir *France 3 Lille Métropole*. Le modèle de rédaction locale au sein de *France 3* est vite suivi par d'autres régions, entre autres à Tours et à Nantes⁷⁰¹. Le tournage *Les Fleurs succombent en Arcadie*, premier feuilleton diffusé sur la troisième chaîne dès le début des années 1970, est réalisée en Picardie et dans le Pas-de-Calais, plus précisément à Abbeville, au Touquet et à Boulogne, soulignant ainsi le rôle de pionner de la Direction de Lille en matière de réalisations et de production régionales⁷⁰². Le 29 septembre 1994 a lieu le lancement de *France 3 Côte d'Opale* depuis Boulogne-sur-Mer, treizième chaîne de proximité, qui a fait l'objet de notre recherche et en particulier d'un entretien d'expert à Boulogne-sur-Mer en juin 2014. Le 30 janvier 1995, en ouverture du *19/20h*, la Picardie lance sa première page. « La région Nord Pas-de-Calais Picardie devient la 3ème direction régionale de France 3 [à] avoir une couverture régionale totale en première partie de la tranche d'informations. »⁷⁰³ Jusqu'en 2010, *France 3* a une seule rédaction basée à Lille qui dirige les productions du Nord-Pas-de-Calais et de la Picardie, pour se séparer et proposer, depuis lors, *France 3 Picardie* et *France 3 Nord-Pas-de-Calais*.

b) Les programmes régionaux soumis à l'implantation d'émetteurs en région

Dans le reste de la France, le réseau de l'ORTF, puis bientôt de *France 3*, se met en place. C'est ainsi que, dès le 15 octobre 1953, les premières émissions sont réalisées à *Télé-Strasbourg* (donc après la création de *Télé-Lille*) donnant naissance, dès le 24 octobre de la même année, à un programme national depuis Paris pour la région Alsace. Le 24 décembre, le deuxième émetteur de province est lancé à depuis Strasbourg. Le 20 septembre 1954, les premières émissions sont enregistrées à Marseille, auxquelles succède le 8 novembre la station de Lyon. À partir de la même année, on compte cinq émetteurs, qui fonctionnent alors en réseau (Paris, Lille, Strasbourg, Marseille, Lyon)⁷⁰⁴. En 1957 entre en service l'émetteur de Bordeaux ; en 1959-1960, le Limousin est couvert par un émetteur et a son propre canal. Dès 1962 il existe six JT régionaux et une Délégation aux Stations Régionales au sein de l'ORTF. Le 3 décembre de la même année, les premières émissions Lorraine-

⁷⁰¹ France 3 Nord-Pas-de-Calais, 1995, *op. cit.*, p. 12.

⁷⁰² France 3 Nord-Pas-de-Calais, 1995, *op. cit.*, p. 6-7.

⁷⁰³ France 3 Nord-Pas-de-Calais, 1995, *op. cit.*, p. 14.

⁷⁰⁴ France 3 Nord-Pas-de-Calais, 1995, *op. cit.*, p. 2.

Champagne sont produites⁷⁰⁵. En 1968, un centre TV est lancé à Grenoble, en même temps que s'impose l'idée d'une « télévision universitaire »⁷⁰⁶. Dès 1974, les premières émissions en breton sont diffusées par l'antenne de Rennes⁷⁰⁷. L'alsacien est présent sur *FR3 Alsace* à hauteur de 27 h d'émission, soit plus de la moitié de sa production régionale, et ce dès la fin des années 1970⁷⁰⁸. Le 23 octobre 1992 est lancée l'édition locale de *France 3 Aquitaine*, la télévision du Pays Basque *France 3 Euskal Herri*⁷⁰⁹. En outre, il est important pour notre recherche de noter, dès 1988, la création d'*EUROSUD*, premier magazine européen pour la façade atlantique, en coopération avec la télévision portugaise *RTP* et espagnole *TVE*, toutes deux publiques elles aussi⁷¹⁰. À la fin des années 1980, des licences de chaînes locales sont délivrées à *TV8 Mont-Blanc*, *Télé Lyon Métropole*, *Télé Toulouse* ; *M6* est autorisée à décrocher en régions, offrant ainsi un paysage concurrentiel aux décrochages régionaux de *France 3*⁷¹¹. Enfin, bon nombre de télévisions locales françaises bénéficient de financements publics ; bien souvent ceux-ci prennent la forme de contrats d'objectifs et de moyens (COM). *Wéo*, par exemple, qui émet sur le Nord-Pas-de-Calais, a signé un COM sur cinq ans avec le Conseil Régional du Nord-Pas-de-Calais d'un million d'euros par an, soit un tiers du budget de la chaîne. Ce contrat oblige la chaîne locale à coproduire des programmes concernant les collectivités territoriales⁷¹².

c) Naissance de la troisième chaîne

Dès les années 1968-1969, des études et annonces d'une troisième chaîne en couleur sont déjà faites, entre autre par Chaban-Delmas qui souligne déjà le futur focus de la chaîne envers les régions. Le document interne mis à notre disposition par *France 3 Nord-Pas-de-Calais* souligne la visée latente de l'ORTF d'accroître l'offre de télévision, entre autres grâce à la couleur, afin d'augmenter et de renouveler le parc de téléviseurs, et donc de permettre l'augmentation de la redevance⁷¹³. Le 31 décembre 1972 à 19 h, la troisième chaîne est enfin lancée. Lille et Marseille ont déjà été équipées de personnel et de matériel pour mener à bien cette mission d'ouverture et de découverte des talents dans les régions⁷¹⁴.

⁷⁰⁵ France 3 Nord-Pas-de-Calais, 1995, *op. cit.*, p. 3.

⁷⁰⁶ France 3 Nord-Pas-de-Calais, 1995, *op. cit.*, p. 4.

⁷⁰⁷ France 3 Nord-Pas-de-Calais, 1995, *op. cit.*, p. 5.

⁷⁰⁸ France 3 Nord-Pas-de-Calais, 1995, *op. cit.*, p. 8.

⁷⁰⁹ France 3 Nord-Pas-de-Calais, 1995, *op. cit.*, p. 12–13.

⁷¹⁰ France 3 Nord-Pas-de-Calais, 1995, *op. cit.*, p. 11.

⁷¹¹ Analysys Mason, Octobre 2010, *op. cit.*, p. 13–14.

⁷¹² Analysys Mason, Octobre 2010, *op. cit.*, p. 28.

⁷¹³ France 3 Nord-Pas-de-Calais, 1995, *op. cit.*, p. 4.

⁷¹⁴ France 3 Nord-Pas-de-Calais, 1995, *op. cit.*, p. 5.

Celle-ci est une télévision à part entière devant éveiller la curiosité et la culture, sans speakerines ni publicité. Elle propose des tournages en région et joue sur la mobilité régionale grâce aux cars couleur. Cette troisième chaîne représente 10 % du budget de l'ORTF et bénéficie de la diffusion rapide des capacités de couverture du territoire : dès 1977, la troisième chaîne est accessible sur presque tout le territoire français en seulement cinq années, contre douze pour la Première et huit pour la Deuxième, grâce à 108 émetteurs et 526 réémetteurs. Elle réunit très vite 20 % des téléspectateurs. Le 22 mars 1976, la télévision régionale devient quotidienne en proposant dès lors 20 minutes d'informations régionales et 15 minutes de programmes. Les *Jeux de 20 heures* sont créés au même moment, suivi du *Cinéma de minuit*⁷¹⁵. En 1977, une réorganisation de l'information sur *FR3* a lieu : à 19:10 h est diffusé un JT National suivi du JT régional ; à 22 h un JT national reprend les informations de la journée : c'est la création de *Soir 3*⁷¹⁶. Dès 1979, le journal télévisé de la mi-journée, à 12:45 h, vient compléter la structure de l'information journalière⁷¹⁷. La Loi de Décentralisation du 2 mars 1982 oblige chaque région à préserver son identité, ce qui aura un impact sur les décrochages régionaux de *France 3*, garant et diffuseur des informations et de la culture locales⁷¹⁸. Dès 1990, les informations régionales sont disponibles toute la semaine, y compris le dimanche⁷¹⁹. La Loi sur la Communication audiovisuelle du 29 juillet 1982 modifie l'organisation des télévisions publiques en France et offre une nouvelle mission pour *FR3*. Les radios sont dès lors rattachées à Radio France ; *RFO*⁷²⁰ est créée le 1^{er} janvier 1983. La publicité est alors autorisée sur *FR3* ; cette Loi pave la voie de la télévision payante⁷²¹. La suite logique de cette nouvelle organisation est le démarrage de *Canal+* en 1984. Pour *FR3*, cela signifie aussi un nouveau format pour *Soir 3* et le lancement de *TV5*, qui reprend un choix de programmes des chaînes publiques françaises, y compris de *FR3*⁷²². En 1992, *FR3* devient, à la création de France Télévision, *France 3*, et *Antenne 2*, *France 2*. Les dénominations nouvelles des chaînes, « Société

⁷¹⁵ France 3 Nord-Pas-de-Calais, 1995, *op. cit.*, p. 8.

⁷¹⁶ *Ibid.*

⁷¹⁷ *Ibid.*

⁷¹⁸ Analysys Mason, Octobre 2010, *op. cit.*, p. 13–14.

⁷¹⁹ France 3 Nord-Pas-de-Calais, 1995, *op. cit.*, p. 12.

⁷²⁰ Société de Radiodiffusion et de télévision Française pour l'Outre-mer, communément appelée RFO, est l'héritière de la RFOM, société de Radiodiffusion de la France d'Outre-Mer créée en 1954. Après l'éclatement de l'ORTF, les stations de radios et de télévisions de l'Outre-mer français sont ralliées à *FR3*, avant de devenir une société avec ses propres statuts et budget en 1982. Aujourd'hui, RFO propose dix chaînes de télévisions et dix stations de radio publiques à destination de l'outre-mer.

⁷²¹ France 3 Nord-Pas-de-Calais, 1995, *op. cit.*, p. 9.

⁷²² *TV5*, depuis 2006 *TV5MONDE*, est une chaîne francophone internationale à caractère généraliste, conjointement détenue par France Télévisions (majoritaire, avec 49%), les *Télévision Suisse Romande* et la *RTBF*, *Télévision Radio-Canada* et *Télé-Québec*, *ARTE*, l'INA, et ses actionnaires. France 3 Nord-Pas-de-Calais, 1995, *op. cit.*, p. 10.

nationale de télévision France 3 » et « Société nationale de télévision France 2 », sont officialisées par décret en 1993. Un nouvel habillage et de nouveaux logos leur sont attribués⁷²³.

3) Quels publics pour ces médias en régions ?

Pour parler des publics en régions, nous devons là encore émettre des restrictions quant aux données disponibles dans les deux pays concernés : de nouveau l'Allemagne se distingue par le soin apporté aux études de public en régions, entre autres par les recherches effectuées ou commanditées par la SLM. En France de nouveau, *France 3* et les médias locaux ou régionaux, ne disposent que de peu d'études fines de leurs publics, bien que celles-ci soient grandement par ailleurs utiles pour la recherche de financeurs, même au niveau régional. Les études qui existent considèrent *France 3* comme un ensemble, sans s'attarder sur les publics en région. En outre, les études de public peuvent être commandées, de manière ciblée, à Médiamétrie, mais elles sont onéreuses, même à des fins de recherche. Nous avons essayé, au cours de notre recherche, d'obtenir auprès des rédactions locales des informations ne seraient-ce qu'indicatives des parts d'audience de la chaîne en régions, ainsi que de sa structure (ressources, nombres de salariés...) ; *France 3 Picardie* nous a renvoyé vers l'administration de Lille, qui assure toujours plus ou moins la direction régionale ; Lille nous a dirigé vers France Télévisions à Paris. Nous avons donc adressé un courrier officiel avec notre demande à Paris et la réponse qui nous a été faite confirme qu'il n'existe pas, même à des fins de recherche, des statistiques publiques concernant l'audience de *France 3* en régions⁷²⁴.

Le besoin de *Heimat* qui concerne l'Allemagne et pour beaucoup les nouveaux *Länder* se reflète dans le fait que les télévisions locales sont très volontiers regardées, voire plébiscitées. 70 % les ont regardées dans les deux dernières semaines, 58 % la semaine précédente et 28 % la veille. En outre, 35 % des téléspectateurs notent leurs télévisions locales avec une note de 1 ou 2 pour une moyenne de 2,8⁷²⁵. Ces chaînes de télévision locale

⁷²³ France 3 Nord-Pas-de-Calais, 1995, *op. cit.*, p. 12–13.

⁷²⁴ Vautier Franck, *Courrier référence 0013842549/0004293248. Informations concernant l'effectif de France 3, ainsi que la mesure d'audience des programmes de la chaîne*, Paris, 2014. L'ouvrage collectif dirigé par Pierre Albert *et al.* ne s'intéresse pas non plus aux médias en régions. Voir Albert Pierre, Koch Ursula E., Rieffel Rémy, Schröter Detlef et Viallon Philippe, *Les médias et leur public en France et en Allemagne*, Paris, Éd. Panthéon-Assas (coll. « Information et communication »), 2003.

⁷²⁵ 1 correspondant à la meilleure note, et 6 à la plus mauvaise.

de plus de 10 000 spectateurs potentiels rencontrent une grosse sympathie de la part de leur public, à qui, disent-ils, ces chaînes manqueraient beaucoup si elles venaient à disparaître⁷²⁶. Ainsi, 92 % des personnes interrogées en Saxe déclarent avoir déjà regardé la télévision locale. C'est la plus grosse valeur des cinq nouveaux *Länder*, pour une moyenne de 90 %⁷²⁷. 23 % regardent en Saxe souvent la télévision locale ; dans ce même *Land*, 66 % l'ont regardée au cours des deux dernières semaines et 74 % en Thuringe⁷²⁸. Sur les cinq *Länder* considérés, plus de 50 % ont plus de 50 ans en moyenne, entre 48 et 51 ans en fonction des *Länder*, et avec une formation moyenne de type *Realschule* ou école polytechnique à hauteur de 43 %. Pour autant, les spectateurs avec une formation supérieure (Bac et plus) ne sont pas en reste, avec 37 % des spectateurs, et 33 % de retraités⁷²⁹. Enfin, les téléspectateurs interrogés confirment l'importance du concept de *Heimat* : 97 % la trouvent importante, autant la qualifient de rassurante (*Geborgenheit*). Seuls 4 % pensent que le concept est inactuel et dépassé⁷³⁰.

En revanche, et contrairement à ce à quoi on pourrait s'attendre, le public de 14 à 49 ans, particulièrement intéressant pour la publicité, est aussi très représenté dans les spectateurs des télévisions locales ; la population dans son ensemble est, dans les spectateurs effectifs des télévisions locales, plutôt représentative. Ainsi la moyenne d'âge des spectateurs est-elle de 49, tout comme celle de la population allemande générale. Il n'y a pas non plus de grosses différences entre les télévisions d'agglomération et les chaînes régionales, seulement de niveau de formation. Ceci correspond plutôt à une différence entre les villes et les campagnes : 23 % de la population en ville a l'*Abitur*⁷³¹, contre 14 % en campagne. En Saxe, l'âge moyen de la population est de 50 ans, et celui des spectateurs des télévisions locales de 53, ce qui est assez représentatif. De même, la part des hommes dans la population totale est de 48 % et dans le public des télévisions locales, elle est de 49, dont 17 % possédant le bac sur 19 % de la population générale. En Saxe-Anhalt, la part de la population qui regarde les télévisions locales est aussi représentative, avec une moyenne d'âge de 53 ans et une proportion d'hommes de 50 %. En Thuringe, la moyenne d'âge des téléspectateurs est de 54 ans, pour 48 % d'hommes. Il est important de noter que le niveau

⁷²⁶ Czaplicki Andreas et Weissbecker Helga, *Akzeptanz und Bewertung des lokalen und regionalen Fernsehens in Ostdeutschland. Studie im Auftrag der Landesmedienanstalten Medienanstalt Mecklenburg-Vorpommern*., Berlin, Vistas, 2010, p. 13–14 et 27.

⁷²⁷ Czaplicki & Weissbecker, 2010, *op. cit.*, p. 17.

⁷²⁸ Czaplicki & Weissbecker, 2010, *op. cit.*, p. 19.

⁷²⁹ Czaplicki & Weissbecker, 2010, *op. cit.*, p. 23–24.

⁷³⁰ Czaplicki & Weissbecker, 2010, *op. cit.*, p. 25.

⁷³¹ Equivalent allemand du baccalauréat.

de formation ne joue pas, puisque la différence peut se produire au sein même des maisons de production : ainsi, *salve.tv* à Weimar a-t-elle un public plus jeune que *salve.tv* à Erfurt, les deux villes étant pourtant situées en Thuringe ; pour autant, les deux chaînes attirent un public généralement mieux formé. De même, *8Sport* et *kulturMD* à Magdebourg ont-elles un public essentiellement masculin⁷³².

a) Le public du *Mitteldeutscher Rundfunk*

En 2008, avec un public âgé en moyenne de 61 ans, le *Mitteldeutscher Rundfunk* appartient aux troisièmes programmes ayant le public le plus jeune d'Allemagne. 14,2 % du public du *MDR* a plus de 64 ans, et 10,1 % entre 50 et 64 ans. Ainsi en 2008 un spectateur sur deux est âgé de plus de 65 ans. Dans l'ensemble, ce public apprécie beaucoup cette télévision, de même que les chaînes publiques en général. Ils sont ainsi 17,4 % des spectateurs de 2007 pour *ZDF*, ayant ainsi augmenté de 1,5 point par rapport à l'année précédente. Le public situé dans la tranche d'âge entre 40 et 49 ans préférera regarder des chaînes spécialisées ou des programmes privés. Ainsi *RTL* obtient-il 13,8 % de ces spectateurs, ce qui la place en haut des programmes regardés par cette tranche d'âge. Le public du *Mitteldeutscher Rundfunk* ayant achevé une formation supérieure ou le baccalauréat a diminué d'un point en 2008, pour se retrouver à 10,6 % de parts du marché. Les spectateurs ayant achevé l'école principale ou l'école populaire (*Haupt- ou Volksschule*) représentent 11,0 % du marché. De plus, on peut noter que la tendance à la domination féminine du public diminue à mesure du temps : en 2008 la part de femmes qui choisissent de regarder la chaîne descend, ramenant le public à une répartition hommes/femmes presque égale⁷³³.

b) Le public de *France 3 Nord-Pas-De-Calais et Picardie*

Il est difficile d'obtenir des informations relatives au public de *France 3* en région⁷³⁴. Les études d'audience des télévisions locales manquent de finesse, entre autres choses parce que la méthodologie employée par Médiamétrie n'est pas adaptée aux spécificités des chaînes locales⁷³⁵. Ceci va à l'encontre des initiatives présentes dans d'autres pays, dans lesquels les services publics aident les chaînes à mesurer leur audience au niveau local,

⁷³² Liljeberg & Krambeer, 2012, *op. cit.*.

⁷³³ AGF/GfK, 2008, *op. cit.*

⁷³⁴ Nous avons ainsi trouvé peu d'études consacrées à *France 3* en régions, hormis peut-être D'Orazio Lisa, « La construction d'une identité méditerranéenne à la télévision: stratégies et communication. L'exemple de France 3 Corse Via Stella », *Journal for Communication Studies*, vol. 4, no. 1(7), 2011, p. 95–105.

⁷³⁵ Analysys Mason, Octobre 2010, *op. cit.*, p. 5 et 21.

comme en Allemagne, en Belgique et en Espagne, notamment en Bavière, dans le Bade-Württemberg et en Saxe⁷³⁶. On ne peut parler, à notre avis, de public sans parler d'audience, mais il convient de distinguer les deux concepts. Dominique Wolton insiste sur leurs différences : le public est, selon lui, resté longtemps « un concept politique et culturel » alors que l'audience est de l'ordre de l'outil, permettant de mesurer le visionnage des programmes par ledit public. Ce deuxième concept reste pourtant de l'ordre du construit, étant donné que l'audience est loin d'être « naturelle ». Il faut noter néanmoins le rôle que l'audience joue pour la télévision, qui a permis à cette dernière de « construire son économie ». En outre, « l'audience ne mesure pas la demande du public, mais [s]a réaction à l'offre de programme ». On ne peut ainsi pas vraiment, grâce à une étude de médiamat, déterminer quels programmes marchent mais plutôt quels programmes marchent mieux ; cela ne permet pas pour autant de dire ce que le public attend. Enfin, ça n'est pas non plus parce que certains programmes fonctionnent qu'ils sont effectivement attendus ; c'est peut-être parce qu'il n'y avait rien d'autre qui plût à la majorité des spectateurs⁷³⁷. Une étude d'audience reste relative ; on peut utiliser à cette fin trois méthodes, dont certaines ont une influence sur le comportement du spectateur, d'autres non mais lui imposent un exercice de mémoire. La dernière méthode, celle du panel audiométrie offre l'avantage de la précision ainsi que la praticité pour le panéliste, puisque c'est une boîte reliée au téléviseur qui enregistre pour lui. En outre, ce principe est amélioré par des boutons qui permettent aux différents membres du foyer de déterminer qui est présent devant le poste grâce au « médiamat ».

Les chaînes de télévision attachent une grande importance à ces résultats de l'écoute du public, à ce que l'on peut donc appeler audience. Michel Souchon souligne en effet que, « depuis 1970, je travaille beaucoup sur des pourcentages et des indicateurs statistiques. C'est en effet la part majeure de ce que les médias – et surtout, peut-être, la télévision – consacrent à l'étude de leur public »⁷³⁸. Or, cette pratique de l'« audience » est à considérer avant tout comme un concept construit et donc à prendre avec des pincettes, dans la mesure où « on sait pourtant bien que les chiffres d'audience cumulée sont beaucoup plus élevés

⁷³⁶ Il existe ainsi 14 *Landesmedienanstalten* pour 16 *Länder*, car Hambourg est géré par le Schleswig-Holstein et Berlin par la *Medienanstalt* du Brandebourg, in *Analysis Mason*, Octobre 2010, *op. cit.*, p. 43.

⁷³⁷ Wolton Dominique, « Avant-propos. Audience et publics: économie, culture, politique », in Chaniac Régine (ed.), *L'audience. Presse, radio, télévision, internet*, 2003, p.17 ; 28.

⁷³⁸ Souchon Michel, « « Le vieux canon de 75 ». L'apport des méthodes quantitatives à la connaissance du public de la télévision. », in Dayan Daniel (ed.), *A la recherche du public. Réception, télévision, médias*, Paris, Ed. du CNRS (coll. « Hermès »), 1993, p. 234.

que ceux d'audience moyenne, mais on l'oublie dans la métaphore de la salle de cinéma »⁷³⁹.

Pour Médiamétrie, qui a le monopole de collecte des données relatives aux audiences télévisuelles, *France 3* est considérée avant toute chose comme une chaîne nationale. Les médias ont accès à ces données à titre gratuit, mais ne diffusent que ce qui les intéresse et donc uniquement des chiffres d'audience de soirée, qui n'incluent pas de détail quant aux audiences en régions⁷⁴⁰. Nous avons pour cette partie ici utilisé les données présentées par le groupe France Télévisions dans son rapport annuel de 2012 (même s'il s'agit là de chiffres officiels). Ainsi, la part d'audience totale de France Télévisions de 30,3 % du marché donne-elle au groupe plus de poids, alors qu'il s'agit là de l'audience cumulée de toutes les chaînes du groupe⁷⁴¹. *France 2*, largement en tête du groupe, obtient 14,9 % de part d'audience à elle seule⁷⁴², et seulement 9,7 % vont à *France 3* – en national⁷⁴³. *France 4* réunit 3 % du public des 15-34 ans⁷⁴⁴ et *France 5* 3,5 %⁷⁴⁵.

Les programmes diffusés en première partie de soirée en France sur les grandes chaînes historiques, à savoir *TF1*, *France 2*, *France 3* et *M6* obtiennent auprès des spectateurs une note globale de 7,9/10. Les programmes de *France 2* et *France 3* sont très appréciés par le public pour leurs qualités éducatives et sociales, donc les missions de service public qu'elles assurent. En outre, le documentaire, un genre difficile, a une excellente note, à savoir 8,1/10. Il est présent surtout sur les chaînes de service public⁷⁴⁶. Dans la catégorie fictions et séries françaises, deux séries de *France 3* arrivent en premières positions : *Un Village français* (8,7/10) et *Malgré-elles* (8,6/10) dans la catégorie divertissement⁷⁴⁷. Enfin, le rapport annuel de France Télévisions décrit l'offre d'information de *France 3* de la sorte : « L'information locale et régionale est en première ligne, avec des rendez-vous clairement identifiés dans la grille, le 12/13 et le 19/20, où se succèdent vingt-quatre éditions régionales simultanées et une édition nationale. Une offre complétée par plusieurs

⁷³⁹ Souchon, in Dayan, 1993, *op. cit.*, p. 234. Voir aussi Brignier Jean-Marie, Chavenon Hugues, Dupont-Ghestem Françoise, Dussaix Anne-Marie et Haering H., *Mesurer l'audience des médias. Du recueil des données au média-planning*, Paris, Dunod (coll. « Fonctions de l'entreprise. Série Marketing - Communication »), 2002 et Esquenazi Jean-Pierre, *Sociologie des publics*, Paris, Ed. La Découverte (coll. « Collection Repères »), 2003.

⁷⁴⁰ Voir à titre d'exemple « Baromètre des audiences de la semaine », *Le Monde*, Dimanche 15 - Lundi 16 juin 2014.

⁷⁴¹ France Télévisions (ed.), *Rapport Annuel 2012*, Paris, 2013, p. 58.

⁷⁴² France Télévisions, 2013, *op. cit.*, p. 63.

⁷⁴³ France Télévisions, 2013, *op. cit.*, p. 67.

⁷⁴⁴ France Télévisions, 2013, *op. cit.*, p. 70.

⁷⁴⁵ France Télévisions, 2013, *op. cit.*, p. 73.

⁷⁴⁶ France Télévisions, 2013, *op. cit.*, p. 59.

⁷⁴⁷ France Télévisions, 2013, *op. cit.*, p. 60.

magazines d'information – *12/13 le dimanche*, *Avenue de l'Europe* et *Pièces à conviction* – et d'information sportive – *Tout le sport*, *Sport Dimanche*. [...] Lancé en 2011, *Midi en France* confirme son succès »⁷⁴⁸.

De manière surprenante en regard de notre recherche, le rapport annuel décrit les missions de *France 3* ainsi : « Prenant appui sur des contenus de proximité, *France 3* se veut proche d'un public familial qu'elle cherche à fidéliser au moyen de rendez-vous clairement identifiés et axés autour de quatre thématiques : l'Histoire, le policier, la passion et la famille. »⁷⁴⁹ Ce qui est surtout surprenant, c'est l'importance donnée au genre policier, surtout présent au titre des reprises européennes du dimanche soir ; les séries policières à succès sont majoritairement, selon nos observations, présentes sur *France 2*. Enfin, parmi les succès des productions de *France 3*, il est important de souligner le rôle primordial de *Plus belle la vie*, dont la diffusion réunit en moyenne 5,4 millions de téléspectateurs pour 20,6 % de parts de marché. C'est de loin la production de *France 3* qui met le plus en valeur les régions (la série est tournée à Marseille) la plus connue et la plus suivie du PAF⁷⁵⁰. Enfin, *France 2* et *France 3* possèdent chacune une branche de production cinématographique, France 2 Cinéma et France 3 Cinéma, grâce auxquelles les deux chaînes participent à la coproduction de films⁷⁵¹. *France 3* a ainsi participé à la production de *Amour* de Michael Haneke, Palme d'Or à Cannes en 2012, de *Kirikou et les hommes et les femmes* de Michel Ocelot (2012) et de *The Artist* de Michel Hazanavicius (2011)⁷⁵². Il convient de rappeler que la participation proactive des chaînes de télévision à la production ou la coproduction cinématographique, par exemple dans le cadre d'un préachat de programme, est rendue obligatoire par la Loi.

Pour finir, de même que *France 2* et *France 3* possèdent leurs propres filiales de production, de même les deux chaînes possèdent-elles une agence de vente d'espaces publicitaires, France Télévisions Publicité Régions (FTPR). Le chiffre d'affaires de celle-ci s'établit quant à lui à 15 M€, soit une baisse de 20,2 % par rapport à l'année précédente. « La baisse est de 28 % sur la publicité et de 3,3 % sur le parrainage. La société affiche une perte de 545 k€. »⁷⁵³ La situation spécifique de France Télévisions, qui, depuis 2008, n'a

⁷⁴⁸ France Télévisions, 2013, *op. cit.*, p. 67.

⁷⁴⁹ France Télévisions, 2013, *ibid.*

⁷⁵⁰ France Télévisions, 2013, *op. cit.*, p. 68. Et ce même si aucun acteur ne parle avec l'accent marseillais.

⁷⁵¹ En France, la télévision d'une manière générale a l'obligation de participer à la production cinématographique.

⁷⁵² France Télévisions, 2013, *op. cit.*, p. 87.

⁷⁵³ France Télévisions, 2013, *op. cit.*, p. 93.

plus la possibilité de diffuser des publicités après 20 h, qualifie celle-ci de « pénalisante » et mentionne la chute de ses recettes publicitaires, en baisse de 15 % en 2011/2012. Cette baisse est plus marquée chez *France 2* que chez *France 3*⁷⁵⁴.

Conclusion

Les deux télévisions considérées pour notre recherche sont chacun le reflet d'un système médiatique qui, pour des raisons historiques et culturelles, diffère grandement. Le *Mitteldeutscher Rundfunk* est ainsi un média régional pour trois *Länder*, trois États régionaux au sein de l'Allemagne réunifiée ; par la Saxe à l'Est, le *Mitteldeutscher Rundfunk* couvre un territoire frontalier avec la Pologne et la République Tchèque, ce qui constitue un terrain favorable pour notre question de recherche. Par ailleurs, nos deux terrains de recherche relèvent tous les deux de régions à la tradition industrielle ancienne, et, même si c'est actuellement pour des raisons différentes, elles se retrouvent toutes deux en situation de reconversion accélérée et de chômage important⁷⁵⁵.

Étant donnée une forte tradition médiatique décentralisée, et un véritable besoin d'informations de la part des habitants de l'Allemagne Centrale, le *MDR* se trouve en forte situation de concurrence alors que ce n'est pas le cas de *France 3 Nord-Pas-de-Calais* ni de *France 3 Picardie*. Au contraire, *France 3* est le fruit d'un système médiatique centralisé ancré dans un contexte historique et politique bien précis ; *France 3* est ainsi une chaîne nationale dédiée aux régions. Ce maillage du territoire français par des médias nationaux a tendance à empêcher d'emblée le développement de télévisions régionales voire locales, laissant, hormis dans les grandes métropoles, *France 3* en situation de quasi monopole pour couvrir tout le territoire, y compris du Nord de la France.

Enfin, les difficultés à obtenir les chiffres de l'audience de *France 3* permettent de rappeler le fait que cette audience reste de l'ordre de l'outil, un outil qui permet aux chaînes d'évaluer leurs publics et l'intérêt porté aux programmes, mais aussi de vendre cesdits programmes à des annonceurs potentiels. Ceci ne doit pourtant pas cacher la construction du concept d'audience, outil de travail, dont les chaînes – y compris publiques – ont

⁷⁵⁴ France Télévisions, 2013, *op. cit.*, p. 91.

⁷⁵⁵ Voir par exemple Birch Kean, MacKinnon Danny et Cumbers Andrew, « Old Industrial Regions in Europe: A Comparative Assessment of Economic Performance », *Regional Studies*, n° 44/1, 2010, p. 35–53. Dans cet article, la Picardie et le Nord-Pas-de-Calais sont considérées comme une région géographique cohérente.

tendance à faire un usage excessif. Comme nous le rappelons en conclusion de ce mémoire, la disparition de la publicité sur les chaînes de France Télévisions ne les a aucunement rendues indépendantes des chiffres d'audience, au contraire. Le téléspectateur qui regarde un programme de bout en bout reste une représentation du cinéphile... et du chercheur.

Les deux systèmes médias publics français et allemands présentent des différences ontologiques mais l'émergence et l'existence des programmes régionaux reposent sur plusieurs postulats communs que nous avons montrés dans ce chapitre, notamment en terme d'ouverture à l'identité régionale, la diversité et l'éducation au sens large.

Chapitre 6. Comparer les médias : enjeux et hypothèses

Dans le cadre d'une recherche binationale, la question de la comparaison donne une coloration particulière au point-de-vue du chercheur, et l'interrogation qu'il mène au-delà des langues et des cultures doit être prise en compte aussi bien dans les résultats que dans la méthode employée. C'est pourquoi nous avons souhaité dans ce chapitre revenir sur la spécificité des enjeux méthodologiques et socio-culturels dans le cadre d'une comparaison franco-allemande.

1) Enjeux méthodologiques et socio-culturels de la comparaison des systèmes médiatiques

Dans cette partie, nous souhaitons d'abord montrer les enjeux et revenir sur les questionnements suscités par une analyse comparative des systèmes médiatiques, avant de présenter plusieurs recherches réalisées dans un contexte de comparaison européenne des médias. Dans un deuxième temps, nous proposerons un schéma résumant les connaissances acquises et analysées jusqu'à présent afin de présenter nos hypothèses et nos questions de recherche.

A. De l'importance de comparer les systèmes médiatiques

Dans le cadre de notre travail, nous nous interrogeons sur les télévisions régionales en France et en Allemagne et sur l'image que celles-ci renvoient de l'Union européenne. Afin de poursuivre notre réflexion, il convient de revenir sur ce que sont exactement des systèmes médiatiques, dont nous analysons l'histoire et le fonctionnement dans nos deux pays de recherche. Barbara Thomaß s'intéresse à ce que sont un système, un média et un système médiatique et quels sont leurs rapports les uns avec les autres⁷⁵⁶. Dans ce cadre,

⁷⁵⁶ Thomaß Barbara, « Mediensysteme vergleichen », in Thomaß Barbara (ed.), *Mediensystem im internationalen Vergleich*, Konstanz, UVK, 2007, p. 12–41. Voir aussi Palmer Michael, « L'histoire comparée des médias : la comparaison peut-elle être raison? », *Le Temps des médias*, n° 16/1, 2011, p.257.

elle définit le système comme « ein System (griechisch-lateinisch »Zusammenstellung«) nichts anderes als ein aus grundlegenden Einzelementen zusammengestelltes Ganzes, wobei die Einzelemente in bestimmten Beziehungen zueinander stehen »⁷⁵⁷. Selon l'auteure, la théorie générale du système développée en premier lieu par Ludwig von Bertalanffy dans un contexte interdisciplinaire considère la logique propre au système, en montrant les liens de cause à effet ; Bertalanffy s'inscrit dans la perspective d'un schéma de systèmes. Pour Thomaß, ce sont en premier lieu Talcott Parsons et Niklas Luhmann qui en développent une théorie générale⁷⁵⁸. Toute forme d'écriture pourrait être considérée comme un média et analysée au même titre que par exemple le système complexe de l'ARD et donc il convient donc d'en nuancer la définition⁷⁵⁹. Or, les premières formes de communication en société, à savoir l'écriture, le théâtre antique, les pamphlets au Haut-Moyen-Âge... sont l'œuvre seulement de quelques-uns, même si leur rôle est évidemment non négligeable. C'est au début du XX^e siècle que le contexte change, lorsque les premières productions massives de contenus apparaissent, se trouvant ainsi à la base du concept de médias de masse (« *Massenmedien* »). C'est d'abord la presse qui est de loin le média de masse dominant, suivie ensuite de la radio puis de la télévision. Mais ce modèle de système médiatique est rendu confus par internet, qui, au lieu de respecter le modèle de communication *one to many*, entraîne un modèle *many to many*⁷⁶⁰.

Les systèmes médiatiques peuvent être définis par des systèmes de communication qui créent ensemble un système médiatique, devenant ainsi un élément important de la communication publique (« *systemischer Zusammenhang* »). Ainsi ces médias ne sont-ils pas que des artéfacts techniques ; ils sont au contraire très impliqués dans les contextes économique, politique, social, culturel... sur lesquels ils agissent en retour. Il convient donc de les analyser comme ayant un but et un impact effectifs. Ces systèmes médiatiques, en particulier les médias de masse de type télévision et presse, mais aussi Internet, sont une partie importante de la société et y tiennent un rôle particulier, entre autres dans le domaine politique ; on peut même dire que, sans ces médias, le système politique lui-même ne fonctionnerait pas⁷⁶¹, comme on l'a vu plus tôt dans le cadre des théories de l'espace public mais aussi de l'identité, personnelle comme collective.

⁷⁵⁷ Thomaß, 2007, *op. cit.*, p. 13.

⁷⁵⁸ Thomaß, 2007, *op. cit.*, p. 14.

⁷⁵⁹ Thomaß, 2007, *op. cit.*, p. 15.

⁷⁶⁰ Thomaß, 2007, *op. cit.*, p. 16–17.

⁷⁶¹ Thomaß, 2007, *op. cit.*, p. 17–18.

Enfin, Wessler et Averbek-Lietz précisent que le champ de recherche intitulé « communication cross-border » est encore en émergence dans les pays germanophones. Les théoriciens de l'espace public tels que Habermas et Gerhards/Neidhardt se penchaient avant tout sur l'espace médiatique et les relations des médias et du public dans un espace national donné, au contraire de la communication cross-border qui va au-delà de ces frontières nationales⁷⁶². Les auteurs la définissent par exclusion : *Grenzüberschreitung* considère ainsi ce qui va au-delà, (« jenseits von » et « quer zu »), alors que la *Grenzüberwindung* dépasse l'« international » pour faire du « transnational », comme par exemple la chaîne arabophone *Al-Jazeera*. La différence notable tient en ce que la *Grenzüberschreitung* est d'essence une communication internationale ou interculturelle alors que la *Grenzüberwindung* atteint au dépassement des frontières pour devenir une communication transnationale voire transculturelle⁷⁶³.

B. Comparaison des médias de radio-télévision (« Rundfunk »)

Au cours de la comparaison de médias de radio-télévision, plusieurs différences se retrouvent qui soulignent l'implication des États dans les modèles développés au cours du XX^e siècle, mais aussi qui reflètent des systèmes médiatiques différents. Ainsi trouve-t-on le modèle « public » (de type *BBC*), majoritairement privé (comme aux États-Unis), ou des modèles mélangés (ce que les chercheurs allemands appellent « *duales System* »⁷⁶⁴). Le rôle de l'État dans la régulation des programmes y est par exemple visible dans l'introduction de quotas. Enfin, les données économiques jouent un rôle important dans l'analyse comparée des médias de radio-télévision, car elles permettent de comprendre les groupements, les monopoles, les intérêts de grands groupes dans des branches adjacentes, comme par exemple les intérêts d'un même groupe dans la télévision et la presse⁷⁶⁵.

D'autres éléments peuvent être déterminants de la structure des médias dans un pays donné. Par exemple, la géographie est un facteur de premier ordre pour un territoire aussi vaste que le Canada, même si on y dénote de fortes influences des USA ; les langues jouent un rôle primordial dans des pays comme par exemple l'Afrique du Sud avec onze langues

⁷⁶² Wessler Hartmut et Averbek-Lietz Stefanie, « Grenzüberschreitende Medienkommunikation. Konturen eines Forschungsfeldes im Prozess der Konsolidierung », in Wessler Hartmut (ed.), *Grenzüberschreitende Medienkommunikation*, Baden-Baden, Hamburg, Nomos Verlagsgesellschaft; Hans-Bredow-Institut (coll. « Medien & Kommunikationswissenschaft »), 2012, p. 5–7.

⁷⁶³ Wessler & Averbek-Lietz, 2012, *op. cit.*, p. 8.

⁷⁶⁴ À notre connaissance, dans les recherches françaises, on fait moins de cas de ce concept de « système duel », alors qu'il fait l'objet d'études approfondies en Allemagne.

⁷⁶⁵ Thomaß, 2007, *op. cit.*, p. 21–22.

officielles, où le multilinguisme de l'État apporte à la fois divisions et rapprochements dans l'offre médiatique⁷⁶⁶.

C. Méthodes de comparaisons

Il existe ainsi plusieurs méthodes de comparaison bi- ou internationale des systèmes médiatiques de radio-télévision : la description systématique des connaissances fait l'objet d'une première méthode. Ici, la classification permet la réduction de la complexité des données, mettant en lumière les points communs et les différences. La construction d'hypothèses et la mise en perspective constitue une possible dernière étape d'analyse. Les médias peuvent être analysés au niveau *micro* (celui des acteurs individuels), *meso* (des organisations, institutions, entreprises), *macro* (des groupes médiatiques, des structures, des systèmes, et des processus)⁷⁶⁷. Dans le cadre des KMW, il convient de surpasser ses propres barrières ethnocentriques, ce qui constitue une véritable difficulté pour le chercheur ; sortir de ses propres représentations est toujours un des exercices les plus difficiles dans le cadre d'une telle entreprise. Comme l'analyse qui fait l'objet de notre travail ici présenté compare deux pays, mais aussi deux langues, elle implique *per se* d'élargir les horizons et favorise la comparaison. Comme le note Barbara Thomaß, même dans le cas de l'analyse d'un autre système que le sien, la comparaison avec le pays d'origine est souvent implicite, même s'il ne fait pas l'objet de l'analyse même ; l'auteur tendant à se référer à ses propres représentations sans le vouloir⁷⁶⁸. La globalisation en général doit faire l'objet de l'attention du chercheur dans le cadre d'une étude comparée des médias, car cela implique que les cultures journalistiques se rapprochent de plus en plus, surtout dans les pays industrialisés ; les médias nationaux sont ainsi de toutes les façons concurrencés par la diffusion par satellite⁷⁶⁹, et aujourd'hui par l'Internet et entre autres par les possibilités offertes par la télévision de rattrapage, ainsi que la Télévision Numérique Terrestre (TNT)⁷⁷⁰. Les usages des écrans (de télévision, de téléphone et d'ordinateur) ont tendance à être de plus en plus convergents ; la fonction de la télévision

⁷⁶⁶ Thomaß, 2007, *op. cit.*, p. 24.

⁷⁶⁷ Thomaß, 2007, *op. cit.*, p. 30.

⁷⁶⁸ Thomaß, 2007, *op. cit.*, p. 26–27.

⁷⁶⁹ Thomaß, 2007, *op. cit.*, p. 37–38.

⁷⁷⁰ La télévision numérique a eu ceci de complètement innovant qu'elle a fait passer de six chaînes disponibles en France à quatorze, puis très vite à vingt, entraînant une baisse sensible des parts d'audience des chaînes « historiques », mais contrairement aux attentes, ce sont finalement les chaînes généralistes qui marchent le mieux sur la TNT. In Jost François, *Comprendre la télévision et ses programmes*, Paris, Armand Colin (coll. « 128, Cinéma-image »), 2013, p. 35–36.

(recevoir des images de loin) n'est plus sa seule réalisation. A l'inverse, la télévision est de plus en plus augmentée de nouvelles fonctions (comme la connexion à l'Internet ou les jeux). Ce qui ne signifie pas forcément la fin de la télévision, mais plutôt une extension de son pouvoir (elle peut accompagner désormais son spectateur partout où il va)⁷⁷¹. Cette nouvelle situation amène à l'autonomie du spectateur, qui va chercher sur Internet les programmes qui l'intéressent. A la différence d'avec le magnétoscope, apparu dans les années 1980, dont l'usage était le résultat de la volonté de la personne seule, alors que la télévision de rattrapage et la Vidéo à la Demande est celle des chaînes mêmes, et des institutions⁷⁷². Il fait néanmoins toujours sens de considérer un média dans ses frontières nationales et de les comparer entre eux, car un média reste imprégné de son contexte national, de sa culture, de sa langue, et ce malgré des apparences globalisées⁷⁷³. Pour autant, la comparaison des systèmes médiatiques de plusieurs pays reste une sous-discipline assez récente⁷⁷⁴.

2) Aperçu des études comparatives existantes en matière de médias européens

Comparer les systèmes médiatiques au niveau binational ou international apporte de nouvelles connaissances et un nouveau regard par rapport à l'analyse d'un seul système. Il offre de nouvelles perspectives et permet d'une manière générale d'étendre la validité des résultats. Nous présentons dans cette partie plusieurs études internationales dont la question de recherche concernait l'espace public européen⁷⁷⁵.

⁷⁷¹ Jost, 2013, *op. cit.*, p. 36.

⁷⁷² Jost, 2013, *op. cit.*, p. 37.

⁷⁷³ Thomaß, 2007, *op. cit.*, p. 38.

⁷⁷⁴ Thomaß, 2007, *op. cit.*, p. 19.

⁷⁷⁵ Une liste exhaustive de toutes les analyses médiatiques transnationales serait autrement trop chronophage et n'aurait, en outre, pas sa place dans notre recherche. Certaines analyses ont déjà été mentionnées dans notre travail par exemple aux chapitres 3 ou 5 car elles apportent des connaissances particulières sur l'espace public européen ou les médias européens.

A. Des méthodes de comparaison

Dans cette sous-partie, nous présentons des analyses comparatives qui permettent de réfléchir à l'espace public européen, d'abord par méta-analyse, puis par comparaison par équipes multilingues.

a) La comparaison internationale par méta-analyse

L'analyse présentée par Machill *et al.*, utilise la méthode du recodage de données déjà publiées – ce que l'on appelle une méta-analyse. Celle-ci montre que les médias allemands présentent un niveau élevé d'eupéanisation de leurs contenus, quand leurs homologues français restent plus modérés. Ainsi, « German media report more frequently on EU topics than do the media of many other EU states. Four studies agree on this finding. However, in two cases [...], the more intensive reporting is justified by mentioning national German discussions on the particular topic. » Les Finlandais se placent aussi en tête du peloton des médias présentant le plus de contenus européens⁷⁷⁶. Comme les auteurs le notent, la capacité à recoder des données collectées par d'autres chercheurs nécessite aussi le multilinguisme desdits chercheurs, ce qui en échange contraint aussi l'accès à certaines données ou à certains espaces linguistiques⁷⁷⁷.

b) La comparaison par équipe multilingue

i. Les médias nationaux en contexte européen : analyse des processus de création

Gerd Kopper a dirigé de 2004 à 2007 le projet AIM, qui partait du constat que l'UE est difficile à comprendre, en particulier par les médias d'Europe centrale et orientale, et souhaitait ainsi s'interroger sur la possibilité de créer un nouveau type de formation au journalisme européen. Le projet reposait aussi sur le constat de l'augmentation forte de l'influence de l'UE, passant de 40 % au milieu des années 1990 à 84 % aujourd'hui⁷⁷⁸. L'étude s'est intéressée aux télévisions et journaux quotidiens car ceux-ci sont, d'après les

⁷⁷⁶ Machill, 2006, *op. cit.*, p. 70 et 7.

⁷⁷⁷ Dans notre cas, dans le cadre d'une analyse scientifique, nous avons accès à des données rédigées en français, en allemand et en anglais ; dans une moindre mesure l'espagnol et le bulgare font l'objet de notre part d'une lecture passive qui n'en permet pas l'analyse, de même que la lecture du polonais et du slovaque nous est rendue possible par des connaissances de base de tchèque et de russe, mais ne permet en aucun de nous lancer dans une étude de ces systèmes médiatiques.

⁷⁷⁸ Kopper, 2007, *op. cit.*, p. 57–58.

Eurobaromètres, les médias les plus influents. La méthode employée par l'équipe de chercheurs a consisté en des entretiens avec des journalistes dans les bureaux nationaux, des porte-paroles de la Commission, des correspondants et des représentants des États membres à Bruxelles. Kopper *et al.* ont cherché à savoir s'il existait des sujets traités par tous les médias et dans toute l'Europe. Pendant la période étudiée (mars 2005), ce ne fut pas le cas, hormis au moment du Conseil européen des 22-23 mars 2005, montrant ainsi que chaque État dispose de son agenda national propre, indépendant de l'agenda européen. « En Europe, le journalisme fonctionne dans des systèmes de cultures journalistiques nationales. [...] Ainsi, si vous êtes un journaliste polonais, vous n'êtes pas considéré comme un bon journaliste si vous vous contentez uniquement de rapporter les faits ; alors qu'aux États-Unis, un journaliste doit écrire un article au style travaillé et donner sa propre opinion. Si vous proposez ce type d'article à un rédacteur en chef britannique, il ne sera pas satisfait non plus. »⁷⁷⁹

Globalement, le projet AIM a montré que de nombreux journaux traitent de l'UE, mais que pour les journaux locaux et les chaînes de télévision privées, l'UE reste un sujet mineur. En outre les rédactions ont peu de connaissances et peu de moyens pour couvrir l'UE de manière effective. Ce qui explique que « la régionalisation de l'information sur l'UE est largement entravée. »⁷⁸⁰ En outre, les journalistes ne voient dans les informations de la Commission que de la propagande alors que les porte-paroles souffrent de trouver leur rôle inefficace. Enfin, « pour la télévision, l'Europe n'offre aucune image intéressante : les hauts responsables ne peuvent pas toujours être interrogés et les porte-paroles ont peu d'intérêt en termes politiques. [...] Par conséquent, lorsque les télévisions parlent d'Europe, pour que l'information soit visible, elles doivent nécessairement faire le lien avec l'aspect national de la question abordée ». Kopper en déduit qu'il n'existe pas *un* mais *des* espaces publics européens. Enfin, la qualité du journalisme européen fait défaut : une grande partie des informations sur l'UE se fonde sur des données brutes, des communiqués de presse, sans en présenter les contextes ni le fond. « [I]l y a en fait deux types de machines, la « machine » journalistique et la « machine » de communication de l'UE, et ces deux machines ne sont pas vraiment ajustées l'une à l'autre. » Le même problème se retrouve au niveau des journaux régionaux frontaliers, confrontés au problème de la production. En cas de succès, ces journaux ont un correspondant, mais sinon, un journaliste unique travaille pour

⁷⁷⁹ Kopper, 2007, *ibid.*

⁷⁸⁰ Kopper, 2007, *op. cit.*, p. 59–60.

un *pool* de huit à quatorze journaux, fonctionnant ainsi comme une petite agence de presse. Cette situation ne lui laisse pas le temps de traiter le contexte ou le fond⁷⁸¹. On peut donc dire que « [l]a couverture de l'actualité européenne par les médias est minimale » et les médias ne réussissent pas à être des relais d'information européenne pour les citoyens⁷⁸².

ii. Comparaison des journaux de presse écrite

Paul Statham s'est intéressé lui aussi à l'espace public européen par l'analyse du contenu de 20 000 cas collectés dans quatre journaux de sept pays membres de l'UE⁷⁸³ sur une période allant de 1990 à 2002. Il présente trois grands axes généraux de résultats : le degré et la forme de l'espace public ; l'inclusion des acteurs de la société civile ; et pour finir le rôle des médias dans la production de ceux-ci⁷⁸⁴. Comme beaucoup d'autres études sur l'espace public européen, cet article se base hélas sur les journaux nationaux, considérant qu'en l'absence de journaux européens, les journaux nationaux tendent à être « européanisés »⁷⁸⁵. Le résultat le plus remarquable de cette étude est le fait que « the EU is publicly visible in fields where it is influential »⁷⁸⁶. Dans la communication européanisée, les acteurs prennent plus de la moitié de la place accordée aux informations européennes, alors qu'ils ne représentent qu'un tiers de la communication nationale. On note dans tous les cas une catégorie surreprésentée dans l'information européanisée, à savoir les groupes d'intérêts représentant du capital et du travail⁷⁸⁷. Le peu de participation et d'intérêt des citoyens aux élections européennes ne signifie pas que les médias ne parlent pas d'Europe, au contraire⁷⁸⁸. La raison de ce désamour n'est pas évoquée par l'auteur. Pour autant, il convient de noter les remerciements mentionnés par Statham, qui souligne le fait, ici aussi, que cette étude d'envergure a été financée par... des fonds européens, toutu comme l'étude menée par Kopper et citée ci-avant⁷⁸⁹.

Le projet LEMEL a été réalisé à la fin de 2013/2014 dans le cadre d'une comparaison franco-roumane. Pendant quatre semaines, en octobre/novembre 2013, les chercheurs ont

⁷⁸¹ Kopper, 2007, *op. cit.*, p. 61.

⁷⁸² Kopper, 2007, *op. cit.*, p. 62.

⁷⁸³ Grande-Bretagne, Allemagne, Pays-Bas, France, Espagne, Italie, et la Suisse.

⁷⁸⁴ Statham Paul (ed.), *Europe's Search for an Attentive Public: What Prospects?*, Bristol, 2010, p. 4–5. Voir aussi Trez Hans-Jörg, « Media Coverage on European Governance: Exploring the European Public Sphere in National Quality Newspapers », *European Journal of Communication*, n° 19/3, 2004, p. 291–319.

⁷⁸⁵ Statham, 2010, *op. cit.*, p. 6.

⁷⁸⁶ Statham, 2010, *op. cit.*, p. 7.

⁷⁸⁷ Statham, 2010, *op. cit.*, p. 10.

⁷⁸⁸ Statham, 2010, *op. cit.*, p. 12.

⁷⁸⁹ Statham, 2010, *op. cit.*, p. 17.

collecté les articles en ligne « principaux » traitant d'Europe et les articles « liés », à savoir ceux recommandés par un lien sous l'article principal. Enfin, les articles « suggérés » ont été collectés aussi, dont le thème européen est en lien avec l'article principal mais parus en dehors de la période de collecte. Trois périodes sont ainsi distinguées : une période « repère » (quatre semaines de copies effectives), « effective » (depuis la première date d'article suggéré jusqu'à la fin du corpus) et « réelle » (période de parution de tous les articles rattachés à la thématique, de près ou de loin)⁷⁹⁰. Le corpus français compte ainsi 460 articles, dont 323 « principaux », issus du *Monde*, du *Courrier International*, du *Huffington Post*, et du *Figaro*. La date effective de début du corpus français renvoie au 20 décembre 2012. Le corpus roumain, quant à lui, est composé de 767 articles, dont 555 principaux, collectés auprès de deux journaux en ligne : *Gândul.info* et *Adevărul.ro*⁷⁹¹. L'étude montre que les élections européennes sont thématiques dans les deux pays, mais la perspective est plus « européenne », plus transnationale et comparative en France qu'en Roumanie. Dans cette dernière, les journaux en ligne analysés ne s'intéressent dans le cadre de ces élections qu'aux disputes des candidats roumains⁷⁹². Les médias français abordent bel et bien des thèmes européens, comme l'euro fort, mais placent la France dans ce contexte. Les journaux roumains quant à eux s'intéressent plutôt aux manifestations étudiantes en Bulgarie ou au sommet de Vilnius, au rejet de l'entrée de la Roumanie dans l'espace Schengen, et à ce que les auteurs appellent la « croisade des Britanniques contre les Roumains »⁷⁹³. L'image générale ainsi renvoyée est que l'Europe politique est « en ébullition », divisée, vulnérable, voire balbutiante, parfois convoitée, parfois contestée. Dans ce contexte, la Roumanie s'engluie dans des disputes internes, alors que la France se compare à d'autres pays européens tout en remettant en question l'immuabilité de l'UE⁷⁹⁴. E projet LEMEL a été prolongé en 2014-2015 et augmenté d'une équipe de chercheurs polonais et une autre de Bulgares ; en 2015-2016 une équipe allemande a contribué au projet.

⁷⁹⁰ Oprea Denisa-Adriana et Radut-Gaghi Luciana, « Thématization des événements européens dans les médias en ligne », *Studia Eruopaea*, n° 3, 2014, p. 6.

⁷⁹¹ Oprea & Radut-Gaghi, 2014, *op. cit.*, p. 8-9.

⁷⁹² Oprea & Radut-Gaghi, 2014, *op. cit.*, p. 11.

⁷⁹³ Oprea & Radut-Gaghi, 2014, *op. cit.*, p. 12.

⁷⁹⁴ Les auteurs soulignent le paradoxe de ce qu'elles appellent la « croisade » des Britanniques contre les Roumains, qui s'élevèrent contre la fin des mesures de restriction à l'encontre des ressortissants européens des nouveaux Etats membres, en l'occurrence la Roumanie et la Bulgarie au 1^{er} janvier 2014, ce que les Roumains vécurent comme une injustice. Les auteurs soulignent : « la soi-disant croisade des Britanniques contre les Roumains témoigne d'une contradiction au sein de l'un des fondements mêmes de l'Europe, entre, d'une part, l'égalité supposée de ses citoyens et leur droit à libre circulation et, d'autre part, la réalité, qui veut que certains Européens soient nettement moins égaux et moins désirés que d'autres. », in Oprea & Radut-Gaghi, 2014, *op. cit.*, p. 17-18.

B. Territoires et « chez soi » journalistique

Dominique Wolton reprochait à ARTE de priver les spectateurs de leur « chez soi » journalistique par l'hybridation du JT engendrée par la chaîne franco-allemande. Patricia von Münchow a quant à elle comparé les JT français et allemands et cette comparaison nous intéresse dans la mesure où elle prend en compte les différences et les points communs d'un tel format hautement ancré dans la culture journalistique nationale. Dans le cadre de cette sous-partie, nous voulons montrer comment les territoires et les nations apparaissent dans les contenus audiovisuels et comment ces deux jouent un rôle particulier dans la culture journalistique considérée.

a) La territorialisation des productions audiovisuelles⁷⁹⁵

Contrairement à d'autres pays d'Europe, et comme nous l'avons évoqué plus haut en ce qui concernait la non ratification française de la Charte des langues régionales ou minoritaires, l'unification nationale de la France s'est donnée comme objectif de supprimer les différences régionales ou locales, comme par exemple les langues régionales ou minoritaires. Ainsi, la tradition centralisatrice française a contribué à nier les éléments de différenciation identitaire ; l'offre médiatique s'est ainsi essentiellement construite au niveau national, les médias sont organisés en référence à la nation et déclinent leur « organisation pratique et symbolique » sur celle de l'État⁷⁹⁶. Pour Leroux et Teillet, la « régionalisation » des contenus télévisuels commence en France seulement en 1988 lorsque *TF1* décide de transformer son JT de 13 heures en journal de « proximité », réalisé en partenariat avec la presse régionale⁷⁹⁷. Le nouveau format de ce JT estompe vite les frontières entre le reportage magazine et l'information « chaude »⁷⁹⁸. Les exemples ou les informations « européens » servent ainsi à parler de thématiques nationales⁷⁹⁹. Dans ce JT, le proche est privilégié plutôt que le lointain, le connu plutôt que l'inconnu⁸⁰⁰. Ce format

⁷⁹⁵ Nous empruntons cette expression à Leroux et Teillet, 2004, p. 263.

⁷⁹⁶ Leroux & Teillet, 2004, *op. cit.*, p. 265-267.

⁷⁹⁷ Leroux & Teillet, 2004, *op. cit.*, p. 268-269.

⁷⁹⁸ Leroux & Teillet, 2004, *op. cit.*, p. 277.

⁷⁹⁹ Comme le notent les auteurs, « l'instauration du couvre-feu dans certaines villes de Pologne est présentée comme une possible solution à la violence urbaine en France, le témoignage des autochtones vient battre en brèche les analyses chimiques de propreté des eux effectuées dans le cadre européen [...] la réglementation européenne sur la chasse une atteinte aux traditions ». Leroux et Teillet, 2004, p. 278. Les auteurs parlent ainsi tout au long de l'article d'« Europe en creux ». Nous revenons sur cette Europe qui apparaît en filigrane lorsque nous détaillerons les résultats de notre recherche (*cf. supra*, chapitre 7).

⁸⁰⁰ Leroux & Teillet, 2004, *op. cit.*, 278

nouveau à la fin des années 1980 est vite suivi par des déclinaisons de contenus, comme les sagas familiales régionalistes, les adaptations télévisées des romans de Marcel Pagnol, certaines séries à fort ancrage régional voire local, comme *L'Institut*. Dans une certaine mesure, *Thalassa* de France 3 peut être considéré comme une première forme de régionalisme, la thématique associée à la mer ne faisant office que de prétexte à montrer les identités et les « richesses » territoriales de la France. Enfin, des déclinaisons de ce format « régional » sont dès lors visibles sur d'autres chaînes, comme *Va Savoir* (sur *La Cinquième*), *Régions.com* et *Faut pas rêver* (sur France 3). La création de *TV Breizh*, basée à Lorient, fait suite à cette tendance de territorialisation des productions audiovisuelles⁸⁰¹. Ce discours territorialisé tend pourtant à utiliser le discours européen « en creux », comme le nomment les auteurs, de manière repoussoir, pour mettre en valeur le territoire local même⁸⁰².

Il ne faut pas croire que le succès avéré du JT de 13h de TF1 ne se cantonne qu'aux frontières de la France ; au contraire, par exemple en Suisse romande, le JT rencontre un véritable succès, obligeant la TSR à programmer un *talk show* sur des thèmes « locaux » suisses au même moment⁸⁰³. Enfin, ce 13 heures est d'autant plus important pour notre recherche qu'il ouvre la voie, en France, à une nouvelle vague de politiques régionales d'identification des territoires, basée, entre autres, sur la reconnaissance journalistique d'un lieu donné. L'intérêt de cette « patrimonialisation généralisée » se reflète dans une politique culturelle qui devient en réalité une politique identitaire des collectivités territoriales françaises et un renouveau de la reconnaissance des régions⁸⁰⁴. Comme nous l'avons déjà évoqué, l'unification de la nation française a amené les médias à calquer son organisation sur cette division du territoire, au mépris des identités locales. Ainsi, la chaîne nationale à vocation régionale, France 3, est-elle organisée en suivant les régions administratives ; selon Leroux et Teillet, France 3 accorde une place trop importante aux nouvelles institutionnelles, ne laissant « que peu de place aux contenus véritablement identitaires »⁸⁰⁵. Nous tenterons dans cette recherche d'apporter des éléments d'analyse à cette affirmation qui ne semble pas être fondée sur une analyse approfondie des auteurs.

⁸⁰¹ Leroux & Teillet, 2004, *op. cit.*, 268–269.

⁸⁰² Leroux & Teillet, 2004, *op. cit.*, 264.

⁸⁰³ Leroux & Teillet, 2004, *op. cit.*, 284.

⁸⁰⁴ Leroux & Teillet, 2004, *op. cit.*, 272.

⁸⁰⁵ Leroux & Teillet, 2004, *op. cit.*, 267–268.

b) Comparer les journaux télévisés

Pour Erik Neveu, les JT allemands et français sont différents en essence ; selon l'auteur, un JT allemand serait probablement surprenant pour des Français car les informations y sont lues. Pour Cluzel, les « commentaires » sont laissés aux magazines d'informations, moins didactiques et plus alertes que leurs équivalents allemands⁸⁰⁶. En France, c'est un JT de chaîne privée qui domine les parts d'audience (le *20 heures* de TF1), alors qu'en Allemagne, c'est le JT public qui domine – le *Tagesschau*⁸⁰⁷. En 1993, l'audience du *19/20* atteignait 3,55 millions de spectateurs et 5,07 en 2001. A titre de comparaison, le *Tagesschau*, le JT public diffusé par la première chaîne du consortium ARD (« *Das Erste* ») avait un public de 8,69 millions de spectateurs en 1992 ; 8,55 en 1993 ; 6,51 en 1996 ; mais de nouveau 9,06 en 2001⁸⁰⁸. Pour von Münchow, le discours informatif français est plus conventionnel que le discours allemand : deux reportages français se ressemblent plus que deux reportages allemands. Par ailleurs, les frontières entre les sous-genres sont plus souples en France⁸⁰⁹. « Les reportages français comportent en moyenne plus de description, mais moins de narration et/ou d'argumentation que les reportages allemands (dont certains sont particulièrement narratifs, d'autres argumentatifs, même si, dans l'ensemble, la description y est également majoritaire). »⁸¹⁰ Patricia von Münchow a réalisé une analyse comparative des JT français et allemands et constaté la difficulté de ce type d'exercice, que l'auteure a appelée le « *tertium comparationis* », c'est-à-dire l'« invariant de la comparaison », auquel nous nous référons en introduction de ce travail. Von Münchow développe une argumentation détaillée sur les difficultés de réaliser une analyse comparative ou comparatiste du discours. Il s'agit selon l'auteur avant tout de réaliser une analyse linguistique. Selon elle, il y aurait dans toutes les langues une pragmatique contrastive qui ferait que les actes de langage sont plus ou moins équivalents. Patricia von Münchow a donc développé ce qu'elle a appelé la « *linguistique de discours comparative* » qui consiste à comparer les manifestations d'un même genre discursif dans deux communautés ethnolinguistiques différentes⁸¹¹. Le caractère monstratif de la téléVISION, en France, qui fait des journalistes et des téléspectateurs des témoins de l'évènement

⁸⁰⁶ Cluzel Jean, *La Télévision*, Flammarion (coll. « Dominos »), 1996, p. 40.

⁸⁰⁷ von Münchow, Patricia, 2005, *op. cit.*, p. 66.

⁸⁰⁸ von Münchow, Patricia, 2005, *op. cit.*, p. 65.

⁸⁰⁹ von Münchow, Patricia, 2005, *op. cit.*, p. 147.

⁸¹⁰ von Münchow, Patricia, 2005, *op. cit.*, p. 148.

⁸¹¹ von Münchow, Patricia, 2005, *op. cit.*, p. 59.

raconté, est ainsi mis en lumière⁸¹². L'utilisation de l'image reste, d'après von Münchow, néanmoins ambiguë dans une analyse de discours JT. Pour l'auteure, « [l]e JT allemand est fréquemment dépourvu de métatexte, ce qui rend la médiation "transparente". On a l'impression que le média aussi bien que le médiateur sont "effacés" ; l'évènement semble arriver chez le téléspectateur de manière parfaitement neutre. »⁸¹³ Les chaînes publiques allemandes ont tendance à « autoriser » le journaliste auteur du reportage, c'est-à-dire à le rendre « auteur », contrairement aux JT français et à ceux de RTL et SAT.1⁸¹⁴. Selon von Münchow, le discours des JT tend à montrer une image pessimiste et à retirer absolument le caractère événementiel à l'évènement que l'on rapporte. « C'est une manifestation parmi d'autres du pessimisme allemand à l'égard de la façon dont le JT, en particulier, et les médias, en général, remplissent leur mission. [...] En mettant à nu le rôle de journaliste trop puissant, ce métatexte représente justement un refus de l'endosser. »⁸¹⁵ En outre, le JT allemand véhicule une plus grande peur et une plus grande incertitude que le JT français. « U. Wickert [...], présentateur de *Tagesthemen*, qualifie la peur en Allemagne de *phénomène politique* à proprement parler. »⁸¹⁶ Enfin, il est intéressant de noter le fait qu'en France, on compare mais on aboutit à une différence, même ténue, « légitimant justement le caractère *événementiel* ». En Allemagne, la comparaison aboutit à ôter son caractère événementiel aux informations énoncées ; l'évènement est finalement le même⁸¹⁷.

On peut donc dire que « [c]haque télévision est le reflet de la société qui l'a créée. [...] Parce qu'ils [les JT] défendent leur identité culturelle, ils tiennent à conserver *leur miroir*, celui de *leur société*. »⁸¹⁸ C'est ce que Wolton appelait le « chez soi journalistique ». Ainsi, comparer les journaux télévisés est aussi utile dans la compréhension des systèmes médiatiques et en offre une nouvelle lecture ; pour autant, cet exercice comporte aussi des difficultés, analysées dans cette sous-partie.

C. Analyses comparatives de médias régionaux : deux exemples

Pour finir cette sous-partie consacrée aux analyses comparatives existantes, nous présentons ici deux exemples d'études comparatives de médias régionaux en France et en

⁸¹² von Münchow, Patricia, 2005, *op. cit.*, p. 148.

⁸¹³ von Münchow, Patricia, 2005, *op. cit.*, p. 149.

⁸¹⁴ von Münchow, Patricia, 2005, *op. cit.*, p. 150.

⁸¹⁵ von Münchow, Patricia, 2005, *op. cit.*, p. 151–152.

⁸¹⁶ von Münchow, Patricia, 2005, *op. cit.*, p. 164.

⁸¹⁷ von Münchow, Patricia, 2005, *op. cit.*, p. 162.

⁸¹⁸ Cluzel, 1996, *op. cit.*, p. 33.

Allemagne. Malgré le fait que ces études aient été réalisées sur des quotidiens de presse écrite, ils offrent une approche éclairante de la comparaison des médias régionaux au sein d'un même pays.

a) *Ouest-France* et les *Dernières Nouvelles d'Alsace* ou la construction d'un territoire médiatique européen

Le journal *Ouest-France* tient un discours européen particulier, et ce depuis le début de la construction européenne, « ce qui s'explique notamment par l'importance de l'agriculture mais aussi de la pêche dans cette région »⁸¹⁹. Roselyne Ringoot et Jean-Michel Utard étudièrent le traitement des élections européennes de juin 1999 dans deux quotidiens régionaux français dits de PQR : *Ouest-France*⁸²⁰ et les *Dernières Nouvelles d'Alsace (DNA)*⁸²¹. Pour les auteurs, « ces différents niveaux sont des lieux où s'opère un double mouvement inverse d'universalisation des événements locaux et d'ancrage des enjeux dans l'expérience concrète d'une communauté. Se développent ainsi, dans chacune de ces perspectives territoriales, des discours sur l'Europe qui peuvent converger ou diverger, reflétant ainsi les tensions entre les différentes références identitaires. » Très vite se pose la question des territoires concernés : les deux journaux semblent intervenir sur un territoire déterminé et être ancrés dans un territoire, alors qu'en réalité ils se trouvent en conflit entre deux définitions distinctes dudit territoire, entre l'Alsace, ancienne Province d'Ancien Régime, et *Ouest-France* à cheval sur trois régions administratives « du type V^e République », recouvrant la Bretagne, les Pays de la Loire et la Basse Normandie. De fait, le territoire de ces journaux de PQR s'arrête là où commence la concurrence de journaux limitrophes⁸²².

⁸¹⁹ Kopper, 2007, *op. cit.*, p. 60. Voir aussi Courcelle Thibault, « Le rôle de la presse quotidienne régionale bretonne dans la création d'une « identité bretonne ». Etude comparative de *Ouest-France* et du *Télégramme* », *Hérodote*, n° 110/3, 2003, p.129.

⁸²⁰ Les auteurs rappellent dans un autre article le poids d'*Ouest-France* dans la PQR : le journal représente le plus gros tirage de la presse quotidienne française, tous formats confondus, soit 800 000 exemplaires en 1999 distribués par 10 000 partenaires, et entretient 2600 correspondants pour 270 journalistes. In Ringoot Roselyne et Utard Jean-Michel, « L'Europe vue par la presse quotidienne régionale. Les exemples comparés de *Ouest-France* et des *Dernières Nouvelles d'Alsace* », in Marchetti Dominique (ed.), *En quête d'Europe. Médias européens et médiatisation de l'Europe*, Rennes, Presses universitaires de Rennes (coll. « Res Publica »), 2004, p. 246-249.

⁸²¹ Les auteurs rappellent que les *Dernières Nouvelles d'Alsace* sont l'héritier des *Strassburger Neueste Nachrichten*, fondé en 1877 par un Allemand. Les *DNA* ont la spécificité d'être un quotidien français de langue allemande, qui sert encore aujourd'hui la communauté de Français d'Alsace qui, pour des raisons historiques, ne maîtrisent pas ou peu le français. In Ringoot & Utard, in Marchetti, 2004, *op. cit.*, p. 254.

⁸²² Ringoot Roselyne et Utard Jean-Michel, « Les élections européennes dans presse quotidienne régionale. Chapitre 7 », in Dacheux Éric (ed.), *L'Europe qui se construit, réflexions sur l'espace public européen*, Saint-Etienne, Publications de l'université de Saint-Etienne (coll. « Europe »), 2004, p. 140.

Ainsi, *Ouest-France* se caractérise-t-il par son engagement pro-européen. Pour le journal, la région apparaît « en creux », et ainsi « l’aspect régional y est plus une posture énonciative qu’un terrain d’investigation » car le journal ramène l’information nationale au local et diffuse des informations de l’ordre du « micro-local » sous couvert de régional. Les *DNA* au contraire sont un journal de médiation pour une région qui a été deux fois annexée par le voisin allemand et en concurrence avec l’*Alsace*, alors que ces deux quotidiens suivent une répartition départementale. Les *DNA* sont construites en cahiers découpant l’information géographiquement : internationale et nationale, régionale, locale⁸²³. Il est important de noter le fait que les *DNA* s’inscrivent en porte-à-faux quant à être le journal de la ville siège du Parlement. Le quotidien est ainsi « constituant d’une identité territoriale, territoire défini matériellement par sa zone de diffusion et symboliquement par son nom qui ramène le régional à un dispositif énonciatif ». Par là on peut déterminer comment l’information européenne est construite suivant le même schéma⁸²⁴.

Dans les deux journaux on observe la création ponctuelle d’une rubrique « Parlement », mais pas d’une rubrique « Europe » *per se*⁸²⁵. Dans la période du corpus, qui s’étend du 15 mai au 17 juin 1999, l’Europe est présente sous d’autres entrées, par exemple dans le cadre des articles traitant du Kosovo, de la Prime d’Aménagement du Territoire, de la crise de la dioxine, mais aussi des sommets franco-allemand et européen. Parfois, des rubriques spécifiques de type « Guerre du Kosovo » apparaissent, mais souvent ces thèmes européens sont présents dans des rubriques normales au journal, comme par exemple « Économique et Social », « Étranger »... D’une manière générale on peut dire que l’image de l’Europe fait le grand écart entre l’Europe « bienfaitrice » dans le cadre de l’affaire de la dioxine et l’Europe « castratrice et dictatoriale » dans le cadre des répartitions de la Prime d’Aménagement du Territoire⁸²⁶.

Ouest-France présente dans ses portraits un « Européen métissé ». Tout comme il existe une rubrique « Gens d’Ouest »⁸²⁷, « *l’Europe, c’est eux* » présente des portraits d’Européens de la région en utilisant les caractérisations ethniques classiques telles que le mariage, la descendance, la guerre, le travail. Il s’agit dans tous les cas de Français de

⁸²³ Ringoot & Utard, in Dacheux, 2004, *op. cit.*, p. 141.

⁸²⁴ Ringoot & Utard, in Dacheux, 2004, *op. cit.*, p. 141–142.

⁸²⁵ Ringoot & Utard, *ibid.*.

⁸²⁶ Ringoot & Utard, in Dacheux, 2004, *op. cit.*, p. 143.

⁸²⁷ Par laquelle le quotidien construit de manière sémantique l’habitant d’Ouest en mélangeant les trois régions administratives, ainsi que le rural et l’urbain.

souche⁸²⁸ ou de Français d'adoption ; tous parlent au moins deux langues⁸²⁹. Les portraits de ces Européens insistent sur la culture d'origine et la culture d'usage ; ainsi la *germanité* est-elle rendue visible par les traditions de Noël et la bière, la *francité* par le vin et les escargots... Pour les Français, l'*européanité* est visible à des citations et construite à partir de la mise en scène de la double appartenance culturelle. Dès lors, « la figure de l'Européen s'affiche dans l'affirmation des contrastes plutôt que dans leur neutralisation, imposant l'idée d'une identité supplétive à l'opposé d'une identité fusionnelle »⁸³⁰. Dans *Ouest-France*, les mariages mixtes sont l'occasion d'introduire de l'intime dans les portraits et d'incarner l'Europe, définissant une identité européenne de métissage. Les portraits, notent les auteurs, sont toujours ancrés dans le passé ; l'évocation de la dernière guerre mondiale est un motif récurrent, posant l'identité européenne sur une histoire partagée⁸³¹. Enfin, *Ouest-France* évoque une « Europe gestionnaire de conflit » dans le cas de la Guerre au Kosovo, une Europe de la consommation dans le cadre de la crise de la dioxine et une Europe technocratique et donneuse d'ordres concernant la Prime d'Aménagement du Territoire. Dans ce dernier cas, les vocables « l'Union », « l'Europe », la « Commission » sont vite remplacés par « Bruxelles », ce qui est une caractéristique systématique dans le traitement de la Politique Agricole Commune en PQR. Ce phénomène est connu depuis les années soixante-dix et ce toponyme « symbolise une Europe technocratique dangereuse pour le local »⁸³².

Concernant les *Dernières Nouvelles d'Alsace*, l'image de l'Europe est avant tout négative : elle apparaît comme une « association hétéroclite » d'États à cheval sur leurs privilèges et aux oppositions dépassées⁸³³. Dans cette configuration, il est difficile de s'imaginer une Union européenne une et unie. Pour les *DNA*, et dans le cadre des élections au Parlement européen de 1999, les candidats sont revendiqués s'ils sont Alsaciens – au-delà des clivages politiques, l'identité alsacienne prévaut⁸³⁴. Dans l'information européenne des *DNA*, la place extrêmement prépondérante de l'Allemagne ainsi que l'Europe du Nord est

⁸²⁸ Les auteurs emploient à plusieurs reprises l'expression « Français de souche » sans l'explicitier ; celle-ci semble s'inspirer avant tout d'expressions journalistiques ou passées dans la langue commune en France mais nous tenions à mentionner que nous nous contentons de reprendre cette expression employée par les auteurs et pensons qu'elle devrait être remise en question (ou du moins entre guillemets) ; elle semble ne pas être vraiment définie, encore moins par les auteurs de l'article, voire on pourrait même lui reprocher d'être discriminatoire.

⁸²⁹ Ringoot & Utard, in Dacheux, 2004, *op. cit.*, p. 145.

⁸³⁰ Ringoot & Utard, in Dacheux, 2004, *op. cit.*, p. 146.

⁸³¹ Ringoot & Utard, in Dacheux, 2004, *op. cit.*, p. 147.

⁸³² Ringoot & Utard, in Marchetti, 2004, *op. cit.*, p. 246–249.

⁸³³ Ringoot & Utard, in Dacheux, 2004, *op. cit.*, p. 148–149.

⁸³⁴ Ringoot & Utard, in Dacheux, 2004, *op. cit.*, p. 150.

indéniable : ainsi, pour un article sur l'Italie, on en dénombre huit sur l'Allemagne⁸³⁵. Les *DNA* traitent de sujets européens de manière institutionnelle pendant la période de campagne officielle. Cinq des sept éditoriaux des Unes paraissent entre le 29 mai et le 12 juin. L'information européenne se répartit sur plusieurs niveaux de publications ; en pages internationales, les processus électoraux dans différents pays de la Communauté sont présentés. En pages politiques, les *DNA* confrontent les dix principales listes ; dans les pages régionales sont présentés les candidats alsaciens. Pour finir, dans les pages locales, des portraits d'Européens qui votent en France incarnent l'Europe⁸³⁶. Les *DNA* soulignent le rôle de région « frontière » joué par l'Alsace et soutiennent le bilinguisme et le rôle moteur de l'Alsace dans la construction européenne⁸³⁷.

Ainsi, Ringoot et Utard déterminent-ils trois modes d'information des *DNA*. En premier lieu, on rencontre le citoyen français informé des pays autres de la Communauté ; en deuxième lieu, le citoyen français affecté par les décisions politiques et en troisième et dernier lieu, les auteurs considèrent l'« habitant d'une région intéressé par la vie des régions des pays voisins ou impliqué par les diverses formes de coopération, en particulier culturelles, entre régions frontalières »⁸³⁸.

b) Les journaux allemands aux frontières de l'Allemagne : ignorance du voisin ?

Jochen Roose s'est intéressé à la couverture médiatique réalisée par les journaux allemands situés aux frontières de l'Allemagne infra-européennes, partant de l'idée qu'il est plus facile de faire traverser les frontières à des informations qu'à des personnes, des marchandises ou des biens touristiques⁸³⁹. Sa recherche s'interrogeait sur la signification effective des frontières nationales pour des journaux, et donc sur la différence entre *In-* et *Ausland*, entre intérieur de l'État et extérieur⁸⁴⁰. L'auteur rappelle en effet la finalité du Traité de Maastricht et du TFEU de supprimer les frontières intérieures et le renforcement de la coopération économique et sociale à l'intérieur de l'UE⁸⁴¹. Mais comme le rappelle Roose, la proximité n'est pas un fait objectif, au-delà des kilomètres. La proximité se ressent

⁸³⁵ Ringoot & Utard, in Marchetti, 2004, *op. cit.*, p. 256–257.

⁸³⁶ Ringoot & Utard, in Marchetti, 2004, *op. cit.*, p. 258.

⁸³⁷ Ringoot & Utard, in Marchetti, 2004, *op. cit.*, p. 260–261.

⁸³⁸ Ringoot & Utard, in Marchetti, 2004, *op. cit.*, p. 256–257.

⁸³⁹ Roose Jochen, « In nächster Nähe so fern? Grenzübergreifende Regionalberichterstattung als Aspekt von europäischer Integration », *Zeitschrift für Soziologie*, 37, août 2008, p. 323.

⁸⁴⁰ Roose, 2008, *op. cit.*, p. 321–322.

⁸⁴¹ Roose, 2008, *op. cit.*, p. 322.

surtout au niveau du sentiment de liens existant, de même que la relevance des informations intéressantes pour un public donné dans ses frontières nationales. « Die Relevanz ist eine kulturabhängige Relevanz. »⁸⁴² Pour vérifier quatre hypothèses⁸⁴³ concernant ces questions de proximité, de relevance et de langue, l’auteur réalise un comptage de fréquence dans les archives en ligne de journaux de villes situées aux frontières de l’Allemagne, afin de déterminer si d’aucuns font mention de cités situées de l’autre côté de la frontière, à plus de 30 kilomètres mais à moins de 90, et de plus de 1000 habitants. On constate ainsi le phénomène suivant : les villes d’Allemagne, même si elles sont plus petites ou plus éloignées que les villes du pays voisin, sont mentionnées autrement plus fréquemment que les villes situées de l’autre côté de la frontière, et ce malgré des proximités de fait avec certains États – comme par exemple la France⁸⁴⁴. Dans le *Saarbrücker Zeitung*, 431 articles mentionnent la ville allemande de Saarlouis, mais seulement six la ville française de Phalsbourg⁸⁴⁵. L’Autriche est ainsi un bon exemple, car avec ce pays, pour l’Allemagne, il n’existe pas de différence linguistique. Et pourtant la couverture médiatique des événements autrichiens est, selon Roose, aussi peu importante. Il s’agit donc bien d’autre chose que d’une seule question linguistique⁸⁴⁶. Les résultats de cette analyse montrent ainsi que les hypothèses de recherche sont justes : les villes situées au-delà des frontières apparaissent moins souvent, et ce de manière significative. Ceci est valable pour les huit pays voisins de l’Allemagne qui ont fait l’objet de l’étude, qu’importe la langue qui y est parlée⁸⁴⁷.

On observe ainsi un certain nombre d’enjeux et de difficultés dans les comparaisons de systèmes médiatiques aussi bien au niveau régional qu’à l’international ; dans tous les cas, comparer permet d’élargir les résultats et offre une plus grande validité à ceux-ci. « While discussing the development of pan-European media, it is also useful to consider the potential impact of regional media. It is suggested that if Europe is diversity, then regional

⁸⁴² Roose, 2008, *op. cit.*, p. 324.

⁸⁴³ Hypothèse 1 : « *Je stärker die wirtschaftliche Verflechtung mit dem Nachbarland, desto intensiver die grenzübergreifende Regionalberichterstattung.* »

Hypothèse 2 : « *In EU-Mitgliedsländern ist die grenzübergreifende Regionalberichterstattung intensiver als in Nicht-Mitgliedsländern der EU.* »

Hypothèse 3 : « *Je länger ein Nachbarland Mitglied der EU ist, desto intensiver ist die grenzübergreifende Regionalberichterstattung an der betreffenden Grenze.* »

Hypothèse 4 : « *Je weiter die Kenntnis der Nachbarsprache im deutschen Grenzgebiet oder die Deutschkenntnisse im benachbarten Grenzgebiet verbreitet sind, desto intensiver ist die grenzübergreifende Regionalberichterstattung.* », Roose, 2008, *op. cit.*, p. 334-335.

⁸⁴⁴ Roose, 2008, *op. cit.*, p. 330.

⁸⁴⁵ Roose, 2008, *op. cit.*, p. 325-326.

⁸⁴⁶ Roose, 2008, *op. cit.*, p. 337.

⁸⁴⁷ Roose, 2008, *op. cit.*, p. 332-333.

TV can supply the diversity wherein politics, economics, culture, and society need to be discussed with relation to the interests of the region [...]. »⁸⁴⁸ Si les médias sont hiérarchisés en fonction de leur niveau de diffusion, comme une identité européenne gigogne, le niveau régional mérite un détour pour sa proximité avec les lecteurs et spectateurs. C'est pourquoi nous réalisons ici une comparaison de deux médias régionaux en France et en Allemagne situés aux frontières nationales.

3) Questions et hypothèses de travail

Tout d'abord, nous pouvons résumer les constantes qui dominent la représentation de l'Union Européenne en rappelant que des régularités transnationales structurent l'information télévisée, à commencer par la subordination de la couverture aux événements ; ensuite, la primauté est toujours donnée aux élites politiques et notamment exécutives. Enfin, l'Union Européenne se voit bien souvent définie comme une arène de relations intra-communautaires et intergouvernementales. L'attention sélective à certains thèmes européens est surtout due à la prégnance des agendas nationaux⁸⁴⁹, formant comme des « pics de visibilité »⁸⁵⁰ d'informations européennes. Ainsi, « les Européens ne reçoivent pas une couverture des affaires européennes homogène thématiquement d'un pays à l'autre (ou selon les éditions du journal télévisé qu'ils suivent) »⁸⁵¹. Enfin, comme nous l'avons vu au cours de ce chapitre et comme le soulignent Garcia et Le Torrec, « l'information à teneur européenne est manifestement plus saillante durant la période de la campagne pour les élections européennes ».⁸⁵² Enfin, on peut noter que « l'Union Européenne tend à être présentée davantage comme un objet de préoccupation pour les gouvernements nationaux que comme une entité politique supranationale autonome »⁸⁵³. Woelke, Steininger et Maurer notent le fait que l'on a plus de chances de trouver du contenu européen sur *ORF2*, *ARD* et *ZDF* de même que, de manière surprenante, sur *Vox*⁸⁵⁴, alors que les jeunes spectateurs d'*ORF1* ont plus de chances d'être au courant de la vie et des inquiétudes des

⁸⁴⁸ Kevin, 2003, *op. cit.*, p. 42.

⁸⁴⁹ Garcia Guillaume et Le Torrec Virginie (eds.), *L'Union européenne et les médias. Regards croisés sur l'information européenne*, Paris, l'Harmattan (coll. « Cahiers politiques »), 2003, p. 118–119.

⁸⁵⁰ Garcia & Le Torrec, 2003, *op. cit.*, p. 122–123.

⁸⁵¹ Garcia & Le Torrec, 2003, *op. cit.*, p. 122.

⁸⁵² Garcia & Le Torrec, 2003, *ibid.*

⁸⁵³ Garcia & Le Torrec, 2003, *op. cit.*, p. 125.

⁸⁵⁴ Woelke Jens, Steininger Christian et Maurer Torsten, « Zur Realität europäischer Öffentlichkeit. Die Darstellung der EU in Informationssendungen des deutschen und österreichischen Fernsehens », in Pöttker Horst (ed.), *Europäische Öffentlichkeit und journalistische Verantwortung*, Köln, van Halem (coll. « Journalismus international »), 2010, p. 58.

habitants de Miami, Boston, Houston ou même Los Angeles que ceux de leurs concitoyens européens de Sofia, Poznan, Tallin ou Kaunas⁸⁵⁵. En outre, la part de programmes européens est plus grande dans les petits pays comme l’Autriche et la Belgique, qui partagent leur langue avec un grand voisin, que dans les pays dont la langue est plus grandement diffusée, comme la France ou l’Allemagne⁸⁵⁶.

A. Schéma récapitulatif

Comme on l’a vu tout au long de ces deux premières parties, l’Union européenne tend, dans sa communication, à contrôler et imposer les contenus des médias en matière d’information européenne. Malgré le nécessaire retour du citoyen envers les pouvoirs publics et politiques – dans le schéma idéal de la démocratie moderne –, l’espace public européen ne permet pas de retour direct du citoyen, et donc aucun contrôle ni légitimation du citoyen vers l’Union européenne, et encore moins le développement d’une identité européenne, alors que l’identité nationale et – dans une moindre mesure – l’identité régionale sont elles bien ancrées dans la description identitaire du citoyen.

L’espace public européen est ainsi toujours en construction, plutôt présent sous la forme d’espaces publics nationaux européanisés, que ce soit de manière horizontale – comparaison avec d’autres pays du continent – ou verticale – rapport sur des décisions institutionnelles. Le schéma suivant résume ces données et montre les interactions possibles et effectives entre les différentes sphères dans lesquelles le citoyen évolue.

⁸⁵⁵ Woelke, 2010, *op. cit.*, p. 69.

⁸⁵⁶ Wallner Cornelia, « Kommunikationswissenschaftliche Europaforschung braucht Ausweitung. Medial Unterhaltung als Bestandteil europäischer Öffentlichkeit », in Pöttker Horst (ed.), *Europäische Öffentlichkeit und journalistische Verantwortung*, Köln, van Halem (coll. « Journalismus international »), 2010, p. 82.



Figure 1 : Schéma récapitulatif © Anina Takeff.

Le schéma précédent permet d'observer que le citoyen, à la jonction des trois sphères (Union européenne, espace public et identités) devrait pouvoir évoluer et intégrer avec tous ces éléments. Or on observe que l'Union européenne envoie des informations vers le citoyen et vers l'espace politique sans possibilité de retour ; à l'inverse, l'identité nationale et les espaces politique et médiatique permettent un échange avec le citoyen. Le potentiel de développement des interactions entre le citoyen et l'espace voire l'identité européens doit être exploré plus avant, et c'est ce que nous nous proposons de réaliser dans la partie suivante.

A. Questions de recherche et hypothèses

A la suite des réflexions théoriques précédentes résumées dans le schéma ci-avant, nous développons l'hypothèse que les médias de ces régions, s'ils se trouvent à la frontière de

leur État national, devraient porter un regard particulier sur leurs voisins européens directs, surtout d'autant qu'il n'existait, du moins jusque 2015, plus de frontière sensible entre les pays concernés. Nous voulons ainsi interroger l'image de l'Union européenne dans les télévisions régionales, en particulier dans ce contexte frontalier, afin de montrer que les habitants de l'Union européenne ne sont pas assez informés ou le sont uniquement par le biais d'un regard national, ce qui ne leur permet pas d'adhérer à l'espace public européen au sens habermassien ni d'adhérer au projet européen. Nous établissons l'hypothèse que la citoyenneté européenne peut être, grâce aux médias régionaux, développée et exercée à l'échelle de la région, mêlant identité régionale, nationale et européenne ; nous voulons interroger la manière de montrer cette citoyenneté européenne régionale dans les médias régionaux.

Nous établissons néanmoins l'hypothèse que la représentation de l'Union européenne en France et en Allemagne ne différera finalement que de peu d'un pays à l'autre, parce que nous traitons de l'échelle régionale, et non pas nationale. A la suite de quoi, nous formons l'hypothèse que les intérêts internationaux formulés par ces médias régionaux dépendront essentiellement des intérêts de l'État dont ils relèvent, et ce malgré le fait qu'ils diffusent à l'échelle régionale, et non à l'échelle nationale.

Nous développons aussi l'hypothèse que, si les télévisions régionales regardent par-dessus la frontière nationale, c'est avant tout pour parler de thèmes nationaux, et tenter, par le truchement de la comparaison, de répondre à des questionnements internes à l'État considéré plutôt que pour tenter de comprendre le pays voisin.

Considérant par ailleurs que nos terrains de recherche sont situés certes à la frontière, mais composés de plusieurs Régions ou *Länder*, nous formons l'hypothèse que les programmes télévisés réalisés par les Régions ou *Länder* les plus éloignés de la frontière ont tendance à se recroqueviller sur eux-mêmes, alors que les rédactions situées directement aux frontières auront tendance à parler plus souvent de l'Europe et de leurs voisins.

Nous élaborons aussi l'hypothèse que, si l'Union européenne est représentée dans les télévisions régionales, elle le sera essentiellement sous l'angle de l'entité donneuse d'ordres, figure repoussoir de l'État-nation protecteur de l'identité nationale. Cette notion se prolonge dans l'hypothèse suivante : l'Union européenne sera aussi probablement abordée dans un contexte économique, comme un régulateur de l'économie régionale et nationale.

Enfin, nous formulons l'hypothèse que les télévisions régionales, en tant que « lucarnes sur l'Europe », ont un rôle particulier à jouer dans l'éducation à l'Europe des citoyens européens, et qu'ils participent de la formation d'une identité régionale frontalière européenne.

Pour cela, nous développons les questions suivantes :

- Les télévisions régionales françaises et allemandes montrent-elles l'Europe différemment ? Existe-t-il des différences entre les programmes réalisés par les rédactions situées à la frontière et les programmes réalisés dans les Régions plus éloignées de la frontière externe à l'Etat ?
- Chaque région considérée a-t-elle « une » Europe de prérogative ou au contraire parle-t-elle essentiellement de « Bruxelles » ?
- La forme d'eupéanisation des programmes régionaux est-elle plutôt verticale ou horizontale (*cf.* chapitre 3) ?
- Comment est présentée l'information européenne par les télévisions régionales ? Varie-t-elle de thématique entre la France et l'Allemagne ? Varie-t-elle de qualité entre les journaux télévisés et les magazines ? Quels types de sujets européens sont présentés, quels sont leurs thématiques ? Sont-ils essentiellement politiques, économiques, ou légalisant ?
- S'intéressent-ils aussi à la culture et à l'identité européennes, ainsi qu'aux acteurs et aux citoyens ?
- Créent-elles un « citoyen européen » et un « citoyen régional » comme le fait *Ouest-France* ?
- Les informations européennes sont-elles prétexte à parler en vérité du contexte national ? Sont-elles plutôt neutres, ou au contraire plutôt positives ou négatives ?
- Favorisent-elles l'adhésion ou à l'inverse entraînent-elles le rejet de la construction européenne ?
- Jouent-elles le rôle d'éducateurs à l'Europe, et si oui, éduquent-elles pour ou contre l'Europe ?

Conclusion de partie

Comparer les médias apporte à la fois de nouvelles connaissances mais aussi élargit la validité des résultats, tout en étant aussi source de questionnements supplémentaires ; par exemple, les questions linguistiques de la relevance des traductions et des concepts par delà les contextes linguistiques et les traditions scientifiques doivent être pris en compte. Il existe plusieurs études comparatives de médias dans le contexte de la recherche d'un espace public européen qui réunit plusieurs supports médiatiques : des comparaisons de site Internet, de télévisions, mais aussi de journaux, néanmoins essentiellement de journaux nationaux. Les recherches qui s'intéressent aux médias régionaux et à l'Europe sont plus rares. Les résultats de ces recherches varient d'une conclusion enthousiaste quant à l'existence d'un espace public européen à la preuve qu'il n'en existe pas, alors même que son rôle en matière d'adhésion à l'idée de construction européenne est nécessaire et un enjeu majeur des démocraties modernes.

Nous souhaitons dans notre recherche interroger l'image de l'Union européenne dans les télévisions publiques régionales françaises et allemandes, qui offrent un regard de proximité avec leur public et ont entre autres missions celle de l'éducation des citoyens. Nos télévisions de recherche sont situées aux frontières de leurs Etats respectifs afin de montrer quel potentiel d'éducation du citoyen européen elles ont. Nous considérons en effet qu'un citoyen européen bien informé a plus de chances d'adhérer à l'espace public européen, et donc de participer de la construction symbolique d'une identité européenne. C'est ce que nous voulons montrer à l'aide de trois méthodes issues à la fois des KMW à l'allemande et des sciences de l'information et de la communication et de de l'éducation à la française, qui sont détaillées dans la partie suivante.

Partie 3 : *France 3 Nord-Pas-de-Calais et Picardie* et le
Mitteldeutscher Rundfunk : deux médias régionaux en
Europe

Chapitre 7. Analyser la télévision en France et en Allemagne

Mener une recherche scientifique en SHS n'est pas neutre ; cela relève au contraire d'un « itinéraire, depuis l'étape de la prospection jusqu'à l'étape de la valorisation des résultats, en passant par la rédaction d'un projet, sa négociation, la réalisation de l'étude, la restitution des résultats et leur transformation en actions concrètes »⁸⁵⁷. Afin d'enquêter sur les chaînes de télévision régionales *France 3 Nord-Pas-de-Calais* et *France 3 Picardie* d'un côté et le *Mitteldeutscher Rundfunk* de l'autre, nous avons choisi de combiner trois méthodes que nous jugeons complémentaires : une analyse structurelle de la télévision à l'allemande, la *Film- und Fernsehanalyse*, l'analyse herméneutique du discours et des entretiens d'experts en complément.

1) Des méthodes d'analyse du film en Allemagne et en France

Comme nous le mentionnions au chapitre précédent, effectuer des recherches en comparant deux pays présente des avantages mais aussi des inconvénients dus en particulier à la langue employée pour et au cours de la recherche. Il en va de même pour la culture de recherche, qui se reflète dans la méthodologie employée dans chaque espace culturel : ainsi, en France et en Allemagne, ce que l'on entend par « analyse du film » ou « *Filmanalyse* » sont deux exercices bien distincts, même si les deux se revendiquent d'être les héritiers de Kracauer⁸⁵⁸.

⁸⁵⁷ Alami Sophie, Desjeux Dominique et Garabua-Moussaoui Isabelle, *Les méthodes qualitatives*, Paris, Presses Universitaires de France (coll. « Que sais-je »), 2009, p. 6. Comme les auteurs le rappellent plus loin dans l'ouvrage, « une information [...] n'est jamais neutre socialement », p. 118.

⁸⁵⁸ Kracauer Siegfried, « Structural Analysis of Film », in Krippendorff Klaus et Bock Mary A. (eds.), *The content analysis reader*, Thousand Oaks, Calif, Sage Publications, 2009, p. 84–98.

Même si les auteurs canoniques considèrent, en France, que l'analyse du film peut s'appliquer de la même manière au cinéma et à la télévision, François Jost note une certaine « condescendance avec laquelle sont parfois regardés les analystes de la télévision »⁸⁵⁹, souvent qualifiée de « médium sale »⁸⁶⁰. « L'étude de la télévision rencontre beaucoup de résistances, y compris parfois de la part de ceux dont c'est le métier de la critiquer. » Pour Jost, cette situation pourrait s'expliquer par la « primauté de l'expérience télévisuelle, enracinée dans l'observation, [...] tellement ancrée en nous qu'il est parfois difficile d'imaginer que la télévision puisse être un champ d'études estimable. »⁸⁶¹ D'ailleurs cette représentation ancrée dans les habitudes françaises s'explique aussi par le rapport d'intimité qui lie les spectateurs à la télévision, instauré notamment par le regard caméra du présentateur, alors que ce regard même est interdit au cinéma⁸⁶². Or, l'abâtissement des spectateurs reproché à la télévision le fut aussi au cinéma à ses débuts⁸⁶³ ; de même reproche-t-on à la télévision d'être un média manipulateur. Ainsi l'affaire du « charnier de Timisoara », que la télévision française avait attribué au régime de Ceausescu, a-t-elle entraîné en France une large baisse de la confiance en la télévision. Les spectateurs français prirent alors conscience de l'impossible objectivité du média⁸⁶⁴. Cette défiance envers la télévision se reflète aussi dans la célèbre critique de Bourdieu sur la « circularité de l'information » et le « *fast-thinking* ». Pour Jost, Bourdieu critique en fait le fonctionnement de l'information, valable donc pour tous les autres médias. Pourtant, le fait que Bourdieu s'en prenne à la télévision est, selon nous, symptomatique du postulat français envers la télévision⁸⁶⁵. En outre, si la télévision est finalement rarement analysée, ce sont surtout ses genres nobles qui le sont, comme les journaux télévisés ou les magazines d'informations⁸⁶⁶.

⁸⁵⁹ Jost François, *Comprendre la télévision et ses programmes*, Paris, Armand Colin (coll. « 128, Cinéma-image »), 2013, p. 8.

⁸⁶⁰ Jost, 2013, *op. cit.*, p. 11.

⁸⁶¹ Jost, 2013, *op. cit.*, p. 9.

⁸⁶² Jost, 2013, *op. cit.*, p. 28}

⁸⁶³ Jost, 2013, *op. cit.*, p. 12}

⁸⁶⁴ Alors que le régime de Ceausescu est tombé en décembre 1989, les spectateurs français découvrent à la télévision les images enregistrées à Timisoara de corps à peine enterrés et entassés. Tous les médias, y compris la presse, puis la presse internationale, reprennent l'information jusqu'à ce que, en janvier 1990, soit révélée la vérité : les « charniers » sont constitués de fosses communes de l'hôpital. Suite à cette affaire médiatique, la confiance en la télévision chute drastiquement en France : en 1989, 65 % des Français déclarent croire que les événements se sont déroulés comme il a été reporté à la télé ou presque ; En 1990 en revanche, seulement 52 % y croient, et en 2005, 45 %, in Jost, 2013, *op. cit.*, p. 13.

⁸⁶⁵ Jost, 2013, *ibid.*

⁸⁶⁶ Jost, 2013, *op. cit.*, p. 14. Voir aussi Bourdieu Pierre, *Sur la télévision*, Paris, Liber-Raisons d'agir, 1996 et Abruzzese Alberto, *La Splendeur de la télévision. Origines et développement des médias de masse*, l'Harmattan (coll. « Communication et civilisation »), 2006. Régis Debray récuse cette critique systématique de la télévision dont les « effets d'hégémonie ou de domination symbolique » doivent être remis dans le contexte technologique. Debray insiste plus encore que McLuhan sur le rôle de l'objet, au-delà du contenu

Nous considérons, au regard de la comparaison des méthodes françaises et allemandes, que l'analyse de film en France est confondue avec la critique de film, depuis François Truffaut et surtout André Bazin⁸⁶⁷. Celle-ci devient analyse seulement avec Christian Metz, qui lui donne au début des années 1970 des outils sémiologiques permettant d'analyser le film comme un texte littéraire⁸⁶⁸. L'ouvrage de Francis Vanoye et Anne Goliot-Lété fait office de référence ; les auteurs parlent quant à eux d'« émerveillement actif »⁸⁶⁹ et donnent des indications finalement assez vagues, sans présenter de méthode exacte. Bien que ce manuel se présente comme applicable à la télévision, il mériterait, pour notre recherche, d'être systématisé voire il pourrait être taxé de n'être pas assez précis. L'ouvrage de Laurent Jullier corrobore cette impression que l'analyse de film, en France, est d'une toute autre essence que l'analyse de la télévision. Le titre de son manuel insiste avant tout sur l'émotion qui doit être à l'œuvre dans l'analyse : pour lui, l'analyse de film consiste à faire bouger le film⁸⁷⁰. Ainsi « le spectateur de cinéma se sert de son corps pour mesurer la valeur artistique de l'œuvre qu'il expérimente et qu'il expertise durant sa projection ». L'ouvrage de Jullier consiste en un catalogue de techniques d'analyse de films qui vont de la sémiologie à l'esthétique, en passant par les *Gender* et *Queer Studies*, l'anthropologie, la psychanalyse...⁸⁷¹ et qui se veut proche de l'analyse personnelle liée au jugement du spectateur⁸⁷². Pour lui, « le cinéma appartient [...] à la famille des jouets optiques, c'est-à-dire des objets faits pour (se) raconter des histoires en les manipulant, non à la famille des moyens de communication »⁸⁷³. « L'analyse de films n'existe pas. il n'y a que *des* analyses, et qui plus est des analyses de *certaines éléments* dans un film. »⁸⁷⁴ En outre, celle-ci semble se faire uniquement à l'aide d'autres méthodes ; celle qui nous intéresserait, en regard de la discipline allemande des KMW, serait l'analyse grâce aux SIC, qui proposent une étude des négociations entre texte, contexte, et spectateur. Il s'agit selon Jullier d'un croisement entre sémiologie de l'audiovisuel et analyse du discours, appliqué à l'argumentation et à

diffusé. In Debray Régis, *Introduction à la médiologie*, Paris, Presses Universitaires de France (coll. « Collection Premier cycle »), 2000, p. 152-153.

⁸⁶⁷ Voir pour de plus amples informations Bazin André et Narboni Jean, *Le cinéma français de la Libération à la Nouvelle Vague (1945-1958)*, [Paris], Cahiers du Cinéma (coll. « Petite bibliothèque des Cahiers du cinéma »), 1998.

⁸⁶⁸ Jost, 2013, *op. cit.*, p. 14.

⁸⁶⁹ Vanoye & Goliot-Lété, 1992, *op. cit.*, p. 8.

⁸⁷⁰ La métaphore du mouvement provoqué sur l'analyste se retrouve aussi chez Vanoye et Goliot-Lété.

⁸⁷¹ Jullier, 2012, *op. cit.*, p. 9.

⁸⁷² Jullier, 2012, *op. cit.*, p. 7-8.

⁸⁷³ Jullier, 2012, *op. cit.*, p. 11.

⁸⁷⁴ Jullier 2012, *op. cit.*, p. 7.

l'espace public. Les SIC permettent alors de déterminer une *esthétique communicationnelle* ou bien une *pragmatique rhétorique*⁸⁷⁵.

Pour autant, lorsque Jost, qui défend une analyse de la télévision effective, plutôt qu'un regard méfiant et vindicatif comme beaucoup d'autres auteurs français, se prend quand même à préférer poser un angle d'analyse, comme on le fait en France pour l'analyse du cinéma ; cet angle est défini par Jost comme un regard à poser sur l'émission⁸⁷⁶. Selon l'auteur, il faut toujours analyser la télévision en contexte, contrairement à une œuvre cinématographique qui peut être étudiée pour elle-même. Il vaudrait mieux ainsi étudier une série d'émissions, comment elle fut présentée au public, où elle est placée, quel rôle elle joue pour la scène et le public⁸⁷⁷, ce qui est contraire à l'analyse structurelle et quantitative à l'allemande.

Knut Hickethier, Werner Faulstich, Lothar Mikos développent la *Film- und Fernsehanalyse* telle qu'elle est présentée dans notre travail dans les années 1980. Dès les années 1960, à la suite des études de littérature, cependant, des premières formes d'analyse du film commencent à apparaître, dans le cadre notamment de l'analyse du discours⁸⁷⁸. En l'état, ce type d'exercice réalisé en Allemagne dans le cadre de l'analyse filmique et télévisuelle ne s'apparente aucunement à la méthode telle qu'elle est enseignée et employée en études cinématographiques et en Sciences de l'Information et de la Communication (SIC) en France ; en revanche, elle se rapproche d'une des méthodes sociologiques décrites par Nicole Berthier, où une analyse des datas par codage de variables est présentée. Dans cette méthode, on trouve ainsi des codes et des échelles de mesure (par exemple, un ordre de classement de 1 à 4). Chaque variable de l'enquête fait l'objet d'une codification, où un code associe à chaque réponse une valeur. Le « Dictionnaire des codes » (appelé « *Codebuch* » en allemand) est décrit par Berthier comme allant du questionnaire au tableau de données. « Dans ce tableau, une ligne (horizontale) est généralement réservée à chaque questionnaire et une colonne (verticale) est assignée à chaque variable de l'enquête. »⁸⁷⁹ Cette analyse par variables consiste à découper en « unités de contexte », « jusqu'à obtenir un nombre stable de classes »⁸⁸⁰. Comme le rappelle Laurence Bardin, lorsque l'on analyse

⁸⁷⁵ Jullier, 2012, *op. cit.*, p. 368–369.

⁸⁷⁶ Jost, 2013, *op. cit.*, p. 107.

⁸⁷⁷ Jost, 2013, *op. cit.*, p. 108.

⁸⁷⁸ Faulstich, 2008, *op. cit.*.

⁸⁷⁹ Berthier Nicole, *Les techniques d'enquête en sciences sociales. Méthode et exercices corrigés*, Paris, Armand Colin, 2006, p. 234-241.

⁸⁸⁰ Kalampalikis Nikos et Moscovici Serge, « Une approche pragmatique de l'analyse Alceste », *Les Cahiers internationaux de psychologie sociale*, n° 66/2, 2005, p. 15.

un discours pour en tirer du sens, on effectue un « codage », qui se base sur des unités d'enregistrement – c'est-à-dire ce que l'on compte, l'unité de base. La règle d'énumération est la manière de compter et la fréquence, la mesure la plus généralement utilisée, peut aussi être pondérée. Tout ce qui donne du sens dans la langue peut être compté et évalué : l'intensité (la sémantique du verbe), le temps du verbe, les adverbes de modalités, les adjectifs et attributs qualitatifs. L'occurrence est la mesure de contingence, c'est-à-dire la présence simultanée de deux ou plusieurs unités d'enregistrement dans une unité de contexte ; la nature des co-occurrences peut être l'association, l'équivalence, l'opposition ou l'exclusion ainsi que la proximité d'occurrence⁸⁸¹. On notera qu'en France, l'analyse du discours est souvent laissée aux linguistes⁸⁸².

La méthode allemande de *Film- und Fernsehanalyse* permet à l'inverse une approche d'ensemble de la structure télévisuelle. Comme le signale Knut Hickethier, la *Film- und Fernsehanalyse* doit, à juste titre et comme toutes les sciences sociales, respecter les règles de « révisabilité »⁸⁸³ et d'« explication exhaustive des résultats d'analyse et d'interprétation »⁸⁸⁴. Ainsi, Werner Faulstich propose-t-il une méthode d'analyse propre à la télévision, qui inclut une analyse de la structure des programmes en tant qu'élément clef de lecture⁸⁸⁵. Nous utiliserons l'analyse des programmes proposée par cet auteur pour appréhender les chaînes comme un ensemble, un « flux » de programmes qui fait sens⁸⁸⁶. Enfin, il est important de noter que dans la tradition des études médiatiques à l'allemande, l'analyse télévisuelle n'est pas vraiment distincte de l'analyse du discours, que Rainer

⁸⁸¹ Voir pour de plus amples détails Bardin Laurence, *L'analyse de contenu*, Paris, PUF (coll. « Quadrige. Manuels »), 2007, c1977.

⁸⁸² Voir à ce sujet Charaudeau Patrick, « Langue, discours et identité culturelle », *Ela. Etudes de Linguistique Appliquée*, 123–124/Klinksieck, mars 2001, p. 341–348 ; Charaudeau Patrick, « Réflexions pour l'analyse du discours populiste », *Mots. Les Langages du politique*, n° 97, 2011 ; Charaudeau Patrick et Mainguénon Dominique, « Réactions aux comptes rendus du Dictionnaire d'analyse du discours », *Mots. Les Langages du politique*, Mondialisation(S)/71, 2003, p. En ligne.

⁸⁸³ Néologisme de notre invention pour traduire « Reliabilität ». Le terme allemand est traduit de l'anglais « reliability » pour lequel il n'existe pas de traduction française, d'où notre invention, car le terme officiel de « faisabilité » ne correspond selon nous que dans une certaine mesure à l'anglais reliability. Il faudrait, dans le contexte des méthodologies des sciences sociales, le traduire par « refaisabilité ».

⁸⁸⁴ Hickethier, Knut, *Film- und Fernsehanalyse*. 3. überarb. Aufl. Stuttgart : J.B. Metzler (Sammlung Metzler, 277), « Überprüfbarkeit » et « ausführlicher Explikation von Analyse-Ergebnissen und Interpretation », 2001, p. 26.

⁸⁸⁵ Faulstich, Werner, *op. cit.*.

⁸⁸⁶ « Le programme est [...] plus que la somme de ces unités », in Hickethier, Knut (Hrsg.) (1992) *Fernsehen – Wahrnehmungswelt, Programminstitution und Marktkonkurrenz*, Peter Lang : Frankfurt am Main.

Keller⁸⁸⁷ et surtout Klaus Merten détaillent. Ce dernier propose comme exemple pratique un dictionnaire de codes qui nous a servi de base à l'analyse du *MDR* et de *France 3*⁸⁸⁸.

Ces différences s'expliquent peut-être par le fait que les études médiatiques et cinématographiques sont en France subordonnées aux études culturelles et artistiques, par essence plus axées sur l'esthétique, alors qu'elles sont en Allemagne classées dans les sciences sociales, donc plus rigoureuses et systématiques. Peut-être s'agit-il là tout simplement d'une différence ontologique de culture entre les deux sphères scientifiques des deux pays. Enfin, dans la mesure où nous ne nous disposons que d'un seul codeur pour analyser les programmes, un outil de calcul du coefficient de fiabilité sera utilisé pour assurer la continuité et l'efficacité du codage tout au long de notre travail. Comme nous travaillons dans le cadre d'une cotutelle et parce que cela nous permet d'enrichir nos résultats, nous avons décidé d'utiliser une double méthode hybride, qui recoupe des éléments de la méthodologie allemande et de la méthodologie française.

Dans une première phase de notre analyse, nous emploierons une analyse structurale d'après par Klaus Merten⁸⁸⁹, Knut Hickethier⁸⁹⁰ et Werner Faulstich⁸⁹¹ car cette méthode présente l'avantage de permettre une comparaison précise des contenus, malgré les différences de langues et de structure des programmes concernés. Dans la deuxième partie de notre analyse, nous utiliserons les éléments d'analyse à la française pour réaliser une étude thématique des programmes aussi bien français qu'allemands. Dans un troisième temps, la dernière méthode employée sera qualitative et concerne les entretiens d'experts, qui nous ont à la fois servi d'orientation au cours de notre enquête et en même temps nous ont offerts des éléments d'analyse tout à fait éclairants. Nous avons étudié ces entretiens à l'aide du logiciel Tropes, qui utilise entre autres choses la technique de la lemmatisation, c'est-à-dire le regroupement de tous les mots qui ont une forme proche dans une même catégorie⁸⁹². Cet exercice est un élément régulièrement employé dans l'analyse du discours en France⁸⁹³.

⁸⁸⁷ Keller, Reiner, *Diskursforschung. Ein Einführung für SozialwissenschaftlerInnen*, 2. Auflage, Wiesbaden : VS. Verlag für Sozialwissenschaften, 2004.

⁸⁸⁸ Merten, Klaus, *Inhaltsanalyse – Einführung in Theorie, Methode und Praxis*, Deuxième édition améliorée, Opladen : Westdeutscher Verlag, 1995, pp. 314-333.

⁸⁸⁹ Merten Klaus, *ibid.*.

⁸⁹⁰ Hickethier Knut, *op. cit.*.

⁸⁹¹ Faulstich Werner, *op. cit.*, 2008.

⁸⁹² Kalampalakis & Moscovici, 2005, *op. cit.*, p. 20–21.

⁸⁹³ Voir par exemple Dalud-Vincent Monique, « Alceste comme outil de traitement d'entretiens semi-directifs. Essai et critiques pour un usage en sociologie », *Langage et société*, n° 135/1, 2011, p.9 ; Geka Maria et Dargentas Magdalini, « L'apport du logiciel Alceste à l'analyse des représentations sociales : 202

2) Analyse de la structure de *France 3* et du *Mitteldeutscher Rundfunk*

L'analyse du discours permet de créer du sens à partir des données textuelles et de révéler des tendances cachées. Cette recherche de la déconstruction du discours pour révéler les processus de construction de la réalité constitue l'essence de l'analyse du discours au sens de Rainer Keller⁸⁹⁴. Pour faciliter le travail de la deuxième partie de l'analyse, à savoir l'analyse qualitative thématique de certains programmes choisis, nous nous proposons d'avoir recours au logiciel de traitement statistique et d'analyse textuelle SPSS⁸⁹⁵. Ce dernier permettra de réaliser une analyse statistique et corrélative. Cette première méthode nous permet d'aborder la structure des programmes en France et en Allemagne avec exactement les mêmes questions et les mêmes variables, par delà la langue et la culture télévisuelles.

Dans un deuxième temps, nous avons réalisé une analyse qualitative de séquences sélectionnées grâce à la première phase de l'analyse, nous permettant ainsi de compléter l'analyse de certaines unités nécessitant une analyse plus approfondie du texte. La méthode des entretiens d'experts apporte et complète ces méthodes grâce à une autre forme d'analyse qualitative, celle-ci étant plus souple mais aussi plus sujette à controverse. Nous revenons dans une troisième sous-partie de ce chapitre sur ces éléments.

A. Dictionnaire de codes

Le dictionnaire de codes que nous avons conçu pour cette analyse est divisé en deux parties représentant deux niveaux d'analyse, le premier général, le deuxième s'intéressant à chaque unité de sens (ou séquence) de l'émission observée. La première partie du livre de codes a été construite autour d'un questionnaire concernant l'émission d'une manière générale et permettant de comparer toutes les émissions entre elles. Pour le traitement de ces

l'exemple de deux études diachroniques », *Les Cahiers internationaux de psychologie sociale*, n° 85/1, 2010, p. 111–135.

⁸⁹⁴ Keller, Rainer, 2004, *op. cit.*, p. 68 : « Denn ein wesentliches Ziel der Diskursforschung ist ja gerade die Beantwortung der Frage, welches Wissen, welche Gegenstände, Zusammenhänge, Eigenschaften, Subjektpositionen usw. durch Diskurse als >wirklich< behauptet werden, mit welchen Mitteln – etwa Deutungsschemata, story lines, moralische und ästhetische Wertungen – dies geschieht ».

⁸⁹⁵ Duller Christine (ed.), *Einführung in die Statistik mit EXCEL und SPSS. Ein anwendungsorientiertes Lehr- und Arbeitsbuch*, Berlin, Springer Berlin (coll. « Springer-Lehrbuch »), 2014.

variables, nous avons choisi d'utiliser le logiciel SPSS, répandu en Allemagne et dans le monde anglo-saxon, plutôt que Alceste, car ce dernier nous a paru, pour notre entreprise, limité dans ses capacités. Alceste est certes capable de gérer plusieurs langues, mais il n'est pas capable de les analyser concomitamment, ce qui posait problème dans le cadre de notre analyse bilingue. En outre, utiliser uniquement Alceste aurait nécessité de baser notre analyse sur la répétition, notion clef du logiciel⁸⁹⁶ : SPSS nous permettait, au contraire, de traiter les variables à la fois indépendamment et en terme de fréquences. Les onze premières variables de notre analyse notèrent la durée, le type d'émission, le nombre d'unités de sens dans toute l'émission, le nombre de modérateurs ou le type de modération pour les émissions commentées en voix *off*. Le livre de codes s'intéresse aussi au titre même de l'émission, son format⁸⁹⁷, ainsi qu'à la chaîne de diffusion (*France 3 Nord-Pas-de-Calais*, *France 3 Picardie*, *France 3 National*, *MDR Saxe*, *MDR Saxe-Anhalt*, *MDR Thuringe*). Le canal de diffusion permet ainsi de qualifier aussi le pays dans lequel l'émission a été produite. Enfin, une dernière variable nous intéresse tout particulièrement ici : elle évalue le nombre de séquences parlant d'Europe.

Le deuxième niveau d'analyse structurelle des programmes télévisés s'intéresse aux unités de sens à part entière ; dans un premier temps, le résumé de l'unité est présenté. Patricia von Münchow distinguait quatre sous-genres du JT : le premier, la « brève » consiste en un sous-genre court de 20 secondes en général. La brève est présentée en voix-in par le speaker sur le plateau ou commentée en direct par un journaliste non nommé, avec des images fixes ou mobiles en fond d'écran⁸⁹⁸. Dans notre dictionnaire de codes, cette catégorie s'intitule « images commentées ». Le deuxième sous-genre est un format long d'au moins une minute, en général plus, introduit par un speaker ou un journaliste, et commenté en voix *off*. Dans le cadre de ces reportages, les journalistes apparaissent souvent à la fin du *plateau en situation*⁸⁹⁹. Le troisième sous-genre est celui du direct, qui met en scène un correspondant sur place ou un reporter ; celui-ci commente en direct ou en direct enregistré, soit au téléphone, soit en *off*, soit seul ou en duplex avec le présentateur⁹⁰⁰. Le quatrième sous-genre est celui du commentaire : le journaliste lit sur une

⁸⁹⁶ Truc Jérôme, « Analyser un corpus illisible ? Le logiciel Alceste confronté à des registres de condoléances », *Langage et société*, n° 135/1, 2011, p. 35.

⁸⁹⁷ Le format répond à un cahier des charges ou un besoin de programmation ; il crée un produit reproductible et doit être distingué du concept de programme, qui est en l'idée de base. Pour la fiction, le format est aussi nommé la bible, qui reprend les contraintes du scénario (de durée, les caractères des personnages et types d'histoires possibles). Pour les émissions de flux ou de télé-réalité, le format définit les grandes règles du programme, les décors et situations. In Jost, 2013, *op. cit.*, p. 54-55.

⁸⁹⁸ von Münchow, Patricia, 2005, *op. cit.*, p. 67.

⁸⁹⁹ von Münchow, Patricia, 2005, *op. cit.*, p. 68.

⁹⁰⁰ von Münchow, Patricia, 2005, *op. cit.*, p. 68-69.

feuille ou un prompteur⁹⁰¹. Nous avons nommé pour notre analyse ce dernier sous-genre « modération ». et gardé cinq sous-genres pour notre analyse : Modération ; Bridge, sommaire ; Discussion plateau ; Visite en direct ; Reportage ; Revue de presse. Dans le cadre de notre analyse, nous avons regroupé les modérations avec les reportages par sujet, sauf si la modération est générale – dans le cadre par exemple de l’introduction non pas d’un thème unique mais de l’émission en entier. Nous n’avons pas codé la météo comme une unité de sens, sauf si elle est incluse dans l’émission – ce que proposent les JT de *France 3* ou du *Mitteldeutscher Rundfunk* ; dans ce cas, la météo a été codée comme une modération.

La simple question de la présence de l’Europe – d’une manière très générale – constitua la prochaine variable de chaque unité de sens. Les unités de sens présentent un découpage thématique, tenant compte du texte dit ou incrusté à l’écran, et des images diffusées. De là découlent les variables qui qualifient la qualité de l’information européenne : simple mention, portrait, comparaison, regard sur le pays voisin... C’est cette variable qui permet de distinguer entre une simple mention d’un élément européen, qu’il s’agisse du titre d’une capitale, d’un pays de l’UE ou d’autre autre État du continent européen, et une information plus détaillée, qui mérite de revenir par la suite pour une analyse qualitative. Ensuite, se basant à la fois sur le vocabulaire utilisé, les images diffusées, car « [l]e texte et l’image s’élucident l’un l’autre »⁹⁰². La qualité de l’information européenne diffusée est notée dans la dernière variable du bloc « unité de sens » (information positive, négative, neutre). Pour finir, de très grandes catégories d’informations permettent de déterminer dans quel contexte l’Europe apparaît : Économie ; Politique ; Migration ; Éducation, société ; Sécurité ; Agriculture, Environnement ; Sport ; Faits divers ; et enfin Culture (dans un sens large, comprenant aussi les médias et l’histoire, qui apparurent autrement très peu).

Chaque unité de sens est répétée jusqu’à la fin de l’émission. Pour l’émission la plus longue parmi plus de cent programmes, nous avons codé jusqu’à trente-et-une unités. Étant donné que les différentes émissions constituent plus de 45 heures de programmes, et que nous ne disposons que peu de ressources en matière de codeurs, il fut nécessaire d’effectuer en début, au milieu et à la fin du codage un test d’inter-faisabilité, afin de déterminer si les résultats, qu’ils soient codés au début, à la fin ou au milieu du projet, furent toujours

⁹⁰¹ von Münchow, Patricia, 2005, *op. cit.*, p. 69.

⁹⁰² von Münchow, Patricia, 2005, *op. cit.*, p. 82–90.

répétables. L’outil de calcul en ligne de Dean Freelon a ainsi été utilisé et à chaque fois, les résultats étaient satisfaisants⁹⁰³.

B. Calendrier

Le signal terrestre du *MDR* propose trois décrochages (un JT par *Land*, soit un en Saxe, un autre en Saxe-Anhalt, et un dernier en Thuringe) produit dans chacune des capitales de *Land* ; ce sont ainsi trois canaux à enregistrer et à analyser au moment des journaux télévisés de 19 h. En dehors de cette période, le reste des programmes, produit par l’unité centrale du *MDR* à Leipzig, est commun aux trois *Länder*.

Concernant *France 3*, il existe deux chaînes distinctes entre *France 3 Nord-Pas-De-Calais* et *France 3 Picardie*, le premier ayant pour siège Lille, le deuxième Amiens, toutes deux capitales des Régions respectivement du Nord-Pas-De-Calais et de la Picardie. Les journaux télévisés, le bloc matinal et quelques émissions de reportage en région sont produites dans les capitales régionales ; le reste du programme suit une grille nationale. C’est pourquoi il apparaît dans nos codages aussi *France 3 national*, car, même si nous nous sommes intéressés en premier lieu aux émissions produites dans les rédactions régionales, les journaux télévisés de 12 heures et de 19 heures sont constitués d’un bloc qui couple les décrochages régionaux en première partie aux informations nationales. Dans la mesure où ces JT se conçoivent comme un bloc complet, nous avons jugé nécessaire d’inclure les informations nationales dans notre analyse.

Dans un premier temps, l’enjeu technique consista à enregistrer les programmes pendant une semaine « artificielle »⁹⁰⁴ en parallèle en France et en Allemagne, et ce en période

⁹⁰³ Freelon Deen, « ReCal: Intercoder Reliability Calculation as a Web Service », *International Journal of Internet Science*, n° 5, 2010, p. 20–33 et Freelon Deen, « ReCal OIR: Ordinal, Interval, and Ratio Intercoder Reliability as a Web Service », *International Journal of Internet Science*, n° 8, 2013, p. 10–16. Voir tableau en annexe.

⁹⁰⁴ C’est-à-dire en enregistrant un jour de la semaine pendant sept semaines (le lundi de la première semaine, le mardi de la deuxième semaine, le mercredi de la troisième et ainsi de suite jusqu’au dimanche de la septième semaine). Voir par exemple l’article de Riffè Daniel, Aust Charles F. et Lacy Stephen R., « Effectiveness of Random, Consecutive Day and Constructed Week Sampling », in Krippendorff Klaus et Bock Mary A. (eds.), *The content analysis reader*, Thousand Oaks, Calif, Sage Publications, 2009, p. 54–59. Le programme initial d’enregistrement prévoyait de commencer le lundi 14 octobre pour finir le dimanche 1er décembre.

Etant donnée la période de vacances de la Toussaint dans les deux pays incluse dans le programme initial, les deux émissions du bloc matinal sont supprimées sur *France 3* ; il a donc été décidé de repousser les mardi et lundi au mois de décembre.

En outre, suite à une journée de grève nationale des journalistes et du personnel de France Télévisions, le 7 novembre 2013 (voir par exemple « Grève chez France Télévisions contre le plan de départs volontaires », *Le Monde*, 7 novembre 2013), l’enregistrement des programmes du jeudi a été reporté au jeudi 5 décembre 2013, afin de rester dans la période considérée mais d’être, pour autant, assez éloigné des autres jours

d'informations « normale » n'incluant aucun évènement qui aurait pu d'emblée être catégorisé comme « européen » avant même que nous commencions notre analyse, comme par exemple un sommet ou des élections européennes, prévues 2014⁹⁰⁵. Cette difficulté technique a été résolue grâce à la possibilité, via l'Internet, de regarder les programmes par la télévision de rattrapage. Après une période de test au début du mois d'octobre 2013, qui a permis l'adaptation du *Codebuch*, les enregistrements furent effectués à partir de la dernière semaine d'octobre, pour ne pas tomber dans la période de vacances scolaires de Toussaint (les chaînes bousculant leurs grilles de programme en raison des vacances scolaires et de capacités plus limitées dues aux congés de ses employés), ni de Noël, et en évitant les jours fériés en France comme en Allemagne⁹⁰⁶.

Afin de mener à bien notre enquête, nous nous proposons d'enregistrer non pas toute la journée, mais les programmes produits dans les régions et qui se concentrent sur l'information locale, nationale ou supranationale – les programmes de nuit et d'après-midi étant en général peu discursifs ni informatifs. Ce que nous appelons ici émissions d'informations recouvrent à la fois les magazines d'informations ou « Informationssendungen » et les journaux télévisés ou JT, qui se traduisent par « Nachrichtensendungen » en allemand. Ces émissions d'information constituent bien souvent la marque des chaînes considérées et varient en fonction du programme de télévision considéré⁹⁰⁷.

d'enregistrement de ce mois-ci. Les programmes du *MDR* ont été réenregistrés au même moment, pour maintenir la justesse de la comparaison.

Ainsi l'enregistrement eut lieu au final les :

- Lundi 14 octobre 2013
- Mardi 17 décembre
- Mercredi 30 octobre
- Jeudi 5 décembre
- Vendredi 15 novembre
- Samedi 23 novembre
- Dimanche 1 décembre.

⁹⁰⁵ Voir par exemple Bertoncini Yves et Kreilinger Valentin, « Le système partisan européen, prêt pour "2014" ? Synthèse », *Cycle sur l'espace public européen "en route vers les élections européennes"*, mars 2013 et aussi Belot Céline et Cautrès Bruno, « Vers un espace public européen ? Les élections européennes de juin 2004. Résultats et éléments d'analyse », *Études et Recherches*, n° 40, juin 2005, p. 1–113 ; Brack Nathalie et al., « L'Europe en campagne Électorale : Une Analyse Croisée des Médias Nationaux », *Politique européenne*, n° 2/2, 2010, p. 173–203.

⁹⁰⁶ Le 3 et le 31 octobre sont, en Allemagne, respectivement Fête nationale pour la première, et religieuse pour la seconde, le 1^{er} et le 11 novembre sont fériés en France. En outre, les vacances scolaires de Toussaint en France et d'automne en Allemagne Centrale avaient lieu en 2013 du samedi 19 octobre au lundi 4 novembre 2013. Les vacances de Noël commençaient le 21 décembre en France comme en Allemagne.

⁹⁰⁷ Faulstich, 2008, *op. cit.*, p. 35. Voir aussi Lhéruault Marie, « Les Émissions politiques : réduction ou redéfinition de l'espace de communication télévisuelle ? », *Le Temps des médias*, n° 2006, 7, p. 191–203.

La répartition des programmes d'information est adaptée au rythme de vie et aux habitudes médiatiques des habitants de chacune des régions et ainsi un certain nombre de disparités au niveau de la répartition des émissions entre la France et l'Allemagne a pu être observé. Les programmes de *prime time* commencent ainsi à 20:15 h en Allemagne, contre 20:35 h voire 20:50 h sur certaines chaînes françaises⁹⁰⁸. Dès décembre 1952, le « Tagesschau » est produit par le NWDR et repris par tous les bureaux de l'ARD. Ce format ressemble d'abord à un collage de type actualités cinématographiques pour se transformer au fil du temps en JT. A partir de 1963, ZDF commence à diffuser « heute » qui sera relégué plus tard à 19 h. La prépondérance des JT se voit dans la domination des modérateurs, qui deviennent vite animateurs (« Nachrichtensprecherinnen und –sprecher », puis « Moderatoren »). Les troisièmes programmes produisent très vite leurs propres JT. Dès 1981, les programmes d'informations se retrouvent dans d'autres plages horaires⁹⁰⁹. Ceci inclut bien entendu tous les JT, qui devraient contenir le plus d'informations intéressantes pour notre recherche⁹¹⁰, le divertissement (« Unterhaltung ») étant à comprendre comme incluant la fiction (téléfilm, film et série) mais aussi les formats non-fictionnels de divertissement (*Shows*, *reality-shows* et « factual entertainment ») de même que l'« infotainment » (incluant les documentations, les magazines et les séries). Ces formats de divertissement ne sont pas le contraire des informations, puisque des informations y sont aussi diffusées⁹¹¹.

a) Programmes du *Mitteldeutscher Rundfunk* enregistrés

En ce qui concerne les émissions du *Mitteldeutscher Rundfunk*, nous avons voulu analyser uniquement des émissions d'information et des magazines. Ainsi, « MDR-Aktuell », magazine d'information qui se répète suivant un modèle de programmation horizontale fréquent sur le MDR⁹¹², toujours modérées en direct, a été analysée. L'émission se répète à

⁹⁰⁸ Hasebrink et Herzog notent ainsi qu'en Allemagne, la radio est le média le plus écouté en début de journée pour décliner lentement jusqu'à 18 h : après cela, c'est l'écoute de la télévision qui augmente pour dépasser la radio. Ce phénomène se retrouve au Royaume-Uni et en Wallonie. En France, l'écoute de la télévision est aussi important le matin qu'en soirée, mais plutôt à partir de 19:30 h. In Hasebrink & Herzog, 2004/2005, *op. cit.*, p. 146.

⁹⁰⁹ Faulstich, 2008, *op. cit.*, p. 79.

⁹¹⁰ Voir par exemple Siracusa Jacques, *Le JT, machine à décrire. Sociologie du travail des reporters à la télévision*, Bruxelles, De Boeck Université (coll. « Médias recherches. Études »), 2001, et aussi von Münchow Patricia, 2005, *Les jop. cit.*. Pour François Jost, les JT sont soumis à la « tyrannie du temps réel » et dans un deuxième temps à la « tyrannie du visible », qui impose que tout commentaire doit être rendu visible par des images (ou l'inverse). Ces deux principes forment selon lui l'idéologie des JT. In Jost, 2013, *op. cit.*, p. 74-75.

⁹¹¹ Wallner, 2010, *op. cit.*, p. 77-78.

⁹¹² François Jost évoque le concept de programmation horizontale en ce qui concerne les programmes qui se répètent dans la journée selon un même motif. « MDR-Aktuell » est présent avant, pendant et après le *prime time* et suit donc cette logique. In Jost, 2013, *op. cit.*, p. 59-60.

17:45 h, 19:30 h et 21:40 h. A 8:50 h et à 10:50 h, ainsi qu'à 14:59 h, l'on trouve aussi un court résumé de « MDR-Aktuell » d'une durée d'une minute et demie intitulé « MDR-Aktuell Eins30 ». Les JT de Saxe-Anhalt « Sachsen-Anhalt heute », produits par la rédaction régionale de Magdebourg, ont aussi fait l'objet de notre analyse⁹¹³. Enfin, les émissions de journée du *MDR* sont venus compléter notre spectre d'émissions : « MDR um 11 »⁹¹⁴, et « Hier ab Vier », diffusés tous les ours ouvrés à quatre heures de l'après-midi depuis les studios de Leipzig. Depuis le 1^{er} janvier 2014, l'émission a été rebaptisée « MDR um 4 »⁹¹⁵. Ces deux programmes représentent à eux seuls près de trois heures de direct et proposent des thèmes de conseil ancrés dans les régions, ainsi que quelques rares informations générales. Elles sont toutes les deux basées sur un fort retour des téléspectateurs, auxquels il est souvent fait appel par exemple pour des quizz mais aussi pour que ceux-ci posent des questions en direct aux invités. Cette tendance se retrouve dans « Nord-Pas-de-Calais Matin » qui diffuse tous les jours en fin d'émission une photographie envoyée par un téléspectateur⁹¹⁶. Pour compléter le tableau des émissions du *Mitteldeutscher Rundfunk*, nous avons aussi analysé « Länder 1'30 », un petit résumé des informations régionales afin de vérifier si, dans le cadre de l'hyper régional, l'information européenne apparaissait, entre autres de part la proximité avec les frontières extérieures de l'Allemagne, et dû constater que ce n'était point le cas : sur les cinq émissions analysées – une par jour, du lundi au vendredi – seulement deux émissions proposent une simple mention de l'Europe sur un total de 29 unités de sens. Ces deux unités, qui ne durent que trente secondes chacune, ne font qu'une simple mention de l'Europe. Enfin, notre recherche n'eût pas été complète si nous n'eussions aussi inclus « Brisant », programme d'*access prime time* repris par *ARD*. Nous avons pourtant hésité à l'inclure pour cette même raison et pour son côté « Boulevard » c'est-à-dire *people*, qui relève, selon nous, plutôt de la presse jaune à l'anglaise. Néanmoins, et justement pour ces deux raisons, il était aussi nécessaire d'inclure « Brisant » dans notre corpus afin de vérifier si cette ligne éditoriale spécifique implique ou non une image de l'Europe ; nous montrons que « Brisant » joue en effet un rôle spécifique dans le spectre des informations européennes présentes sur le *MDR*.

⁹¹³ MDR Sachsen-Anhalt, *Sachsen-Anhalt heute*, Magdeburg, 2013.

⁹¹⁴ « MDR um 11 » est, comme son nom l'indique, produit tous les jours ouvrés à 11h. Voir MDR Sachsen-Anhalt, « MDR um 11 », <http://www.mdr.de/mdr-um-11/verteilseite774.html>.

⁹¹⁵ Mitteldeutscher Rundfunk, « Hier ab Vier. Moderatoren », <http://www.mdr.de/mdr-um-4/index.html>.

⁹¹⁶ Cette tendance de forte implication des téléspectateurs est selon nous plus présente sur le *Mitteldeutscher Rundfunk* que sur *France 3* – nous revenons sur cette situation dans le chapitre suivant consacré à l'analyse thématique des programmes.

Tableau 1 : Émissions du MDR concernées par l'analyse

Chaîne		Noms des émissions											
Lundi	Sachsen	Länder Eins30	Eins30	MDR_Aktuell	MDR_Aktuel I Eins30	MDR_Aktue II Eins30	Hier ab Vier	Brisant	LänderMagazin	MDR_Aktuell	MDR_Aktuell	MDR_Aktuell Eins30	
	Sachsen-Anhalt		MDR um 11							LänderMagazin			
	Thüringen									LänderMagazin			
Mardi	Sachsen	Länder Eins30	Eins30	MDR_Aktuell	MDR_Aktuel I Eins30	MDR_Aktue II Eins30	Hier ab Vier	Brisant	LänderMagazin	MDR_Aktuell	MDR_Aktuell	MDR_Aktuell Eins30	
	Sachsen-Anhalt		MDR um 11							LänderMagazin			
	Thüringen									LänderMagazin			
Mercredi	Sachsen	Länder Eins30	Eins30	MDR_Aktuell	MDR_Aktuel I Eins30	MDR_Aktue II Eins30	Hier ab Vier	Brisant	LänderMagazin	MDR_Aktuell	MDR_Aktuell	MDR_Aktuell Eins30	
	Sachsen-Anhalt		MDR um 11							LänderMagazin			
	Thüringen									LänderMagazin			
Jeudi	Sachsen	Länder Eins30	Eins30	MDR_Aktuell	MDR_Aktuel I Eins30	MDR_Aktue II Eins30	Hier ab Vier	Brisant	LänderMagazin	MDR_Aktuell	MDR_Aktuell	MDR_Aktuell Eins30	
	Sachsen-Anhalt		MDR um 11							LänderMagazin			
	Thüringen									LänderMagazin			
Vendredi	Sachsen	Länder Eins30	Eins30	MDR_Aktuell	MDR_Aktuel I Eins30	MDR_Aktue II Eins30	Hier ab Vier	Brisant	LänderMagazin	MDR_Aktuell	MDR_Aktuell	MDR_Aktuell Eins30	
	Sachsen-Anhalt		MDR um 11							LänderMagazin			
	Thüringen									LänderMagazin			
Samedi	Sachsen			MDR_Aktuell	MDR_Aktuel I Eins30	MDR_Aktue II Eins30			LänderMagazin				
	Sachsen-Anhalt									LänderMagazin			
	Thüringen									LänderMagazin			
Dimanche	Sachsen			MDR_Aktuell	MDR_Aktuel I Eins30	MDR_Aktue II Eins30			LänderMagazin				
	Sachsen-Anhalt									LänderMagazin			
	Thüringen									LänderMagazin			
Début		08:53	10:08	10:58	11:00	14:59	16:00	18:10	19:00	19:35	21:45	22:48	
Durée		0:01:30	0:01:30	0:15:00	0:01:30	0:01:30	2:00:00	0:50:00	0:30:00	0:15:00	0:15:00	0:01:30	

b) Structure des programmes de *France 3*

En premier lieu, nous avons choisi d'analyser les journaux télévisés de *France 3 Nord-Pas-de-Calais* et *France 3 Picardie*, le « 12/13 » et le « 19/20 »⁹¹⁷, ainsi que « Soir 3 »⁹¹⁸. Or ces JT sont partie intégrante de blocs d'informations, qui, comme leur nom l'indique, durent une heure et sont d'abord constitués d'un quart d'heure le midi et d'une demie-heure le soir d'informations régionales produites par les rédactions régionales, voire locales avec le décrochage de *France 3 Côte d'Opale*⁹¹⁹, et une demie-heure d'informations nationales. Nous avons donc pris en compte les informations nationales, malgré leur focus très différent, afin de garder la logique du bloc complète – et aussi de respecter le fait que *France 3* est une chaîne nationale dédiée aux régions (cf. chapitre 5 & 6). Nous pouvons dire que ces informations nationales offrent un complément intéressant aux informations régionales ; dans le cadre de notre recherche, ce bloc présente moins d'intérêt dans la mesure où les informations qui y sont diffusées sont plus souvent focalisées sur l'Afrique et le Maghreb⁹²⁰.

Afin de compléter notre corpus d'émissions régionales côté français, nous avons sélectionné « Picardie Matin » et « Nord-Pas-de-Calais Matin », comme pendants à « MDR um 11 » et « Hier ab Vier », deux émissions d'informations et de conseil en direct qui commencent à 9h15 ou à 9h45 sur respectivement *France 3 Picardie* et *France 3 Nord-Pas-de-Calais*. Contrairement à l'émission « Midi en France », que nous avons dans un premier temps sélectionné, « Picardie Matin » et « Nord-Pas-de-Calais Matin » sont produites en région et offrent même, pour ce qui est de la première, des informations en picard – nous avons ainsi jugé leur ancrage dans la région beaucoup plus important que « Midi en France », d'autant que cette émission est présentée chaque semaine depuis une région française différente, laissant à craindre que, durant notre collecte de corpus, aucune semaine ne soit dédiée à la Picardie ou au Nord-Pas-de-Calais⁹²¹.

Il est important de noter que les deux chaînes diffusent en week-end des programmes de divertissement peu pertinents pour notre analyse. Seules les nouvelles télévisées font l'objet de

⁹¹⁷ Voir ainsi *France 3 Picardie*, « Le 19/20 », <http://france3-regions.francetvinfo.fr/picardie/emissions/jt-1920-picardie> (12 mars 2015) et *France 3 Nord-Pas-de-Calais*, « Le 19/20 », <http://france3-regions.francetvinfo.fr/nord-pas-de-calais/emissions/jt-1920-nord-pas-de-calais> (12 mars 2015).

⁹¹⁸ Nommé « Grand Soir 3 » le week-end. Voir par ailleurs *France 3 Picardie*, « Soir 3 Picardie », <http://france3-regions.francetvinfo.fr/picardie/emissions/jt-soir-3-picardie> (12 mars 2015).

⁹¹⁹ *France 3 Nord-Pas-de-Calais*, « Le JT de la Côte d'Opale », <http://france3-regions.francetvinfo.fr/nord-pas-de-calais/emissions/jt-1920-nord-pas-de-calais> (12 mars 2015).

⁹²⁰ Les événements et l'intervention militaire française en Centrafrique y sont particulièrement mis en avant.

⁹²¹ *France 3 Picardie*, « Picardie Matin », <http://france3-regions.francetvinfo.fr/picardie/emissions/picardie-matin> (12 mars 2015).

notre attention pour ces deux-jours-là, ce qui réduit grandement la quantité de programmes enregistrés les samedi et dimanche.

Ces horaires pour les deux chaînes de télévision ont été vérifiées au cours d'un test de faisabilité qui s'est déroulé dans la première semaine d'octobre 2013, du 2 au 5, afin d'inclure les jours « ouverts » et les jours de week-end. Le 3 octobre étant fête nationale en Allemagne, les programmes du *MDR* ont été enregistrés le mercredi 2 octobre et le samedi 5 octobre. Le mercredi étant, en France, consacré aux enfants, les programmes sont constitués pour beaucoup de programmes de dessins ou séries animés à leur attention⁹²². Les programmes ont donc été enregistrés le 4 octobre et le 5 octobre.

922 Ainsi, Picardie Matin et Nord-Pas-Calais Matin ne sont-ils produits que les lundi, mardi, jeudi et vendredi, le bloc matinal du mercredi étant rempli de dessins animés... Voir le programme de *France 3* (qui ne montre que le programme national, le programme régional n'étant pas visible sur internet) : <http://www.france3.fr/programme-tv> (accès le 18/10/13).

3) Les entretiens d'experts

A. Définition en France et en Allemagne

Janine Barbot⁹²³ rappelle que les entretiens d'experts sont doublement affiliés : ils sont à la fois une posture clinique et un effet miroir, au cours duquel le sociologue doit présenter son travail et rendre son objet d'étude accessible. Mais c'est aussi une « *stratégie [...] d'intéressement* » envers l'interlocuteur. En matière de méthode, l'auteure rappelle qu'il faut négocier le langage et le cadre, le lieu, et la durée de l'entretien. Selon Janine Barbot, la grille d'entretien fait l'objet d'une controverse en France : dans la tradition française, les partisans de la grille en soulignent l'utilité pour permettre d'attester de la scientificité de l'entretien. Ses détracteurs, quant à eux, la voient comme un outil statique et peu évolutif. L'auteure ici propose un outil « *hybride* » et « *évolutif* », avec questions-guides non formulées fixement. Barbot propose aussi une formulation ouverte, pour ne pas induire les réponses⁹²⁴.

Alami, Desjeux et Garabua-Moussaoui définissent la méthode de l'« *entretien semi-directif* » comme une « trame souple de questions, qui traduit les questionnements de la problématique et les hypothèses en questions concrètes, formulées simplement », qu'il faut distinguer des questions sur la pratique, les représentations et les opinions⁹²⁵. Nicole Berthier, quant à elle, fait la distinction entre les entretiens non-directifs, qui servent à l'exploration et l'approfondissement d'un thème ; semi-directifs (vérification, approfondissement) ; et directifs (contrôle, vérification)⁹²⁶. Alexander Bogner et Wolfgang Menz soulignent aussi le rôle d'exploration des entretiens d'experts, dont le concept doit être déconstruit. Outre ce rôle, les entretiens peuvent en même temps ouvrir des voies pour la suite des recherches et la motivation secondaire en est tout aussi importante, à savoir qu'ils sont aussi l'occasion de se montrer et de se présenter en public. C'est aussi un moment privilégié pour parler science et échanges d'idées, dans une relation symétrique. Mais ces éléments amènent évidemment à s'interroger sur l'objectivité des sources observées, d'autant que, comme le rappellent les auteurs, les sociétés modernes ont tendance à placer sur un piédestal les « experts » auxquels d'aucuns reprochent

⁹²³ Barbot Janine, « Mener un entretien de face à face », in Paugam Serge (ed.), *L'enquête sociologique*, Paris, Presses Universitaires de France, 2010, p. 115–141.

⁹²⁴ Barbot, 2010, *op. cit.*, p. 126-128.

⁹²⁵ Alami *et al.*, 2009, *op. cit.*, p. 84. En italique dans le texte d'origine.

⁹²⁶ Berthier Nicole, *op. cit.*, p. 26.

leur élitisme⁹²⁷. Enfin, les auteurs rappellent le fait que le débat autour de cette méthode reste récent : au moment où les auteurs rédigent ce manuel, il a seulement 10 ans en 2002... donc à peine plus de 20 ans en 2015. Avant les années 2000 en effet, les entretiens d'experts ne servaient en France que lors de la phase d'exploration⁹²⁸. Cette méthode donne aussi l'impression d'être peu mature et souffre de cette image et de ce délaissement⁹²⁹. Comme le rappelle Janine Barbot, même dans la tradition française, il existe de nombreux partisans d'une grille d'entretien (cf. *supra*) ; l'auteure propose de l'utiliser comme un outil hybride et évolutif, avec des questions-guides non formulées fixement, adaptables aux circonstances et à l'enquête. L'auteure propose aussi une formulation ouverte, pour laisser le plus de libertés possibles, tout en guidant l'entretien.

En allemand, cette méthode est nommée « *Expertengespräche* », que l'on peut traduire par « entretiens d'experts » - le terme d'« entretien » étant ici privilégié pour ne pas porter à confusion avec le terme journalistique d'« interview »⁹³⁰. Comme beaucoup de méthodes qualitatives dans les années 1990, la méthode de l'entretien d'expert a connu un certain délaissement et une controverse méthodologique en Allemagne aussi. Pourtant, cette méthode qualitative peut être utilisée à plusieurs titres, en premier lieu pour la période exploratoire. Comme le rappellent Bogner *et al.*, l'important dans cette méthode consiste à remettre en question le rôle d'« expert » dans la société et à rappeler le fait que ceux-ci, même s'ils se positionnent en général dans une relation de symétrie avec le chercheur, ont tendance à ne pas être objectifs dans l'absolu⁹³¹. Au chercheur, donc, de savoir garder l'esprit critique face aux éléments apportés.

De nos jours, il n'existe toujours pas d'entretiens d'experts type, et on est loin de ce que les scientifiques s'unissent sur une méthode ou un procédé unique⁹³². On peut dire enfin que le témoignage d'experts est loin d'être objectif et de ne contenir que des informations utilisables⁹³³. Par ailleurs, « [l]e guide d'entretien reste un canevas souple : il évolue au fur et à mesure des entretiens, en fonction de la pertinence effective des questions et de l'apparition de

⁹²⁷ Bogner Alexander et Menz Wolfgang, « Expertenwissen und Forschungspraxis: die Modernisierungstheoretische und die methodische Debatte um die Experten. Zur Einführung in ein unübersichtliches Problemfeld », in Bogner Alexander, Littig Beate et Menz Wolfgang (eds.), *Das Experteninterview. Theorie, Methode, Anwendung*, Wiesbaden, VS Verlag für Sozialwissenschaften, 2002, p. 7-11.

⁹²⁸ Bogner & Menz, 2002, *op. cit.*, p. 17.

⁹²⁹ Bogner & Menz, 2002, *op. cit.*, p. 18-19.

⁹³⁰ L'expression, traduite de l'allemand, est empruntée au titre de l'ouvrage d'Alexandre Bogner *et al.*, 2009, *op. cit.*.

⁹³¹ Bogner *et al.*, *op. cit.*, p. 225-226.

⁹³² Bogner & Menz, 2002, *op. cit.*, p. 18-20.

⁹³³ Bogner & Menz, 2002, *op. cit.*, p. 16.

nouvelles pratiques à découvrir ». En outre, « l'ordre des questions n'est pas immuable » et sert de « check-list » pour ne rien oublier et comparer les résultats⁹³⁴. Étant donnée la variété de nos entretiens, et le fait qu'ils se dérouleront en au moins deux langues, nous avons choisi pour le présent travail de nous orienter à cette méthodologie.

Nous avons formulé une grille de questions flexibles ; libre ensuite à nous de relancer la conversation et de rebondir sur des éléments qui nous intéressent pour notre travail. Ainsi, pour compléter les méthodes précédentes qualitative et quantitative d'analyse télévisuelle et du discours, une série d'entretiens semi-directifs a été menée en parallèle du travail de recherche. Dans ce cadre, il n'était évidemment pas question d'interviews journalistiques mais au contraire d'entretiens thématiques. Ainsi le fil rouge des questions posées se concentre-t-il autour de la place des questions européennes non institutionnelles dans les médias régionaux, d'après l'observation et l'avis personnel de notre panel. Nous avons utilisé quant à nous et contrairement à ce qu'Alami *et al.* Proposaient, un enregistreur pour noter exactement les propos de nos interviewés, partant du principe que chacun de leurs propos a sa valeur intrinsèque et qu'il ne convient pas de le modifier, sauf pour le rendre lisible, en supprimant les hésitations et les ruptures de construction de phrase. En revanche, au vu du public auquel nous ferons appel pour nos entretiens, c'est-à-dire des personnels concernés par la thématique de l'Europe dans les médias régionaux, il n'est pas nécessaire de rendre les entretiens anonymes, d'autant que les informations collectées n'ont pas de caractère confidentiel. Seule une analyse des contenus de type macroscopique, c'est-à-dire qui s'attache à la description de la structure de l'ensemble de la conversation a été réalisée⁹³⁵ pour faire ressortir les thématiques importantes aux yeux des interviewés et utiles à mon travail de recherche. Puis, comme nous le mentionnions dans la première partie de ce chapitre, une analyse lemmatique des lieux présentés sera effectuée, afin d'évaluer la géographie européenne telle que présentée et vécue par notre panel. La transcription de ces entretiens est fournie en annexe de ce travail.

B. Grille d'entretien

Pour chaque entretien, ce sont ainsi les mêmes questions qui ont été posées, parfois dans un ordre différent. Cette grille d'entretien, constituée de cinq questions, contient trois blocs thématiques. Tout d'abord, l'expert interviewé est amené à se présenter et à présenter son

⁹³⁴ Alami *et al.*, 2009, *op. cit.*, p. 86-87.

⁹³⁵ Notre traduction. Deppermann, Arnulf, *op. cit.*, p. 52.

rapport à l'Europe ; dans un second temps, le rôle des médias régionaux dans la représentation et l'éducation à l'Europe est abordé ; enfin, la question du désamour des citoyens européens envers l'Europe est posée. Par d'éventuelles relances dans le cadre de la conversation, la durée des entretiens est fixée à 30 minutes. Voici les questions :

1. Können Sie sich vorstellen...
Dites quelques mots à votre sujet...
2. Was verstehen Sie unter „Europa“?
Pour vous, c'est quoi l'« Europe » ?
3. Wo sehen Sie Europa in den regionalen Medien?
Où voyez-vous l'Europe dans les médias régionaux ?
4. Glauben Sie, dass regionale Medien, insbesondere das Fernsehen, zur Bildung der EU-Bürger beitragen könnte?
Croyez-vous que les médias régionaux, et en particulier la télévision, peut participer de l'éducation des citoyens de l'Europe ?
5. Warum, glauben Sie, mögen die EU-Bürger die EU nicht?
Pourquoi, d'après vous, les citoyens de l'Union n'apprécient-ils pas l'Union européenne ?

C. Liste des entretiens d'experts

Sept entretiens furent réalisés avec des dirigeants de chaînes, une créatrice de programme et des responsables de médias ou d'affaires médiatiques. Dans l'absolu, l'idéal consiste à recueillir l'avis et les relations à la fois des faiseurs de médias et de leurs récepteurs. Dans la mesure où la seule dizaine d'entretiens d'experts s'ajoute à l'analyse télévisuelle et du discours quantitative et exhaustive, un petit nombre d'interviewés nous a permis de nous faire une image précise et claire de la vision de l'Europe selon eux, dans les médias concernés, ainsi que de collecter de nombreuses informations auxquelles nous n'aurions autrement pas eu accès, comme par exemple à des documents relatifs à l'histoire de *France 3 Nord-Pas-de-Calais*, détaillée au chapitre 5.

Nom	Qualité	Date	Lieu
Gontrand Giraudeau	Journaliste <i>France 3 Picardie</i>	TV, 29 mai 2013	Amiens
Erhard Weimann	Secrétaire d'Etat aux Affaires Européennes de l'Etat Libre de Saxe	14 juin 2013	Berlin
Sandro Viroli	Directeur de la <i>Landesfunkhaus</i> de Dresde	25 juillet 2013	Dresde
Véronique Auger	Présentatrice, « Avenue de l'Europe »	11 Avril 2014	Paris
Daniela Kahls	Journaliste pour ARD/MDR en France	11 Avril 2014	Paris
Jean-Jacques Regibier	Responsable Programmation, <i>France 3 NPDC</i>	12 juin 2014	Lille
Bernard Seitz	Responsable d'agence locale, Journaliste, <i>France 3 NPDC</i>	13 juin 2014	Boulogne-sur-Mer

Tableau 3 : Entretiens d'experts, avec fonctions, dates et lieux.

Dans l'ensemble, les entretiens d'experts nous ont permis de discuter sur le terrain des projets européens réalisés par ces médias régionaux, ce qui nous permet de dire d'ores et déjà que les chaînes de télévision considérées montrent effectivement une volonté pro-européenne. Ces entretiens, dont les transcriptions sont présentées en annexe de ce travail, ont servi à la fois d'entretiens exploratoires et de base d'analyse. Il est intéressant de noter aussi le fait que les entretiens avec les Français ont toujours duré plus longtemps qu'avec les Allemands (en moyenne une heure contre une demie-heure outre-rhin). Enfin, ces entretiens sur le territoire des journalistes nous a permis entre autres choses d'aller chercher des informations nouvelles,

notamment pour *France 3*, où, comme on l'a montré au chapitre 5, les données sont peu accessibles pour tout ce qui concerne les rédactions régionales, celles-ci renvoyant sinon toujours vers France Télévisions, à Paris. Nous présentons ces données spécifiques et ces résultats dans le chapitre 9.

Conclusion de chapitre

Les méthodologies diffèrent selon les pays et les traditions scientifiques de ceux-ci. Afin de prendre en compte les spécificités des méthodologies des deux pays concernés par notre recherche, la France et l'Allemagne, et aussi parce qu'elles permettent de comparer par-delà les langues et les systèmes médiatiques concernés, nous avons décidé d'employer deux méthodes principales d'analyse, l'une quantitative et l'autre qualitative, et une troisième méthode qualitative, les entretiens d'experts. La première méthode se base sur la tradition allemande issue des KMW. Rattachée outre-rhin aux sciences sociales, cette méthode insiste sur le caractère reproductible et statistique de l'analyse de la structure des programmes télévisés, considérés comme un flux. Cette méthode de *Filmanalyse* permet entre autres choses le traitement selon les mêmes critères et les mêmes variables de nos deux programmes de recherche aussi bien en français qu'en allemand, sans les problèmes éventuels liés à la langue et aux critères thématiques d'un pays à l'autre. Les résultats de cette analyse sont présentés au chapitre 8. La deuxième méthode consista en l'analyse herméneutique des séquences qualitatives sur l'information européenne, et qui se retrouvèrent sur *France 3 Nord-Pas-de-Calais* et *France 3 Picardie* de même que sur le *Mitteldeutscher Rundfunk*. Cette méthode a rendu possible le dégagement de points communs dans le traitement de la représentation de l'Europe. Les résultats de cette analyse thématique sont présentés dans le chapitre 9. Enfin, la méthode des entretiens d'experts a rendu possible la mise en lumière des volontés pro-européennes montrées par les deux médias considérés, aussi bien en France et en Allemagne, et nous a permis de réfléchir avec les journalistes et les spécialistes au rôle spécifique de ces médias régionaux dans l'éducation à l'Europe.

Chapitre 8. Le *Mitteldeutscher Rundfunk*, France 3 et l'information européenne

Dans le cadre de notre recherche sur les médias régionaux en France et en Allemagne, nous avons combiné la méthode allemande de *Film- und Fernsehanalyse* qui, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, diffère de l'analyse du film à la française. Dans un deuxième temps, nous avons employé cette première méthode pour réaliser une analyse thématique de plus de 45 heures de programmes. Le tout a été complété par des entretiens d'experts. Les résultats obtenus sur la base de ces trois méthodes nourrissent la démonstration présentée dans les deux chapitres qui suivent.

Parmi la centaine d'émissions analysées, la moyenne de durée des émissions est de 23 minutes et 3 secondes, allant au minimum de 1 minute et demie à une heure 45 minutes maximum. La plupart des émissions ont une durée comprise entre 5:01 minutes et 26:50 minutes. Nous présentons dans ce chapitre les résultats de l'analyse structurelle des deux chaînes de télévision et dans le suivant ceux de l'analyse thématique et des entretiens d'experts.

1) Structure et thèmes du *Mitteldeutscher Rundfunk* et de *France 3*

Afin de couvrir les différents genres présents sur les chaînes considérées, mais aussi dans le but de rester fidèles à notre volonté de n'analyser que des formats d'émissions dédiés à l'information, nous nous sommes intéressés, suite à une première phase d'observation, à plusieurs émissions d'information que nous présentons dans cette première sous-partie. En annexe de ce travail il est possible d'observer le tableau qui présente les jours d'enregistrement des programmes, puis le nom des émissions. La dernière partie du tableau montre le type de modération des programmes considérés : un présentateur, une modération en duo ou une voix *off*. Dans l'ensemble, les émissions les plus fréquemment analysées l'ont été durant la semaine, essentiellement en début et en soirée. Il est important de noter que les journaux télévisés

produits par *MDR-Sachsen* et *MDR-Thüringen*, respectivement « *Sachsenspiegel* » et « *Thüringenjournal* », n'ont, pour des raisons techniques, pas pu être inclus dans notre analyse statistique. Ils ont pu néanmoins être considérés en partie pour l'analyse thématique à la base du chapitre 9.

Les grands thèmes qui occupaient les unes des informations d'octobre à décembre 2013 furent, dans le domaine national en Allemagne : les négociations pour la nouvelle coalition puis la réélection d'Angela Merkel au titre de Chancelière de la République Fédérale et les réactions à l'espionnage exercé par la NSA sur les pays européens ; en France l'intervention militaire en Centrafrique, ainsi que le décès de Georges Lautner. A l'international et dans le cadre de notre recherche, la crise puis le soulèvement en Ukraine, l'approche et les conséquences de l'ouragan Xaver, le décès de Nelson Mandela, les Roms ont constitué le gros des informations. Outre ces dossiers récurrents, quelques thèmes communs en France et en Allemagne se retrouvent, comme par exemple le travail du bois et la journée internationale du bénévolat ainsi que celle de lutte contre le SIDA. Les thèmes exacts évoqués dans chacune des unités sont donnés en annexe de ce travail.

Dans le schéma suivant, nous avons réuni l'ensemble des unités de sens afin de permettre de visualiser et de comparer l'importance des thématiques employées sur les deux chaînes. Contrairement à nos attentes, la question de la migration et de la sécurité ne sont pas les questions les plus souvent évoquées sur les deux chaînes et dans toutes les émissions considérées. Les thèmes de culture et d'éducation et de société tiennent une grande place de l'information sur toutes les chaînes et dans toutes les émissions considérées ; ensuite les unités qui concernent l'agriculture et l'environnement, le sport et les faits divers sont presque équivalents. Le très grand nombre d'unités de modération s'explique par le fait qu'il s'agit de modération à l'intérieur de l'émission ou, comme nous le mentionnions plus haut, de la météo, mais aussi des génériques de début et de fin. Nous laissons cette colonne à titre indicatif.

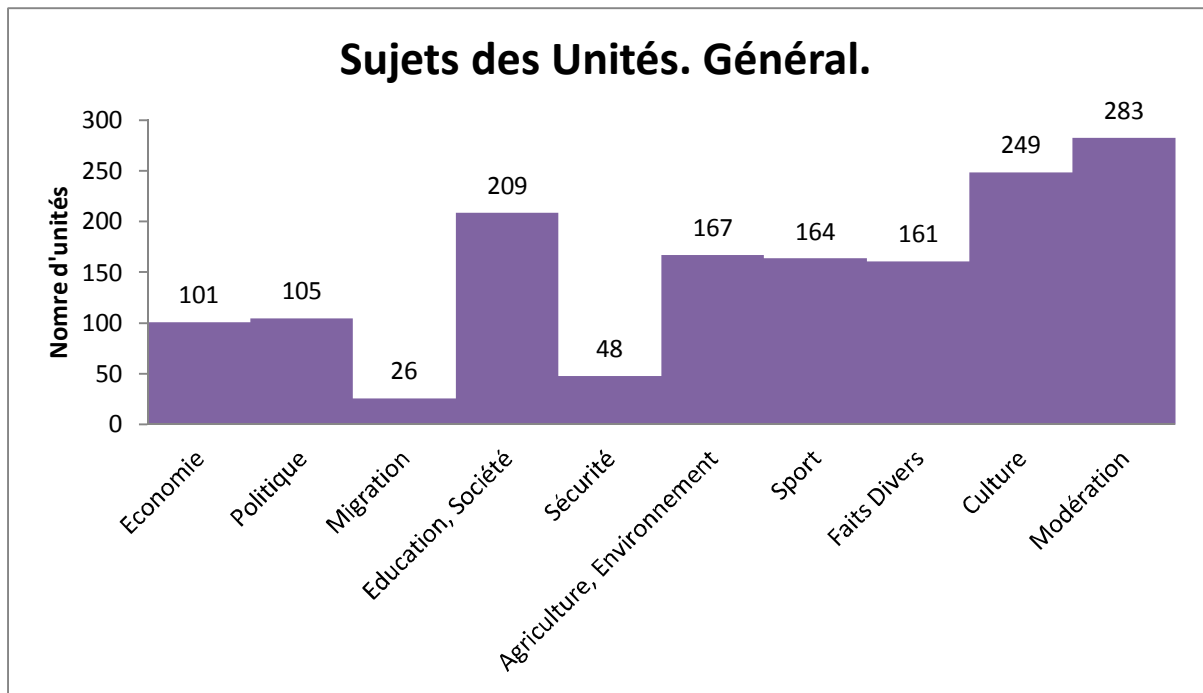


Figure 2 : Thèmes évoqués dans toutes les émissions. Général.

Comme nous travaillons à une comparaison des programmes régionaux en France et en Allemagne et étant donné le fait que la méthode d'analyse structurale que nous avons employée ne l'a jamais été sur des programmes régionaux français, nous avons construit deux schémas qui permettent de visualiser les différences de structure entre les programmes français et les programmes allemands. On y note en premier lieu le fait que dans la première unité consiste, aussi bien sur *France 3* que sur le *MDR*, essentiellement en de la modération ; il s'agit là souvent de l'introduction à l'émission et donc du sommaire. Les modérations qui sont visibles à la fin des émissions à partir de la sixième puis de la treizième unité indiquent souvent les adieux qui précèdent le générique de fin. Etant donné le nombre très petit d'émissions qui allaient jusqu'à 31 unités (deux sur plus de cent programmes), nous avons éliminé cette dernière unité du schéma des programmes du *Mitteldeutscher Rundfunk* afin d'en faciliter la lecture.

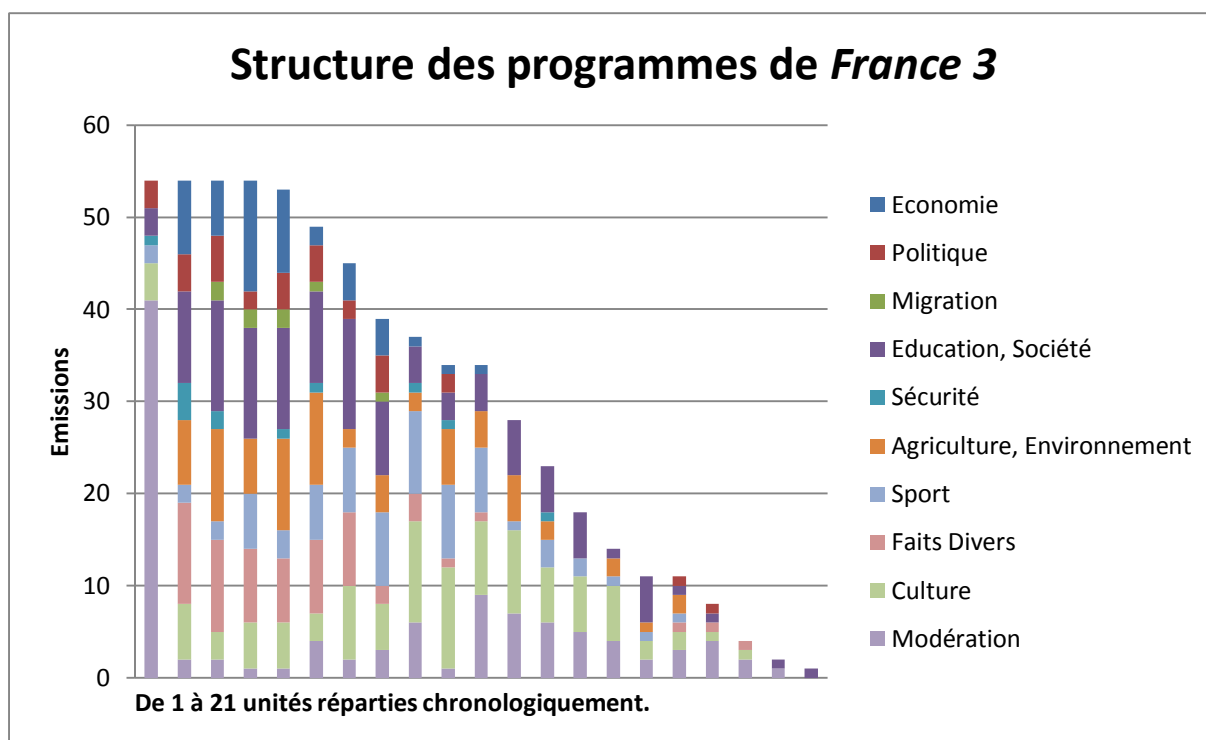


Figure 3 : Structure des programmes de *France 3*.

Le premier élément qui saute aux yeux lorsque l'on compare les deux graphiques 6 et 7 est le fait que les émissions françaises sont clairement plus courtes que les émissions allemandes ; ces dernières peuvent atteindre jusqu'à trente-et-une unités de sens, alors que les émissions françaises ne vont pas au-delà de vingt-et-une unités. La deuxième chose qui saute aux yeux est le fait que les émissions allemandes parlent beaucoup plus de sujets politiques durant les six premières unités, alors que les thèmes semblent être plus variés sur *France 3*. Enfin, les deux schémas montrent que les chaînes ont en commun de ne presque pas faire mention de sujets sportifs au début des émissions, à savoir jusqu'à la sixième unité.

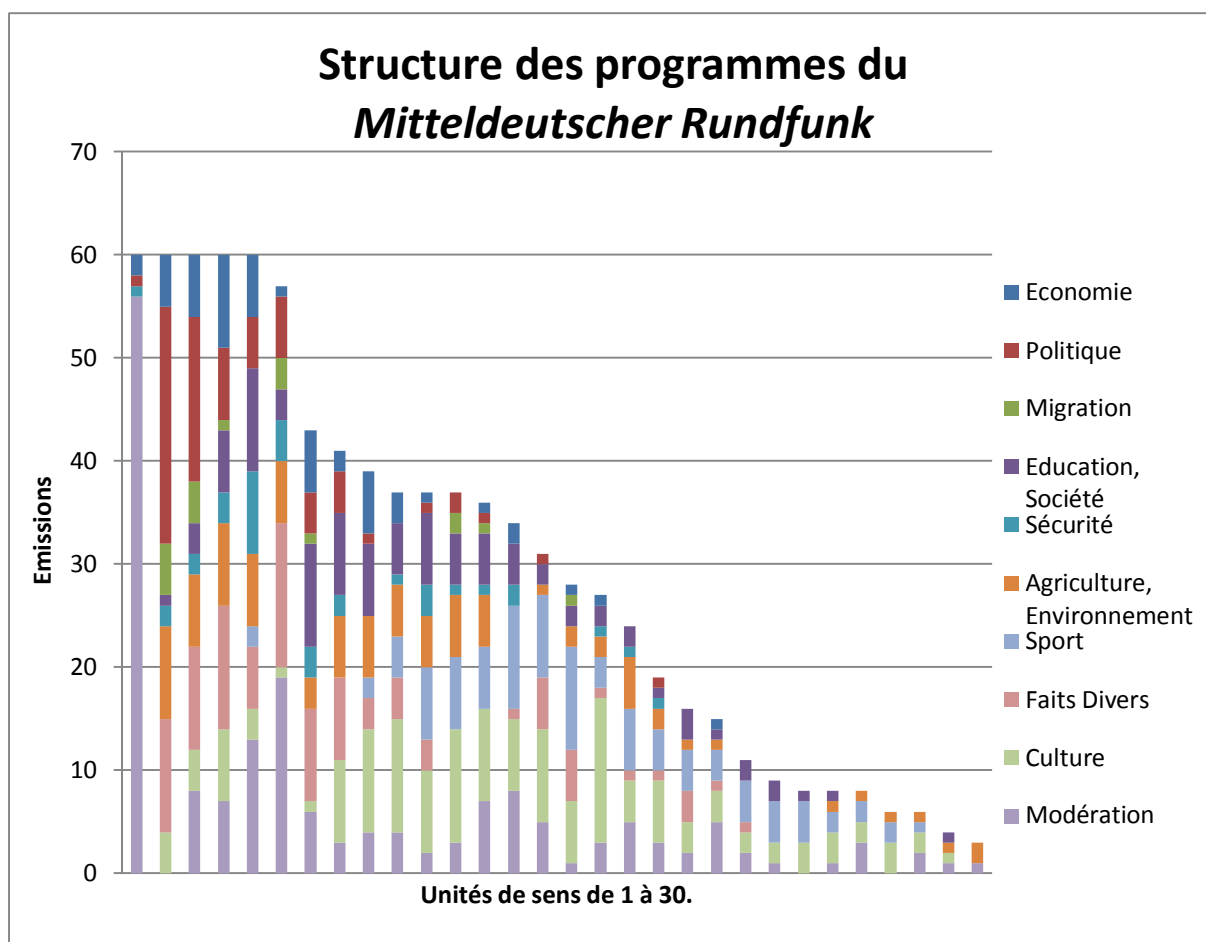


Figure 4 : Structure des programmes du *Mitteldeutscher Rundfunk*.

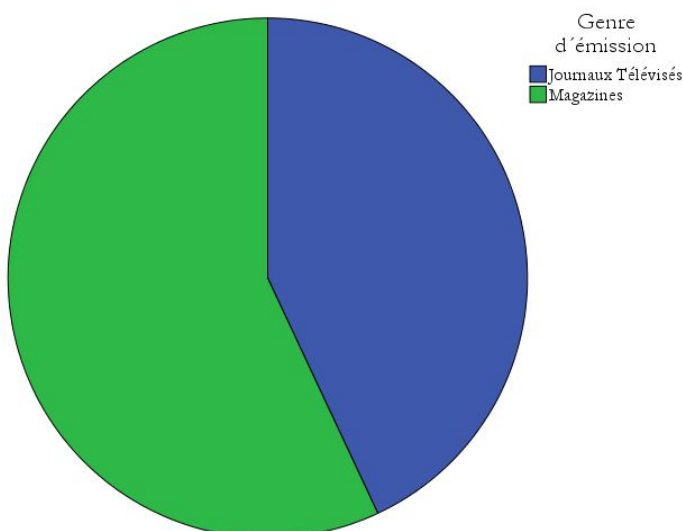
Ces émissions suivent la hiérarchie des informations et relèguent les thèmes de culture et de sport à la fin de leur sommaire, et ce même si les émissions françaises ont tendance à proposer plus de faits divers dès le début des émissions, contrairement au *MDR*. En proportion pourtant, le *MDR* propose plus de faits divers que France 3 (11,17 % de faits divers sur le *MDR* contre 9,88 % sur *France 3*). En dehors de cela, on peut noter que le poids accordé à chaque thématique varie peu pour les domaines de l’agriculture, du sport et de la culture (respectivement 11,64 % en France pour 10,61 % en Allemagne ; 11 % de sport sur *France 3* contre 10,72 % sur le *MDR* et 16,27 % de thèmes cultures sur *France 3* contre 16,59 % sur le *MDR*). En revanche, les thèmes liés à la sécurité, même s’ils restent d’une manière générale marginaux, sont plus présents en Allemagne (4,06 % contre 1,91 % en France). De même l’intérêt accordé à la politique est plus grand sur le *MDR* (8,24 %) que sur *France 3* (5,10 %) alors que le poids des thèmes d’économie est inversé et plus grand sur *France 3* (7,66 %) que sur le *Mitteldeutscher Rundfunk* (5,98 %).

Les sujets observent ainsi la chronologie de l'importance de l'information : les thèmes d'économie, de politique, d'agriculture et de faits divers sont-ils d'une manière générale plus présents au début des émissions qu'à la fin. A ce moment-là, les thèmes sportifs et culturels prennent le relais. On verra plus tard que l'information européenne suit aussi cette tendance de hiérarchisation de l'information.

2) Le MDR et France 3 parlent-ils d'Europe ?

A la question de savoir si les médias régionaux dans le Nord-Pas-de-Calais et en Picardie, ainsi qu'en Allemagne Centrale parlent d'Europe, il est, suite à notre analyse, possible de répondre par l'affirmative ; en effet, sur un total de 1513 unités de sens réparties sur 115 émissions, ce sont 327 unités qui parlent d'Europe, soit un cinquième des contenus. Certes un grand nombre d'unités de sens ne parlent pas du tout d'Europe (15,19 %), mais nombre d'entre elles font bien évidemment partie d'une émission qui offre au moins une mention de l'Europe (30,70 %). Par ailleurs, on constate que la majorité des émissions font mention entre une à quatre fois de l'Europe (32,46 % si l'on cumule le pourcentage d'émissions mentionnant deux, trois ou quatre fois l'EU).

A. Quelle information européenne ?



Dans cette sous-partie, nous présentons les résultats généraux des thèmes européens ainsi que leur répartition par genre télévisuel et par émission. Il est important de commencer ainsi par s'interroger sur la répartition de l'information européenne par genre, comme le détaille le diagramme ci-contre.

Figure 5 : Genre d'émissions et séquences parlant d'Europe.

On constate à l'aide du diagramme ci-contre que les magazines constituent le plus gros des vecteurs de l'information européenne, ce qui est certainement dû au fait que les informations européennes sont plus présentes dans les magazines du *Mitteldeutscher Rundfunk*, comme on peut le voir sur le diagramme n°9.

Dans l'ensemble, les chaînes considérées parlent de l'Europe dans une proportion que l'on peut qualifier de similaire, aussi bien en France et qu'en Allemagne. On peut dire néanmoins que le *Mitteldeutscher Rundfunk* mentionne plus souvent et, nous le verrons par la suite, plus longuement l'Europe que les chaînes françaises. Ainsi, tous programmes de *France 3* confondus mentionnent-ils 19,94 % l'Europe contre 21,67 % sur le *Mitteldeutscher Rundfunk*, et ce malgré la prise en compte des journaux nationaux français dans l'analyse, ce qui revient à dire que ces JT nationaux français ne parlent pas plus de l'Europe que les JT régionaux, et même au contraire ; car sinon la proportion d'informations européennes dans le format JT serait d'autant plus élevé. Or il reste moindre comparé au nombre d'informations européennes présentes en cumulé sur les deux *France 3 Nord-Pas-de-Calais* et *France 3 Picardie*. Comme on peut le voir sur le diagramme suivant, pour autant, la différence entre la fourniture en informations européennes offertes par *France 3 Picardie* et *France 3 Nord-Pas-de-Calais* est tout à fait essentielle. Enfin, il convient de noter que la prédominance de *MDR Sachsen* et l'absence de *MDR Thüringen* sont dus à la technique d'enregistrement des décrochages dans les *Länder* ; tous les JT ou presque ont donc ainsi été codés comme produits par *MDR Sachsen*, hormis les décrochages de « Sachsen-Anhalt heute », en tout état de cause produits à

Magdebourg.

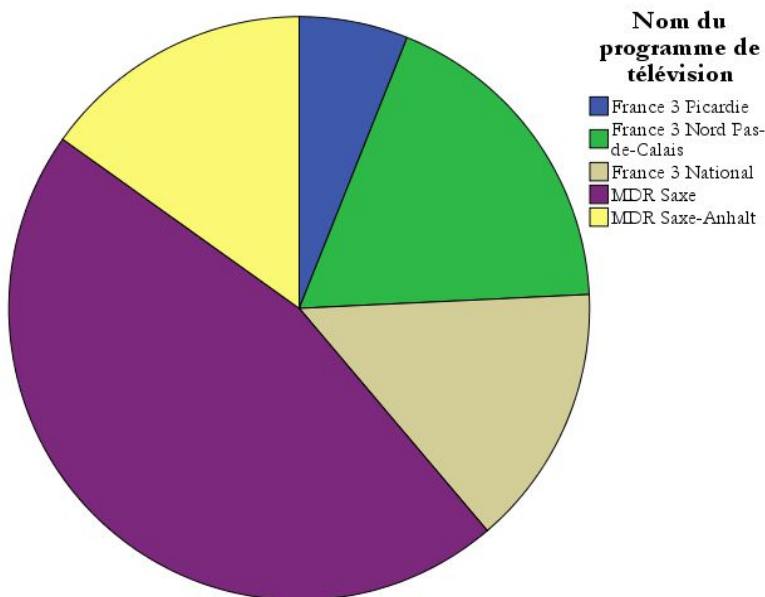


Figure 6 : Séquences parlant d'Europe par chaînes.

Nous rappelons aussi l'absence de « Sachsen Spiegel » dans ces statistiques ; comme nous le montrons dans le chapitre suivant, les informations européennes ne sont pas absentes de ce JT, bien au contraire. On peut dès lors supposer que si les

« Sachsenpiegel » avaient été codés ici aussi, la proportion d'informations européennes sur *MDR Sachsen* eût été encore plus élevée.

Le tableau suivant détaille la proportion d'informations européennes réparties par émissions. On peut ainsi confirmer que les JT nationaux français ne parlent pas plus d'Europe que les JT régionaux de *France 3*, on contraire, même si on note une grande différence entre *France 3 Picardie* et *France 3 Nord-Pas-de-Calais*, ce dernier proposant beaucoup plus d'informations européennes. Ainsi le 12/13 de *France 3 Nord-Pas-de-Calais* comptabilise-t-il 18,9 % d'informations européennes, contre 15,5 % dans le JT national de la mi-journée et 13,6 % dans le « 12/13 » picard. Par ailleurs, quand « Soir 3 Picardie » ne propose que 4 de contenus européens, « Soir 3 Nord-Pas-de-Calais » atteint 36,4 % et le « Grand soir 3 », l'édition nationale, 29,4 %. Il est par ailleurs intéressant de noter que « Le Journal de la Côte d'Opale », le JT réalisé par *France 3 Côte d'Opale* à Boulogne-sur-mer présente une forte proportion de mentions de l'Europe, ce qui, dans une certaine mesure, contredit les dires de Bernard Seitz, journaliste de cette rédaction que nous avons interviewé en juin 2014 dans le cadre d'un entretien d'expert. Nous revenons sur la situation symptomatique de *France 3 Côte d'Opale* dans le chapitre 9 suivant. Enfin, on observe aussi que « Avenue de l'Europe » propose 100 % de contenus européens, ce qui est dû au format dédié ; nous revenons sur ce programme dans le chapitre 9.

Emissions	Pourcentage d'informations européennes
Avenue de l'Europe	100
Le 19/20 NPdC	37,1
Soir 3 NPdC	36,4
Brisant	31,3
Grand Soir 3	30,9
MDR-Aktuell à 19:30 h	30,1
MDR um 11	29,8
MDR-Aktuell à 21:45 h	28,9
MDR-Aktuell à 17:45 h	23,7
Le Journal de la Côte d'Opale	21,1
Le 12/13 NPdC	20,3
MDR-Aktuell 1'30 à 10:50 h	19,4
Le 19/20 National	18,4
Hier ab Vier	17,7
MDR-Aktuell 1'30 à 14:50 h	15,6
Le 12/13 National	15,5
Nord-Pas-de-Calais Matin	14,3
Le 12/13 Picardie	13,6
MDR-Aktuell 1'30 à 8:50 h	13,2
Le 19/20 Picardie	11,8
Sachsen Anhalt heute	11,4
Länder 1'30	7,1
Picardie Matin	5,3
Soir 3 Picardie	4

Tableau 4 : Pourcentage d'informations européennes par émission.

D'une manière générale, on peut dire que la moyenne des émissions parlant d'Europe est de trois par émission. L'apogée est atteinte avec un maximum de onze unités dans « MDR-Aktuell », situation sur laquelle nous revenons plus avant dans la sous-partie suivante. A titre comparatif, nous avons souhaité analyser aussi « Länder 1'30 », le format court du *Mitteldeutscher Rundfunk* qui relate des informations des trois *Länder* d'Allemagne Centrale. L'on peut confirmer à l'aide du tableau précédent que ce format n'est pas intéressant pour notre analyse, puisqu'il ne concentre que 7,1 % d'informations européennes. En revanche, les formats courts de « MDR-Aktuell » sont moins avares d'Europe et varient entre 13,2 % pour l'édition matinale à 19,4 % pour l'édition de dix heures moins dix du matin. Enfin, il convient de noter la très grande proportion d'informations européennes présentes dans « MDR um 11 » (près de 30 %), et les deux éditions de soirée de « MDR-Aktuell » à 19:30 h et 21:45 h (30,1 % pour l'édition de 19:30 h et 28,9 % pour celle de 21:45 h). Nous revenons sur les cas « MDR

um 11 » et « Brisant » d'un côté et « MDR-Aktuell » de l'autre dans la sous-partie suivante de ce chapitre.

B. Valence, genre et thèmes de l'information européenne

Suite à ces premières observations, il convient de se pencher sur les thématiques présentées dans le cadre de l'information européenne, et surtout de présenter la valence de l'information européenne. Pour répondre à cette dernière question, nous avons utilisé toutes sortes d'indices télévisuels, aussi bien le vocabulaire employé par les journalistes que les images accompagnant le texte. Et contre toute attente, dans l'ensemble, c'est une image assez équilibrée. On note ainsi que la représentation positive de l'Union européenne prévaut de quelques points.

Valence de l'information européenne	
Représentation neutre	111
Représentation négative	103
Représentation positive	113

Tableau 5 : Valence de l'information européenne.

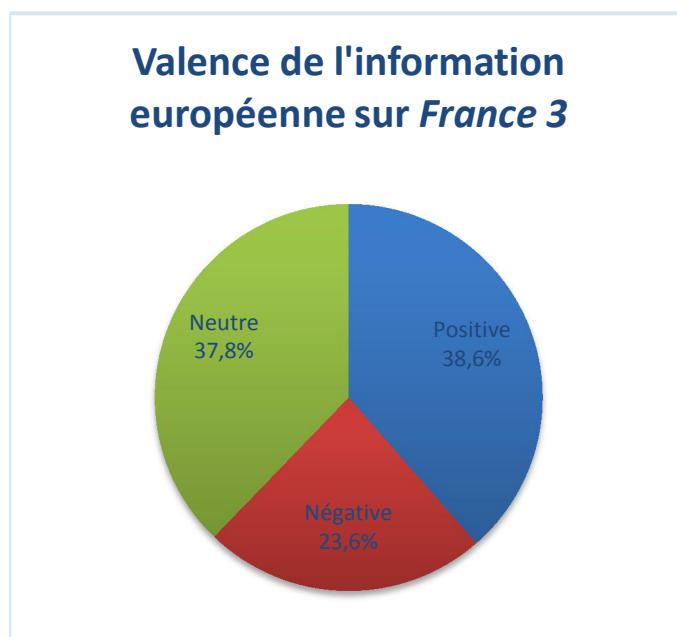
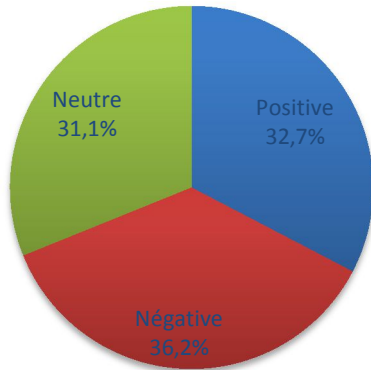


Figure 7 : Valence de l'information européenne sur France 3 (tous canaux confondus).

Lorsque l'Europe est mentionnée, elle apparaît éventuellement comme une simple mention qui par exemple clôt un propos quelconque ou est évoquée à la va-vite, sans plus d'analyse. A titre de comparaison, nous avons aussi codé le nombre de mentions d'un événement à l'international. Si l'on additionne les simples mentions de l'Europe avec les autres éléments dans le cadre desquels elle apparaît, on constate que l'information européenne est mentionnée deux fois plus que les événements à l'international (324 contre

Valence de l'information européenne sur le MDR



155)⁹³⁶. Les événements européens, qu'ils soient liés à l'Union européenne ou relevant d'un autre Etat du continent, ont donc une large prévalence sur l'information internationale pour les télévisions régionales.

Figure 8 : Valence de l'information européenne sur le MDR.

Comment l'Europe apparaît-elle ?

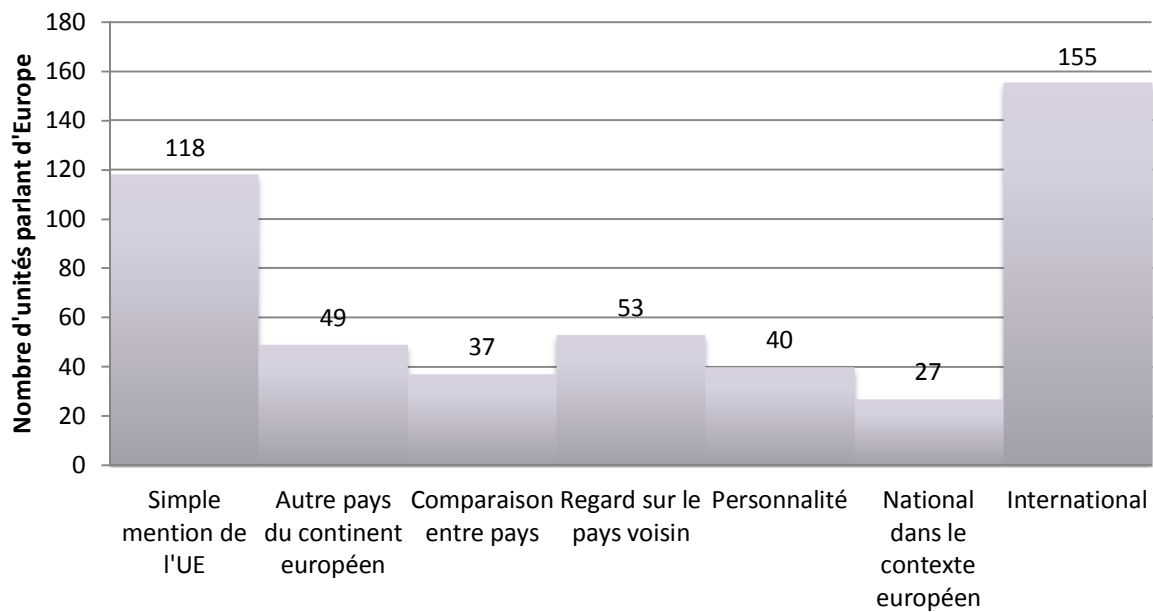


Figure 9 : Type d'informations européennes (n=479).

⁹³⁶ La différence de trois entre la totalité présentée dans le tableau précédent de 324 et la totalité des unités parlant d'Europe s'explique par le fait que certaines unités ont été codées en « international » car leur thématique concernait effectivement l'Union européenne mais dans un contexte international, comme par exemple dans le cadre des réactions européennes à l'espionnage exercé par la NSA sur divers pays européens. Au moment de générer les données nécessaires au diagramme précédent, il n'a pas été possible de distinguer l'international dans le contexte européen et l'international général, c'est pourquoi nous avons laissé cette discrétance entre le nombre total d'unités européennes et le type de données européennes.

Contre toute attente, les thèmes dans le cadre desquels l'information européenne apparaît ne sont pas l'économie et la politique, qui arrivent toutes deux en cinquième position ; au contraire, ce sont les informations du domaine de la culture et du sport qui arrivent en tête. Ceci peut être dû au format d'émissions qui parlent d'Europe – essentiellement des magazines – comme nous le détaillons dans la sous-partie suivante.

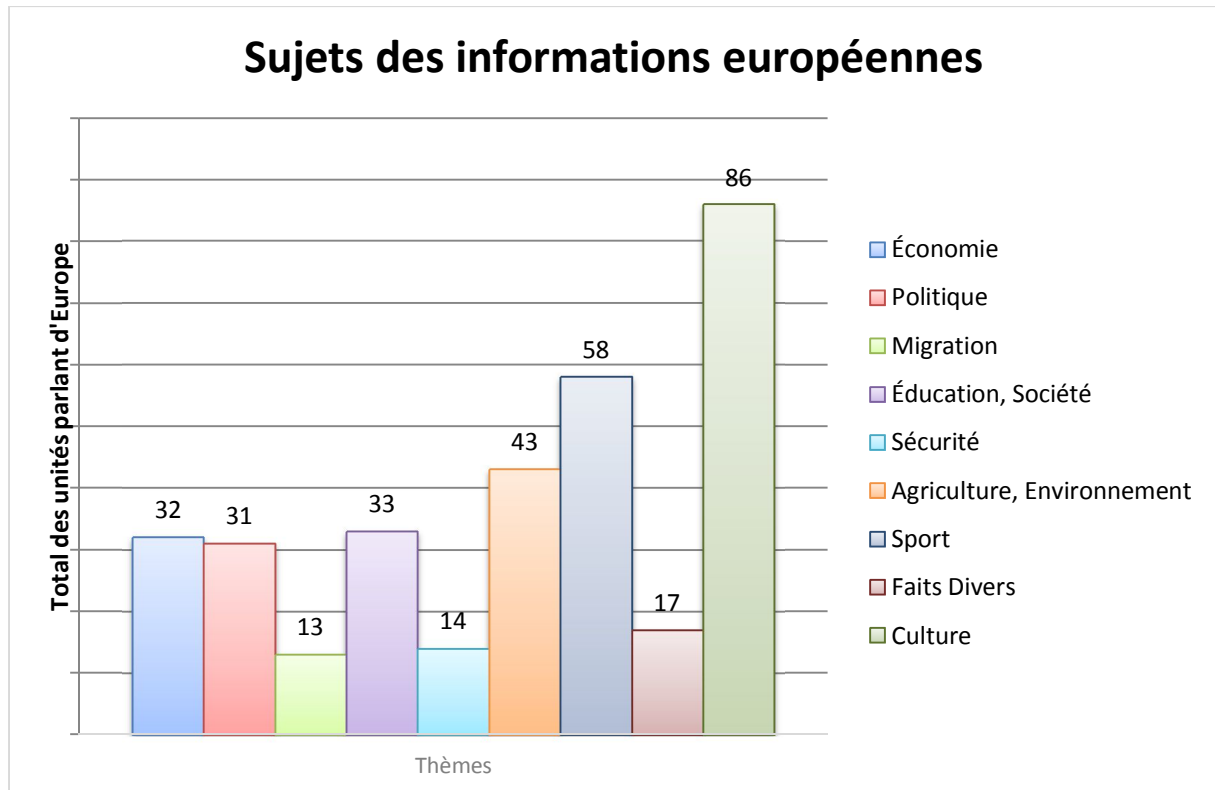


Figure 10 : Thèmes des unités parlant d'Europe (n=327).

L'importance accordée par les deux chaînes de télévisions aux informations sportives explique les résultats élevés de l'information européenne dans ce contexte, car les résultats de compétitions internationales au cours desquelles les équipes nationales sont amenées à rencontrer des équipes européennes sont donnés souvent en fin d'émission. Dans cette configuration, les informations ont été codées comme relevant de la « simple mention de l'Europe » (voir diagramme précédent). Le rapport entre simple mention de l'Europe et informations culturelles peut être analysé de la même manière. Le diagramme suivant représente la courbe de la simple mention de l'Europe combinée avec les courbes du sport et de la culture. On y voit en effet que les trois courbes, là aussi à partir de la quatorzième unité de sens où une grande partie des émissions codées s'arrête déjà, suivent une constante commune, même si le sport est plus présent d'une manière générale.

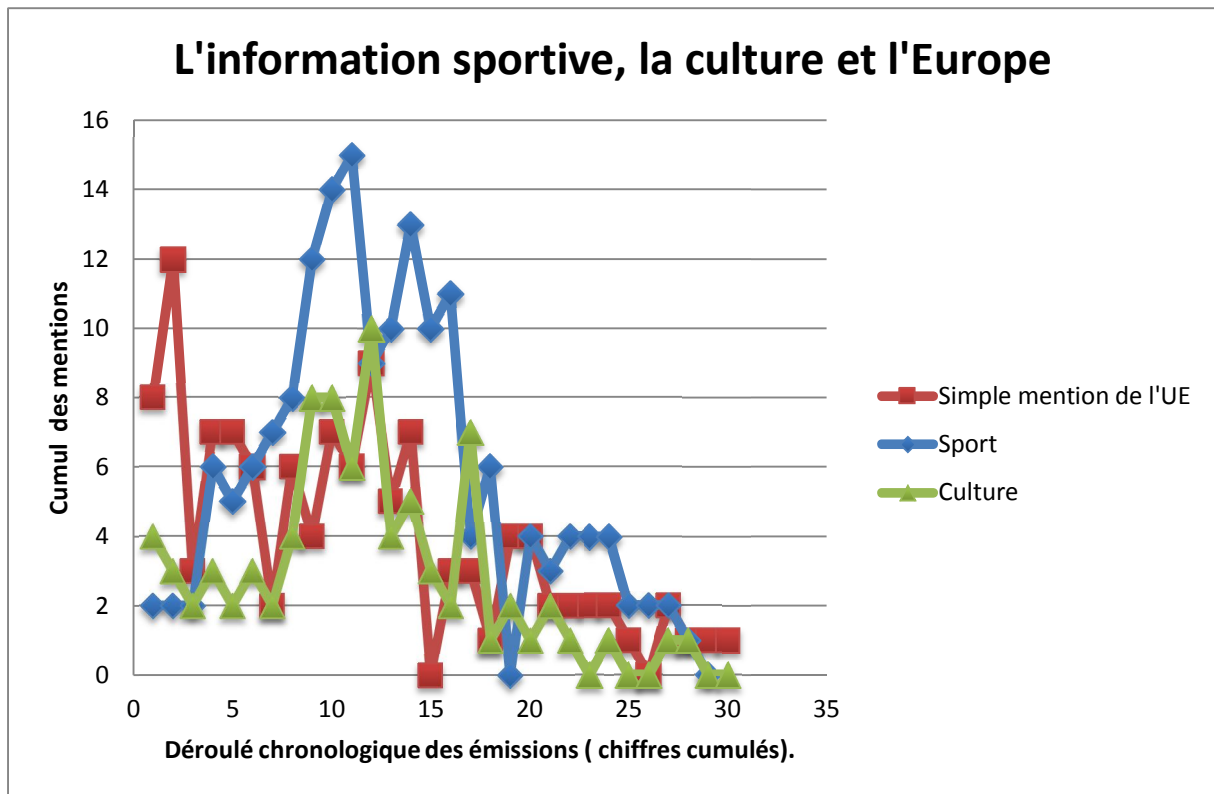


Figure 11 : L'information sportive et culturelle et l'Europe (n=327).

On observe que les courbes d'unités qui parlent d'informations européennes dans le contexte du sport ou de la culture suivent une courbe similaire à celle qui cumule les simples mentions de l'Europe, permettant ainsi de dire que le sport et la culture, quand elles sont liées à l'Europe, le sont essentiellement au titre d'une mention rapide de l'UE ou d'un autre pays membre, dans le cadre par exemple de rencontres internationales, ou, pour la période qui nous intéresse, la préparation des athlètes nationaux aux Jeux Olympiques de Sotchi en Russie, qui devaient se tenir en février de l'année suivante.

C. La qualité de l'information et les grands sujets européens

L'information positive et l'information neutre constituent l'essentiel de l'information européenne, même si, dans le cadre de la première, celle-ci est associée bien souvent à une simple mention de l'Europe. Or nous avons fait l'hypothèse que l'information européenne dans le cadre de l'économie et de la politique serait plutôt associée à une information négative. Nous avons croisé les courbes de l'information positive, négative ou neutre avec les informations économiques, et constaté que les thèmes économiques apparaissent essentiellement dans le cadre d'une information négative ou neutre ; la présence de l'information économique au début

des émissions explique certainement le fait que l'information européenne économique est aussi mentionnée dans un contexte positif. Cette dernière est donc plus présente d'une manière générale. De la même manière peut-on observer la courbe de l'information politique européenne et l'on constate que, dans un contexte européen, l'information politique est plutôt négative.

Comme nous l'avons mentionné plus haut, et contrairement à nos attentes, le thème des migrations – et nous avons en tête essentiellement l'immigration clandestine, surtout dans le cas du département du Pas-de-Calais, où l'afflux des migrants en partance pour l'Angleterre est connu et élevé – est peu présent dans l'information européenne rencontrée. Pour autant, on peut affirmer que, si tant est qu'elle est peu nombreuse, l'information au sujet des migrations en Europe est plus importante que l'information neutre et tend, en proportion, à suivre une courbe plutôt négative.

Plutôt bien répartie sur toutes les unités de l'information européenne, la thématique « Education, Société » semble suivre essentiellement la courbe de l'information neutre, ce qui est visible globalement dans le premier quart des unités ; par la suite, le sujet « Education, Société » semble être présent partout, suivant surtout la courbe d'informations européennes positives.

Comme on l'a déjà vu plus haut, plus les sujets s'éloignent dans la hiérarchie de l'émission, donc dans le temps, et moins ils sont graves ; dans le cas de l'information européenne relative à la thématique de la sécurité, la forte présence de sujets négatifs liés peut s'expliquer par le nombre de reportages ou de courtes revues de presse présentant la situation en Ukraine, au sommet de l'escalade de la violence en décembre 2013 ; nous avons en effet codé dans le cadre du thème de la « sécurité » la question de la représentation des manifestations puis des violences à Kiev puis en Ukraine – tenant compte par là du rôle joué par l'UE dans la tentative de résolution du conflit et aussi de la situation géographique de l'Ukraine aux confins de l'Union européenne. Ce choix de codage explique probablement cette double présence du sujet « sécurité », dans un premier temps lié à la qualité de l'information neutre et dans un deuxième temps négative.

Le thème « Agriculture, Environnement » tient un rôle particulier dans la représentation de l'information européenne offerte par les programmes télévisés que nous avons analysés, et nous revenons dans le chapitre suivant sur le rôle joué par ce thème en particulier au titre de l'analyse thématique du « JT de la Côte d'Opale ». Nous pouvons néanmoins constater que ce sujet

semble jouer sur tous les registres de l'information européenne, même si l'information neutre et l'information négative semblent prévaloir. En outre, il est intéressant de noter que le thème est présent jusqu'à la toute fin des unités parlant d'Europe et qu'elle y est soit négative, soit positive.

Enfin, le thème des faits divers est finalement présent de manière régulière sur toutes les émissions considérées, même si, nous le verrons dans la sous-partie suivante, la présence des faits divers dans le contexte européen prévaut dans les formats magazines, et essentiellement dans le cadre des magazines « Boulevard » comme « Brisant ».

D. Quelle durée d'antenne pour l'information européenne ?

Le temps total accordé à l'information européenne est de 12 heures 18 minutes et 30 secondes, soit environ un quart du temps total analysé qui est de 43:47:03 h. Mais, tenant compte des éléments évoqués auparavant, il convient de nuancer ces résultats en gardant en mémoire le fait que 118 apparitions de l'Europe se font dans le cadre d'une simple mention, qui peut aller de la simple évocation de l'Union européenne à la mention d'un pays membre de l'UE, en passant par le nom « Bruxelles » qui, comme on l'a déjà vu, est souvent employé dans la PQR et la presse de proximité pour désigner l'ensemble de l'Union européenne (*cf. supra*, chapitre 6). Si l'on observe les résultats proportionnels entre la présence de l'information européenne et la durée moyenne, il est possible de confirmer que cette impression de sur-présence de l'information européenne n'est bel et bien qu'une impression. Pour cela il est possible d'effectuer un simple calcul : on constate bien que, malgré le fait que le total de l'information européenne atteint plus de douze heures de programmes, pour une moyenne de 15:28 minutes par émission, la durée moyenne des émissions analysées est de 23:03 minutes, ce qui reviendrait à dire que plus des trois quarts des informations diffusées par nos programmes relèvent de l'information européenne – ce qui n'est évidemment point le cas.

La moyenne des unités de sens parlant d'Europe est de trois par émission et il est évident que ces trois unités théoriques, si tant est qu'elles parlent toutes effectivement de l'Europe pour chaque émission, elles ne pourraient pour autant pas durer 15:28 minutes à chaque fois. Au contraire, cette situation est due à la très longue durée de certaines unités, comme par exemple l'unité 13 de « Hier ab Vier » du jeudi 5 décembre 2013 (environ 24 minutes). Si au cours de ces 24 minutes, une mention était faite de l'UE ou d'un de ses pays membres, nous étions

contraints par nos propres règles de coder cette unité comme parlant d'Europe, même si la mention n'en était que succincte⁹³⁷.

3) Trois émissions caractéristiques de l'information européenne

Nous détaillons dans la partie suivante ce phénomène et ses conséquences dans le cadre de certaines émissions symptomatiques de type « boulevard » et comment ceci agit sur la représentation de l'Europe dans les médias régionaux en France et en Allemagne.

A. L'information européenne dans « MDR um 11 » et « Brisant »

Il est ainsi intéressant de noter, grâce à notre observation et à notre analyse statistique, que des émissions de type « boulevard », c'est-à-dire de distraction et *people* telles que « Brisant » et « MDR um 11 » proposent plus d'informations européennes qui vont en général chercher dans le registre de la culture dans un sens très large, comme le monde des acteurs, les festivals, la compétition sportive, bref du *show business*, offrant, à ce titre, l'image spécifique d'une Europe très « glamour ». Ainsi l'émission « Brisant » propose-t-elle des informations européennes allant de 11:15 minutes jusqu'à 22:25 minutes pour une durée d'émission qui varie entre 35 et 41 minutes environ. La répartition nombreuse et continue des unités parlant d'Europe indique qu'il s'agit moins d'une simple mention de l'Europe ou d'un de ses pays membres que d'une véritable information européenne sur des sujets variés. En outre, la répartition continue de l'information européenne est d'autant plus visible au titre du nombre total d'unités de sens par chaque émission qu'il est d'environ 10 pour chaque émission. La mention de l'Europe ou le véritable portrait d'artiste international sont bien répartis par rapport aux autres informations diffusées – même si nous notons beaucoup de clichés sur la France et ses artistes avec des informations relatives à des acteurs très connus tels que Gérard Depardieu, Catherine Deneuve ou Juliette Binoche, confirmant le côté « glamour » de l'information européenne dans cette émission.

⁹³⁷ Or l'unité en question de « Hier ab Vier » s'intitule « Gast zum Kaffee », c'est-à-dire « L'invité pour le café » ; ce jour-là était invité Winfried Glatzeder, acteur est-allemand dont la réputation s'étendait au-delà de la RDA ; lorsque la carrière et la vie de l'acteur sont évoquées, les noms de pays voisins fusent, ne serait-ce que parce que Glatzeder est né en 1945 à Sopot, donc en actuelle Pologne. Ceci explique l'étonnante longue présence de l'Europe dans cette unité, que nous avons jugé symptomatique de la représentation de l'Europe dans « Hier ab Vier ».

« MDR um 11 », l'émission de divertissement et de conseil de matinée sur *MDR*, propose la même répartition des informations européennes et atteint par ailleurs jusqu'à 10 unités de sens parlant d'Europe. C'est pourtant « MDR-Aktuell » à 19:30 h qui détient le record de 11 unités parlant d'Europe, le lundi 14 octobre. Nous revenons sur cette émission et cette présence marquée de l'Europe dans la sous-partie suivante.

On peut observer aussi que « MDR um 11 » et « Brisant » diffusent à eux-seuls plus de deux heures et demie d'informations européennes, qui, comme on l'a vu plus haut, sont assez fréquentes et dispersées sur la durée de toutes les émissions. Pour autant, là encore, la « simple mention de l'Europe » prévaut, comme l'illustre le diagramme suivant (valeurs additionnées de « MDR um 11 » et « Brisant »). On y note par ailleurs la forte présence de l'information européenne dans le cadre de la présentation d'une personnalité ou d'un regard sur le pays voisin.

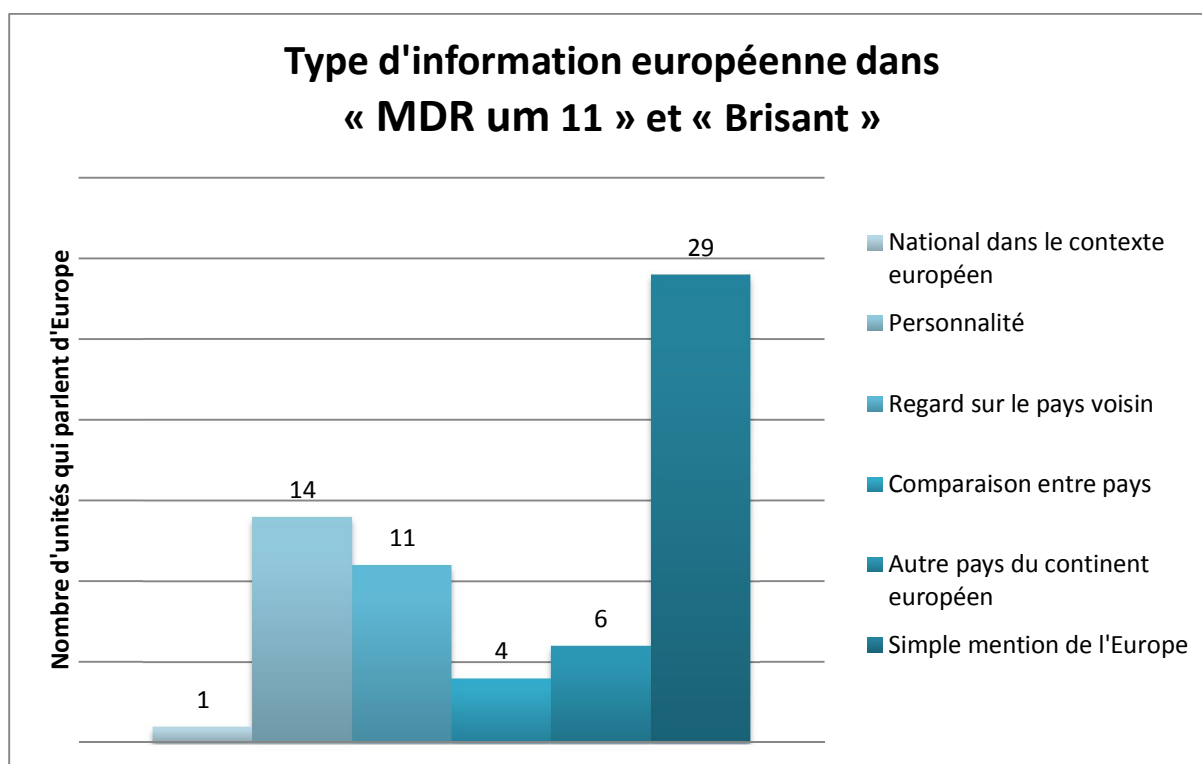


Figure 12 : Type d'information européenne dans « MDR um 11 » et « Brisant ».
Valeurs additionnées (n=65).

Etant donnée qu'elle est associée à la culture, aux spectacles et au monde du sport, il n'est pas étonnant de constater que l'information européenne dans ces deux émissions relève avant tout de l'information positive (43 %) ou alors neutre (35 %). L'information négative n'atteint que 22 % de l'information européenne. Enfin, outre les domaines de la culture au sens large et du sport déjà évoqués ci-avant, il est intéressant de noter que l'information européenne apparaît

aussi dans le cadre de l'agriculture et de l'éducation, mais aussi – et c'est là une spécificité de ces deux émissions – dans le domaine des faits divers, autrement presque absents des thèmes européens. Cela est dû au fait que « Brisant », souvent, va chercher des images choc d'accidents de part l'Europe, comme par exemple de la route, ou aime à donner à voir des réseaux de trafics européens en tous genres. Dans ce cas, les rédacteurs utilisent beaucoup ce qui semble être des images d'agences. Dans ce cas, l'information européenne se colore d'une touche scandaleuse qui ne semble pas déranger le *MDR*, au contraire très fière de sa diffusion sur *ARD*⁹³⁸.

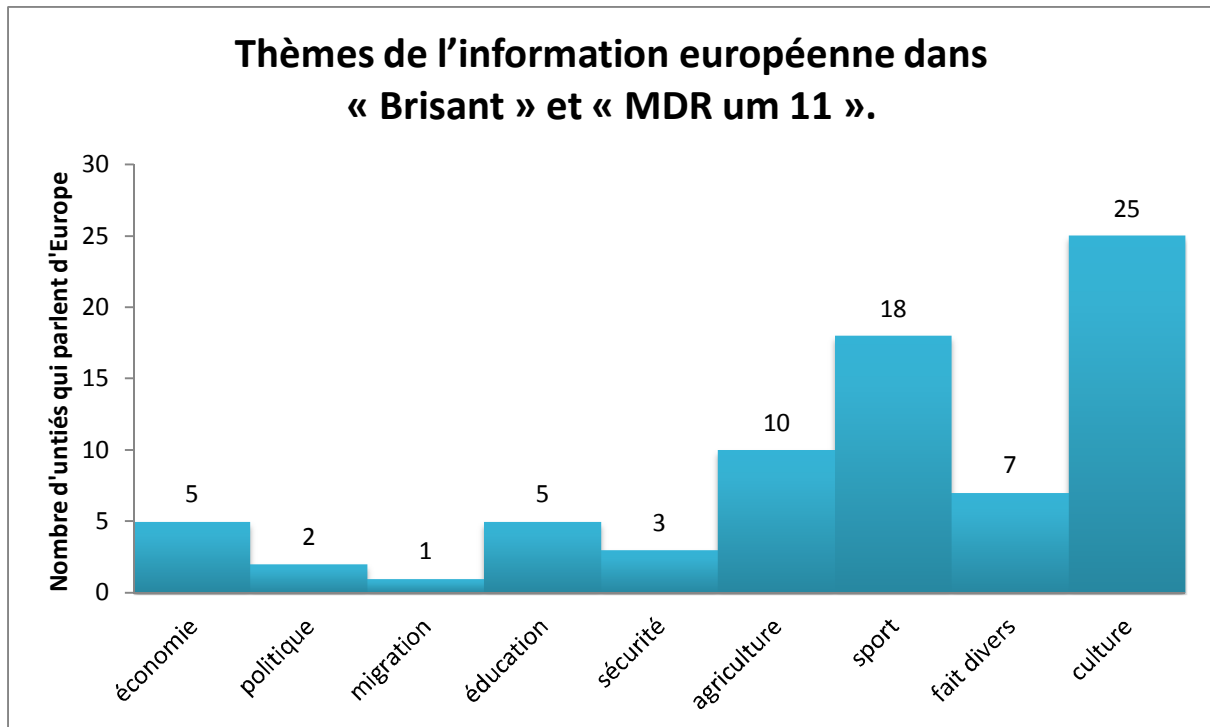


Figure 13 : Thèmes de l'information européenne dans « Brisant » et « MDR um 11 » (n=76).

On voit ainsi que, si l'information européenne relève bien souvent d'une simple mention, il est évident qu'elle apparaît essentiellement dans un contexte d'informations culturelle ou sportive, et que, renvoyant aux rêves et aux loisirs, elle propose ainsi une image plutôt positive de l'Europe, malgré une certaine tendance à présenter beaucoup de faits divers.

⁹³⁸ Voir par exemple Reinhardt Abrecht, « Magazine. Das tägliche spannende Puzzle », in Blaes Ruth et Heussen Gregor A. (eds.), *ABC des Fernsehens*, Konstanz, UVK Medien (coll. « Reihe Praktischer Journalismus »), 1997, p. 190.

B. L'information européenne dans « MDR-Aktuell »

Si l'on considère les magazines « MDR-Aktuell », diffusés trois fois par jour, l'image renvoyée de l'Europe est alors très différente – et beaucoup plus négative. Comme on l'a évoqué plus haut, c'est bien « MDR-Aktuell » qui détient le record du nombre d'unités de sens parlant d'Europe (11 unités), la durée totale du temps d'antenne accordée à l'information européenne étant de 11 minutes et 6 secondes seulement, soit moins que les moyennes proposées par « Brisant » et « MDR um 11 ». Le temps accordé à l'information européenne est aussi moindre en comparaison des deux magazines analysés plus hauts, avec des durées variant de une minute et douze secondes le vendredi 23 novembre 2013 à 11:06 minutes le lundi 14 octobre.

En totalité, durant notre corpus d'émissions analysées, « MDR-Aktuell » diffusa à lui seul 1:14:11 h d'informations européennes (sur 3:16:36 h analysées pour le *MDR*). En tout, ce sont 181 unités de sens analysées pour « MDR-Aktuell », dont 48 qui parlent d'Europe. Il convient pourtant de rappeler que cette émission est diffusée trois fois par jour les jours ouvrés, et une fois le week-end, contrairement à « MDR um 11 » et à « Brisant » qui n'apparaissent qu'une fois dans la grille des programmes du *Mitteldeutscher Rundfunk*. 43,75 % de l'information qui est diffusée par ce magazine d'information est négative, contre respectivement 31,25 % d'informations neutres et 25 % d'informations positives. Encore une fois, c'est la simple mention de l'Europe qui prévaut, mais elle est cette fois-ci suivie de très près par l'information concernant un autre pays du continent, et *ex-aequo* par la comparaison avec un autre pays de l'UE et le regard sur le pays voisin. Dans « MDR-Aktuell », c'est bien un intérêt tout différent pour les contenus européens qui est ainsi construit. Comme on le voit aussi sur le diagramme suivant, l'information concernant une personnalité de l'Europe, que ce soit un responsable d'Etat ou une personnalité du *show business*, occupe une place bien moindre que dans « MDR um 11 » ou dans « Brisant ».

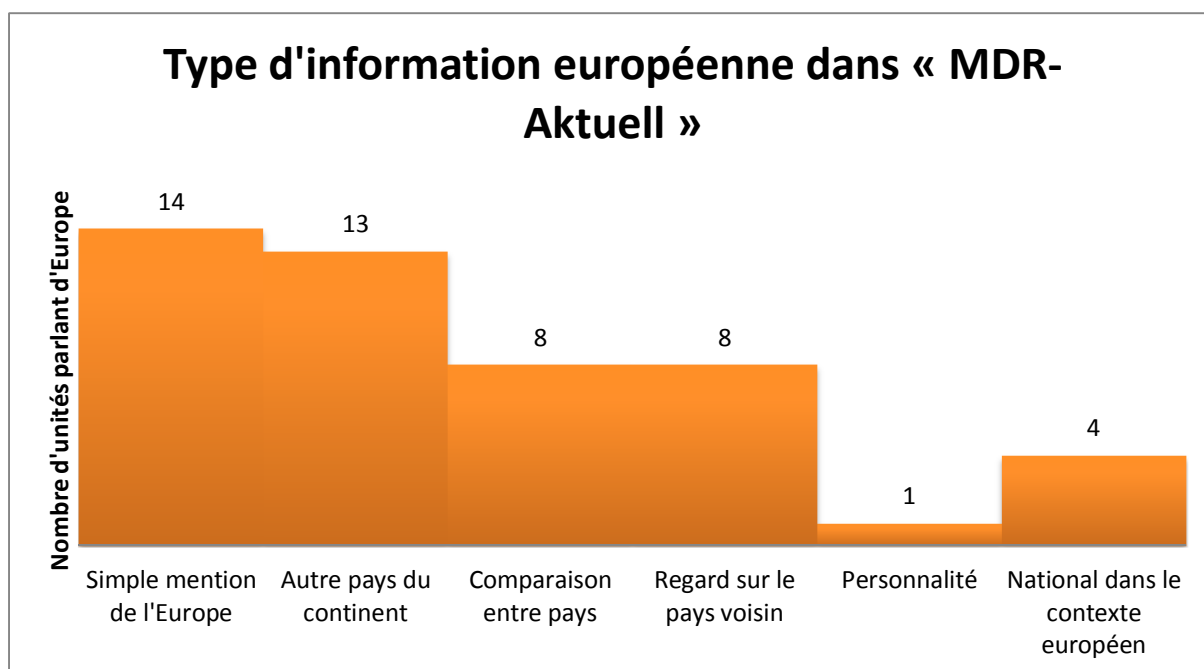


Figure 14 : L'information européenne dans « MDR-Aktuell » (n=48).

A l'inverse de « Brisant » et « MDR um 11 », l'information diffusée par « MDR-Aktuell » est aussi autrement plus sérieuse : même si le sport et la culture y tiennent aussi une place importante, cette fois-ci, les questions de sécurité et de politique, mais aussi d'agriculture et d'économie occupent le devant de la scène.

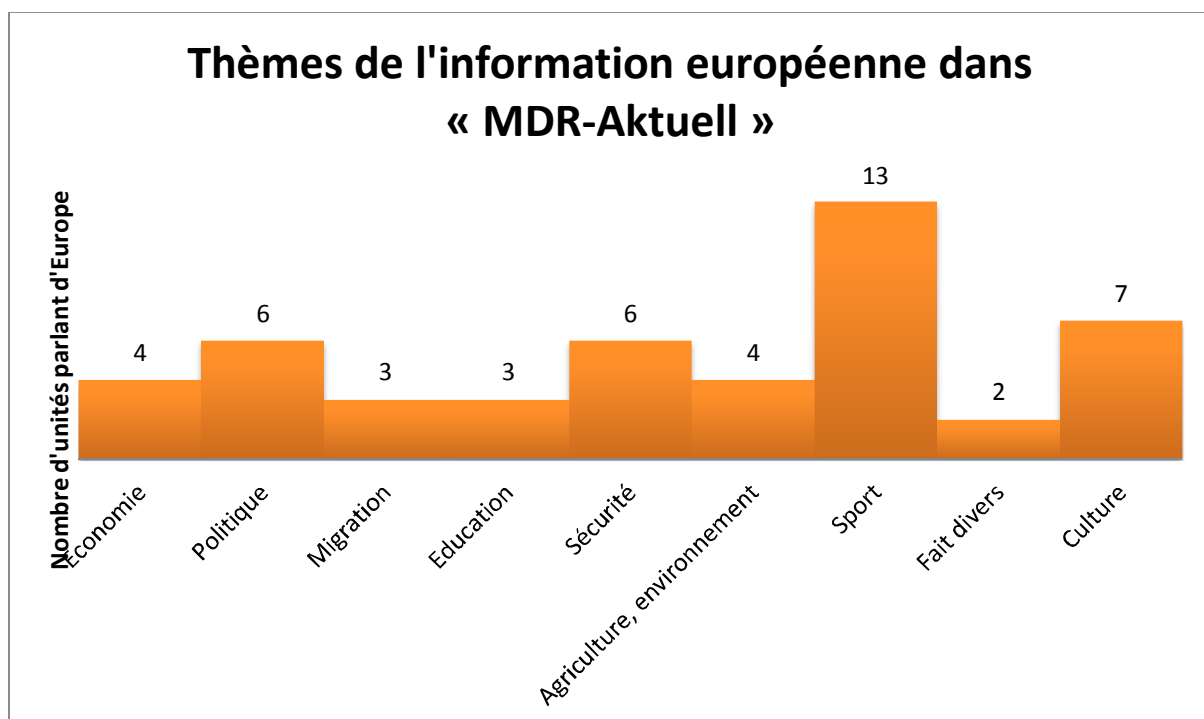


Figure 15 : Sujets de l'information européenne dans « MDR-Aktuell » (n=48).

Il convient à ce titre de rappeler que, parmi les grands thèmes de l'information européenne et internationale à la fin de 2013, la crise en Ukraine et les tentatives de résolution de cette crise et de négociations avec la Russie entamées par l'Union européenne et certains Etats européens comme la France ou l'Allemagne ont mis en lumière ces thématiques ; ceci explique aussi l'importance de l'information négative à ce sujet, car, la situation l'imposant, les discours alarmistes et les images de conflit ont pris le pas sur les autres sujets. Ceci explique dans « MDR-Aktuell » la forte présence de l'information européenne relative à d'autres Etats du continent européen, entre autres la Russie et l'Ukraine, ainsi que l'aspect négatif de ces informations ; le thème de la sécurité est en effet souvent associé, dans son ensemble, à une information européenne négative.

Enfin, dans « MDR-Aktuell », les formats qui relèvent de l'information européenne sont plus variés que dans les JT de *France 3*. Les reportages n'atteignent pas 50 %, quand la modération et les formats que nous avons appelés « revue de presse », c'est-à-dire de brefs passages en revue de thèmes ponctuels (d'environ 30 secondes chacun), se répartissent les autres 50 % restant avec la visite en direct. Ces courts formats expliquent que la durée du temps accordée à l'information européenne soit moins présente dans « MDR-Aktuell » que dans « Brisant » ou « MDR um 11 ».

Il est intéressant de noter l'importance des revues de presse dans « MDR-Aktuell », qui va de paire avec une présentation brève de thèmes européens intervenant tout au long de l'émission. Nous avons ainsi constaté au cours de notre analyse que « MDR-Aktuell » est bâti sur une forme qui se répète de la manière suivante :

Les deux éditions de début et de fin de soirée à respectivement 17:45 h et 21:40 h sont construites telles que suit : modération suivie de deux reportages, puis formats brefs de type « revue de presse », souvent commentés en direct, et enfin deux ou trois reportages longs. La modération revient pour annoncer le journaliste sportif qui introduit et comment plusieurs reportages. Le magazine se clôt par une « revue de presse » du sport ;

L'édition du soir à 19:30 h propose une modération suivie de deux ou trois reportages, une revue de presse au milieu et encore deux ou trois reportages longs. L'information sportive suit dans cette édition le même schéma que dans les éditions de 17:30 et 21:40 h.

Sur le *Mitteldeutscher Rundfunk*, ce sont les formats magazines qui semblent diffuser le plus d'informations européennes, ne serait-ce que parce que le rôle de certains JT du *MDR* peut être

remis en cause en tant que Journaux Télévisés et ressemblent plutôt à des magazines à la française – nous reviendrons sur ce point dans l’analyse dédiée à « Sachsen Anhalt heute » présentée le chapitre 9. Nous nous sommes ensuite penchés sur le rôle des JT de *France 3* dans l’information européenne.

C. L’information européenne dans les JT français

Nous avons comparé les données analysées pour « MDR um 11 », « Brisant » et « MDR-Aktuell » aux résultats des JT de *France 3 Nord-Pas-de-Calais*, *France 3 Picardie* et *France 3 national*, aussi bien les journaux de la mi-journée que du soir, tout canal et décrochage confondu. La différence est en premier lieu visible à l’image plus positive voire plus neutre offerte par les JT français. On constate une répartition à parts quasi-égales entre les unités positives et neutres, ce qui diffère grandement des données extraites de « MDR-Aktuell ». Ainsi les JT de *France 3* proposent-ils 41 % d’informations européennes neutres, et 39 % d’informations positives ; l’information négative reste assez marginale avec seulement 20 %.

En ce qui concerne les thèmes proposés, là encore ils varient grandement des thèmes évoqués sur le *Mitteldeutscher Rundfunk*, aussi bien dans « MDR um 11 » que dans « Brisant » ainsi que dans « MDR-Aktuell » ; ici aussi, le sport et la culture tiennent le haut de l’affiche. Outre ces deux thèmes récurrents et, on l’a vu plus haut, généralement très présents dans toutes les émissions analysées, *France 3 Nord-Pas-de-Calais*, *France 3 Picardie* et *France 3 National* accordent une plus grande importance à, respectivement, l’agriculture, les sujets d’éducation et de société, ainsi qu’à ceux d’économie. Il est important de noter le peu de présence des thèmes liés aux migrants (seulement deux unités de sens) et à la sécurité. Ce dernier thème n’est aucunement mis en rapport en France avec l’Europe, et il est vrai qu’il était peu souvent – en tous les cas beaucoup moins qu’en Allemagne – fait référence aux événements en Ukraine sur toute la période observée. On dénote ici une différence dans la sphère d’information construite par les médias, qui, même s’ils s’intéressent à des thèmes plus régionaux, tendent à suivre les intérêts des nations dans lesquels ils s’inscrivent : ainsi le *Mitteldeutscher Rundfunk* se tourne-t-il plus vers l’Europe Centrale et donc vers l’Ukraine, quand *France 3* – surtout au niveau national – regarde vers le Maghreb et l’Afrique, et ce pour des raisons historiques évidentes. Les thèmes de politique, de migration, de sécurité et de faits divers n’appaissent que très peu au titre de l’information européenne proposée par les JT de *France 3*.

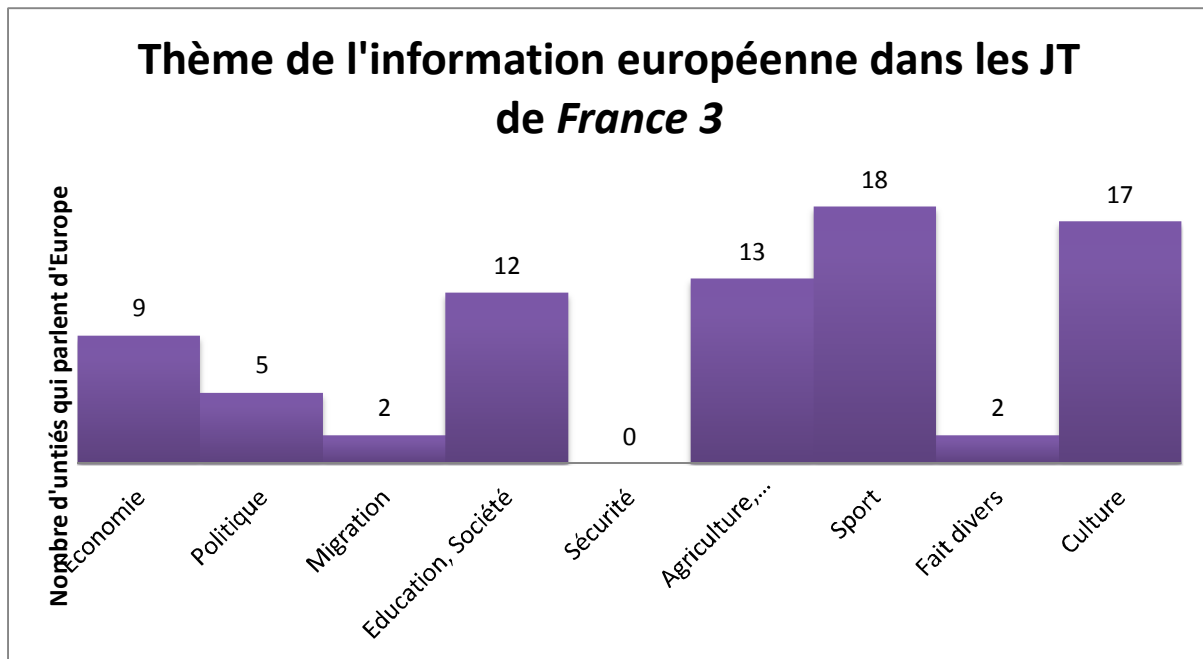


Figure 16 : Les thèmes européens dans les JT de France 3 (tous canaux confondus, n=78).

Enfin, l'écrasante majorité des unités parlant d'Europe relève sur France 3 du reportage (67,5 %), contrairement à ce qu'on a vu pour le *Mitteldeutscher Rundfunk*, où la modération et ce que nous avons appelé la « revue de presse » jouaient un rôle bien plus important. Dans les JT de France 3, l'information européenne est présentée à 24,7 % par de la modération, contre seulement 2,6 % de discussion plateau, 1,3 % de visite en direct et 3,9 % de revue de presse, alors même que ce dernier format jouait un plus grand rôle dans les programmes du MDR ci-avant présentés.

Pour finir, on peut dire que les JT français sont tous construits de manière identique, faisant alterner modération générale et reportages d'une durée – tous – de deux minutes environ. Les journalistes spécialisés, par exemple pour le sport, rejoignent le ou les modérateurs sur le plateau dans la dernière partie de l'émission (d'une durée de six minutes en général) et discutent et introduisent aussi une série de reportages, souvent trois. Une exception est constituée par les émissions « Soir 3 » régionaux et nationaux, les premiers parce qu'ils sont beaucoup plus courts que les autres JT produits en régions (cinq minutes seulement), le dernier parce qu'il laisse beaucoup plus de place à la discussion plateau, soit avec des journalistes spécialisés, soit avec des invités et dure en règle générale entre trente minutes à près d'une heure le vendredi – où il

est renommé « Grand Soir 3 »⁹³⁹. Les JT produits en régions les samedis et dimanches à la mi-journée sont aussi, en règle générale, beaucoup plus courts que les JT de la semaine. Par ailleurs, il convient de rappeler que le bloc d'information produit par *France 3* est découpé, comme on l'a vu plus haut, en une première partie régionale qui va de quinze à dix-sept minutes à la mi-journée à vingt-cinq minutes le soir et une deuxième partie nationale, ce qui impliquait aussi d'analyser les JT nationaux ; or, durant le week-end, les régions ne produisent que cinq minutes de JT et le JT produit à Paris prend le relais de l'information, en proposant aussi des informations régionales – mais qui, dans ce cas, se retrouvent diffusées sur tout le territoire français et ne concernent pas forcément la région considérée.

Conclusion : l'information européenne en France et en Allemagne : quelles différences ?

En tout et pour tout, ce sont 59 émissions du *Mitteldeutscher Rundfunk* qui ont été codées, pour un temps d'écoute total de 24:26:11 heures. La moyenne de la présence des séquences liées à l'Europe est de trois par émission, pour une moyenne totale de quinze unités par émission du *MDR*. Quant aux programmes français, les émissions analysées représentent 19:20:52 heures pour une moyenne de 2 unités parlant d'Europe sur une moyenne de 12 par programme. Le temps total d'informations accordées à l'Europe est de 7:48:32 h sur *MDR* et de 4:34:13 h sur *France 3*, tous canaux et toutes émissions confondus. On peut dire ainsi que les émissions françaises sont dans l'ensemble moins morcellées que les émissions allemandes – les émissions françaises ne dépassent jamais 21 unités de sens ; pas étonnant, donc, que le record de 11 unités parlant d'Europe soit détenu par une émission allemande, de même que celui du nombre total d'unités (31 pour « MDR um 11 »). Il existe bien des différences entre le *Mitteldeutscher Rundfunk* et *France 3 Nord-Pas-de-Calais* et *France 3 Picardie* en matière de contenus européens mais qui ne sont peut-être pas si ontologiques que ça ; ces différences s'expliquent peut-être plutôt par la différence de formats d'émissions.

Dans ce chapitre, nous avons vu que les médias régionaux français et allemands étudiés parlent bel et bien d'Europe, même s'ils tendent à ne faire qu'une simple mention de celle-ci ; contrairement à nos attentes, l'image qu'ils renvoient n'est pas essentiellement négative, ce qui

⁹³⁹ Le JT de soirée de *France 3* s'intitule donc « Soir 3 » la semaine et « Grand Soir 3 » le week-end. Pour des soucis de lecture de nos données, nous avons gardé la dénomination « Soir 3 » pour toutes les émissions.

s'explique de par le fait que, ne présentant qu'une simple mention, il ne reste en l'occurrence point de temps pour un jugement de valeur. Contre toute attente, ce ne sont pas les sujets liés aux migrations qui dominent, mais surtout l'agriculture et l'environnement, ainsi que le sport et la culture, même si ces deux dernières catégories se retrouvent essentiellement présentes dans les magazines. L'agriculture et l'environnement tiennent un rôle très particulier dans l'information européenne de ces médias, ce que nous allons détailler dans le chapitre suivant, de même que le rôle spécifique joué par les émissions « Avenue de l'Europe », « Le JT de la Côte d'Opale » et « Sachsen-Anhalt heute ».

Chapitre 9. Responsabilité journalistique et invention du territoire

Dans ce chapitre, nous souhaitons présenter les résultats de l'analyse thématique qualitative que nous avons effectuée à l'aide des données recueillies grâce à l'analyse structurée des programmes présentée dans le chapitre précédent. Nous comparons dans un premier temps les démarches des télévisions régionales, que l'on peut d'ores et déjà qualifier de semblables, et montrons ainsi les points communs dans les thèmes européens choisis ainsi que le rôle de l'invention du territoire réalisés ; dans un second temps, nous détaillerons la véritable volonté dont les rédactions font montre grâce aux résultats obtenus à l'aide des entretiens d'experts.

1) Invention du journalisme de territoire

Dans cette première partie, nous revenons sur le phénomène de la représentation du territoire par le truchement des cartes des régions et montrons en quoi celles-ci contribuent à l'invention d'un terrain spécifique pour les deux télévisions considérées. Dans un second temps, nous analysons thématiquement les JT allemands et montrons ainsi le rôle et la responsabilité de ces émissions phare dans la diffusion des informations dans les régions.

A. La représentation géographique des régions

Les fonds de carte, que de soit pour donner la météo ou pour illustrer un jeu ou un événement, jalonnent l'information télévisée sur les chaînes régionales considérées. Nous leur avons trouvé un rôle didactique, qui permet aux spectateurs de visualiser mais aussi de construire le territoire, notamment dans le cas de l'Allemagne Centrale, qui, on l'a vu au cours de la deuxième partie de ce mémoire, est l'association finalement assez récente au regard de l'histoire de l'Allemagne de trois *Länder*. Ce qui est particulièrement intéressant, et ce aussi bien sur le *Mitteldeutscher Rundfunk* que sur les deux canaux de *France 3*, est le fait que la représentation géographique des régions en question ignore les pays voisins, ainsi que, la plupart du temps, les Régions ou *Länder* voisins. Comme on le voit sur la figure 20 suivante, une coloration différente indique

les frontières de l'Etat, mais aucun nom ne spécifie ni les pays, ni les frontières. Ceci implique que les spectateurs connaissent déjà le nom des pays voisins... ou les ignorent. Une simple différence de ton de vert indique visuellement les frontières des différents *Länder*. Les cartes suivantes, extraites de diverses émissions du *MDR* et des deux canaux de *France 3*, illustrent cette idée.

L'illustration suivante montre la carte employée dans ce jeu de « Hier ab Vier » où les téléspectateurs doivent deviner le nom d'une ville d'Allemagne Centrale mais surtout la placer correctement sur la carte quadrillée pour gagner 100 €. Il s'agit dans ce jeu à la fois de mettre en valeur le territoire de l'Allemagne Centrale mais aussi d'être capable de replacer ses éléments marquants sur son territoire, alors même que les trois *Länder* relèvent de trois administrations différentes. On notera ici que ces *Länder* ont certes été associés pour créer une région de médias publics commune dès le début des années 1990 (cf. chapitre 5), mais l'on note une conscience d'appartenance commune aux Allemands de cette région qui est due entre autres choses au fait qu'à l'époque de la RDA, les *Länder* avaient été supprimés dès 1952 pour ne laisser qu'un Etat communiste unique ; on peut ainsi supposer que les identités régionales y sont plus communes qu'en Allemagne de l'Ouest d'un *Land* à l'autre ; en effet, les *Länder* existent en tant qu'Etats fédérés depuis plus longtemps à l'Ouest alors que la RDA avait supprimé les *Länder* en 1952 – et ce même si la Saxe, l'Anhalt, et certains petits Etats de Thuringe existaient bien avant la RDA.

Comme on le voit partiellement sur les deux exemples de cartes suivantes issues de « Picardie Matin » et « Nord-Pas-de-Calais Matin », les cartes météo diffusées sur *France 3 Nord-Pas-de-Calais* et de *France 3 Picardie* sont souvent les mêmes sur les deux canaux. Comme l'évoquait Gontrand Giraudeau en entretien, cette situation est la conséquence de raisons historiques, puisque, à l'origine, une même direction à Lille réalisait les deux cartes météo de la chaîne unique *France 3 Nord-Pas-de-Calais-Picardie*.

Les deux exemples illustrent bien la situation commune au *MDR* et à *France 3* qui ne dessine pas ou suggère seulement les voisins européens des deux territoires, renforçant l'idée que ces télévisions régionales offrent un certain potentiel d'identification des téléspectateurs de même qu'une certaine territorialisation de l'identité. En effet, la démocratie se met en place en s'appuyant sur les identités territoriales⁹⁴⁰. D'ailleurs, le *Tableau de la géographie de la France*

⁹⁴⁰ Bussi Michel, « L'identité territoriale est-elle indispensable à la démocratie ? », in *Débat sur l'identité territoriale*, Paris, Belin, RECLUS, 2006, p. 334.

de Vidal de la Blache de 1903 innovait parce qu'il problématisait la question de l'individualité géographique en rapport avec celle de la nation⁹⁴¹. Dans un contexte d'étude du territoire, la théorie de l'identification à celui-ci peut être remise en cause en regard du contexte moderne, où les sociétés sont extrêmement mobiles : l'identification aux territoires devient seulement une modalité de l'identification collective⁹⁴². Or, pour Guérin-Pace, le sentiment d'appartenance est essentiel dans la réflexion sur les territoires⁹⁴³. Il est ainsi possible de faire le parallèle entre revendications du territoire, entre autre en termes de productions agricoles – comme dans le cas des appellations d'origine –, avec les revendications identitaires territoriales⁹⁴⁴. Nous lançons l'idée que les représentations territoriales proposées par le *Mitteldeutscher Rundfunk* et *France 3 Nord-Pas-de-Calais et Picardie* créent une identité « central-allemande » ou « nord-picardesque » ; en faisant ceci, les deux programmes contribuent à l'échaffaudage d'une identité régionale marquée. Si les chaînes de télévision utilisaient aussi ces cartes pour montrer les voisins européens, elles contribueraient aussi à renforcer l'identité européenne régionale des habitants et par là à leur conscience européenne ; nous verrons au cours de ce chapitre que des bribes d'utilisation de la géographie des territoires apparaissent déjà dans le cadre des éléments européens rencontrés.

B. « Sachsen Anhalt heute » : Télévision de services ou JT ?

Dans le cadre de notre recherche, nous avons souhaité, comme nous l'évoquions entre autres au début du chapitre 8, nous intéresser aux émissions dites d'information, à savoir les magazines d'information et les journaux télévisés. Dans ce cadre, « Sachsen Anhalt heute » devait représenter le JT produit par la *Landesfunkhaus* de Magdebourg, pour le *Land* de Saxe-Anhalt. Or il se trouve que, selon nos critères et à la suite de la présente analyse, « Sachsen-Anhalt heute » n'est pas un JT mais plutôt un magazine, et un magazine peu informatif s'il en est, même en regard des autres JT produits par les *Landesfunkhäuser* de Dresde et de Erfurt.

Plusieurs éléments nous ont amenés à considérer l'émission « Sachsen-Anhalt heute » sous cet angle critique. En premier lieu, nous avons considéré la très forte implication du public dans les émissions, qui contrairement aux JT français et autres JT allemands, est un parti pris apparemment volontaire. « Sachsen Anhalt heute » fait un usage systématique de photographies

⁹⁴¹ Debarbieux Bernard, « Prendre position : réflexions sur les ressources et les limites de la notion d'identité en géographie », in , *Débat sur l'identité territoriale*, Paris, Belin, RECLUS, 2006, p. 343.

⁹⁴² Debarbieux, 2006/4, *op. cit.*, p. 347.

⁹⁴³ Guérin-Pace, 2006/4, p. 299.

⁹⁴⁴ Debarbieux, 2006/4, *op. cit.*, p. 351.

envoyées par le public à la fin de chacun des journaux – celle-ci peut même être commentée, comme par exemple ce fut le cas dans l'édition du mardi 17 décembre⁹⁴⁵ –, alors que les apostrophes directes au public n'interviennent sinon pas du tout, du moins uniquement à la fin – entre autres pour donner une adresse Internet et pour renvoyer au site de l'émission dans les JT français. Par ailleurs, l'importance accordée au « divan de modération », jaune canari, fait définitivement plus penser à un magazine qu'à un JT – le divan étant un élément complètement absent des JT à la française, où les émissions sérieuses – les JT, donc – sont toujours présentées debout. Dans « *Sachsenspiegel* » produit à Dresde et « *Thüringen Journal* » produit à Erfurt, les présentateurs parlent debout, derrière une table de modération ; même en présence d'invités sur le plateau, aucun ne s'assied sur un divan, encore moins jaune canari.

i. Détournement d'images

Nombre de commentaires présents sur les incrustations à l'écran nous ont laissés pantois quant au sérieux du contenu de l'information présentée. Comme nous allons le montrer dans cette sous-partie, ces incrustations sont non seulement redondantes, mais parfois tout simplement superflues. Enfin, plusieurs reportages ou même images sur le plateau présentent des modifications ; nous avons sélectionné plusieurs de ces images au cours de notre analyse. Par exemple, cette image se veut illustrer la réélection d'Angela Merkel au poste de Chancelière. S'agit-il dans ce cas de satire ou d'information ?

Dans le cadre des autres JT auxquels nous avons accès, nous n'avons pas trouvé d'exemple de détournement d'images dans « *Thüringen Journal* ». Seul dans le « *Sachsenspiegel* » du 15 novembre trouvons-nous un exemple d'utilisation d'images satiriques, et encore, il s'agit dans le cadre du premier reportage de l'émission de l'imposition de faux tampons sur l'image pour en confirmer le statut anti-constitutionnel⁹⁴⁶.

Le discours employé dans le reportage de « *Sachsen-Anhalt heute* » présentant la nouvelle coalition du 17 décembre 2013 donne par ailleurs le sentiment d'un *Land* de Saxe-Anhalt livré à lui-même contre Berlin ; en effet le reportage insistait sur le fait qu'il n'y a que dix-neuf députés pour représenter le *Land* à la capitale fédérale⁹⁴⁷. Ce sentiment est renvoyé à plusieurs reprises dans les émissions « *Sachsen Anhalt heute* ». Dans le cadre de l'exemple précédent, il

⁹⁴⁵ Mitteldeutscher Rundfunk, *MDR Sachsen Anhalt heute*, mardi 17 décembre 2013.

⁹⁴⁶ Dans ce reportage sur le financement des écoles libres par le Ministère de la Culture et de l'Éducation saxon, plusieurs tampons « *Verfassungswidrig* » (« contraire à la Constitution ») sont imposés sur les images d'écoles. In MDR Sachsen, *Sachsenspiegel*, 15 novembre 2013 (39/04/2015).

⁹⁴⁷ MDR Sachsen-Anhalt, *MDR Sachsen Anhalt heute*, 17 décembre 2013.

va de soi que celle-ci est présentée par l'œil des habitants de Saxe-Anhalt, auprès desquels un micro-trottoir au sujet de la nouvelle coalition a été réalisé.

Dans le cadre de notre analyse, nous avons noté une forte fréquence d'images représentant des euros et le fait que, systématiquement, le coût des événements considérés ou des constructions présentées est donné par les rédacteurs, notamment dans les cas nombreux de présentation de corruption. Ainsi l'édition du 15 novembre offre-t-elle une récurrence de cette thématique : des fonds européens ont disparu dans la soi-disant extension d'une salle de sport ; un cas de corruption au *Landtag* de Saxe-Anhalt ainsi qu'un autre cas dans un club de foot local sont présentés ; dans le dernier cas mentionné, c'est la *Sparkasse* de Stendal⁹⁴⁸ qui est victime de fraude et en cours de jugement. A cette occasion, le journaliste se permet un trait d'humour et évoque le fait que le président de la *Sparkasse* aurait pris le terme de « *Selbstbedienung* » (« self-service ») au pied de la lettre. Ce commentaire en off du journaliste est fait sur les images d'un distributeur automatique de billets⁹⁴⁹. La question de l'argent se retrouve dans plusieurs des émissions dans le cadre des mesures d'économie prises par les différentes municipalités voire par le gouvernement de Saxe-Anhalt (au moins trois sous cette forme sur les sept JT analysés)⁹⁵⁰. Dans « *Sachsenspiegel* » et « *Thüringen Journal* », certains coûts sont en effet évoqués, mais pas systématiquement, et encore moins, comme dans « *Sachsen-Anhalt heute* », tout du long de chaque émission. Même si l'évocation des coûts des finances ou des travaux publics apparaît aussi dans les JT français, celle-ci est, d'une manière générale, beaucoup moins présente que dans leurs équivalents allemands.

Dans l'édition de « *Sachsen-Anhalt heute* » du 30 octobre, la récurrence des thèmes financiers est évidente : les mesures d'économies décidées par la ville de Halle sont présentées, suivies d'un *flashmob* de protestation contre la fermeture de la médiathèque musicale du centre-ville. Là encore, le titre en incruste accordé à l'une des protagonistes n'est pas informatif ; la jeune fille porte ainsi son nom suivi de « *ist gegen die Standortschließung* » (« est contre la fermeture du site »). Enfin, la statue de Händel qui se trouve sur la place centrale de Halle est filmée et modifiée : d'abord, Händel fait la tête, puis il sourit, ce qui laisse douter du sérieux de l'émission⁹⁵¹, comme le montrent les captures d'écran suivantes :

⁹⁴⁸ La « caisse d'épargne ».

⁹⁴⁹ Mitteldeutscher Rundfunk, « Sachsen Anhalt heute », vendredi 15 novembre 2013.

⁹⁵⁰ *Ibid.*.

⁹⁵¹ Mitteldeutscher Rundfunk, « Sachsen Anhalt heute », mercredi 30 octobre 2013.

Dans l'édition du 17 décembre, la critique indirecte adressée aux institutions publiques au sujet de la vente du lac de loisirs de la Goitzsche tient dans le fait que, construit à grands renforts d'impôts et de finances publiques, le lac doit dorénavant être vendu à un investisseur privé. Ce lieu de loisirs publics tient un rôle récurrent dans les différentes éditions de « Sachsen Anhalt heute », et ce malgré le fait que notre corpus s'étend sur une période de trois mois.

ii. Les rubriques utiles destinées et impliquant les spectateurs

Le lac de la Goitzsche est présentée plus en détails dans le cadre du « Freizeit check ». Cette rubrique, qui semble récurrente tous les vendredis, relate, le test non pas par un journaliste mais par un ou des spectateurs, d'un lieu de loisirs ou d'une attraction touristique de la région. Dans l'émission du vendredi 15 octobre, l'on suit une famille en sortie au lac de Goitzsche, ancienne zone d'extraction du charbon transformé en lac de loisirs⁹⁵². Dans cette émission, le titre incrusté de la protagoniste est « Freizeit-Checkerin » alors que l'homme – son mari – a comme titre un vrai métier. On note en outre les commentaires du journaliste en off sur un ton faussement théâtral qui flirte avec les voix *off* des sitcoms des années 1980. Pour finir, le lieu « checké » est finalement noté sur une échelle de cinq étoiles en fonction de trois catégories : prix, coût du repas, amusement⁹⁵³. Cet exemple n'est pas le seul exemple d'informations non informatives, si l'on nous permet la tautologie. Si l'on s'y prend dans un ordre chronologique, on note en premier lieu que le mardi, la rubrique « conseil » aux téléspectateurs s'intitule « Mitmachen statt meckern » (littéralement « participer au lieu de raler »⁹⁵⁴). Dans le cadre de ce rendez-vous hebdomadaire, dans notre corpus, c'est le sofa du plateau qui, suite à la réfection du studio de « Sachsen-Anhalt heute » pour le passage à la haute définition, est transporté et offert à une école de malentendants située dans le Sud du *Land*. Non seulement il s'agit ici de s'autocélébrer, puisque le choix de cette école s'est fait suite à un appel à projets lancé sur la page Facebook de l'émission, mais aussi de relayer l'appel de l'école à la participation du public pour le jubilé de celle-ci l'année suivante. Là encore, il s'agit, outre l'implication évidente du public de l'émission, de prouver la proximité de la chaîne avec son public.

⁹⁵² Cette manière de restaurer les anciennes crevasses qui jalonnent l'Allemagne Centrale (qui continue d'être creusée encore aujourd'hui pour l'extraction du charbon) est très usitée ; elle est présente à Leipzig avec le projet qui tire son nom d'un jeu de mot : nommé « Neuseeland », la région de lacs qui devrait être achevée d'ici à la fin de 2015 renvoie explicitement à la Nouvelle Zélande, mais « See » signifie en allemand « lac ».

⁹⁵³ Mitteldeutscher Rundfunk, « Sachsen Anhalt heute », vendredi 15 novembre 2013.

⁹⁵⁴ L'expression « meckern » (« raler ») en allemand a une connotation moins négative qu'en français, mais elle n'en est pas moins infantilissante.

Le mercredi, la rubrique « Wir für Sie » (« Nous pour vous ») donne des conseils utiles. Dans notre corpus, l'édition du 30 octobre indiquait comment se protéger des faux policiers qui veulent entrer chez de potentielles victimes, pour vérifier soi-disant si rien n'a été volé : le présentateur Sascha Fröhlich joue une scène où il montre son soi-disant badge d'identification et une carte de police. S'ensuit un reportage où les uniformes des policiers sont détaillés puis les journalistes tentent de se faire passer pour des policiers pour prouver qu'il leur est aisé de gagner la confiance des habitants – des personnes âgées – et d'entrer chez elles. Le tout est suivi encore de l'interview plateau d'un commissaire de Magdebourg et de la présentation d'un numéro de téléphone destiné aux questions du public jusqu'à 20 h⁹⁵⁵. Le titre de ce rendez-vous hebdomadaire renvoie définitivement à l'idée d'une télévision de service, récurrente sur le *Mitteldeutscher Rundfunk*, mais en particulier sur *MDR Sachsen-Anhalt*. Par ailleurs, nous notons aussi des commentaires inutiles dans cette séquence, comme l'illustre la capture d'écran suivante :

Le dimanche, la rubrique « Wo bin ich ? » fait appel aux connaissances des spectateurs de leur *Land* : ceux-ci doivent retrouver, à l'aide de la présentation d'une ville, dans quel endroit se trouve la journaliste. L'un des indices présentés le 1^{er} décembre, outre les faits habituels concernant l'horloge de l'église, se concentre sur le cimetière de chiens le plus vieux d'Allemagne... information utile s'il en est⁹⁵⁶. Dans la même lignée s'inscrit la rubrique « Heimatkunde » (« connaissance de la Heimat ») qui présenta, ce jour-là, à l'aide d'une animation sur un ton contraire à toute forme de sérieux la vie et l'œuvre de Otto von Guericke, inventeur et maire de Magdebourg⁹⁵⁷. Le ton et les images employés ne correspondent pas aux exigences d'une émission d'information et tendent à faire entrer ce qui se présente comme un journal télévisé dans la catégorie des magazines, voire des magazines satiriques, d'autant que ce type de rubriques n'a pas du tout été trouvé dans les autres JT de *MDR Sachsen* et de *MDR Thüringen*. Dans ces deux programmes, les informations diffusées sont d'une qualité tout autre, même si l'on note que « Thüringen Journal » tend de temps à autres à diffuser quelques reportages qui relèvent plus de l'utile que de l'informatif. « Sachsenspiegel » propose quant à lui un niveau autrement plus exigeant de production, notamment en matière d'informations européennes, comme nous le verrons dans la sous-partie 3 de ce chapitre.

⁹⁵⁵ Mitteldeutscher Rundfunk, « Sachsen Anhalt heute », mercredi 30 octobre 2013.

⁹⁵⁶ Mitteldeutscher Rundfunk, « Sachsen Anhalt heute », dimanche 1 décembre 2013.

⁹⁵⁷ Mitteldeutscher Rundfunk, *ibid.*.

iii. Cinéma et télévision, un miroir de la Région ?

La récurrence des thèmes liés au cinéma laisse entrevoir un monde d'informations dérisoires, où seul compte le décor et le paraître. Ainsi, la deuxième information de l'édition de « Sachsen-Anhalt heute » du 17 décembre est-elle constituée de l'ouverture de la porte du calendrier de l'Avent qui présente le tournage du film *Der Medicus* à Querfurt et le projet d'ouvrir un musée du cinéma dans le château fort roman, le lieu ayant à plusieurs reprises, ces dernières années, servi de décor de tournage. Les images finales du reportage parodient le nom d'Hollywood. Cette nouvelle, qui devrait relever des informations culturelles, apparaît dès le deuxième sujet, donc très haut dans la hiérarchie des informations⁹⁵⁸.

De même l'édition du vendredi 15 novembre accorde-t-elle une place très importante et démesurément large à l'exposition à Magdebourg de 1500 films d'animation produits par la DEFA⁹⁵⁹. Cette information, avec l'implantation d'une nouvelle compagnie de train dans la région de Halle et une bourse des entreprises à l'Université de Mersebourg (même si cette dernière information relève du type « revue de presse » plutôt hyper-local et dure moins d'une minute) constitue la seule véritable information de l'émission, en dehors des nombreux cas de corruption présentés ci-avant ; pour autant, son importance est sûrement à classer dans son lien avec l'ancienne RDA et la beauté de la région, question récurrente des diverses éditions de « Sachsen Anhalt heute » et du *Mitteldeutscher Rundfunk* en général. Dans la même édition, nous avons relevé dans la même veine d'informations cinématographiques les « *kinotipps* » (« recommandations cinéma »), qui pourraient être en vérité considérées comme de la publicité déguisée pour les productions cinématographiques allemandes tournées localement. Dans cette édition, ce thème est près présent avec l'interview d'un directeur de multiplex à Magdebourg qui donne son avis personnel sur les prochains films à sortir – diffusés dans son cinéma bien entendu. Enfin, la présentatrice propose de gagner des places de cinéma⁹⁶⁰, ce qui est vraiment étonnant pour une émission soi-disant d'information. Pour finir, l'édition du 30 octobre offrait un reportage sur le tournage d'un film de fiction sur la scène de *break dance* de la RDA à Dessau⁹⁶¹. Sur *France 3* en revanche, nous avons noté très peu d'exemples d'informations liées au cinéma, même sur le canal national, dans le cadre des informations culturelles, à part peut-

⁹⁵⁸ Mitteldeutscher Rundfunk, 17 décembre 2013, *op. cit.*.

⁹⁵⁹ DEFA, pour Deutsche Film AG, était le studio d'Etat de la République Démocratique Allemande.

⁹⁶⁰ Mitteldeutscher Rundfunk, « Sachsen Anhalt heute », vendredi 15 novembre 2013, *op. cit.*.

⁹⁶¹ La *break dance* se développa dans toute la RDA dans les années 1980 depuis Dessau et fut renommée « Akrobatischer Schautanz » par la Stasi. In Mitteldeutscher Rundfunk, « Sachsen Anhalt heute », mercredi 30 octobre 2013, *op. cit.*.

être l'édition spéciale concernant le décès de Georges Lautner. Dans ce cas cependant, le décès du cinéaste est traité comme un événement lié à la culture plutôt qu'au monde des stars en général. Cette absence de renvoi aux productions françaises, même régionales, est peut-être dû au fait que la publicité pour le cinéma est interdite à la télévision en France. En tous les cas, l'exemple qui nous paraît le plus intéressant dans ce cas est celui de l'interview de Yolande Moreau, cinéaste du Nord venue présenter son nouveau film *Henri* à Arras. Ce film a été tourné dans la Région, ainsi qu'en Belgique, que la réalisatrice qualifie de proche du Nord-Pas-de-Calais et où elle se sent bien aussi. L'interview est agrémentée d'un reportage sur les figurants, d'un duplex avec la réalisatrice et d'extraits du film. A la question de la journaliste « Pourquoi ce plaisir à tourner chez nous ? », Yolande Moreau répond que les paysages et les gens lui sont connus, qu'elle les aime tout simplement, ce à quoi la journaliste rétorque : « et le Nord vous aime aussi »⁹⁶². Pour *France 3 Nord-Pas-de-Calais*, le cinéma ne fournit qu'un prétexte à parler de la Région, alors que pour *MDR Sachsen-Anhalt*, celui-ci semble lui donner une raison de vivre.

La fascination exercée par le monde du cinéma sur « Sachsen Anhalt heute » se retrouve aussi dans les cas récurrents d'autopromotion, comme par exemple dans le cas de l'édition du 14 octobre où le soi-disant JT ouvre sur un reportage racontant la diffusion du premier épisode de *Polizeiruf 110* de Magdebourg. Outre les commentaires de la présentatrice en direct, l'information est valorisée par un reportage sur la réaction des fans depuis le « fankneipe » de la ville⁹⁶³. A croire que l'information de la première importance concerne uniquement la télévision – *Polizeiruf 110* étant produite par *ARD*. Dans « Thüringen Journal », nous avons trouvé un seul exemple de présentation de polars produits par l'*ARD*, à savoir dans l'édition du 5 décembre dans laquelle le nouveau *Tatort* de Weimar, avec Nora Tzschirner, est présenté. A la suite de ce reportage, et même si celui-ci n'intervient pas en tout début d'émission comme dans « Sachsen-Anhalt heute », la présentatrice annonce la possibilité de gagner des cadeaux relatifs à ce *Tatort* par téléphone. Impliquant là aussi les auditeurs de l'émission, cette

⁹⁶² France 3 Nord-Pas-de-Calais, « Le 19/20 », 2013.

⁹⁶³ Littéralement : « Appel à la Police 110 ». Créé en 1971 par le *Deutscher Fernsehfunk*, la chaîne de télévision de la RDA, elle était censée concurrencer *Tatort*, policier du dimanche soir de l'*ARD*. Depuis la Réunification, *Polizeiruf 110* a vu sa reproduction reprise par l'*ARD* et sa diffusion en alternance avec *Tatort*. Etant donné que les médias publics allemands sont, comme on l'a vu au chapitre 5, garants des identités régionales, les différents *Tatort* sont répartis en alternance sur tout le territoire ; ceci vaut depuis 1993 aussi pour *Polizeiruf 110*. Emission populaire, le programme fait l'objet, outre-rhin, d'un véritable culte et d'invitations à regarder ensemble entre amis ou en famille, soit chez soi, soit dans un bar qui diffuse le programme sur grand écran ; il existe ainsi, dans chaque ville, un bar dédié, le « fankneipe ». Dans le cadre de notre analyse, nous avons aussi rencontré l'information qui présentait le premier *Tatort* depuis Erfurt dans « Hier ab Vier » où le « Gast zum Kaffee » Friedrich Mücke, comédien, nouveau commissaire, présentait le *Tatort* de Erfurt diffusé pour la première fois le 3 novembre sur *ARD*. Voir Mitteldeutscher Rundfunk, *Hier ab Vier*, 30 octobre 2013.

information d'auto-promotion n'intervient pourtant qu'à la fin de l'émission, contrairement au reportage comparable présenté dans « Sachsen-Anhalt heute ».

Dans cette veine de fascination pour le monde audiovisuel, on peut citer le reportage à la fin de cette même émission sur la chanteuse de *schlager* originaire d'Almsdorf qui se produisit dans l'Arena de Magdebourg – le concert est, si l'on en croit les images présentées, organisé par le MDR. Enfin, le reportage sur l'émission qui commémorait les 200 ans de la Bataille des Nations en octobre 2013 (« Völkerschlacht überholt Sachsen ») est aussi une forme d'autopromotion, dans la mesure où « Sachsen Anhalt heute » renvoie ainsi à une autre émission produite par le *Mitteldeutscher Rundfunk*, en nommant notamment le présentateur « unser Sascha Fröhlich » (« notre Sascha Fröhlich ») qui modère en temps normal « Sachsen Anhalt heute ». Là aussi, la Saxe-Anhalt est seule même contre les autres *Länder* d'Allemagne Centrale. Enfin, les dernières minutes de l'émission sont en direct avec les coulisses du programme de *prime time*, qui, une fois n'est pas coutume, n'est pas enregistrée à Leipzig mais à Magdebourg – là encore, le régionalisme hyper local prime⁹⁶⁴.

iv. Noël, prétexte à parler d'hyper local

Enfin, le dernier élément qui nous semble justifier le fait que « Sachsen Anhalt heute » n'est pas un journal télévisé mais un magazine à peine informatif est son penchant démesuré pour l'ambiance de Noël. Même si l'on pourrait nous reprocher d'avoir enregistré nos programmes en décembre, et donc d'avoir provoqué la forte présence des marchés de Noël et autres *Stollen*, nous avons dû constater que, à la différence des JT français, la présence accrue des contenus concernant Noël dans « Sachsen Anhalt heute » est disproportionnée pour un journal télévisé, même avant que le mois de décembre ne commençât et même par rapport aux autres émissions du *Mitteldeutscher Rundfunk* que nous avons analysées. Il ne viendrait aucunement à l'idée d'un présentateur français d'ouvrir le journal par l'allumage tant attendu de la première bougie de l'Avent, alors que c'est ce que fit Susi Brandt, qui présente « Sachsen Anhalt heute », ce 1^{er} décembre 2013. Ce jour-là, l'édition s'ouvre sur un plan de couronne de l'Avent dont la première bougie est allumée ; la présentatrice explique que ses filles attendent avec impatience cette journée. Ceci est suivi immédiatement et comme si cela était l'information la plus importante de la journée par l'ouverture de la première porte du calendrier de l'Avent de l'émission⁹⁶⁵. Pour autant, nos observations du « Sachsenpiegel » et du « Thüringen Journal »

⁹⁶⁴ MDR Sachsen-Anhalt, *Sachsen Anhalt heute*, lundi 14 octobre 2013.

⁹⁶⁵ Mitteldeutscher Rundfunk, 1^{er} décembre 2013, *op. cit.*.

de la même période permettent de nuancer ces propos et d'affirmer l'idée que seul « Sachsen Anhalt heute » nourrit ce « Noëlisme » à l'extrême. Ainsi ne trouve-t-on dans aucun « Sachsenspiegel » ni « Thüringen Journal » du mois de décembre 2013 de calendrier de l'Avent. Le JT produit à Dresde rapporte beaucoup moins d'informations relatives à Noël alors que, en revanche, l'édition thuringienne s'adonne aux joies des informations concernant les marchés de Noël à venir dans le Land, comme ce fut le cas par exemple le 23 novembre, c'est-à-dire avant la période de l'Avent en France⁹⁶⁶. Sur *France 3*, la simple idée d'un calendrier de l'Avent dans un JT ne viendrait pas non plus à l'idée d'un journaliste français, même si les JT français offrent aussi un panorama des grandes roues et autres illuminations de Noël ; ces reportages apparaissent toujours en deuxième partie de JT, c'est-à-dire au titre de l'information culturelle, et ce uniquement à partir du mois de décembre.

Pour autant, ouvrir un JT sur la première bougie de l'Avent et sur l'ouverture du calendrier éponyme, même un dimanche, laisse s'interroger sur le reste du contenu du dit JT. Or, dès le samedi 23 novembre, on dénote parmi les informations non pertinentes un panorama des marchés de Noël et de bougies, incluant plusieurs reportages courts et longs et une présentation d'une exposition de l'Avent⁹⁶⁷. Le 5 décembre, c'est la visite d'une manufacture de verre à Derenburg, dans la chaîne de montagnes du Harz, qui occupe la « porte » du calendrier de l'Avent. Dans cette séquence, l'utilisation de la répétition dans le montage (plusieurs fois la même image rejouée) et du noir et blanc n'est pas caractéristique d'une séquence de JT ; au contraire, ces éléments font plutôt penser à de la sitcom. En parallèle, un calendrier d'évènements et de sorties, ainsi que d'inévitables marchés de Noël et de *Christkindlmärkte* dans les plus petits villages de Saxe-Anhalt sont accompagnés de musique⁹⁶⁸. Enfin, la dernière « porte » qui figure dans notre corpus a déjà été évoquée dans cette analyse : c'est celle qui présente le tournage du film *Der Medicus* à Querfurt. Celle-ci apparaissait aussi dès la deuxième séquence, montrant une hiérarchisation de l'importance de l'information tout autre dans « Sachsen Anhalt heute » par rapport aux JT français et aux autres JT allemands analysés.

Ainsi, les informations diffusées par « Sachsen Anhalt heute » ne sont pas ou peu – si l'on nous excuse cette tautologie – informatives ; elles se contentent de diffuser des images qui font rêver et soulignent la beauté de la région de Saxe-Anhalt, favorisant supposément l'identification du public, ainsi que des conseils peut-être utiles à une certaine tranche de la population. « Sachsen

⁹⁶⁶ MDR Thüringen, *Thüringen Journal*, 2013 (29 avril 2015).

⁹⁶⁷ Mitteldeutscher Rundfunk, « Sachsen Anhalt heute », samedi 23 novembre 2013.

⁹⁶⁸ Mitteldeutscher Rundfunk, « Sachsen Anhalt heute », jeudi 5 décembre 2013.

Anhalt heute » ne propose pas vraiment de véritables contenus constructifs, et encore moins de contenus critiques. Nous considérons que le problème est présent sur l'ensemble des programmes du *Mitteldeutscher Rundfunk*, mais qu'il est particulièrement symptomatique dans le cas de « Sachsen Anhalt heute », qui s'interroge par exemple plus volontiers sur l'adaptation des pingouins dans leur nouvel environnement du zoo de Magdebourg⁹⁶⁹ et caricaturent Angela Merkel, tout en déformant les images diffusées, comme dans le cadre de la statue de Händel à Halle. Comme on le sait, l'information la plus importante apparaît dès le début des émissions, en particulier dans le cadre de journaux télévisés ; or, « Sachsen Anhalt heute » bouscule cette hiérarchie en introduisant des thématiques de type « culturelles », voire secondaires, pour aller vers de l'information hyper locale, comme le panorama des divers marchés de Noël dans les villages ou les chœurs des écoliers de Magdebourg⁹⁷⁰. A l'inverse, dans les JT français, surtout nationaux et de week-end, on trouve bien évidemment aussi l'insertion d'éléments qui relèvent du monde de la culture, mais essentiellement le week-end (comme le « Rendez-vous avec... », une rubrique du JT de la mi-journée du dimanche), ou alors à coup sûr en fin d'émission, surtout dans l'édition de la nuit. On note par ailleurs un véritable décalage entre les contenus de « Sachsen Anhalt heute » et ceux que proposent « Sachsen Spiegel » et « Thüringen Journal » ; ce dernier néanmoins joue plus souvent la carte de l'hyper local mais ne vire pour autant pas dans l'anecdote, comme « Sachsen Anhalt heute », et ce même si le niveau du JT produit à Erfurt est, d'après nos observations, inférieur à celui de Dresde.

Enfin, si l'on suit cette logique et si l'information qui est diffusée en premier est la plus importante, alors « Sachsen Anhalt heute », mais aussi « MDR-Aktuell », font grand cas du passage à la Haute Définition, qui a eu lieu le 5 décembre 2013 ; à cette occasion, le modérateur annonce que « Sachsen Anhalt heute » « écrit l'histoire » en passant à la HD, puis plus tard il fait visiter le nouveau plateau, ses nouvelles lumières et écrans – mais avec comme exemple l'image... d'un chat. Cette longue présentation, qui inclut un accéléré des travaux du nouveau studio, est suivi d'un long reportage sur un spectateur qui veut voir en HD et ne sait comment s'y prendre, avec musique et commentaires dans une ambiance très sitcom. Pour cela, il reçoit l'aide des services techniques du *MDR*. Enfin, le présentateur introduit une hotline de la chaîne dédiée au passage à la haute définition⁹⁷¹. Nous mentionnons cette anecdote car elle nous paraît symptomatique, encore une fois, d'une information non pertinente, qui aurait pu s'interroger

⁹⁶⁹ En outre, ce reportage est une reprise de « MDR um 11 » de la même journée, comme si *MDR Sachsen-Anhalt* n'avait pas les moyens de produire plus de reportages pour le JT de soirée.

⁹⁷⁰ *Mitteldeutscher Rundfunk*, jeudi 5 décembre 2013, *op. cit.*.

⁹⁷¹ *Mitteldeutscher Rundfunk*, *ibid.*.

sur les changements effectifs de la haute définition et se retrouve en vérité à simplement *renseigner* ses téléspectateurs, là encore en faisant appel à l'un d'eux à titre de « cobaye ». Cette « information » accapare une majeure partie de l'émission et une de ses meilleures places – à croire que, ce jour-là, il ne s'était rien produit de plus important... Aussi bien dans « *Sachsenspiegel* » que dans « *Thüringen Journal* », la place accordée au passage à la HD intervient uniquement à la fin de l'émission ; dans l'édition thuringienne, le nouveau format est annoncé uniquement pour renvoyer à la hotline et au site Internet de la chaîne. Dans « *Sachsenspiegel* », l'information concernant la Haute Définition est mentionnée au bout de 23 minutes d'émission et inclut un seul direct avec « *MDR-Aktuell* » à Leipzig qui a un nouveau studio et est placé juste avant le sport⁹⁷². Ce nouveau format numérique est ainsi, pour les thuringiens et les saxons, loin d'« écrire l'histoire » comme à Magdebourg.

2) « Aller voir ailleurs »

Aussi bien sur *France 3*, spécifiquement sur *France 3 Nord-Pas-de-Calais*⁹⁷³ que sur le *Mitteldeutscher Rundfunk*, nous avons rencontré quelques thèmes communs aux deux chaînes, tels que la journée internationale du bénévolat ou de lutte contre le SIDA, qui suivent un agenda international évident. Nous nous intéressons ici aux séquences qui font l'objet d'une démarche qui va au-delà de la simple mention de l'Union européenne ou d'un pays du continent, offrant ainsi matière à comparaison.

A. Quelle place pour les Roms sur *France 3 Nord-pas-de-Calais* et le *Mitteldeutscher Rundfunk* ?

Dans le cadre de notre analyse thématique, la représentation des Roms et de la question de leur intégration tient une place particulière. Dans le « 12/13 » de *France 3 Nord-Pas-de-Calais* du 17 décembre 2013, on dénombre pas moins de deux reportages concernant les Roms, dont une répétition est aussi annoncée pour l'édition du « 19/20 ». Nous nous sommes concentrés sur l'édition de la mi-journée, puisqu'elle offre un complément intéressant entre un reportage local, à Lille, et un reportage en Roumanie. On a affaire ici à un prétexte informatif – fréquent dans

⁹⁷² MDR Sachsen, « *Sachsenspiegel* », 05 décembre 2013 (29 avril 2015).

⁹⁷³ Comme nous l'avons vu plus haut, *France 3 Picardie* a une démarche européenne beaucoup moins présente. N'était « *MDR-Aktuell* », qui est présent sur les trois *Länder*, ce serait essentiellement *MDR-Sachsen* qui nous fournirait matière à réflexion, comme nous le verrons dans ce chapitre.

le cas de l'information européenne de qualité. Ceci est visible à l'aspect complémentaire des deux reportages évoqués plus haut, le premier s'intéressant à la situation des familles Roms qui squattent la bourse du travail de Lille-Fives, présentées comme « souvent nombreuses » et qui ne veulent pas être séparées. Ces dernières sont soutenues par des bénévoles français qui parlent en leurs noms. A la suite de ce reportage, la présentatrice annonce une « série exceptionnelle » au cours de laquelle les journalistes de *France 3 Nord-Pas-de-Calais* se sont rendus en Roumanie à la recherche de familles Roms ayant séjourné à Lille. Dans ce cadre là, une carte de la Roumanie annonce le lieu du reportage dans le pays. La journaliste rappelle les conditions de vie qui restent très « précaires ».

Durant le reportage en Roumanie, les commentaires rappellent que la famille retrouvée à Ponorâta menait à Lille une vie faite de « débrouille » mais pourtant « bien meilleure qu'en Roumanie ». Le père raconte que la famille n'a pas été « discriminée » en France. Les jeunes filles de la famille affirment que leur scolarisation en France était bien plus efficace dans l'apprentissage, parce que les maîtresses donnaient à écrire alors qu'en Roumanie, elles se contentent de donner à dessiner. Malgré la « pauvreté » évidente – mise en lumière par un habitat composé d'une pièce unique non chauffée dans un paysage enneigé pour une famille de douze personnes – et des conditions qui ne se sont « pas améliorées », le discours tenu à la fois par le journaliste et la famille Rom interviewée reste positif ; on dénote ainsi les termes de « aider », « espoir », « avenir meilleur » qui clôturent le reportage. La démarche entreprise par *France 3 Nord-Pas-de-Calais* est tout à fait spécifique et on peut la qualifier de didactique dans la mesure où elle apporte un nouveau contenu dans l'enseignement de la mobilité des personnes, rendue possible notamment grâce à la construction européenne⁹⁷⁴.

Dans la même veine, la démarche du *Mitteldeutscher Rundfunk* quant à la thématique de l'intégration des Roms est aussi positive, voire didactique ; le travail effectué par « MDR-Aktuell », qui s'intéresse à plusieurs reprises à ce qui se passe dans les pays voisins de l'Allemagne Centrale, la Pologne et la République Tchèque, suit cette réflexion d'aller voir ailleurs ce qui se passe mieux que chez soi, même si l'on note une certaine tendance à dépeindre les évènements qui ont trait de près ou de loin à la Deuxième guerre mondiale, en particulier à la Shoah⁹⁷⁵.

⁹⁷⁴ France 3 Nord-Pas-de-Calais, le « 12/13 », 17 décembre 2013.

⁹⁷⁵ Voir à ce titre Margalit Gilad, « Les Allemands, peuple de victimes ? », *Le Temps des médias*, n° 5/2, 2005, p.144. Cette tendance est une tendance récurrente des médias publics allemands.

Le reportage diffusé le 5 décembre dans l'édition de 17:45 h de « MDR-Aktuell » présente un village du Nord de la Bohême où les populations Roms et tchèques vivent ensemble. Nous y avons néanmoins noté une sémantique qui n'échappe pas aux clichés quant aux reportages habituels concernant les Roms. Ainsi, deux champs sémantiques s'opposent, celui d'un côté des « Bürger », les citoyens, où le travail est important (« Arbeit » y est associé à « wichtig »), et où l'on vit en société et en harmonie. Dans ce cadre entrent aussi les expressions « miteinander leben und reden » (« vivre et parler ensemble », présent deux fois) et aussi « leben gemeinsam, ohne sich die Köpfe einzuschlagen » (« vivre ensemble sans se taper dessus », concernant les populations tchèques et Roms) et enfin de « miteinzubinden » (« emmener tout le monde dans le projet »). En face de ce monde harmonique, on note le champ sémantique que l'on pourrait simplement nommer « des Roms », auxquels sont associés « Armutsschicksall » (« destin de pauvreté »), de « Kriminalität » (mentionné deux fois), de « ghetto », de « Roma-Problem ». Dans le village tchèque d'à côté, Most, le même type de vocabulaire est associé aux Roms : « radikale[n] Parolen » (« slogans radicaux »), 100 % de chômage, « Sozialschmarotzer »⁹⁷⁶ pour beaucoup de Tchèques, amenant à des tensions et des manifestations (« Spannungen » et « Demonstrationen gegen Roma »). Le reportage va même jusqu'à parler de « haine » envers les Roms (« [...] im Osten des Landes nimmt der Haß zu », tout comme la journaliste qui introduisait le reportage en soulevant le fait que « Tschechien aber läuft Gefahr, dass die anti-Roma Proteste zu einem gewohnten Straßenbild des Landes werden. »⁹⁷⁷).

Dans le village où a lieu le reportage, 80 % de la population est Rom, les Tchèques ayant déménagé d'Obernice, situé à 50 km au Sud de la frontière avec la Saxe. Le reportage oppose ainsi grâce à ces deux champs sémantiques un « avant » et un « après », ce qui est lisible aussi à l'expression : « Es war ein Mal ein typisches Roma-Ghetto. » (« Il était une fois, un ghetto Rom typique... »). Aujourd'hui, à Obernice, « Roma sorgen selbst für Sicherheit » (« Les Roms s'occupent eux-mêmes de la sécurité ») et « Roma sorgen für Sauberkeit. » (« Les Roms s'occupent de la propreté »). Il existe un centre social au milieu du village, où l'on veille à ce que les enfants fassent bien leurs devoirs après l'école. Toutes ces améliorations et cette situation apaisée sont le fait de la maire du village Drahomira Miklošova, idéalisée, voire

⁹⁷⁶ Terme apparu dans les années 1970 en allemand et qui désigne des personnes non intégrées vivant au crochet de la société.

⁹⁷⁷ Mitteldeutscher Rundfunk, « MDR-Aktuell », jeudi 5 décembre 2013 à 17:45h, à la minute 2:01:35. « La Tchéquie encourt pourtant le risque que les manifestations anti-Roms deviennent une image commune du pays », notre traduction.

réifiée ; en effet, elle a une « Vision » et elle est de retour de Strasbourg où elle vient de recevoir une distinction pour son projet et ses efforts dans l'intégration des populations Roms. En outre, si l'on en croit les dires des journalistes, elle emploie à elle seule 80 personnes et est d'avis que chaque maire de village peut en faire autant, s'il le souhaite vraiment. Elle a créé un monde magique où chacun est heureux et vit ensemble, où les enfants chantent pour la remercier de ce qu'elle fait pour eux, tout en restant modeste – en effet, à la fin du reportage, on évoque le fait qu'elle a été récompensée pour n'avoir réappris qu'une leçon toute simple : si on veut résoudre un problème avec quelqu'un, il faut d'abord pouvoir en parler⁹⁷⁸.

On note bien ainsi une démarche tout à fait positive des deux canaux *France 3 Nord-Pas-de-Calais* et du *Mitteldeutscher Rundfunk* qui va au-delà de l'image générale de stigmatisation des Roms pour « aller voir ailleurs ». Les deux télévisions apportent ainsi un regard qui s'applique à aller au-delà des clichés dans une démarche que nous qualifierons de didactique, car elle a pour finalité de (r)enseigner les spectateurs. On peut dire que ce regard se retrouve, comme on l'a dit plus haut, de manière fréquente dans « MDR-Aktuell », décrit par la présentation de Roswitha Lorenz qui annonçait le reportage présenté ci avant en termes de regard « curieux » et d'« habitude » (« Der neugierige Blick auch zu unseren östlichen Nachbarn sind Sie an dieser Stelle schon gewohnt. »)⁹⁷⁹. Ce regard curieux a pour but d'offrir un regard modéré et constructif sur les voisins de l'Allemagne Centrale, même si nous verrons par la suite que « MDR-Aktuell » n'échappe pas forcément aux clichés.

B. L'agriculture et la pêche, un thème européen controversé dans « le JT de la Côte d'Opale »

Nous l'avons vu dans notre analyse de « Sachsen Anhalt heute » – ce thème se retrouve aussi dans « MDR-Aktuell Kontakt » du 14 octobre – ainsi que dans le chapitre précédent, le thème de l'agriculture et de l'environnement est un élément important de l'information européenne aussi bien sur le *Mitteldeutscher Rundfunk* que sur *France 3*. Les deux éléments sont, dans beaucoup d'émissions analysées, liés. Or, il est intéressant de noter le fait que, d'après l'analyse structurelle des deux programmes présentés dans le chapitre précédent, ces deux thèmes sont rarement mis en rapport avec les informations européennes, exception faite du « JT de la Côte d'Opale ».

⁹⁷⁸ Mitteldeutscher Rundfunk, *ibid.*

⁹⁷⁹ Mitteldeutscher Rundfunk, *ibid.*

Nous voulons dans cette sous-partie évoquer la représentation de l'Europe offerte par le décrochage littoral de *France 3 Nord-Pas-de-Calais* à Boulogne-sur-mer, qui est, selon nous, tout à fait spécifique. Pour cela, deux JT de sept minutes chacun entrent en particulier en ligne de compte, celui du 30 novembre et celui du 5 décembre, tous les deux à 19 h. Cette constatation est corroborée d'ailleurs par l'entretien d'expert réalisé à Boulogne-sur-mer avec Bernard Seitz, qui évoque l'agriculture et la pêche dans le contexte très spécifique du Nord-Pas-de-Calais, région agricole et maritime ayant accès à la Mer du Nord sur près de 150 km et regroupant les ports de Calais, Boulogne-sur-mer et Dunkerque⁹⁸⁰. Le journaliste qui a créé dès 1983 le Bureau audiovisuel de Boulogne-sur-mer, bureau de correspondants de – à l'époque – *FR3 Lille*, explique que le terme de « Côte d'Opale », qui a donné son nom au JT qui nous intéresse, est avant tout un concept touristique. Dès ses origines, le décrochage boulonnais s'intéresse à ce qui se passe en Angleterre, même si, à l'époque, la traversée se fait forcément en ferry ; la construction du tunnel sous la Manche et l'achat de bicoques à retaper par les Anglais constitue, selon Seitz, le gros de l'information européenne sur le décrochage boulonnais. Pour Bernard Seitz, l'Europe, pour les téléspectateurs boulonnais, ce sont les migrants à Calais et les Anglais. Dans ce contexte, nous souhaitons présenter ici deux reportages du « JT de la Côte d'Opale » qui illustrent particulièrement bien cette situation.

Tout d'abord, l'édition du mercredi 30 octobre. Ce reportage dans le port de Boulogne-sur-mer sur la baisse des quotats de pêche adopte un ton très minimisateur, opposant les « grands » aux « petits » pêcheurs boulonnais. Ainsi, la parole donnée aux pêcheurs dans l'image suit un discours de mécontentement marqué : les pêcheurs se sentent « sacrifiés » parce qu'« ils veulent éliminer les p'tits pour avoir les gros » et malgré les efforts... « C'est jamais assez. » alors que : « On n'a déjà plus rien ! »⁹⁸¹. Le commentaire de Bernard Seitz qui signe ce reportage va dans la même direction : « Petite pêche... et petit moral. Car à Bruxelles, une nouvelle fois, on envisage la baisse des quotats justement sur la sole. » On note ici que le journaliste emploie le terme de « Bruxelles » pour désigner la Commission européenne, comme de tradition en PQR. Et Seitz de conclure : « Neuf petits bateaux, cinquante marins. Pas grand chose. Rien qui puisse peser à la table des grandes négociations à Bruxelles. »⁹⁸² Le journaliste rappelle en entretien qu'il est là pour traiter l'information par le « bout de la lorgnette » et donner la parole

⁹⁸⁰ Celui-ci est troisième port de France. Voir par exemple Région Nord-Pas-de-Calais, « Région Nord-Pas-de-Calais », http://www.nordpasdecals.fr/jcms/c_5001/accueil (31 mars 2015).

⁹⁸¹ France 3 Nord-Pas-de-Calais, « Le JT de la Côte d'Opale », 2013.

⁹⁸² France 3 Nord-Pas-de-Calais, *ibid.*.

aux gens. Selon lui, « les gens se plaignent énormément de l'Europe »⁹⁸³ et « [l']Europe pour nous, ici, en tant que journaliste, c'est le ras-le-bol des gens. »⁹⁸⁴ Seitz décrit assez bien la situation qui fait qu'on préfère montrer le côté polémique – il parle même de scandale – dans l'Europe plutôt que les avantages qu'en tirent ses habitants, ce qu'illustre l'extrait suivant :

« moi je vois dans mon patelin, j'habite un petit patelin, 300 habitants, il reste trois agriculteurs, j'ai eu la curiosité sur Internet de voir les aides européennes qu'ils touchaient. Mais c'est colossal ! C'est des milliers d'euros ! Personne ne le sait. [...] Mais l'agriculteur quand on va faire son reportage sur place, il va vous critiquer l'Europe à fond la caisse, en disant : « mais c'est scandaleux, j'ai ma récolte qui est foutue par terre, c'est la ruine, je vais mettre la clef sous la porte ». Sans penser que sa récolte foutue par terre, il a les aides de compensation [...], on lui a demandé de faire du porc, donc il a des compensations, parce qu'il fait pas du machin. Mais ça, il le dit pas ! [...] Alors, la difficulté pour nous, journalistes, c'est de le faire dire aux gens. [...] Or nous, dans notre petite locale de Boulogne-sur-Mer, on n'est pas une télévision polémique. On est plutôt une télévision de : « il fait bon vivre chez nous ! » (rire). [...] Ces sujets-là un peu épineux sont plutôt traités par Lille, au niveau régional. »⁹⁸⁵

On le voit dans cet exemple, qui concerne en l'occurrence les agriculteurs, les journalistes préfèrent donner la parole aux « petites gens », qui constituent leur public, plutôt que de faire la part des choses et montrer aussi les avantages que présentent l'Union européenne. En outre, et c'est récurrent dans tout l'entretien de Bernard Seitz, on note le fait que la locale de Boulogne-sur-mer est amenée à traiter les sujets plus légers, alors que les thèmes plus complexes sont traités par Lille.

Le deuxième exemple de JT de *France 3 Côte d'Opale* qui nous a paru particulièrement relevant concerne la compagnie française MyFerryLink de transport passagers reliant Calais à Douvres. La « *Competition Commission* », l'institution anglaise chargée de réguler la compétition commerciale, veut faire cesser l'activité des ferries français d'Eurotunnel pour raison de monopole. Dans le reportage du 30 novembre, les Français viennent d'obtenir gain de cause. On dénote alors de la part des interviewés en *in* ainsi que des journalistes l'utilisation du champ sémantique de la bataille, avec des termes comme « pavillon français » qui est associé au fait

⁹⁸³ Seitz Bernard, *France 3 Côte d'Opale et les informations européennes*, Boulogne-sur-mer, 2014. Transcription de l'entretien en annexe.

⁹⁸⁴ Seitz, *ibid.*.

⁹⁸⁵ Seitz, 13 juin 2014, *ibid.*.

d'être « fiers ». Les Français se voient « renforç[és leur] légitimité »⁹⁸⁶ et enfin, le terme est lâché par la journaliste qui conclue le reportage en *off* : « Le dossier [...] doit revenir devant la *Competition Commission* à une date encore inconnue. La guerre n'est pas complètement gagnée. »⁹⁸⁷ La représentation des Anglais réalisée par ce reportage corrobore tout à fait les dires de Bernard Seitz. La représentation du pays voisin semble reposer sur une vision claire entre « eux » et « nous » qui repose sur un passif historique important dans la région. Il est intéressant de noter que ce sujet se retrouve aussi dans l'édition lilloise du « 12/13 » le même jour, où le directeur de la compagnie MyFerryLink est interviewé plus longuement.

Enfin, il est possible de modéliser, sur la base de la répétition, les expressions de lieux employés par Bernard Seitz au cours de notre entretien d'expert. On constate alors que l'Europe, dans le Nord-Pas-de-Calais, est associée essentiellement à l'Angleterre, aux migrants et à l'Eurotunnel, et dans une moindre mesure à la Belgique. Ceci se laisse illustrer de la sorte grâce au logiciel Tropes⁹⁸⁸ :

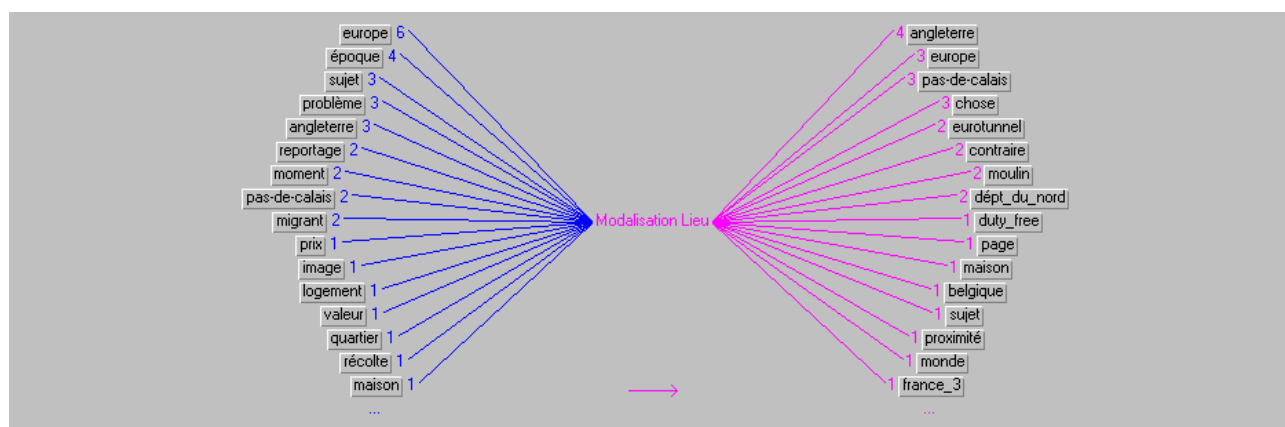


Figure 17 : Interview de B. Seitz. Modalisation du terme « lieu ».

Dans l'ensemble, on peut donc dire que « Le JT de la Côte d'Opale » offre une vision plutôt négative, comme le montrait aussi l'analyse structurelle présentée dans le chapitre 8. Suite à l'analyse qualitative effectuée ci-avant, il est possible de dire que ce JT fournit un terrain favorable à une présentation minimalisante, qui tend à opposer un peuple des Français du littoral moindres par rapport à Bruxelles et en guerre contre les voisins anglais, révélateur d'une

⁹⁸⁶ France 3 Nord-Pas-de-Calais, « Le JT de la Côte d'Opale », *op. cit.*.

⁹⁸⁷ Sala C., Mahleu P. et Pohler R., *MyFerryLink en Manche. Reportage du Journal Télévisé de la Côte d'Opale*, Boulogne-sur-mer, France 3 Nord-Pas-de-Calais, 05/12/2013.

⁹⁸⁸ Molette Pierre, Landré Agnès et Ghiglione Rodolphe, *Tropes*, 2013.

situation d'éloignement du centre décisionnel lillois, qui, lui, fait montre, comme nous le verrons dans la sous-partie 3, d'une véritable démarche didactique européenne.

C. Sécurité et criminalité aux frontières

Dans le cadre de « MDR-Aktuell », la question de la frontière est liée à l'économie et surtout à la criminalité ; le lien entre les deux domaines est aussi fait sur *France 3 Nord-Pas-de-Calais* dans une moindre mesure, comme nous allons le voir ci-après.

Ce reportage sur la criminalité à la frontière de la Saxe et diffusé le 17 décembre dans l'édition de 19:30 h de « MDR-Aktuell » est d'abord intitulé « Wirtschaft im Osten » puis est très vite suivi sur le plateau de la mention « Grenzkriminalität ». Selon les Chambres de commerce et d'industrie de Dresde et de Cottbus⁹⁸⁹, la criminalité à la frontière serait un frein au développement économique. Seuls 6 % des habitants de Görlitz sont satisfaits de la situation sécuritaire⁹⁹⁰ ; 38 % la jugent moyenne et 58 % mauvaise, ce que révèle une infographie commentée par le présentateur. Ceci est suivi du reportage à proprement parler dans la région de Görlitz, auprès de deux artisans, dont l'un raconte le vol de son camion et l'autre qu'il a été volé six fois au cours de l'année écoulée. Les artisans et habitants de cette région sont ainsi sur le point de se « verbarrikadieren » et sont présentés comme des « Diebstahlsopfer » (« victimes de vols »). Pourtant, apprend-on dans le cadre de ce reportage, la police rassure avec une présence de 30 % supérieure à celle des autres régions d'Allemagne. Selon le Président de la police de Saxe, interviewé dans le reportage, le taux de criminalité est plus élevé en proportion en ville qu'aux frontières nationales mais, comme le rappelle la journaliste en commentaire, ce qui prime c'est le « Sicherheitsgefühl », le sentiment de sécurité des habitants, forcément subjectif⁹⁹¹.

France 3 Nord-Pas-de-Calais propose quant à lui un reportage sur la coopération entre la gendarmerie du Nord et la police belge après les accords de Tournai de mars 2013⁹⁹². Cette coopération consiste en l'entraînement mutuel en matière d'arrestation de bandits

⁹⁸⁹ Dans le *Land* de Brandebourg, au Nord de la Saxe.

⁹⁹⁰ Görlitz a vu sa géographie modifiée en 1945, départagé par la Neisse formant Görlitz à l'Ouest, donc en Saxe, et Zgorzelec à l'Est, en Pologne.

⁹⁹¹ Mitteldeutscher Rundfunk, « MDR-Aktuell. Edition de 19:30h », Leipzig, 2013.

⁹⁹² accord franco-belge relatif à la coopération transfrontalière en matière policière et douanière, signé le 18 mars 2013 à l'hôtel de ville de Tournai, Belgique. Voir Ministère de l'Intérieur, « Signature officielle du nouvel accord franco-belge relatif à la coopération transfrontalière en matière policière et douanière », <http://www.interieur.gouv.fr/Archives/Archives-Manuel-Valls-mai-2012-avril-2014/Communiqués-du-ministre/Accord-franco-belge-relatif-a-la-cooperation-transfrontaliere-en-matiere-policiere-et-douaniere> (12 mai 2015).

transfrontaliers, par exemples dans le cas de vols mais aussi de trafic de stupéfiants. Là aussi, selon les gendarmes interviewés, la criminalité est plus grande à cause de la présence de la frontière mais contrairement au reportage de « MDR-Aktuell », *France 3 Nord-Pas-de-Calais* donne aussi la parole aux Belges, ce qui permet ici de faire la part des choses et de contrebalancer le point-de-vue français. Pour les deux représentants de la Loi belge et français interviewés, cette coopération relève avant tout de l'« échange de bonnes pratiques » et d'un « appui » mais ce sont quand même les gendarmes français qui « montrent » aux policiers belges comment ils procèdent⁹⁹³. On constate ainsi que la frontière est encore souvent associée à la thématique de la criminalité, et même plutôt est accusée d'en favoriser la recrudescence, et ce alors même que les rédactions, elles, tentent de faire la part des choses.

D. Le traitement de la tempête Xaver, symptomatique du traitement de l'Europe dans les télévisions régionales

La tempête Xaver s'est abattue sur toute l'Europe du Nord les 5 et 6 décembre 2013, incluant nos deux zones géographiques de recherche aussi bien en France qu'en Allemagne, constituant ainsi un exemple parfait d'évènement transnational présent aussi bien dans le Nord-Pas-de-Calais et en Picardie qu'en Allemagne Centrale. Xaver – puisqu'elle est souvent personnalisée par le discours des diverses émissions concernées – a ainsi été traitée par tous les canaux des télévisions régionales concernées, mais son traitement comme un élément européen diffère d'un canal à l'autre, et c'est en ceci que Xaver devient un élément intéressant dans notre recherche. A évènement européen, traitement régional... voire local, se révélant ainsi un exemple d'espace public européen synchrone, c'est-à-dire un évènement traité en même temps dans tous les médias européens.

France 3 Picardie, mentionne ainsi sous la forme de commentaires en *off* sur des images des falaises de Mers-les-bains, le jeudi 5 décembre au soir dans le « 19/20 » : « La Picardie a été effleurée par la tempête qui a déjà fait de gros dégâts en Europe du Nord mais rien de grave chez nous. »⁹⁹⁴ Pour la rédaction d'Amiens, c'est bien un évènement européen, mais qui, heureusement, ne touche pas le « chez nous » des journalistes et surtout des habitants. Pour « Sachsen Anhalt heute », la tempête Xaver n'est qu'une tempête qui se contente de toucher durement le *Land*, sans qu'il soit fait mention de son caractère européen. Contrairement aux

⁹⁹³ France 3 Nord-Pas-de-Calais, « Le 19/20 », 15 novembre 2013.

⁹⁹⁴ France 3 Picardie, « 19/20 », jeudi 5 décembre 2013.

autres émissions qui y sont consacrées sur le *Mitteldeutscher Rundfunk*, ainsi que sur ses divers décrochages, les informations relatives à Xaver restent axés uniquement sur la Saxe-Anhalt, un peu comme si le *Land* était seul au monde⁹⁹⁵. Pour « Sachsenpiegel » aussi, « Das Sturmtief Xaver macht sich über Sachsen breit. » mais l'émission propose malgré tout des images du Schleswig-Holstein ainsi qu'un reportage à Chemnitz et à Annaberg-Buchholz. Enfin, le direct à partir du Fichteberg ne fut pas possible à cause du vent trop puissant. Le plus important, pour le JT produit à Dresde, c'est que les dégâts « chez nous » ne soient pas trop importants⁹⁹⁶. Pour « Hier ab Vier », l'émission de l'après-midi du *MDR* au contraire, propose un tour des grandes villes d'Allemagne Centrale, à commencer par Leipzig, et Halle, puis Magdebourg, Chemnitz, et enfin la chaîne de montagne du Erzgebirge avec la cité minière d'Annaberg-Buchholz... Ce qui intéresse avant tout « Hier ab Vier », c'est la fermeture des différents marchés de Noël, expliquant ainsi le panorama de la situation dans les diverses cités d'Allemagne Centrale. Néanmoins, il convient de noter que Xaver concerne la région (« bei uns in der Region ») et surtout l'Allemagne du Nord (« vor allem über Norddeutschland ») ; aucune mention n'étant faite d'un évènement européen⁹⁹⁷. Dans « Brisant » aussi, le traitement de la tempête n'évoque pendant longtemps pas les pays voisins, seulement l'Allemagne. Une carte de l'évolution de la tempête ne présente que l'Allemagne, même si elle permet de visionner les pays voisins qui ne sont pas nommés, comme on peut le voir sur la capture d'écran suivante :

Le reportage mentionne l'Ecosse au moment où l'on évoque le fait que 20 000 foyers sont sans électricité et qu'un chauffeur poids lourd est décédé à cause de la tempête, ce qui rejoint l'intérêt pour le spectaculaire et le fait divers bien connu de « Brisant » et déjà évoqué dans le chapitre précédent. Pour autant, l'émission considère Xaver très peu comme un évènement européen, ce qui est visible à la question posée par la présentatrice Kamilla Senjo en introduction du reportage : « Wie schwer wird uns Xaver treffen? » (« Avec quelle dureté Xaver va-t-il nous atteindre ? »)⁹⁹⁸, c'est-à-dire que, pour les spectateurs de « Brisant », c'est le degré de catastrophe entraîné par la tempête qui est le plus intéressant, pas le fait qu'il concerne d'autres pays européens. Comme toujours dans le contexte de l'information européenne, c'est bel et bien « MDR-Aktuell » qui offre le plus de propos mesuré, même si les informations diffusées sont concentrées bien évidemment avant tout sur l'Allemagne, en proposant certes des visites en

⁹⁹⁵ Nous avons déjà noté cette tendance dans les autres JT du décrochage de Magdebourg. In *MDR Sachsen-Anhalt*, « Sachsen Anhalt heute », jeudi 5 décembre 2013, *op. cit.*.

⁹⁹⁶ *MDR Sachsen*, « Sachsenpiegel », 5 décembre 2013 (29 avril 2015).

⁹⁹⁷ *Mitteldeutscher Rundfunk*, « Hier ab Vier », 5 décembre 2013.

⁹⁹⁸ *Mitteldeutscher Rundfunk*, « Brisant », 5 décembre 2013.

direct à Stendal réalisées par la même journaliste que pour les autres émissions du *MDR* (« Hier ab Vier », « Sachsen Anhalt heute »...), mais aussi en Schleswig-Holstein, et dans le Nord de l'Allemagne. « MDR-Aktuell » propose un traitement des plus complets, reprenant des images d'agence européenne – les mêmes que dans « Brisant » - et invitant même sur le plateau Thomas Globig, météorologue du *MDR*, qui présente la carte suivante⁹⁹⁹ :

Ici aussi, comme analysé au chapitre précédent, cette carte crée un territoire d'Allemagne Centrale et indique les endroits les plus touchés par la tempête à venir. Une fois n'est pas coutume, les noms des trois *Länder* sont indiqués. Pour « MDR-Aktuell », Xaver a touché très fortement les îles britanniques (mentionnées en commentaire), ce qui est aussi le cas de l'édition de la mi-journée du « 12/13 » de *France 3 Nord-Pas-de-Calais*. Selon ce dernier JT, la tempête est bel et bien un évènement européen, mais qui touche essentiellement le Royaume-Uni ; le Nord-Pas-de-Calais ainsi que la Picardie sont surtout menacés par le phénomène des « vagues submersion », expliquée par Thomas Leridez, météorologue de *France 3 Nord-Pas-de-Calais*.

Le même météorologue apparaît aussi dans l'édition du soir qui détaille plus avant l'avancée de la tempête. Même si, là encore, les présentateurs insistent sur la probabilité de « vagues submersion » et l'augmentation du niveau de la mer, ils proposent cette fois-ci des images de la mer déchaînée sur la côte et d'habitants belges en train de remplir des sacs de sable pour contenir les probables inondations. En outre, un direct avec Dunkerque complète ce tour d'horizon¹⁰⁰⁰.

Le traitement de la tempête Xaver, comme une « tempête sur le Nord de l'Europe », rejoint en ceci le JT de *France 3 Picardie*, ainsi que « MDR-Aktuell », parce qu'il annonce Xaver comme un évènement européen, qui, heureusement, touche essentiellement les autres pays de l'Union européenne. « Sachsen Anhalt heute » reste, comme la plupart de ses autres émissions, centré sur soi ; quant à « Brisant », le caractère européen n'apparaît que dans le contexte de la catastrophe, comme la plupart des informations européennes diffusées par l'émission ainsi que nous l'avons montré dans le chapitre 8. Le traitement de la tempête Xaver réalisé par les différentes émissions des différentes chaînes est ainsi, selon nous, symptomatique du traitement de l'information européenne : il met en avant le régional, voire, dans certaines émissions, le local, et mentionne le contexte européen à titre d'orientation ou de contexte, mais pas comme un élément fondamental de l'évènement ; les télévisions régionales tirent donc à eux les

⁹⁹⁹ Mitteldeutscher Rundfunk « MDR-Aktuell », 5 décembre 2013.

¹⁰⁰⁰ France 3 Nord-Pas-de-Calais, « 19/20 », jeudi 5 décembre 2013.

événements européens et le « rendent » local. A titre de comparaison, nous allons voir que les éléments européens servent aussi souvent de prétexte à parler d'une problématique régionale, voire nationale.

3) Volonté véritable de la part des rédactions

Comme nous allons le voir dans cette partie, il nous a été possible de rencontrer une véritable volonté de la part des rédactions régionales qui proposent, si ce n'est une image positive, du moins une image mesurée de la construction voire de la coopération européenne, et ce aussi bien en France qu'en Allemagne, et ce même si sa mise en place varie en fonction des rédactions.

A. La ligne éditoriale de *MDR Sachsen*

Faisant montre d'une démarche proactive en faveur de l'Europe, Sandro Viroli, directeur de la *Landesfunkhaus* de Dresde, a mis en place dans la ligne éditoriale de « *Sachspiegel* », le JT de *MDR Sachsen*, l'obligation d'aller voir ce qui se passe de l'autre côté de la frontière polonaise et tchèque et de montrer la coopération frontalière, d'autant, que, comme il le rappelle en entretien, Dresde ne se trouve qu'à une demie-heure de la République Tchèque et une heure de la Pologne. Cette nouvelle ligne éditoriale entrée en vigueur en juillet 2013, affirme que les journalistes doivent montrer une image positive de l'Europe¹⁰⁰¹. Les rédacteurs ont ainsi la possibilité de commander des reportages à leurs confrères polonais et tchèques dans le cadre d'un achat formalisé ; la coopération marche au mieux avec les journalistes de la *Telewizja Polska* à Wrocław et pour la République Tchèque avec la radio publique, Česká Televizija se trouvant être, comme dans le système français, très centralisée et dirigée essentiellement depuis Prague. En outre, le *Mitteldeutscher Rundfunk* a, comme nous l'avons vu, la charge de la mise en avant et de la préservation de l'identité régionale (cf. chapitre 5) ; à ce titre, le *MDR* a pour mission de produire des émissions en langues régionales et minoritaires, ce qui implique de produire des émissions en bas-sorbe, une langue slave parlée dans le Sud de la Saxe ; le studio *MDR* de Bautzen¹⁰⁰², qui produit les émissions de radio et de télévision dans cette langue,

¹⁰⁰¹ Viroli Sandro, *Leitlinien für die Programmgestaltung des MDR 2013*, Dresden, 2013 et aussi Viroli Sandro, *MDR-Sachsen und Europa*, Dresden, 2013 (Entretien).

¹⁰⁰² Il existe une minorité sorbe implantée en Saxe autour de Bautzen et dans le Brandebourg, dans la région du Lausitz. Les Sorbes de Saxe parlent bas-sorbe, qui est très proche du tchèque ; les Sorbes du Brandebourg parlent haut-sorbe, plus proche du polonais.

devrait avoir, à long terme, un rôle de pivot entre les programmes coproduits avec la radio et la télévision polonaises et tchèques¹⁰⁰³. Le travail entamé par la *Landesfunkhaus* de Dresde concernant le JT « *Sachsenspiegel* » est un travail de longue haleine et, comme l'évoque Viroli, le travail sur les clichés présents aussi bien dans l'imaginaire collectif des spectateurs que des journalistes prend du temps et de la patience. Ainsi, dans notre corpus, avons-nous surtout observé plusieurs cas où la frontière est montrée de manière plutôt négative, notamment dans cette région que l'on appelle en allemand le « *Länderdreieck* »¹⁰⁰⁴ qui jouxte la Pologne et la République Tchèque (cf. supra).

Dans notre corpus, nous avons relevé de nombreux reportages proposés par « *Sachsenspiegel* » qui montrent des aspects très positifs de la coopération transfrontalière entre la Saxe et la Pologne. Comme nous allons le montrer, il est important de noter le fait que la plupart des reportages relevés concernent le domaine de l'économie. C'est le cas par exemple de ce reportage consacré à la « *Gute Nachbarschaft* », c'est-à-dire au « bon voisinage » économique qui présente une foire aux contacts entre des entreprises polonaises et saxonnes. Cette « *sächsische Wirtschaftsmesse* » organisée en Silésie permet à des entreprises saxonnes de rechercher des partenaires économiques dans cette région polonaise voisine de la Saxe. Au cours du reportage, un chef d'entreprise de Hoyerswerda est interviewé, ainsi que le Ministre de l'économie de Saxe. Nous notons dans le chapitre 2 les difficultés engendrées par la coopération territorialisée entre ce qui ne sont en France que des Régions, donc des unités de l'Etat, et des *Länder* allemands au centre d'une propre culture, notamment au titre de l'exemple apporté par le cas d'étude picardo-thuringien et le choix impossible de drapeaux à hisser, le drapeau picard ne pouvant être utilisé pour accueillir les officiels picards puisque ceux-ci ne représentent pas un Etat. Dans le cas de ce reportage, les drapeaux de Saxe et de Pologne ainsi que de l'Union européenne sont visibles côte à côte. Les chefs d'entreprises polonais sont doublés en allemand. Dans la même édition de « *Sachsenspiegel* » est évoquée une autre forme de coopération transfrontalière qui a l'air, curieusement, de se passer beaucoup moins bien qu'avec le voisin polonais : il s'agit ici de la coopération avec la Thuringe. Nous nous

¹⁰⁰³ Nous rappelons que la *Landesfunkhaus* de Dresde produit la télévision *MDR Sachsen*, décrochage du *MDR* produit à Leipzig, mais aussi la radio, ces deux médias ne relevant pas, comme en France, de deux organisations distinctes (France Télévisions et Radio France). Les systèmes tchèques et polonais sont plus proches du système français en ceci que les télévisions y sont organisées de façon centripète, avec une programmation nationale et des décrochages régionaux.

¹⁰⁰⁴ Littéralement, le « triangle des pays ». Situé aux confins de la Saxe, ce « triangle » fait la frontière avec la Pologne à l'Est et la République Tchèque au Sud. Si l'on considère la carte de l'Allemagne, on constate en effet qu'un bout de l'Allemagne pour ainsi dire s'enfonce vers l'Est à ce niveau, formant un triangle saxon entouré de deux pays différents.

permettons ce parallèle car le modérateur lui-même introduit le reportage en nommant explicitement une autre forme de coopération interétatique. La situation conflictuelle avec le voisin thuringien, pourtant allemand, réside dans le fait que les deux *Länder* veulent construire ensemble une prison et la Thuringe menace la Saxe de poursuites si le projet, dont les coûts se chiffrent en millions d'euros, n'avance pas. Enfin, plus tard dans la même édition, dans le volet culture, « *Sachsenspiegel* » présente le nouvel intendant du Semperoper de Dresde qui est belge francophone, Serge Dorny. Pour finir, toujours dans les informations culturelles, l'ouverture du festival de films pour enfants de Chemnitz offre le portrait d'un jury européen composé d'enfants de France, de Suède, de Slovénie, de Pologne, du Danemark et de République Tchèque.¹⁰⁰⁵ Ces différentes fenêtres sur l'Europe font en effet preuve d'une véritable démarche positive envers les voisins polonais et tchèques et introduisent aussi une ouverture vers d'autres pays européens, comme la France.

Un autre reportage de « *Sachsenspiegel* » du 15 novembre insiste sur les rencontres économiques de speeddating entre des entreprises polonaises, tchèques et saxonnes à Jelenia Gora. L'importance des « *Kontakte* » est soulignée et le fait que la journée est « intéressante » tout en précisant la présence de cent quarante Polonais, trente Tchèques et trente Saxons. En outre, une cheffe d'entreprise polonaise est interviewée directement en allemand. Dans cette même édition, le court reportage au château de Moritzburg, où sont exposés les costumes du film coproduit entre la RDA et la Tchécoslovaquie « *Tři oříšky pro Popelku* » (« *Tři oříšky pro Popelku* ») célèbre la coopération entre les deux pays. L'exposition a réuni un demi-million de visiteurs depuis 2009 et ce reportage renvoie en même temps à une certaine forme d'*Ostalgie* tout en rappelant le lien du « *Sachsenspiegel* » avec le cinéma, très présent d'une manière générale sur le *Mitteldeutscher Rundfunk*¹⁰⁰⁶. Enfin le reportage du 5 décembre intitulé « *Wasser verbindet* » insiste sur l'aspect positif de l'absence de frontière entre la Saxe et la Pologne puisque celle-ci permet le développement d'un projet commun d'eau potable entre la Saxe et la Silésie, réglementé au niveau des deux régions : l'eau est potabilisée en Pologne et coule des robinets saxons. Ce projet, qui a été récompensé par un prix d'économie, a été financé par l'Union européenne¹⁰⁰⁷.

« *MDR-Aktuell* » fournit aussi d'autres reportages plutôt positifs, même si, comme nous l'évoquons plus tôt, ceci a souvent à voir avec l'Histoire de l'Allemagne et, souvent, la Shoah

¹⁰⁰⁵ Ce reportage est présent aussi dans « *MDR-Aktuell* » le même jour. MDR Sachsen, « *Sachsenspiegel* », lundi 14 octobre 2013, *op. cit.*.

¹⁰⁰⁶ MDR Sachsen, « *Sachsenspiegel* », vendredi 15 novembre 2013, *op. cit.*.

¹⁰⁰⁷ MDR Sachsen, « *Sachsenspiegel* », jeudi 5 décembre 2013, *op. cit.*.

et la Deuxième guerre mondiale. C'est le cas du reportage qui concerne la commémoration des 70 ans du soulèvement de Sobibor, ce camp d'extermination situé en Pologne, à la frontière avec l'Ukraine et la Biélorussie. Durant le reportage, un rescapé témoigne et des jeunes de Pologne et d'Israël se rencontrent pour commémorer ensemble les victimes. Le journaliste rappelle dans sa présentation l'entreprise de destruction du camp, qualifié de « Vernichtungsmaschinerie » et annonce la construction d'un centre d'interprétation afin de permettre que « Sobibor dem Vergessen entrissen wird »¹⁰⁰⁸. Ce reportage était déjà présent à 17:30 h et nous pouvons supposer, suite à ces observations, que ces deux éditions de « MDR-Aktuell » de 21:40 h et de 17:45 h sont plus tournées vers l'Europe alors que celle de 19:30 h est plus orientée vers la politique nationale, heure de grande écoute oblige¹⁰⁰⁹.

B. France 3 Nord-Pas-de-Calais et Picardie et l'information européenne

MDR Sachsen dispose ainsi d'une directive effective qui concerne la mise en place d'une politique positive de l'information européenne dans son journal télévisé, alors que *France 3* n'en possède aucune officiellement ; mais on y note à plusieurs reprises des éléments qui mettent en lumière aussi une volonté proactive.

i. Coopération informelle sur *France 3 Nord-Pas-de-Calais*

A Lille, où le regard porté sur ses voisins européens directs est déjà vieux, une coopération existe déjà depuis au moins les années 1990, même si nous n'avons pas réussi à obtenir de dates exactes de début et de fin pour « Le Journal de l'Eurorégion », qui reprenait les informations de *Télé-Mons* et des télévisions de Tournai et du Kent (Royaume-Uni)¹⁰¹⁰. Heinderyckx notait déjà plusieurs coopérations transfrontalières en matière de télévision et mentionnait l'exemple d'« Euro 3 », qui avait l'air de bien fonctionner entre *France 3*, la Belgique et la télévision britannique. Pour l'auteur, cette coopération est « une des entreprises les plus achevées en la

¹⁰⁰⁸ Mitteldeutscher Rundfunk, « MDR-Aktuell », 14 octobre 2013, édition de 21:40h.

¹⁰⁰⁹ Mitteldeutscher Rundfunk, *ibid.*

¹⁰¹⁰ Bonnaire Anne-Coralie, 2009, *Mémoire de master, op. cit.*. Cette absence de continuité dans la programmation des chaînes régionales et de données écrites consacrées est une conséquence d'une part du fait que la télévision est considérée, comme le mentionne François Jost, bien souvent, comme un média non noble à l'analyse, mais aussi, d'un autre côté, de ce qu'il n'existe pas de données d'études consacrées aux régions. Si cela existait, les analystes et chercheurs seraient sûrement amenés à s'interroger aussi sur le contenu des émissions produites en régions. En outre, celles-ci ne sont même pas archivées dans les rédactions régionales mais à Paris, par l'Institut National de l'Audiovisuel (INA) ; les rédactions régionales n'ont donc pas accès, au-delà de cinq ans, à leurs propres productions.

matière ». D'autres exemples existent, « Les gens d'à côté » avec la Télévision Suisse Romande, « Méditerranéo » avec l'Italie et Malte, « Regards voisins » avec la télévision belge, « Vis-à-Vis » entre *France 3 Alsace* et le *SWR*. Mais, comme nous le constatons vingt ans après lui, les coopérations restent fragiles et ont un taux de mortalité élevé¹⁰¹¹. Ce qu'il faut retenir, ici, c'est qu'il existe aujourd'hui une coopération informelle entre *France 3 Nord-Pas-de-Calais* et les chaînes locales de Belgique et d'Angleterre, coopération que Jean-Jacques Regibier qualifie de « non formelle » et qui consiste en l'intervention ou la production d'un reportage de l'une ou l'autre chaîne pour *France 3 Nord-Pas-de-Calais* sans échange de devises. Contrairement aux relations de la *Landesfunkhaus* de Dresde avec les télévisions polonaise et tchèques, *France 3 Nord-Pas-de-Calais* échange et reçoit des programmes avec ses voisins européens de manière informelle et surtout gratuite. Dans le cadre de cette collaboration il existe ainsi tous les samedis, dans le JT de 19 h, une rubrique consacrée aux voisins européens. Dans notre corpus, l'édition du 23 novembre 2013 annonçait ainsi cette rubrique européenne :

« Comme chaque samedi, l'Europe d'à côté. La réforme fiscale est à l'ordre du jour en France ; on évoque la possibilité d'une retenue de l'impôt à la source. Ce système est appliqué dans la quasi-totalité des pays du monde. Alors comment les contribuables le ressentent-ils ? Un exemple en Belgique avec ce reportage de France 2 - François Beaudonnet. »¹⁰¹²

Le protagoniste interviewé dans le reportage, Français expatrié à Bruxelles, préfère le système belge de prélèvement de l'impôt à la source, plus clair, selon lui. En outre le journaliste, en commentaires *off*, évoque le fait que cela permet à l'Etat belge de collecter l'impôt un an plus tôt¹⁰¹³. Il est intéressant de noter que la présentatrice utilise correctement les termes employés en Belgique, en parlant d'« entreprise du Royaume »¹⁰¹⁴, alors que l'on tendrait, en France, plutôt à parler d'« entreprise nationale ».

Le plateau de télévision se pare à l'occasion de l'annonce de la séquence des couleurs de l'Europe, drapeau bleu avec étoiles jaunes, comme on peut le voir sur la capture d'image suivante :

¹⁰¹¹ Heinderyckx, 1998, *op. cit.*, p. 226.

¹⁰¹² France 3 Nord-Pas-de-Calais, « 19/20 », 23 novembre 2013, de 7:40 à 9:46 min.

¹⁰¹³ France 3 Nord-Pas-de-Calais, *ibid.*.

¹⁰¹⁴ France 3 Nord-Pas-de-Calais, *ibid.*.

A la suite de cette reprise de *France 2*, des reportages des télévisions des pays voisins, donc belges et britanniques, sont reprises. Pour les introduire, *France 3 Nord-Pas-de-Calais* reprend en *split screen* les images du générique de la télévision originelle, accompagnés d'une carte de du Nord-Pas-de-Calais, cette fois-ci isolée sur la carte de France ; les autres Régions françaises ne sont plus figurées, même pas les contours de la Picardie. Pour autant, les deux extraits de reprise de jungle sélectionnés utilisent bel et bien la représentation géographique de la Région et suggèrent ainsi la proximité avec les voisins européens, comme on peut l'observer sur les deux figures suivantes :

Dans ce reportage, qui reprend une contribution de la télévision du Kent, il est question de l'emplacement d'un nouvel aéroport de Londres dans l'embouchure de la Tamise, où est implantée, jusqu'alors, la plus grosse usine de stockage de gaz du Royaume-Uni. Il est intéressant de noter le fait que les interviews en anglais sont doublées, alors que, nous le notions en 2009, les interviews étaient à l'époque sous-titrées¹⁰¹⁵.

Même si elle respecte bien la dénomination belge, par exemple en employant le terme de « bourgmestre » et non de « maire », cette reprise d'un reportage de *Télé Mons Borinage*¹⁰¹⁶ s'attaque pourtant à un cliché de la culture belge abordé selon l'angle de l'anecdote : il témoigne en effet de l'explosion d'une baraque à frites à Ath. Certes l'information et les images sont spectaculaires, mais elles ne contribuent pas à renouveler l'image de la Belgique auprès des téléspectateurs de *France 3 Nord-Pas-de-Calais*, et jouent plutôt sur le côté dérisoire de l'information européenne. Ceci s'inscrit à l'inverse du premier reportage, autrement sérieux, et qui est l'exemple typique du phénomène rencontré à plusieurs reprises dans le cadre de notre analyse, phénomène que nous appellerons un « prétexte journalistique européen », c'est-à-dire que le levier de l'information européenne sert en vérité à parler d'événements régionaux – voire nationaux. Ceci se retrouve aussi, de manière sporadique, sur *France 3 Picardie*, par exemple dans le cadre de ce reportage au Vatican, où des compositeurs picards enregistrent avec un chœur italien. Régis Emorine parle de ses amis italiens de la sorte : « C'est mon ami Pablo » puis plus loin « C'est l'amitié franco-italienne ! » Mathieu Sempéré, qui est venu aider à faire répéter le chœur italien, explique que la pièce est difficile à chanter pour des choristes italiens ; le chanteur donne une leçon d'interculturel en enseignant aux chanteurs à prononcer « retourner »¹⁰¹⁷. Là aussi, l'information européenne, tout à fait positive, sert d'exemple pour

¹⁰¹⁵ Bonnaire Anne-Coralie, 2009, *Mémoire de Master, op. cit.*.

¹⁰¹⁶ Voir pour de plus amples informations Télé Mons Borinage, « Etude d'audience », http://www.telemb.be/documents_c_291.html, 2013.

¹⁰¹⁷ France 3 Picardie, « 19/20 », 5 décembre 2013 à la minute 19:34.

parler en vérité d'artistes picards et rejoint en cela la présentation européenne de *France 3 Nord-Pas-de-Calais*.

ii. Le rôle de « Avenue de l'Europe »

Tous les samedis, *France 3*¹⁰¹⁸ diffuse une émission de seize minutes en *access prime time* qui tient un rôle très particulier dans le cadre de notre recherche, car elle traite de sujets européens et ouvre ainsi toutes les semaines une fenêtre sur l'Europe. Dénommée « Avenue de l'Europe » durant notre période de recherche, l'émission s'intitule dorénavant « Avenue de l'Europe, le mag », et est présentée par Véronique Auger, que nous avons rencontrée au siège de France Télévisions dans le cadre d'un entretien d'expert en avril 2014. « Avenue de l'Europe » a ses origines dans des petites émissions intitulées « 6'56 » diffusées au moment du passage du franc à l'Euro, soit à la fin des années 1990 et au début des années 2000¹⁰¹⁹. Le taux de change du franc à l'Euro était de 6,55957 francs, ce qui explique la durée de l'émission. Ces petits reportages ou animations avaient pour but d'expliquer le changement de monnaie et ses implications dans la vie quotidienne des téléspectateurs. D'après Véronique Auger, « Avenue de l'Europe » poursuit cette tendance dans une Europe de plus en plus ouverte en se proposant d'expliquer de manière comparative un thème donné. Selon Auger, les habitants de l'Europe se sentent Européens mais refusent les institutions ; c'est pourquoi la rédactrice en chef a choisi de ne pas présenter le point-de-vue des institutions mais de s'intéresser aux Européens même, en allant voir ce qui se passe dans chaque pays.

Ainsi, après être passée par plusieurs autres formats, « Avenue de l'Europe » dans sa forme actuelle comprend-il trois reportages dans trois pays de l'Union européenne réunis par une thématique commune, avec l'idée de partir du « nombril des Français » pour aller voir ailleurs en Europe comment la même question se résoud ; il s'agit donc, dans ce cas, d'un espace public européen horizontal, qui compare entre les pays européens. Suivant cette idée d'expliquer aux téléspectateurs et d'emprunter le point de vue français, il est important de noter le fait que tous les reportages sont réalisés par des équipes françaises de France Télévisions qui partent dans les pays concernés. Pour organiser ces déplacements et pour obtenir de l'aide entre autres linguistiques et caler les rendez-vous, les équipes françaises font appel à ce que Véronique Auger appelle des « fixeurs », c'est-à-dire des correspondants de France Télévisions répartis

¹⁰¹⁸ Ils s'agit cette fois-ci bien du canal national, ce pourquoi nous ne précisons pas de nom de Régions.

¹⁰¹⁹ Le Franc cesse d'être la monnaie de la France le 1^{er} janvier 1999 mais reste en usage jusque 2002, où il cesse alors d'être une unité de compte et où les billets et pièces en francs sont démonétisés.

dans les pays concernés. Ceci permet entre autres aux journalistes d'interviewer les personnes dans leur langue et, d'après Auger, le public est sensible à cela¹⁰²⁰. Enfin, la part d'audience moyenne de « Avenue de l'Europe » est, en comparaison des autres parts d'audience de *France 3*, relativement bonne, car elle atteint les 10 % de part de marché, et 1,3 ou 1,4 point de pénétration, un point équivalent à 600 000 téléspectateurs. Le nombre de téléspectateurs peut ainsi, en fonction des thématiques traitées, atteindre 1,3 million de téléspectateurs. Par ailleurs, et exactement étant donné son public et ses protagonistes répartis aux quatre coins de l'Europe, les émissions de « Avenue de l'Europe » sont les seules à être disponibles sur le site de France Télévisions depuis l'international – et même à être visibles au-delà de sept jours¹⁰²¹.

Dans notre corpus, l'émission du 23 novembre 2013 proposait trois reportages, dont un en France concernant le directeur d'un cirque Rom et fier de sa marginalité. Avant cela, le premier reportage partait à la recherche des derniers squats de Berlin, plutôt organisés en communautés dorénavant ; la dernière contribution dépeignait une communauté protestante des Pays-Bas qui tend à refuser les transformations de la vie moderne. Le tout était réuni sous le titre « Marginal et fier de l'être ». Pour nous, cette représentation s'intéresse effectivement aux habitants véritables, mais tend à jouer plutôt avec les stéréotypes, voire, si toutes les émissions sont construites de la sorte, à les renforcer. Ce phénomène, associé au fait que ces reportages soient réalisés par des journalistes français, et non des pays concernés, contribue à placer « Avenue de l'Europe » dans le rôle d'une émission offrant un point-de-vue français sur l'Europe, sans pour autant en faire une émission européenne, tout au plus une émission européanisée. « Avenue de l'Europe » suit donc bien la logique d'un espace public européen horizontal, mais dénote néanmoins d'une démarche volontariste de la part de la rédaction centrale de *France 3*.

4) L'Europe dans les médias régionaux : l'avis des journalistes

Dans le cadre de nos entretiens d'expert, nous avons demandé à nos interlocuteurs leur avis quant au potentiel éducatif des médias envers l'Europe. Tous les Français furent d'avis que les médias jouent un rôle important dans l'éducation à l'Europe, y compris les médias régionaux. Cette question avait entraîné Gontrand Giraudeau, journaliste à *France 3 Picardie*, dans un long

¹⁰²⁰ Auger Véronique, *France 3 : Avenue de l'Europe*, Paris, 2014.

¹⁰²¹ Alors que les autres programmes de France Télévisions ne sont accessibles, en télévision de rattrapage, que durant sept jours et uniquement depuis une adresse IP française.

exposé sur les possibilités de sa chaîne d'éduquer à l'Europe en prenant des exemples locaux, des Européens vivant en Picardie, invitant par exemple « l'Européen de la semaine » sur le plateau de « Picardie-Matin ». D'après nos observations, cette rubrique ne s'existe pas encore en 2016. Sandro Viroli, directeur de la *Landesfunkhaus* de Dresde et ci-dessus mentionné, et le Secrétaire d'Etat Erhard Weimann ont tous les deux donné un oui franc et massif à cette question, ce qui s'explique aussi de par le fait que les deux participent à la mise en place d'une politique spécifique en Saxe présentée plus haut. Daniela Kahls, correspondante du *Mitteldeutscher Rundfunk* (pour la radio) à Paris, n'y voyait pas vraiment d'intérêt. Nous avons soumis la transcription des différents entretiens réalisés¹⁰²² au traitement sémantique du logiciel Tropes et ainsi déterminé les relations entre le terme « Europe » et certains mots clés qui nous ont paru essentiels pour l'interviewé. Ce logiciel, qui fonctionne sur la base de la répétition et analyse les liens sémantiques entre les différents mots d'un discours, nous a permis d'isoler les termes que chaque interviewé associe à l'Europe¹⁰²³.

Ainsi, pour Gontrand Giraudeau, journaliste de *France 3 Picardie*, l'« Europe » est clairement en relation avec les régions ; la Picardie, l'Allemagne et la Belgique ainsi que l'« européen » se retrouvent presque au même niveau, ce qui tient peut-être du fait que le Giraudeau est lui-même germanophone, donc – on peut supposer – plus impliqué et sensible à ces questions. On peut observer la visualisation de son discours :

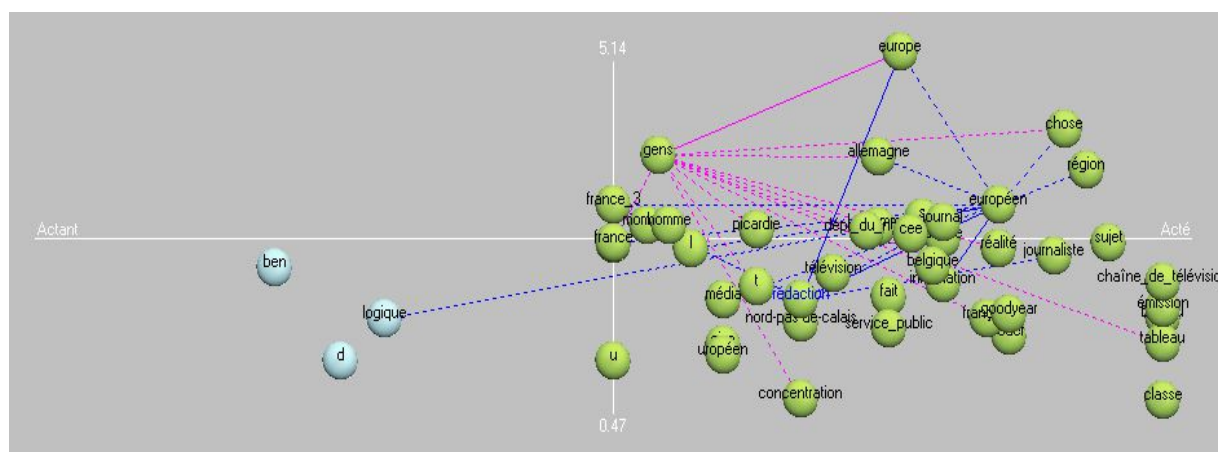


Figure 18 : Interview de G. Giraudeau. Relations « Europe → Régions ».

Pour Bernard Seitz, journaliste de l'antenne littorale *France 3 Côte d'Opale*, les mots clés qui apparaissent dans son discours sont, on l'a vu plus haut, des termes de lieux : l'Europe est ainsi

¹⁰²² Ces transcriptions sont fournies en annexe à ce mémoire.

¹⁰²³ Molette Pierre, Landré Agnès et Ghiglione Rodolphe, 2013, *op. cit.*.

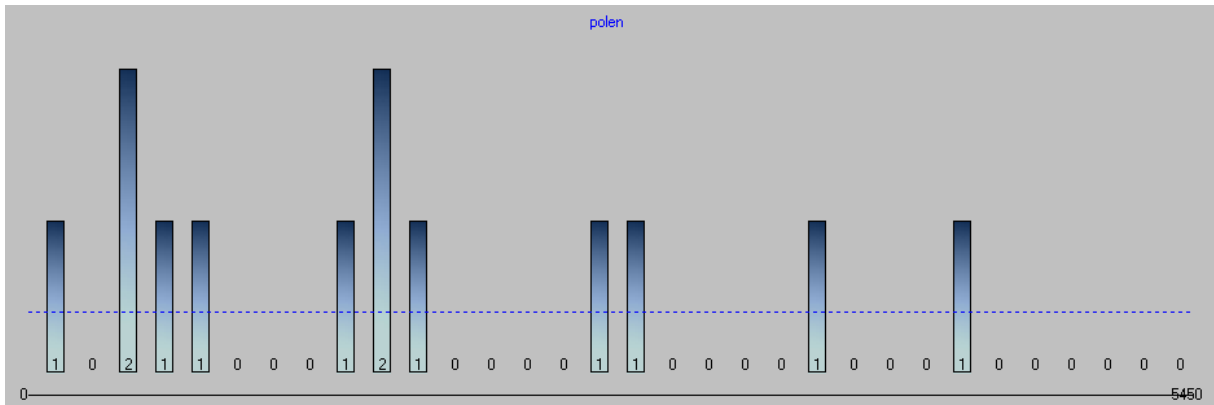


Figure 22 : Entretien avec S. Viroli : « Polen ».

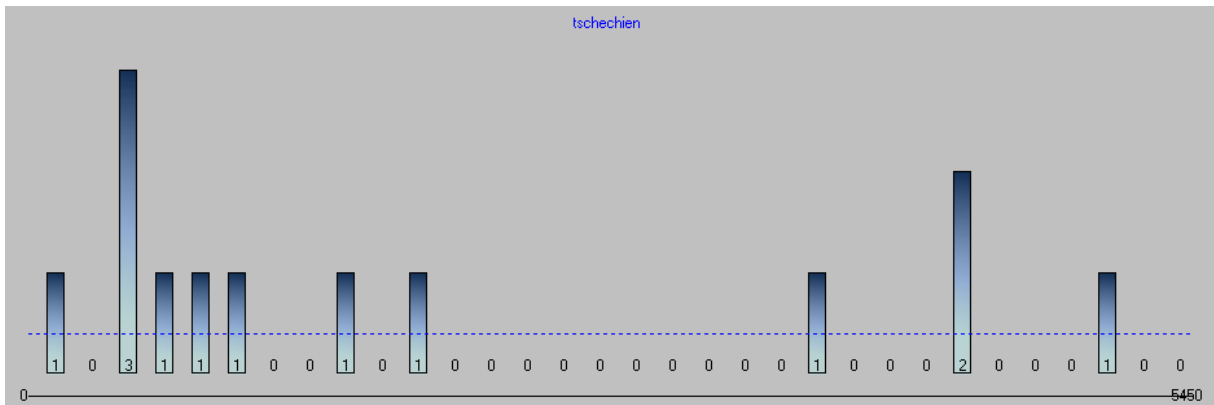


Figure 23 : Entretien avec S. Viroli : « Tschechien ».

A titre de comparaison, nous avons interrogé Tropes sur la présence du terme « Franzosen », c'est-à-dire des « Français », et constaté que le mot apparaît bien moins souvent, essentiellement dans le contexte des anciennes occupations de Sandro Viroli, qui a, par le passé, travaillé au *WDR* et mené des projets avec la France. D'une manière générale, le terme « Franzosen » apparaît bien moins que celui qui désigne les voisins directs de la Saxe, les Polonais et les Tchèques.

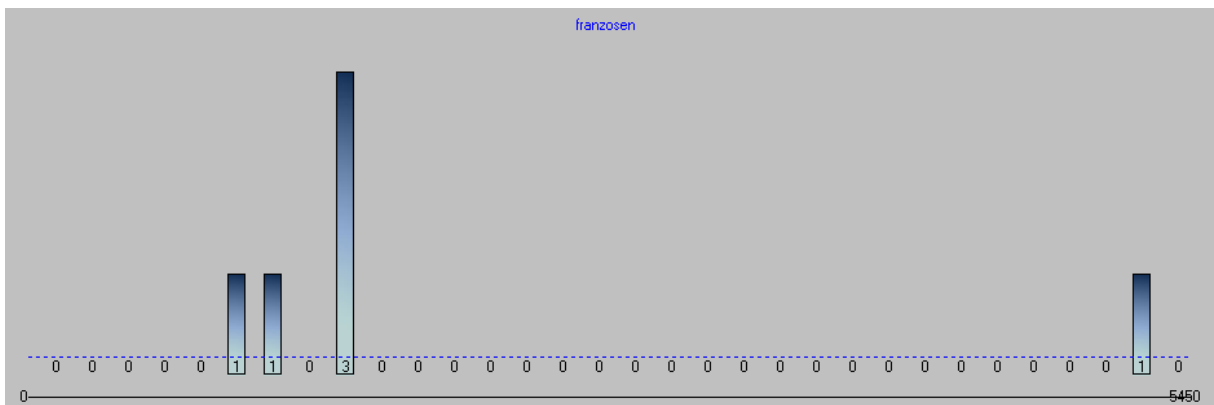


Figure 24 : Entretien avec S. Viroli : « Franzosen ».

Dans le cas de l'entretien avec le Secrétaire d'Etat Erhard Weimann, le terme « Europe » est très présent, dénotant une véritable volonté proeuropéenne. Le Secrétaire d'Etat plaide, dans son entretien, pour une Europe encore plus sociale, est s'amuse même de dire cela alors qu'il n'est pas représentant du SPD mais de la CDU.

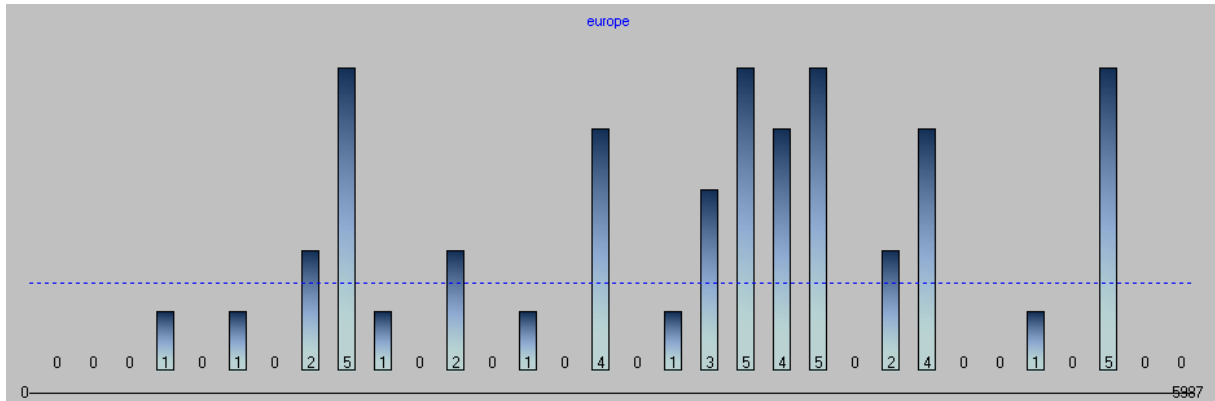


Figure 25 : Entretien avec E. Weimann : « Europe ».

En conclusion on peut dire que la plupart des experts rencontrés, acteurs des télévisions régionales ou responsables de ceux-ci dans les Régions, font montre d'une volonté et d'un parti pris proeuropéens, qui amènent à des mesures officielles aussi bien en France qu'en Allemagne, même si la démarche diffère en fonction des pays. Ils soulignent par ailleurs presque tous un rôle éducatif des télévisions à l'Europe. On note que, pour la plupart des interviewés, l'Europe est un espace géographique et institutionnel – tous ces experts font l'amalgame fréquent entre « Europe » et « Union européenne ».

Conclusion de chapitre

Nous avons montré dans le chapitre 8 que la plupart des occurrences de l'Europe restaient, en quantité, de simples mentions qui ne détaillaient pas de contenus européens. Néanmoins, si l'on s'intéresse à la qualité des éléments européens trouvés, on note une véritable volonté de la part des acteurs et des journalistes de montrer aussi les aspects positifs de l'Europe – ou du moins de faire la part des choses. Les thèmes dans le contexte desquels l'Europe apparaît sont essentiellement l'intégration des Roms, l'agriculture et la pêche, la culture, et le sport et la sécurité. L'on note une différence ontologique de présentation des informations européennes entre les grandes rédactions (Lille et Paris d'un côté, Dresde et Leipzig de l'autre) et les plus

petites rédactions ou celles qui sont les plus éloignées de la frontière. Ainsi, *MDR-Sachsen-Anhalt*, de même que *France 3 Picardie* ont-ils tendance à ne parler d'Europe que de manière très occasionnelle, dans le cadre d'évènements qui concernent avant tout leurs centres d'intérêts régionaux, ce qui explique la forte présence du rapport entre agriculture et pêche et Europe sur ces canaux. A l'inverse, les grandes rédactions, conscients des enjeux de l'UE sur leurs terrains de diffusion, proposent une vision plus mesurée de l'Europe, comme nous l'avons montré dans le cadre des analyses des émissions de « MDR-Aktuell » d'un côté et de l'édition de « L'Europe d'à côté » de *France 3 Nord-Pas-de-Calais*, ainsi que de nombreuses contributions thématiques.

Quoi qu'il en soit, ces télévisions régionales présentent avant tout la perspective d'un « nous » qui s'oppose à « eux » (qui n'est pas forcément l'Union européenne) ou à « Bruxelles ». Dans cette équation, le « chez nous » est mis en valeur dans sa beauté et dans sa vulnérabilité, et ce même au sein d'un Etat donné, tout en formant des « fenêtres » qui s'ouvrent sur l'Europe, embryon d'espace public européen essentiellement horizontal (cf. supra, chapitre 3). Dans la plupart des cas rencontrés, cet espace public horizontal sert à parler d'un thème national, en utilisant le prétexte de l'Europe pour parler du « chez soi ». Nous avons nommé cette constante le « prétexte journalistique européen ».

Conclusion Générale

Au carrefour des disciplines, mais aussi des traditions culturelles et scientifiques, réaliser un tel projet de recherche comparative franco-allemande n'a pas été sans entraîner, outre – comme nous le notions en introduction – des questions de définition disciplinaire, des problèmes d'ordre technique – comment en effet enregistrer en parallèle des programmes français et allemands de telle sorte à y avoir accès par la suite malgré la géolocalisation des programmes sur les sites de télévision de rattrapage ? Aussi, la question de la méthode, qui devait bien entendu prendre en compte les spécificités des traditions allemande et française, a soulevé aussi des questions d'ordre ontologique – comment obtenir des résultats qui, malgré les langues et les cultures, soient comparables ? Enfin, la quantité de programmes collectés (près de cinquante heures de télévision) a laissé à plusieurs reprises craindre de perdre le fil de l'analyse, tellement les résultats étaient nombreux. Procéder ainsi en deux étapes comme nous l'avons fait, d'abord par une analyse structurelle puis dans un deuxième temps thématique, nous a permis de décortiquer la forme pour nous concentrer ensuite sur les contenus tout en gardant à l'esprit la nécessité de la comparaison.

Le principe de la cotutelle de thèse, dans le cadre de laquelle nous avons réalisé ce travail de recherche, repose sur une coopération non seulement de deux directeurs de thèse, mais aussi et surtout de deux Universités étrangères, imposant donc, outre deux disciplines (les SIC et les KMW), deux procédures d'inscription au doctorat, et, à la clef, deux procédures de soutenance selon des traditions là aussi bien différentes. Ainsi, en Allemagne, l'enseignement supérieur relève-t-il des compétences des *Länder* : à Leipzig, dans le *Land* de Saxe, le droit à « promouvoir » (comme on dit en allemand) au titre de docteur est une compétence de la faculté ; ce qui veut dire qu'il existe, rien qu'à l'Université de Leipzig, quatorze différentes manières de devenir docteur, par exemple parfois en réalisant aussi, peu avant la soutenance, un « rigorosum », un examen oral censé tester les connaissances du candidat en dehors de son sujet de thèse. En France au contraire, ce droit du doctorat est une compétence exclusive des Présidents d'Université : ce sont donc eux qui signent l'autorisation de s'inscrire en doctorat ; ce sont aussi qui accordent, à la fin de la procédure, le droit de soutenir. Réaliser une cotutelle de thèse permet donc d'acquérir des connaissances et de réfléchir à des théories dans plusieurs disciplines universitaires dans au moins deux langues, et ce à niveau élevé bien entendu ; mais elle permet aussi de développer des compétences interculturelles et d'être adaptable dans au

moins deux systèmes académiques, ouvrant ainsi une nouvelle voie vers l'europanisation de la recherche tout en contribuant à l'europanisation même des chercheurs, d'autant que le rôle moteur de la coopération franco-allemande dans la construction européenne est tout à fait primordial¹⁰²⁴. Le développement de l'identité européenne passe aussi par la concrétisation de tels projets, qui apportent une nouvelle image de l'Europe proche des habitants de l'UE, même si, là encore, cette image reste circonscrite à des habitants universitaires et encoure le risque de se voir taxé, comme souvent en matière d'information européenne, d'élitiste.

Comme nous l'avons montré au cours de la deuxième partie de ce travail, le peu d'analyses structurelles, en France, de la télévision en général et dans tous les cas des programmes régionaux en particulier est à notre avis un véritable manque ; nous espérons, grâce à l'emploi d'une méthode allemande et à la comparaison avec ce pays où le rôle des programmes régionaux est autrement mis en valeur, plaider pour une plus grande reconnaissance des télévisions régionales. Leur rôle est selon nous primordial dans la vie et l'espace public des Régions. Nous n'avons d'ailleurs pas estimé, au début de notre recherche, que nous allions nous trouver confrontés à ce problème du peu d'études concernant les télévisions régionales françaises ; nous ne nous attendions pas à trouver des études consacrées par exemple essentiellement à la télévision comme modèle parisien, notamment dans l'étude de son histoire et de son économie. Dans ce cas, les visites dans les locaux régionaux ont été particulièrement nécessaires et nous ont permis de collecter des informations de premier ordre, même si force a été de constater que les archives des bureaux régionaux reposent avant tout sur les journalistes des dits bureaux et que, sans eux, ce serait probablement une partie de la mémoire médiatique locale qui disparaîtrait¹⁰²⁵. Nous plaidons ainsi ici pour une plus grande prise en compte du fait régional sur France Télévisions, malgré la présence de *France 3* qui est une chaîne nationale dédiée aux régions, et non une chaîne régionale.

1) Synthèse des données théoriques

Au cours de la première partie de ce mémoire, nous avons montré que l'Europe doit être considérée comme un concept plus que comme une réalité ; et encore, ce concept reste complexe et difficile à définir. A la fois espace géographique, donnée historique, et parfois

¹⁰²⁴ Voir pour de plus amples renseignements Gura et Rouet, 2010, *op. cit.*

¹⁰²⁵ Voir la transcription de l'entretien avec Bernard Seitz donnée en annexe de ce mémoire, où le journaliste explique qu'il a contribué à créer le bureau de Boulogne-sur-Mer et celui d'Arras, mais que la rédaction lilloise ne pense même pas à célébrer les 20 ans, en 2004, de la locale boulonnaise.

synonyme de politique – même s’il convient de distinguer entre l’Europe et l’Union européenne, toutes les institutions européennes existantes, comme la Commission européenne et les six autres institutions, réparties entre Bruxelles, Strasbourg, La Hague et Luxembourg ne doivent pas être confondues avec d’autres organismes dont le nom sonne proche. Ceci est le cas par exemple du Conseil européen (institution de l’Union européenne) et du Conseil de l’Europe (organisation internationale créée en 1949 et qui regroupe 47 Etats-membres... dont les Etats-Unis). Toutes ces institutions et autres organismes ne favorisent pas une lecture claire de la construction européenne, ni encore moins du processus d’intégration européenne. Comme on l’a vu tout au long des deux premières parties, l’Union européenne est une entité unique au monde, un projet de paix toujours en construction et un objet d’enseignement complexe, dont l’une des innovations les plus connues et les plus remarquables est la capacité pour ses habitants de se déplacer et de s’établir dans n’importe quel pays à l’intérieur de ses frontières. L’identité européenne reste en devenir, indépendante de la citoyenneté européenne ; alors que l’identité européenne repose sur à la fois un processus social et psychologique, la citoyenneté européenne se base sur des données politiques et n’apporte que des droits supplémentaires ; étonnamment, aucun devoir supplémentaire n’y est associé. Il convient d’ailleurs de parler de citoyenneté de l’Union européenne – et non de citoyenneté européenne. Cette question apparaît aussi en filigrane dans la question de la recherche de l’espace public européen, qui semble être incluse dans l’essence même des recherches sur l’espace public. Nous plaçons ici pour une identité européenne constitutionnelle au sens habermassien ou de Toebst, basée sur une citoyenneté de la constitution européenne¹⁰²⁶.

Les habitants de l’UE ne semblent pas être assez informés et l’on peut se demander si cela ne réside pas d’une communication européenne défailante, qui tend à partir d’en haut pour s’imposer aux journalistes et aux citoyens ; les possibilités de retour direct à l’UE sont en réalité peu nombreux, voire pour beaucoup dépendantes politiquement et nationalement. L’espace public européen semble ainsi peu suffisant pour pallier ce manque d’information, alors même que l’espace public est aussi et avant tout un espace symbolique de contrôle et de développement de l’espace politique. Il devrait permettre au citoyen de comprendre et d’adhérer au projet politique de l’UE et semble au contraire ne pas permettre l’identification de ses habitants à la dite UE, encore moins la légitimation du projet de l’Union européenne. Ce dernier

¹⁰²⁶ Troebst, Stefan, « Gemeinschaftsbildung durch Geschichtspolitik? Anläufe der Europäischen Union zur Stiftung einer erinnerungsbasierten Bürgeridentität », *Jahrbuch für Politik und Geschichte*, Vol. 5, 2014, pp. 15-41.

est en effet un concept clef des démocraties modernes qui légitimise le politique, tout en laissant aux citoyens un espace de retour envers leurs représentants ; or, dans le cadre de l'Union européenne, la communication descendante exercée par l'UE, et ce malgré plusieurs campagnes et outils de communication bien établis, ne permet pas aux citoyens d'adhérer au projet de l'Union, et encore moins de développer une identité européenne. Le reproche concernant le « déficit démocratique européen » semble être dû à un trop grand sentiment de non-représentativité des citoyens dans un système technocratique tourné vers le lobbyisme et les négociations en interne ; les citoyens de l'Union européenne se sentent ainsi exclus et non représentés.

Pour autant, plusieurs essais de médias européens existent, qui sont souvent soit voués à l'échec, soit dépendants des financements issus de la Commission européenne même, voire ces projets relèvent de la volonté politique de certains Etats membres, entre autres la France et l'Allemagne dans le cas par exemple d'*ARTE*, alors que la chaîne a vocation à être un média européen, comme le souligne d'emblée l'acronyme qui compose son nom (Association Relative à la Télévision Européenne). La liberté de critique constructive qui fait l'essence même du travail journalistique semble ainsi peu être présente dans ces médias européens, même si ces tentatives utilisent bien souvent l'outil internet, formidable objet de démocratie¹⁰²⁷. Il existe enfin la possibilité de considérer l'espace public national comme « européenisé », dans la mesure où il rapporte effectivement des thèmes européens, soit de manière horizontale en comparant avec d'autres pays membres, soit verticale en rapportant ce qui se décide ou se réalise dans les institutions européennes. On note pour autant que les médias nationaux ont tendance à lire l'information européenne dans une perspective nationale, parce que ces médias sont soumis aux lois engendrées par leurs économies propres et par les attentes de leurs publics ; enfin, de par la complexité des processus décisionnels européens, l'ancrage national dans les reportages est finalement nécessaire afin de rendre l'information compréhensible par un public qui n'a pas nécessairement les clefs de lecture européenne, ce qui ne favorise ni l'émergence d'un espace public européen, ni l'identification à l'Europe.

L'échelle de notre recherche, la région, et en particulier la région frontière, permet un questionnement sur l'Europe selon un nouvel angle dans la mesure où elle pose ainsi la question du regard sur le voisin : le voisin européen. Le Nord-Pas-de-Calais et la Picardie d'un côté et la Saxe, la Saxe-Anhalt et la Thuringe de l'autre sont ainsi voisines de la Belgique et du

¹⁰²⁷ Comme le montre Dominique Cardon dans son ouvrage de 2010, *op. cit.*.

Royaume-Uni via la Manche pour les premières et de la République Tchèque et de la Pologne pour les secondes. Nous avons voulu, grâce à cette recherche, montrer que l'échelle d'analyse régionale a tout à fait lieu d'être dans un contexte de recherche sur l'Europe, alors même qu'en France, la question régionale est souvent éludée et renvoyée au national dans le cadre de l'État-nation, voire négligée dans le contexte politique mais aussi scientifique français ; l'Allemagne, État fédéré, laisse plus de liberté et offre plus de considération à l'identité régionale, dont les *Länder* se doivent d'être garants. Nous considérons qu'il devrait être donné en France plus de poids aux Régions et aux identités régionales, ainsi qu'aux langues régionales ou minoritaires, ce qui pourrait se refléter par un renforcement des médias régionaux, autrement franchement en souffrance dans le spectre du pluralisme médiatique à la française. Nous avons en effet montré qu'en termes de télévisions régionales ou locales, la France est à la traîne en regard de ses voisins européens. En outre la concentration parisienne des médias tend à les rendre trop proches du pouvoir ; la forte implication des médias et de la sphère politique en France nourrit bien d'autres débats. Ceci est visible par exemple aux changements réguliers de journalistes vedette ou de directeurs de chaînes lors de campagnes politiques¹⁰²⁸. La télévision des premiers temps était déjà peu flexible, sous influence directe de la politique : Alain Peyrefitte, ministre de l'Information, apparut même personnellement en 1963 pour annoncer le nouveau format de journal télévisé¹⁰²⁹. Le niveau d'analyse régional reste négligé en France, y compris en ce qui concerne l'audience des télévisions publiques en Régions. Le renforcement de ces médias régionaux permettrait aussi de donner plus de poids aux régions et aux identités régionales, même si les collectivités tendent à s'y intéresser de plus en plus, entre autres dans le cadre du marketing territorial comme l'illustre le partenariat entre *Wéo* et le Conseil Régional du Nord-Pas-de-Calais¹⁰³⁰. Ce renfort des identités régionales passerait aussi par un intérêt plus fort de la part des politiques publiques et aussi des chercheurs à leur accorder, pourquoi pas en réalisant des études de terrain dans le domaine de la sociologie et des processus de constructions identitaire et médiatique, les données sur la réception de ces médias en régions manquant tout à fait – sans parler de l'absence d'informations disponibles quant à la réception de *France 3* en régions, tous les chiffres d'audience – quand ils sont disponibles – sont basés uniquement sur les émissions nationales, entre autres de soirée.

¹⁰²⁸ Lafrance, 1990, *op. cit.*, p. 229.

¹⁰²⁹ Barbier, 1996, *op. cit.*, p. 229–244.

¹⁰³⁰ Analysys & Mason, 2010, *op. cit.*. Voir aussi Leroux & Teillet, 2004, *op. cit.*.

Plus de place et plus de reconnaissance à accorder aux Régions en France nous apparaît d'autant plus nécessaire en regard du nouveau découpage géographique de la France (réassociant des Régions historiques ensemble, comme la Normandie, ou créant de nouveaux ensembles, comme la future Alsace-Lorraine-Champagne-Ardenne). Dans le cadre de la nouvelle Région Picardie-Nord-Pas-de-Calais, les débats concernant le choix de la nouvelle capitale régionale vont bon train¹⁰³¹, alors même que les nouvelles régions doivent émerger dès le 1^{er} janvier 2016¹⁰³². La question de la capitale se pose aussi en Allemagne Centrale, alors que d'aucuns militent pour la réunion des trois *Länder* de Saxe, Saxe-Anhalt et Thuringe en un seul¹⁰³³. En outre, une attitude d'écoute envers les régions françaises – et nous pensons là essentiellement à leurs habitants – offrirait peut-être aussi de nouvelles clefs de lecture quant au vote pour le Front National, dont les scores aux dernières élections aussi bien en Picardie qu'en Nord-Pas-de-Calais sont de plus en plus importants¹⁰³⁴ – d'aucuns ont même accusé le gouvernement d'avoir créé une « super Région FN » en réunissant ces deux Régions en une seule¹⁰³⁵. Car selon nous, plus de poids aux Régions, et donc à leurs habitants, c'est aussi moins de contestations possibles par des votes marginaux (même s'ils sont en passe de devenir la règle), entre autres dans les Régions qui ont fait l'objet de notre étude. Le fait régional n'est pas incompatible avec la Nation, au contraire, elle en est partie prenante ; le renforcer ouvre aussi de nouvelles perspectives de démocratie directe et régionale, d'ouverture et de dialogue, dans la lignée d'une Europe des régions. Par exemple le partenariat entre la Picardie et la Thuringe permet, à l'échelle régionale, d'inscrire l'Europe dans le concret pour ses habitants et ainsi de développer l'engagement civique à l'échelle locale et régionale grâce à un projet commun¹⁰³⁶. Là aussi, l'eupéanisation des Régions françaises et allemandes passe par la prise de conscience des citoyens du concret des échanges et des possibilités, renforçant à long terme leur identité européenne.

¹⁰³¹ France 3 Nord-Pas-de-Calais, « La maire d'Amiens lance une pétition pour que la ville soit capitale de la future région Nord Pas-de-Calais /Picardie », <http://france3-regions.francetvinfo.fr/nord-pas-de-calais/2015/02/27/la-maire-d-amiens-lance-une-petition-pour-que-la-ville-soit-capitale-de-la-future-region-nord-pas-de-calais-picardie-664807.html> (13 avril 2015).

¹⁰³² France 3 Nord-Pas-de-Calais, « Lille, capitale de la future région Nord Pas-de-Calais - Picardie », <http://france3-regions.francetvinfo.fr/nord-pas-de-calais/2015/04/13/lille-capitale-de-la-future-region-nord-pas-de-calais-picardie-703391.html> (13 avril 2015).

¹⁰³³ Mitteldeutscher Rundfunk, « Wo sollte Mitteldeutschlands Hauptstadt liegen? Abstimmung », <http://www.mdr.de/thueringen/hauptstadt-mitteldeutschland100.html> (15 avril 2015).

¹⁰³⁴ Clavel Geoffroy, « Elections départementales 2015 : Marine Le Pen en Picardie, l'autre fief du parti d'extrême droite », *Le Huffington Post*, 5 mars 2015.

¹⁰³⁵ Il semblerait qu'en 1996, les problèmes étaient déjà les mêmes, lorsque la Suède envoyait au Parlement des élus anti-européens. In Strauss Sabine, « Enseignement et construction européenne », *L'Europe en Formation*, n° 299, hiver 1995-1996, p. 26. Voir aussi Gatinois Claire, « Le fil rouge de la montée des partis euphobes. Analyse », *Le Monde*, Dimanche 15 juin - Lundi 16 juin 2014.

¹⁰³⁶ Voir chapitre 2., I.A. et Conseil Régional de Picardie, Freistaat Thüringen, 2012, *op. cit.*.

2) Réponse aux questions et vérification des hypothèses

Notre recherche souhaitait interroger l'image de l'Europe dans les médias régionaux situés aux frontières car nous souhaitions comprendre pourquoi, alors que les pouvoirs et la construction européens avancent vers toujours plus d'unité, les habitants de l'Union européenne se sentent, comme nous le mentionnons en introduction à ce travail, de moins en moins Européens. Nous avons ainsi choisi *France 3 Nord-Pas-de-Calais* et le *Mitteldeutscher Rundfunk* parce que, toutes deux situées aux frontières de leurs pays respectifs, nous avons supposé que les deux télévisions auraient tendance à se référer à leurs voisins, eux aussi membres de l'Union européenne. Nous avons ainsi émis l'hypothèse que ce programmes seraient amenés à s'interroger sur leurs voisins directs, ouvrant ainsi une fenêtre sur l'Europe. Or, nous avons pu constater, d'une manière générale, que les deux chaînes télévisées considérées portent toutes deux un regard bienveillant envers les thèmes européens et envers leurs voisins, et tentent d'aller au-delà des clichés même si les rédactions locales tendent à observer les habitants « par le petit bout de la lorgnette »¹⁰³⁷. Aussi bien sur le *Mitteldeutscher Rundfunk* dont la rédaction de Dresde propose une ligne éditoriale officiellement tournée vers les voisins européens et vers une image si ce n'est positive, du moins mesurée de ceux-ci, que sur *France 3 Nord-Pas-de-Calais* où la coopération avec les voisins belges et anglais est moins réglementée mais d'autant plus efficace, nous avons montré que les télévisions régionales veulent proposer une image de l'Europe positive, une Europe de l'ouverture des frontières pour le bien de tous. Nous notions ainsi que les thèmes européens évoqués n'évitent pas certains clichés... pour mieux les contourner en allant voir ailleurs. En outre, plusieurs sujets se répondent entre les deux télévisions, comme ce fut le cas dans l'exemple de l'intégration des Roms que nous avons détaillée dans le chapitre 9. Le *Mitteldeutscher Rundfunk* proposait ainsi un reportage sur l'intégration des Roms dans un village du Nord de la Bohême, situé à quelques 50 km de la frontière avec l'Allemagne ; *France 3 Nord-Pas-de-Calais* envoyait une équipe tourner en Roumanie, à la recherche d'une famille ayant vécu dans un camp Rom de la banlieue de Lille et rentrée au pays. Ces deux reportages participent d'une européanisation horizontale des télévisions régionales et construisent une citoyenneté européenne régionale, nous autorisant à

¹⁰³⁷ Pour reprendre l'expression de Bernard Seitz en entretien.

dire que les télévisions régionales renforcent dans une certaine mesure l'identité européenne dans les régions.

Non seulement les télévisions régionales analysées construisent une image européenne régionalisée, mais elles participent d'une identité régionale propre, entre autres par le truchement visuel des cartes des régions de diffusion. Les *Länder* de Saxe, Saxe-Anhalt et Thuringe deviennent par ce biais l'« Allemagne Centrale » (*Mitteldeutschland*). Le Nord-Pas-de-Calais et la Picardie sont sur les cartes météo bien souvent traitées ensemble pour des raisons historiques internes à la chaîne, où, avant les années 2010, *France 3 Nord-Pas-de-Calais* et *France 3 Picardie* ne formaient qu'une grande région. D'ailleurs, la question de savoir si *France 3* va reprendre cette forme originelle suite à la fusion des deux Régions administratives en décembre 2015, réforme évoquée plus haut, reste en suspens. Ces visuels géographiques propres contribuent de manière non négligeable à créer une identité régionale commune aux régions de diffusion, ainsi qu'une identité européenne régionale propre.

La représentation et les intérêts européens rencontrés sur nos deux télévisions d'analyse diffèrent finalement peu : les thématiques européennes évoquées ci-avant et les processus employés pour en parler sont semblables, notamment de par la constante que nous avons dénommée le « prétexte journalistique européen », qui consiste à aller voir ce qui se passe dans un autre pays européen pour mieux parler des problèmes ou des situations rencontrées à l'intérieur des frontières nationales. Les exemples de « MDR-Aktuell » et de l'« Europe d'à côté », une rubrique de *France 3 Nord-Pas-de-Calais* diffusée chaque samedi dans le JT de 19 heures, viennent corroborer cette hypothèse, dans laquelle le « regard curieux » sur le pays voisin¹⁰³⁸ permet de comparer et de parler de la situation issue des données nationales. Ainsi, le 23 novembre 2013, *France 3 Nord-Pas-de-Calais*, en regard des interrogations sur la collecte des impôts en France, proposait-elle via le portrait d'un Français établi à Bruxelles un reportage sur le système de prélèvement des impôts à la source, ordinaire en Belgique. Outre le fait que le protagoniste se trouvait être satisfait de ce système, le reportage rappelait aussi que le prélèvement à la source opéré au Royaume de Belgique permet de collecter les contributions un an plus tôt qu'en France. Dans le cadre de cet exemple, on voit bien que l'on part des interrogations présentes dans les sphères politique et médiatique française pour aller chercher des réponses dans le pays européen voisin.

¹⁰³⁸ « Der neugierige Blick », ce « regard curieux » annoncé par la présentatrice Roswith Lorenz, in Mitteldeutscher Rundfunk, « MDR-Aktuell », jeudi 5 décembre 2013 à 17:45h, *op. cit.*.

Contrairement à nos attentes, l'hypothèse selon laquelle l'UE apparaît essentiellement comme un monstre technocratique n'apparaît qu'à la marge ; bien souvent en effet, l'Europe apparaît dans un contexte culturel et sportif, entre autres quand il s'agit de nommer tel ou tel acteur du monde culturel ou telle équipe de football. L'hypothèse que nous avons formulée et selon laquelle l'UE serait présente essentiellement sous la forme d'un monstre de Loi ne se vérifie que dans le contexte de la différence d'échelle rencontrée entre les différentes rédactions des programmes télévisés. Selon l'idée développée au paragraphe précédent, on constate que les chaînes situées le plus loin de la frontière physique des Etats tendent à s'intéresser le moins à la construction européenne ou aux voisins européens ; dans ce cas, l'UE apparaît bien plus comme l'organe régulateur et l'ennemi des régions considérées. Ceci est visible aux différences de contenus produits par exemple par le décrochage boulonnais de *France 3 Nord-Pas-de-Calais*, qui s'inscrit en faux face à la démarche positive mise en œuvre par la rédaction lilloise. Ce phénomène se retrouve en Allemagne dans les différences des contenus proposés par les productions lipsiennes et magdebourgeoises¹⁰³⁹. Cette image participe dès lors de la construction d'une figure repoussoir, un « nous » opposé à « eux », un « chez nous » contre « Bruxelles », le connu contre l'inconnu. Ceci peut être rapproché du phénomène d'*othering* (ou *otherness*) évoqué par Denitza Kamenova certes dans un autre contexte mais se retrouve sensiblement en PQR¹⁰⁴⁰. D'après cette idée en effet, autrui est construit comme une opposition au « nous », au connu, en vis-à-vis de l'autre, bref, à ce qui fait peur. Dans le cadre de nos deux programmes télévisés, l'autre représente le danger, l'inconnu ; il peut être finalement assez rarement l'Europe mais aussi et surtout le national, ce qui est d'autant plus étonnant dans le contexte français quand on sait que la République Française s'est construite selon l'adage d'une République une et indivisible, dont le français est la langue unique.

L'attachement de certains formats télévisés tels que « Sachsen Anhalt heute », le journal télévisé produit par *MDR Sachsen-Anhalt* à Magdebourg, à l'hyper-local, laisse en revanche peu de place ni au national, qui se présente souvent comme un ennemi, ni à l'europeen, même tout proche ; « Le Journal de la Côte d'Opale », le JT de sept minutes produit à Boulogne-sur-Mer par *France 3 Côte d'Opale* parvient quant à lui à créer un « hyper-local européen », et ce aussi bien dans le contexte d'une européanisation verticale – ce qui est le cas des reportages sur les quotas de pêche à la sole – que verticale – alors que la *Competition Commission* anglaise

¹⁰³⁹ Voir plus haut notre analyse de « Sachsen Anhalt heute » produit à Magdebourg dans le chapitre 9 et de « MDR-Aktuell » produit par les studios de Leipzig dans le chapitre 8.

¹⁰⁴⁰ Kamenova Denitza, « Media and Othering: How Media Discourse on Migrants Reflects and Affects Society's Tolerance », *Politické Vedy*, 17/2, 2014, p. 150–169.

vient de donner raison à une compagnie française opérant dans la Manche, et même si le vocabulaire belliqueux employé dans le cadre de ce reportage laisse entendre que les rivalités franco-anglaises jouent encore un rôle important dans la région de Boulogne-sur-Mer et de Calais. L'esprit d'une Europe proche des gens, une Europe hyper-locale, peut être amenée par les médias régionaux ; elle permet une identification des citoyens à l'Europe et offre une Europe proche des gens, réelle, et ouverte.

Les thèmes internationaux abordés et l'intérêt porté à certains événements par les chaînes régionales relèvent malgré tout d'une certaine représentation interne aux Etats, et ce même dans le cadre de l'Allemagne qui est une fédération et où le système des médias publics suit cette organisation décentralisée – les médias y sont une compétence des *Länder*. Ainsi de l'attention particulière portée par le *Mitteldeutscher Rundfunk* aux événements en Ukraine, beaucoup plus importante que du côté français. A l'inverse, l'intervention militaire française en Centrafrique fait l'objet d'une édition spéciale du JT de *France 3* sur le canal national, et d'un rappel sur les décrochages régionaux, alors que cette opération militaire n'est pas du tout évoquée dans les émissions du *Mitteldeutscher Rundfunk* que nous avons étudiées, et ce malgré la proximité et les échanges franco-allemands évidents. L'espace public régional se tourne bel et bien vers l'Europe mais n'est pas encore à proprement parler européen ; il relève plutôt d'un espace public européenisé même si cette européanisation est en voie d'expansion voire d'institutionnalisation, aussi bien sur *France 3* que sur le *Mitteldeutscher Rundfunk*. Cette institutionnalisation passe entre autre par une ligne éditoriale clairement pro-européenne qui nous a été présentée par Sandro Viroli, directeur de la *Landesfunkhaus* de Dresde, et une coopération informelle entre les rédactions de Lille, du Kent et de Mons ou Tournai. Enfin, la différence d'image de l'Union européenne renvoyée par les différentes rédactions doit aussi être rappelée dans le contexte des différents formats d'émission : ce que l'on appelle en allemand le magazine « boulevard », proche du boulevardesque au sens théâtral et qui s'intéresse au monde de la mode, du show business et aussi au scandaleux, offre une image bien différente des journaux télévisés aussi bien allemands que français. Dans les magazines Boulevard analysés, l'image de l'Europe est essentiellement positive et relève des thématiques culturelle et sportive, alors que les JT et les magazines proposent une image plus sérieuse autour de thèmes tels que l'économie, la politique, et l'agriculture, qui tient un rôle particulier sur les deux chaînes considérées, entre autres dans les *Länder* de Saxe-Anhalt et de Thuringe et en Picardie. Même si toutes les émissions étudiées se devaient d'être des émissions d'informations, nous avons malgré tout souhaité analyser des formats de nature différente afin d'évaluer si

ceux-ci différaient d'une télévision à l'autre. Nous avons pu constater que l'information européenne varie en valeur essentiellement entre les genres présentés, plutôt qu'entre les télévisions française ou allemande étudiées.

Enfin, notre question de recherche cherchait à savoir dans quelle mesure ces programmes télévisés régionaux, amenés à regarder vers leurs voisins européens, avaient le potentiel d'éduquer les citoyens à l'Europe et nous avons posé cette question à des journalistes et responsables médiatiques de *France 3* et du *Mitteldeutscher Rundfunk* dans le cadre d'entretiens d'experts. Seule une interviewée ne voyait pas le potentiel des médias régionaux d'éduquer à l'Europe ; six de nos sept interlocuteurs ont fait une réponse positive voire enthousiaste, lançant d'aucun dans un monologue sur l'intérêt d'inviter « l'Européen du mois » sur les chaînes régionales. Il est intéressant de noter que, malgré une première phase de scepticisme et suite à notre entretien, Daniela Kahls, envoyée pour le *MDR* (radio) auprès du bureau parisien de l'*ARD*, a plus ou moins pris conscience de son rôle d'ouvreuse de fenêtres (si l'on nous pardonne ce nouvel emploi de l'expression) sur l'Europe et nous a adressé un long mail qui détaillait la visite du Président allemand lors des commémorations du massacre opéré par les Nazis à Oradour-sur-Glane en 1945. En tant que journaliste allemande, D. Kahls fut invitée à ces commémorations ; elle note dans son mail que ceci fut en effet rendu possible grâce à l'amitié franco-allemande et la construction européenne.

On peut ainsi dire que l'information européenne dans les Régions existe bel et bien et, contre toute attente, ne s'intéresse pas voire relativement peu à l'UE comme un régulateur ou une instance économique ; au contraire, place est laissée aux citoyens et à l'éducation, même si cela intervient surtout dans un contexte de « prétexte journalistique européen ». Enfin, il est intéressant et important de noter aussi et surtout que l'information européenne diffusée par les télévisions régionales étudiées n'est pas, dans l'ensemble, négative, mais au contraire plutôt positive et qu'elle se propose de faire la part des choses, même si la question de l'identification à l'Europe grâce aux médias régionaux nécessiterait de reprendre cette recherche d'ici à quelques années, afin de comparer les résultats actuels et futurs dans une perspective qualitative.

Pour conclure, on peut dire que les informations européennes proposées par le *Mitteldeutscher Rundfunk* et *France 3 Nord-Pas-de-Calais* et *France 3 Picardie* ont le potentiel de favoriser l'adhésion au projet européen et d'éduquer à l'Europe, dans la mesure où les télévisions analysées représentent au-delà des clichés ; elles vont chercher de nouvelles perspectives sur

les voisins et l'Europe en général, même si ce potentiel pourrait encore être développé et qu'il contribue surtout à un espace public régional européanisé – et non européen.

3) Limites des résultats

Dans le cadre de cette recherche, nous nous sommes concentrés sur l'analyse de la structure et des contenus des télévisions en France et en Allemagne, car cela permettait une comparaison plus aisée entre les programmes par delà les langues et les cultures journalistiques. Travailler sur la réception des médias concernés eût été aussi une approche que nous avons envisagée à l'origine ; cette méthode eût été un moyen de pallier le fait que les données sur la réception des télévisions régionales manquent cruellement en France. Mais enfin, cette démarche eût nécessité au moins 500 questionnaires en France et 500 questionnaires en Allemagne et était rendue presque impossible pour des raisons techniques évidentes. De plus, une analyse en réception des télévisions régionales aurait pu avoir pour finalité de vérifier la popularité effective des émissions, car, comme le dit Bernard Seitz de la rédaction de Boulogne-sur-Mer, il n'est pas évident de savoir grâce aux données et aux méthodes disponibles qui regarde effectivement les JT régionaux – impossible à vérifier en France, si ce n'est à faire une enquête ciblée. En outre, le passage à la télévision numérique n'a pas non plus offert plus de visibilité aux chaînes régionales et aux décrochages locaux, au contraire : ceux-ci sont reçus uniquement par la TNT¹⁰⁴¹. Cet état de fait pourrait être analysé dans le cadre d'une prolongation possible de ce travail.

En outre, la politique volontariste pro-européenne évoquée ci-avant est mise en place depuis peu, surtout en Allemagne, et elle n'est point officielle en France. Ceci imposerait peut-être de recommencer notre analyse dans peut-être cinq ou dix ans pour en vérifier et en mesurer les effets concrets à long terme, considérant qu'alors les projets seront plus aboutis et les volontés plus affirmées. Peut-être les résultats ainsi obtenus par les rédactions ne seront-ils pas ceux escomptés ; nous avons, quant à nous, noté des divergences entre la volonté des rédacteurs et l'image effective de l'Europe, comme par exemple dans le cadre de ce reportage sur les vols dans ce qu'on appelle en allemand le « Länderdreieck », le « triangle des trois pays »¹⁰⁴². En

¹⁰⁴¹ Seitz, 2014, *op. cit.*, et Félix Virginie, « A Mulhouse, les localiers de France 3 bousculent le quotidien », <http://television.telarama.fr/television/a-mulhouse-les-localiers-de-france-3-bousculent-le-quotidien,124584.php> (15 avril 2015).

¹⁰⁴² Situé aux confins de la Saxe – et par là-même de l'Allemagne – ce triangle désigne la région de Görlitz, voisine de la Pologne à l'Est et de la République Tchèque au Sud.

effet, il y est question de la peur des habitants de la région de Görlitz, juste à la frontière avec la Pologne. Ce reportage montre donc une image plutôt négative des conséquences de la suppression des frontières suite à l'entrée de la Pologne dans l'espace Schengen en 2007 ; or la ligne éditoriale de « *Sachspiegel* » existant depuis juillet 2013 impliquent nécessairement de proposer une image positive des voisins européens de la Saxe, ce qui n'est apparemment pas le cas de ce reportage très probablement tourné par les mêmes équipes de *MDR Sachsen*, et ce même si le reportage a été montré dans « *MDR-Aktuell* » et non dans « *Sachspiegel* ».

Enfin, et même si notre période d'enregistrement souhaitait volontairement acquérir notre corpus d'analyse dans une période dite « régulière » (et non en période de campagne européenne prévue pour le début de l'année 2014), allant ainsi à l'encontre de plusieurs études que nous avons lues lors des recherches préalables et qui sont en partie présentées dans le chapitre 6, nous pouvons émettre quelques limites quant à la période d'enregistrement qui fut relativement trop proche de Noël, surtout, comme nous l'avons vu au chapitre 9, dans le cas des émissions allemandes. Dans ces émissions en effet, le thème de Noël a clairement été trop présent, ce qui est peut-être dû à une tradition de Noël plus importante qu'en France. Pour autant, cette période d'enregistrement étendue du 14 octobre 2013 au 17 décembre 2013 est due à des problèmes techniques d'enregistrement et partiellement de grève à France Télévisions le jeudi 7 novembre de la même année qui nous ont obligés à reporter plusieurs jours initialement prévus en octobre et novembre sur le mois de décembre.

D'autres raisons techniques nous ont empêchés de comparer statistiquement un à un les JT allemands aux JT français, même si nous jugeons que le matériel à notre disposition était suffisant pour en tirer les conclusions générales ici présentées, surtout dans le cadre de l'analyse thématique que nous avons pu en faire ; pour autant, en l'absence d'enregistrement de « *Sachspiegel* », nous ne sommes pas en mesure de dire si ce JT respecte d'un point-de-vue statistique les consignes de la ligne éditoriale que Sandro Viroli nous a présentée, de même que d'en évaluer le résultat en regard des JT français. Notre comparaison de la structure entre « *MDR-Aktuell* », « *Brisant* » et « *MDR um 11* » d'un côté et les JT français de l'autre présentée au chapitre 8 se justifiait de par la structure similaire des programmes.

Par ailleurs, plus d'entretiens d'experts auraient néanmoins été nécessaires pour une plus large couverture du thème et de ses acteurs, par exemple avec des représentants des rédactions à Magdebourg et à Erfurt, à Beauvais, à Arras, ainsi qu'à Prague ou à Bruxelles, ce que nous avons originellement prévu. Enfin, comparer tous les Troisièmes programmes ou ceux qui ont une coopération avec les pays voisins ancrée depuis longtemps, comme par exemple le *SWR* et

France 3 Alsace, comme l'évoquent aussi bien Sandro Viroli que Jean-Jacques Regibier en entretien, aurait été aussi une possibilité et permettrait d'étendre la validité des résultats – mais cela eût dépassé le contexte de notre recherche ici présente. Ce pourrait être une piste pour un prolongement possible de ce travail.

Quant à la réalisation effective de l'analyse quantitative en fonction de notre recherche, le morcellement des unités dans certaines émissions, notamment les émissions allemandes (qui atteignent trente-et-une unités de sens, alors que les émissions françaises ne dépassent jamais vingt-et-une unités), peut probablement empêcher une lecture simple des données. Peut-être que cette situation aurait pu être simplifiée si nous n'avions pas codé les génériques de début et de fin comme une unité, ce qui aurait nécessairement allégé chaque émission d'une ou deux unités et aurait concentré les unités sur le sens de celles-ci – plutôt que sur la forme. Malheureusement, une fois que les règles de codages furent décidées, il n'était plus possible de les changer. Quant à la possibilité, dans les sujets européens, de détailler la catégorie « agriculture, environnement » et « éducation et société » aurait pu être envisagée mais, étant données nos questions et notre matériel de recherche, nous ne sommes pas certains que les résultats eussent été grandement différents. La possibilité de coder plusieurs thèmes par unités de sens avait aussi été envisagée mais, là aussi, cette variable supplémentaire eût ajouté à la difficulté de lire et d'interpréter les résultats.

Enfin, nous pourrions envisager de refaire une étude similaire en prenant en compte, cette fois-ci, la valeur de l'information (positive, négative ou neutre) pour toute l'information diffusée – et non pas que pour l'information européenne – afin de vérifier s'il existe ou non une différence entre le contexte général et le contexte européen ou si, dès lors que l'information présentée par les télévisions régionales est politique ou économique, elle est présentée soit négativement, soit positivement. Un peu comme « Sachsen Anhalt heute » qui se pose même dans le contexte fédéral allemand en porte-à-faux face aux autres *Länder* et même face au gouvernement fédéral.

Il aurait par ailleurs été possible, avec un corpus collecté sur une période plus longue, de cibler le traitement des événements de ce qui est désormais considéré, à l'heure où nous rédigeons ce mémoire, comme relevant de la diplomatie européenne : nous pensons ici essentiellement aux négociations réalisées dans le cadre de la crise ukrainienne par la France et l'Allemagne d'un côté et l'UE de l'autre. Ces négociations ont clairement ouvert une véritable fenêtre sur l'UE comme une entité à part entière et son traitement par la presse aussi bien nationale que régionale pourrait faire l'objet d'un nouveau travail de recherche. Malheureusement ces événements se sont produits après notre période d'enregistrement ; ils n'apparaissaient à l'époque que de

manière sporadique et surtout sur le *Mitteldeutscher Rundfunk*. Comme nous l'avons déjà évoqué, chaque média régional reste malgré tout tributaire de l'Etat dont il dépend, même dans le cadre d'une fédération comme l'Allemagne. Pour les mêmes raisons, *France 3* – surtout dans son édition nationale – s'intéresse de près à ce qui se passe d'une manière générale au Maghreb et en Afrique, ainsi qu'à l'intervention française en Centrafrique, alors que ces événements ne font même pas l'objet d'une simple brève sur le *Mitteldeutscher Rundfunk*. Cette situation est à mettre en rapport avec la tendance générale des médias régionaux à « tirer la couverture à soi » que nous avons relevé en analysant le traitement de la tempête Xaver du 5 décembre 2013 (cf. chapitre 9) qui, à évènement européen, recevait une présentation régionale, voire locale ou même hyper-locale dans le cas de certaines émissions.

4) Ouverture

Notre recherche interrogeait l'image de l'Europe dans les médias régionaux situés aux frontières en France et en Allemagne et couvrait en particulier la Saxe. On rappelle que, dans le cadre des évocations de l'Europe, la « simple mention », au titre par exemple de l'évocation d'un pays voisin, du terme « Bruxelles » pour désigner la Commission européenne, est majoritaire ; notre parti pris étant que tout regard, même sous la forme d'une simple évocation, a potentiel à créer et diffuser une image de l'Europe, et que l'absence de celle-ci en est aussi une image. Nous avons considéré que toute mention devait être évoquée dans le cadre de notre analyse, quitte à faire le *distinguo* par la suite entre « simple mention » et informations plus complexes. Or en Saxe, située, on le rappelle, aux frontières tchèques et polonaises, depuis l'automne 2014 a lieu tous les lundis ce qui est devenu « PEGIDA », un rassemblement de « citoyens inquiets » qui craignent l'« islamisation » de l'Allemagne, sur fond de xénophobie. Si ce « mouvement » nous intéresse précisément en ouverture de notre recherche, c'est que, non seulement il se déroule pourrait-on dire sous nos yeux, mais surtout le terme de PEGIDA est en vérité un acronyme pour « Patriotische Europäer Gegen die Islamisierung des Abendlandes » (« Patriotes européens contre l'islamisation du pays du couchant »). Depuis lors plus ou moins passée dans le langage courant, l'expression implique selon nous une nouvelle représentation de l'Europe qui concerne en particulier les régions, et peut être rapprochée des scores élevés du Front national aux élections européennes en Picardie et dans le Nord-Pas-de-Calais, car n'est-ce pas dans les deux cas le fait que les régions les plus à la périphérie d'un Etat veulent le plus croire à ce dit Etat ? N'est-il pas paradoxal d'envoyer les représentants d'un parti nationaliste

siéger au Parlement européen, quand ce projet prévoit exactement plus d'intégration et de communication entre plusieurs Etats associés ? Notre idée repose aussi sur le paradoxe inclus dans le sigle « PEGIDA » : comment les « Patriotische Europäer » peuvent-ils être patriotes de l'Europe quand, on l'a vu tout au long de ce travail, celle-ci n'est pas un Etat – à peine un concept géographique et/ou politique – auquel il est difficile de s'identifier, encore moins une nation dont d'aucuns puissent être « patriotes » ? Ceci impliquerait à l'inverse de croire en l'Europe comme à une nation potentielle, ce qui est d'autant plus paradoxal que le terme employé ne précise aucunement s'il s'agit de l'Europe – donc imprécise – ou de l'Union européenne... En tous les cas, le « mouvement », qui a été au centre de plusieurs controverses¹⁰⁴³ – y compris scientifiques¹⁰⁴⁴ – offre sur tous les canaux des médias régionaux une nouvelle image de l'Europe, parce que celle-ci se retrouve par là associée à un mouvement xénophobe qui va à l'encontre des valeurs d'ouverture et d'universalité propres à l'Union européenne, évoquées dans le premier chapitre de ce mémoire. Non seulement ce discours banalise le racisme au quotidien et donne plus de poids à la parole néonazie dans l'espace public, mais aussi il offre, selon nous, une nouvelle dimension à l'Europe, qui se colore dès lors d'une teinte raciste et discriminatoire, fermée sur elle-même et envers l'Autre ; l'ouverture inhérente à la construction européenne semble se restreindre aux Etats membres et exclure tous « non-Européens ». Le rôle des médias publics allemands, et en particulier des télévisions, semble dans ce cas se contenter de relayer les événements sans leur apporter de lumière critique, les médias publics allemands nous apparaissant souvent plutôt avides de consensus que d'instiguer de nouveaux débats. Selon nous, en Allemagne, les programmes télévisés publics tendent à éviter la prise de risques dans leurs contenus et leurs formats, ce qui peut être

¹⁰⁴³ Lutz Bachmann, à l'origine du mouvement à Dresde, a eu non seulement plusieurs démêlés avec la justice mais il a surtout, en plein mouvement PEGIDA, été contraint de se retirer de la présidence de ce qui est entre-temps devenu une association parce que des messages racistes issus de son profil Facebook et une photo de lui déguisé en Hitler ont été rendues publiques. Voir à ce sujet Kahls Daniela, *Der vorbestrafte Kopf von "Pegida"* (coll. « Tagesschau »), 2014, <https://www.tagesschau.de/inland/lutz-bachmann-101.html> (13 avril 2015) et « Lutz Bachmann wieder im Vorstand von Pegida », *Zeit Online*, 23 février 2015 (13 avril 2015).

¹⁰⁴⁴ Trois groupes de recherche se sont penchés sur la question surtout des membres de PEGIDA. Voir par exemple Rucht Dieter, *Protestforschung am Limit. Eine soziologische Annäherung an Pegida*, Berlin, 2015 ; Vorländer Hans, *Wer geht warum zu PEGIDA-Demonstrationen? Präsentation der ersten empirischen Umfrage unter PEGIDA-Teilnehmern*, Dresden, 2015 ; Vorländer Hans, *Wer geht zu PEGIDA und warum?*, Dresden, 2015 ; Walter Franz, *Studie zu Pegida*, Göttingen, 2015 ; Patzelt Werner J., *Was und wie denken PEGIDA-Demonstranten? Ergebnisse eines qualitativ-quantitativen Forschungsprojekts*, Dresden, 2015.

Néanmoins, cette dernière étude proposée par Werner Patzelt de l'Université Technique de Dresde fait l'objet de plusieurs critiques, entre autres de la part de ses étudiants et collègues de l'institut d'Etudes Politiques, qui lui reprochent ses prises de position pour PEGIDA et ses commentaires critiques quant aux mouvements contere PEGIDA. Voir à ce sujet Alternative Dresden News, « TU-Studierende mit Kritik an Patzelt », <https://www.addn.me/freiraeume/tu-studierende-mit-kritik-an-patzelt/> (13 avril 2015) ou aussi Angeli Oliviero, Arenhövel Mark, Behrens Rico, Birkenhauer Peter, Budde Kerstin, Fuhrmann Brigitte, Hemmer Anna L., Kruse Jan-Philipp, Lange Peter, Roth Philip, Schulze Wessel Claudia et Wöhst Christian, « Pegida, Pegida-Kritik und die Dresdener Politikwissenschaft », <http://www.theorieblog.de/index.php/2015/01/pegida-pegida-kritik-und-die-dresdener-politikwissenschaft/> (13 avril 2015).

rapproché de la démonstration que nous fîmes quant au JT « Sachsen Anhalt heute » qui n'est pas, selon nos critères, un journal télévisé, alors qu'il est vendu comme tel. Cette proximité voulue avec le spectateur va à l'encontre de ce qu'une représentation faisant la part des choses devrait offrir. Le « Scapegoating » n'est pas créé par les rédactions nationales, mais bien par toute la rédaction du journal, c'est-à-dire que les journalistes tendent à anticiper les réactions des lecteurs dans le choix de leurs sujets et des événements à traiter¹⁰⁴⁵. Les chaînes proposent donc des programmes qui, selon nous, manquent de sens critique – aussi bien constructive que négative... Ainsi dans « Sachsen Anhalt heute » les informations et l'analyse manquent-elles cruellement. L'exemple du format dit « Boulevard », « Brisant », vient renforcer cette idée en y ajoutant une tendance au scandale et au fait divers, ce qui s'oppose clairement aux missions du service public inscrite dans les réglementations allemandes, entre autres celles qui concernent la contribution à la formation des opinions (*Meinungsbildung*) et l'information (*Grundversorgung*), pourtant nécessaires au fonctionnement de la démocratie. Or les médias publics, et en particulier la télévision, sont nécessaires au fonctionnement de ladite démocratie et relèvent des missions premières des *Länder* allemands. Le *Mitteldeutscher Rundfunk*, avide de représenter l'identité de l'Allemagne Centrale, remplit ce rôle de diffuseurs d'informations, mais tend vers une télévision de services malgré de très bons programmes créatifs et exigeants¹⁰⁴⁶. Partout se retrouve cette tension entre le rôle des télévisions de service public, ayant pour mission de protéger l'héritage culturel et linguistique ainsi que l'industrie audiovisuelle, et le rôle de distraction nécessaire pour booster les chiffres d'audience afin d'attirer de plus en plus d'investisseurs publicitaires¹⁰⁴⁷, alors même que les chaînes publiques allemandes sont financées par la contribution publique, la publicité n'étant autorisée sur la première chaîne que jusqu'à 20 h¹⁰⁴⁸. La question des investisseurs joue néanmoins en France un rôle particulier, dans la mesure où la suppression assez inattendue de la publicité sur les chaînes publiques avait d'abord été annoncée comme une « révolution » culturelle alors qu'il s'agissait surtout d'une affaire commerciale qui a bénéficié aux chaînes privées, sur lesquelles les annonceurs se sont vite rabattus. Etant donnée l'absence de financements pérennes pour remplacer ce manque à gagner depuis six ans, les chaînes publiques françaises sont plutôt

¹⁰⁴⁵ Offerhaus Anke, « Auslandskorrespondenten zwischen sachlicher Expertise und nationalem Vorurteil. Eine Gegenüberstellung von journalistischen Selbstaussagen und inhaltsanalytischen Befunden », in Wessler Hartmut (ed.), *Grenzüberschreitende Medienkommunikation*, Baden-Baden, Hamburg, Nomos Verlagsgesellschaft; Hans-Bredow-Institut (coll. « Medien & Kommunikationswissenschaft : [...], Sonderband »), 2012, p. 93–116.

¹⁰⁴⁶ Le caractère novateur du la série « Völkerschlacht überholt Sachsen » ne peut être nié. *Mitteldeutscher Rundfunk*, « Sachsen Anhalt heute », lundi 14 octobre 2013, *op. cit.*.

¹⁰⁴⁷ Coleman & Rollet, 1997, *op. cit.*, p. 10.

¹⁰⁴⁸ Voir Fromm, 1998, *op. cit.*, p. 50-62 ; cf. *supra*, chapitre 5.2.

devenues tributaires des chiffres d'audience alors même que la suppression de la publicité sur ses canaux était censée les libérer de ces contraintes de recherche du public. Au contraire, les formats ne se sont pas renouvelés, et les contenus non plus, surtout au niveau de *France 2*, chaîne phare du groupe qui tend à produire des programmes relevant de plus en plus du divertissement et de l'*infotainment*, rejoignant en ceci « Brisant » et ce genre de formats sur l'*ARD*¹⁰⁴⁹. Néanmoins, en France, les contenus des journaux télévisés sont d'après nous plus orientés vers le sérieux, les JT étant le genre « noble » de la télévision française. On note par ailleurs que les JT régionaux sont tout à fait égaux en qualité à ceux qui sont produits à Paris, hormis peut-être « Le JT de la Côte d'Opale » qui diffuse un discours minimisateur envers autrui – non seulement « Bruxelles », mais aussi « Lille ». Ce phénomène se retrouve aussi dans d'autres rédactions locales de *France 3*, par exemple à Mulhouse, où les grands sujets, les « costumes-cravates » sont traités à Strasbourg, laissant l'info « fromages qui puent » aux localiers¹⁰⁵⁰. Le rôle de la télévision régionale voire locale s'efface face à celui des journaux régionaux, dont *Ouest-France* (dont nous avons fourni l'exemple dans le chapitre 6). Une belle réussite : malgré les crises que traverse la presse écrite depuis quelques années, le quotidien régional a toujours le plus grand tirage en France, même face aux journaux parisiens et ce malgré les difficultés financières qui touchent le secteur de la presse écrite, comme l'illustrent les parcours de *France-Soir* ou de *L'Humanité*. La situation de la presse écrite suit en Allemagne aussi la répartition fédérale des médias de radio-télévision et l'on ne peut pas dire qu'il y ait concentration dans une région ou une seule ville. Pour Isabelle Bourgeois, l'Allemagne est pays de journaux, quand la France est pays de radio et de télévision¹⁰⁵¹.

En résumé, nous avons évoqué à plusieurs reprises, aussi au cours de notre analyse, que la télévision, dont nous racontions l'histoire au cours de la deuxième partie de ce travail, est en grande mutation. Ce que nous voudrions dire ici, c'est que, autant le service public français est théoriquement émancipé des chiffres d'audience et des enjeux de la publicité, autant la qualité et l'innovation des programmes est resté en arrière, gênées par des problèmes financiers mais aussi politiques. Les programmes du *Mitteldeutscher Rundfunk* varient entre de très bons

¹⁰⁴⁹ Repiton Isabelle, « Sans pub, la soirée n'est pas plus folle », <http://television.telarama.fr/television/sans-pub-la-soiree-n-est-pas-plus-folle,124835.php> (15 avril 2015).

¹⁰⁵⁰ Félix Virginie, « A Mulhouse, les localiers de France 3 bousculent le quotidien », <http://television.telarama.fr/television/a-mulhouse-les-localiers-de-france-3-bousculent-le-quotidien,124584.php> (15 avril 2015).

¹⁰⁵¹ Bourgeois Isabelle, « Frankreich - Deutschland: zwei Medienlandschaften, zwei Ausbildungssysteme », in Frenkel Cornelia, Lüger Heinz-Helmut et Woltersdorff Stefan (eds.), *Deutsche und französische Medien im Wandel*, Landau, Knecht Verlag (coll. « Landauer Schriften zur Kommunikations- und Kulturwissenschaft »), 2004, p. 19. Voir aussi Pigeat Henri et Paracuellos Jean-Charles, « Les marchés de la presse quotidienne en Europe », *Le Temps des médias*, n° 6/1, 2006, p.72.

programmes et des émissions de télévision-service, qui répondent certes à certains principes de *Grundversorgung* mais dont la qualité fait parfois défaut. Dans les deux cas, la question des téléspectateurs et leur implication et engagement envers le service public reste en suspens devant de grands changements en cours dans le modèle de télévision connu jusqu'à présent. Il convient dorénavant de nommer ce modèle historique la « télévision linéaire » par opposition à la télévision à la demande disponible sur l'Internet. Nous avons ainsi évoqué le passage à la HD comme un élément plusieurs fois mentionné sur les deux chaînes analysées et aussi le passage à la télévision numérique terrestre en France, qui n'est pas sans susciter controverses et débats. Les usages sont en train de changer, et les modes de diffusion des télévisions aussi, comme le montre cette tentative de la *BBC3*, destinée aux jeunes et aux jeunes adultes, de passer au tout internet et d'arrêter toute diffusion par ondes, qu'elles soient numériques ou non. Comme le mentionne Bruno Patino, directeur général délégué aux programmes, aux antennes et aux développements numériques de France Télévisions : « Aujourd'hui, une chaîne comme France 4 doit développer conjointement deux univers : un univers linéaire, c'est-à-dire l'offre télévisuelle traditionnelle, et un autre délinéarisé, purement Web, comme nous le faisons déjà par exemple avec Studio 4 - la plateforme de webséries de France Télévisions. »¹⁰⁵² On peut dire qu'avec une offre médiathèque aussi bien présente pour tout le groupe France Télévisions (intitulé Pluzz) et le *Mitteldeutscher Rundfunk*. France 3 et le *Mitteldeutscher Rundfunk* disposent chacun d'une offre qui permet de regarder suite à leur diffusion sur la télévision traditionnelle les programmes durant sept jours. Internet permet par exemple la création et la mise en valeur de nouveaux programmes, entre autres ceux qui sont dédiés aux formats plus ambitieux issus par exemple de la culture, tels que les captations d'opéra ou les documentaires. Culturebox, une plate-forme dédiée lancée par France Télévisions, est devenue une véritable « chaîne culturelle délinéarisée » et offre de belles perspectives, même s'il convient de veiller à ce qu'aucune tranche de la population ne soit oubliée dans cette grande « conversion numérique »¹⁰⁵³. On note ainsi que « plus d'un milliard quatre cents millions de vidéos ont été visionnées en ligne en 2014 (avec neuf programmes sur dix désormais rattrapables sur le site Pluzz) »¹⁰⁵⁴. Par ailleurs, « France Télévisions a [...] imposé une curiosité protéiforme devenue sa marque de fabrique »¹⁰⁵⁵. Ainsi, les possibilités offertes par l'Internet doivent-elles être prises

¹⁰⁵² Marzolf Hélène, « La BBC prend ses clics et s'éclate sur le Net. Quelle télé publique pour demain ? », <http://television.telarama.fr/television/la-bbc-prend-ses-clics-et-s-eclate-sur-le-net,124283.php> (15 avril 2015).

¹⁰⁵³ Doueïhi Milad, *La grande conversion numérique*, [Paris], Éditions du Seuil, 2008.

¹⁰⁵⁴ telarama.fr, « Bilan de France Télévisions : l'ambition n'était pas aux programmes », <http://television.telarama.fr/television/bilan-de-france-televisions-l-ambition-n-etait-pas-aux-programmes,123961.php> (15 avril 2015).

¹⁰⁵⁵ telarama.fr, 16/03/2015, *ibid.*.

en compte par les télévisions publiques, pourquoi pas en proposant de nouveaux formats disponibles seulement sur l'Internet. Pour autant, avant un basculement complet au numérique, un certain temps est encore nécessaire, celui que les publics nécessiteront pour s'équiper et s'habituer à une diffusion tout Internet. La curiosité et l'innovation, l'information et la critique constructive devraient être les éléments de marque d'une télévision ambitieuse et respectant ses engagements de service public, entre autres en matière d'éducation, et ce en passant par tous les canaux à disposition, y compris l'Internet.

Pour conclure, on peut dire qu'analyser l'Europe et l'espace public européen au niveau des régions est tout à fait pertinent et offre un regard spécifique sur le contexte européen. Celui-ci semble être ancré dans tous les niveaux de la vie courante, y compris à l'échelon européen et, on l'a montré, est plus important pour les télévisions régionales que l'échelle internationale. Le potentiel d'éducation à l'Europe de ces médias est bel et bien réel et déjà exploité par les télévisions considérées mais il pourrait l'être encore plus avant ; peut-être la communication des institutions européennes pourrait-elle envisager de descendre de l'échelon national pour s'adapter au régional et préparer des formations pour les journalistes régionaux sur l'Union européenne, les initiatives rencontrées au cours de notre recherche relevant essentiellement de volontés personnelles. En outre, ces initiatives pourraient être mises beaucoup plus en avant et entre autres valorisées par des récompenses émanant des institutions européennes. Comme le mentionne Dominique Wolton, « La télévision est un outil largement sous-utilisé, non pas pour « imposer » l'idée européenne, mais pour constituer une voie d'accès à la connaissance mutuelle. Quand y aura-t-il de grands projets audiovisuels pour ce grand projet politique ? »¹⁰⁵⁶ Nous avons donc montré qu'il existe bel et bien un espace public européen régionalisé ; son rôle d'éducation à l'Europe pourrait être encore plus effectif s'il était encore mieux mis en avant. Des volontés existent et participent déjà de cet espace public européen régional.

¹⁰⁵⁶ Wolton, 1997, *op. cit.*, p. 324.

Table des illustrations

Figures

Figure 4 : Schéma récapitulatif © Anina Takeff.	192
Figure 5 : Thèmes évoqués dans toutes les émissions. Général.	222
Figure 6 : Structure des programmes de <i>France 3</i>	223
Figure 7 : Structure des programmes du <i>Mittdeutscher Rundfunk</i>	224
Figure 8 : Genre d'émissions et séquences parlant d'Europe.	225
Figure 9 : Séquences parlant d'Europe par chaînes.	226
Figure 10 : Valence de l'information européenne sur <i>France 3</i> (tous canaux confondus).	229
Figure 11 : Valence de l'information européenne sur le <i>MDR</i>	230
Figure 12 : Type d'informations européennes.	230
Figure 13 : Thèmes des unités parlant d'Europe.	231
Figure 14 : L'information sportive et culturelle et l'Europe.	232
Figure 15 : Type d'information européenne dans « MDR um 11 » et « Brisant ».	236
Figure 16 : Thèmes de l'information européenne dans « Brisant » et « MDR um 11 ».	237
Figure 17 : L'information européenne dans « MDR-Aktuell ».	239
Figure 18 : Sujets de l'information européenne dans « MDR-Aktuell ».	239
Figure 19 : Les thèmes européens dans les JT de <i>France 3</i> (tous canaux confondus).	242
Figure 30 : Interview de B. Seitz. Modalisation du terme « lieu ».	263
Figure 37 : Interview de G. Giraudeau. Relations « Europe → Régions ».	276
Figure 38 : Interview de B. Seitz. Relations « enseignement → Europe ».	277
Figure 39 : Interview de V. Auger. Relations « médias → Europe ».	277
Figure 40 : Interview de JJ. Regibier. Relations « institution → Europe ».	278
Figure 41 : Entretien avec S. Viroli : « Polen ».	279
Figure 42 : Entretien avec S. Viroli : « Tschechien ».	279
Figure 43 : Entretien avec S. Viroli : « Franzosen ».	279
Figure 44 : Entretien avec E. Weimann : « Europe ».	280

Tableaux

Tableau 1 : Émissions du MDR concernées par l'analyse	210
Tableau 2 : Émissions de <i>France 3</i> faisant objet de notre analyse	213
Tableau 3 : Entretiens d'experts, avec fonctions, dates et lieux.	218
Tableau 4 : Pourcentage d'informations européennes par émission.	228
Tableau 5 : Valence de l'information européenne.	229

Bibliographie

Articles

Articles de journaux

« Grève chez France Télévisions contre le plan de départs volontaires », *Le Monde*, 7 novembre 2013.

« Baromètre des audiences de la semaine », *Le Monde*, Dimanche 15 - Lundi 16 juin 2014.

« Lutz Bachmann wieder im Vorstand von Pegida », *Zeit Online*, 23 février 2015.

Belouezzane Sarah, « Mobiles : la bataille de l'accès à de nouvelles fréquences s'ouvre », *Le Monde Economique*, 31 mars 2015.

Biseau Grégoire et Vincendon Sibylle, « 2015 : François Hollande rebat la carte », *Libération*, Mardi 3 juin 2014.

Chatignoux Catherine, « Les Français ne désespèrent pas de l'Europe », *Les Echos*, 18 décembre 2012.

Clavel Geoffroy, « Elections départementales 2015 : Marine Le Pen en Picardie, l'autre fief du parti d'extrême droite », *Le Huffington Post*, 5 mars 2015.

Fluckiger Philippe, « Coup de Projecteur sur de jeunes créateurs », *Le Courrier Picard*, 22 novembre 2012.

Fluckiger Philippe, « Picardie et Thuringe veulent d'autres échanges », *Le Courrier Picard*, 22 novembre 2012.

Fluckiger Philippe, « L'Ambassadeur se déplace », *Le Courrier Picard*, 22 novembre 2012.

Fluckiger Philippe, « L'école pour tisser des liens », *Le Courrier Picard*, 19 mai 2014.

Gatinois Claire, « Le fil rouge de la montée des partis europhobes. Analyse », *Le Monde*, Dimanche 15 juin - Lundi 16 juin 2014.

Kauffmann Sylvie, « C'est quoi être citoyen européen ? », *Le Monde*, 8 mai 2013.

Kellerhof Sven F., « Pegida maßt sich das Erbe des 20. Juli an », *Die Welt*, 20 janvier 2015.

Le Monde, « Un prix Nobel de la paix amplement mérité », *Le Monde*, 14 octobre 2012.

Le Monde, « La fin de l'Europe stupide. Editorial », *Le Monde*, 4 mai 2013.

Le Monde, « Bruxelles propose douze mesures pour mieux faire aimer l'Europe », *Le Monde*, 8 mai 2013.

Le Monde, « Les Français n'ont plus foi dans le projet européen », *Le Monde*, 14 mai 2013.

Le Monde, « Le sentiment ambigu des Français vis-à-vis de l'Europe », *Le Monde.fr*, 5 mai 2014.

Le Monde, « Erasmus, un million de bébés et moins de chômage », *Le Monde.fr*, 23 septembre 2014.

Le Monde, « La carte à 13 régions définitivement adoptée », *Le Monde.fr*, 17 décembre 2014.

Petersen Thomas, « Das Vertrauen in die EU wächst. Neue Allensbach-Analyse », *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, 17 juillet 2013.

Ternisien Xavier, « Le choix sans surprise du CSA pour les six nouvelles chaînes de la TNT. Le suspense ne porte que sur une ou deux fréquences. Le PS juge "le moment mal choisi" », *Le Monde*, 16 mars 2012.

Wolton Dominique, « Une télé à l'échelle mondiale », *Libération*, 2 juillet 2003.

Articles de revue

Abrudan Cristina, « Identity and the European union », *Annals of the University of Oradea, Economic Science Series*, n° 27/1, 2008, p. 550–552.

Alfonso Sánchez-Taberner et Juan Pablo Artero, « Competencia entre televisiones públicas y televisiones privadas en el mercado europeo », *Palabra Clave*, vol. 11/num. 2, décembre 2008, p. 343–354.

Armand Mattelart et Michael Palmer, « La formation de l'espace publicitaire européen : la liberté d'expression commerciale, en quête de légitimité », *Réseaux*, n° 8, 1990, p. 43–62.

Baisnée Olivier, « The European Public Sphere Does Not Exist (At Least It's Worth Wondering...) », *European Journal of Communication*, n° 22/4, 2007, p. 493–503.

Baisnée Olivier et Marchetti Dominique, « Euronews, un laboratoire de la production de l'information « européenne » », *Cultures & Conflits [En ligne]*, 38-39, 2000.

Barna Radu, « Is Territorial Cohesion Necessary for the Sustainable Development of the European Regions? », *Romanian Review of Regional Studies*, VII/1, 2011, p. 177–188.

Baugnet Lucy et Fouquet Arnould, « L'Europe dans les médias. Effets de contexte », *Connexions*, n° 84/2, 2005, p.87.

Bauman Zygmunt, « Identité et mondialisation », *Lignes*, n° 6/3, 2001, p.10.

Belot Céline et Cautrès Bruno, « Vers un espace public européen ? Les élections européennes de juin 2004. Résultats et éléments d'analyse », *Etudes et Recherches*, n° 40, juin 2005, p. 1–113.

Bertoncini Yves et Kreilinger Valentin, « Le système partisan européen, prêt pour "2014" ? Synthèse », *Cycle sur l'espace public européen "en route vers les élections européennes"*, mars 2013.

- Birch Kean, MacKinnon Danny et Cumbers Andrew, « Old Industrial Regions in Europe: A Comparative Assessment of Economic Performance », *Regional Studies*, n° 44/1, 2010, p. 35–53.
- Boure Robert, « L’histoire des sciences de l’information et de la communication (2). Le cas des origines littéraires des sic », *Questions de Communication [en ligne]*, n° 11, 2007.
- Boure Robert, « L’histoire des sciences de l’information et de la communication (3). Postures, concepts et méthodes en débat », *Questions de Communication [en ligne]*, n° 13, 2008.
- Bourgeois Isabelle, « Les médias dans l’Allemagne unie. De l’unification démocratique à la normalisation du marché », *Regards sur l’économie allemande [En ligne]*, 98-99, 2010.
- Brack Nathalie et al., « L’Europe en campagne Électorale : Une Analyse Croisée des Médias Nationaux », *Politique européenne*, n° 2/2, 2010, p. 173–203.
- Brenke Karl, « 20 ans après l’Unité : regards sur l’économie dans l’Est de l’Allemagne », *Regards sur l’économie allemande [En ligne]*, 98-99, 2010.
- Broeckmann A., « Towards a European Media Culture - which Culture, which Media, which Europe? », *Convergence: The International Journal of Research into New Media Technologies*, n° 4/2, 1998, p. 94–101.
- Cardon Dominique et Smyrnelis Marie-Carmen, « La démocratie Internet », *Transversalités*, n° 123/3, 2012, p.65.
- Chalaby Jean K., « Transnational Television in Europe: The Role of Pan-European Channels », *European Journal of Communication*, n° 17/2, 2002, p. 183–203.
- Charaudeau Patrick, « Langue, discours et identité culturelle », *Ela. Etudes de Linguistique Appliquée*, 123–124/Klinksieck, mars 2001, p. 341–348.
- Charaudeau Patrick, « Réflexions pour l’analyse du discours populiste », *Mots. Les Langages du politique*, n° 97, 2011.
- Charaudeau Patrick et Mainguénon Dominique, « Réactions aux comptes rendus du Dictionnaire d’analyse du discours », *Mots. Les Langages du politique*, Mondialisation(S)/71, 2003, p. En ligne.
- Courcelle Thibault, « Le rôle de la presse quotidienne régionale bretonne dans la création d’une « identité bretonne ». Étude comparative de Ouest-France et du Télégramme », *Hérodote*, n° 110/3, 2003, p.129.
- Dacheux Éric, « Réflexions sur la politique de communication de la commission européenne », *Communication et Organisation*, n° 18, 2001, p. [En ligne].
- Dacheux Éric, « Le rôle de la télévision dans construction de l’espace politique européen », *Archive SIC*, 2004.
- Dacheux Éric, « Nouvelle approche de l’espace public européen. Dépasser le clivage entre sciences de l’information et de la communication et science politique », *Questions de Communication [en ligne]*, n° 14, 2008.

Dalud-Vincent Monique, « Alceste comme outil de traitement d'entretiens semi-directifs. Essai et critiques pour un usage en sociologie », *Langage et société*, n° 135/1, 2011, p.9.

Dolghi Dorin I., Rouet Gilles et Radics Zsolt, « Europe and the Neighbourhood », *EuroTimes - Journal of the Institute for Euroregional Studies "Jean Monnet" European Centre of Excellence*, n° 7, Spring 2009.

D'Orazio Lisa, « La construction d'une identité méditerranéenne à la télévision: stratégies et communication. L'exemple de France 3 Corse Via Stella », *Journal for Communication Studies*, vol. 4, no. 1(7), 2011, p. 95–105.

Erbe Jessica, « "What do the papers say ?". How Press Reviews link national media arenas in Europe », *The Public*, Vol. 12, 2005, p. 75–91.

Fleury, Béatrice et Walter, Jacques, « L'histoire des sciences de l'information et de la communication », *Questions de Communication [en ligne]*, n° 12, 2007.

Florent Luc, « La place des régions françaises dans l'Union européenne : améliorée ou détériorée avec la suppression de 9 d'entre elles ? », *Population et Avenir*, n° 721/1, 2015, p. 4–7.

Foret François, « Quels présupposés pour la démocratie européenne ? Regards croisés sur le rôle du religieux », *Politique européenne*, n° 19, 2006, p. 117–141.

Foret François et Riva Virginie, « Religion between Nation and Europe: The French and Belgian 'No' to the Christian Heritage of Europe », *West European Politics*, n° 33/4, 2010, p. 791–809.

Fougier Eddy, « Les Français et la télévision face à l'Europe : le grand malentendu ? », *Fondation Robert Schuman*, Questions d'Europe n°120, février 2009, p. 1–11.

Fougier Eddy, « Le journalisme européen, un bien nécessaire », *L'Europe en Formation*, n° 357/3, 2010, p. 149–173.

Frau-Meigs Divina, « Big Brother and Reality TV in Europe: Towards a Theory of Situated Acculturation by the Media », *European Journal of Communication*, n° 21/1, 2006, p. 33–56.

Freelon Deen, « ReCal: Intercoder Reliability Calculation as a Web Service », *International Journal of Internet Science*, n° 5, 2010, p. 20–33.

Freelon Deen, « ReCal OIR: Ordinal, Interval, and Ratio Intercoder Reliability as a Web Service », *International Journal of Internet Science*, n° 8, 2013, p. 10–16.

Geka Maria et Dargentas Magdalini, « L'apport du logiciel Alceste à l'analyse des représentations sociales: l'exemple de deux études diachroniques », *Les Cahiers internationaux de psychologie sociale*, n° 85/1, 2010, p. 111–135.

Gorzela Grzegorz et Jalowiecki Bohdan, « European Boundaries: Unity or Division of the Continent? », *Regional Studies*, 2002.

Gripsrud Jostein, « Television and the European Public Sphere », *European Journal of Communication*, n° 22/4, 2007, p. 479–492.

- Habermas Jürgen, « Conférence de Jürgen Habermas : Pourquoi l'Europe a-t-elle besoin d'un cadre constitutionnel ? », *Cahiers de l'Urmis*, n°7, 2001, p. 1–12.
- Hardouin Magali, « Enseigner l'Europe et l'Union européenne : quels problèmes et quels enjeux en géographie ? », *Sens Public*, Enseigner l'Europe, octobre 2009, p. 3–8.
- Holtz-Bacha Christina, « La mise en vedette de la vie privée des personnalités politiques dans les médias allemands (1990-2004) », *Le Temps des médias*, n° 10/1, 2008, p.170.
- Ivic Sanja et Lakicevic Dragan D., « European identity: Between modernity and postmodernity », *Innovation - The European Journal of Social Science Research*, n° 24/4, 2011, p. 395–407.
- Kalampalikis Nikos et Moscovici Serge, « Une approche pragmatique de l'analyse Alceste », *Les Cahiers internationaux de psychologie sociale*, n° 66/2, 2005, p. 15–24.
- Kamenova Denitza, « Media and Othering: How Media Discourse on Migrants Reflects and Affects Society's Tolerance », *Politické Vedy*, 17/2, 2014, p. 150–169.
- Kopper Gerd et al., « Les médias et l'Union Européenne : le prisme national perdure. Entretien avec Gerd G. Kopper, directeur scientifique du projet AIM (Adequate Information Management in Europe) », *Horizons Stratégiques*, n° 6, avril 2007, p. 56–63.
- Lafrance Jean-Paul, « Les télévisions locales en Europe », *Communications*, n° 51/1, 1990, p. 221–242.
- Lauristin Marju, « The European Public Sphere and the Social Imaginary of the 'New Europe' », *European Journal of Communication*, n° 22/4, 2007, p. 397–412.
- Le Cam Florence et Utard Jean-Michel, « Parler d'Europe sur le web. Cafébabel ou les énonciations dispersées d'une parole européenne », *Politique européenne*, n° 34, février 2011, p. 63–93.
- Le Guern Philippe, « Aimer l'Eurovision, une faute de goût ? Une approche sociologique du fan club français de l'eurovision », *Réseaux*, 141-142, février 2007, p. 231–265.
- Lefort Pierre, « La Sept et le projet de chaîne culturelle européenne », *Relations internationales*, n° 126/2, 2006, p. 97.
- Lhayani Nathalie, « L'évolution des structures d'information consacrées à l'Union européenne sur Internet : l'expérience d'EurActiv », *Horizons Stratégiques*, n° 6, 2007, p. 48–55.
- Lhérault Marie, « Les Émissions politiques : réduction ou redéfinition de l'espace de communication télévisuelle ? », *Le Temps des médias*, n° 2006, 7, p. 191–203.
- Machill Marcel, Beiler Markus et Fischer Corinna, « Europe-Topics in Europe's Media: The Debate about the European Public Sphere. A Meta-Analysis of Media Content Analysis », *European Journal of Communication*, 2006.
- Maci Daniela, « East European Identity Versus West European Identity », *Annales Philosophici*, n° 3, 2011, p. 30–36.

- Magnette Paul, « European Governance and Civic Participation: Beyond Elitist Citizenship? », *Political Studies*, n°51/1, 2003, p. 144–160.
- Magnette Paul, « How can one be European? Reflections on the Pillars of European Civic Identity », *European Law Journal*, 2007.
- Manale Margaret, « Travail, territoire, identité dans l'ex-Allemagne de l'Est », *L'Homme et la société*, 165-166/3, 2007, p. 29.
- Marx Ferree Myra, A. Gamson William, Gerhards Jürgen et Rucht Dieter, « Four models of the public sphere in modern democracies », *Theory and Society*, 2002, p. 289–324.
- Matthijs Matthias et Kelemen Daniel R., « Europe Reborn. How to Save Europe from Irrelevance », *Foreign Affairs*, 2015.
- Miszlivetz Ferenc, « The future of Europe: or how to burst the bubbles around our heads? », *Open Democracy*, mars 2013.
- Morano-Foadi Sonia, « EU Citizenship and Religious Liberty in an Enlarged Europe », *European Law Journal*, 2010, p. 417–438.
- Oprea Denisa-Adriana et Radut-Gaghi Luciana, « Thématization des événements européens dans les médias en ligne », *Studia Eruopaea*, n° 3, 2014, p. 5–20.
- Palmer Michael, « L'histoire comparée des médias : la comparaison peut-elle être raison? », *Le Temps des médias*, n° 16/1, 2011, p.257.
- Pawel Karolewski Ireneusz, « European Identity Making and Identity Transfer », *Europe-Asia Studies*, n° 63/6, 2011, p. 935–955.
- Pigeat Henri et Paracuellos Jean-Charles, « Les marchés de la presse quotidienne en Europe », *Le Temps des médias*, n° 6/1, 2006, p.72.
- Roose Jochen, « In nächster Nähe so fern? Grenzübergreifende Regionalberichterstattung als Aspekt von europäischer Integration », *Zeitschrift für Soziologie*, 37, août 2008, p. 321–341.
- Rouet Gilles, « La France et l'Europe : enseigner et construire une citoyenneté européenne », *Sens Public*, Dossier Europe/10, 2009, p. 1–19.
- Rueda Amanda, « Des Médias aux médiations : Quelles Médiations, Quels objets, quels enjeux ? », *Les Enjeux de l'information et de la communication*, 2010, p. 88–103.
- Rumford Chris, « Cosmopolitanism and Europe. Towards a new EU studies agenda? », *Innovation*, 2005.
- Saurugger Sabine, « Une Sociologie de l'Intégration Européenne ? », *Politique européenne*, n° 25, 2008, p. 5–22.
- Schlesinger Philip, « A Cosmopolitan Temptation », *European Journal of Communication*, n° 22/4, 2007, p. 413–426.
- Statham P., « Journalists as Commentatorson European Politics: Educators, Partisans or Ideologues? », *European Journal of Communication*, n° 22/4, 2007, p. 461–477.

Strauss Sabine, « Enseignement et construction européenne », *L'Europe en Formation*, n° 299, hiver 1995-1996, p. 25–34.

Trenz Hans-Jörg, « Media Coverage on European Governance: Exploring the European Public Sphere in National Quality Newspapers », *European Journal of Communication*, n° 19/3, 2004, p. 291–319.

Troebst, Stefan, « Gemeinschaftsbildung durch Geschichtspolitik? Anläufe der Europäischen Union zur Stiftung einer erinnerungsbasierten Bürgeridentität », *Jahrbuch für Politik und Geschichte*, Vol. 5, 2014, pp. 15-41.

Truc Gérard, « Analyser un corpus illisible ? Le logiciel Alceste confronté à des registres de condoléances », *Langage et société*, n° 135/1, 2011, p. 29–45.

Vianna Nahima, « Culture et télévision en Europe : le cas d'Arte ».

Wheeler Mark, « Supranational Regulation: Television and the European Union », *European Journal of Communication*, n° 19/3, 2004, p. 349–369.

Wojcik Stéphanie, « PARTICIPER... ET APRÈS ? L'expérience des Consultations européennes des citoyens 2009 », *Politique européenne*, 2, 2011, p. 135–166.

Webographie

AFP, « Fusion Nord Pas-de-Calais/ Picardie : la nouvelle carte définitivement adoptée par le Parlement », <http://france3-regions.francetvinfo.fr/nord-pas-de-calais/2014/12/17/fusion-nord-pas-de-calais-picardie-la-nouvelle-carte-definitivement-adoptee-par-le-parlement-615452.html> (18 décembre 2014).

Alternative Dresden News, « TU-Studierende mit Kritik an Patzelt », <https://www.addn.me/freiraeume/tu-studierende-mit-kritik-an-patzelt/> (13 avril 2015).

Angeli Oliviero, Arenhövel Mark, Behrens Rico, Birkenhauer Peter, Budde Kerstin, Fuhrmann Brigitte, Hemmer Anna L., Kruse Jan-Philipp, Lange Peter, Roth Philip, Schulze Wessel Claudia et Wöhst Christian, « Pegida, Pegida-Kritik und die Dresdener Politikwissenschaft », <http://www.theorieblog.de/index.php/2015/01/pegida-pegida-kritik-und-die-dresdener-politikwissenschaft/> (13 avril 2015).

Babel International, « Cafebabel.com », <http://www.cafebabel.co.uk/> (27 février 2014).

Bourdais Sophie, « France-Allemagne, à chacun son JT #1 : qui fait court, qui fait long », <http://television.telerama.fr/television/france-alle-magne-a-chacun-son-jt,125107.php#nav-left> (15 avril 2015).

Bourdais Sophie, « France-Allemagne, à chacun son JT #2 : l'inconscient collectif en commun », <http://television.telerama.fr/television/france-alle-magne-a-chacun-son-jt-2-l-inconscient-collectif-en-commun,125174.php> (15 avril 2015).

Bundeszentrale für Politische Bildung, « euro | topics », <http://www.eurotopics.net/fr/home/presseschau/aktuell.html> (25 février 2015).

Conseil Régional de Picardie et Freistaat Thüringen, « ADREAM 2012 Concours d'idées. d'architecture et de design utilisant des matériaux renouvelables et écologiques », <http://www.adream2012.fr/fr/Informations-sur-le-concours> (28 janvier 2015).

Conseil Régional de Picardie et Freistaat Thüringen, « Education, formation scolaire, apprentissage et enseignement supérieur », <http://www.picardie-thuringe.eu/fr/thpi/formation/education/> (28 janvier 2015).

Conseil Régional de Picardie et Freistaat Thüringen, « Histoire du partenariat », <http://www.picardie-thuringe.eu/fr/thpi/histoire/> (20 janvier 2015).

Desclaux Marie, « Paix d'Augsbourg entre catholiques et protestants », http://www.herodote.net/25_septembre_1555-evenement-15550925.php (3 mars 2015).

Deutsche Gesellschaft für Erziehungswissenschaft, « Medienpädagogik. Sektion 12 », <http://www.dgfe.de/sektionen-kommissionen/sektion-12-medienpaedagogik.html> (15 mars 2014).

Euradionantes, « Le Projet d'Euradionantes c'est quoi ? », <http://www.euradionantes.eu/article/le-projet> (25 février 2015).

Euranet, « The most powerful radio network in Europe », <http://euranetplus-inside.eu/euranetplus-network/> (26 février 2014).

Félix Virginie, « A Mulhouse, les localiers de France 3 bousculent le quotidien », <http://television.telarama.fr/television/a-mulhouse-les-localiers-de-france-3-bousculent-le-quotidien,124584.php> (15 avril 2015).

France 24, « Un million de bébés européens grâce à Erasmus », <http://www.france24.com/fr/20140922-million-bebes-europeens-naissance-couples-erasmus-commission-europeenne/> (23 septembre 2014).

France 3 Nord-Pas-de-Calais, « La maire d'Amiens lance une pétition pour que la ville soit capitale de la future région Nord Pas-de-Calais /Picardie », <http://france3-regions.francetvinfo.fr/nord-pas-de-calais/2015/02/27/la-maire-d-amiens-lance-une-petition-pour-que-la-ville-soit-capitale-de-la-future-region-nord-pas-de-calais-picardie-664807.html> (13 avril 2015).

France 3 Nord-Pas-de-Calais, « Le + », <http://france3-regions.francetvinfo.fr/nord-pas-de-calais/%C3%A9missions/le> (12 mars 2015).

France 3 Nord-Pas-de-Calais, « Le 19/20 », <http://france3-regions.francetvinfo.fr/nord-pas-de-calais/emissions/jt-1920-nord-pas-de-calais> (12/30/2015).

France 3 Nord-Pas-de-Calais, « Le JT de la Côte d'Opale », <http://france3-regions.francetvinfo.fr/nord-pas-de-calais/emissions/jt-1920-nord-pas-de-calais> (12 mars 2015).

France 3 Nord-Pas-de-Calais, « Lille, capitale de la future région Nord Pas-de-Calais - Picardie », <http://france3-regions.francetvinfo.fr/nord-pas-de-calais/2015/04/13/lille-capitale-de-la-future-region-nord-pas-de-calais-picardie-703391.html> (13 avril 2015).

France 3 Picardie, « Le 19/20 », <http://france3-regions.francetvinfo.fr/picardie/emissions/jt-1920-picardie> (12 mars 2015).

France 3 Picardie, « Picardie Matin », <http://france3-regions.francetvinfo.fr/picardie/emissions/picardie-matin> (12 mars 2015).

France 3 Picardie, « Soir 3 Picardie », <http://france3-regions.francetvinfo.fr/picardie/emissions/jt-soir-3-picardie> (12 mars 2015).

France Télévisions, « Programme », <http://www.france3.fr/programme-tv> (18 octobre 2013).

France Télévisions, « Avenue de l'Europe. "Avenue de l'Europe" devient "Avenue de l'Europe, le mag" », http://www.france3.fr/emissions/avenue-de-l-europe/avenue-de-l-europe-le-mag_313031 (4 février 2015).

Insee, « Région Picardie. Dossier complet », http://www.insee.fr/fr/themes/dossier_complet.asp?codgeo=REG-22 (3 juin 2014).

Jailafibre.eu, « Comment le CSA condamne France 3 », http://www.jailafibre.eu/index.php/smallnews/detail?newsId=17214&_newsletterjob=42531506.

Marzolf Hélène, « La BBC prend ses clics et s'éclate sur le Net. Quelle télé publique pour demain ? », <http://television.telerama.fr/television/la-bbc-prend-ses-clics-et-s-eclate-sur-le-net,124283.php> (15 avril 2015).

Ministère de l'Education Nationale et CLEMI, « Qui sommes-nous ? Le projet du CLEMI », <http://clemi.org/fr/qui-sommes-nous/> (21 avril 2015).

Ministère de l'Intérieur, « Signature officielle du nouvel accord franco-belge relatif à la coopération transfrontalière en matière policière et douanière », <http://www.interieur.gouv.fr/Archives/Archives-Manuel-Valls-mai-2012-avril-2014/Communiqués-du-ministre/Accord-franco-belge-relatif-a-la-cooperation-transfrontaliere-en-matiere-policiere-et-douaniere> (12 mai 2015).

Mitteldeutsche Zeitung, « Szabados wirbt für "Mitteldeutschland" », <http://www.mz-web.de/mitteldeutschland/bundeslaender-szabados-wirbt-fuer--mitteldeutschland-,20641266,17483798.html> (2 mars 2015).

Mitteldeutscher Rundfunk, « Wie eine MDR-Aktuell Sendung entsteht », <http://www.mdr.de/mdr-aktuell/moderation/artikel21318.html> (12 mars 2015).

Mitteldeutscher Rundfunk, « Für MDR INFO in Brüssel: Martin Bohne », <http://www.mdr.de/mdr-info/video98664.html> (25 avril 2014).

Mitteldeutscher Rundfunk, « Wo sollte Mitteldeutschlands Hauptstadt liegen? Abstimmung », <http://www.mdr.de/thuringen/hauptstadt-mitteldeutschland100.html> (15 avril 2015).

Mitteldeutscher Rundfunk, « Programm », <http://www.mdr.de/tv/programm/index.html> (18 octobre 2013).

Mitteldeutscher Rundfunk, « Programm », <http://www.mdr.de/tv/programm/index.html> (18 octobre 2013).

Mitteldeutscher Rundfunk, « Hier ab Vier. Moderatoren », <http://www.mdr.de/mdr-um-4/index.html>.

Mitteldeutscher Rundfunk et Arbeitsgemeinschaft der Öffentlich-Rechtlichen Rundfunkanstalten der Bundesrepublik Deutschland, « Brisant », <http://www.mdr.de/brisant/verteilseite994.html> (12 mars 2015).

Mitteldeutscher Rundfunk et Arbeitsgemeinschaft der Öffentlich-Rechtlichen Rundfunkanstalten der Bundesrepublik Deutschland, « Brisante Zeiten. Sendezeiten im Ersten, im MDR und in den Dritten », <http://www.mdr.de/brisant/sendezeiten/index.html> (12 mars 2015).

Najibi Halima, « Les députés ont voté hier pour la ratification de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires : une victoire pour le parler picard », <http://picardie.france3.fr/2014/01/29/les-deputes-ont-vote-hier-pour-la-ratification-de-la-charte-europeenne-des-langues-regionales-ou-minoritaires-une-victoire-pour-le-parler-picard-404821.html> (30 janvier 2014 à 11:30).

Nikova Kristina, « L'Europeo и L'Bulgaro. Кратък критически размисъл », <http://www.fmd.bg/?p=5907=1> (26 février 2014).

Parlement Européen, « "Europe on the Ground" wins 2012 European Charlemagne Youth Prize », <http://www.europarl.europa.eu/news/en/news-room/content/20120510STO44845/html/Europe-on-the-Ground-wins-2012-European-Charlemagne-Youth-Prize> (27 février 2014).

Pithan Lilian M., « De Erasmus à Easyjet : Comment je suis devenue Européenne », <http://www.cafebabel.fr/style-de-vie/article/de-erasmus-a-easy-jet-comment-je-suis-devenue-europeenne.html> (17 septembre 2014).

QMmedia, « L'Europeo », <http://www.qmmedia.com/bg/> (24 février 2014).

QMmedia, « QMmedia », <http://www.qmmedia.com/bg/> (26 février 2015).

Quatremer Jean, « Couloirs de Bruxelles », <http://bruxelles.blogs.liberation.fr/> (26 février 2015).

Région Nord-Pas-de-Calais, « Région Nord-Pas-de-Calais », http://www.nordpasdecalais.fr/jcms/c_5001/accueil (31 mars 2015).

Réseau Euromed France, « Échanges, coopérations, politiques : l'Euromed de la connaissance. International Conférence », <http://www.euromed-france.org/spip.php?article579> (15 janvier 2014).

Sächsisch-bretonische Gesellschaft e.V., « Regionen als globale Akteure », <http://www.sachsen-bretagne.de/index.php/der-verein-mainmenu-27/regionalpartnerschaften-deutschland-frankreich1> (25 novembre 2014).

telerama.fr, « Programme télévisé de France 3 Nord-Pas-de-Calais », <http://television.telerama.fr/tele/chaine-tv/france-3-nord-pas-de-calais,644.php> (22 avril 2014).

telerama.fr, « Bilan de France Télévisions : l'ambition n'était pas aux programmes », <http://television.telerama.fr/television/bilan-de-france-televvisions-l-ambition-n-etait-pas-aux-programmes,123961.php> (15 avril 2015).

Utard Jean-Michel, « ARTE : une télévision de la "société civile" ? », <http://lesenjeux.u-grenoble3.fr/2006-supplement/Utard/index.php> (4 juillet 2009).

vie-publique.fr, « Europe des régions, des nations, fédérale », <http://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/union-europeenne/approfondissements/europe-regions-nations-federale.html> (19 mai 2015).

Livres

Monographies

Abruzzese Alberto, *La Splendeur de la télévision. Origines et développement des médias de masse*, l'Harmattan (coll. « Communication et civilisation »), 2006.

Alami Sophie, Desjeux Dominique et Garabuau-Moussaoui Isabelle, *Les méthodes qualitatives*, Paris, Presses Universitaires de France (coll. « Que sais-je ? »), 2009.

Albert Pierre, *Histoire de la presse*, Paris, Presses Universitaires de France (coll. « Que sais-je ? »), 2003.

Albert Pierre, Koch Ursula E., Rieffel Rémy, Schröter Detlef et Viallon Philippe, *Les médias et leur public en France et en Allemagne*, Paris, Éd. Panthéon-Assas (coll. « Information et communication »), 2003.

Almeida Fabrice d. et Delporte Christian, *Histoire des médias en France. De la Grande Guerre à nos jours*, Paris, Flammarion (coll. « Champs. Histoire »), 2010.

Amiel Vincent, *Esthétique du montage*, Paris, Nathan (coll. « Collection Nathan cinéma »), 2001.

Analysys Mason, *Etude portant sur les conditions de réussite de la télévision locale en France sur la base d'une comparaison internationale*, Paris, Ministère de la Culture et de la Communication, 2010.

Aumont Jacques, *L'image*, Paris, Nathan (coll. « Nathan cinéma »), 2000.

Balle Francis, *Médias et sociétés. Presse, édition, internet, radio, cinéma, télévision, télématique, cédéroms, DVD, réseaux multimédias*, Paris, Montchrestien (coll. « Domat politique »), 1999.

Barbier Frédéric et Bertho-Lavenir Catherine, *Histoire des médias. De Diderot à Internet*, Paris, A. Colin (coll. « U »), 1996.

Bardin Laurence, *L'analyse de contenu*, Paris, PUF (coll. « Quadrige. Manuels »), 2007, c1977.

- Bazin André et Narboni Jean, *Le cinéma français de la Libération à la Nouvelle Vague (1945-1958)*, [Paris], Cahiers du Cinéma (coll. « Petite bibliothèque des Cahiers du cinéma »), 1998.
- Bernhardt Petra, *EUropäische Bildpolitiken. Politische Bildanalyse an Beispielen der EU-Politik*, Wien, Facultas (coll. « Uni-Taschenbücher »), 2009.
- Berthier Nicole, *Les techniques d'enquête en sciences sociales. Méthode et exercices corrigés*, Paris, Armand Colin, 2006.
- Bourdieu Pierre, *Sur la télévision*, Paris, Liber-Raisons d'agir (coll. « Raisons d'agir »), 1996.
- Breton Olivier, *99 propositions pour ré-enchanter les relations franco-allemandes*, Paris, All contents presse éditions, 2010.
- Brignier Jean-Marie, Chavenon Hugues, Dupont-Ghestem Françoise, Dussaix Anne-Marie et Haering H., *Mesurer l'audience des médias. Du recueil des données au média-planning*, Paris, Dunod (coll. « Fonctions de l'entreprise. Série Marketing - Communication »), 2002.
- Brochand Christian, *Economie de la télévision française*, Paris, Nathan, 1996.
- Brosius Hans-Bernd, Fahr Andreas et Vlastic Andreas, *Die Dritten Programme der ARD. Entwicklung, Angebotsstruktur und Nutzung : Studie*, Berlin, Vistas, 1999.
- Brosius Hans-Bernd, Haas Alexander et Koschel Friederike, *Methoden der empirischen Kommunikationsforschung. Eine Einführung*, Wiesbaden, Springer VS (coll. « Studienbücher zur Kommunikations- und Medienwissenschaft »), 2012.
- Cardon Dominique, *La démocratie Internet*, Paris, Seuil, 2010.
- Chaniac Régine et Jézéquel Jean-Pierre, *La télévision*, Paris, La Découverte (coll. « Repères »), 2005.
- Charlton Michael et Neumann Klaus, *Medienrezeption und Identitätsbildung. Kulturpsychologische und kultursoziologische Befunde zum Gebrauch von Massenmedien im Vorschulalter*, Tübingen, Gunter Narr Verlag (coll. « Script Oralía »), 1990.
- Cloer Ernst et Wernstedt Rolf, *Pädagogik in der DDR. Eröffnung einer notwendigen Bilanzierung*, Weinheim, Deutscher Studien Verlag, 1994.
- Cluzel Jean, *La Télévision*, Flammarion (coll. « Dominos »), 1996.
- Coleman James A. et Rollet Brigitte, *Television in Europe*, Exeter, England, Intellect Books (coll. « European studies series »), 1997.
- Collins Richard, *Media and identity in contemporary Europe. Consequences of global convergence*, Bristol, UK, Portland, OR, Intellect, 2002.
- Commission Européenne, *Eurobaromètre Standard 76. L'Opinion publique dans l'Union Européenne*, Bruxelles, 2011.
- Commission Européenne, *Media Use in the European Union. Standard Eurobarometer 76*, 2012.
- Commission Européenne, *Introduction to the MEDIA Programme*, 2012.

- Commission Européenne, *EU Citizenship Report 2013. Eu citizens: Your rights, your justice*, Belgium, 2013.
- Commission Européenne, *Eurobaromètre Standard 80. La Citoyenneté européenne. Rapport*, Bruxelles, Direction de la Communication, 2013.
- Cortade Jean-Emmanuel, *La Télévision française. 1986-1992*, Paris, Presses Universitaires de France (coll. « Que sais-je ? »), 1993.
- Courbet Didier, *Puissance de la télévision. Stratégies de communication et influence des marques*, l'Harmattan (coll. « Communication et civilisation »).
- Czaplicki Andreas et Weissbecker Helga, *Akzeptanz und Bewertung des lokalen und regionalen Fernsehens in Ostdeutschland. Studie im Auftrag der Landesmedienanstalten Medienanstalt Mecklenburg-Vorpommern*, Berlin, Vistas, 2010.
- Dacheux Éric, *Les stratégies de communication persuasive dans l'Union européenne*, Paris, l'Harmattan (coll. « Logiques sociales »), 1994.
- Debray Régis, *Introduction à la médiologie*, Paris, Presses Universitaires de France (coll. « Collection Premier cycle »), 2000.
- Deppermann Arnulf, *Gespräche analysieren. Eine Einführung*, Opladen, Leske + Budrich (coll. « Qualitative Sozialforschung »), 2001.
- Dézert Bernard, *L'Europe. Géographie historique, sociopolitique et économique*, Paris, Nathan (coll. « Fac. Géographie »), 1998.
- Dittmar Norbert, *Transkription. Ein Leitfaden mit Aufgaben für Studenten, Forscher und Laien*, Wiesbaden, VS, Verlag für Sozialwissenschaften (coll. « Qualitative Sozialforschung »), 2009.
- Doueïhi Milad, *La grande conversion numérique*, [Paris], Éditions du Seuil, 2008.
- Esquenazi Jean-Pierre, *Sociologie des publics*, Paris, Ed. La Découverte (coll. « Collection Repères »), 2003.
- Faulstich Werner, *Einführung in die Medienwissenschaft. Probleme, Methoden, Domänen*, München, Fink (coll. « UTB »), 2002.
- Faulstich Werner, *Medienwissenschaft*, Paderborn, Fink (coll. « UTB basics »), 2004.
- Faulstich Werner, *Grundkurs Fernsehanalyse*, UTB (coll. « utb.de Bachelor-Bibliothek »), 2008.
- Fontaine Pascal, *12 leçons sur l'Europe*, Luxembourg, Publications Office of the European Union, 2010.
- Fromm Michael, *Öffentlich-rechtlicher Programmauftrag und Rundfunkföderalismus. Der verfassungsrechtliche Programmauftrag der Rundfunkanstalten unter besonderer Berücksichtigung des Rundfunkfinanzausgleichs*, Baden-Baden, Nomos Verlagsgesellschaft, 1998.

- Früh Werner et Stiehler Hans-Jörg, *Fernsehen in Ostdeutschland. Eine Untersuchung zum Zusammenhang zwischen Programmangebot und Rezeption*, Berlin, Vistas (coll. « Schriftenreihe der AML »), 2002.
- Gerhards Jürgen et Neidhardt Friedhelm, *Strukturen Und Funktionen Moderner Öffentlichkeit: Fragestellungen Und Ansätze*, Berlin, WZB, Abt. Öffentlichkeit und Soziale Bewegung, 1990.
- Gerstenmaier Jochen et Hamburger Franz, *Erziehungssoziologie*, Wiesbaden, Westdeutscher Verlag (coll. « Studienreihe Gesellschaft »), 1978.
- Gonnet Jacques, *Education et médias*, Paris, Presses Universitaires de France (coll. « Que sais-je? »), 1999.
- Gräble Inge, *Der europäische Fernseh-Kulturkanal ARTE. Deutsch-französische Medienpolitik zwischen europäischem Anspruch und nationaler Wirklichkeit*, Frankfurt/Main, New York, Campus (coll. « Deutsch-französische Studien zur Industriegesellschaft »), 1995.
- Gura Radovan et Rouet Gilles, *La Relation Franco-allemande et la Construction Européenne (1945–2009). Francúzska-nemeské vzťahy a budovnaie Európy (1945–2009)*, Banska Bystrica, FPVaMV UMB, 2010.
- Habermas Jürgen, *L’Espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot (coll. « Critique de la politique »), 1988.
- Habermas Jürgen, *Zur Verfassung Europas. Ein Essay*, Berlin, Suhrkamp (coll. « Edition suhrkamp »), 2011.
- Hardin Russell, *Trust and trustworthiness*, New York, Russell Sage Foundation (coll. « The Russell Sage Foundation series on trust »), 2002.
- Heinderyckx François, *L’Europe des médias*, Bruxelles, Éd. de l’Université de Bruxelles, Institut de sociologie (coll. « Communication / Institut de sociologie »), 1998.
- Hellmuth Nathalie, *ARTE - Europa auf Sendung. Verfassungsrechtliche Rahmenbedingungen für die Beteiligung von ARD und ZDF an supranationalen Gemeinschaftssendern am Beispiel des Europäischen Kulturkanals ARTE*, Frankfurt am Main, Peter Lang Verlag (coll. « Studien zum deutschen und europäischen Medienrecht »), 2007.
- Hickethier Knut, *Film- und Fernsehanalyse*, Stuttgart, J.B. Metzler (coll. « Sammlung Metzler »), 2001.
- Hillmann Karl-Heinz et Hartfiel Günter, *Wörterbuch der Soziologie*, Stuttgart, Kröner, 2007.
- Holtz-Bacha Christina, *Medienpolitik für Europa*, Wiesbaden, VS Verlag für Sozialwissenschaften, 2006.
- Jost François, *Comprendre la télévision et ses programmes*, Paris, Armand Colin (coll. « 128, Cinéma-image »), 2013.
- Jullier Laurent, *Analyser un film. De l’émotion à l’interprétation*, Flammarion (coll. « Champs Arts »), 2012.

Kanzog Klaus, *Grundkurs Filmsemiotik*, München, Diskurs Film Verlag (coll. « Diskurs Film »), 2007.

Kevin Deirdre, *Europe in the media. A comparison of reporting, representation, and rhetoric in national media systems in Europe*, Mahwah, N.J, L. Erlbaum Associates (coll. « European Institute for the Media series »), 2003.

Kopp Johannes, *Bildungssoziologie. Eine Einführung anhand empirischer Studien*, Wiesbaden, Westdeutscher Verl. (coll. « Lehrbuch »), 2009.

Kowalski Krzysztof, *Europa-mity, modele, symbole*, Kraków, Międzynarodowe Centrum Kultury, 2002.

Labasse Jean, *Quelles régions pour l'Europe ? Un exposé pour comprendre, un essai pour réfléchir*, Flammarion (coll. « Dominos »), 1994.

Lichte Christine G., *Interregionale Zusammenarbeit im Europa der Regionen. Die Bedeutung der Beziehungen zwischen dem Freistaat Thüringen und seinen französischen Partnerregionen Picardie und Franche-Comté für den europäischen Integrationsprozess ; eine empirische Analyse*, Hamburg, Kovač (coll. « Schriftenreihe Schriften zur Europapolitik »), 2007.

Liedtke Rainer, *Geschichte Europas. Von 1815 bis zur Gegenwart*, Paderborn, Schöningh (coll. « Uni-Taschenbücher »), 2010.

Liljeberg Holger et Krambeer Sindy, *Ortsnahes Fernsehen im Osten Deutschlands - Funkanalyse Ostdeutschland 2012. Mit einem vollständigen Verzeichnis aller ortsnahen TV-Sender Ostdeutschlands; Studie im Auftrag der Landesmedienanstalten*, Berlin, Vistas-Verl., 2012.

Maalouf Amin, *Les identités meurtrières*, Paris, LGF (coll. « Le livre de poche »), 2001.

Maindok Herlinde, *Professionelle Interviewführung in der Sozialforschung. Interviewtraining : Bedarf, Stand und Perspektiven*, Pfaffenweiler, Centaurus (coll. « Reihe Sozialwissenschaften »), 1996.

Merkel Katrin, *Europa auf dem Bildschirm. Eine Untersuchung der europäischen Medienpolitik und -kultur am Beispiel des deutsch-französischen Kulturkanals ARTE*, Coppingrave, Coppi-Verlag (coll. « Aufsätze zu Film und Fernsehen »), 1995.

Merten Klaus, *Inhaltsanalyse. Einführung in Theorie, Methode und Praxis*, Opladen, Westdt. Verl., 1995.

Mialaret Gaston, *Les sciences de l'éducation*, Paris, Presses Universitaires de France (coll. « Que sais-je? »), 2005.

Miège Bernard, *L'espace public contemporain. Approche info-communicationnelle*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble (coll. « Communication, médias et sociétés »), 2010.

Ministère de l'Education Nationale, *Médias & information, on apprend !*, Paris, CNDP; CLEMI, 2013.

Morin Edgar, *Penser l'Europe*, Paris, Gallimard (coll. « Au vif du sujet »), 1987.

Müller Markus S., *Stimmen der Anderen - Presseschauen als Wegbereiter einer europäischen Öffentlichkeit? Brücken in ausländische Medienarenen als Mittel zur Reduzierung des europäischen Demokratiedefizits*, Stuttgart, Ibidem-Verl. (coll. « Politische Kommunikation »), 2012.

Münchow Patricia von, *Les journaux télévisés en France et en Allemagne. Plaisir de voir ou devoir de s'informer*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2005.

Pfetsch Frank R. et Beichelt Timm, *Die Europäische Union. Geschichte, Institutionen, Prozesse*, München, Fink (coll. « UTB für Wissenschaft Uni-Taschenbücher »), 2001.

Plaisance Éric et Vergnaud Gérard, *Les sciences de l'éducation*, Paris, La Découverte (coll. « Collection Repères »), 2005.

Rothenberger Liane, *Von elitär zu populär. Die Programmentwicklung im deutsch-französischen Kulturkanal arte*, Konstanz, UVK (coll. « Forschungsfeld Kommunikation »), 2008.

Sächsische Landesanstalt für privaten Rundfunk und neue Medien, *Privater Rundfunk in Sachsen. Programme und ihre Anbieter; eine Bestandsaufnahme der TKT Kommunikations-Systeme GmbH*, Berlin, Vistas (coll. « Schriftenreihe der SLM »), 1998.

Schrag Wolfram, *Medienlandschaft Deutschland*, München, Druckerei Walch GmbH & Co KG, Augsburg, 2006.

Sinoquet Marie-Christine, *La vie quotidienne picarde s'organise en 87 bassins de vie. Nouveau zonage en bassins de vie 2012*, Amiens, INSEE, 2012.

Siracusa Jacques, *Le JT, machine à décrire. Sociologie du travail des reporters à la télévision*, Bruxelles, De Boeck Université (coll. « Médias recherches. Études »), 2001.

Stawowy Peter, *Medien in Sachsen*, Dresden, 2011.

Steinmetz Rüdiger, *Freies Fernsehen. Das erste privat-kommerzielle Fernsehprogramm in Deutschland*, Konstanz, UVK Medien (coll. « Kommunikation Audiovisuell »), 1996.

Steinmetz Rüdiger, Zöllner Anna, Lax Stephan, Grieves Kevin et Newton Gregory, *Digitale Leuchtturmprojekte des lokalen und regionalen Hörfunks und Fernsehen. Social-Media-Programmfeedback in Deutschland, Großbritannien und den USA*, Berlin, Vistas (coll. « Schriftenreihe der SLM »), 2014.

Süss Daniel, Lampert Claudia et Wijnen Christine W. (eds.), *Medienpädagogik. Ein Studienbuch zur Einführung*, Wiesbaden, VS Verlag für Sozialwissenschaften / Springer Fachmedien Wiesbaden, Wiesbaden, 2010.

Toro Alfonso de, Epistémologies. *Le Maghreb : hybridité, transculturalité, transmédiabilité, transtextualité, corps, globalisation, diasporisation*, Paris, l'Harmattan (coll. « Etudes transnationales, francophones et comparées »), 2011 (2009).

Vanoye Francis et Goliot-Lété Anne, *Précis d'analyse filmique*, Paris, Armand Colin (coll. « 128 »), 2005.

Vatter Christoph, *Interkulturelles Lernen im interregionalen Schüleraustausch zwischen Deutschland und Frankreich. Evaluationsergebnisse und didaktische Materialien des COMENIUS-Regio-Projekts ILIS*, St. Ingbert, Röhrig Universitätsverl. (coll. « Saarbrücker Studien zur Interkulturellen Kommunikation »), 2011.

Vivancos Patrice, *Cinéma et Europe. Réflexions sur les politiques européennes de soutien au cinéma*, Paris, l'Harmattan (coll. « Champs visuels / Pierre-Jean Benghozi »), 2000.

Weiss Ralph et Berger G., *Aufgaben und Perspektiven des öffentlich-rechtlichen Fernsehens*, Baden-Baden, Nomos Verlagsgesellschaft (coll. « Symposien des Hans-Bredow-Instituts »), 1991.

Wilke Jürgen, *Mediengeschichte der Bundesrepublik Deutschland*, Köln, Böhlau, 1999.

Wolton Dominique, *Penser la communication*, [Paris], Flammarion (coll. « Champs »), 1997.

Wolton Dominique et Le Paige Hugues, *Fernsehen und Zivilisationen*, Berlin, Avinus-Verlag, 2012.

Chapitres

Altmeppen Klaus-Dieter, « Rundfunkgebühr », in Bentele Günter, Brosius Hans-Bernd et Jarren Otfried (eds.), *Lexikon Kommunikations- und Medienwissenschaft*, Wiesbaden, VS Verlag für Sozialwissenschaften, 2006, p.251.

Alvès Patrick, « L'Union européenne de radiodiffusion (1950-1969) », in Lévy Marie-Françoise et Sicard Marie-Noële (eds.), *Les lucarnes de l'Europe. Télévisions, cultures, identités, 1945-2005*, Paris, Publications de la Sorbonne (coll. « Internationale »), 2008, p. 47–64.

Baisnée Olivier, « Le corps de presse accrédité auprès de l'Union européenne. Une comparaison franco-britannique », in Marchetti Dominique (ed.), *En quête d'Europe. Médias européens et médiatisation de l'Europe*, Rennes, Presses universitaires de Rennes (coll. « Res Publica »), 2004, p. 153–175.

Balibar Françoise, « Les mathématiques ou la liberté d'assigner la vérité », in , *Chemins de la liberté*, Paris, Ed. de Minuit (coll. « Critique »), 2010, p. 306–315.

Barbot Janine, « Mener un entretien de face à face », in Paugam Serge (ed.), *L'enquête sociologique*, Paris, Presses Universitaires de France, 2010, p. 115–141.

Becher, Ursula A. J., « L'Allemagne - Etat des régions ? », in Boutan Pierre, Martel Philippe et Roques Georges (eds.), *Enseigner la région. Actes du colloque international, IUFM de Montpellier, 4-5 février 2000*, Paris, l'Harmattan (coll. « Logiques politiques »), 2001, p. 159–164.

Biedenkopf Kurt, « Zur gesellschaftlichen Funktion des Fernsehens », in Maletzke Gerhard et Steinmetz Rüdiger (eds.), *Zeiten und Medien - Medienzeiten. Festschrift zum 60. Geburtstag von Karl Friedrich Reimers*, Leipzig, Leipziger Univ.-Verl., 1995, p. 70–74.

Bogner Alexander et Menz Wolfgang, « Expertenwissen und Forschungspraxis: die Modernisierungstheoretische und die methodische Debatte um die Experten. Zur Einführung in ein unübersichtliches Problemfeld », in Bogner Alexander, Littig Beate et Menz Wolfgang (eds.), *Das Experteninterview. Theorie, Methode, Anwendung*, Wiesbaden, VS Verlag für Sozialwissenschaften, 2002, p. 7–30.

Bond Niall, « Appartenance et citoyenneté en communauté et en société. Le déplacement des frontières de la citoyenneté d'après une dichotomie de Ferdinand Tönnies », in Rouet Gilles (ed.), *Citoyennetés et nationalités en Europe. Articulations et pratiques*, Paris, l'Harmattan (coll. « Local & global »), 2011, p. 45–57.

Bonnaire Anne-Coralie, « Nouvelles pratiques médiatiques, enjeux pédagogiques dans l'apprentissage de l'Europe », in Rouet Gilles (ed.), *Usages de l'Internet, éducation et culture*, Paris, Harmattan (coll. « Local & global »), 2012.

Bonnaire Anne-Coralie et Rouet Gilles, « Partages, mobilités, identités », in Dufoulon Serge et Rouet Gilles (eds.), *Europe partagée, Europe des partages*, Paris, Harmattan (coll. « Local & global »), 2012, p. 225–228.

Bourgeois Isabelle, « Frankreich - Deutschland: zwei Medienlandschaften, zwei Ausbildungssysteme », in Frenkel Cornelia, Lüger Heinz-Helmut et Woltersdorff Stefan (eds.), *Deutsche und französische Medien im Wandel*, Landau, Knecht Verlag (coll. « Landauer Schriften zur Kommunikations- und Kulturwissenschaft »), 2004, p. 13–22.

Bussi Michel, « L'identité territoriale est-elle indispensable à la démocratie ? », in *Débat sur l'identité territoriale*, Paris, Belin; RECLUS, 2006, p. 334–339.

Calhoun Craig J., « Nationalism and Civil Society: Democracy, Diversity and Self-Determination », in Calhoun Craig J. (ed.), *Social theory and the politics of identity*, Oxford, UK, Cambridge, MA., Blackwell Publishers, 1994, p. 304–335.

Conte Arthur, « La 3e chaîne et l'O.R.T.F. », in Direction des Relations Sociales (ed.), *Historique TV. RF - RTF - ORTF - 3ème CHAÎNE - FR3 - FRANCE 3*, Lille, 1995, p. Micro et Caméra, Hors série.

Courbet Didier et Fourquet Marie-Pierre, « Perspectives épistémologiques : de la complémentarité des méthodologies de recherche sur l'influence de la télévision - le cas des programmes violents », in Courbet Didier et Fourquet Marie-Pierre (eds.), *La télévision et ses influences*, Bruxelles, De Boeck (coll. « Médias recherches. Études »), 2003, p. 179–188.

Dacheux Éric, « L'EURO : un espace monétaire au service d'un espace public européen ? », in Mercier Arnaud (ed.), *Vers un espace public européen ? Recherches sur l'Europe en construction*, Paris, Budapest, Torino, l'Harmattan (coll. « Communication et civilisation »), 2003, p. 157–176.

Darras Eric, « L'internationalisation paradoxale des publics. Des réceptions à la production des produits audiovisuels en Europe », in Marchetti Dominique (ed.), *En quête d'Europe. Médias européens et médiatisation de l'Europe*, Rennes, Presses universitaires de Rennes (coll. « Res Publica »), 2004, p. 75–104.

De la Paz, María et Cervantes Bonet Sebastián, « Frontières & Eurorégions », in Rouet Gilles et Soulages François (eds.), *Frontières géoculturelles & géopolitiques*, Paris, l'Harmattan (coll. « Local & global »), 2013.

de Vreese Claes, « Television News Has Not (Yet) Left the Nation State: Reflections on European Integration in the News », in Bondebjerg Ib et Madsen Peter (eds.), *Media, democracy and european culture*, Bristol, Chicago, Intellect, 2008, p. 135–142.

Debarbieux Bernard, « Prendre position : réflexions sur les ressources et les limites de la notion d'identité en géographie », in , *Débat sur l'identité territoriale*, Paris, Belin; RECLUS, 2006, p. 340–354.

Dörr Dieter, « Unabhängig und gemeinnützig. Ein Modell von gestern? », in Voß Peter (ed.), *50 Jahre ARD. 1950-2000*, Baden-Baden, Nomos Verlagsgesellschaft, 2000, p. 12–22.

Dufoulon Serge, « Du quotidien profane au national sacré », in Rouet Gilles (ed.), *Citoyennetés et nationalités en Europe. Articulations et pratiques*, Paris, l'Harmattan (coll. « Local & global »), 2011, p. 31–44.

Farano Adriano, « Die wahren Europäer », in Institut für Auslandsbeziehungen et Robert Bosch Stiftung (eds.), *Europa in den Medien - Medien in Europa. Kulturreport - Fortschritt Europa*, Stuttgart, 2008, p. 146–149.

Frank Robert, « Préface », in Lévy Marie-Françoise et Sicard Marie-Noële (eds.), *Les lucarnes de l'Europe. Télévisions, cultures, identités, 1945-2005*, Paris, Publications de la Sorbonne (coll. « Internationale »), 2008, p. 7–12.

Frantzen Sarah M., « Film - Macht der Laufbilder. Mediale Wirklichkeitskonstruktion ».

Gatter Peter, « Das Regionale. Die Faszination der Nähe », in Blaes Ruth et Heussen Gregor A. (eds.), *ABC des Fernsehens*, Konstanz, UVK Medien (coll. « Reihe Praktischer Journalismus »), 1997, p. 124–126.

Gerlach Tobias, « ARTE - vom deutsch-französischen zum europäischen Fernsehen », in Frenkel Cornelia, Lüger Heinz-Helmut et Woltersdorff Stefan (eds.), *Deutsche und französische Medien im Wandel*, Landau, Knecht Verlag (coll. « Landauer Schriften zur Kommunikations- und Kulturwissenschaft »), 2004, p. 233–242.

Golding Peter, « European Journalism and the European Public Sphere », in Bondebjerg Ib et Madsen Peter (eds.), *Media, democracy and european culture*, Bristol, Chicago, Intellect, 2008.

Gripsrud Jostein, « The Cultural Dimension of Democracy », in Bondebjerg Ib et Madsen Peter (eds.), *Media, democracy and european culture*, Bristol, Chicago, Intellect, 2008, p. 197–213.

Guérin-Pace France, « Sentiment d'appartenance et territoires identitaires », in , *Débat sur l'identité territoriale*, Paris, Belin; RECLUS, 2006, p. 298–308.

Guérin-Pace France et Guermond Yves, « Identité et rapport au territoire », in , *Débat sur l'identité territoriale*, Paris, Belin; RECLUS, 2006, p. 289–290.

Guillaud Jean-Louis, « Pourquoi une 3e chaîne ? », in Direction des Relations Sociales (ed.), *Historique TV. RF - RTF - ORTF - 3ème CHAÎNE - FR3 - FRANCE 3*, Lille, 1995.

Habermas Jürgen, « Reply To My Critics », in Calhoun Craig J., Mendieta Eduardo et VanAntwerpen Jonathan (eds.), *Habermas and religion*, Cambridge, Malden, Polity Press, 2013, p. 347–390.

Hardouin Magali, « Enseigner l'Europe et l'Union européenne : Quels problèmes et quels enjeux pour l'enseignant de géographie ? », in Rouet Gilles et Chovancová Katarína (eds.), *Európa v škole. Enseigner l'Europe*, Nitra, Enigma, 2008, p. 31–46.

Hasebrink Uwe et Herzog Anja, « Mediennutzung im internationalen Vergleich », in Hans-Bredow-Institut an der Universität Hamburg (ed.), *Internationales Handbuch Medien*, Baden-Baden, Nomos Verl.-Ges, 2004/2005, p. 136–158.

Hickethier Knut, « Das Programm : Fluß und bitter », in Hickethier Knut (ed.), *Fernsehen: Wahrnehmungswelt, Programminstitution und Marktkonkurrenz*, Frankfurt, Verlag Peter Lang, 1992, p. 173–180.

Hoffman-Riem Wolfgang, « Europäisierung des Rundfunks - aber ohne Kommunikationsverfassung ? », in Hickethier Knut (ed.), *Fernsehen : Wahrnehmungswelt, Programminstitution und Marktkonkurrenz*, Frankfurt, Verlag Peter Lang, 1992, p. 309–338.

Holzer Horst et Mohn Erich, « Mediensoziologie », in Hüther Jürgen, Schorb Bernd et Brehm-Klotz Christiane (eds.), *Grundbegriffe Medienpädagogik*, München, KoPäd-Verl., 1997, p. 268–274.

Hristova-Valtcheva Katia, « Construire la citoyenneté européenne par l'initiative législative des citoyens. Limites de l'approche », in Rouet Gilles (ed.), *Citoyennetés et nationalités en Europe. Articulations et pratiques*, Paris, l'Harmattan (coll. « Local & global »), 2011, p. 163–174.

Hubet Agnès et Caremier Bénédicte, « L'avenir des espaces publics européens : entre "communautés politiques" et cyberdémocratie », in Mercier Arnaud (ed.), *Vers un espace public européen ? Recherches sur l'Europe en construction*, Paris, Budapest, Torino, l'Harmattan (coll. « Communication et civilisation »), 2003, p. 129–156.

Hüther Jürgen et Schorb Bernd, « Medienpädagogik », in Hüther Jürgen, Schorb Bernd et Brehm-Klotz Christiane (eds.), *Grundbegriffe Medienpädagogik*, München, KoPäd-Verl., 1997, p. 243–252.

Kerlen Dietrich et Keiderling Thomas, « Öffentlich-rechtlicher Rundfunk », in Bentele Günter, Brosius Hans-Bernd et Jarren Otfried (eds.), *Lexikon Kommunikations- und Medienwissenschaft*, Wiesbaden, VS Verlag für Sozialwissenschaften, 2006, p. 206–207.

Klaus Elisabeth, « Von der Beschränktheit unserer Öffentlichkeitstheorien im europäischen Kontext », in Langenbucher Wolfgang R. et Latzer Michael (eds.), *Europäische Öffentlichkeit und medialer Wandel*, VS Verlag für Sozialwissenschaften, 2006, p. 93–106.

Kracauer Siegfried, « Structural Analysis of Film », in Krippendorff Klaus et Bock Mary A. (eds.), *The content analysis reader*, Thousand Oaks, Calif, Sage Publications, 2009, p. 84–98.

Landrecies Jacques, « Ni signum ni podium : faire une place au picard à l'école », in Boutan Pierre, Martel Philippe et Roques Georges (eds.), *Enseigner la région. Actes du colloque*

international, IUFM de Montpellier, 4-5 février 2000, Paris, l'Harmattan (coll. « Logiques politiques »), 2001, p. 293–299.

Lazar Judith, « La persuasion par la télévision : éducation versus manipulation », in Courbet Didier et Fourquet Marie-Pierre (eds.), *La télévision et ses influences*, Bruxelles, De Boeck (coll. « Médias recherches. Études »), 2003, p. 171–178.

Leroux Pierre et Teillet Philippe, « L'Europe en creux. Médias nationaux et territoires contre l'Europe ? », in Marchetti Dominique (ed.), *En quête d'Europe. Médias européens et médiatisation de l'Europe*, Rennes, Presses universitaires de Rennes (coll. « Res Publica »), 2004, p. 263–287.

Lüger Heinz-Helmut et Schäfer Patrick, « Adressatenorientierung in der deutschen und elsässischen Regionalpresse », in Frenkel Cornelia, Lüger Heinz-Helmut et Woltersdorff Stefan (eds.), *Deutsche und französische Medien im Wandel*, Landau, Knecht Verlag (coll. « Landauer Schriften zur Kommunikations- und Kulturwissenschaft »), 2004, p. 31–70.

Machill Marcel, Beiler Markus et Fischer Corinna, « Europa-Themen in Europas Medien — die Debatte um die europäische Öffentlichkeit », in Langenbacher Wolfgang R. et Latzer Michael (eds.), *Europäische Öffentlichkeit und medialer Wandel*, VS Verlag für Sozialwissenschaften, 2006, p. 132-155.

Magnette Paul, « L'Union Européenne en quête de légitimité », in Dacheux Éric (ed.), *L'Europe qui se construit, réflexions sur l'espace public européen*, Saint-Etienne, Publications de l'université de Saint-Etienne (coll. « Europe »), 2004.

Martel Philippe, « La France et les langues régionales au XX^e siècle », in Boutan Pierre, Martel Philippe et Roques Georges (eds.), *Enseigner la région. Actes du colloque international, IUFM de Montpellier, 4-5 février 2000*, Paris, l'Harmattan (coll. « Logiques politiques »), 2001, p. 89–95.

Mercier Arnaud, « Sur quels critères peut reposer une identité collective européenne ? », in Dacheux Éric (ed.), *L'Europe qui se construit, réflexions sur l'espace public européen*, Saint-Etienne, Publications de l'université de Saint-Etienne (coll. « Europe »), 2004, p. 117–138.

Moderow Hans-Martin, « Enseigner la Région – l'exemple de la Saxe. La région dans les écoles élémentaires, 1800-1918 », in Boutan Pierre, Martel Philippe et Roques Georges (eds.), *Enseigner la région. Actes du colloque international, IUFM de Montpellier, 4-5 février 2000*, Paris, l'Harmattan (coll. « Logiques politiques »), 2001, p. 43–54.

Neveu Erik, « L'Europe comme "communauté inimaginable" ? L'échec du magazine français *L'Européen* (mars-juillet 1998) », in Marchetti Dominique (ed.), *En quête d'Europe. Médias européens et médiatisation de l'Europe*, Rennes, Presses universitaires de Rennes (coll. « Res Publica »), 2004, p. 177–201.

Offerhaus Anke, « Eu-Korrespondenten als Wegbereiter einer europäischen Öffentlichkeit? Vergemeinschaftung und journalistische Selbstkontrolle bei Korrespondenten in Brüssel », in Pöttker Horst (ed.), *Europäische Öffentlichkeit und journalistische Verantwortung*, Köln, van Halem (coll. « Journalismus international »), 2010, p. 145–166.

Offerhaus Anke, « Auslandskorrespondenten zwischen sachlicher Expertise und nationalem Vorurteil. Eine Gegenüberstellung von journalistischen Selbstaussagen und inhaltsanalytischen Befunden », in Wessler Hartmut (ed.), *Grenzüberschreitende Medienkommunikation*, Baden-Baden, Hamburg, Nomos Verlagsgesellschaft; Hans-Bredow-Institut (coll. « Medien & Kommunikationswissenschaft »), 2012, p. 93–114.

Petra Kohnen, « Radio fürs Wir-Gefühl », in Institut für Auslandsbeziehungen et Robert Bosch Stiftung (eds.), *Europa in den Medien - Medien in Europa. Kulturreport - Fortschritt Europa*, Stuttgart, 2008, p. 156–159.

Plica Adalbert et Leipold Friedemann, « Zeitung: Neuigkeiten zum Anfassen », in Steinmetz Rüdiger (ed.), *Kommunikation. Die Entwicklung der menschlichen Kommunikation von der Sprache bis zum Computer*, München, TR-Verlagsunion (coll. « TR-Praktikum »), 1987, p. 47–49.

Požarlik Grzegorz, « La citoyenneté européenne, nouvelle construction sociale. Implications pour le développement d'une identité collective dans l'Europe contemporaine », in Rouet Gilles (ed.), *Citoyennetés et nationalités en Europe. Articulations et pratiques*, Paris, l'Harmattan (coll. « Local & global »), 2011, p. 123–131.

Reinhardt Abrecht, « Magazine. Das tägliche spannende Puzzle », in Blaes Ruth et Heussen Gregor A. (eds.), *ABC des Fernsehens*, Konstanz, UVK Medien (coll. « Reihe Praktischer Journalismus »), 1997, p. 189–194.

Riffe Daniel, Aust Charles F. et Lacy Stephen R., « Effectiveness of Random, Consecutive Day and Constructed Week Sampling », in Krippendorff Klaus et Bock Mary A. (eds.), *The content analysis reader*, Thousand Oaks, Calif, Sage Publications, 2009, p. 54–59.

Ringoot Roselyne et Utard Jean-Michel, « Les élections européennes dans presse quotidienne régionale. Chapitre 7 », in Dacheux Éric (ed.), *L'Europe qui se construit, réflexions sur l'espace public européen*, Saint-Etienne, Publications de l'université de Saint-Etienne (coll. « Europe »), 2004, p. 139–151.

Ringoot Roselyne et Utard Jean-Michel, « L'Europe vue par la presse quotidienne régionale. Les exemples comparés de Ouest-France et des Dernières Nouvelles d'Alsace », in Marchetti Dominique (ed.), *En quête d'Europe. Médias européens et médiatisation de l'Europe*, Rennes, Presses universitaires de Rennes (coll. « Res Publica »), 2004, p. 245–262.

Rohne Claus-Michael, « Was ist Film. Zur weiteren Information - Kritik an semiologischen Ansatz », in Steinmetz Rüdiger (ed.), *Kommunikation. Die Entwicklung der menschlichen Kommunikation von der Sprache bis zum Computer*, München, TR-Verlagsunion (coll. « TR-Praktikum »), 1987, p. 66–75.

Rouet Gilles, « Citoyenneté(s) et identité(s) européenne(s) : "la découverte ou l'ignorance" », in Rouet Gilles et Chovancová Katarína (eds.), *Európa v škole. Enseigner l'Europe*, Nitra, Enigma, 2008, p. 9–29.

Rouet Gilles, « Citoyenneté de l'Union européenne et nationalités : vers de nouvelles articulations ? », in Rouet Gilles (ed.), *Citoyennetés et nationalités en Europe. Articulations et pratiques*, Paris, l'Harmattan (coll. « Local & global »), 2011, p. 93–117.

Ruellan Denis, « Journalismes professionnel et amateur sur internet : penser les articulations. L'exemple de cafebabel.com », in Rouet Gilles (ed.), *Les journalistes et l'Europe*, Bruxelles, Bruylant (coll. « Collection Médias, sociétés et relations internationales »), 2009.

Sagnes Jean, Valli André, Lévy Jacques et Boutan Pierre, « Vous avez dit région ? Table ronde », in Boutan Pierre, Martel Philippe et Roques Georges (eds.), *Enseigner la région. Actes du colloque international, IUFM de Montpellier, 4-5 février 2000*, Paris, l'Harmattan (coll. « Logiques politiques »), 2001, p. 8–31.

Saxer Ulrich, « Einleitung. Zur Theorie von Medien-Kulturkommunikation », in Saxer Ulrich (ed.), *Medien-Kulturkommunikation*, Opladen [u.a.], Westdt. Verl (coll. « Publizistik : Sonderheft »), 1998, p. 9–43.

Schorb Bernd, « Medienerziehung », in Hüther Jürgen, Schorb Bernd et Brehm-Klotz Christiane (eds.), *Grundbegriffe Medienpädagogik*, München, KoPäd-Verl., 1997, p. 215–218.

Schorb Bernd, « Medienforschung », in Hüther Jürgen, Schorb Bernd et Brehm-Klotz Christiane (eds.), *Grundbegriffe Medienpädagogik*, München, KoPäd-Verl., 1997, p. 228–234.

Schrage Klaus, « Fernsehprogrammbedarf und Programmversorgung », in Hickethier Knut (ed.), *Fernsehen : Wahrnehmungswelt, Programminstitution und Marktkonkurrenz*, Frankfurt, Verlag Peter Lang, 1992, p. 351–366.

Shapiro Gilbert, « The Future of Coders. Human Judgments in a World of Sophisticated Software », in Krippendorff Klaus et Bock Mary A. (eds.), *The content analysis reader*, Thousand Oaks, Calif, Sage Publications, 2009, p. 234–242.

Simeunovic Natasa, « Concept and Reality of European Public Sphere. The Eurovision Song Contest », in Pöttker Horst (ed.), *Europäische Öffentlichkeit und journalistische Verantwortung*, Köln, van Halem (coll. « Journalismus international »), 2010, p. 131–144.

Sintomer Yves, « L'espace public européen : les ambivalences d'une notion », in Mercier Arnaud (ed.), *Vers un espace public européen ? Recherches sur l'Europe en construction*, Paris, Budapest, Torino, l'Harmattan (coll. « Communication et civilisation »), 2003, p. 179–189.

Souchon Michel, « « Le vieux canon de 75 ». L'apport des méthodes quantitatives à la connaissance du public de la télévision. », in Dayan Daniel (ed.), *A la recherche du public. Réception, télévision, médias*, Paris, Ed. du CNRS (coll. « Hermès »), 1993, p. 233–245.

Soulages François, « Citoyennetés, nationalités & identités en Europe à l'ère de la mobilité généralisée », in Rouet Gilles (ed.), *Citoyennetés et nationalités en Europe. Articulations et pratiques*, Paris, l'Harmattan (coll. « Local & global »), 2011, p. 13–26.

Steinmetz Rüdiger, « Fernsehen als Vision, als Tele-Vision. Zur weiteren Information », in Steinmetz Rüdiger (ed.), *Kommunikation. Die Entwicklung der menschlichen Kommunikation von der Sprache bis zum Computer*, München, TR-Verlagsunion (coll. « TR-Praktikum »), 1987, p. 110–114.

Steinmetz Rüdiger, « Fernsehen: Am Anfang ist der Punkt », in Steinmetz Rüdiger (ed.), *Kommunikation. Die Entwicklung der menschlichen Kommunikation von der Sprache bis zum Computer*, München, TR-Verlagsunion (coll. « TR-Praktikum »), 1987, p. 104–106.

Steinmetz Rüdiger, « Hörfunk: Stimme zur Welt », in Steinmetz Rüdiger (ed.), *Kommunikation. Die Entwicklung der menschlichen Kommunikation von der Sprache bis zum Computer*, München, TR-Verlagsunion (coll. « TR-Praktikum »), 1987, p. 89–91.

Steinmetz Rüdiger, « Im Banne der zweiten Wirklichkeit », in Steinmetz Rüdiger (ed.), *Kommunikation. Die Entwicklung der menschlichen Kommunikation von der Sprache bis zum Computer*, München, TR-Verlagsunion (coll. « TR-Praktikum »), 1987, p. 107–109.

Steinmetz Rüdiger, « Kommunikation ist nicht nur Sprache. Zur weiteren Information », in Steinmetz Rüdiger (ed.), *Kommunikation. Die Entwicklung der menschlichen Kommunikation von der Sprache bis zum Computer*, München, TR-Verlagsunion (coll. « TR-Praktikum »), 1987, p. 10–15.

Steinmetz Rüdiger, « Von den wechselnden Minderheiten zum Massenkonsum. Gründerjahre, Konsolidierung und Entwicklungstrends der Dritten Fernsehprogramme », in Reimers Karl F. et Steinmetz Rüdiger (eds.), *Rundfunk in Deutschland. Entwicklungen und Standpunkte*, München, Verlag Ölschläger (coll. « Kommunikation Audiovisuell »), 1988, p. 87–116.

Steinmetz Rüdiger, « Zwischen Realität und Fiktion. Mischformen zwischen Spielfilm und Dokumentarfilm », in Maletzke Gerhard et Steinmetz Rüdiger (eds.), *Zeiten und Medien - Medienzeiten. Festschrift zum 60. Geburtstag von Karl Friedrich Reimers*, Leipzig, Leipziger Univ.-Verl., 1995, p. 164–179.

Steinmetz Rüdiger et Plica Adalbert, « Zeichen Verbinden. Sendetext », in Steinmetz Rüdiger (ed.), *Kommunikation. Die Entwicklung der menschlichen Kommunikation von der Sprache bis zum Computer*, München, TR-Verlagsunion (coll. « TR-Praktikum »), 1987, p. 8–10.

Thomaß Barbara, « Mediensysteme vergleichen », in Thomaß Barbara (ed.), *Mediensystem im internationalen Vergleich*, Konstanz, UVK, 2007, p. 12–41.

Valentini Chiara, « The promotion of European Identity », in Lehtonen Jaakko et Petkova Diana (eds.), *Cultural Identity in an Intercultural context*, Jyväskylä, Finland, Jyväskylä University Press, 2005, p. 196–213.

Voß Peter, « Die Information. Das tägliche Neue », in Blaes Ruth et Heussen Gregor A. (eds.), *ABC des Fernsehens*, Konstanz, UVK Medien (coll. « Reihe Praktischer Journalismus »), 1997, p. 112–123.

Voß Peter, « Zum Nutzen aller - vor allem der Demokratie. Eine Bilanz zum 50. Geburtstag der ARD », in Voß Peter (ed.), *50 Jahre ARD. 1950-2000*, Baden-Baden, Nomos Verlagsgesellschaft, 2000, p. 7–11.

Wallner Cornelia, « Kommunikationswissenschaftliche Europaforschung braucht Ausweitung. Mediale Unterhaltung als Bestandteil europäischer Öffentlichkeit », in Pöttker Horst (ed.), *Europäische Öffentlichkeit und journalistische Verantwortung*, Köln, van Halem (coll. « Journalismus international »), 2010, p. 76–91.

Wessler Hartmut et Averbek-Lietz Stefanie, « Grenzüberschreitende Medienkommunikation. Konturen eines Forschungsfeldes im Prozess der Konsolidierung », in Wessler Hartmut (ed.), *Grenzüberschreitende Medienkommunikation*, Baden-Baden, Hamburg, Nomos

Verlagsgesellschaft; Hans-Bredow-Institut (coll. « Medien & Kommunikationswissenschaft »), 2012, p. 5–18.

Woelke Jens, Steininger Christian et Maurer Torsten, « Zur Realität europäischer Öffentlichkeit. Die Darstellung der EU in Informationssendungen des deutschen und österreichischen Fernsehens », in Pöttker Horst (ed.), *Europäische Öffentlichkeit und journalistische Verantwortung*, Köln, van Halem (coll. « Journalismus international »), 2010, p. 40–75.

Wolton Dominique, « Pour le public... », in Dayan Daniel (ed.), *A la recherche du public. Réception, télévision, médias*, Paris, Ed. du CNRS (coll. « Hermès »), 1993, p. 11–13.

Wolton Dominique, « Avant-propos. Audience et publics: économie, culture, politique », in Chaniac Régine (ed.), *L'audience. Presse, radio, télévision, internet*, 2003, p.27.

Wolton Dominique, « Les contradictions de l'espace public médiatisé », in Dacheux Éric (ed.), *L'espace public*, Paris, CNRS Editions (coll. « Les essentiels d'Hermès »), 2008, p. 31–59.

Ouvrages collectifs

Bentele Günter, Brosius Hans-Bernd et Jarren Otfried (eds.), *Lexikon Kommunikations- und Medienwissenschaft*, Wiesbaden, VS Verlag für Sozialwissenschaften, 2006.

Bertoncini Yves et Vitorino António (eds.), *Le Prix Nobel, et après ?*, Paris, Notre Europe - Institut Jacques Delors, 2012.

Bogner Alexander, Littig Beate et Menz Wolfgang (eds.), *Das Experteninterview. Theorie, Methode, Anwendung*, Wiesbaden, VS Verlag für Sozialwissenschaften, 2002.

Boutan Pierre, Martel Philippe et Roques Georges (eds.), *Enseigner la région. Actes du colloque international, IUFM de Montpellier, 4-5 février 2000*, Paris, l'Harmattan (coll. « Logiques politiques »), 2001.

Calhoun Craig J. (ed.), *Social theory and the politics of identity*, Oxford, UK, Cambridge, MA., Blackwell Publishers, 1994.

Chaniac Régine (ed.), *L'audience. Presse, radio, télévision, internet*, 2003.

Commission Européenne et Parlement Européen (eds.), *Charter of Fundamental Rights of the European Union. Charte des Droits Fondamentaux*, 2000.

Courbet Didier et Fourquet Marie-Pierre (eds.), *La télévision et ses influences*, Bruxelles, De Boeck (coll. « Médias recherches. Études »), 2003.

Dacheux Éric (ed.), *L'espace public*, Paris, CNRS Editions (coll. « Les essentiels d'Hermès »), 2008.

Dayan Daniel (ed.), *A la recherche du public. Réception, télévision, médias*, Paris, Ed. du CNRS (coll. « Hermès »), 1993.

- Duller Christine (ed.), *Einführung in die Statistik mit EXCEL und SPSS. Ein anwendungsorientiertes Lehr- und Arbeitsbuch*, Berlin, Springer Berlin (coll. « Springer-Lehrbuch »), 2014.
- France Télévisions (ed.), *Rapport Annuel 2012*, Paris, 2013.
- Frenkel Cornelia, Lüger Heinz-Helmut et Woltersdorff Stefan (eds.), *Deutsche und französische Medien im Wandel*, Landau, Knecht Verlag (coll. « Landauer Schriften zur Kommunikations- und Kulturwissenschaft »), 2004.
- Garcia Guillaume et Le Torrec Virginie (eds.), *L'Union européenne et les médias. Regards croisés sur l'information européenne*, Paris, l'Harmattan (coll. « Cahiers politiques »), 2003.
- Hickethier Knut (ed.), *Fernsehen: Wahrnehmungswelt, Programminstitution und Marktkonkurrenz*, Frankfurt, Verlag Peter Lang, 1992.
- Hüther Jürgen, Schorb Bernd et Brehm-Klotz Christiane (eds.), *Grundbegriffe Medienpädagogik*, München, KoPäd-Verl., 1997.
- IBM Corporation 1989-2011 (ed.), *IBM SPSS Statistics Base 20*, Armonk, NY, 2011.
- Imhof Kurt (ed.), *Demokratie in der Mediengesellschaft*, Wiesbaden, Springer Fachmedien, 2007.
- Kopper Gerd (ed.), *Theory Building "European Identity Building/ European Public Sphere". Adequate Information Management in Europe - Report*, Dortmund, 2006.
- Krippendorff Klaus et Bock Mary A. (eds.), *The content analysis reader*, Thousand Oaks, Calif, Sage Publications, 2009.
- Lévy Marie-Françoise et Sicard Marie-Noële (eds.), *Les lucarnes de l'Europe. Télévisions, cultures, identités, 1945-2005*, Paris, Publications de la Sorbonne (coll. « Internationale »), 2008.
- Marchetti Dominique (ed.), *En quête d'Europe. Médias européens et médiatisation de l'Europe*, Rennes, Presses universitaires de Rennes (coll. « Res Publica »), 2004.
- Maulini Olivier, Montandon Cléopâtre et Astolfi Jean-Pierre (eds.), *Les formes de l'éducation. Variété et variations*, Bruxelles, De Boeck (coll. « Raisons éducatives »), 2005.
- Mercier Arnaud (ed.), *Vers un espace public européen ? Recherches sur l'Europe en construction*, Paris, Budapest, Torino, l'Harmattan (coll. « Communication et civilisation »), 2003.
- Papathanassopoulos Stylianos et Negrine Ralph (eds.), *European Media*, Cambridge, Malden, Polity Press, 2011.
- Paugam Serge (ed.), *L'enquête sociologique*, Paris, Presses Universitaires de France, 2010.
- Reimers Karl F. et Steinmetz Rüdiger (eds.), *Rundfunk in Deutschland. Entwicklungen und Standpunkte*, München, Verlag Ölschläger (coll. « Kommunikation Audiovisuell »), 1988.
- Signorelli Salvatore (ed.), *L'UE et les opinions publiques : je t'aime, moi non plus ?*, Paris, Notre Europe - Institut Jacques Delors, 2012.

Süss Daniel, Lampert Claudia et Wijnen Christine W. (eds.), *Medienpädagogik. Ein Studienbuch zur Einführung*, Wiesbaden, VS Verlag für Sozialwissenschaften / Springer Fachmedien Wiesbaden, Wiesbaden, 2010.

Wessler Hartmut (ed.), *Grenzüberschreitende Medienkommunikation*, Baden-Baden, Hamburg, Nomos Verlagsgesellschaft; Hans-Bredow-Institut (coll. « Medien & Kommunikationswissenschaft »), 2012.

Oeuvres non publiées

Documents de travail internes

AGF/GfK, *MDR Fernsehen 2008, Kurzbericht zur Zuschauerakzeptanz*, Fersehndirektion/Fernsehforschung, Medienservice, août 2009.

Conseil Régional de Picardie, *Picardie et Thuringe, quelles démarches de réussite éducative ? Séminaire final projet PICTURE (Picardie Thuringe Réseau Educatif)*, Amiens, Abbeville, 2014.

France 3 Nord-Pas-de-Calais, *Historique TV. RF - RTF - ORTF - 3ème CHAINE - FR3 - FRANCE 3*, Lille, 1995.

France Télévisions, *France 3. De près on se comprend mieux*, Paris, 2007.

Gagnier Emmanuel et Herrmann Christophe, *Etude sur le journaliste détaché en bureau départemental. Document de travail.*, Lille, 1993.

Schlie Hans-Walter, *La Chaîne culturelle européenne, ARTE, vivons curieux*, Strasbourg, 2005.

Stiehler Hans-Jörg, *20 Jahre Institut für Kommunikations- und Medienwissenschaft*, Leipzig, 2013.

Viroli Sandro, *Leitlinien für die Programmgestaltung des MDR 2013*, Dresden, 2013.

Communiqués de presse

Commission Européenne, *EU Citizenship: Commission proposes 12 new actions to boost citizens' rights*, Bruxelles, 2013.

Roth Claudia, *Untersuchung zur Dresdner Pegida-Demonstration. Annäherungen der Protestforschung*, Berlin, 2015.

Vorländer Hans, *Wer geht zu PEGIDA und warum?*, Dresden, 2015.

Walter Franz, *Studie zu Pegida*, Göttingen, 2015.

Logiciel

Molette Pierre, Landré Agnès et Ghiglione Rodolphe, *Tropes*, 2013.

Loi ou arrêté

Traité sur l'Union Européenne (Version Consolidée). TFUE, 1992.

BVerfGE 73, 118 - 4. Rundfunkentscheidung. BVerfGE 73, 118, 1986.

Traité entre les Laender de Bade-Wurtemberg, de l'Etat Libre de Bavière, de Berlin, de la Ville Libre Hanséatique de Brême, de la Ville Libre et Hanséatique de Hambourg, de Hesse, de Basse-Saxe, de Rhénanie du Nord-Westphalie, de Rhénanie-Palatinat, de Sarre, du Schleswig-Holstein et la République Française sur la Chaîne Culturelle Européenne. Traité interétatique, 1991.

Manuscrits

Lorenz Theresa, *Die Darstellung des Unsichtbaren im modernen Fernsehen. Dramaturgie und Gestaltung ausgewählter Wissenschaftsdokumentationen – eine Analyse*. Mémoire de Master, Leipzig, 2011.

Mezek Spela, *European identity and media. Re-definition of identity*, Stockholm University.

Parlement Européen - Bureau d'information en France, *Forum citoyens Picardie - "Les citoyens face aux défis et enjeux de l'Europe"*. *Que fait l'Europe en Picardie ?*, Amiens, 2013.

Patzelt Werner J., *Was und wie denken PEGIDA-Demonstranten? Ergebnisse eines qualitativ-quantitativen Forschungsprojekts*, Dresden, 2015.

Rucht Dieter, *Protestforschung am Limit. Eine soziologische Annäherung an Pegida*, Berlin, 2015.

Vautier Franck, *Courrier référence 0013842549/0004293248. Informations concernant l'effectif de France 3, ainsi que la mesure draudience des programmes de la chaîne*, Paris, 2014.

Vorländer Hans, *Wer geht warum zu PEGIDA-Demonstrationen? Präsentation der ersten empirischen Umfrage unter PEGIDA-Teilnehmern*, Dresden, 2015.

Mémoires

Bonnaire Anne-Coralie, « Rapport de stage au Mitteldeutscher Rundfunk. Du 1er juillet au 31 août 2009 », dans le cadre du master « Médias - Communication – Culture », Europa-Universität Viadrina, 2009.

Bonnaire Anne-Coralie, « La réception des médias à vocation européenne. Essai de compréhension à la lumière des effets de l'émission Zoom Europa de la chaîne télévisée ARTE »; Master, Europa-Universität Viadrina, 2009.

Brodel Elodie, « Comprendre la visite à France 3. Vendredi 23 février 2001 »; Rapport de visite, Lycée, 2001.

Goethe Marieke, « Europäisierung durch neue Medienprojekte? Der Beitrag einer geeinten europäischen Öffentlichkeit zur Bildung einer europäischen Identität dargestellt am Beispiel von Cafebabel.com. », 2009.

Schurig Astrid, « ARTE - Ein europäischer Kulturkanal. Abschlussarbeit », Ausbildungsarbeit, 2003.

Actes de conférence

Rouet Gilles (ed.), *Appel Esthétisation de l'espace public*, 2014.

Statham Paul (ed.), *Europe's Search for an Attentive Public: What Prospects?*, Bristol, 2010.

Corpus

Programmes TV analysés¹⁰⁵⁷

France 3 Nord-Pas-de-Calais, *Le 12/13*, jeudi 5 décembre 13.

France 3 Nord-Pas-de-Calais, *Nord-Pas-de-Calais Matin*, lundi 14 octobre 2013.

France 3 Nord-Pas-de-Calais, *Le 19/20*, vendredi 15 novembre 2013.

France 3 Nord-Pas-de-Calais, *Le 19/20*, Lille, France Télévision (coll. « L'Europe d'à côté »), Samedi 23 novembre 2013.

France 3 Nord-Pas-de-Calais, *Le 19/20*, 2013.

France 3 Nord-Pas-de-Calais, *Le JT de la Côte d'Opale*, mercredi 30 octobre 2013.

France 3 Nord-Pas-de-Calais, *Le JT de la Côte d'Opale*, jeudi 5 décembre 2013.

France 3 Nord-Pas-de-Calais, *Le 12/13*, jeudi 5 décembre 2013.

France 3 Picardie, *Le 19/20*, jeudi 5 décembre 2013.

France 3 Picardie, *Picardie Matin*, jeudi 5 décembre 2013.

Kahls Daniela, *Der vorbestrafte Kopf von "Pegida"* (coll. « Tagesschau »), 2014, <https://www.tagesschau.de/inland/lutz-bachmann-101.html> (13 avril 2015).

¹⁰⁵⁷ Sont mentionnés ici uniquement les émissions qui ont fait l'objet d'une analyse détaillée au cours du présent mémoire. La liste complète des programmes est fournie dans le dictionnaire de codes donné en annexe 3.

- Kamenova Denitza, *L'Europe face au déficit démocratique*, 2014 à 13:03h, <http://bnr.bg/fr/post/100406867/leurope-face-au-deficit-democratique> (13 mai 2014).
- MDR Sachsen, *Sachsenpiegel*, 2013, lundi 14 octobre 2013 (29 avril 2015).
- MDR Sachsen, *Sachsenpiegel*, 2013, mercredi 30 octobre 2013 (29 avril 2015).
- MDR Sachsen, *Sachsenpiegel*, 2013, vendredi 15 novembre 2013 (29 avril 2015).
- MDR Sachsen, *Sachsenpiegel*, 2013, samedi 23 novembre 2013 (29 avril 2013).
- MDR Sachsen, *Sachsenpiegel*, 2013, jeudi 5 décembre 2013 (29 avril 2015).
- MDR Sachsen-Anhalt, *Sachsen Anhalt heute*, lundi 14 octobre 2013.
- MDR Sachsen-Anhalt, *Sachsen Anhalt heute*, mercredi 30 octobre 2013.
- MDR Sachsen-Anhalt, *Sachsen Anhalt heute*, vendredi 15 novembre 2013.
- MDR Sachsen-Anhalt, *Sachsen Anhalt heute*, samedi 23 novembre 2013.
- MDR Sachsen-Anhalt, *Sachsen Anhalt heute*, dimanche 1^{er} décembre 2013.
- MDR Sachsen-Anhalt, *Sachsen Anhalt heute*, jeudi 5 décembre 2013.
- MDR Sachsen-Anhalt, *Sachsen Anhalt heute*, mardi 17 décembre 2013.
- MDR Thüringen, *Thüringen Journal*, lundi 14 octobre 2013 (29 avril 2015).
- MDR Thüringen, *Thüringen Journal*, vendredi 15 novembre 2013 (29 avril 2015).
- MDR Thüringen, *Thüringen Journal*, samedi 23 novembre 2013 (29 avril 2015).
- MDR Thüringen, *Thüringen Journal*, jeudi 5 décembre 2013 (29 avril 2013).
- Mitteldeutscher Rundfunk, *MDR-Aktuell. Edition de 21:40h.*, lundi 14 octobre 2013.
- Mitteldeutscher Rundfunk, *Hier ab Vier*, mercredi 30 octobre 2013.
- Mitteldeutscher Rundfunk, *Brisant*, jeudi 5 décembre 2013.
- Mitteldeutscher Rundfunk, *Hier ab Vier*, jeudi 5 décembre 2013.
- Mitteldeutscher Rundfunk, *MDR-Aktuell. édition de 19:30h*, jeudi 5 décembre 2013.
- Mitteldeutscher Rundfunk, *Hier ab Vier*, mardi 17 décembre 2013.
- Mitteldeutscher Rundfunk, *MDR-Aktuell. Edition de 19:30h.*, mardi 17 décembre Leipzig, 2013.
- Mitteldeutscher Rundfunk, *MDR-Aktuell. Edition de 17:45h.*, Leipzig, MDR Fernsehen, jeudi 5 décembre 2013 à 17:45h.
- Nezzari, Moustapha: Delance, Jean-Paul et Perrin N., *19/20 Picardie*, Amiens, France 3 Picardie, jeudi 5 décembre 2013.

Matériel d'entretien

Auger Véronique, *France 3 : Avenue de l'Europe*, Paris, 2014.

Giraudeau Gontrand, *France 3 Picardie et l'Europe*, Amiens, 2013.

Regibier Jean-Jacques, *France 3 Nord-Pas-de-Calais et les informations européennes*, Lille, 2014.

Seitz Bernard, *France 3 Côte d'Opale et les informations européennes*, Boulogne-sur-mer, 2014.

Weimann, Erhard, *Der Freistaat Sachsen und die europäische Politik*, Berlin, 2013.

Viroli Sandro, *MDR-Sachsen und Europa*, Dresden, 2013.

Kahls, Daniela, *MDR-Info, Auslandsbüro Paris*, Paris, 2014.

Zusammenfassung

Das Dissertationsvorhaben wurde im Rahmen einer sogenannten Cotutelle de thèse entwickelt und hat damit den Anspruch den Standards der Kommunikations- und Medienwissenschaft in Deutschland und der *Sciences de l'Information et de la Communication* in Frankreich zu entsprechen sowie der Sciences de l'Éducation. Diese werden in Deutschland unter der Medienpädagogik vereint. Dabei ist zu betonen, dass die *Sciences de l'Information et de la Communication* in erster Linie aus der Kunstwissenschaft abgeleitet sind und somit eher hermeneutisch arbeiten. In Frankreich wird primär auf der Botschaft der Medien Wert gelegt. Im Gegensatz dazu betrachten die deutschen Medienwissenschaften Medien vorzugsweise als Prozeß und als soziologisches Objekt.¹⁰⁵⁸ Der Erkenntnisgewinn, der durch diesen binationalen Vergleich entsteht, ist damit größer und ermöglicht einen neuen Blick über das eigene System. Die vorliegende Arbeit untersucht das Bild Europas in den regionalen Sendern *Mitteldeutscher Rundfunk*, *France 3 Nord-Pas-de-Calais* und *France 3 Picardie* und hierbei das Potential regionaler Fernsehprogramme an Europa zu bilden. Die Absicht der vorliegenden Arbeit ist es zu beweisen, dass Inhalte, die Europa betreffen, negativ dargestellt werden, dass aber diese Inhalte, insbesondere mit Blick auf die Nachbarländer durchaus vorhanden sind und somit zu einer gewissen Europäisierung der regionalen Öffentlichkeiten beitragen.

Insbesondere bei Vergleichsanalysen auf der Suche nach einer europäischen Öffentlichkeit sind gerade erst durch internationale Teams möglich, wie z. B. die von Gerd Kopper durchgeführte Analyse über die Bildung der Journalisten über die EU,¹⁰⁵⁹ oder auch durch eine meta-Analyse.¹⁰⁶⁰ Auch der Vergleich nationaler Zeitungen unterschiedlicher Länder ermöglicht einen größeren Erkenntnisgewinn bezüglich der Analyse der europäischen Öffentlichkeit¹⁰⁶¹ oder Webseite.¹⁰⁶²

Jedoch existieren nur wenige Studien, die regionale Medien untereinander vergleichen. Roose Analyse zur Häufigkeit der Nennung deutscher und ausländischer Orte in der Berichterstattung regionaler Zeitungen beweist, dass Nähe, und damit zusammenhängend die gefühlte Verbundenheit mit anderen, sowie die Relevanz, kulturabhängig Relevanz.¹⁰⁶³ Utard und Ringoot haben in ihrem Vergleich zwischen der Zeitung *Ouest-France* und *Les Dernières Nouvelles d'Alsace* aufgezeigt, dass beide frz. Regionalzeitungen die Vorstellung eines „lokalen Europäers“ schaffen und besonders bei *Ouest-France* die Identität einer nicht-historischen Region kreiert wird.

¹⁰⁵⁸ Saxer Ulrich, « Einleitung. Zur Theorie von Medien-Kulturkommunikation », in Saxer Ulrich (ed.), *Medien-Kulturkommunikation*, Opladen [u.a.], Westdt. Verl (coll. « Publizistik : Sonderheft »), 1998, p. 9–43.

¹⁰⁵⁹ Kopper Gerd et al., « Les médias et l'Union Européenne : le prisme national perdure. Entretien avec Gerd G. Kopper, directeur scientifique du projet AIM (Adequate Information Management in Europe) », *Horizons Stratégiques*, n° 6, avril 2007, S. 63 ff.

¹⁰⁶⁰ Machill Marcel, Beiler Markus et Fischer Corinna, « Europe-Topics in Europe's Media: The Debate about the European Public Sphere. A Meta-Analysis of Media Content Analysis », *European Journal of Communication*, 2006, S. 70 & 7.

¹⁰⁶¹ Statham Paul (ed.), *Europe's Search for an Attentive Public: What Prospects?*, Bristol, 2010, S. 4–5.

¹⁰⁶² Oprea Denisa-Adriana et Radut-Gaghi Luciana, « Thématisation des événements européens dans les médias en ligne », *Studia Europaea*, n° 3, 2014, S. 6-12.

¹⁰⁶³ Roose Jochen, « In nächster Nähe so fern? Grenzübergreifende Regionalberichterstattung als Aspekt von europäischer Integration », *Zeitschrift für Soziologie*, 37, août 2008, p. 323.

I. Themenstellung

Die vorliegende Arbeit vergleicht zwei Mediensysteme, verstanden als „aus grundlegenden Einzelementen zusammengestelltes Ganzes“.¹⁰⁶⁴ Die Entwicklung regionaler Sender hat zu zwei verschiedene Mediensysteme in Deutschland und in Frankreich geführt: die deutschen öffentlich-rechtlichen Medien sind ein „Geschenk“ der Alliierten und beruhen *par excellence* auf einem unzentralisierten System.¹⁰⁶⁵ Der einzige regionale frz. öffentliche Kanal, *France 3*, ist eigentlich ein nationaler Kanal für die Region. Dieser wurde erst viel später als die zwei anderen Kanäle (*TF1* und *France 2*) Anfang der 70er Jahre ins Leben gerufen. Aufgrund des staatlichen Monopols über die Medien und des zentralisierten Systems in Frankreich – bis 1982 – kam es nicht zu einer Entwicklung regionaler Qualitätssender in Frankreich.¹⁰⁶⁶ Dies steht im starken Gegensatz zum deutschen System, wo die Konkurrenz des MDR enorm ist (allein über 50 Hörfunk- und Fernsehsender in Sachsen). Dabei ist besonders hervorzuheben, dass die Bundesrepublik Deutschland durch den starken Förderalismus sehr viel mehr Wert auf regionale Identitäten legt – Kultur und Medien sind bekanntlich Ländersache, während die frz. Regionen erst seit 2003 als Verwaltungseinheiten in der Verfassung verankert sind.¹⁰⁶⁷ Regionale Sprachen werden in Frankreich nicht anerkannt und erst seit Mitte der 80er Jahre wieder toleriert.¹⁰⁶⁸

Heutzutage wird „Europa“ als Synonym für Europäische Union (EU) verwendet, obwohl ersteres für ein entweder kulturelles, geographisches oder historisches Objekt steht;¹⁰⁶⁹ die EU entspricht dagegen einem politischen Verbund einiger Länder des Kontinents. In dieser Zusammenfassung wird demnach „Europa“ als Synonym für „EU“ verwendet.¹⁰⁷⁰ Durch weitere Verträge wurde immer mehr Integration erreicht.¹⁰⁷¹ Die Europäische Union ist ein komplexes Konstrukt, dem oft Mangel an Demokratie und Legitimation vorgeworfen wird. Die Europäische Union besitzt zwar bekannte Attribute eines Staates, u. a. gewählte Vertreter, eine

¹⁰⁶⁴ Thomaß Barbara, « Mediensysteme vergleichen », in Thomaß Barbara (ed.), *Mediensystem im internationalen Vergleich*, Konstanz, UVK, 2007, S. 12–41.

¹⁰⁶⁵ Dörr Dieter, « Unabhängig und gemeinnützig. Ein Modell von gestern? », in Voß Peter (ed.), *50 Jahre ARD. 1950-2000*, Baden-Baden, Nomos, 2000, S. 12-22.

¹⁰⁶⁶ France Télévisions (ed.), *Rapport Annuel 2012*, Paris, 2013 & Analysys Mason, *Etude portant sur les conditions de réussite de la télévision locale en France sur la base d'une comparaison internationale*, Paris, Ministère de la Culture et de la Communication, 2010, S. 13-14.

¹⁰⁶⁷ Lichte Christine Gesa, *Interregionale Zusammenarbeit im Europa der Regionen. Die Bedeutung der Beziehungen zwischen dem Freistaat Thüringen und seinen französischen Partnerregionen Picardie und Franche-Comté für den europäischen Integrationsprozess ; eine empirische Analyse*, Hamburg, Kovač, „Schriftenreihe Schriften zur Europapolitik“, 2007, S. 130.

¹⁰⁶⁸ Sagnes Jean, Valli André, Lévy Jacques et Boutan Pierre, « Vous avez dit région ? Table ronde », in Boutan Pierre, Martel Philippe et Roques Georges (eds.), *Enseigner la région. Actes du colloque international*, IUFM de Montpellier, 4-5 février 2000, Paris, l'Harmattan (coll. « Logiques politiques »), 2001, p. 8-31.

¹⁰⁶⁹ Der Begriff „Europa“ stammt aus dem griechischen, hat aber eventuell hebräischen oder phönizischen Wurzeln. In der Antike steht der Begriff „Europa“ hauptsächlich für ein geographisches Element.

¹⁰⁷⁰ Politisch gesehen wurde die Europäische Gemeinschaft für Kohle und Stahl im Jahr 1951 gegründet, die als Grundbaustein der weiteren EU Integration gilt. Durch den Vertrag von Rom 1957 wurde die Europäische Wirtschaftsgemeinschaft gegründet. Der im Jahr 1992 abgeschlossene Vertrag von Maastricht hat die EG gegründet und deren Kompetenzen auf Justiz und Inneres erweitert. Von diesem Moment an verfügt die EG über eine gemeinsame Außen- und Sicherheitspolitik sowie eine gemeinsame Währung, den Euro, den aber nicht alle Mitgliedsländer der EU aufgenommen haben. Einige weitere Länder benutzen diese Währung ohne Mitglied der EU zu sein, sowie z. B. Montenegro oder Andorra. 2007 ersetzt der Lissaboner Vertrag von 2007 die EG durch die Europäische Union.

¹⁰⁷¹ Die ursprünglich sechs Mitgliedsstaaten wuchsen im Laufe der Zeit zu insgesamt 28: 2013 wurde Kroatien 28. Mitglied der EU.

gemeinsame Währung, eine Hymne und eine Flagge,¹⁰⁷² aber es ist doch kein Staat im eigentlichen Sinne.

Politik- oder kommunikationswissenschaftliche Begriffe, die im Rahmen eines nationalen Staates entwickelt wurden, scheinen nicht mehr auf die EU anwendbar zu sein, wie z. B. der Begriff der Öffentlichkeit. Dieser wurde durch Jürgen Habermas auf moderne Demokratien übertragen, obwohl der Begriff schon von anderen Autoren entwickelt worden war. Er entspricht dem virtuellen, symbolischen Raum der politischen Legitimation einer Regierung oder eines politischen Systems,¹⁰⁷³ wobei Öffentlichkeit als Grundstein der modernen Demokratie dient.¹⁰⁷⁴ Der Begriff der Öffentlichkeit wird oft im Zusammenhang mit der europäischen Integration verwendet. Allerdings haftet ihm oft ein Mangel an Legitimation an, der sich im Zusammenhang mit Europa als „demokratisches Defizit“ darstellt.¹⁰⁷⁵ De facto gibt es jedoch keine „europäische Öffentlichkeit“: man findet eher *europäisierte Öffentlichkeiten*, d. h., die nationalen Öffentlichkeiten werden durch die europäische Integration geprägt oder weisen europäische Elemente mit nationalem Bezug auf. Letzteres wird als „*vertikale Öffentlichkeit*“ bezeichnet, während Vergleiche mit weiteren europäischen Ländern als „*horizontale Öffentlichkeit*“ gelten.¹⁰⁷⁶

Des Weiteren werfen einige Autoren der Europäischen Kommission vor, nur „top down“ zu kommunizieren, ohne Rücksicht auf die eigentlichen Bürger der EU. Dabei spricht Dacheux von einer „Communication descendante“, also einer „von oben nach unten verlaufender Kommunikation“, und sogar von einer „persuasive Kommunikation“.¹⁰⁷⁷ Die Europäische Kommission besitzt einen umfassenden Apparat zur Kommunikation. Dazu zählen u.a. zwei Werkzeuge, die die öffentliche Meinung der Bürger wiedergeben sollen: der Eurobarometer und die Pressedirektion der Kommission. Der Eurobarometer (EB) ist eine zweimal jährlich stattfindende Befragung, die innerhalb der EU-Mitgliedsländer entweder umfangreich (EB Standard) oder themenbezogen untersuchen (Flash EB). Die Pressedirektion der Kommission verfasst u.a. Pressemitteilungen. Beide Instrumente werden teils kontrovers diskutiert, da beide von einem einzigen Mann ins Leben gerufen wurden (Jean-Jacques Rabier).¹⁰⁷⁸ Dementsprechend kann man in diesem Fall kaum von einer unabhängigen Kommunikation sprechen.

¹⁰⁷² Auch wenn die symbolische Rolle der zwei Letztgennanten von u. a. Kowalski Krzysztof, *Europa-mity, modele, symbole*, Kraków, Międzynarodowe Centrum Kultury, 2002 in Frage gestellt.

¹⁰⁷³ Miège Bernard, *L'espace public contemporain. Approche info-communicationnelle*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble (coll. « Communication, médias et sociétés »), 2010 & Magonne Paul, « L'Union Européenne en quête de légitimité », in Dacheux Éric (ed.), *L'Europe qui se construit, réflexions sur l'espace public européen*, Saint-Etienne, Publications de l'université de Saint-Etienne (coll. « Europe »), 2004.

¹⁰⁷⁴ Gerhards Jürgen et Neidhardt Friedrich, *Strukturen Und Funktionen Moderner Öffentlichkeit: Fragestellungen Und Ansätze*, Berlin, WZB, Abt. Öffentlichkeit und Soziale Bewegung, 1990.

¹⁰⁷⁵ Mercier Arnaud (ed.), *Vers un espace public européen ? Recherches sur l'Europe en construction*, Paris, Budapest, Torino, l'Harmattan (coll. « Communication et civilisation »), 2003.

¹⁰⁷⁶ Kevin Deirdre, *Europe in the media. A comparison of reporting, representation, and rhetoric in national media systems in Europe*, Mahwah, N.J, L. Erlbaum Associates (coll. « European Institute for the Media series »), 2003 & Müller Markus S., *Stimmen der Anderen - Presseschauen als Wegbereiter einer europäischen Öffentlichkeit? Brücken in ausländische Medienarenen als Mittel zur Reduzierung des europäischen Demokratiedefizits*, Stuttgart, Ibidem-Verl. (coll. « Politische Kommunikation »), 2012.

¹⁰⁷⁷ Dacheux Éric, *Les stratégies de communication persuasive dans l'Union européenne*, Paris, l'Harmattan (coll. « Logiques sociales »), 1994, S. 31.

¹⁰⁷⁸ Der Franzose arbeitete lange mit Jean Monnet zusammen und schuf die Pressestelle schon ab Mitte der 1950er Jahre; 1973 schuf er die Eurobarometer. In Signorelli, 2012.

Dagegen existieren aber mehrere Initiativen von Seiten einzelner Begeisterter oder Vereine, eine Europäische Öffentlichkeit ins Leben zu rufen oder zu verstärken, u. a. mit Hilfe des Internets, das hierfür bessere Möglichkeiten bietet: die Informationen können auf Webseiten leichter in mehreren Sprachen online zur Verfügung gestellt werden, weil die Kosten hierfür im Internet viel geringer sind. Diese Gelegenheit haben z. B. die Gründer von *Cafèbabel.com*¹⁰⁷⁹, aber auch von *EurActiv* genutzt.¹⁰⁸⁰ Allerdings weisen mehrere Autoren auf eine gewisse Abhängigkeit zwischen diesen Projekten und den Europäischen Institutionen hin, denn Letztere werden oft von EU-Fonds gefördert.¹⁰⁸¹ Schon seit den 50er Jahren existieren europaweite Vereine nationaler Medien, wie z. B. die *European Broadcasting Union* (EBU), die seit 1958 eine gemeinsame europaweite Live-Übertragung des „Eurovision Song Contest“ ermöglicht.¹⁰⁸² Im Bereich des Fernsehens lassen sich einige Beispiele Europäischer Fernsehkanäle finden, wie z. B. *Euronews*, das aber lange an finanziellen Problemen krankte.¹⁰⁸³ ARTE spielt als Europäischer Kulturkanal eine besondere Rolle im Spektrum der Europäischen Öffentlichkeit, weil es eine binationale Fernsehanstalt ist, die jedoch als deutsch-französisches Medium zu betrachten ist.¹⁰⁸⁴

Die Frage der Europäischen Identität bleibt im Zusammenhang mit der Europäischen Öffentlichkeit und den Europäischen Medien unbeantwortet. Angesichts der Tatsache, dass 2008 nur 3 % der Bewohner der Europäischen Union sich als „Europäer“ fühlten, ist noch zu klären, welchen Beitrag u. a. regionale Medien zur Schaffung einer europäischen Identität leisten können.¹⁰⁸⁵

II. Methodik

In Frankreich wird tendenziell Fernsehanalyse oft als „Sub-Genre“ der Filmanalyse betrachtet,¹⁰⁸⁶ und das Medium Fernsehen wird von französischen Autoren eher kritisch betrachtet.¹⁰⁸⁷ Dortzulande besteht seit François Truffaut und insbesondere André Bazin eine Konfusion zwischen Filmkritik und Filmanalyse. Ersteres wird als eine Aktivität angesehen, die schriftstellerische und emotionale Fähigkeiten verlangt, und damit in gewisser Weise den Status einer Kunst beansprucht¹⁰⁸⁸. Letzteres wird als eine systembezogene, objektive Methodik verstanden.

¹⁰⁷⁹ Farano Adriano, « Die wahren Europäer », in Institut für Auslandsbeziehungen et Robert Bosch Stiftung (eds.), *Europa in den Medien - Medien in Europa. Kulturreport - Fortschritt Europa*, Stuttgart, 2008, S. 146–149.

¹⁰⁸⁰ Vgl. Lhayani Nathalie, « L'évolution des structures d'information consacrées à l'Union européenne sur Internet : l'expérience d'EurActiv », *Horizons Stratégiques*, n° 6, 2007, S. 48–55.

¹⁰⁸¹ Le Cam Florence et Utard Jean-Michel, « Parler d'Europe sur le web. Cafèbabel ou les énonciations dispersées d'une parole européenne », *Politique européenne*, n° 34, février 2011, S. 63–93.

¹⁰⁸² Holtz-Bacha Christina, *Medienpolitik für Europa*, Wiesbaden, VS Verlag für Sozialwissenschaften, 2006, S. 45ff.

¹⁰⁸³ Gripsrud Baisnée Olivier et Marchetti Dominique, « Euronews, un laboratoire de la production de linformation « européenne » », *Cultures & Conflits [En ligne]*, 38-39, 2000, S. 38-39.

¹⁰⁸⁴ Rothenberger Liane, *Von elitär zu populär. Die Programmentwicklung im deutsch-französischen Kulturkanal arte*, Konstanz, UVK (coll. « Forschungsfeld Kommunikation »), 2008.

¹⁰⁸⁵ Calhoun Craig J. (ed.), *Social theory and the politics of identity*, Oxford, UK, Cambridge, MA., Blackwell Publishers, 1994, S. 10ff.

¹⁰⁸⁶ Jost François, *Comprendre la télévision et ses programmes*, Paris, Armand Colin (coll. « 128, Cinéma-image »), 2013, S. 11.

¹⁰⁸⁷ Bourdieu Pierre, *Sur la télévision*, Paris, Liber-Raisons d'agir (coll. « Raisons d'agir »), 1996.

¹⁰⁸⁸ Jullier Laurent, *Analyser un film. De l'émotion à l'interprétation*, [Paris], Flammarion (coll. « Champs Arts »), 2012, S. 7-11.

Methoden sind wegen des *tertium comparationis* generell kulturabhängig;¹⁰⁸⁹ im Rahmen einer binational vergleichenden Doktorarbeit ist somit eine kulturübergreifende Methodik nötig. Deswegen wurden in der vorliegenden Arbeit drei Methoden verwendet, die sowohl die französische als auch die deutsche Herangehensweise und ihre Schwachstellen berücksichtigen. Die von Hicethier, Faulstich, Mikos aber auch Merten entwickelte Filmanalyse findet sich in den französischen Handbüchern zur Methodik der Diskursanalysen nur in der Soziologie wieder.¹⁰⁹⁰ Die Strukturanalyse nach den oben genannten Autoren erschien für das binationale Dissertationsprojekt besonders geeignet, da es trotz der verschiedenen Sprachen und Mediensysteme eine nachvollziehbare Herangehensweise erlaubte und wurde dementsprechend als erste Methode gewählt.

Das im Anhang vorgestellte Codebuch bestand aus Variablen zu generellen Fragen (Sendung, Sender, Kanal, Dauer, Anzahl der Sendungseinheiten¹⁰⁹¹ und der EU-Einheiten¹⁰⁹²). Die verschiedenen Einheiten wurden in fünf Kategorien eingeteilt:

- Zusammenfassung der Einheit (freie Angabe);
- Typ der Einheit (Moderation, Reportage, Studiodiskussion, Live-Schaltung, Kurzmeldungen);
- Wird Europa in der Einheit behandelt?
- Art der Information über Europa („Einfache Erwähnung“, „Vergleich zwischen zwei EU-Ländern“, „Portrait einer Persönlichkeit“, „Einblick ins Nachbarland“, „National im europäischen Kontext“, „Anderes Land des Kontinentes“);
- Valenz der Information (neutrale, positive oder negative Darstellung);
- Themen der EU-Information (Wirtschaft, Politik, Migration, Bildung und Gesellschaft, Sicherheit, Agrarindustrie und Umwelt, Sport, „Faits Divers“, Kultur).

Innerhalb des *MDR* wurden die Nachrichtensendungen der drei *MDR*-Kanäle „Sachsen Anhalt heute“, „Thüringenjournal“ und „Sachspiegel“ zusammen mit den folgenden Magazine untersucht: „MDR-Aktuell“, „MDR um 11“, „Hier ab Vier“ und „Brisant“. Diese Auswahl hatte das Ziel, das Gleichgewicht zwischen seriösen Sendungen und „leichteren“ Boulevard-Magazinen zu gewährleisten. Innerhalb des *France 3* wurden die regionalen Nachrichtensendungen und die dazugehörigen nationalen Nachrichtensendungen analysiert. Weiterhin wurden die „JT“¹⁰⁹³ aus Lille und Amiens analysiert sowie die lokalen Produktionen von Boulogne-sur-mer ausgewählt. Dazu kommen auch die Morgenmagazine aus Lille und Amiens „Nord-Pas-de-Calais Matin“ und „Picardie Matin“.

¹⁰⁸⁹ Das *tertium comparationis* beschreibt die Schwierigkeit, eine Diskursanalyse vergleichen zu führen. In von Münchow Patricia von, *Les journaux télévisés en France et en Allemagne. Plaisir de voir ou devoir de s'informer*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2005, S. 59 ff.

¹⁰⁹⁰ Berthier Nicole, *Les techniques d'enquête en sciences sociales. Méthode et exercices corrigés*, Paris, Armand Colin, 2006, S. 234-241.

¹⁰⁹¹ Unter Sendungseinheiten verstehe ich jeden thematischen Teil einer Sendung.

¹⁰⁹² EU-Einheiten sind die thematische Einheiten, in denen Information über Europa auftauchen.

¹⁰⁹³ Abgekürzt auf französisch in „JT“ für „Journal Télévisé“, denn die Nachrichtenblöcke des France 3 dauern eine volle Stunde, beginnend mit einer halbstündigen Umschaltungen zu den Regionalanstalten gefolgt von einem Beitrag des nationalen JT.

Die zu analysierenden Sendungen wurden anhand einer künstlichen Woche von Oktober bis Dezember 2013 aufgezeichnet¹⁰⁹⁴ und bestehen aus 119 Sendungen mit mehr als 45 Stunden Sendezeit. Durch die erste Strukturanalyse sind die Analyseeinheiten nach Themen und Gemeinsamkeiten sortiert worden. Am Relevantesten war dabei, Themen zu erkennen, die auf beiden Sendern zu finden sind. Die zweite Methode besteht aus einer thematisch hermeneutischen Analyse der Programme.¹⁰⁹⁵ Als letzte, qualitative Methode, wurden Expertengespräche mit Journalisten und Vertretern der Medien in Deutschland und in Frankreich durchgeführt.¹⁰⁹⁶ Die leitfadengestützten Interviews konzentrierten sich auf die Einstellung und Meinung zum Europabild der regionalen Medien.

III. Erkenntnisgewinn

Die Hauptthemen während des Untersuchungszeitraumes zwischen Oktober und Dezember 2013 waren in Deutschland die Überwachung durch die NSA und die Ukraine-Krise; in Frankreich stand der Tod von Nelson Mandela im Zentrum der Berichterstattung. Das Orkantief Xaver und die Roma-Integration waren Themen, die sich in beiden Sendern wiederfanden. Allgemein waren Beiträge betreffend der Agrarindustrie und Umwelt sowie Grenzkriminalität sehr präsent.

Insgesamt wurden über 45 Programmstunden kodiert, bestehend aus 1513 Einheiten. Davon berichteten 317 Einheiten über Europa, also insgesamt 12:22:45 Stunden, mit einem Durchschnitt von 3 EU-Einheiten pro Sendung. Die durchschnittliche Dauer der Sendungen ist 23:03 Minuten. Allerdings berichten ungefähr 17 % der Sendungen gar nicht über die EU, und in der großen Mehrheit davon wurde nur einmal die EU erwähnt. Der *Mitteldeutsche Rundfunk* widmete sich mehr EU-Themen als *France 3*, obwohl für *France 3* die nationale JT im von mir analysierten Korpus enthalten sind. Daher kann man sagen, dass die nationalen Nachrichten in Frankreich nicht mehr über die EU berichten als die regional produzierten Sendungen, sondern sogar weniger. Insgesamt wurden für den *Mitteldeutschen Rundfunk* 59 Sendungen mit insgesamt EU-Beiträge von 7:48:32 Stunden und einem Durchschnitt von 15 Einheiten codiert, wovon durchschnittlich 3 über Europa berichteten. Für die französischen Sender wurden insgesamt 55 Sendungen codiert mit einer EU-Länge von 4:34:13 Stunden. Im Durchschnitt sind bei *France 3* 12 Einheiten pro Sendung zu finden, mit einem Durchschnitt von 2 EU-Einheiten. Daher kann man sagen, dass die französischen Sendungen weniger geteilt sind als die deutschen Sendungen. Dies wiederum erklärt, weshalb die Höchstzahl der EU-Einheiten sich bei einer deutschen Sendung findet sowie auch die Gesamtzahl der Einheiten überhaupt mit 31 Einheiten bei „MDR um 11“ ihren höchsten Stand erreicht, und zwar für zwei Sendungen.

¹⁰⁹⁴ Riffe, Aust & Lacy, in Krippendorff & Bock, 2009, Riffe Daniel, Aust Charles F. et Lacy Stephen R., « Effectiveness of Random, Consecutive Day and Constructed Week Sampling », in Krippendorff Klaus et Bock Mary A. (eds.), *The content analysis reader*, Thousand Oaks, Calif, Sage Publications, 2009, p. 54–59.

¹⁰⁹⁵ Vanoye Francis et Goliot-Lété Anne, *Précis d'analyse filmique*, Paris, Armand Colin (coll. « 128 »), 2005.

¹⁰⁹⁶ Alami Sophie, Desjeux Dominique et Garabuau-Moussaoui Isabelle, *Les méthodes qualitatives*, Paris, Presses Universitaires de France (coll. « Que sais-je »), 2009, S. 6, sowie Bogner Alexander, Littig Beate et Menz Wolfgang (eds.), *Das Experteninterview. Theorie, Methode, Anwendung*, Wiesbaden, VS Verlag für Sozialwissenschaften, 2002, S. 7-11.

Was die Valenz der EU-Information angeht, kann man beobachten, dass die EU-Informationen minimal positiv bewertet worden sind (119 Mal); dagegen sind die negativen Erwähnungen nur 105 Mal präsent und die neutralen Informationen 110. Diese Beobachtungen sollte man aber im Hinblick auf die Art und Weise, wie die EU-Informationen dargestellt werden, differenzieren: meistens sind es „Einfache Erwähnung ohne weitere Analyse“ (118 Mal). Insgesamt aber wird die EU mit 317 Einheiten trotzdem häufiger präsentiert als internationale Ereignisse, die insgesamt 155 Mal erscheinen. Daher kann man sagen, dass EU-Informationen in regionalen Sendern doppelt so häufig auftauchen als es internationale Ereignisse.

Die Themen der EU-Informationen bestehen meistens aus Themen der Kultur und des Sports, was u. a. mit der Berichterstattung über internationale Wettkämpfe erklärt werden kann, im Zuge dessen oft europäische Mannschaften oder einzelne Sportler erwähnt werden. Auch wenn Migrationsthemen – im Gegensatz zu den Erwartungen – relativ selten erwähnt werden, sind diese Einheiten im Zusammenhang mit EU-Inhalten eher negativ oder einfach neutral dargestellt. Themen aus dem Bereich Sicherheit werden eher neutral behandelt, weil die Sicherheitsthemen der analysierten Sendungen eher im Zusammenhang mit der Ukraine-Krise erschienen, wo sowohl die EU als auch Frankreich und Deutschland als Mittler dargestellt wurden. Die letzte Rubrik „Faits divers“¹⁰⁹⁷ wird im Zusammenhang mit der EU eher negativ oder neutral gezeigt.

Boulevard-Sendungen wie „Hier ab Vier“ berichten sehr lange über die EU und bieten im breitesten Sinne zahlreiche Informationen im Bereich „Kultur“. In der Sendung vom 5. Dezember von „Hier ab Vier“ ist z. B. die EU-Erwähnung mit 18 Minuten sehr lang, weil ein in der DDR berühmter Schauspieler ausgiebig über seine Biographie berichtete¹⁰⁹⁸. Dieses Phänomen ist bei deutschen Boulevard-Magazinen kein Einzelfall und erklärt, weshalb solche Magazine generell oft und ausführlich über Europa berichten. Im Fall von „Brisant“ dauern EU-Beiträge insgesamt zwischen 7:27 bis 22:25 Minuten, bei einer Gesamtlänge der einzelnen Magazine von 35 bis 41 Minuten. „MDR um 11“ enthält regelmäßig bis zu 10 Einheiten mit EU-Inhalt. Die generelle Valenz der EU-Inhalte bei „MDR um 11“ und „Brisant“ ist durchschnittlich positiv und eine „einfache Erwähnung“. Die EU-Beiträge dauern bei beiden Sendungen insgesamt zweieinhalb Stunden.

Den Höchstwert an EU-Einheiten hat aber „MDR-Aktuell“, das am Montag, den 14. Oktober 2013, insgesamt 11 Mal über Europa berichtet hat. Allerdings fällt die Sendezeit mit insgesamt nur 11:06 Minuten mit EU-Berichten sehr gering aus und beträgt in summa weniger als bei „MDR um 11“ und „Brisant“. „MDR-Aktuell“, das drei Mal täglich in der Woche sowie einmal an den Wochenendtagen gesendet wird, berichtet allein 1:14:11 Stunden über Europa. Allerdings entspricht das hier über die EU vermittelte Bild nicht der generellen Tendenz: 43,75 % der EU-Informationen sind negative Informationen; 31,25 % neutral und nur 25 % positiv. Hier stellt auch die Mehrheit der EU-Beiträge eine einfache Erwähnung Europas dar, nur Informationen über „ein Land des Kontinentes“ und „Einblick ins

¹⁰⁹⁷ Lokalmeldungen zu Unfällen und polizeilichen Ereignissen.

¹⁰⁹⁸ Die Sendung „Hier ab Vier“ dauert insgesamt 1:45 Std. und umfasst generell 20 Einheiten. In der Rubrik 13, „Gast zum Kaffee“, wird über Winfried Glatzeder, geboren in Sopot, berichtet, der Einblicke in das Nachbarland und in die EU gibt.

Nachbarland“ sind diesmal viel präsenter: die daraus entstehenden Informationen sind nuancierter und detaillierter. Dabei lassen sich auch weniger Informationen über eine „Persönlichkeit“ finden als bei „Brisant“ und „MDR um 11“. Sport und Kultur bleiben auch hier wichtige EU-Themen, nur „seriöse“ Themen wie Politik, Wirtschaft, Sicherheit und Agrarindustrie haben hier ein grösseres Gewicht als bei „Brisant“ und „MDR um 11“.

In den französischen regionalen Nachrichtensendungen dagegen sind die EU-Beiträge zu 41 % neutral und zu 39 % positiv, nur 20 % berichten negativ. Großen Wert wird auf Agrarindustrie, Erziehung und Gesellschaft sowie wirtschaftliche Themen gelegt. Nur zwei Einheiten berichteten über Sicherheit und fast drei Viertel der Formate sind Reportagen; der Rest sind Anmoderationen.

Qualitativ gesehen lässt sich beobachten, dass die landkartliche Darstellung beider Regionen eine besondere Rolle der Selbstdarstellung und der Zuschreibung spielt, insbesondere im Fall Mitteldeutschlands, das *per se* nicht existiert, sondern von drei Ländern abgedeckt wird. Auf französischer Seite wird auf Grund der internen Struktur des Senders eine oft gemeinsame Karte der Regionen Nord-Pas-de-Calais und Picardie für den Wetterbericht erstellt. Dieses Phänomen lässt sich bei beiden Sendern beobachten, wo der Einsatz von Karten nicht nur zur Darstellung des Wetterberichts, sondern auch bei Quiz- und Informationssendungen angewendet wird: sie dienen dazu, die regionale Identität zu konstituieren und zu etablieren.

Bei der Berichterstattung über das Orkantief „Xaver“, das am 5. Dezember für wetterliche Unruhe in ganz Europa sorgte, wiederholt sich folgendes Phänomen: die von der eigenen Landesgrenze am weitesten entfernten Sender, produzieren zumeist selbst-zentrierte Sendungen. Die größeren Redaktionen wie Lille und Leipzig, mit einigen Abstrichen auch Amiens, berichteten über das Orkantief als ein „europäisches Ereignis“, das ganz „Nordeuropa“ gleichermaßen betrifft. Für Boulevard-Sendungen wie „Brisant“ ist dagegen ausschlaggebend, welche Auswirkungen Ereignisse dieser Art auf die eigene Region haben. „Hier ab Vier“ wiederum berichtet von den Konsequenzen des Orkantiefs, wie z. B. die Schließung jeglicher Weihnachtsmärkte, wobei der Fokus auf dem ganzen Sendegebiet Mitteldeutschlands liegt, also eine größere Perspektive eingenommen wird. „Sachsen Anhalt heute“ hingegen erwähnt weder Europa noch Deutschland, sondern konzentriert sich nur auf die eigene Region. Dieses Phänomen der Herstellung von Nähe durch eine Attributierung in Eigen und Fremd, Vertraut und Anders, und somit im Endeffekt in „Wir“ und „Sie“, lässt sich in fast allen Berichterstattungen von „Sachsen Anhalt heute“ beobachten, auch in Berichten über Angelegenheiten des Bundes.

Dabei muss man sagen, dass die zentraleren bzw. grösseren Redaktionen durchaus die Intention haben, sich Europa-Themen zu widmen und ein ausgewogenes Bild der EU zu präsentieren. So existieren bei *MDR Sachsen* seit Juli 2013 neue Leitlinien für den „Sachsen Spiegel“, der durch diese angewiesen wird, ein positives Bild der EU und der Zusammenarbeit mit den Nachbarländern zu zeigen. Das Bestreben darzustellen, was „nebenan“ passiert, führt zu gemeinsamen Dreharbeiten der *Telewizja Polska* und des tschechischen Rundfunks zusammen mit dem *MDR Sachsen*. In Frankreich, in Lille, werden auch gemeinsame Projekte mit dem belgischen bzw. englischen Nachbarn durch eine kostenlose Übernahme und einen freiwilligen

Ausgetausch der Beiträge initiiert, wobei die Zusammenarbeit weitaus informeller verläuft als beim *MDR Sachsen*.

In den von mir analysierten Einheiten wurden mehrere qualitativ hochwertige Beiträge vergleichender Art gefunden, die Einblicke ins Nachbarland bieten und durchaus pädagogischen Anspruch aufweisen. Sowohl beim *MDR* als auch bei *France 3* wird z. B. die Integration der Roma thematisiert. Ein weiterer positiver Beitrag ist in der Sendung „MDR-Aktuell“ vom 5. Dezember um 17:45h zu finden, auch wenn der stereotypische Wortschatz des „Roma-Problems“ zu finden ist: der Beitrag ist wie ein Vortrag der allmächtigen Bürgermeisterin des Dorfes Obernice in der Tschechischen Republik aufgebaut, wo die Roma und die Tschechen friedlich gemeinsam leben. Der Vortrag wird am Ende des Beitrags mit dem Satz „wenn man Probleme lösen will, dann muss man miteinander reden“ subsumiert. Er zeigt, dass es nichts besseres gibt als Kommunikation und Motivation, um sehr viele Integrationsprobleme lösen zu kann. Eine ähnlich pädagogische Herangehensweise ist bei *France 3 Nord-Pas-de-Calais* zu finden: die Redakteure haben eine „Sonderreihe“ in Rumänien gedreht, wo sie eine Familie, die in Lille in einem Ghetto gewohnt hatte, aufgesucht und interviewt haben. Trotz der offensichtlich unbefriedigenden Situation für die betroffene Familie bleibt der Diskurs positiv und hoffnungsvoll. Diese „Sonderreihe“ findet vor dem Hintergrund einer vor kurzem in Lille vollzogenen Schließung eines Roma-Lagers statt und versinnbildlicht die Aktualität dieser Dissertation: Informationen über Europa fungieren oft als Prisma zu nationalen Fragestellungen oder Problemen und bilden daher eine horizontale Öffentlichkeit. Diese ist weitaus präsenter als die vertikale Öffentlichkeit und erscheint (selten) im Rahmen von Diskussionen zu neueren EU-Regelungen.

Weiterhin von Bedeutung ist, dass die Auseinandersetzung aus der Region Boulogne-sur-mer oft über die EU berichtet, da sowohl die Boulogne als auch die Nordküste, also das Sendegebiet, direkt vor England liegt. Das bestätigte auch ein boulogner Chefredakteur, im Expertengespräch: Für ihn und sein Sendegebiet ist Europa gleichbedeutend mit dem Eurotunnel und den Migranten in Calais sowie mit den benachbarten Engländern. Allerdings konnte die Analyse der in der Region Boulogne-sur-mer produzierten Programme keinen Hinweis auf Migrationsthemen liefern, im Gegensatz zu den Ausführungen des Chefredakteurs. Stattdessen wurde bei den lokalen Inhalten primär über England und die Engländer berichtet – und das in einem leicht martialischen Wortschatzes.

Zusammenfassend lassen sich zwei wesentliche Ergebnisse der Arbeit herausstellen:

Zum einen wurde gezeigt, dass sich die untersuchten regionalen Fernsehsender zwar mit dem Thema Europa befassen, allerdings eher in einfacher Namensnennung: die EU-Beiträge sind zum Großteil qualitativ eher nicht von Relevanz. Die Sendeanstalten bauen dabei tendenziell eine Opposition zwischen Innen und Außen auf, sodass man von einem Dualismus des *wir* gegen *den anderen* sprechen kann. Die qualitative Analyse zeigt aber auch sehr interessante, inhaltsorientierte Beiträge, die einen Einblick ins regionale Europa geben; oft dienen EU-Beiträge lediglich als Anlass, um über das Nationale zu berichten. Zum anderen ist festzuhalten, dass es in den regionalen Sendern sowohl beim *Mitteldeutschen Rundfunk* als auch bei *France 3 Nord-Pas-de-Calais* und *France 3 Picardie* in der Tat Beiträge über Europa gibt und sogar der Wille vorhanden ist, Europa den Zuschauern näher zu bringen. Die Fernsehanstalten spielen

somit durchaus eine Rolle als europäische Bildungsträger, obwohl sich dabei die Frage der Zukunft solcher linearen Fernsehsender stellt, deren Programme oft von Internetinhalten ersetzt werden könnten.

Annexe 1 : Transcriptions des entretiens d'experts

En France

Entretien avec Gontrand Giraudeau

Journaliste à France 3 Picardie
29 mai 2013 à Amiens

[...]

ACB : Je travaille en cotutelle avec l'Allemagne. En France, je suis en « Sciences de l'Education », en Allemagne, en « Information Communication ». Ce qui m'intéresse, c'est d'une manière générale l'image de l'Union Européenne dans les régions [...] dans les médias régionaux en France et en Allemagne, à l'exemple de *France 3 Nord-Pas-de-Calais-Picardie* et du *Mitteldeutscher Rundfunk*.

GG : Alors, *Nord-Pas-de-Calais-Picardie*, ça n'existe pas.

ACB : Justement, c'est pour ça que j'ai besoin d'aide !

GG : Ca n'existe pas, ça a existé, d'une certaine manière, mais ça n'existe plus. C'est *France 3 Nord-Pas-de-Calais*, à Lille, et *France 3 Picardie*, à Amiens. Et les deux appartiennent à un pôle qu'on appelle le « Pôle Nord-Est » qui regroupe Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Champagne-Ardenne, Lorraine, Alsace, Franche-Comté. La capitale se situe à Strasbourg.

ACB : Même pas à Lille ?

GG : On n'a pas la capitale du Nord-Est. La capitale du pôle, c'est Strasbourg, après, Lille, c'est le bureau de Nord-Pas-de-Calais, à Amiens, le bureau de Picardie, à Reims, le bureau de Champagne-Ardenne, à Nancy, le bureau de Lorraine ...

ACB : Donc, concrètement, il y a quoi, à Amiens ?

GG : Ben, la rédaction régionale de *France 3 Picardie*.

ACB : Oui, mais il y a un certain nombre d'informations qui sont identiques, une autre de mes occupations, c'est les médias régionaux et les médias numériques, et je passe pas mal de temps sur Facebook pour le boulot, hein, et le canal de *France 3 Nord-Pas-de-Calais* et *France 3 Picardie* ont les mêmes cartes de météo.

GG : Juste la météo, oui ; il y a quelques choses, quelques trucs qui sont restés à Lille parce qu'à Lille, enfin, c'est compliqué à expliquer à *France 3*, mais il y a des bureaux qui ont des moyens supplémentaires pour la production, donc nous, en Picardie, on est un bureau où on ne fait pas de production. On fait du journal, mais on ne fait pas de production. On ne tourne pas de... On n'a pas de moyens pour faire du docu, enfin on a pas de prod., quoi, on a pas de structure de prod. A Lille, ils en ont une, donc c'est eux qui, ils ont des moyens pour tourner de la fiction, des choses comme ça, que nous, on n'a pas. La météo est restée Nord-Pas-de-Calais-Picardie parce que ça fonctionnait comme ça, ça roulait, quoi. Ca évite d'avoir à embaucher une deuxième personne. Effectivement, pendant un temps, sans être liés, ils avaient renforcé ce qu'on appelait les grandes régions. Ca n'avait pas vraiment d'identité précise, parce qu'une direction régionale « grande région » qui n'existe plus, donc, voilà. Mais il y a quelques, on va dire qu'il y a quelques traces qui restent existantes de cette réalité administrative : la météo,

donc, il y a l'agenda, aussi, l'agenda qui était fait à Lille (bon, là, il se trouve qu'en ce moment il est pas fait parce que la personne est en arrêt et elle est pas remplacée), il y a quelques petits programmes courts, c'est des programmes courts en fait qui sont faits à Lille pour les deux régions, mais on va dire que c'est des résurgences du passé, c'est pas une réalité administrative, c'est pas une réalité, quoi... Enfin, si, ça existe mais, on est deux entités différentes.

ACB : En fait, au niveau de *France 3*... du troisième programme, c'est amusant parce ça correspond aussi à ce qu'on appelle en Allemagne le *drittes Programm*, mais en Allemagne, c'est vraiment des zones qui sont délimitées, du coup, en France, il y a quoi, une zone grand nord-est... ?

GG : C'est compliqué, le Nord-Est dont je parle, c'est une réalité administrative, c'est pas une réalité éditoriale. Des fois, ils aimeraient bien, mais ça n'a aucun sens ! L'Alsace, c'est pas la Picardie, on peut pas avoir un programme régional alsaço-picard ! Donc, c'est vraiment une réalité administrative. C'est à dire qu'ils ont regroupé (je vais pas rentrer dans les débats internes, parce que il y aurait beaucoup à dire) mais, en gros [...] Patrick de Carolis, le précédent PDG de France-Télévision, a organisé *France 3* en quatre pôles, Nord-Ouest, Nord-Est, Sud-Est, Sud-Ouest. L'idée, c'était de rationaliser en mettant les fonctions administratives type DRH, non pas au niveau des grandes régions, parce qu'à l'époque on avait une DRH, mais au niveau du pôle. Pourquoi, pas, c'était cohérent, le problème, c'est que la réalité va toujours à l'inverse du concept. Au final, ils ont créé une DRH sur le pôle, et puis six mois après, ils ont recréé des espèces de sous-DRH grandes régions, plus des micro-DRH par bureau, donc, là on était censé avoir rationalisé, on a re-multiplié les postes. Donc, ça n'a aucun sens, mais la réalité éditoriale aujourd'hui elle est que c'est le plus possible au niveau de l'antenne, au niveau de la région. Le plus possible il faut qu'on travaille... y'a pas de mélange des genres. Si, il y a d'autres résurgences du passé, qui sont, par exemple, l'émission « Samedi et vous », elle est une semaine dans le Nord-Pas-de-Calais, une semaine en Picardie, mais diffusée sur les deux régions, parce que justement, il y a une tradition historique de travailler techniquement ensemble. [...] Au départ, Amiens, c'est une antenne de Lille, historiquement, mais il y a 40 ans, ça remonte à il y a 40 ans ! Dans les années 80, Amiens est devenu un bureau, mais il y a eu ensuite cette grande région et aujourd'hui on n'a plus une grande région mais on garde des habitudes techniques de travail qui font qu'on travaille avec Lille... Mais vraiment, du point de vue éditorial, normalement, on est censés, au moins pour le journal. Il fut une époque, on avait des journaux d'activité pendant les vacances, des choses comme ça ; quand on était en moyens réduits, on faisait des journaux dits « grande région » entre Lille et Amiens. Ce contre quoi, nous, journalistes, on s'est battu, parce que, autant il y a des liens techniques, ça c'est pas un problème, mais on peut pas avoir un journal régional sur deux régions, ça n'a aucun sens ! Parce que déjà en Picardie, l'actualité d'Amiens, les gens du sud de l'Aisne, ils en ont rien à faire, quasiment, donc on peut pas... [...] Donc ça, ça a été abandonné, on a réussi à obtenir l'abandon des journaux grande région pour vraiment faire en sorte que ce qui est important, que la partie éditoriale soit vraiment régionale-régionale. Il n'y a pas de mélange des genres. Lille fait Lille, Amiens fait Amiens et voilà. Après, mais après, techniquement, on est souvent... on s'aide, notre camion satellite s'il est en panne hé ben, on récupère le leur, tout ça... parce qu'on a l'habitude de travailler ensemble, parce que c'est pas très loin, parce que voilà.... Mais c'est vraiment de la coopération on va dire « technique » et liée à l'histoire, c'est dû aux habitudes. Du point de vue éditorial, le journal est censé être très régional, ça n'a rien à voir avec le système allemand, vous l'avez sûrement vu, la logique française et la logique allemande sont historiquement différentes et se retrouvent dans *France 3*, la France jacobine n'a pas créé une chaîne régionale, *France 3* est une chaîne NATIONALE, *France 3* est une chaîne nationale avec un décrochage régional. C'est censé être... c'est la chaîne des régions, mais c'est une chaîne nationale. Et ça, c'est important. C'est pas un service public régional, c'est une chaîne nationale avec des décrochages régionaux, donc nous, on se bat pour avoir un peu plus de

moyens, tout ça. Le système allemand est différent, évidemment, la culture fédérale, avant même d'être fédérale, la culture des micro-états, enfin bref, fait que les Allemands ont opté pour un système, pour des services publics régionaux, services publics audio-visuels régionaux. D'accord ? Ce ne sont pas des décrochages régionaux d'un service public national, ce sont des services publics régionaux. Donc la différence même visuelle, physique, c'est que le *MDR* qui est une des plus jeunes chaînes, enfin un des plus jeunes services publics audiovisuel... qui est techniquement en termes de structures loin d'être le plus gros comparé au *WDR*, ou *OBR*, voilà, rien que de voir les bâtiments à Leipzig, c'est à peu près similaire physiquement au siège de France-Télévisions... Rien que pour donner l'ordre d'idée technique, quoi ! Nous, notre siège national, c'est grand comme une chaîne régionale. Après, nous, à *France 3 Picardie*, on est la télé régionale. Parce que le service public régional en France évidemment audiovisuel, c'est *France 3*, mais c'est aussi *France Bleu*... Le problème, c'est qu'on est des entités autonomes, organisées différemment. *France Bleu* a une organisation qui est encore plus disparate et complexe que la nôtre, parce que, eux, ils créent des antennes au gré de leurs envies, au gré de leur intérêt vaguement éditorial. Donc par exemple, *France Bleu Picardie* n'émet et ne s'intéresse qu'à la Somme. Ca n'a aucun sens, hein, ça devrait être *France Bleu Somme*, mais comme dès le début ils se sont appelés Picardie, ils ont essayé Picardie, puis c'était trop compliqué donc ils se sont réduits sur la Somme, donc ils sont restés *France Bleu Picardie* mais ils ne s'occupent que de la Somme. Nous, on va vraiment partout en région. Mais nous, on est une chaîne de télé, eux, ils sont une radio.

[...]

GG : Le MDR, c'est quatre, cinq, antennes radio ou télé différentes.

[...]

GG : Mais bref, vous voyez, c'est un véritable service public énorme, au niveau régional. Nous, on est peu de choses ! Après, il y a à la fois un système jacobin et un système fédéral, et il y a aussi...

ACB : Un héritage historique.

GG : Oui et puis il y a aussi une redevance télé qui est à 116 € chez nous, qui va peut-être passer à 117/118 €, chez eux elle est à 280 €... Financièrement ils sont dans des niveaux pas comparables. [...] Mais ils ont un système qui nous fait rêver parce que, eux, ils sont pas des décrochages régionaux, ils ont une chaîne entière, ils peuvent faire des programmes, ils font pas que du JT, ils font de l'antenne, ils font des émissions, des choses comme ça. Nous, en plus, on a la technique, on a les moyens, je veux dire, on a des professionnels, on saurait le faire, c'est pas le problème, c'est simplement que c'est une question d'argent et de stratégie. Le PDG actuel, Rémi Pfmilin, c'était son désir de faire des chaînes régionales, en propre, 24 heures sur 24. La ministre lui a dit « niet » ! Impossible ! Filipetti est la première ministre de la culture a subir une baisse de son budget depuis 40... 30 ans/35 ans. Ca s'est jamais fait. Le budget de la culture n'a jamais, jamais, baissé d'années en années. Pour la première fois, il a été amputé de 4 %. Donc, elle, avec un budget évidemment réduit, culture au sens large, c'est pas que France-Télé, évidemment, pour le moment, ils ont pas vraiment baissé le don à *France 3*, enfin, France-Télé, mais ils vont évidemment pas l'augmenter, et puis on peut supposer que, peut-être, dans les années à venir, ils vont peut-être le resserrer. Donc, on n'est évidemment pas dans une évolution qui permettrait justement d'arriver à cette chaîne en propre. Parce que, qui dit « chaîne en propre », dit forcément de l'embauche, parce que, même si on a les moyens, on a des choses, on n'est pas structurés pour une chaîne à temps complet, enfin... il y aurait des besoins de production. D'autant plus, comme je vous dis, à Amiens, on n'a pas de production. Par exemple, on a une émission du matin à Amiens, qui est ambitieuse qui est faite sur des moyens d'actu. Parce que nous n'avons pas de moyens de production, à Lille, ils ont l'antenne, qui est située boulevard de la Liberté, et la partie production est à Lambersart, c'est un site différent où ils font la fiction.

ACB : Je ne connais que le boulevard de la Liberté...

GG : Ca, c'est la partie information, ça s'appelle « l'antenne ». La production, elle est à Lambersart, c'est un autre site, qui est un très grand site. Et nous, on n'a pas ça. Nous, on n'a pas ces moyens là. On a un camion-satellite, enfin, une camionnette, qu'on appelle dans notre jargon, un « DSNG », et puis c'est tout, et puis on a notre créativité, nos moyens, notre détermination et puis notre motivation. Donc, avec ces petits moyens, qui sont d'ailleurs pas prévus pour, on a une émission quotidienne en direct et en extérieur qui est plus ambitieuse que celle produite par Lille, d'ailleurs, c'est l'émission du matin qui est la plus ambitieuse quasiment de tout le réseau de *France 3*, et notre ambition pour l'année prochaine est de la doubler et de la passer à deux heures au lieu d'une heure d'émission. Donc, ça demande de la créativité, de la motivation, des équipes soudées, tout ça. Mais, voilà, on y arrive mais avec des moyens qui sont pas prévus pour au départ. Mais si jamais on passait effectivement à terme, dans l'avenir, on pourrait en rêver, en chaîne propre, en chaîne régionale et non pas en décrochage, à ce moment-là, on aurait besoin de moyens supplémentaires, de production, de place, de techniciens, bon, voilà, ce qu'il faut remplir, quoi. Le studio, on l'a, mais il est petit.

ACB : J'imagine que c'est un studio de JT.

GG : On a un studio de JT, dans le même studio, il y a un décor spécial pour l'émission du matin, on retourne la caméra, en fait simplement, d'un côté de la pièce on a le décor studio, de l'autre côté on a le décor, puis on a un deuxième petit studio pour l'émission politique qui s'appelle « La voix est libre », c'est un petit studio, mais qui ne sert qu'à « La voix est libre ». donc, voilà, ça c'est la réalité de *France 3 Picardie*... [...]

ACB : Qu'est-ce que vous produisez, ou est-ce que vous produisez quelque chose qui parle d'Europe ?

GG : Non !

ACB : Parce que pendant un temps, il existait une coopération avec l'Essex et la télévision du Hainaut ?

GG : C'est à Lille, ça. C'est pas en Picardie. Ca a été longtemps fait par un collègue qui est maintenant chez nous, qui s'appelle Laurent Pénichou, qui a longtemps bossé dessus, c'était l'Euro... comment ils appelaient ça ?

ACB : ... « Le journal de l'eurorégion ».

GG : « le journal de l'eurorégion ». Ca existe plus, « le journal de l'eurorégion » ?

[...]

ACB : Pourquoi ça ne se fait pas en Picardie ?

GG : Pourquoi ? Déjà parce que, en fait, c'est pareil, eux c'était lié, ben c'est la résurgence, c'est historique. C'est parce qu'un jour, il y a quelqu'un qui décide à *France 3 NPdC* de lancer un projet « Europe », et puis il faut voir que Lille.... Nous, la Picardie, notre seule frontière avec l'étranger, c'est 10 km de frontière à Chimay. Ça se justifie pas particulièrement. Tandis que Lille, effectivement, voilà, ils ont la Belgique, les Pays-Bas à une heure, ils ont le tunnel sous la Manche. A Lille, ça se justifie, leur logique européenne est évidente, ils sont à deux heures de Bruxelles, nous, on a pas de lien avec l'étranger, c'est pas pertinent. Après, c'est pas à moi de... moi je ne peux que défendre l'Europe, mais je veux dire, si on doit essayer de voir quelle région peut avoir... les régions qui doivent avoir des logique vis-à-vis de l'Europe, c'est Strasbourg et Lille, voilà. Strasbourg, Lille et puis les frontaliers mais encore, quand bien même ; peut-être Lyon, mais je pense qu'effectivement les deux régions *France 3* qui peuvent légitimement avoir un truc lié à l'Europe, c'est Strasbourg et Lille. Parce que leur situation géographique, et puis politique, Strasbourg et le Parlement. Mais la logique de *France 3*, la raison d'être de *France 3*, enfin de *France 3 région*, c'est pas l'Europe. On a donné à *France 3 national* par contre une, officiellement, ils ont une, soi-disant, une identité européenne. Ils sont censés, on laisse à *France 2*, le monde, et à *France 3* l'Europe. Ca, c'est ce qui est dit, dans les faits, moi je le vois pas, c'est pas quelque chose qui se voit particulièrement dans les journaux,

mais la logique normalement [...] On lui donnait pas les moyens de faire ce qu'elle voulait sur le monde, on avait dit : « ah ben non, vous vous allez faire l'Europe, et puis c'est plutôt *France 2* qui fera le monde. D'autant plus que *France 3* à une rédaction européenne, c'est une spécificité. On a pas de rédaction « monde », on n'a plus de bureau à l'étranger, hormis le bureau de Bruxelles. Il y a un bureau de *France 3* à Bruxelles. On a même deux bureaux « Europe » parce que on a une rédaction « Europe » à Strasbourg, et une rédaction « Europe » à Bruxelles. Mais je pense que c'est vaguement le même journaliste. C'est Verdeau, Pascal Verdeau, le journaliste de *France 3*. Mais, on est bien d'accord, lui, c'est *France 3 National*. Après, il peut bosser, si nous on peut avoir besoin d'un truc, on peut l'appeler et dire est-ce qu'il peut nous faire un son, quelque chose, mais, lui, il travaille pour la rédaction « Nationale », voilà, la rédaction européenne. C'est Pascal Verdeau et puis souvent un JRI, son caméraman.

[...]

Nous, à *France 3 Picardie*, on n'a pas de programme européen, on n'a pas non plus... on va dire... de ligne éditoriale liée à l'Europe, mais, voilà, on traite l'Europe, on est obligés de traiter l'Europe, via les thématiques qui sont... je vais pas dire « Picardes », mais qui sont très importantes en Picardie, qui sont :

l'agriculture

la pêche

Et puis, on a aussi, de manière plus « triste », mais ça fait partie, la désindustrialisation. Donc, forcément, désindustrialisation, dit à la fois critique de l'Europe par les gens qui la subissent, et puis aide de l'Europe quand on essaie de relancer ou de sauver une usine ou de trouver un repreneur, ben forcément, on se tourne aussi vers l'Europe du point de vue financement grâce aux aides proposée par l'Europe. Voilà. Puis, c'est aussi le développement économique et structurel de la Picardie qui est une région longtemps très en retard et qui l'est encore sur beaucoup de domaines, donc c'est une région qui bénéficie beaucoup, comparé au reste des régions françaises, au FEDER. Ceci étant, on en bénéficie aujourd'hui moins qu'avant, puisqu'avec l'élargissement de l'Europe, c'est un jeu de moyenne économique, donc, la Picardie qui se trouvait dans les régions les plus pauvres d'Europe, se trouve être dans les régions pas les plus pauvres, parce qu'on a découvert les Roumains. Donc, forcément, le FEDER s'est réduit. [...] C'est simple, l'Europe est partout, il suffit juste de faire attention, j'ai fait un sujet là-dessus, justement... un rond-point, hop, un petit panneau « FEDER », une salle de formation, un petit panneau FEDER, bon, voilà. C'est tout le problème de l'Europe, c'est qu'elle met des petits panneaux partout, mais elle est incapable de faire comprendre aux gens qu'elle est là ! Les gens, ils ne vont pas les voir les petits panneaux en laiton, en étain sur un mur, personne les voit ces panneaux-là.

L'Europe est un père fouettard, alors que l'Europe finance tout, enfin, non, c'est pas vrai, l'Europe finance pas tout parce qu'elle a un trop petit budget, l'Europe finance beaucoup de choses et l'Europe n'est pas capable de le dire. Et puis, les états-nation font évidemment tout pour que les gens ne sachent pas, finalement, que l'Europe est là. Parce que c'est aussi bien d'avoir un père fouettard, quand ça va pas, c'est l'Europe. Donc, l'Europe chez nous on le traite : il y a le développement, le FEDER, [...] Voilà, l'Europe, au titre du FEDER gna gna gna. On traite de l'Europe, donc l'agriculture, l'industrialisation, et puis parfois, via une manière un petit peu décalée, comme je l'ai fait avec le conseil régional des jeunes, avec ces échanges, on voit l'Europe comme ça. Et puis le Conseil des Régions aussi, on a fait des sujets, bon c'est pas moi qui l'ai fait, mon collègue Florent Loiseau. Si ça vous intéresse, lui, il avait suivi le président Claude Gewerc à Bruxelles et il avait fait tout un truc sur... il avait fait un reportage sur le Conseil des Régions et puis je crois que la Picardie à un bureau à Bruxelles, ils ont une personne à temps plein à Bruxelles. Deux, même, on a les moyens de s'offrir ce luxe.

[...]

Oui, mais là, je crois que ça l'est encore parce que s'ils font un zapping des chaînes, c'est qu'ils ont au moins des accords de diffusion, mais c'est sûrement, c'est clairement moins ambitieux que ce que ça a pu être à l'époque. Donc, ça veut dire quoi, ça veut dire que c'est bien la preuve que via le prisme des médias l'Europe disparaît, l'Europe est de plus en plus invisible. Moins l'Europe arrive à se structurer politiquement, à se renforcer politiquement, plus elle disparaît, plus la crise la dilue et plus les médias s'en désintéressent. Finalement, la mort de l'Europe, c'est pas tellement une mort structurelle, c'est même pas un désamour, quand bien même, les gens ne rejettent pas l'Europe, il n'y a pas un désamour de l'Europe, juste : ils en ont rien à foutre ! Et c'est la même chose avec l'amitié franco-allemande, on avait besoin d'être ami avec les allemands parce qu'on avait besoin de faire la paix. Mais maintenant que les allemands, on les considère... Schweiger, il parle pas comme les méchants dans les films de guerre. Jürgen Klop, il plaît aux français comme il plaît à tout le monde. Il plaît pas plus, c'est-à-dire, Jürgen Klop c'est un Européen comme un autre, c'est un Allemand et finalement du coup l'amitié franco-allemande souffre, non pas d'un désamour mais d'un désintérêt. Les gens n'en ont rien à foutre ! Il y a quarante ans, tous les villages avaient un jumelage avec un village allemand, parce qu'on poussait, parce qu'on le répétait, parce que l'OFAJ était... Aujourd'hui, l'Allemagne est un pays parmi tant d'autres dans l'Europe et tant mieux, mais la conséquence c'est ce désintérêt. Alors, après, il y a des vagues positives, il y a « Tokyo Hotel » qui fait que pendant deux trois/ans... non, non, mais faut pas rigoler, parce que Tokyo Hotel – je serais incapable de fredonner une de leurs chansons – pendant deux/trois ans les classes d'allemand ont été « dopées ». Ben tant mieux, ça veut dire que pendant une classe d'âge sur trois/quatre ans, cette classe d'âge-là, elle aura structurellement plus de germanophones que deux ans avant et deux ans après. Je pense que ça se tarit, ça va rechuter, mais tant mieux, donc c'est cyclique, des fois il y a un intérêt un peu ponctuel pour l'Allemagne. Mais, ce qui est intéressant aussi [...], on dit tout le temps, oui les Allemands, Merkel, machin, ces méchants Allemands qui refusent d'aider la France et tout ça, il y a un sondage qui a été fait au niveau de l'Europe, c'est les Allemands qui sont... les gens disent du bien de l'Allemagne au niveau mondial. C'est-à-dire que finalement, les Allemands suscitent une espèce de fascination positive, fascination-répulsion, peut-être, hein, il y a : on en a marre parce que les Allemands ils écrasent tout, machin, oui, en même temps ils nous font envie. Ils nous font envie, avec leur budget excédentaire... enfin, avec leur excédent commercial... Je sais pas tant s'ils ont un excédent budgétaire, en tous cas, ils ont un excédent commercial avec leur... cette supériorité économique qui frise parfois, et c'est indéniable... Mais bon, en Allemagne aussi, ça grince des dents. C'est pas aussi simple que ça. En France, on oublie de voir que les Allemands soutiennent tous Merkel. Évidemment, elle est réélue, parce qu'à un moment donné, elle a des résultats. Les gens sont en adoration devant Merkel. Je ne pense pas qu'ils aiment Merkel, c'est que... elle rassure, elle est efficace...

ACB : C'est très allemand...

GG : Mais il n'y pas d'affection pour Merkel. Ouais, mais il pourrait y en avoir pour [??] qui est belle, qui est séduisante, qui a sept enfants, alors qu'elle a une carrière merveilleuse, qui est sympa, qui est dynamique, qui est rigolote et qui est moins austère. L'autre, elle rigole quand elle se brûle.

ACB : Oui, mais justement, c'est l'information et la direction à l'allemande, mais c'est un autre débat, je pense. Est-ce que vous pensez, du coup, que l'UE, l'Union Européenne, est appréciée ou pas et si oui, pourquoi ... ou si non, d'ailleurs?

GG : On va pas parler d'UE, on va parler d'Europe, déjà.

ACB : Je sais bien, je connais ce débat, mais...

GG : On va parler d'Europe, tout simplement parce que les gens n'ont aucune connaissance ni aucune conscience des réalités institutionnelles ; et ils ont bien raison, parce que ce monde institutionnel est aberrant. Enfin, je veux dire, quand bien même on aime ça, on s'y intéresse.

Moi, j'ai voté « OUI » pour le traité, j'ai voté « OUI » parce que je me dis, il valait mieux avoir un aspect positif. Mais comme tout le monde, j'ai lu le texte, enfin comme beaucoup de gens, beaucoup de gens ont lu le texte, même des gens qui s'intéressaient pas au départ, un beau moment, cette campagne, c'était l'Europe dans toute sa splendeur, un machin, un machin où tout est noyé et où le pouvoir démocratique est pas vraiment où il devrait être, enfin, pas mis à sa juste valeur, où finalement, c'est les États qui dirigent entre eux, entre gens de bonne compagnie, et les gens comprennent pas finalement, les gens ne comprennent pas qui décide, pourquoi. On leur dit : « ouais, mais c'est pas nous, c'est la faute des commissaires européens ». C'est pas tout à fait juste, en fait. Donc, forcément, à un moment donné, ils ont pas de conscience de la réalité institutionnelle qu'est l'Europe. Donc, ils peuvent pas [???]... le problème c'est qu'ils disent pas l'Europe de manière précise. Clairement, je pense que la vision de l'Europe n'est pas nette, mais alors, comme votre thèse elle est liée aux médias, aux médias locaux, la faute à qui, la faute peut-être à nous aussi, c'est ça que vous vouliez m'amener à dire...

ACB : C'est ma deuxième question...

GG : Bien sûr, bien sûr ! Seulement après, ne confondons pas les métiers, c'est-à-dire que, à la fois, on peut avoir notre part de responsabilité dans le sens où peut-être on pourrait parler plus d'Europe, pour montrer ce qu'elle fait, mais on n'est pas non plus... on est des journalistes ! Nous sommes des journalistes, nous ne sommes pas des chargés de communication. Donc : la faute à qui ? Quand on va tourner un sujet à Bruxelles, c'est con, hein, mais si on commence à faire un, à sortir une caméra à 20 mètres du Berlaymont, on se fait taper dessus pas les vigiles. C'est interdit ! Parce qu'il y a des images « officielles », et qu'on n'a pas, nous, il faut pas faire nos petites images extérieures. Le problème, c'est qu'on a pas besoin de, on va pas courir trois plombs pour aller chercher une image qu'est pas dans forcément dans le bon type de format que nous on va utiliser [...]. Alors que nous, on fait un reportage, on se pose trois minutes, on fait quatre plans et c'est réglé. Et ben non, non, l'équipe, quand ils sont allés, ils ont dû jouer à cache-cache avec les vigiles pour pouvoir faire leur quatre plans... et voilà. Et en plus aucune tierce personne n'a vérifié le sujet, donc ils auraient pu nous tomber dessus en disant vous avez fait des plans que vous n'aviez pas à faire. De toutes façons, ils n'avaient pas le droit de nous interdire, juridiquement, ils n'ont pas le droit de nous interdire. Mais l'habitude, c'est, « ben nan, c'est compliqué, gna, gna gna, tout est structuré, il faut avoir... » Voilà. S'ils sont même pas capables, s'ils arrivent à braquer les journalistes, il faut pas qu'ils s'étonnent que derrière, on aime pas... C'est l'Europe ! C'est une espèce de machin, qui est fait avec plein de gens de bonne volonté, parce que Bruxelles est rempli de gens de bonne volonté, il est rempli de gens qui rêvent d'Europe, qu'arrivent avec de beaux idéaux, et puis après qui deviennent peut-être... qui sont un peu frustrés de la réalité, qu'ont du mal, parce qu'ils reviennent après dans leur région, qu'ils essaient de vendre l'Europe... Moi, je vois pas l'Europe dans les régions. Alors, après, il y a des gens qui font des choses. Mais des fois, ça se croise avec l'actualité et il y a eu un exemple...

[Digression au sujet de l'Eurodéputé présent lors des manifestations Goodyear]

« Vous savez que l'Europe, enfin, moi, je parle pas au nom de l'Europe, je veux juste dire qu'il existe des fonds pour aider l'industrialisation, point ! » C'est tout ce que ce gars-là était venu nous dire. Mais c'est vous dire à quel point c'est un mélange des genres et donc les médias mélangent tout. Mais cette histoire, elle est assez intéressante, assez symptomatique du fait que les journalistes sont finalement peu au courant de l'Europe et de ce que propose l'Europe, et j'en fais partie, Dieu sait que j'aime l'Europe.

On a combien d'assemblées à l'Europe : on a le Conseil des Régions, on a le Conseil Européen, on a le Conseil de l'Europe, encore autre chose...

ACB : la Commission.

GG : La Commission, bien sûr... Je parle simplement en assemblées, parce que après, on a encore d'autres institutions, les banques Européennes, la Cour, tout ce qu'on veut. C'est illisible, c'est illisible ! Et finalement, c'est tellement illisible qu'on sait même pas... personne ne vient ! L'Europe ne vient pas. S'il y a un conseil des régions, il pourrait y avoir clairement identifié un représentant régional de l'Europe. Mais ça ferait, à la limite, qu'une strate supplémentaire. Ce serait un bureau avec un type qui brosserait des dossiers. Au conseil régional, j'imagine qu'il y a un espèce de, à Amiens, il doit y avoir une espèce de quelqu'un qui s'occupe des trucs européens, ça existe, j'imagine... [...] Leur boulot, c'est pas de vendre l'Europe, eux, leur boulot, c'est la Région, et s'assurer que l'Europe finance. C'est-à-dire que, ces structures-là, c'est s'assurer que l'Europe soit une bonne vache à lait. Et l'Europe, elle se laisse faire. Elle se laisse faire et elle est incapable de communiquer. Donc, faut pas s'étonner aujourd'hui que... et en plus, à la limite, l'Europe, si elle était maligne, elle se vendrait mieux auprès des journalistes. Après, ma mission, c'est « infos régionales », c'est pas l'info européenne. Donc, je peux pas... Au quotidien, c'est compliqué, déjà, on fait avec l'actu qu'on a... mais je pourrais, moi, à titre personnel me dire j'ai envie de me battre plus pour l'Europe. Mais on est limités aussi... Ça veut dire l'Europe, c'est aller à l'étranger ! C'est très compliqué. Sinon, un moment donné en image, moi à la télé, je fais pas de la presse écrite, je peux pas faire tous mes trucs par téléphone. A un moment donné, si je dois faire des interviews, faut que je me déplace, rien que ça. Donc c'est des budgets.

[...]

ACB : On est pas obligés de se déplacer, parce qu'il y a des Européens ici... C'est dans ce sens là.

GG : Qu'est-ce qu'on pourrait faire ? On pourrait effectivement inventer... Moi par exemple, l'année prochaine, je vais changer de tâche, je vais participer à l'émission du matin. Voilà, je participe à l'émission du matin, et je vais être en plateau et je recevrai un invité par jour, c'est pas encore bien défini. Voyez, votre discussion, je pourrais effectivement me dire vendre ça à mon red-chef, faire une interview par semaine, voilà, ce serait l'Européen de la semaine. Ça pourrait être un truc. Mais mon truc, c'est en plateau, c'est-à-dire que chaque fois, mon Européen, il doit se déplacer jusqu'à Amiens.

ACB : Et s'il travaille à Amiens ?

GG : Ouais mais la Picardie, c'est pas Amiens. [...]

ACB : Non, mais il y a la « Maison de l'Europe Grande Thiérache » par exemple, et ils sont hyperactifs...

GG : Non, mais je veux bien, moi c'est en plateau mon truc donc ça il faut que je fasse venir quelqu'un donc voyez la difficulté, déjà.

[...]

ACB : Rien qu'au Point Info-Europe, vous avez quatre européens, la Directrice, Eda Nasrahoui, et puis chacun des gens qui y travaillent, les trois assistants. Y'a un Allemand, un Anglais et un Espagnol.

GG : Ouais, mais ce que je voudrais, moi, justement, c'est pas ces personnages-là, que je voudrais, je voudrais des profils plus atypiques.

ACB : Qu'est-ce qui serait vendable, alors ?

GG : Mais non, c'est pas une question de vendable, c'est justement, j'aimerais, je voudrais plutôt des gens, ben comme une femme que j'ai faite, j'ai fait un portrait d'une Allemande y'a un mois [...], elle est, comment ça s'appelle déjà, je sais plus, guide touristique, ça fait trente ans qu'elle habite ici, elle a épousé un Français qui est décédé il y a deux ans, elle bossait à l'Office de Tourisme d'Amiens et puis maintenant, elle a créé sa boîte, elle fait des circuits du souvenir, les cimetières de la guerre. Donc, elle bosse essentiellement pour des anglo-saxons, parce que, en fait, comme elle dit, elle a peu d'Allemands, parce que en fait les Allemands, ils organisent tout eux-mêmes et ils arrivent avec leurs bus, leurs guides, leurs profs, leur machins.

Il y a peu d'Allemands qui viennent, comme ça, en vacances, comme font les Anglais. Voilà, moi je pensais plutôt à des gens comme ça, des gens qui bossent, des familles biparentales... [...].

GG : Sturbell, un écrivain belge installé au Crotoy. Il est édité chez Ravet-Anceneau. Donc, ils ont commencé par Lille, maintenant, il y a beaucoup de bouquins de Picardie, puis j'ai vu que maintenant, il y a « Normandie » et Ardennes. Il y a des polars. Et là, c'est son troisième, je l'ai acheté ce matin, juste avant de venir. J'ai déjà lu ses deux précédents, c'est sympa... Moi je verrais plutôt des portraits comme ça, des hommes des femmes du quotidien et puis comment ils vivent l'Europe et puis aussi... En quoi la Picardie, ça peut-être aussi, effectivement, trouver des profils atypiques, des pays d'Europe qu'on voit pas souvent, parce que bon, alors là, une Allemande, un Belge, OK, on est dans les six historiques, mais avoir... un Roumain...

[...] Si on a fait un truc qui était pas mal, c'est pareil c'est pas l'Europe, en soit, on a une équipe qui est partie en... c'était où, c'était en Lettonie, je crois, pour suivre des élèves d'un collège de Wimeux qui ont une micro-entreprise. Vous savez ce que c'est une micro-entreprise ? Et ben ils ont participé aux championnats d'Europe, je sais pas quoi, des micro-entreprises. Donc, eh bien, on a une équipe qui les a suivis,

ACB : C'est sympa, ça !

GG : oui, oui, on fait des choses ! Mais on a pas de ligne éditoriale, en Picardie, on a pas de programme spécifique, on n'a pas de logique éditoriale dans le JT qui fait qu'il faut être accentué sur l'Europe, non, clairement pas. Et ça, c'est lié effectivement, comme je vous dit, à l'histoire de la chaîne, enfin, je veux dire, on n'a pas de programme ancien... sur lesquels on pourrait continuer à vivre, comme c'est le cas à Lille avec leur page qui est liée à ce qu'était le journal de l'euro-région.

Et souvent ces trucs-là, ça part d'une personne qui décide de s'investir, alors, quand c'est un red-chef, il peut réussir à obtenir un programme compliqué, enfin, plus ambitieux, si c'est juste un journaliste il peut de lui-même proposer régulièrement des sujets liés à l'Europe. Nous, l'Europe, qu'est-ce qu'on a fait, si, on la fait aussi via Christophe Lépine, notre journaliste culture, il va à Brighton tous les ans pour les *White Nights*, il accompagne régulièrement l'Orchestre de Picardie quand il se produit à l'étranger, ils sont allés je crois en Slovaquie, à Bratislava.

Donc, l'Europe elle existe mais de manière, en Picardie, de manière ponctuelle, et c'est pas effectivement, c'est pas l'Union Européenne, c'est clairement pas l'Union Européenne. Enfin, si, quand on a suivi, quand Florent et Bruno ont suivi Gewerc au Conseil, c'était effectivement l'Union Européenne. Ah oui, d'accord, mais, on va dire, globalement, sur le nombre, si on fait des sujets qui parlent d'Europe, c'est plus des sujets qui parlent d'Européens. C'est l'Europe en ce sens : les Européens, les échanges qui peuvent se passer entre les hommes. Mais l'UE, il n'y a pas de volonté de promouvoir l'Union européenne, de parler de l'Union européenne en soit, c'est au coup par coup, en fonction de ce que nous donne l'actualité. On parle du débat sur la PAC ? Ah, oui, effectivement, on en parle parce que la Picardie agricole, c'est important. Les nouveaux quotas de pêche, oui, on va parler de l'Europe parce qu'évidemment, la pêche, c'est important pour nous. On va parler des gros investissements. La Picardie est traversée par un gazoduc ? Forcément, il y aura des sous européens là-dedans. Voilà, on en parle au coup par coup, parce qu'on a un dossier qui nous amène à parler de l'Europe. Et donc, soit on parle de l'Europe en tant que... hormis le sujet sur le Conseil des Régions, hein, qu'était, vraiment, c'était spécifique, mais globalement, soit on parle de l'Europe, l'Union européenne « tiroir-caisse », financement, ou « bâton », mais toujours dans une espèce de lien... Voilà, soit ils financent, soit ils font chier les pêcheurs pour leurs quotas, en gros. Et l'Europe en tant que regroupement des Européens, à ce moment-là, on fait un sujet sur un échange culturel, quelque chose comme ça, hein.

Moi, ce que je voudrais faire, c'est un sujet sur les échanges d'apprentis, entre la Thuringe et la Picardie. Mais voilà, ça fait des mois que je le dis, je l'ai jamais fait, donc, la faute à qui ? La faute à moi seul. C'est pas la faute de mon red-chef qui m'empêche de le faire. Il pourrait me dire : « non, on a pas les moyens, on fera pas ! » Le truc, c'est que j'y ai pensé, et puis... voilà, j'ai oublié, j'ai fait autre chose. Donc, c'est aussi la responsabilité de chaque journaliste et la faute de chaque journaliste, pas la faute, la responsabilité, de se bouger, et c'est vrai que je pourrais proposer des sujets, mais je le fais pas assez. Il y a pas forcément une volonté éditoriale du journal, de la rédaction en chef, mais il y a peut-être aussi une faiblesse des journalistes qui vont pas d'eux-mêmes proposer des sujets sur l'Europe. Mais, comme je disais, comme l'année prochaine je vais participer à Picardie-Matin, et peut-être effectivement pourquoi ne pas proposer à mon... au red-chef de l'émission un truc lié à l'Europe, un portrait d'Européen ou une rencontre d'un Européen, là, ça pourrait être intéressant. Ça permettrait de parler d'Europe... [...]

L'Europe c'est tout et rien, donc effectivement...

[...] ! C'est pareil, l'Eurorégion, c'est pas l'Europe ! Parce que l'Eurorégion, c'est... Ben d'ailleurs, tout est inscrit dedans, d'ailleurs, l'Eurorégion, du coup, c'est une institution, c'est quelque chose d'institutionnel, le concept d'Eurorégion. Donc, là, Lille, il traite pas la Slovaquie, il traite la Belgique, les Pays-Bas et l'Angleterre. Mais au moins, c'est un début, c'est quelque chose. Vaut mieux ça que rien. Je sais pas s'ils font quelque chose à Poitiers, à *France 3 Poitiers*, avec l'Arc Atlantique, il y a peut-être des choses des choses à faire aussi. [...]

ACB : Je vais juste du coup finir vous poser une dernière question : est-ce que vous pensez que les médias régionaux ou les médias d'une manière générale peuvent contribuer à l'éducation à L'Europe ?

GG : Oui, clairement, ben oui, puisque... alors, l'éducation, j'aime pas ce mot, mais, je me sens pas professeur, mais le rôle d'un journaliste, c'est la vulgarisation, c'est rendre clair ce qui ne l'est pas nécessairement et rendre compréhensible au plus grand nombre des choses qui sont parfois complexes et techniques. Et donc, nécessairement, ce qui vaut pour la science ou pour le sport, ça doit valoir aussi pour les institutions et donc pour l'Europe. Alors, la question, c'est dans quel contexte : si on parle du journal d'information, le journal régional en l'occurrence, a pour fonction d'apporter, de traiter de l'actualité régionale, d'accord ? Donc, à partir de là, c'est pas dans le journal régional qu'il doit y avoir, à mon sens, se dire : on est là pour vous apprendre l'Europe. C'est pas le rôle d'un journal régional, puisque lui, il traite de l'actualité. Donc, s'il se passe rien au niveau de l'Europe, on doit pas traiter l'Europe pour traiter l'Europe. Ceci étant, si on a moyen, dans ce qu'on appelle « l'antenne », si on peut obtenir des créneaux et tout ça et envisager, effectivement, des formats spécifiques, là, je pense que oui, là, ça passe. En ce qui concerne *France 3 Picardie*, on a cette émission du matin, qui, en plus, dure une heure, va peut-être durer deux heures, un ton un peu plus décalé, donc, ce qui peut permettre effectivement... On peut prendre le temps. On peut expliquer des choses de manière différente et on n'est pas lié à l'actualité. A ce moment là, on peut décider de manière plus arbitraire de dire : voilà, je vais traiter ça, même s'il y a pas d'accroche actualité, d'accroche liée à ce qui se passe en ce moment, je décide de parler de ça parce que j'ai envie de parler de ça, même s'il se passe rien de spécifique à l'Europe. Donc, oui, après, j'ai peut-être une vision très idéologique des choses, en fin en tous cas très...

ACB : Idéal ?

GG : non, non, mais je veux dire... Il y a peut-être des gens qui vont vous dire que même un journal... La preuve à Lille, ils le font bien ! Mais parce que eux, ils le traitent aussi d'une manière d'actualité. Ils prennent aussi le prisme de dire on peut toujours traiter l'Europe à travers l'actu, on peut toujours trouver un angle lié à l'Europe. Mais quand on est à Lille, et qu'on est à une demi-heure de la Belgique, à une heure des Pays-Bas, tout ça, même

techniquement, c'est plus facile de traiter de l'Europe. Parce que, on est tout de suite à l'étranger. On peut tout de suite avoir un point de vue différent. Nous, l'étranger est quand même loin par rapport à la région Picardie. Donc, ça nécessite toujours, c'est beaucoup plus compliqué. Mais, ça arrive ! Ça arrive... on a une équipe qui était allé au Pays-Bas quand il y a eu le sujet sur les oies qui sont exterminées aux Pays-Bas, parce que ces fameuses oies, elles passent chez nous. Donc, il y avait tout un lien avec... On a notamment le parc du Marquenterre. Donc, c'était lié à cette question-là. Donc, voyez, on la traite, l'Europe, mais, comme je dis, on est toujours lié à l'actualité. Et effectivement, on pourrait décider comme à Lille, de dire : ben nous, on prend cinq minutes chaque semaine, le jeudi, pour parler d'un sujet qui tient à l'Europe... C'est un choix, en fait. C'est un choix éditorial, qui appartient au rédacteur en chef, qu'on peut lui proposer, il peut dire oui ou il peut dire non. Après, c'est aussi une question de... pas d'audimat, mais soit on dit : on sait que l'Europe... c'est même pas qu'elle est mal aimée, je pense, c'est les gens... elle est tellement absente, que les gens, soit ils la voient comme un « Père Fouettard », soit ils la voient pas, tout simplement. Alors, on pourrait dire : ben oui, mais c'est à vous de la montrer pour que les gens la voient plus, mais nous on se dit, montrer un truc qui n'intéresse déjà pas les gens, alors qu'on a un journal qui dure 19 minutes et qu'on a d'autres choses à dire... Donc, c'est faire un choix, c'est est-ce qu'on se force à traiter d'Europe (entre guillemets, hein !) quitte à faire un truc qui va déplaire aux gens qui regardent le JT, ou qui va pas les intéresser, qui peut les amener à zapper, ou alors, on considère que de toute façon c'est peine perdue et que ça sert à rien de traiter de l'Europe, il vaut mieux traiter de choses qui peuvent plus les intéresser, comme, je sais pas, moi : le sport local, machin, voilà. C'est aussi le problème de la télévision, c'est que... c'est pas qu'on doit flatter nos téléspectateurs, mais il faut aussi qu'on essaie de trouver des sujets qu'on qualifie dans notre jargon, de « concernants ». Alors, le problème de la réflexion du sujet « concernant », c'est qu'on a souvent tendance à parler pour les gens, à dire ça, ça les intéressera pas. On a tendance... La mauvaise conséquence de ça aussi, c'est que tous les journaux se ressemblent, à un moment donné. Finalement, en France, un Picard n'est pas différent d'un Alsacien qui est pas différent d'un Landais, qui est pas différent d'un mec de Marseille. En gros, les sujets « concernants », en France, c'est toujours les mêmes. Qu'on soit d'une région ou une autre, c'est toujours les sujets « santé », en ce moment, c'est en vogue, le sport. En fait, on peut faire le même JT partout, finalement. L'Europe, c'est pareil, c'est la même partout, au final !

A en parler, je pense qu'on pourrait avoir un impact positif, effectivement. Si on décidait de, au moins, on n'a pas à donner un point de vue sur l'Europe, si les gens n'aiment pas l'Europe, c'est pas à moi de faire aimer l'Europe, c'est à l'Europe d'être « aimable ». Mais, en revanche, je dis « positive », dans le sens : si je peux faire au moins que l'Europe existe dans la tête des gens, et qu'ils sachent que l'Europe c'est pas que trois lobbys à Bruxelles qui décident de tout dans un bureau fermé, et que ces gens-là, c'est des gens qui viennent de quelque part, qui sont nés quelque part, qui ont une histoire et qui essayent d'agir pour le bien commun (on l'espère) et puis que l'Europe finance des choses mais que ça se voit pas et voilà. Mais ça, à un moment donné, je peux pas non plus faire le boulot de l'Europe ! C'est-à-dire que, moi, je peux parler de l'Europe mais si l'Europe se rend pas aimable non plus ou ne fait pas la communication nécessaire à côté... Moi, je crois qu'à un moment donné, il y a aussi que l'Europe gère très mal sa communication interne, enfin, vis-à-vis des peuples.

[...] Je dirais que la communication externe, finalement, c'est l'Europe dans le monde, mais l'Europe, ne serait-ce qu'à l'intérieur de... Oui, parce que les hommes, les Européens réfléchissent de toute façon selon leurs frontières nationales. Donc, il n'y a pas de raison que... Voilà... les antagonismes sont forts, puis plus y a de la crise, plus y a des antagonismes. Si une usine ferme ici et qu'il y en a une qui ouvre en Roumanie on va dire que c'est les vases communicants, c'est pas tout à fait vrai, mais les gens, ils le voient comme ça. A Beauvais, les quatre lignes qui sont les plus utilisées de l'aéroport, c'est Rome, en un, c'est Venise en deux,

c'est Barcelone en trois. Jusque-là, pas de surprise. En quatre, c'est Timisoara, c'est la quatrième ligne qui tourne le plus à partir de l'aéroport de Beauvais, devant Fez, devant Marrakech, devant Londres, devant Dublin. Timisoara ! C'est parce que c'est une ligne business. Les gens vont pas faire du tourisme à Timisoara. C'est peut-être très beau, mais ..

[...] Je sais pas, mais à priori, il y a pas encore beaucoup de tourisme vers Timisoara. Mais ça prouve bien qu'il y a des échanges, alors, je pense pas que ça soit forcément des Picards... Beauvais, c'est la grande banlieue parisienne. Le Sud de l'Oise, c'est les entreprises du nord de Paris... Mais de fait, ça existe, et il y a des échanges. Il y a de l'économie. Donc, il y a une économie qui se crée là-bas, puisque quand on entend que l'ancien dirigeant de l'usine de Clairoix Continental, il est là-bas, il est à Timisoara, à l'usine Continental. Donc, dans la tête des gens, c'est... C'est des gens qui nous piquent notre travail, finalement, mais en même temps, ils sont très embarrassés quand on discute avec les ouvriers, c'est-à-dire, que d'un côté, ils jettent pas la pierre aux ouvriers roumains. Ils le leur reprochent pas, aux ouvriers roumains. Les Roumains, ils ont du travail, tant mieux pour eux. Mais ce qu'ils voient, c'est qu'eux, ils en ont plus, du travail.

[...] Ce qui existe, ce sont des projets individuels, entre des communes, des régions, qui décident de, un coup par ci, un coup par là, avec un village dans une autre commune, finalement c'est des échanges ou des liens inter-communaux ou inter-régionaux qui existent. Mais rares sont les événements, on va dire « européens »... Alors, il y a des choses... À la cafétéria de *France 3* on a une petite affiche, il y a un tournoi de foot des moins de 15 ans ou 20 ans qui se veut un tournoi européen. Ils avaient quand même une équipe d'Espagne, une équipe qui devait venir de République Tchèque ou de Hongrie, je sais pas quoi, mais, c'est bien ! L'Allemagne, voilà ! Ils ont pas les 27, c'est pas la coupe du monde de football, mais au moins... on pas fait venir simplement une équipe d'un pays, on essaye d'avoir de plusieurs pays qui viennent de plusieurs coins d'Europe. Et cette réalité, c'est que des gamins qui écoutent la même musique, c'est des gaminnes qui trippent sur Justin Bieber, elles parlent des langues différentes mais elles se retrouvent comme ça, et c'est ça l'Europe !

J'aimerais ne pas limiter l'Europe à ça... parce que, évidemment que c'est ça l'Europe, évidemment que l'Europe c'est quand les gens se retrouvent autour d'un verre et qu'ils rigolent, mais à la limite, il n'y a pas besoin de l'Union Européenne pour ça. Et puis, si je vais en Amérique Latine et puis que je me retrouve à prendre un verre avec un Brésilien, je pourrais avoir exactement les mêmes plaisirs. Pourtant, on est pas du même continent, on est pas de la même institution et on se sentirait citoyens du monde. Ça doit aller au-delà. Il faudrait que ça soit plus institutionnel, plus fort. Donc, à un moment donné, il faut que ça passe par des aspects institutionnels clairs, c'est-à-dire un système de télévision européen qui ne se limiterait pas à *Euronews* ou à l'Eurovision. Il faudrait que ce soit un siège permanent à l'O.N.U., non pas de la France et de la Grande-Bretagne, mais de l'Union Européenne ; il faudrait que ce soit des armées européennes qui sortent toutes de l'OTAN... une armée européenne qui, elle ensuite, serait intégrée dans l'OTAN. Mais le problème, c'est que ce n'est pas le cas ! On n'y sera peut-être jamais. Et si un jour on y est, je pense qu'on aura déjà des petits enfants. Donc, à mon avis, on peut pas aller plus vite que la musique. On peut rêver, mais... Moi j'aime rêver, c'est l'Europe que j'aimerais voir, mais j'y crois pas, en tout cas pour les années à venir. On peut pas se satisfaire de dire que finalement l'Europe c'est beau, c'est quand les mecs se retrouvent entre eux. L'Europe, c'est ça, oui, mais ça peut pas être que ça. Mais, en même temps, il y a des choses où il ne faut pas aller trop loin : une équipe de foot européenne, ça perdrait tout son sens, parce que la quasi-totalité des grandes équipes sont en Europe. Donc, on perdrait la beauté du sport. Si on n'a pas un « Italie-Espagne », un « Allemagne-France », c'est dommage ! Et la preuve, c'est que la Grande-Bretagne existe, le Royaume-Uni existe, et en rugby, ils ont des équipes par nation. Et ça les empêche pas de rester, en tout cas pour un petit peu, le Royaume-Uni.

[...]. Dans ma vie professionnelle, j'ai eu un moment où j'ai ressenti l'Europe, l'Europe des gens... C'était quand j'ai accompagné les Continental à Hanovre pour la grande manif européenne. Et donc en fait, le concept, c'était il y avait un cortège français, un cortège allemand, qui partaient le matin et qui se retrouvaient devant... non, en fait, il y avait des Allemands qui attendaient devant le siège, là où il y avait l'Assemblée générale des actionnaires. Il y avait une grande esplanade, il y en avait quelques-uns qui étaient déjà là et puis le gros de la troupe arrivait de la gare ; ils ont fait tout un circuit, toutes les caméras les suivaient, je courais avec une caméra... J'ai fait une course effrénée pour rattraper tout le cortège et je suis arrivé juste avant eux, peut-être 30 secondes avant eux, je me suis posé, et il y avait qui des gars qui attendaient là et qui les regardaient arriver qui étaient comme ça, c'est des allemands, et je me suis posé juste à côté d'eux, et j'ai attendu. Et le cortège est arrivé, c'étaient des français qui étaient dans la manif, en premier rang, et là, il y a des gars qui se sont jamais vus... Et j'ai vu des gars, des mecs de 45-50 ans, des gros ouvriers, des mecs qui sont arrivés, qui se sont regardés, et hop, le gars il tend la main et ils se tiennent, ils se regardent, ils se sont pris dans les bras et ça, ça c'était beau, parce que... Je me suis dit, voilà, l'Europe, on dit c'est l'Europe des entreprises, mais ça peut être aussi une manif d'ouvriers, européenne, c'est ça aussi l'Europe quand des gens qui ont des intérêts communs au-delà des frontières nationales, c'est dire : c'était pas une usine française contre une usine allemande, c'était dire, c'est des ouvriers qui disent : « on a des intérêts communs et on se sent faire partie d'une communauté ». C'était très fort ! C'était très fort ! Voilà, ça c'est un moment de ma carrière qui m'a marqué. 2009...

Entretien avec Véronique Auger

Présentatrice et Rédactrice en chef de l'émission « Avenue de l'Europe » diffusée tous les samedis sur *France 3* (national).

11 avril 2014, à Paris dans les locaux de France Télévisions.

ACB :

Comme je vous l'ai expliqué par mail, je travaille sur les médias régionaux en Europe, en comparaison en France et en Allemagne, et ce qui m'intéresse en particulier, c'est la façon de présenter l'Europe, évidemment. « Avenue de l'Europe », ça tombe en plein dans ce qui m'intéresse. D'abord est-ce qu'il vous serait possible de vous présenter un petit peu, comment vous en êtes venue à présenter « Avenue de l'Europe ».

VA :

Alors, en fait, au moment de la création de l'euro, je dirigeais le service économique et social de *France 3*, et on s'est demandé comment parler au téléspectateur de la transformation du franc en euro et on a commencé, à l'époque, à faire un petit magazine qui s'appelait « 6.56 », et qui, d'ailleurs, faisait 6 minutes 56, comme donc la valeur du franc en euro, ... et ... avec des petits reportages, très concrets, à la fois sur les changements que ça pourrait apporter aux Français, des petits conseils, des prix... On faisait des petites animations avec des boîtes de conserves pour montrer le prix dans les deux monnaies. Et puis, ensuite, ce magazine, s'est transformé au moment de l'arrivée en 2004 des 10 pays de l'Est, là on a appelé ça « Génération Europe », c'est-à-dire sur le même principe, on faisait des petits reportages dans ces pays-là pour voir 1- ce que l'Europe allait leur apporter, enfin ce que eux pourraient nous apporter et les points communs qu'on avait entre eux et nous, donc, sur plein de sujets, ça a marché. Après, on a fait « Champions d'Europe » qui était une sorte de « *benchmarking* » ou « hit-parade », c'est-à-dire, on allait voir qui était le meilleur, le moins bon. Après, on a fait « Champions d'Europe couleur région ». C'est-à-dire que, au lieu de faire deux sujets à l'étranger, on faisait deux sujets à l'étranger et toujours un sujet dans une région française pour montrer ; ça illustre le positionnement de la France. Et puis après, on est arrivé à « Avenue de l'Europe » qui a un peu ça, mais on cherche pas forcément le meilleur ou le moins bon. L'idée, c'est toujours de partir du nombril des Français sur un thème qui est à ce moment-là un thème de préoccupation des Français et d'aller voir ailleurs comment ils font pour s'en inspirer éventuellement. Voilà !

ACB :

C'est quoi pour vous l'Europe, alors ?

VA :

C'est quoi pour moi l'Europe ? C'est deux choses, d'abord, c'est une réalité qui est que, avec les moyens de communication qu'il y a aujourd'hui et la suppression des frontières, c'est forcément un grand espace où, notamment, les gens vont passer leurs vacances ailleurs, vont travailler ailleurs, vont faire leurs études ailleurs. Bon, ça c'est une réalité, on peut dire ce que l'on veut, ils se marient avec d'autres gens et on peut dire ce que l'on veut, à moins de supprimer tous les moyens de communication, le train le téléphone, etc ... ce sera, c'est incontournable. Et, donc, ça s'organise. Le meilleur des exemples, c'est le mariage entre... ben par exemple un Allemand et un Français qui aujourd'hui se fait encore avec... juridiquement, c'est n'importe quoi ! C'est-à-dire que les gens se marient, c'est le bonheur, et puis si un jour on divorce et qu'il y a des enfants, là, c'est le malheur total, vous avez pu remarquer, parce qu'il y a absolument rien ! Très, très peu de choses qui ont été faites pour organiser ça. Et, de fait, il faut qu'on l'organise. C'est obligatoire parce qu'on voit tous les cauchemars qu'il y a pour les enfants, notamment avec la loi allemande qui est incroyable sur ce sujet. Et je pense que pour moi, c'est vraiment l'exemple qui prouve qu'il faut obligatoirement s'organiser. J'ai fait un autre papier pour repérer sur Géopolis sur le foot qui montre que... l'Europe maintenant se mêle de tout, ça c'est le deuxième point... parce que, parce que, partant du principe que tout

s'interpénètre, il faut organiser, donc il faut forcément que ce soit une entité qui organise : il se trouve que c'est la Commission Européenne et le Conseil Européen, et que la Commission Européenne est tout sauf démocratique. Et donc, aujourd'hui, ce que je dis c'est que, ou bien... c'est un autre papier que j'ai fait, c'est quitte ou double : ou bien on arrête tout, et là on est dans le bilatéral, avec des avantages et des inconvénients, ou bien on fait le saut fédéraliste, je ne dis pas que je suis favorable, à ça, hein, parce que... donc ou bien on fait le saut fédéraliste et dans ces cas-là, il faut forcément une gouvernance avec une vraie démocratie, et que les citoyens puissent contrôler, élire. Or, aujourd'hui, ce saut fédéraliste n'est pas souhaitable parce que l'Europe institutionnelle est une pétaudière. Donc, il faut d'abord remettre de l'ordre, absorber le fait qu'on est... qu'on se soit élargi à une vitesse qui était pas absorbable, avant de remettre... avant de passer à l'étape d'après. C'est ça, l'Europe pour moi.

ACB :

Et comment se fabrique « Avenue de l'Europe » et comment ça se place sur *France 3* ?

VA :

Alors, comment ça se passe sur *France 3* ? Ben « Avenue de l'Europe » c'est tous les samedi, c'est hebdomadaire, c'est 16 minutes, c'est ce qu'on appelle un « *access prime time* », c'est-à-dire que c'est un très gros volume de téléspectateurs juste après « Questions pour un champion » qui est une émission extrêmement populaire, très ancienne. Donc, notre public a priori, c'est plutôt des femmes un peu âgées et « CSP - ». Donc c'est à ces gens-là qu'il faut parler. Et il faut à la fois... ce sont des gens qui à la fois... qui n'ont pas forcément le *background* pour comprendre tous les sujets, mais qui sont extrêmement curieux, c'est-à-dire qu'ils s'intéressent à tout, à peu près. On voit bien que quand on parle d'étudiants ou quand on parle de foot, on a moins de téléspectateurs, mais... Et donc la grande difficulté, et moi je trouve ça génial, c'est de leur parler de choses, de leur parler de tout, en mettant les choses à leur portée. Et donc, « Avenue de l'Europe », c'est d'abord des histoires, on raconte des histoires, dans les sujets. Il n'y a jamais d'institutionnel, absolument jamais, sur le plateau ni dans les sujets. On raconte des histoires de gens qu'on choisit de façon symbolique (je faisais la même chose en économie, hein !) qu'on choisit de façon symbolique, c'est-à-dire on les choisit pas au hasard, c'est gens-là, après une enquête qu'on a faite, on s'est rendu compte qu'ils représentaient bien la situation dans ce pays. On choisit pas non plus les pays par hasard, c'est-à-dire, on se dit pas : « ah ben on a fait l'Allemagne et ben maintenant on va faire l'Angleterre », non ! Sur un thème donné, on essaye de se renseigner, de... alors, en France, à Bruxelles, on questionne nos fixeurs, et puis en définitive on se dit : « tiens, le mieux ça serait de partir à tel endroit parce que c'est là qu'on va trouver la chose la plus originale qui nous intéresse le plus, qui pourrait éclairer le débat en France ». Je prends un hasard sur l'adoption, on a fini par partir au Danemark parce que l'adoption par les homos était autorisée depuis longtemps et ce qui était vachement intéressant, c'est que, alors qu'elle était autorisée depuis longtemps, il n'y a jamais eu d'adoption d'enfant par des homos. Et on comprend pourquoi, avec ce reportage. C'est intéressant de voir ça, c'est-à-dire que nous on s'écharpe ici alors qu'en réalité c'est un sujet qui n'existe pas. C'est-à-dire qu'on peut tout à fait autoriser, mais après derrière, comme l'adoption, elle est forcément à l'internationale et que les pays qui offrent à l'international des enfants sont absolument, résolument, contre l'adoption par des homos, on peut dire ce qu'on veut. Alors donc, après dans ce sujet-là, je ne sais pas si vous l'avez vu, après il y a des passés sur le fait que donc que dans ce pays, le Danemark, les mères porteuses étaient autorisées, ou l'insémination, enfin le, la fécondation in vitro de couple de lesbiennes est autorisée, et en fait on s'aperçoit que là, on arrive à une inégalité incroyable entre les couples homos hommes et les couples homos femmes, parce que les hommes pour trouver une mère porteuse, c'est pas si évident que ça, alors que les femmes, elles ont ce qu'il faut chez elles. Et je trouve que ça éclaire bien, parce que, en France, on navigue beaucoup sur des fantasmes, sur des schémas, et voilà,

c'est comme ça qu'on fonctionne. Et donc, voilà, il y a une équipe qui part, elle part trois jours dans un pays, elle revient, elle monte trois jours.

ACB :

D'accord, ce que je voulais vous demander : ce sont des équipes françaises qui à chaque fois partent ?

VA :

Que des équipes françaises et que du fait « maison » et des équipes de la rédaction nationale où vous êtes. Mais on travaille avec des gens, des fixeurs qui sont sur place. Par exemple, en Allemagne, on a quelqu'un, qui sont la plupart du temps des Français mais pas toujours, qui sont des journalistes, ce qui est intéressant chez eux, c'est que nous ici, on voit les choses « à la française », obligé, deuxièmement, les infos qu'on a, c'est celles qu'on trouve dans les journaux, moi j'aime pas ça, ou sur Internet, j'aime pas faire ce qui a déjà été fait, et donc, eux, nous permettent de savoir ce qui est dans l'actualité, à ce moment-là dans le pays, ils ont, eux, les bons réflexes.

ACB :

Alors, vous l'avez déjà un peu évoqué, est-ce que vous croyez que les médias, entre autres, les médias régionaux, peuvent apporter une pierre à l'éducation à l'Europe ? Vous avez un peu répondu à cette question, en fait.

VA :

Oh ben oui, et ils le font, hein ! *Ouest-France*, par exemple, fait énormément de choses autour de l'Europe... C'est-à-dire, que moi je fais pas tellement de différence entre le national et le régional, c'est-à-dire que même si, d'une certaine façon, évidemment, le mode de traitement est différent, le... national évidemment traite des sujets plus institutionnels, plus la finance, etc... et le régional, ben, ça peut être comment... ben les histoires des abattoirs, en Bretagne, avec les Roumains, permet de parler de la directive des travailleurs détachés ; où une grand rue qui a été rénovée avec des fonds européens. Je pense que c'est pas le même niveau d'explication mais c'est très important que les régions parlent, enfin les journaux régionaux parlent de ça.

ACB :

Mais alors, si on regarde les chiffres entre autres de l'eurobaromètre, en général les gens se décrivent de moins en moins comme européens. Le pari, un peu, de ma thèse, c'est que les médias parlent de l'Europe mais que les habitants ne l'aiment pas quand même.

VA :

Non non, ils aiment pas, non non, c'est pas tout à fait ça, ce qu'il y a dans l'eurobaromètre, je crois pas, c'est que ils se sentent européens, mais ils rejettent les institutions européennes. Ça n'est pas tout à fait pareil. Et, c'était ce que je vous disais au début, et c'est la raison pour laquelle ce magazine a du succès. Moi, j'ai senti ça tout de suite, j'ai dit surtout, il ne faut pas mettre d'institutionnel dans notre magazine, il faut ne mettre que des Européens. Et les gens aiment beaucoup ce magazine parce que ils adorent savoir comment les autres Européens fonctionnent. Ils se sentent Européens, bien évidemment, ils se sentent pas Américains, ils se sentent pas asiatiques, ils se sentent pas africains, ils se sentent Européens. Puis ils savent que la culture, c'est aussi la même, on a les mêmes musiciens de référence, les mêmes peintres de référence, la même culture judéo-chrétienne. Je veux dire, se dire non... ne pas se sentir Européen, c'est pas possible. Ou alors, c'est ne pas avoir de culture. En revanche, ils ne se sentent pas représentés par les institutions européennes. C'est-à-dire, ils ne se sentent pas représentés par les députés européens, avec ces histoires de grandes circonscriptions débiles, qui coïncident pas avec nos régions, un scrutin de liste, alors que, bon, on a pas trop l'habitude, avec des partis politiques qui désignent leurs députés d'une façon opaque, inadmissible, c'est caricatural ! Caricatural ! Et puis aussi, moi, ce que je dis toujours, c'est parce que les institutions européennes ne sont pas expliquées à l'école, pas plus, d'ailleurs que les institutions françaises, hein. L'éducation civique, c'est le parent pauvre. Et c'est pas nouveau, hein, moi

j'en ai jamais fait ! Quand je suis arrivé en fac je connaissais rien de l'organisation du... surtout pour une parisienne, je connaissais rien de l'organisation administrative et constitutionnelle de mon pays, hein ! Alors là, l'organisation de l'Europe, encore moins, quoi, surtout que c'est une usine à gaz.

ACB :

D'accord, j'ai une dernière question : il y a aussi, sur le *Grand Soir 3*, ils ont aussi une revue des télévisions européennes et comme j'ai vu ici dans Pôle Europe, vous savez... Est-ce que vous y contribuez ? Comment ça se passe ?

VA :

Non, ça s'est, enfin j'ai failli contribuer mais j'ai en définitive pas contribué. Ben, il y a une journaliste qui en est plus particulièrement chargée, qui parle énormément de langues, et qui donc, ben voilà, elle regarde ce qu'il y a et puis elle fait des sujets avec ça.

ACB :

Ah oui ? C'est bien que vous écoutiez la langue. Alors quand vos équipes partent quelque part en Europe, comment ça se passe, est-ce qu'ils parlent ...

VA :

C'est le fixe qui fait la trad'.

ACB :

Alors, qu'est-ce que vous appelez un fixe ?

VA :

Un fixe ? Ben c'est ce que je vous ai raconté, c'est le journaliste qu'on a sur place qui à la fois cale les rendez-vous et suit l'équipe et fait les traductions. C'est-à-dire nous on pose une question en français, et voilà, parce que on avait la possibilité d'aller dans beaucoup de pays de s'exprimer en anglais. Mais, moi, j'ai lutté contre ça, parce que je pense que d'abord, dès qu'on dépasse la capitale, l'anglais n'est pas forcément connu. Et puis les gens sont assez contents que... que les gens, que les personnages soient interviewés dans leur langue. Ils sont assez sensibles à ça.

ACB :

C'est plus facile aussi, j'imagine.

VA :

Ah, je ne parle pas des gens qu'on interviewe ! D'abord, c'est vrai que c'est plus facile pour eux et puis ça leur donne confiance, hein. Ça permet donc d'interviewer n'importe qui, et pas simplement l'institutionnel. Mais je parlais des téléspectateurs. Ils savent que les gens sont interviewés dans leur langue et ils sont sensibles à ça.

ACB :

D'accord. Vous m'avez parlé un peu des téléspectateurs, vous avez un peu des chiffres ou ...

VA :

Du nombre ? Oui, oui, bien sûr, on a des chiffres qu'on affiche glorieusement en permanence. Alors, ça dépend un peu de ce qu'on a en face [...], mais, par exemple, sur les étudiants, on sait qu'à l'avance ça sera moins bien et en plus on avait le rugby en face, on a fait 1,8 point de pénétration (un point c'est 600 000 téléspectateurs), donc là on est à un million, en gros ; et l'art contemporain, on a fait 2,2 points, c'est-à-dire donc qu'on est à 1,3 millions. 1 300 000 téléspectateurs, c'est beaucoup plus que des tas d'émissions dont on parle beaucoup plus, et on a fait 10,1 % de part de marché par exemple sur l'art contemporain, qui a vachement plu, alors que ce jour-là, la chaîne a fait 9,2 % de moyenne, en part de marché. [...] On fait toujours plus que la chaîne ce jour-là ! Ça a été l'autre sur les étudiants, on a fait moins, mais il y a eu deux choses concomitantes, c'est-à-dire que d'une part, nous on était confronté au rugby, donc en fait, il se passe qu'il y a beaucoup plus de gens devant leur téléviseur pour regarder le rugby. Donc, en part de marché, c'est évident, on fait moins. Déjà, c'est le premier phénomène. Et deuxième phénomène, c'est que le soir, *France 3* a mis un film policier, qui a vachement plu,

beaucoup plus que d'habitude que les soirées d'habitude. Mais en gros, on a, on fait en gros... par exemple, la dernière saison, on a dû faire 10 % de part de marché et 1,3 ou 1,4, 1,3, on va dire de téléspectateurs.

ACB :

D'accord, OK. Alors, du coup, ce que je vois là les points sur la carte, c'est ce que vous appelez les fixeurs ?

VA :

Non, c'est les journalistes.

ACB :

OK.

VA :

Donc, les prochains thèmes, c'est la démocratie : on est allé faire « les exclus de la démocratie », en Lettonie, Allemagne et Roumanie ; ensuite on a fait « Le pouvoir de l'Église » notamment un très bon dossier sur le Pape François qui demande plus de transparence, qui lutte contre la corruption et on a une exclusivité sur la banque du Vatican ; et sinon, l'autre, c'est en Grèce ; après, c'est sur les régions qui veulent faire sécession, Ecosse et Pays Basque ; et après c'est sur l'armée européenne. Donc, on part en Centre Afrique et a fait un reportage sur les *euro-battle-groups* en Grèce.

ACB :

D'accord !

VA :

C'est très varié !

ACB :

Effectivement !

VA :

Mais on est toujours à partir de thèmes qui naviguent en France. Les régions, mais donc, ce qui est très amusant, c'est de les anticiper, parce que nous, on travaille déjà, on commence à travailler sur la rentrée. Donc, anticiper les thèmes de la rentrée, faut vraiment travailler, pour ça, hein, mais c'est sympa.

ACB :

Oui, oui, mais je connais le reste de vos émissions en ligne, mais du coup... mais vous êtes les seuls qui soient accessibles sur du long terme. Ça permet de voir aussi l'évolution des contenus, parce que les autres émissions, c'est +7 et c'est tout !

VA :

Oui, oui, je sais. Non, non, mais nous on a été les premiers à se mettre en ligne, parce que les premiers à faire un blog, les premiers... J'ai toujours travaillé comme ça avec Internet, parce que, bon, quand on était au service Eco, on a été les premiers à faire un papier sur l'existence d'Internet il y a assez longtemps. Et vraiment, moi, j'ai senti que ça allait être un truc incroyable. Et j'avais même proposé (je me souviens, c'était en quelle année, fin des années 90), j'avais proposé de faire des émissions autour des transformations qu'allait apporter Internet, et à l'époque, tout le monde m'a répondu : « mais non, c'est des histoires d'ordinateurs, ça fait chier tout le monde »... OK... quand je vois ce qui se passe aujourd'hui, quand j'entends le matin ou en fin de journée sur Europe 1, toutes les émissions qu'il y a sur la transformation de la vie avec Internet, je me dis : « ces gens-là, c'est vraiment des gens qui réfléchissent pas ».

ACB :

OK, super !

VA :

Ça vous va ?

ACB :

Ah, oui, c'est génial, merci beaucoup !

VA :

Bon ben voilà, ben c'est parfait, on est dans les temps.

Entretien avec Jean-Jacques Regibier

**Rédacteur en Chef Adjoint de *France 3 Nord-Pas-de-Calais*
Lille, le 12 juin 2014 à 13 heures.**

[...]

JJR :

D'accord, oui, d'accord. ... Alors, vous travaillez, redites-moi un peu... ?

ACB :

Alors, je fais ma thèse en cotutelle en France et en Allemagne et je travaille sur « L'image de l'Union Européenne dans les médias régionaux ». J'ai donc pris comme terrain, j'ai *France 3 Nord-Pas-de-Calais* et *Picardie*, et le *Mitteldeutscher Rundfunk*, le troisième programme de ce qui couvre la région de Saxe, de Saxe Anhalt et de Thuringe. Alors, avec la réforme territoriale, du coup mon terrain en France, il va avoir une drôle de têtes ! (rires)

JJR :

Je connais bien l'Allemagne, parce que, un, j'ai travaillé en Alsace, à *France 3*, et donc j'ai travaillé sur les émissions transfrontalières, etc. Donc, je connais bien le territoire et je connais bien les télé allemandes. On avait des émissions frontalières, comme on en a ici des frontalières avec les Belges et les Anglais. Par ailleurs, j'ai travaillé, je travaille depuis 15 ans sur deux grandes régions frontalières, le NPDC et l'Alsace et à chaque fois on a eu des... à voir avec les pays voisins, forcément, par l'intermédiaire d'émissions, en commun ou pas en commun, en tout cas de l'intérêt pour ce qui se passait de l'autre côté de la frontière et éventuellement de collaboration. C'est le cas sur le NPDC, on a une association de télé locales frontalières, où nous nous trouvons, nous, avec des télé belges, flamandes, hollandaises, enfin... oui, hollandaise, et puis une télé aussi du Kent, anglaise. Donc, on est, on a une structure ou on travaille ensemble – ça veut dire échanger... chaque semaine on échange des programmes, des reportages, des choses entre nous, quoi !

ACB :

Comment ça se passe, qu'est-ce que ça produit comme résultat ?

JJR :

Ben ça produit à l'antenne des sujets frontaliers, qu'est-ce qui se passe chez nos voisins, des thèmes, plein de choses, parce qu'on y travaille, on travaille quand même assez régulièrement ensemble, et donc, on est amenés à collaborer réellement sur des événements, à s'échanger des images, des sujets, des reportages très très régulièrement.

ACB :

J'ai vu effectivement, samedi, il y a cette partie...

JJR :

Europe, « Avenue de l'Europe », enfin...

ACB :

Non, « Avenue de l'Europe »... j'ai rencontré Véronique Auger, aussi.

JJR :

J'ai travaillé à « Avenue de l'Europe », j'ai fait des reportages pour « Avenue de l'Europe ». On a une page Europe dans le JT du samedi où on récupère justement, c'est des sujets, des sujets ou des éléments de sujet qu'on « reboutique » nous, des anglais, des hollandais, et des belges toutes les semaines. Mais en dehors de ça, on a une collaboration permanente. S'il se passe un truc vraiment hyper-important [...], là, cette après-midi, j'en sais rien, dans un secteur où nous on peut pas se rendre, se déplacer, se projeter dans la minute, dans le ¼ d'heure qui vient, on a nos télé-partenaires, avec qui, à qui on peut demander des choses, ça on le fait régulièrement. C'est une entre-aide, amicale, à charge de revanche, les uns les autres, il n'y a pas d'enjeu financier ni quoi que ce soit là-dedans. De même que les sujets qu'on récupère les

uns des autres, c'est des sujets... y'a pas de *deal* financier, c'est – on est dans une association donnant-donnant.

ACB :

Vos homologues en Allemagne ont aussi une collaboration avec la télé polonaise et la télé tchèque...

JJR :

c'est très compliqué avec les Allemands...

ACB :

...mais effectivement ils sont obligés de passer par le réseau de diffusion euro-région... donc ils sont obligés d'acheter les...

JJR :

Les allemands sont plus pinailleurs sur les histoires d'échanges. J'en ai encore la preuve là, quoi, rien, 15 jours, où il y avait une télévision allemande qui... parce que moi, je suis résident allemand, j'habite en Allemagne, j'ai une maison en Allemagne, j'ai une maison en Forêt Noire. C'est un pays que je connais bien. C'était la télévision régionale de la *Ruhrgebiet*, ça devait être le *SRW*, et par exemple, là, l'autre jour, ils nous ont fait une demande concrète à propos, alors c'était juste après les élections municipales, il y avait une ville qui est jumelée avec Hénin-Beaumont ici, et une ville de la *Ruhrgebiet*, une petite ville, mais enfin, équivalent, qui avait des liens historiques avec Hénin-Beaumont, etc, qui était jumelée qui voulait rompre ce jumelage après l'élection de Briois, mais en même temps, alors qu'est-ce qu'en pense ces trucs... [...] Il y avait une équipe de la télé allemande qui voulait venir ici, régionale [...], ils nous demandaient déjà des infos, comment les contacter, comment... évidemment nous on a tous les contacts ici. Donc, on les leur a donnés. Et après, nous on était preneurs évidemment du coup de ce qu'ils faisaient eux *in fine* par ce que ça nous intéressait éventuellement de reboutiquer un truc, et là, ça devenait un peu plus complexe. C'est-à-dire qu'ils étaient prêts à mettre un peu d'argent... à parler un peu d'argent déjà dans ce type d'échange alors que nous, bon, sincèrement si le cas se produit là avec le Kent ou avec, j'en sais rien, Tournai, et qu'on ait besoin de trucs, on donnera, [...], enfin on prendra spontanément le reportage, où on nous le donnera spontanément et nous la prochaine fois on donnera spontanément un reportage de chez eux. Les Allemands, ils sont un peu plus difficiles en affaire, sachant que leur métier, le métier de journaliste est encore plus... Il y a encore plus de pigistes que chez nous, c'est un métier qui est encore moins encadré par des statuts fixes que ceux qu'on a nous et donc, chaque journaliste allemand a un peu une vision (j'exclue *ARTE*, qui est une espèce de « maison de luxe » absolument, de Versailles absolument invraisemblable, je connais très bien *ARTE*, j'ai plein de copains qui y travaillent), mais les autres sont... chaque journaliste est un peu plus aussi dans cette optique de négocier financièrement les choses, etc... Ça fait partie un peu de son boulot. Mais sinon, quand j'étais en Alsace, moi, ça date un peu maintenant, mais on échangeait les sujets avec les Suisses et avec les Allemands, hein (avec les Suisses aussi parce que le Sud de l'Alsace est frontalier avec la Suisse). Avec Bâle. Et avec les Suisses, on échangeait aussi, et ça donnait lieu à un programme, pareil, du samedi, où on passait un sujet suisse, un sujet allemand, un sujet français qu'on avait été tourner nous de l'autre côté, et ça tournait et c'est encore la même chose à l'heure actuelle ils ont un truc qui s'appelle... je suis en train de chercher le nom, *Vis-à-vis*, je crois, qui est un programme aussi d'échange et de regard de l'un sur l'autre, de l'autre sur l'un, etc.

Donc, vous travaillez là-dessus, enfin, vous travaillez sur l'Europe, plus exactement, sur la vision de l'Europe ?

ACB :

Justement, mon pari, c'était de me dire : « Comme c'est deux régions frontalières, forcément, elles doivent être amenées à aller voir ce qui se passe chez les voisins. » Et, à l'époque, pour mon mémoire de master, j'avais travaillé aussi sur *ARTE* et j'avais découvert cette association

entre *France 3, Télé Mons, le Kent*... À l'époque il y avait carrément une petite émission qui était produite en commun, il me semblait, et je trouvais ça sympa par ce que les programmes du Kent étaient sous-titrés français, ils n'étaient pas doublés.

JJR :

Plus pour l'instant.... Pour l'instant, on continue, on échange toutes les semaines, mais on peut pas dire à proprement parler qu'on fait une émission commune. C'est : on prend des éléments de chez eux.

ACB :

Vous avez évoqué un peu, en Alsace, est-ce que vous pourriez juste vous présenter dans ce contexte-là ?

[...]

JJR :

Moi, je suis un des rédacteurs en chef ici, de *France 3 Nord-Pas-de-Calais*, je suis rédacteur en chef –adjoint donc ; les rédacteurs en chef-adjoints sont tous polyvalents, je suis un de ceux-là, c'est-à-dire que je fais ce que fait un rédacteur en chef, c'est-à-dire toute la gestion de la rédaction et les JT et des émissions spéciales et des programmes spéciaux, je fais tout le boulot d'un rédac-chef dans une rédaction régionale de *France 3*.

ACB :

Mais je suis un peu curieuse, comment est-ce que vous vous retrouvez à être résident en Forêt Noire ?

JJR :

Ah non, non, là c'est vraiment perso, c'est que il se trouve que depuis longtemps, j'ai une résidence en Allemagne, mais je ne vais pas en Allemagne tous les... je ne rentre pas en Allemagne tous les soirs ! J'ai une maison en Allemagne, c'est tout. Je suis résident allemand quand je me trouve à être là-bas, mais je ne suis pas résident allemand permanent, évidemment. Mais j'ai une adresse en Allemagne, je vote aux élections régionales allemandes, etc... Je suis Européen, je suis vraiment Européen. J'ai pas une double nationalité, mais je suis bien investi en Allemagne, de part ce côté-là, puis le fait que je connais beaucoup de monde là-bas, j'ai une vraie vie « transfrontalière », on va dire.

ACB :

Oui, mais, du coup, c'est une vraie question, et c'est aussi un peu votre affinité avec les frontières... Pour vous, c'est quoi, l'Europe ?

JJR :

Poser la question comme ça, c'est difficile... qu'est-ce que je dirais aujourd'hui, je dirais que c'est un territoire... c'est compliqué comme question... En plus, moi, j'ai pas, moi, une vision de l'Europe, j'en ai pas une vision unifiée, alors il faut séparer ce qu'on pourrait appeler la vision des institutions européennes de l'Europe en tant qu'institution et en tant qu'institutions au pluriel, et la vision de l'Europe en tant que territoire. En tant que territoire, moi d'abord c'est un territoire que je connais très bien. J'en connais très bien en tous cas un certain nombre de ses composants, mais à titre perso, là : je connais très bien la Grèce, je connais très bien la Scandinavie, très bien l'Espagne, très bien l'Italie. C'est des pays qui me sont... c'est des pays de par mon histoire et professionnelle et personnelle, qui sont des pays « parents », « voisins », plus que voisins, « familiaux » ; la Grèce pour moi, il y a des gens avec qui j'ai des contacts qui sont des contacts familiaux, en Grèce. C'est-à-dire, c'est comme ma famille. Pareil pour la Norvège, pareil pour l'Espagne, etc.... [...] Et je voudrais encore avoir d'autres contacts. J'ai de l'Europe une vision très... c'est ma patrie, à proprement parler, c'est mon pays. Je me sens pas spécialement Français, de ce point de vue là. C'est pas une caractéristique qui m'importe énormément. Je pourrais très bien avoir une autre nationalité ou mélanger ça avec une autre nationalité. De par mon histoire personnelle, sans doute l'histoire de ma famille, etc... Je considère que le territoire européen est un territoire évidemment complexe et passionnant et

que c'est un peu le territoire dans lequel je me meus, à l'échelle duquel je réfléchis, sachant que, au-delà de ça, je réfléchis bien aussi à l'échelon international. J'ai pas une pensée particulièrement liée à une nation, par exemple. J'ai pas d'ancrage régional, par exemple. Ça, c'est fondamental. Je suis pas du pays de... je suis né comme tout le monde quelque part, mais ça a strictement aucune importance, ni dans ma vie, ni dans ma biographie, ni dans ma façon de... Voilà, je suis assez libre, du coup, ayant pas cet ancrage, je suis assez libre d'être de partout, et d'Europe, assez bien d'Europe. La preuve, quand je m'installe en Allemagne, c'est parce que je considère que c'est un des territoires dans lequel je peux m'installer, mais je peux m'installer dans un autre territoire, demain matin, ça ne me pose aucun problème.

Cette histoire de nation... l'identité française, pour moi, ça a pas de sens aujourd'hui, ça a aucun sens. Ou alors des choses pas très sympathiques, quoi... J'ai pas ce côté-là. Mais, Européen, ça peut vouloir dire quelque chose. Ça peut avoir un sens, je pense, oui.

ACB :

Est-ce que vous croyez que les médias régionaux, en particulier, la télévision, peuvent contribuer à l'éducation à l'Europe ?

JJR :

Oui, ben oui, sinon, on le ferait pas ! Clairement ! C'est un truc dont on débat souvent, parce que, moi, je suis, enfin, tous les ans je suis dans les institutions européennes. Tous les ans, je suis au Parlement européen, je suis à la Commission, je vais faire des stages en permanence, etc. c'est à chaque fois une question avec les gens notamment qui s'occupent de la communication de l'Europe qu'on aborde : comment est-ce qu'on peut parler plus de l'Europe, c'est jamais facile, quand on parle de l'Europe, c'est toujours que ça va mal, c'est parce que il y a une manif d'agriculteurs devant le Parlement ou c'est parce qu'on brûle des trucs, des pneus ou des machins, ou que les agriculteurs râlent ou que les pêcheurs sont pas d'accord avec les quotas, mais jamais on en parle de manière positive, etc. Donc, c'est une question qui m'est familière, cette question-là. Je pense que régionalement, évidemment, spécialement pour les régions frontalières, c'est vraiment très facile de faire des choses européennes. Nous, ici, on fait, on va tourner toutes les semaines, en Angleterre, en Belgique, par exemple. Toutes les semaines, on a des sujets qui viennent de ces pays. Alors, c'est facile en comparant, en faisant des sujets qui peuvent, dont la nature peut être des trucs comparatifs : « et au fait, comment ils font de l'autre côté pour, j'en sais rien, telle ou telle question qui nous agite ici ». « Et, au fait comment ils font les Belges sur l'histoire de... » et quelle est leur réglementation à eux, et pourquoi la fiscalité c'est pas la même, pourquoi, etc. etc. Donc, ça c'est facile à faire et on le fait relativement. Quand on est en frontalier, c'est pas très très difficile, mais je juge pas les autres collègues je sais qui sont à Bayonne ou à Bordeaux le font aussi, hein, ou les collègues qui sont sur la côte d'azur ou à Marseille font vont faire des sujets en Italie, vont faire des sujets en Espagne, etc. Le grand avantage en région et notamment en télévision régionale de ces sujets, c'est qu'ils touchent ou peuvent toucher une réalité concrète plus facile à toucher parce que on évoque forcément dans la tête des gens des choses qui leur disent quelque chose quand on parle de l'autre côté si on est affûté dans notre manière de choisir nos sujets. On cherche des sujets qui ont une résonance de ce de côté-ci, c'est-à-dire qui soient pas des sujets surréalistes ou comme ça, pour dire on fait un sujet de l'autre côté, mais qui a une résonance de ce côté-ci. En gros, un thème qu'on partage, un problème qu'on partage, une réalité qu'on partage, etc. et dont le regard venant de l'autre côté de la frontière peut être intéressant pour nous. C'est ça un peu la manière dont on procède, à chaque fois quand on parle de sujets de l'autre côté. C'est voir qu'il y a une différence de l'autre côté de la frontière, sur ce sujet-là, et que cette différence, elle est en l'occurrence un enrichissement ou une manière de voir qui nous intéresse. Et, au fond, ces petites choses qui peuvent paraître des petits bouts de la lorgnette, mais en même temps qui ont une vraie réalité encore une fois pour les gens parce que c'est là, ça se passe de l'autre côté, c'est pas loin, quoi ! Pour les gens d'ici, quand on parle de la manière dont ils vont

traiter, je sais pas, l'accueil des personnes âgées, tout bêtement, un truc aussi bête que ça, ou le traitement de la dialyse, quand on est médicalement obligé de se faire faire des dialyses, ça veut dire immédiatement quelque chose pour les gens d'ici, parce qu'on dit que ça se passe à Courtrai ou que ça se passe à Mouscron et que c'est la même ville, c'est de l'autre côté de la frontière. Donc, il y a une réalité de l'Europe qu'on perçoit, outre le fait que, par exemple, dans un secteur comme le nôtre, la, par exemple, la communauté urbaine de Lille est inscrite dans une euro-métropole, qui comprend en gros le secteur de Courtrai, le secteur flamand de Courtrai, le secteur de Tournai qui est francophone, il y a cette unité-là qui existe, au sein de laquelle, c'est le début, etc. mais en même temps, on a aboli un certain nombre de traités dans cet espace-là de sorte qu'on puisse faire des choses qu'on peut pas faire si on respecte les traités habituels. Casser des trucs. Je parlais de la santé, par exemple, faire que, j'en sais rien, quelqu'un, on parlait du dialysé, qui est à Tourcoing, qu'il puisse aller se faire soigner avec exactement les mêmes facilités avec sa carte vitale, avec exactement les mêmes facilités dans cet espace-là mais de l'autre côté de la frontière que s'il va se faire dialyser à l'hôpital de Tourcoing. C'est des petits trucs qui donnent quand même une espèce de réalité et qui donnent corps à l'idée, quand même, européenne. Je dis ça parce que la santé c'est un truc vachement important, et moi, si j'en juge par mon expérience personnelle, savoir que quand je me pète un truc en Allemagne en hiver je vais aller au petit hôpital du coin me faire faire une radio et que je suis reçu exactement de la même manière que si j'allais au CHR de Strasbourg, sauf que là ils sont à côté de chez moi et à 5 km et c'est plus facile, c'est quand même un truc énorme, quoi ! En terme de donner corps à l'idée d'Europe, finalement, c'est-à-dire, j'arrive, certes les médecins, sont obligés de me recevoir partout, mais enfin, la facilité administrative avec laquelle ça se fait parce que je suis dans cet espace-là, moi aussi, où j'ai ma carte européenne de santé (parce que, moi, j'ai ma carte européenne de santé) c'est quand même tout à fait étonnant, quoi ! De passer dans les mains des toubibs qui sont des toubibs allemands qui répondent à l'urgence, et qui fait qu'administrativement, ça se fait en trois minutes. C'est des petits trucs, c'est des petits trucs de la vie courante, mais des petits trucs de la vie courante qui ont quand même une grande importance.

Arrêtez-moi parce que je suis bavard !

ACB :

Ah non, ne vous inquiétez pas, c'est très bien comme ça. Moi aussi du coup je suis très Européenne, mais pourquoi, à votre avis, finalement, et on l'a vu avec les résultats des élections il n'y a pas longtemps¹⁰⁹⁹, pourquoi les citoyens de l'Union Européenne n'apprécient-ils pas l'Union Européenne ? Pourquoi est-ce qu'ils ne l'aiment pas, finalement ?

JJR :

C'est toujours la même histoire, c'est toujours les histoires de nationalisme. C'est toujours l'histoire de nos nationalismes... Et de nos échecs. On est une marqueterie absolument invraisemblable de territoires qui sont chargés d'une histoire absolument... trop longue, trop vieille, on est des vieux trucs, quoi ! L'Europe, c'est un vieux machin. On a toujours tendance en période de difficulté, ce qui est le cas à l'heure actuelle, à revenir à nos vieux phantasmes, à nos vieilles histoires, à nos vieux territoires, à nos vieux ancrages, à nos vieux... à tous ces trucs-là. Alors que moi, la crise, ça me donne envie d'aller ailleurs ! Moi, par exemple, en ce moment, je suis très bien en Grèce. C'est un pays où j'aime être. Pas pour des raisons touristiques parce que c'est joli, parce que je connais le pays, c'est joli aussi, par ailleurs, mais parce que je pense que c'est un pays où il se passe quelque chose d'intéressant. Moi, l'an dernier, j'étais, j'y retournerai d'ailleurs, mais j'y suis très très souvent parce qu'on est liés depuis 35 ans à des familles en Grèce qui sont nos familles, en fait, et je me suis beaucoup intéressé à ce qui se passait à la *RTE*, parce que c'est pareil que chez nous, c'est comme ici, la

¹⁰⁹⁹ Les élections du Parlement européen avaient eu lieu le 25 mai 2014.

RTE. [...] Il n'y a aucune différence, je fais pas de différence, c'est comme si je traversais la rue, pour aller voir mes collègues d'une télé en face. J'y vois pas plus de différence que ça. Je me suis intéressé à eux l'an dernier, parce que il se trouvait que j'étais là-bas, que je devais y être, et j'allais chez eux voir – ils étaient en occupation l'an dernier au mois de juillet quand j'y suis allé [...], franchement exactement comme je serais allé discuter avec des collègues d'à-côté. Parce que c'est les mêmes problèmes, parce qu'on a finalement une culture très commune, quand même, notamment, là, en l'occurrence les télévisions publiques. On se ressemble énormément, et puis, au fond, on a exactement la même manière de voir, la même culture politique. Et je pense que ça, c'est quand même fondamental, c'est-à-dire que si on était adossés à une véritable culture politique, si on laissait tomber tout le reste, tous les éléments dits « culturels » identitaires, qui sont des pièges terribles, et si on se fondait sur notre culture politique commune, au sens large du terme, mais précis aussi, ça serait plus facile, parce que au fond, c'est quoi l'apport de l'Europe, sinon, effectivement un certain nombre de principes universels qui sont des principes politiques et qui sont des principes qu'on partage quand même très largement avec d'autres, avec tous les autres pays européens. Et qui se partagent pas dans le monde ailleurs, quand même, loin de là ! Notre langage commun, il est là, un langage du XIX^{ème} siècle, c'est le langage des Lumières, c'est le langage de la Révolution française, c'est ce langage-là qu'on a en commun, malgré tout. Encore une fois, moi, ce qui me semble toujours être l'obstacle à l'Europe, c'est indiscutablement l'Europe elle-même, c'est-à-dire « la vieille Europe », c'est ce vieux machin, qui s'est fondé par des petits trucs, féodal [...], et qui a toujours tendance sous d'autres formes à revenir à son clocher quand ça va pas trop bien. Alors que précisément, c'est le contraire qu'on devrait faire. On devrait se dire que la solution, on est dans un territoire où la solution elle est à l'endroit où le problème politique est le plus intéressant à un moment donné. Et indiscutablement, où le problème politique est le plus intéressant, par exemple, en matière de crise aujourd'hui, c'est en Grèce, c'est en Espagne, c'est en Italie, c'est ces pays-là qui sont intéressants, c'est pas la France, la France c'est un pays misérable, de ce point de vue-là, politiquement. Quand je me dis que je me sens pas en Français de ce point de vue-là, c'est qu'en rien, je peux m'identifier aux résultats des élections européennes en France, qui est le pays quand même invraisemblable, avec le Danemark, où, au cours de ces élections et face à [...] la crise... Qu'est-ce que ça déclenche comme réaction en Europe à l'heure actuelle ? Partout ça déclenche des réactions de nouveauté. Regardez ce qui se passe en Grèce avec Syriza, etc. des espèces d'innovations politiques un peu... qui valent ce qu'elles valent, peu importe, mais enfin, dans tous les cas, il y a innovation politique à un moment donné. Il y a innovation politique en Espagne aussi, il y a plein de choses intéressantes qui s'y passent. Et nous, qu'est-ce qu'on fait ? On revient à l'Algérie Française, en gros ! Par l'intermédiaire de figures qui disent que si on brûlait plus de Juifs, le monde irait mieux. C'est quand même pathétique, la France ! Mais ça, on est la France, c'est la France ! C'est l'autre visage de la France. Comme dit Badiou, son « pétainisme transcendantal », c'est-à-dire cette aptitude permanente qu'on a dans notre histoire, à revenir sur notre clocher dès que ça va mal, sous les formes les plus réactionnaires, les plus vieillottes, les plus idéologiques possibles, et celles qui n'ont strictement aucune chance de marcher. Ça ira [...] forcément à l'échec. C'est évident, ça ira à l'échec. Se replier comme ça sur soi dans un moment de difficulté, ça mènera forcément à une catastrophe. C'est obligatoire ! Alors que malgré tout on constate que d'autres pays, qui n'ont pas des histoires non plus forcément plus avancées que les autres... innover et cherchent l'innovation politique dans ce contexte-là, enfin avancent, poussent des points vers des innovations politiques qui méritent d'être suivis, en Espagne, par exemple, il y a les mouvements de contestations, qui sont pas des mouvements de contestations, qui sont des mouvements d'innovation politique. Qu'est-ce que dans une conjoncture on peut essayer d'imaginer de nouveau, c'est ça la question. Puisque de toute évidence les anciennes institutions ont failli, sont en train de faillir et y arrivent pas. Tout ce qui est nouveau mérite qu'on s'y

attarde. D'autant que certaines remportent un véritable succès populaire, y compris dans les élections. Ca a été le cas en Espagne, ça a été le cas en Italie, même, ça a été le cas en Grèce, bien entendu. Il y a des gens qui se disent : eh bien oui, on doit explorer. En France, non.

ACB :

Vous l'avez dit tout à l'heure, c'est la télévision publique. Mon programme allemand, c'est aussi la télévision publique. Qu'est-ce que ce serait le programme idéal pour l'Europe ?

JJR :

En région, je ne sais pas.

ACB :

Puisqu'on est d'accord que le discours sur l'Europe en général, c'est soit du scandale, soit la nouvelle loi qui plait à personne, c'est très négatif, et pourtant, vous le savez comme moi, l'Union en Europe, vous l'avez cité avec la possibilité de passer outre les frontières, ça marche !

JJR :

Mais non, mais il s'agit tout simplement – t là je parle de la France, parce que finalement, les Allemands font mieux connaître... Prenez les télévisions allemandes, les télévisions allemandes parlent beaucoup plus de l'Europe que nous on en parle, les français, hein, il y a rien, l'autre fois Cavada l'a redit le soir des élections (et il avait raison, avec la compétence qui est la sienne) que si on voulait suivre l'évènement des élections européennes en Allemagne, il y a eu une flopée de programmes dans les mois qui ont précédés qui étaient destinés à mieux faire connaître l'Europe, des pages spéciales, des numéros spéciaux, enfin on sait faire ! C'est pas dur ! C'est pas dur de parler d'un truc... Après, c'est une volonté éditoriale de dire, allez on met le paquet sur l'Europe, on met pas le paquet sur l'Europe. Nous, en France, on n'a rien fait. Prenons l'histoire du débat, ce débat lamentable qui a agité la campagne, où France Télévisions voulait pas transmettre – vous avez suivi ça – le débat des candidats à la présidence, au motif que ça passait sur « Public Sénat »... Ce sont juste des débats surréalistes ! En quoi ça dérangeait le service public de France Télévision de diffuser le débat – c'est quand même le minimum, un garant de la démocratie – de diffuser le débat sur les candidats à la présidence de la Commission. Les gens, ils ont le droit d'entendre, même si c'est à minuit, ce que pense machin de la manière dont il voit son boulot, sa fonction, etc. Ca, c'est quand même très français ! C'est pas compliqué de parler de l'Europe, il suffit de décider de le faire. Faire connaître ce qui se passe de l'autre côté des frontières, faire connaître les autres, on n'a pas de programme, on n'a juste pas de programme européen, sur nos antennes. Je parle essentiellement du service public, mais les autres n'en ont pas. On n'a pas, dans ce ghetto qui s'appelle, nous, *France 3*, qui s'appelle « Avenue de l'Europe »... qui est un gag, quoi. Elle est bien Auger, enfin, elle est bien, mais c'est pas trois reportages, je sais même plus quand elle diffuse maintenant, samedi après-midi ou je ne sais quand...

ACB :

Samedi à 19:30 h...

JJR :

... faut quand même être sérieux ! On pourrait avoir des émissions européennes plus « *prime time* », plus découverte... Il n'y en a pas, ça existe pas tout simplement. Le problème, c'est que ça n'existe pas. Moi, je me pose pas la question, encore une fois, d'un point de vue contenu, on peut toujours en discuter, mais la question est : est-ce que ça existe ?, tout simplement. Mais la France est comme ça. La France est complètement hexagonale, il n'y a pas pays plus hexagonal que la France. Et c'est en train de nous jouer des tours.

ACB :

Un truc dans mes résultats, j'ai analysé les programmes en parallèle en France et en Allemagne et dans les programmes français, et ce qui est très intéressant, c'est que j'ai été obligée d'intégrer les JT nationaux, outre les JT régionaux de Picardie et de Nord-Pas de Calais, puisqu'ils vont dans le même bloc. Et les JT nationaux parlent toujours d'Afrique, de Centre-Afrique, de

problème nationaux, de Guéant, de tout ça, et les programmes régionaux sont vachement plus concrets au niveau européen. Et ils ne sont pas du tout ancrés dans cette politique un peu expansionniste. Et j'ai trouvé ça très intéressant. Après, ça s'est peut-être produit seulement sur les deux mois où j'ai analysé...

JJR :

Sincèrement, je pense que le défaut des télévisions de service public françaises, c'est qu'elles sont terriblement trop hexagonales. Ça, c'est clair. À tous les niveaux. Comparez avec la *RTBF*, par exemple, c'est bien aussi d'être en frontalier, parce que moi, je regarde la *RTBF* en permanence. Je regarde plus la *RTBF* que les télés françaises, finalement. Dans certaines situations, on a énormément à apprendre d'eux. Ils sont beaucoup plus ingénieux que nous, beaucoup plus créatifs, moins prise de tête, beaucoup moins « stars », ils ont tout un tas de qualités qu'on a pas. Vous prenez un exemple du comportement d'un ex-pays colonial par rapport à sa colonie principale qui était le Congo, qui est le Zaïre aujourd'hui, en partie. Sur la *RTBF*, vous avez sans arrêt des sujets sur le Congo, sur l'ex-Zaïre, sans arrêt vous avez des sujets africains. Vous avez des magazines, vous avez des reportages, etc. Sans arrêt, le pays colonisateur, l'ancien pays colonisateur va voir dans le pays qu'il a colonisé ce qui se passe aujourd'hui, comment a été vécu encore, y compris des sujets historiques, machin, comment ça a été vécu, la présence belge là-bas, qu'est-ce qui s'est passé, ils vont sans arrêt faire des trucs. Quand est-ce que vous avez vu, vous, à la télévision française, un sujet sur l'Algérie ? Sinon pour dire que Boutéflika, il est mourant, il nous a renvoyé la balle avec, je sais pas si vous avez suivi ça il y a deux jours, il nous a renvoyé la balle avec Fabius qui dormait pendant un tête à tête, en plus, quand on dort à une réunion qu'on est cinquante, ça peut passer mais quand on est en tête à tête, c'est-à-dire qu'on est deux devant les caméras et qu'on roupille devant le gars d'à côté... qui est le président de l'Assemblée ou je sais pas quoi, qui est en train de vous parler, c'est quand même terriblement [...]. Nous, on est sans arrêt à donner des leçons dans nos sujets sur l'Algérie, l'Algérie, bien sûr qui est un pays comme tout sait machin bidule, mais on s'intéresse pas à ce que c'est que l'Algérie, on fait pas de sujet *sur* l'Algérie. Personne fait un sujet sur la société algérienne, sur ce qu'on est devenu. On maintient dans une espèce d'ignorance totale, a fortiori, qu'on est dans un pays où les gens issus d'immigration algérienne, marocaine, tunisienne, constituent une part extrêmement importante de la population de notre pays. Comment veut-on que ça marche ? Mais franchement, quoi ! C'est impossible ! Comment veut-on que les uns n'aient pas des paraboles et qu'ils n'aillent pas écouter les télés algériennes qui renforcent le lien avec un autre pays au lieu de dire mais oui, mais en France on est aussi vachement au courant de ce qui se passe en Algérie, au Maroc, en Tunisie, parce que dans les infos « normales », il y a plein de sujets sur ces pays-là. On n'est pas de ces pays-là.

Vous regardez la *RTBF*, vous pouvez savoir vraiment bien ce qui se passe dans les pays africains qui sont les pays africains qui [...] ont été leurs colonies. Nous, quand on parle de l'Afrique, c'est parce qu'on parle de l'intervention française à truc, c'est tout. On en parle parce qu'on va jouer les gendarmes là-bas. On va leur montrer de quel bois on se chauffe. On est toujours en position de colonialiste, j'allais dire dans nos programmes télé, dans la manière de rendre la réalité, on est toujours dans la position du maître. On est là pour louer et faire les louanges de l'intervention française dans tel ou tel pays, à tel ou tel titre. On est toujours dans la position du colonisateur. On y va pas pour dire : « Ben, attendez, on a été avec vous dans ces pays, on a été en Algérie, c'est quand même intéressant régulièrement de savoir ce qui se passe dans ce pays parce que d'abord, il y a des gens en Algérie qui vivent chez nous et que ça va intéresser, deuxièmement, il y a un litige, il faut en effacer les traces, et pour en effacer les traces, le meilleur moyen c'est d'en parler. Tout bêtement, c'est aussi con que ça. Et donc, pour répondre à la question sur l'Europe, c'est pareil, faut en parler. Alors, après, on peut toujours décider sous quelle forme, dans quelle émission, mais faut en parler, c'est tout. C'est pas plus

compliqué que ça ! Or, c'est pas à nos programmes. L'Europe, c'est un ghetto dans nos programmes, tout simplement un ghetto.

ACB :

Un ghetto ?

JJR :

Un ghetto, je veux dire, c'est une petite émissionnette qui dure 22 minutes, à une heure où personne regarde la télé. C'est un ghetto, ça innerve pas la totalité de nos programmes comme ça devrait. On est dans nos programmes français avant d'être européens. C'est évident.

ACB :

D'accord. J'ai une dernière question, celle-là elle est plus technique : est-ce que vous savez où je peux trouver des chiffres d'écoute de France 3 et surtout des France 3 région ? Parce qu'à part Médiamétrie qui les proposent pour 15 000€ pour une journée...

JJR :

Nous, on a Médiamétrie... Moi je peux vous les transmettre. Faut simplement que je sache si j'ai l'autorisation. Chaque semaine, on a les chiffres Médiamétrie.

[...]

JJR :

Ca, je peux pas vous répondre comme ça. Je vous répondrai pas mail, et si j'ai l'autorisation, au moins pour vous en envoyer certains, je vous les transmettrai. Au moins sur la France. Tous les mois, j'ai les sondages de tout ce que vous voyez là. J'ai les écoutes de tout ce que vous voyez là. Donc, je sais le journal de midi d'Aquitaine, combien il fait d'audience en PDA, en PDA moyen, j'ai les chiffres. Mais il faut simplement que j'aie l'aval pour vous les transmettre dans le cadre d'un travail de recherche.

[...] Si j'ai l'autorisation, je vous les envoie. [...]

ACB :

Merci beaucoup.

Entretien avec Bernard Seitz

Journaliste à France 3 Côte d'Opale

Vendredi 13 juin 2014 à Boulogne-sur-Mer.

ACB : Comme vous savez, je travaille sur les médias régionaux en France et en Allemagne. Ce qui m'intéresse, c'est la question de l'Europe dans ces médias-là. Avec comme terrain de recherche Nord-Pas-de-Calais/Picardie et Saxe, Saxe-Anhalt et Thuringe qui sont à chaque fois deux régions frontalières. Qui, contrairement à ce que notre réforme territoriale prévoit, ont quand même une certaine cohérence Nord-Pas-de-Calais/Picardie.....

BS :

Pour l'instant, ils en ont jugé autrement, mais à mon avis, ça peut changer.

ACB :

Dans ce cadre-là, c'est que ces programmes-là, sont amenés à aller voir ce qui se passe de l'autre côté de la frontière. Dans un premier temps, je voudrais juste vous demander de vous présenter dans ce contexte : comment vous travaillez sur cette image-là ?

BS :

Moi, je suis Bernard Seitz, je suis un vieux journaliste, je suis à un an de la retraite (rires), et j'ai passé toute ma carrière, à l'inverse peut-être de ce que tu fais, dans des télévisions de proximité. C'est moi qui ai créé le poste de Boulogne en 1983, et à l'époque il n'y avait qu'une équipe, on était deux, un caméraman et un rédacteur, correspondants de *France 3 Lille... FR3 Lille*, à l'époque, 1983. À cette époque-là, il était difficile, les moyens de communication étaient difficiles, il fallait plus d'une heure et demie pour venir sur le littoral, d'où la création de *FR3 Littoral*, ça s'appelait comme ça à l'époque, à Boulogne sur Mer. À cette époque-là, vu les difficultés d'accès, la côte était négligée, j'avais toute liberté de faire tous les sujets que je voulais, y compris en Angleterre ! Donc, j'allais en Angleterre, à l'époque. On parlait pas encore de l'Europe comme aujourd'hui, mais quand même, j'allais en Angleterre. Mon état d'esprit à l'époque c'était de dire... la Côte d'Opale n'existait pas, c'était « le littoral ». C'est important, parce que la région là aujourd'hui, on est, nous, en face à face de la région du Kent et la région Nord-Pas-de-Calais qui sont deux régions qui ont des échanges, politiques, culturels, il y a le château d'Hardelot ici avec les Anglais, etc. À l'époque, c'était pas du tout ça ! Il y avait d'une part deux départements, le Nord et le Pas-de-Calais, donc administrativement très compliqué, et puis le concept « Côte d'Opale » est un concept finalement touristique qui est venu avec le tunnel sous la Manche, qui n'existait pas auparavant. Auparavant, on était sur le *littoral*. Moi, ce qui m'intéressait vis-à-vis des Anglais, c'était de dire, dans ces courant de création, un petit peu, on sentait déjà dans les années 80 la création d'une sorte de volonté d'entité littorale par rapport à la métropole lilloise – en tout cas, c'est le sentiment qu'on avait sur place – de tout ramener à elle : « on existe aussi ». Donc, c'est de dire : « comment font les Anglais de l'autre côté, notamment, en matière muséographique, parce nous, Nausicaa n'existait pas, il n'y avait rien, il n'y avait pas l'autoroute, il n'y avait pas le TGV, il n'y avait pas le tunnel, il n'y avait pas Nausicaa. Et donc, on voulait faire quelque chose, mais ça marchait pas. Comment ils font de l'autre côté et que ça marche ? Alors, comment ils font vis-à-vis du public, comment ils font administrativement, etc. Donc des relations inter-pays ou intereuropéennes, à l'époque, alors qu'on parlait pas encore de grande Europe, c'était ça pour moi. Et je faisais relativement souvent, une fois par mois, des reportages en Angleterre pour dire : eh ben voilà, j'ai été dans le Kent, on est allé dans le Kent, voilà comment fonctionne leur réseau routier, voilà comment fonctionnent leurs musées, voilà comment fonctionne... etc... C'était donc par rapport à une explication simplement... administrative, comment ça fonctionnait, comment les gens voyaient ça ; pourquoi les Anglais venaient là ? Parce que, on a eu le grand boum, le grand choc de l'Europe, nous, c'est l'invasion

des Anglais. Avant le tunnel sous la Manche, il y avait ce que l'on appelait « no passport » c'est-à-dire que avec, on va dire aujourd'hui un euro, avec quasiment rien, on venait ici. Le transport ne coûtait pas, ne coûtait rien du tout, les ferries, ne coûtaient rien, parce que le prix du transport était par le *duty free*. On était en zone internationale *duty free*, comme les aéroports.

ACB :

À l'intérieur de Boulogne ?

BS :

À Boulogne et à Calais. Les ports ferry étaient considérés comme des aéroports.

ACB :

Des zones franches !

BS :

Zones franches ! Donc, c'était le *duty free*, donc ça valait le coup ; moi, j'allais acheter ma viande à Folkestone. Je payais – c'était 5 francs à l'époque – le bateau, j'allais acheter au boucher de Folkestone mon agneau, mon demi-agneau des prés-salés anglais et je revenais pour 5 francs. Ça me coûtait moins cher que l'avoir acheté dans une boucherie française malgré le prix du transport. Ils étaient obligés de donner un prix de billet, légalement. Ils auraient mis à zéro, c'était pareil, parce que les gens dépensaient sur le bateau, à cause du *duty free*. C'était l'aéroport, le « Charles de Gaulle flottant » (rires). Les parfums, les machins, les cigarettes, l'alcool, parfum-alcool-cigarettes, à prix coûtant ! Donc, il y a eu ça. Là où ça a complètement changé, c'est quand le tunnel est arrivé. Là, le *duty free* est tombé, et donc, tous « no passport », il y en a d'ailleurs quasiment plus, (ce qu'on appelle le « no passport », c'est le passager piéton qui venaient en masse, en masse, un déferlement, ici). Il n'est plus venu du tout, parce que du coup les compagnies maritimes ont mis le prix du transport. En revanche, le tunnel sous la manche, avec les réticences politiques qu'on a pu connaître, hein, faut-il un tunnel, faut-il pas un tunnel, on va perdre notre identité, on va être envahis, les rats, la peste, il y a tout eu ! Mais oui, les Anglais, du côté des Anglais, eux, ils se voyaient envahis par les maladies, c'est ça, ce qui les a plus préoccupés, c'est ça : la rage !

ACB :

Sérieux ?

BS :

Sérieux !

Il y a des pièges anti-rats dans le tunnel ! Pour empêcher les souris, les machins de pouvoir traverser. Si, si, sérieusement ! Là je parle très sérieusement.

ACB :

Ça, c'est génial ! J'ai jamais entendu.

BS :

C'est ce qui a bloqué en premier lieu le tunnel. C'est ces problèmes sanitaires. On allait créer un courant d'air... Après, il y a eu l'afflux des immigrés aussi. Mais en 1, c'est la rage, on va être envahi par la rage. Mais donc, le tunnel existe. Les *duty free* tombent, mais les Anglais, eux, alors, notamment du Kent, y voient une bonne opportunité de venir s'installer en France, à cause du chantier, et parce que le prix immobilier en France est considérablement moins cher. Et comme ici, on était à l'époque bon ben une région reculée par rapport à Lille, etc. les Français ont vendu toutes leurs fermes, leurs maisons... On était envahis d'Anglais qu'ont racheté toutes les ruines possibles du Nord-Pas-de-Calais. C'était beaucoup plus près que la Bourgogne, ou des régions historiquement reliées aux Anglais aussi mais, il valait mieux avoir un pied à terre ici, on prenait après le ferry ou le tunnel et on avait sa résidence secondaire en France où on paye quasiment pas d'impôts par rapport au prix de l'immobilier anglais. Et c'était le rêve. Le rêve a un peu tombé, quand même, en vingt ans, parce que, finalement, les charges chez nous ont augmenté, et parce que, quand on achète une ruine, il faut faire les travaux donc ça a coûté quand même plus cher. Donc, l'Europe, nous, elle est née comme ça ici. Moi, Côte d'Opale.

Je reviens au début, on était une petite équipe. Et puis, comme on a bien travaillé, on va dire comme ça, en 1994, je crois, ou 96, je pourrais te donner la date exacte, on s'est développé en télévision locale. C'est-à-dire que *France 3* jugeait que c'était pas suffisant d'avoir un reportage diffusé dans le journal de Lille tous les soirs, on avait de quoi faire un journal complet typiquement « littoral » sur le littoral, émis du littoral depuis le littoral, par l'équipe littoral.

ACB :

Est-ce que c'est la même époque où *France 3 Nord-Pas-de-Calais-Picardie* est devenu *France 3 Nord-Pas-de-Calais* et *France 3 Picardie* ? Il y a eu une époque où c'était la même maison.

BS :

Peut-être, ça je ne sais... On va regarder peut-être dans les trucs. Je veux dire, comme c'était pas mon truc à moi, je ne sais pas.

Et donc, là, moi, je te passe les questions de politique interne, mais je suis devenu le premier rédacteur en chef de *France 3 Côte d'Opale* et j'ai créé « Côte d'Opale ». L'Europe, nous, enfin, à part les Anglais, nous intéressait relativement peu, sauf de dire mais qu'est-ce qu'ils viennent faire chez nous ? On a eu la belle Anglaise qui a ouvert son salon de thé, ou le musée anglais pour savoir mais comment, eux, ils ont des clients alors que nous on en n'a pas. En gros, c'était ça. La problématique, elle s'arrêtait là, quelque part ! Jusqu'au tunnel sous la Manche, qui s'est construit et qui a fonctionné. Aujourd'hui, la problématique européenne de *France 3 Côte d'Opale* qui n'est pas sa problématique principale, nous on dépend de *France 3 Lille*, l'actualité importante, est traitée par Lille. Nous, on est là pour faire un journal, j'allais dire plus un micro-journal de week-end, j'allais dire, plus que l'actualité. Sauf que, l'actualité nous rattrape. Et notamment au niveau européen, nous, la grande actualité, c'est les migrants. Et alors, ça, évidemment, on la traite. En dehors du fait que, pendant le tunnel sous la Manche, j'ai fait toute la construction du tunnel sous la Manche ; mais ça, c'est de l'actualité franco-britannique, elle est pas forcément européenne. Les migrants, là on touche, nous, l'actualité européenne, la position anglaise, les migrations, la position française, mais vécue sur place. Il s'agit pas des grands débats administratifs dans les administrations françaises ou, enfin, des trucs, nous, sur le terrain, là, il y a le préfet qui récemment a fait une opération, allez hop ! on rase un camp, etc... Nous on y va une semaine après, il y a autant de migrants partout, le camp n'est plus au lieu « A », il est au lieu « B », mais c'est les mêmes, et on recommence à zéro. Nous, on fait sur le terrain. Alors que, si on entend les élus nationaux, politiques français ou anglais, l'affaire est réglée, on a rasé leur camp, ça y est, il y en a plus. En fait, ils sont tous là ! [...]

Nous on traite par le petit bout de la lorgnette. Par le côté précis des gens « en vie des gens ». Et donc, je suis toujours là, pour l'instant. Et j'ai le titre de rédacteur en chef. Parce que, à un moment donné, ça, c'est mon histoire personnelle, comme je suis journaliste de terrain, j'ai voulu revenir sur le terrain, parce que faire des papiers et gérer les gens... je préférerais être sur le terrain.

Et c'est moi, entre-temps, c'est moi, tu as peut-être entendu parler, qui ai créé le poste décentralisé d'Arras. Je suis parti à Arras, qui dépend aussi de Nord-Pas-de-Calais, que j'ai créé, et après avoir créé Arras, je suis revenu, ici à Boulogne.

ACB :

Alors, du coup, vous en avez déjà un peu parlé, c'est quoi l'Europe ?

BS :

L'Europe pour nous, ici, en tant que journaliste, c'est le ras-le-bol des gens. Oui, parce nous, encore une fois, on est une télévision de proximité, donc on donne la parole, bien sûr, aux élus, aux administrations, etc. mais c'est pas trop notre truc, nous, quand il y a une manifestation officielle, il y a deux points de vue : le point de vue régional, il est à côté du ministre et il donne la parole au ministre qui fait sa déclaration ; nous on est vis-à-vis des gens, ça change tout, « à

bah, putain, j’lai pas vu », le gars, il va retenir quoi de la journée ? Pas la déclaration officielle, il va retenir de sa journée qu’il a pas pu l’approcher, il a pas eu son autographe, alors, c’est le petit bout de la lorgnette, mais nous, c’est ça qui nous intéresse. Pour les gens, c’est la vie... les gens se plaignent énormément de l’Europe, l’euro, ça nous a apporté une augmentation des prix, les Anglais, ils nous font chier, ils sont dans l’Europe sans y être, qu’ils se décident, etc. Voilà, c’est ça, nous, l’Europe. Enfin, pour les gens, c’est ça. Nous on est le reflet, un peu, de ça. Alors, de temps en temps, il y a des opérations exemplaires, comme des rencontres culturelles, etc. Mais... Je veux dire... c’est beau, c’est bien... Ça touche pas les gens, ça ! Ça touche une élite des gens. Tu vois, il y a le château d’Hardelot, là, ils ont construit un truc honnêtement magnifique. La reine d’Angleterre même a donné son label, lors de sa venue à Ouistreham, c’est un château de style Tudor, un machin formidable, complètement en toc, hein ! C’est le cœur du centre des relations franco-culturelles britanniques. Magnifique, bon ! Mais ça touche pas les gens, ça ! Ça touche les élus qui de temps en temps vont prendre un pot et puis il y a un petit repas entre eux et puis il y a une saison culturelle avec l’orchestre de je sais pas trop qui vient. Les gens, y vont pas au concert ! Ils disent, eux, « ça nous a coûté cher, c’est beau, mais c’est pas notre truc ». Eux, l’Europe, c’est le porte-monnaie, ici, l’Europe, c’est le porte-monnaie.

ACB :

Les pêcheurs, aussi ?

BS :

Les pêcheurs, c’est très épisodique. C’est un peu comme à la SNCF ou les dockers, etc. C’est très épisodique. C’est pareil, les pêcheurs sont contre l’Europe, totalement. Parce que, ce qu’ils se rendent compte de l’Europe, c’est qu’il y a les mêmes règles pour tous, mais elles sont pas appliquées partout pareil, et la France, qui veut être le bon élève partout, applique les règles à 100 % voire anticipe les nouvelles règles, alors que les autres, eux, ils disent on a un délai de 10 ans, on va attendre 10 ans. C’est le sentiment général. La pêche, c’est ça. La mise aux normes européennes des bâtiments de marée à Boulogne, c’est une réussite, mais ça a foutu sur le carreau la moitié des pêcheurs et des entreprises de marée de Boulogne. Mais on est aux normes. Mais tu vas dans le midi au petit port de Sète ou de machin, on a encore la caisse de poisson sur le quai avec le prix dessus. Alors, évidemment, la concurrence est plus la même, parce que le mareyeur, lui, à Boulogne il a investi des millions d’euros pour y arriver, et celui de Sète ou Saint-Tropez, il a investi zéro. Donc, il peut vendre son poisson moins cher. C’est très caricatural, mais les gens, c’est ça. C’est que les raisonnements, les gens ne raisonnent pas. Les gens vont par à-coup. C’est des « flashes », quoi. C’est des titres. Les Hollandais viennent pêcher dans les eaux boulonnaises, ils comprennent pas pourquoi. Alors que eux, n’ont pas le droit d’aller pêcher dans les eaux hollandaises. C’est probablement au niveau de l’Europe très argumenté, c’est pas les mêmes espèces de poissons, c’est pas les mêmes bateaux, c’est pas les mêmes saisons de pêche, c’est pas tout ce qu’on veut, qui explique ça. Mais, résultat des courses, le pêcheur boulonnais, lui, qu’est-ce qu’il voit : « eux, ils viennent, moi je peux pas y aller ! » Scandale ! Donc, **l’Europe est un scandale permanent, ici**. Le seul truc positif, parce qu’il faut quand même que ce soit positif un peu, il est officiel, mais à la limite, les gens s’en foutent, ils comprennent pas ça, non plus. Le seul truc officiel, c’est que quand on va construire quelque chose (on va faire la rénovation de Nausicaa, on va construire une nouvelle salle des sports, on va construire, bon, une route... Qu’est-ce qu’on voit ? Il y a un grand panneau, parce qu’en France on aime ça, avec « financement ». Et là, il y a financement FEDER, financement Europe, financement machin. Ça veut dire que l’Europe a participé là. C’est ce que ça veut dire. Mais les gens, eux, ce qu’ils voient, c’est pas ça. Ils voient : ça nous coûte cher et les impôts vont augmenter (rire) ! Hé oui ! Non, mais c’est vraiment très « bas de gamme ». L’Europe elle est vue comme ça.

ACB :

Ca explique un peu pourquoi les citoyens de l'Union Européenne aiment pas l'Union Européenne.

BS :

Dans l'Europe, il y a un esprit aussi très français. On aime les choses quand ça nous rapporte, et on les aime pas quand ça nous rapporte pas.

ACB :

C'est valable partout.

BS :

Peut-être, je sais pas, mais moi je parle des Français. On va dire du bien parce qu'on peut en tirer bénéfice, et puis voilà..... Les agriculteurs, je me suis penché un peu, on n'a pas parlé des agriculteurs... j'ai fait des reportages aussi, on fait des reportages aussi sur les agriculteurs, les aides européennes. Quand on voit, moi je vois dans mon patelin, j'habite un petit patelin, 300 habitants, il reste trois agriculteurs, j'ai eu la curiosité sur Internet de voir les aides européennes qu'ils touchaient. Mais c'est colossal ! C'est des milliers d'euros ! Personne ne le sait. On le sait pas. Mais l'agriculteur quand on va faire son reportage sur place, il va vous critiquer l'Europe à fond la caisse, en disant : « mais c'est scandaleux, j'ai ma récolte qui est foutue par terre, c'est la ruine, je vais mettre la clef sous la porte ». Sans penser que sa récolte foutue par terre, il a les aides de compensation, des machins, on lui a demandé de faire du porc, donc il a des compensations, parce qu'il fait pas du machin. Mais ça, il le dit pas ! On le tait, on le dit pas. Évidemment, voilà ! Alors, la difficulté pour nous, journalistes, c'est de le faire dire aux gens. Mais, quelque part, après, c'est pas le sujet. Donc, on devient polémique. Or nous, dans notre petite locale de Boulogne/Mer, on est pas une télévision polémique. On est plutôt une télévision de : « il fait bon vivre chez nous ! » (rire). Tu vois ce que je veux dire ! Ces sujets-là un peu épineux, sont plutôt traités par Lille, au niveau régional. Ça veut pas dire qu'ils sont meilleurs pour en discuter, mais... Leur truc, c'est plutôt ça. Nous on va plutôt faire des choses qui sont plutôt : on respire, on se détend. Je vais te donner un exemple très simple : aujourd'hui, j'ai fait un reportage sur le moulin le Moringhem, près de Saint-Omer. Je fais le moulin, parce que c'est la journée des moulins samedi/dimanche. Le patrimoine, les moulins, bon. Donc, un beau moulin, 1789, un propriétaire, on rénove le moulin, les machins, les aides, etc. Et puis, dans le reportage, j'apprends quand même que le type, dit : c'est la disparition des moulins, on n'a aucune aide de l'État au niveau des moulins. On est propriétaires privés. Alors qu'en Belgique, les moulins, toute la rénovation des moulins est prise en charge par l'État. Mais, en contrepartie, l'État exige des propriétaires d'ouvrir leurs moulins au public et de les faire tourner un certain nombre de jours par an. Moyennant quoi, ils mettent un petit boîtier qui calcule le nombre de fois où les ailes du moulin ont tourné pour vérifier le truc. Nous, en France, non. Moi, la seule chose que je peux faire, c'est une petite réduction d'impôt, mais comme je suis propriétaire de moulin, je suis taxé parce que je suis un riche. Mais, cet aspect-là, à la limite que j'aurai pu traiter aujourd'hui, je l'ai pas traité du tout. Je l'ai laissé complètement de côté, parce que, mon reportage, moi, c'était plutôt de dire : « Qu'est-ce qu'ils sont beaux, nos moulins ! » Et tous les problèmes derrière, on les occulte.

ACB :

Alors, pourquoi vous tenez ces propos-là, alors ?

BS :

C'est étonnant, non ?

ACB :

Non, non, c'est pas étonnant, c'est ce que j'ai constaté en regardant les programmes. Mais, pourquoi, en fait, pourquoi est-ce que ça n'intéressait pas plus les gens de savoir que finalement en Belgique, c'est pas la même situation ?

BS :

Pourquoi ? Pour deux raisons. Parce que, un, la ligne éditoriale générale n'est pas celle-là ; deux, parce que, de faire une enquête, sans employer de grands mots, demande plus de temps et plus de moyens. Or, on a de moins en moins de temps et de moins en moins de moyens. Donc, par facilité, on ne le fait pas. C'est clair. Je vais te donner un exemple : Il y a les élus de Calais qui ont été manifester à Londres la semaine dernière... il y a 15 jours, devant la Commission, il y a une commission anglaise sur les ferry.

ACB :

Pour les Ferry Link...

BS :

Voilà, ils ont été manifester, il y avait 500 personnes, moi on me dit vous faites le sujet. Je fais le sujet ! Et on part avec eux depuis Calais. On prend le ferry, on doit aller à Londres. Le rédacteur en chef vient me voir et m'a dit : « Tu vas pas jusque Londres, tu vas jusque Douvres, tu restes dans le bateau et tu reviens. Tu fais le sujet de la manifestation, sans faire la manifestation. On va demander à *France 2*, qui eux ont un bureau à Londres, de faire la manifestation ». « Comment ça se fait ? » « Ben, parce que si tu vas jusqu'à Londres ça va prendre du temps, on est obligés de te payer en heures supplémentaires, on peut pas ». Si je prends un peu de recul, quand on se plaint au niveau des élections européennes, tout ça sur le fait qu'on n'en parle pas assez, on en parle mal, etc. C'est qu'aujourd'hui, en presse française, l'éditorial est soumis à l'économique. Là, on est en train de préparer les pages été. On est en train de faire le planning des journalistes. Et après, on va faire l'éditorial, on va dire qu'est-ce qu'on va faire. Moi, ma position, c'est l'inverse ! Qu'est-ce qu'on veut faire ? Et qu'est-ce qu'on a besoin comme moyens pour le faire ? Après, on adapte les moyens. On a vu trop grand, mais, c'est quand même ce que tu veux faire, pour nous journalistes, qui est primordial, a priori. Là, c'est l'inverse. On met le nom des gens présents dans les cases et puis, alors, maintenant, on va voir ce qu'on peut faire avec ça. Évidemment, on peut rien faire. Il y a une manifestation à Londres, et on peut aller jusque Douvres. Comment veux-tu traiter le sujet ? Donc, c'est insidieux ; c'est-à-dire qu'on peut accuser les journalistes de ne pas faire leur boulot, tout ce qu'on veut. Mais finalement, l'information des gens elle est comme ça. Et la presse française a quand même tendance à voir le truc par le petit bout de la lorgnette, uniquement par le petit bout de la lorgnette. C'est tout. C'est pas les grandes analyses au sens large... mais un peu de recul, un peu de comparaison, sérieux, ça ne se fait plus. Aujourd'hui, il faut être rapide, c'est du scoop... il faut attirer l'attention du téléspectateur sinon, il va aller ailleurs, donc, on crée le scoop, on crée le buzz, on crée le machin... C'est tout, ça, sauf l'information.

[...]

ACB :

Et vous avez parlé tout à l'heure de l'*Euro 3*, j'en ai pas entendu parler hier à Lille.

[...]

BS :

C'était un magazine qui existait entre le Kent, la Belgique et Nord-Pas-de-Calais. Et c'était un magazine euro-frontalier. Il existe au niveau national un truc comme ça, mais, nous, c'était Nord-Pas-de-Calais/Picardie... Nord-Pas-de-Calais. Ça a disparu. Si tu en as pas entendu parler, c'est que ça a disparu ! [...]

BS :

On faisait un reportage, ben par exemple sur les migrants. Les migrants vus d'Angleterre, vus de France, vus de Belgique. C'était ça le truc. C'était intéressant. On était en plein dans l'Europe, là, du coup.

ACB :

Oui, justement. Et où est ce que vous voyez l'Europe dans les médias régionaux ? Vous en parlez à quelle fréquence ou...

Bs :

Je vais rajouter une petite chose (ça me revient maintenant, tu me parles d'*Euro 3*) au début de *France 3 Côte d'Opale*, moi, j'étais en liaison avec les télévisions du Kent, aussi. Et je diffusais une fois par mois, un reportage de la télévision du Kent. Anglais.

ACB :

En anglais ?

BS :

Non, ils me le faisaient en français.

ACB :

Ah oui !

BS :

Ils me faisaient la traduction, eux, en français. Mais, c'était un reportage de chez eux, fait par eux, pour avoir leur point de vue, leur œil à eux. C'était une sorte d'*Euro 3*. J'avais ça aussi. Et puis après quand je suis parti, ça a été abandonné. Mais c'était intéressant. Par exemple, le tunnel sous la Manche, on prend le tunnel sous la Manche, bon ben les problèmes de TGV, etc. en Angleterre ça a été des polémiques, tout ça, moi je peux y aller puis faire mon petit sujet en aller et retour dans la journée. Il valait mieux que ce soient les Anglais qui connaissaient bien la mentalité anglaise qui le fassent. C'était une commande spécifique, ils me faisaient le sujet, ils me l'envoyaient et je le diffusais. Ça, c'était intéressant. Ca a disparu.

ACB :

Sans contrepartie financière ?

BS :

On payait, on payait la pige, enfin on payait les gens, quoi !

[...]

Nous, c'était en direct. Je veux dire, le sujet qu'ils diffusaient chez nous, il était fait pour eux. Mais, le gars refaisait la traduction en français. Il parlait avec son accent anglais, en français dans les commentaires. C'était totalement original, décalé. Est-ce que ça plaisait, est-ce que ça plaisait pas, on le faisait. Le problème, c'est que tout ça, quand on met en place des choses comme ça, ça fonctionne, etc. et du jour au lendemain, ça s'arrête. Pour une raison ou une autre. Moi, je suis parti, ça s'est arrêté. Mais, il n'y a pas de réflexion pourquoi on l'arrête, pourquoi on l'arrête pas. Du jour au lendemain, ça s'arrête et puis tout le monde s'en fout. C'est ça le problème. On n'a pas de ligne éditoriale à long terme. Y'a untel qui est là, j'ai un collègue parti en retraite il y a un an, spécialiste agricole, depuis qu'il est parti, y'a plus un truc agricole. Mais l'Europe, c'est pareil.

[...]

Si quelqu'un a une sensibilité en disant : « tiens, ça m'intéresserait de diffuser des sujets », mais il y a pas... On s'en fout, quoi ! C'est curieux, hein ? Alors, ta question ?

ACB :

Est-ce que les médias régionaux, en particulier les télévisions, peuvent contribuer à l'éducation à l'Europe ?

BS :

Le problème, c'est : l'éducation à l'Europe, ça veut dire quoi ? Parce que, moi, je pense que l'Europe, elle existe. Éducation à l'Europe, ça voudrait dire... Quand tu dis ça, moi je le ressens, c'est que c'est dans un sens il faudrait que finalement on fasse accepter aux gens l'Europe et qu'ils disent quoi, positive par rapport à l'Europe. Donc, ils aillent voter pour l'Europe, enfin, ils trouvent ça bien. J'ai pas à leur dire si c'est bien ou si c'est mal. L'éducation à l'Europe, elle se fait toute seule, pour moi. Je vais t'expliquer pourquoi, là, c'est un cas personnel, moi, j'ai six enfants, j'ai une fille qui habite en Angleterre, et j'ai un fils qui habite en Suisse. Tu me diras, la Suisse, c'est pas l'Europe. Mais, il s'est expatrié. Non, mais voilà. C'est insensé, à ma génération à moi, c'est insensé. Mais, eux, ça pose aucun problème. Moi, ma fille, elle a pas trouvé de boulot en France, elle a été en Angleterre, elle a du boulot. Et mon fils, pareil. Donc,

l'Europe, elle va se faire sans nous. Elle va se faire avec nos enfants. Eux, déjà, les problèmes de circulation, de machin, de boulot, de truc, de... Déjà, pour moi l'Europe, c'est... je vais faire une sorte de rapprochement qui va paraître bizarre, c'est une question de patrimoine. C'est-à-dire que, moi, je suis d'une génération, je suis né en 1951, je suis encore de la génération de la guerre, où mon grand-père a légué des biens à mes parents qui m'ont légué des biens à moi pour que moi je lègue mes biens... Mais les jeunes, d'aujourd'hui, les biens... déjà la salle à manger normande, elle rentre plus dans leur baraque... (rires) et puis, le boulot de mon fils, un autre fils qui travaille en France, c'est déjà le quatrième boulot qu'il fait ! Et ici, là, ailleurs, etc. Donc, nous, quand je dis patrimoine, c'est que moi, je suis de la génération où je voulais faire mieux que mon père, avoir un métier qui m'élève socialement un petit peu plus que lui ne l'a fait, et puis avoir ma propre maison comme lui a réussi au bout de 60 ans de boulot à avoir sa propre maison, pour la léguer à mes enfants. C'est fini, ça ! Moi, mes enfants, leur maison, ils en ont rien à secouer. Leurs valeurs, elles sont ailleurs. Quand on a une question de patrimoine, c'est la France, eux, les enfants, c'est pas la France. C'est là où on est. Alors, aujourd'hui, c'est en Suisse, on est ravis d'être en Suisse, et ma fille est ravie d'être en Angleterre. Évidemment, elle revient ici où elle est née, machin, tout ça, mais c'est plus leur préoccupation principale. Sa préoccupation principale, c'est ses copines anglaises ou ses copains suisses. C'est plus, moi, mon village, mon quartier où est née ma mère et où elle est enterrée. C'est pour ça que j'ai dit que c'est une question de patrimoine. Nous, on est encore dans l'ancien régime, c'est-à-dire où on se transmet des biens, des machins, etc. C'est très français, ça aussi. Je crois que les Français sont les plus propriétaires de leur baraque de tous les européens.

ACB :

Les Belges, aussi.

BS :

Peut-être. Je vais dire, ça va finir, ça. Donc, dès l'instant où ça finit, après, il y a plus d'attache, il y a moins d'attaches locales. Même si après, quand tu arrives à 70 ans, tu te dis, mais putain, mais je suis d'où ? On verra de ce que ça donne ! Et, en attendant, dans la vie de tous les jours, dans la vie de métier, dans la vie des loisirs... Moi, quand j'allais avec ma petite mobylette à Saint-Malo, j'allais au bout du monde. Mes enfants, ils ont été en vacances aux États-Unis. Nous on est d'après-guerre, on est d'avant-guerre, on est... c'est fini.

[...]

ACB :

[...]

J'ai une dernière question : c'est un peu plus technique, qu'est-ce que vous avez comme... c'est peut-être dans les documents... Est-ce que vous avez des choses sur les taux d'écoute de *France 3* locale ?

BS :

Alors, ça, c'est impossible !

[...]

BS :

Totalement impossible, parce que là, c'est franchement technique, c'est-à-dire que, on est en décrochage par rapport au programme...

[...]

BS :

Alors, il y a le programme *France 3 Nord-Pas-de-Calais*, qui est diffusé, et à une heure précise, on a un décrochage ; alors, le décrochage, ça veut dire que... enfin, il y a encore 10 ans, c'était simple, il y a des émetteurs et des réémetteurs.

[...] Donc, à une certaine heure, il y a 5 émetteurs qui existaient, 3 qui continuaient à diffuser les émissions Nord-Pas-de-Calais avant tout le monde, et 2 sur le littoral qui d'un seul coup

décrochaient et diffusaient notre émission à nous sur le littoral. Le problème aujourd'hui, alors, ça, ça existe toujours,

ACB :

...à midi et 19 heures...

BS :

Non, 19h15, nous, que le soir. Et donc, il y a un moment donné, les émetteurs terrestres, qui diffusent, qui arrêtent l'émission normale, de relayer Lille, pour nous relayer nous. Le seul problème, c'est que, maintenant, tout le monde a une parabole... Et avec la parabole, tu reçois pas l'émetteur, tu reçois le satellite. Donc, on est reçu maintenant que sur les gens qui sont sur ces émetteurs-là avec l'ancienne antenne râteau, qu'on appelle l'ancienne râteau, la fameuse antenne télé sur le toit. Et c'est de moins en moins de gens.

[...]

Même par la TNT, alors là tu rentres dans un autre débat technique, que moi, je ne maîtrise pas, et personne ne maîtrise, est-ce qu'on est sur les smartphones, les machins, je peux dire non. On est globalement sur deux endroits : un l'antenne râteau, mais alors, du coup, il faut avoir conservé son antenne râteau, et généralement, quand tu rachètes la télé pour la coupe du monde, le mec, il te donne l'antenne satellite avec, en promotion... Nous, on est mort, à ce niveau-là. Puis après l'antenne râteau, comme c'est des trucs, on est quand même dans une région un peu vallonnée, il y a des coins où on nous reçoit pas. Par ce qu'il y a une forêt, parce qu'il y a une colline, parce qu'il y a un machin, etc. Donc, on est très peu vu. On peut mesurer notre... Alors, on est là-dessus, et on est sûr, *France3.fr*, qui, là, re-balance par Internet sur le site *France3.fr*, *France 3 Côte d'Opale*. Mais alors là, il faut y aller : [https// : machin](https:// : machin).

[...]

Je sais pas. Mais, le problème, c'est que dans le système actuel de la télévision française, comme on est service public, on ne tient pas compte, enfin, ils disent ne pas tenir compte de l'audience. Si on tenait compte de l'audience, on serait fermés depuis longtemps, nous. On est service public. Comme on est historiquement depuis 20 ans, ils nous gardent jusqu'à maintenant. On vit nos dernières heures, mais ils nous gardent.

[...]

Le satellite, alors là, il faut piquer un truc satellite, pour une toute petite région de rien du tout. Et le problème d'ici, alors qu'on rejoint l'Europe, qu'est-ce que je suis content que tu sois là, (rires), on rejoint l'Europe, c'est que à l'époque, on a eu les pires embêtements quand « Côte d'Opale » s'est créé justement quand « *FR3 Littoral* » est devenu « *Côte d'Opale* », parce qu'il y a la réception anglaise. Et donc, il y a des problèmes internationaux d'émetteurs, c'est-à-dire, on « débordait » sur l'Angleterre. Oui, mais ça c'est pas prévu dans les conventions.

[...]

Du coup, ils ont fait la gueule. Parce que, des droits de redevance... il y a un tas de trucs, ce qui fait qu'on a été embêtés à mort avec ça !

ACB :

Les mêmes raisons pour lesquelles on peut capter, on peut regarder *FR3 Côte d'Opale* sur Internet uniquement en France. C'est les mêmes raisons, en fait.

BS :

Mais là, j'allais dire, c'est un peu plus simple, parce que sur Internet, je suppose qu'on peut mettre des freins « informatiques », mais un émetteur, parce tu vois, nous on est la côte, t'as un émetteur à Boulogne, pour que l'émetteur il puisse accéder jusque Dunkerque, il faut... mais c'est un... il fait en rond donc, il va aller jusque Londres. À Londres, ils font la gueule, hein ! Et on peut pas couper la parabole en deux, si tu veux.

[...]

Là, on est restés, avec la TNT qui est un problème à la fois politique et économique, les gens ils ont la télévision gratuite avec des machins, avec finalement les technologies d'hier. Parce

que, je vais dire franchement, aujourd'hui, quand tu vois, enfin, quand je te vois toi avec ton voilà qui m'enregistre, etc. les smartphones, etc. l'antenne râteau, c'est avant-guerre ! Ça devrait plus exister, quelque part, tu vois ce que je veux dire. Alors, pour des raisons politiques et économiques, on maintient ça, mais c'est fini ! On devrait être sur les satellites, machin, etc. Nous, *France 3 Côte d'Opale* pour une frange littorale du Nord-Pas-de-Calais, ça vaut pas le coup d'être monté sur un satellite pour ça ! Ou du moins, *France 3* n'en a pas les moyens.

ACB :

Bon, ben... Merci beaucoup !

BS :

Alors, j'avais ça, ce qui est intéressant c'est que tu parles de l'Europe et que tu viens à *France 3*, alors que le slogan de *France 3* c'est : « De près, on se comprend mieux » qui est à l'opposé un petit peu des échanges, quelque part. Le slogan de *France 3* pendant des années, c'était ça. Ça, je sais pas s'ils te l'ont donné, peu importe. Ici la proximité. C'est pareil, la proximité, c'est bidon. C'est complètement pipeau ! Mais je sais pas s'il y a un truc sur l'Europe, là-dedans.

À Lille, il y avait aussi une télévision locale. Il y a l'antenne régionale, où tu as été, 36 Bd de la Liberté, et, ils étaient pas dans leur locaux, ils étaient à part, il y avait une télévision locale, sur la métropole lilloise, qui s'appelait « Europole ». Ce qui est quand même, rien que le nom, est assez significatif. C'est-à-dire que c'était la métropole lilloise et ils s'appelaient « Euro – pole », et ça a été supprimé (rires), ça n'existe plus.

ACB :

Lille a un peu cette vocation, c'est sur *France 3* que ça s'appelle « Journal de l'Eurorégion » aussi.

BS :

C'est ce que j'ai retrouvé chez moi, parce que sur l'Europe, ici, on n'a rien, c'est pas notre préoccupation. Le truc, c'est qu'on va faire de temps en temps un sujet qui va être à connotation européenne de manière très anecdotique. Il n'y a pas une volonté, nous ici, aujourd'hui, je parle d'aujourd'hui, là, maintenant, de traiter de l'Europe. D'autant plus, ça je l'ai pas dit, mais je vais le dire quand même : élections européennes.

ACB :

Justement !

BS :

Eh bien, nous on l'a pas fait !

ACB :

Du tout ?

BS :

Non ! Ça, c'est traité par Lille.

ACB :

Oui, Lille, ils avaient effectivement un programme pendant deux semaines.

BS :

Nous, non, c'est la grande information, c'est pas pour vous. Donc, nous, on n'a rien fait.

On a fait un ou deux sujets, parce que il y a un député européen qui se représentait, on a fait. Mais on a rien fait en reportage, en disant, tiens, les pêcheurs machin, on l'a fait, mais pour Lille, mais pas pour Côte d'Opale. C'est diffusé dans la grande région. **L'Europe intéresse les grandes structures, n'intéresse pas les petites structures.** Voilà, c'est comme ça que ça a été fait. On fait pas.

ACB :

C'est Lille qui décide ça ?

BS :

C'est Lille qui décide ça. Non, l'Europe, c'est sérieux. [...] Pour eux, on est des « sous-journalistes ». On amuse le peuple. On fait pas de sujet.

ACB :

C'est intéressant, parce que justement, j'étais en Roumanie il y a pas longtemps pour une conférence et j'ai un collègue de la conférence qui m'a demandé si en France c'était comme en Roumanie, les journalistes locaux étaient en fait vachement plus compétents que les nationaux. Parce qu'au niveau national, ils ont tendance à traiter les sujets de manière superficielle et en région, non...

BS :

Nous, on est franchement dévalorisés. On est franchement dévalorisés et quand il y a un reportage, quand il y a un évènement de nature un peu sérieuse, on fait venir une équipe de Lille voire de Paris. C'est pas nous qui le faisons. On est pas considérés comme pouvant le faire. Ici, c'est totalement l'inverse. On est complètement déconsidérés. Je pourrais même t'ajouter, bon, là, je suis un peu polémique, etc., mais au niveau des avancements salariaux dans le machin, on arrive en dernier. Nous on est totalement déconsidérés. Totalement. C'est pas sérieux. Tu fais pas carrière en local. Alors que moi, je pense l'inverse, c'est que celui qui a fait les reportages locaux dans toutes les conditions, il est capable de tout faire, n'importe quoi. Parce que justement, en local, t'as pas grand-chose, et tu fais quelque chose quand même. Et tu es en contact direct avec les gens. Parce que le lendemain, tu vois la personne. À Paris ou en région, même, tu fais... le lendemain, c'est un autre ! Nous, moi dans la rue, je rencontre les gens. Ça veut pas dire que je peux pas dire des choses qui leur plaisent pas, mais, au moins tu as une responsabilisation de ce que tu fais. Que tu n'as pas, enfin, beaucoup moins, en région et en national.

[...]

ACB :

J'ai observé les programmes de *France 3 Picardie* et *NPDC* pendant toute la période novembre/décembre, et vous en parlez plusieurs fois. Il y a un moment donné, il y a un reportage sur les pêcheurs, et à la fin du reportage, vous dites : « ...et les petits pêcheurs ne font pas le poids à Bruxelles ». Et c'est le seul moment où on évoque Bruxelles. Et forcément, c'est d'un côté négatif.

[...]

BS :

Cette période-là est passée, mais il y a eu une période qui date d'un mois, encore, hein, parce qu'on avait un ancien rédacteur en chef qui était un peu dilette. Lui, son truc, c'était de reprendre des sujets fait par l'équipe de *France 3 Bruxelles* (il y a une équipe, il y a un studio). Quand, il y avait le truc des quotas, c'est pas nous qui faisons le sujet, on reprenait le sujet tout fait par l'équipe de Bruxelles, alors totalement incompréhensible, parce que ce sont des chiffres... et puis Bruxelles enfin, voilà... mais, comme ça on avait deux minutes dans le journal de fait, on n'avait pas à les faire, nous. En fait, l'argument, c'était ça. C'est à l'opposé même de ce que tu disais d'une éducation sur l'Europe. C'est à l'opposé. Le gars, il a fait un sujet de deux minutes, on le diffuse, comme ça on a deux minutes en moins à faire.

[...]

Quand je dis « incompréhensible », c'est que, vu de Bruxelles, lui, il traitait les choses à un niveau national, donc les quotas, il parlait de mecs dont on n'avait jamais entendu parler ici, la Commission, les trucs, pas à l'opposé, mais très loin de monsieur Machin, pêcheur sur le quai de Boulogne. Il parlait des débats. La Suède, la Norvège, pff, voilà. C'est ça, donc, incompréhensible. On comprenait rien du tout. Puis un sujet très « fonctionnaire ».

ACB :

Moi ce qui m'intéressait, justement, c'est ce décalage entre les informations institutionnelles, qui sont très économiques, de Bruxelles, donc ce sont des informations qui sont « balourdées » aux journalistes, et, en même temps, ce qui se passe vraiment dans les régions. Parce que ça existe vraiment.

BS :

T'as raison, quand je fais des sujets vers les pêcheurs, je vais aller voir les pêcheurs : « ouai, on est pas contents, machin, on manif ' demain aux affaires maritimes » etc. C'est la fête à Bruxelles. Mais voilà, c'est tout. On va pas faire un sujet sur la politique européenne de la pêche, on fait un sujet sur les conséquences négatives telles que les voient les pêcheurs boulonnais. Et ils sont pas contents.

[...]

ACB :

Merci beaucoup.

En Allemagne

Entretien avec Erhard Weimann

**Secrétaire d'Etat de la Saxe auprès de la Fédération allemande
Berlin, le 14 juin 2013**

[...]

ACB

Ich würde Sie jetzt gerne zuerst fragen, ob Sie ihre Person und ihre Arbeit kurz vorstellen können?

EW

Ja, meinen Namen kennen Sie ja: Herr Weiman. Ich war verheiratet, bin geschieden, habe drei Kinder und bin von Haus aus Diplom-Verwaltungswirt, also so Etwas ähnliches wie ein Verwaltungswissenschaftler. Egal wie Sie es sagen wollen, es ist eine Ausbildung für den gehobenen Dienst, die quasi auch an einer Fachhochschule stattfindet, mit Staatsrecht, Verwaltungsrecht und Europarecht, heute! Damals Anfang der 1970er Jahre natürlich nicht.

Danach war ich viel in Verwaltungsstationen: in Karlsruhe in der Künstlersiedlung, wo ich schon mit einer Baden-Württembergisch-/Elsässischen Arbeitsgruppe unterwegs war, zu Katastrophenschutzfragen mit zwei Dependancen in Frankreich. Dann war ich im Innenministerium, war dann im Landtag von Baden-Württemberg und bin dann im Oktober 1990 nach dem Mauerfall losgeschickt worden nach Ostberlin, um mich mal ein bisschen umzuschauen, was sich da tut, zusammen mit dem damaligen Leiter einer Stiftung in Freiburg, der zwischendurch auch Kultusminister und Chef der Staatskanzlei in Baden-Württemberg war. Und daraus hat sich dann ergeben, dass ich im Januar, am 7. Januar 1990, das erste Mal länger in den Freistaat Sachsen ging und damals die Allianz für Deutschland bei der ersten freien Wahl der alten DDR gemanaget habe: für Dresden, Chemnitz und Leipzig. Daraus hat sich wiederum ergeben, dass ich dann in dieser Zeit auch 3 Monate lang Geschäftsführer des demokratischen Aufbruchs war: eine kleine Partei, die 1989 entstanden und zur Volkskammerwahl angetreten ist und dann auch zu dem Kommunalwahlen antrat. Diese geht hervor aus den runden Tischen/neuen Forum. Das waren, wenn Sie so wollen, die Bürgerrechtler, die sich dort organisiert haben.

Ich habe dann im Kommunalwahlen-kampf Urlaub gemacht, 8 oder 9 Wochen, und bin dabei auch in Sachsen geblieben. Dann war für mich die Zeit um: nachdem der demokratische Aufbruch überführt worden war in die CDU des Freistaates Sachsen, damals noch kein Freistaat. Und dann kamen die Landtagswahlen, die ersten. Da kamen dann Lothar Spät und Erwin Teufelund haben mich gebeten, ob ich nicht den Wahlkampf managen könnte von Kurt Biedenkopf, was ich dann auch gemacht habe ab August bis Mitte Oktober.

Tja, und dann sagte Herr Kurt Biedenkopf: „Du bleibst da!“, worauf ich entgegnete: „Nein, ich muss zurück nach Stuttgart, tschüss.“ Ich bin also wieder gegangen, am Donnerstag losgefahren und war am Mittwoch der darauffolgenden Woche wieder da. Und seit dieser Zeit bin ich in Sachsen. Und war von 1990 bis zum Jahr 2008, im Juni, Geschäftsführer der CDU-Landesfraktion und gleichzeitig Leiter eines parlamentarischen Beratungsdienstes: das ist ein wissenschaftlich arbeitender Stab zur Beratung von Abgeordneten.

Der Fraktionsvorsitzende hat dann die Überleitung in einen neuen Ministerpräsidenten damit angefangen; er sagte: „Ich stelle meine Funktion zur Verfügung und die Aufgabe übernimmst du.“, woraus dann der Ministerpräsident Stanislaw Tillich erwachsen ist, worauf ich dann gesagt

habe: „Die Zeit ist vorbei für mich. Ich habe jetzt in Baden-Württemberg 8 Jahre Parlament gemacht. Ich hab jetzt insgesamt 18 Jahre lang Parlament gemacht. Leute, ich geh jetzt was anderes machen. Ich mache mich selbständig mit einem Consulting-unternehmen und gehe in die freie Wirtschaft.“

Und dann kam Tillich und sagte: „Ich habe zwei Angebote für Sie, überlegen Sie mal, was Sie machen wollen.“ Ein Angebot war: Staatssekretär in der Staatskanzlei und gleichzeitig zuständig für die gesamte Koordination der sächsischen Interessen und der sächsischen Politik auf EU-Ebene. Also ein Stück auch der Leiter des Verbindungsbüros des Freistaates in Brüssel, der Leiter der Sächsischen Landesvertretung und Bevollmächtigter des Freistaates beim Bund, wenn Sie so wollen eigentlich auch bei der EU.

Und das hab ich dann von 2008 bis Ende 2009 gemacht und dann kam der Koalitionswechsel. Die große Koalition wechselte eben in eine Schwarz-gelbe, also in eine CDU- und FDP-Koalition. Und im Zuge der Koalitionsverhandlungen gingen die Zuständigkeiten in Europa aus der Staatskanzlei raus in das Justizministerium. Und dann gab es eine Lösung: die Staatskanzlei bleibt weiterhin das Verbindungsbüro in Brüssel. Dann hat man aber gemerkt, das funktioniert nicht. Das muss dann dort hin, wo der Europaminister ist. Und damit waren meine direkten Tätigkeiten in Brüssel leider beendet.

Ich habe die Arbeit mit der Kommission, mit dem europäischen Parlament, mit den Direktionen als sehr bereichernd empfunden, weil die Zugangsschwellen, also die Bürokratieschwellen, um quasi zu der Kommission durchstoßen zu können oder zu den DGs, bedeutend niedriger ist, als in Deutschland. Also die haben eine geringere Bürokratieschwelle in Brüssel auf EU-Ebene, als auf Deutscher Ebene, auf deutscher Bürokratieebene.

ACB

Also sind Sie der Meinung, dass es weniger Bürokratie in Brüssel gibt?

EW

Nein. Man kann in Brüssel stärker seine Interessen vortragen, weil Interesse besteht, von den Mitarbeitern der Kommission jetzt mal mit Menschen zu reden, mit Fachleuten zu reden, die quasi von der Basis kommen. Also nicht aus einem Mitgliedsstaat, sondern aus einer Region, wie z.B. aus dem Freistaat Sachsen.

Wir haben dann auch bestimmte Methoden der Zusammenarbeit mit Kommissionsbeamten probiert, die hervorragend funktioniert haben. Wir haben z.B. Workshops abgehalten zu einem bestimmten Problem: das Problem musste dann natürlich auch ein Stück weit grenzübergreifend sein zu Tschechien oder Polen, wie z.B. Braunkohle. Diese ist in allen drei Ländern vertreten, sodass man dann eingeladen hat zu einem Arbeitshalbtage von 11:00 Uhr bis 14:00 Uhr, verbunden mit einem kleinen Imbiss, und einen Experten hatte aus allen drei Ländern zum Thema Braunkohle. Das ging hin bis Ungarn, die wir noch mit drin hatten.

So konnten wir dann Positionen aufbauen und in die Kommission transportieren, die die Energiepolitik des Freistaates Sachsen betreffen. Und Sachsen ist zusammen mit Brandenburg Deutschlands wichtigste Braunkohle-Region: also wir haben insgesamt an die 60.000 Beschäftigte im Bereich Braunkohle erstens; zweitens waren die Ostsächsischen Braunkohle- oder Lausitzer Braunkohle-Kraftwerke früher Dreckschleudern, wurden aber inzwischen so saniert, dass sie heute die saubersten Braunkohlekraftwerke der Welt sind. Das musste man aber erstmal transportieren und die Interessen auch mal klar legen. Da gab es viele Rivalitäten und Trans-Europäische Netze usw.

Jetzt sind wir schon tief drin in der Europapolitik.

ACB

Das ist eigentlich gut so, weil meine nächste Frage Europa betrifft: Was ist das für Sie? Also Sie sind ja Staatssekretär für Europaangelegenheiten und Justiz?

EW

Nein. Ich bin Staatssekretär in der Staatskanzlei und Bevollmächtigter des Freistaates Sachsen beim Bund, jedes Land hat das. Und der Bevollmächtigte, manche sind Minister, die meisten sind Staatssekretäre, koordiniert die bundespolitische Arbeit in erster Linie bezogen auf das Verfassungsorgan Bundesrat.

Deutschland ist ein föderalistisches Staatsgefüge: wir haben den Bundestag und die Bundesregierung auf der einen Seite – das Verfassungsorgan – es gibt aber noch ein drittes Verfassungsorgan, das eigentlich in die Gesetzgebung voll einbezogen ist. Kein Gesetz in Deutschland geht ohne Bundesrat. Also der Bundesrat, manche nennen es auch Länderkammer, ist in die komplette Gesetzgebung integriert. Er hat auch einige Möglichkeiten, Gesetzesinitiativen einzubringen.

Aber bevor die Bundesregierung den Bundestag einschaltet, muss die Bundesregierung zuerst das Gesetz dem Bundesrat vorlegen und der Bundesrat nimmt Stellung zu diesem Gesetz. Die Bundesregierung kann sich dazu äußern in einer Gegenäußerung zur Meinung des Bundesrates und dann bringt sie es ein in den deutschen Bundestag: dort sitzen die Volksvertretungen und die kennen dann die Meinung der Länder und des Bundesrates und müssen das miteinbeziehen. Das geht dann: erste Lesung, zweite Lesung, dritte Lesung. Dann geht es wieder an den Bundesrat zurück und der Bundesrat muss zustimmen, wenn es ein zustimmungspflichtiges Gesetz ist: das ist meistens dann, wenn es ums Geld geht, oder die Länder betroffen sind im Vollzug oder das Grundgesetz es vorschreibt oder andere Gesetze es vorschreiben.

Bei allen anderen Gesetzen, das sind die sogenannten Einspruchsgesetze, kann der Bundesrat, wenn er nicht einverstanden ist, Einspruch einlegen und dann gibt es ein Vermittlungsverfahren. Also der Bundesrat hat eine sehr dominante Stellung in diesem Gesetzgebungsverfahren in der Bundesrepublik Deutschland. Das ist aus französischer Sicht betrachtet sicherlich etwas revolutionär, aber es ist bei uns in Deutschland eine althergebrachte Tradition: das älteste Beispiel ist, dass es in

Deutschland nie eine Erbmonarchie gab usw. Und daraus hat sich das ganze System entwickelt, bis hin zur heutigen Zeit.

Aber was ist Europa für mich? Europa ist heute die dominierende Kraft oder die dominierende Ebene in der Politik. Es gibt nahezu kein Politikfeld, in dem es keine Rechtsakte der Kommission gibt. Egal in welcher Form: sei es jetzt durchgesetzt mit dem europäischen Parlament oder sei es durch Verordnungen, sei es durch Richtlinien oder Vorschlägen und Dergleichen. Ein Beispiel: So eine Bundesratssitzung hat in der Regel 80-100 Tagesordnungspunkte. Und Sie können davon ausgehen, dass mindestens ein Viertel bis ein Drittel davon Europapunkte sind: Vorlagen der Europäischen Kommission, zu denen quasi die Mitgliedstaaten im Rahmen ihrer Mitwirkungsrechte Stellung nehmen. Und das alleine zeigt schon, wie stark diese Tätigkeit der Kommission und des Parlaments und des Rates in den nationalen Parlamenten eine Rolle spielt.

Und das muss man einfach akzeptieren. **Ich glaube nicht, dass es ohne Europa so lange Frieden gegeben hätte, wie es jetzt gibt**, zum Einen. Und zum Zweiten: Dieses Europa von heute hat auch sehr viel zu tun mit der Freiheitsgeschichte Europas und auch ganz deutlich mit der Freiheitsgeschichte Deutschlands. Weil bestehende Ereignisse in Deutschland wären glaube ich nicht möglich gewesen, ohne bestimmte Ereignisse in der Zeit vor 1990: jetzt mal Osteuropäisch betrachtet. Und ohne diese Ereignisse, wäre auch Europa nicht im dem Maße Möglich gewesen, wie es heute möglich ist.

Und das, glaube ich, darf man nie vergessen bei Krisenbewältigungen, wie jetzt der Eurokrise, das Europa für uns auch eine Friedensgeschichte darstellt, die Sicherung von Frieden und Freiheit, die friedliche Koexistenz und die Völkerverständigung.

ACB

Sie haben auch etwas mit dem *Mitteldeutschen Rundfunk* zu tun, ist das richtig?

EW

Ja, ich habe etwas mit dem *Mitteldeutschen Rundfunk* zu tun: Ich bin seit 2002 Mitglied im Rundfunkrat des *Mitteldeutschen Rundfunks* und seit etwa 4 Jahren Sprecher der Landesgruppe Sachsen. Der *Mitteldeutsche Rundfunk* ist ja eine Gemeinschaftsproduktion dreier Länder, weshalb der Staatsvertrag quasi einen Rundfunkrat, einen Verwaltungsrat, eine Intendanz und das Direktorium von der Struktur her und für jedes Land eine Landesgruppe vorsieht, wo quasi alle Mitglieder aus dem Land versammelt sind.

Die Zahlen der Mitglieder pro Land sind festgelegt und der Staatsvertrag zum MDR sieht auch vor, dass alle Programme, die in die Landesfunkhäuser ausgestrahlt werden, die sich in den Landeshauptstädten Dresden, Magdeburg und Erfurt befinden, in der Verantwortung des Direktors des jeweiligen Landefunkhauses liegen.

Und das wollte man nicht programmbegleitend beaufsichtigen lassen durch den großen Rundfunkrat, weshalb es diese Landesgruppen gibt: das ist so Etwas Ähnliches wie ein Landesrundfunkrat. Sie haben also im Prinzip, wenn Sie so wollen, für die Programme des Landesfunkhauses Dresden einen Landesrundfunkrat, Landesgruppe Sachsen genannt, der laut Staatsvertrag auch alleine zuständig für die Beaufsichtigung dieser Programme ist.

ACB

Da Sachsen ja an Tschechien und Polen grenzt, können Sie da den *MDR* mit Europa in Verbindung bringen?

EW

Also wir haben eine enge auch medienpolitische, bezogen auf dem *MDR*, Zusammenarbeit, die, verstärkt unter der neuen Intendantin und des neuen Landefunkhausdirektors Sandro Viroli, sehr stark ausgebaut worden ist: zu Polen und zu Tschechien. Erstens gibt es jetzt Vereinbarungen, dass gemeinsame Programme gemacht werden, also Formate entwickelt werden und dass man auch unter den Sendern austauscht, sowohl in Tschechien, als auch in Polen.

Es gibt eine Konzentration Richtung Polen im Studio Bautzen. Es soll als Kompetenzzentrum ausgebaut werden für die Beziehungen zu Polen und auch zu Tschechien. Wir haben im Bereich des Landesfunkhauses Dresden eine ethnische Minderheit, von denen Sie sicherlich schon gehört haben: die Sorben, die ja an sich slawischer Herkunft sind und das Studio Bautzen deckt auch diese Sprache, also Sorbisch, ab. Sowohl im Hörfunk, als auch im Fernsehen.

Und darauf aufbauend sind wir naturgemäß schon prädestiniert als Kompetenzzentrum für eine stärkere Zusammenarbeit auf dem Gebiet Polen und Tschechien. Die Polen haben ja auch regionale Sender laufen, öffentlich-rechtlicher Art: dort arbeiten wir mit Breslau. In Tschechien ist das eher nicht so ausgereift: dort ist es sehr zentralisiert auf Prag.

Darüber hinaus gibt es halt auch einzelne Sendungen: z.B. speziell das Landesfunkhaus Sachsen hat eine Senderreihe, bei der es ganz konkret um europäische Themen geht. Das war so initiiert ein bisschen aus Brüssel heraus, zusammen mit Polen und Tschechien. Aber das ist auch noch frisch: so richtige Europasendungen gab es bisher eigentlich noch nicht. Nicht in dem Maße.

Die Kommission hat mal versucht, das auf dem Weg der Öffentlichkeitsarbeit zu verändern: also man hat von sich aus Themen angeboten. Dazu sage ich Ihnen aber mal ganz offen: das war ein Griff in die falsche Tüte, weil der öffentlich-rechtliche Rundfunk sich aus Gebühren und Beiträgen finanziert, Punkt eins, und Punkt zwei: Warum? Weil er staatsfern ist und auch die Kommission Teil des Staates ist, also des Europäischen Staatsgebildes.

Und das fand nicht mal ich prickelnd, dass die Kommission Geld für bestimmte Botschaften in Sendungen für Europa erhalten sollte. Das ist an sich gut gemeint gewesen, aber es kann ja auch mal so einen Despot geben, der das dann auch macht, was wir, glaube ich, nicht wollen. Und das zeigt, das ist so eine Gradwanderung, wenn man sagt: Dafür bekommt er Geld und der Sender muss sich halt dem Thema Europa annehmen, ohne dass die Kommission Geld für irgendetwas dazugibt.

Das soll die Staatsferne verdeutlichen und ich glaube wir Deutschen sind besonders gebrannte Kinder, wenn es um Rundfunk, es ist ja ein öffentlich-rechtlicher Rundfunk, und Staatseinflussnahme geht. Da sind die Jüngste Geschichte, das Dritte Reich und so... da müssen wir einfach vorbauen. Ich finde das gut, weil die Staatsunabhängigkeit des öffentlich-rechtlichen Rundfunks muss schon gewährleistet sein. Auch wenn Vertreter der drei Landesregierungen im Rundfunkrat vertreten sind, ist es eben unabhängig.

Wir können zwar abgerufen werden, das geht, aber ich hab persönlich nie empfunden, dass meine Staatskanzlei mich in dieser Funktion in irgendeiner Weise versucht hätte zu platzieren. Angenommen ich bin von Ideen überzeugt, dann setze ich mich auch dafür ein, aber ich arbeite nicht auf Weisung. Das ist auch ein Stück weit ein Markenzeichen von mir: ich bin eben ein eigener Geist, also ein selbständig denkender Mensch.

ACB

Das ist auch gut so! Aber eine Frage habe ich noch: die öffentlich-rechtlichen Sender haben ja den Auftrag die Bürger zu bilden, oder?

EW

Genau, das ist richtig!

ACB

Und Sie haben ja auch selbst gesagt, viele Gesetze oder Regeln sind von der EU oder in einem gewissen Maße davon abhängig. Meine Frage dazu - weil ich mich mit regionalen Medien, genauer mit einem Vergleich zwischen dem *MDR* und meinem Heimatsender, der auch öffentlich-rechtlich ist, beschäftige - inwiefern können oder könnten die regionalen Medien auch zur EU-Bürger-Bildung beitragen?

EW

Sie können. Sie müssen nur eins sehen und da liegt es vielleicht auch zum einen an den Mitarbeitern der Sender, aber zum anderen vielleicht auch an denjenigen, die quasi EU-Geld einsetzen oder die EU-Recht umsetzen, dass sie das auch mal kenntlich machen. Das heißt ich will den Redakteuren im *Mitteldeutschen Rundfunk* da keinen Vorwurf machen deshalb. Ich will das eher ein bisschen rüber schieben: es wäre z.B. der richtige Ansatz für die Pressekommunikationsabteilung der Kommission, zu sagen wir sensibilisieren z.B. mal unsere Mittel-Verwalter da draußen in den Ländern. Es wäre auch eine Aufgabe der Kommission mal zu sagen, wir sensibilisieren mal die Bürgermeister mehr Europa einzubringen in das Spiel.

Ich mache ihnen mal ein Beispiel: Ich weiß zwar nicht, wie das in Frankreich ist, aber jetzt in Deutschland gab es eine Zeit, wo quasi jeder Schulhausbau in Deutschland, sei es Neubau oder Erweiterungsbau, zu mindestens einem Drittel aus EU-Mitteln stammte. Kindergeld, Straßenbau, Hochwassermaßnahmen: steckt überall EU drin. Überall stecken Mittel der Europäischen Union drin. Viele Wirtschaftsfördermaßnahmen würden ohne EU-Mittel gar nicht gehen. Wir bekommen jedes Jahr zurzeit noch fast 2 Milliarden Euro EU-Mittel, bei einem Haushalt von 16 Milliarden Euro.

ACB

Deutschland oder Sachsen?

EW

Sachsen. 2 Milliarden ist viel, weil die Mittel alle in Investitionen laufen. Wir haben eine Investitionsquote von 20 %, eigentlich sogar 23 %. Das heißt von 16 Milliarden investieren wir jedes Jahr 3,5 bis 3,6 Milliarden. Und alleine davon sind über die Hälfte EU-Mittel. Nur draußen der Bürgermeister, der Landrat, der sagt natürlich seinen Bürgern: „Jetzt haben wir eine schöne neue Schule gebaut und wem habt ihr das zu verdanken? Mir!“, anstatt mal zu sagen: „Danke Europäische Union! Ohne die EU hätten dein Franz und deine Lisa mit 3 Jahren keinen Kindergartenplatz.“

Das ist also eine Frage der Kommunikation und des politischen Egoismus, um es mal so zu formulieren. Das gilt für Frankreich genauso. Das gilt für jeden Mitgliedsstaat. Wir bekommen zwar jetzt weniger Mittel, das wird sicherlich etwas nach unten schrumpfen durch den neuen Finanzrahmen und die Neuausrichtung, aber es sind immer noch 2 Drittel der bisherigen Mittel. Die Sachsen kassieren auch direkt. Das ist schon was!

Das heißt Europa ist auch fassbar und Europa ist auch erlebbar. Man könnte auch sagen: „Dein Stuhl in der Schule hat zu einem Drittel Barroso finanziert.“ Das würde keiner machen, aber das könnte man sagen.

ACB

Das wäre eigentlich ein guter Punkt!

EW

Ja, und was ich damit sagen will: Europa ist eigentlich allgegenwärtig nicht nur in der Bürokratie, in Gesetzen, in Verwaltungsvorschriften und Verordnungen, sondern Europa ist auch allgegenwärtig bei der Finanzierung, bei Baumaßnahmen oder z.B. beim zweiten Arbeitsmarkt, wenn es um Weiterbildung, Qualifizierung und dergleichen geht. Der ganze Europäische Sozialfond, die ganzen Arbeitsamtsmaßnahmen, die laufen in der Umschulung, bis jetzt fast zu 100% Mittel der EU. Das muss man auch sehen! Sagt das Jemand? Sagt Niemand!

ACB

Nein, aber ich weiß das auch und damit kommen wir auch schon zu meiner letzten Frage: Warum glauben Sie, dass die Bürger die EU nicht mögen?

EW

Deshalb hab ich gesagt, will ich den Redakteurinnen und Redakteuren keinen Vorwurf machen. Die können auch nur das berichten, was läuft. Und wenn keiner von der EU redet, dann findet die EU auch regional nicht statt. Man redet nur meistens über die EU dann, wenn es schlechte Nachrichten sind. Also so nach dem Motto: „Jetzt sind diese Menschen da gegen unsere Brücke in Dresden...“ oder so in der Richtung.

Aber man muss auch mal drüber reden, welche Vorteile wir aus der EU ziehen für die Bürger. Es gibt Stimmen die sagen, wie z.B. die neue AfD, diese Aktion für Deutschland: „Wenn das Geld, was da in die EU geht, wenn wir das hätten, dann könnten wir viel mehr Kindergärten bauen.“ Da kann ich nur sagen: „Ja netto zahlen wir mehr ein als wir rauskriegen, das stimmt.“ Aber jetzt komme ich noch mal zurück auf den ersten Gedanken: Es macht doch heute richtig Spaß in der Europäischen Union in den Urlaub zu fahren, andere Städte zu besuchen, auf Dienstreisen zu sein und Dergleichen, weil ich muss nicht permanent Währung wechseln, sondern ich habe eine einheitliche Währung, Punkt eins.

Punkt zwei: Seit wir die EU haben, glaube ich, ist die Verständigung, selbst in der Sprache, weil viele auf einmal Englisch lernen, weil es viel einfacher ist sich zu verständigen auf Englisch und sicherlich auch im bedingten Maße auf Französisch oder Spanisch, aber das heißt, **die Weltoffenheit durch die Europäische Union hat da auch zugenommen**. Das ist doch auch ein Wert an sich, mit einer weltoffeneren, toleranteren Gesellschaft zu leben.

Und wenn mich jemand fragt: „Was sind Sie für eine Nationalität?“, sage ich: „Ich bin Unterfranke und Europäer“ Klar auch Deutscher, aber dieses Deutschland gäbe es nicht ohne Europa, das muss man wirklich sagen. Und die Europäische Union gäbe es nicht, ohne die vielen Freiheitsbewegungen: Ich nehme da 1953 den 17. Juni, den wir jetzt haben, den Arbeiteraufstand in der alten DDR, solidarisch, Prager Frühling, Friedliche Revolution. Das kam doch nicht alles von Ungefähr.

Und dafür muss man einfach sagen, manche müssen sich nicht bedenken, sondern erinnern. Man muss auch sagen, das Wichtigste ist, dass die Menschen sich eigentlich mal wieder Zeit nehmen zum Erinnern: Wie war denn das damals? Angefangen hat das mit einer Deutsch-Französischen Freundschaft, die am Anfang aufgesetzt war. Wir wissen aber, inzwischen ist

das normal geworden. Ich kann mich an die Zeiten noch erinnern in meinem Studium in Kiel, wie man im Nachbarstaat Straßburg von bestimmten Leuten auf offener Straße als Bosch beschimpft wurde.

Und das würde, glaube ich, heute nicht mehr passieren, weil wir einander viel näher gekommen sind. Wir sitzen alle im gleichen Boot und das Boot ist ein bisschen größer. Früher waren es 28 bis 40 Bötchen die nebeneinander geschippert sind und sich gegenseitig gerammt haben. Das ist heute nicht mehr so. Das ist, glaube ich, ein ganz entscheidender Punkt. Das tut Deutschland gut: der Blick auf seine Vergangenheit. Und ohne Europa, machen wir uns nichts vor, die 30 Einzelstaaten, gut es sind vielleicht sogar mehr, haben keine Chance mit Blick auf die Globalisierung, mit Blick auf die Demografie und mit Blick auf die Verschiebung der Wirtschaftssachen auf der Welt, zu überleben. Das geht gar nicht.

Das kann nur ein starkes Europa, ein geeintes Europa.,Auch die Wirtschaftskraft ist nur so in der Lage, immer diesen einen Meter vorne dran zu sein in der Entwicklung, um noch bestimmte Arbeitsfelder in Europa halten zu können.

ACB

Warum mögen oder lieben, was auch immer, die EU-Bürger dann die EU nicht?

EW

Weil man zu wenig über den eigentlichen Sinn und das eigentliche Ziel, dieses große Ziel, was ich versucht habe zu beschreiben, redet zum Einen und zum Anderen die EU in der Zeit dieser Euro-Krise nur wahrgenommen wird als Ballast. Ich fange jetzt mal mit einem Beispiel an: Die Deutschen sind der Meinung, sie zahlen für ganz Europa. Die Griechen sind der Meinung, dem Europa haben wir jetzt zu verdanken, dass wir jetzt ein Drittel weniger verdienen und die Renten nicht mehr so sind, wie sie mal waren und und und... und wir keinen Job haben.

So wird Europa momentan eigentlich eher negativ wahrgenommen. Europa ist nicht mehr die gestaltende Kraft von Adenauer, De Gaulle und Kohl, sondern die Menschen empfinden es ein bisschen als, Bedrohung will ich nicht sagen: dieser vielstimmige Kanon macht ihnen Angst. Angst nicht im Sinne, dass man sich jetzt im Keller verkriechen muss, sondern Angst um ihre Zukunft, ihre Arbeitsplätze: Hab ich ein Dach über dem Kopf? Habe ich noch genug zum Leben? Habe ich genug für Essen, Trinken? An Urlaub denken da manche schon gar nicht mehr. Das sind, glaube ich, eigentlich Dinge, wo man sagt, wir müssen eigentlich schon mal wieder mehr diesem Europa versuchen sehr schnell einen anderen Touch zu geben. Wobei, wenn man das mal überlegt: diese Rettungspakete, die geschnürt worden sind, diesen Euro wieder so in die stabilisierende Zone zu kriegen und zu halten über die Zeit, trotz dieser Krisen...

Ich bring bei vielen Schülerklassen das Beispiel: stellt euch mal vor oder fragt mal eure Eltern, wie das wäre, wenn diese Krise an Europa nicht vorbeigegangen wäre. Diese Kapitalmarktskrise oder Wirtschaftskrise in den USA. Wenn die in Europa stattgefunden hätte mit 30 Ländern und 30 verschiedenen Wechselkursen: Gute Nacht, Marie! Das hätte nicht funktioniert. Das wäre ein gegenseitiges Kanibalisieren geworden. Die einzigen Profiteure wären gewesen: die Chinesen, die Südasiaten, die Südamerikaner und die USA. Und die Europäer hatten sich gegenseitig abgenagt.

Weil das eben von der Exportquote, war mal so, 60 % des Deutschen Exports spielt sich in Europa ab, 40 % außerhalb von Europa. Zwischenzeitlich, muss man ehrlich zugeben, seit Einführung des Euro, ist es weniger geworden. Jetzt sagen die einen: „Ich wusste, dass Europa der Wirtschaft schadet!“, ein totaler Quatsch. Sie müssen sich die Gesamtzahlen betrachten: der Export ist insgesamt von Deutschland nach oben gegangen. Und warum? Weil Europa so stark ist, dass ich im Prinzip meine außereuropäischen Exporte vergrößern konnte.

Nehmen Sie China, nehmen Sie Südamerikanische Staaten, nehmen Sie Russland. Diese Märkte sind hochgeschossen, für uns, im Export. Dann ist doch klar, dass der Export, wenn sich die Gesamtzahl vergrößert und der Export in Europa vom Volumen her gleich bleibt, aber das

Gesamtvolumen größer wird, durch außereuropäischen Export, wird der Prozentanteil natürlich weniger. Klar.

So macht man halt die Politik und leider auch der ein oder andere Sozialdemokratische bzw. Christdemokratische Politiker. Und das ist dann das, wo man sagt: man ist nicht ehrlich in Europa. Auch für Deutschland muss man mal deutlich sagen: man ist auch nicht viel besser als Griechenland. Der einzige Unterschied: wir haben hier Hinterland. Die Griechen haben die gleichen Methoden angewandt, wie wir, das was ich geschaffen habe, das ist in Griechenland weniger. Was die Deutschen geschaffen haben: Sozialversicherung, Sozialsysteme, Arbeitsmarktsysteme, Infrastruktur, Schulsystem... das haben zwar die Griechen auch, nur nicht in dem Maße und sie haben kein Sozialsystem.

Was ich damit sagen will: Deutschland ist genau so verschuldet, wie die anderen, sie haben nur einen größeren Gegenwert auf der anderen Seite der Bilanz stehen, mehr aber auch nicht. Und wenn sie alle Risiken einrechnen in Deutschland: die Schirme, was bei der EU jetzt an Garantie gegeben worden ist plus die Staatsanleihen, alles reinrechnen, dann sind sie irgendwo bei fast 90 % Verschuldung. 86 %, 87 %, je nach dem, wie Sie es rechnen. Wenn Sie es komplett rechnen, sind es 87 %, wenn Sie bestimmte Dinge rausrechnen, sind Sie so bei 80 %.

Man kann sich auch schnell verrechnen, das haben die Griechen auch gemacht. Wir werden das Hochwasser finanziert über Anleihen: das heißt wir nehmen eine neue Anleihe, wir geben wieder Scheine aus, die werden nicht eingerechnet in die Verschuldung, und trotzdem sind es fast 8 Milliarden und dann strecken wir das auf 15 Jahre. Das hat Spanien gemacht, das hat Portugal gemacht, das haben die Italiener schon immer gemacht und die Griechen haben es übernommen und die Franzosen auch.

Wo ist jetzt der Unterschied? Der einzige Unterschied ist, wir haben einen Wert geschaffen. Ja, okay. Aber wenn man die nackten Zahlen betrachtet oder das System betrachtet, ist es das gleiche System. Jetzt kann man sich fragen, wer besser beschießen kann, um mal die Sprache zu nehmen, die wir benutzt haben Richtung Griechenland. Ich will damit eins sagen: wir sollten eigentlich ehrlicher mit dem Thema Europa umgehen und sollten nicht glauben, dass wir der Schulmeister Europas sein müssen, was wir meines Erachtens nach auch nicht sind, das kommt nur so an. Also ich versuch es Jugendlichen und Kindern immer zu erklären, dass es doch was Schönes ist, wenn man sich verständigen kann mit dem Italiener, mit dem Franzosen, und nicht mehr in Angst leben muss, ob der Eine über den Anderen herfällt oder ob wir jetzt, wenn wir jetzt mal von den Griechen weggehen, im Bereich der Währungspolitik eine Aufwertung, eine Abwertung, eine Inflation, eine Deflation machen. Das ist ja im Prinzip nichts anderes.

Wenn wir mal zurückgehen zum Kern: man muss an Europa anders kommunizieren. Und zurzeit überwiegt einfach die Negativstimmung. Da braucht man sich auch nicht wundern, dass viele Europa nur negativ wahrnehmen. Erinnern Sie sich ein Jahr zurück: da sah es so aus, als ob das Ende von Europa besiegelt wäre oder das Ende des Euro besiegelt wäre: wo man gedacht hat, der Euro hält nicht mehr lange und Europa fliegt auseinander.

Und jetzt ist doch eigentlich eine gewisse Stabilisierung eingetreten, aber man muss im Prinzip auch solidarisch sein. Man kann jetzt nicht hergehen und sagen: „Die Griechen müssten sich im Prinzip auch selber aus dem Sumpf ziehen.“, das heißt: Steuern hoch. Einkommen runter. Das geht bis zu einem gewissen Grat und ab einem gewissen Grat bekommt man Zustände, wie auf diesem berühmten Platz in Istanbul. Wo man gesagt hat, das geht nicht. Und ich glaube in Griechenland ist die Grenze erreicht gewesen.

Wenn Sie mal hinschauen in Spanien über 50% Jugendarbeitslosigkeit und bei uns stehen die Lehrstellen offen, wir können sie nicht besetzen seit 2-3 Jahren. Wir haben in Deutschland mehr Lehrstellen, als Bewerber. Das heißt, die Betriebe suchen Lehrlinge, aber draußen gibt es nicht so viele, die Betriebe suchen Facharbeiter, da muss ich allerdings dazusagen, das ist sektorenspezifisch, und sie finden sie nicht.

Also können sie doch nur zurückgreifen z.B. auf junge Menschen aus Spanien und tatsächlich sagen: Herzlich Willkommen. Aber nicht, wie in den 50er und 60er Jahren als Gastarbeiter, sondern als EU-Bürger. Vielleicht muss man sich einfach mal überlegen, ob man die EU für den Bürger noch greifbarer machen kann. Vielleicht durch eine EU-Rente, also Vereinheitlichung der Rentensysteme, was immer das auch heißen mag. Das würde sowieso kommen, wenn sie die Arbeitsmärkte verzahnen, indem quasi die Spanier 3 Jahre in Deutschland gearbeitet haben, oder 30. Oder auch Deutsche 20 Jahre lang in Italien gearbeitet haben.

Nach welchem Recht bekommt derjenige dann jetzt Rente? Bekommt er jetzt zwei Renten? Wenn er Glück hat, ist er damit saturiert und zufrieden und wenn er Pech hat ist er Harz4-Empfänger. Ich will damit sagen: Momentan wirken die Arbeitsmärkte ja ziemlich abgeschottet. Innerhalb der EU und bei jedem Erweiterungsprozess. Bei jedem Erweiterungsprozess gibt es ja in Deutschland im Bundestag, in der Bundesregierung und auch im Bundesrat diese sogenannten Schutzzäune für Arbeitsmärkte.

Seit dem Jahr 2008, seit dem 26. Juni 2008 setzt sich der Freistaat Sachsen, seit etwa einem Jahr gemeinsam mit Hamburg, setzen sich also diese beiden Länder ein, Allem voran Wolfgang Tillich, für eine volle Arbeiternehmerfreizügigkeit vom ersten Tag an. Allem voran für Tschechien und Polen: das waren so die Antrittsgeschichten zu der Zeit oder aus der Zeit bevor Tillich dann Ministerpräsident wurde. Riesen Befürchtungen, dass die Polen den Deutschen Arbeitsmarkt überschwemmen würden. Alles Quatsch.

ACB

In Frankreich auch.

EW

Die sind durchgefahren zu den Be-Ne-Lux-Staaten und Großbritannien und der Irische Botschafter, den ich sehr gut kenne, der sagte nur: „Danke! Lasst uns ein Irish Pub suchen und Bier trinken. Danke, dass ihr uns die Polen gelassen habt! Das sind unsere besten Mitbürgerinnen und Mitbürger, die wir haben.“ Wir sind selber schuld. Und dann kam das Wegfallen der Beschränkungen und passiert ist Nichts. Gar nichts. Wir haben nach wie vor noch Fachkräftemangel, nur die Polen kommen nicht mehr. Die sind schon längst weg bzw. brauchen ihre Arbeitskräfte selbst.

Ein Beispiel: Der Polnische Assistenzarzt verdiente zwischenzeitlich mehr, als ein Deutscher Assistenzarzt. So haben die im Prinzip eine Arbeitsmarktabschottung auf polnische Art und Weise gemacht. Wir haben ja Ärztemangel in Sachsen, gewaltigen. So haben wir uns die Ärzte aus Polen geholt und gesagt: „Ihr bekommt deutsches Assistenzarztgehalt.“ Und die Polen haben gesagt: „Jetzt ist aber Ruhe.“ Die bekommen 30 % mehr als in Deutschland als Arbeitslohn, so ist das.

Ich kenn ein Beispiel, da kann ich ja mal von reden, in München: Die Assistenzärztin, Tochter eines Kollegen von mir, verdient etwa 30 % weniger, als ein Polnischer Assistenzarzt in Warschau. Also die Polen haben diese Beschränkungen, auch auf die Gefahr hin, dass es eine Beschränkung der Arbeitsmärkte gibt. Das ist gut so, weil so wird Europa zur Normalität: Wenn ich quasi auf dem Bau mit dem Schreiner zusammenarbeite und beide verstehen sich und der trinkt genauso Bier, wie der andere Bauarbeiter, ist alles in Ordnung, aber irgendwann kommt der Schritt, der europäisch angeglichenen Rente.

[...]

EW

Dann führt das zwangsläufig irgendwann zu einer gemeinsamen Sozialregion. Das ist gar nicht aufhaltbar, weil die Bürokratie ja wahnsinnig sein muss, wenn Sie überlegen: ein Deutscher, der 20-30 Jahre lang in Frankreich gearbeitet hat, und vielleicht 10 Jahre in Deutschland und dann geht er in Rente und umgekehrt der Franzose in Deutschland. Und dann fangen die Rentensysteme an, das irgendwie auszurechnen. Wissen Sie, was das an Bürokratie bedeutet?

Da stecken Mangeljahre drin, bei jedem Fall, zum Schluss, wo man dann sagt: „Ihr habt doch einen Vogel. Das kann man sich doch gar nicht leisten.“

Ich gehe mal über nach Estland: Kennen Sie Estland?

[...]

Aus Estland kommt dieses I-Estonia.

ACB

Ja, dass ist dieses Land, das alles digital hat.

EW

Ja, das ist fantastisch. Die haben eine Staatsquote von 18 % vom BIB und wir haben 40 bis 45 % und ich glaube Frankreich wahrscheinlich noch mehr, oder?

ACB

Ich weiß ehrlich gesagt nicht, was Sie meinen mit Staatsquote.

EW

Das ist der Anteil des Staates am BIB, also am Bruttoinlandsprodukt: Wie hoch sind die Staatsausgaben? Und wir sind dabei bei über 40 %, was der staatliche Handel kostet in Deutschland. In Estonia sind es 18 %. Sie können ihre Steuererklärung in 3 Minuten abgeben, im Netz, Sie können sich ummelden im Netz, Sie können Ausweise verlängern... alles kein Thema. Sie können Klagen erheben usw.... Und das ist auch Europa, aber ein ganz anderes Europa.

[...]

EW

Also Sie können mal, wenn Sie Interesse haben an diesem neuen Thema: Regionaler Rundfunk und Europa, also: Wie geht das eigentlich? Oder, was tut sich da gerade? Dann ist das Landesfunkhaus Dresden zur Zeit tatsächlich dabei eigene Kompetenzzentren für diesen Bereich zu bilden. Da gibt es als Ansprechpartner den Landesfunkhausdirektor oder seinen Büroleiter, der Ihnen da vielleicht auch weiterhelfen kann. Bzw. Violi heißt der Landesfunkhausdirektor.

[...] Das ist eine Arbeitsgemeinschaft, glaube ich, auf europäischer Ebene, aber eine öffentlich-rechtliche Rundfunkanstalt. Ich habe nur den Namen nicht parat.

Aber am besten ist, man hat so Beispiele, wie es geht. Also: Was macht so eine öffentlich-rechtliche Anstalt oder so ein Landesfunkhaus an der Schnittstelle zu Europa? Sie sind ja von Dresden aus in einer dreiviertel Stunde in Prag und in genau der gleichen Zeit an der Polnischen Grenze. Da bietet es sich ja an, dass man da Zusammenarbeit macht. [...]

Es ist ja so, wenn Sie mich ehrlich fragen, leisten wir uns ja im öffentlich-rechtlichen Rundfunk in Europa einen Luxus, der seinesgleichen sucht. In Griechenland gibt es einen öffentlich-rechtlichen Sender und der wird dicht gemacht. In Deutschland haben wir im Prinzip 13 Sender, wenn ich jetzt *3sat* und *Phoenix* dazuzähle. 13 öffentlich-rechtliche Anstalten. In Frankreich nur zwei, oder? Oder gibt es da auch mehr regionale Sender?

ACB

Ja, es gibt auch Landesfunkhäuser, die zu einem nationalen Sender gehören, aber auch regionale Sendungen ausstrahlen. Es sind aber nur wenige Sendungen, die dort produziert werden, wie z.B. Nachrichten, und alles wird staatlich geregelt.

EW

Ähnliche Systeme finden Sie in Polen, die quasi eigene Zuständigkeiten haben, die aber Bestandteil des staatlichen Rundfunks sind. Und das gleiche finden Sie in Tschechien, die aber keine Landesfunkhäuser, sondern nur Studios haben. Die Polen haben aber Landesfunkhäuser, Regionalfunkhäuser nennen die das, glaube ich. In Breslau gibt es ein Pendant zu dem

Landesfunkhausdirektor für Sachsen. Das macht das alles ein bisschen einfacher und natürlich auch griffiger, wenn man dann gemeinsame Interessen hat, wie z.B. das Hochwasser jetzt.

Manche sagen ja Tschechien sei der Verursacher, was natürlich Quatsch ist. Schuld sind diese seltsamen Wolken, die aus dem Westen kommen, an der Adria bei Jugoslawien hochziehen und sich sowohl zwischen den Karpaten und den Alpen versammeln und dann über das Erzgebirge abregnen und dann wieder in die Alpen zurück. Das ist im Prinzip so ein Wirbel, der sich da dreht, manchmal weiter, je nach Windstärke, manchmal enger.

Aber eins ist auch klar: die Tschechen, die Polen und die Sachsen sind immer drin und wenn es dumm kommt und es viel ist im Regengebiet, Südbrandenburg ist auch noch mit drin, auch ein bisschen Thüringen, und wenn es ganz schlimm kommt, gibt es ein Hochwasser und das kommt dann aus Tschechien, was klar ist, weil da der Ursprung der Elbe ist. Aber deshalb sind die Tschechen ja nicht schuld.

[...]

Ja, aber wenn es zu viel wird, wird es zu viel, nicht wahr? Ich sage auch manchmal zum Tschechischen Botschafter, wir kennen uns auch schon beide seit fast Anfang 1990, und wir haben uns wiedergetroffen und ich sage: „Ich wusste aus Moldau kommt nichts gescheites.“

Aber das stimmt natürlich nicht, ich bin ja auch an der Moldau geboren.

So ich muss los zum nächsten Termin.

ACB

Dankeschön für Ihre Zeit.

EW

Gern geschehen. Wenn ich Ihnen noch helfen kann ...

Entretien avec Sandro Viroli

**Directeur de la *Landesfunkhaus* de Dresde
Le 25 juillet 2013 à 11h.**

SV

Worum geht es denn?

ACB

Ich bin Doktorandin mit doppelter Betreuung: in Frankreich und in Leipzig, und mein Thema ist: Europa in den regionalen Medien, mein Beispiel ist *France 3* in der Picardie in Frankreich und der *MDR*, weil ich auch vor 4 Jahren ein Praktikum beim *MDR* in Leipzig gemacht hatte.

SV

Und wo haben Sie das genau gemacht?

ACB

In der Sendeleitung. Und im Juni war ich beim Staatssekretär Weiman, der mir erklärt hat, Sie hätten ein Programm oder einen Sendung-Austausch mit Tschechien und Polen. Darüber würde ich gerne mehr erfahren, weshalb ich auch ein paar Leitfragen vorbereitet habe. Die erste Frage lautet: Können Sie sich kurz vorstellen?

SV

Also mein Name ist Sandro Viroli. In der Struktur des *MDR* ist es ja so, es besteht aus 3 Landesfunkhäusern: Thüringen, Sachsen-Anhalt und Sachsen, und den Zentralkontrollstellen: beispielsweise der Fernsehdirektion und der Hörfunkdirektion. Ich bin seit 1. Dezember 1991 beim *Mitteldeutschen Rundfunk*, also schon sehr lange. Bevor ich zum *MDR* gekommen bin, war ich beim *Saarländischen Rundfunk* in Saarbrücken und dort im Fernsehen, im Hörfunk und war dort auch zuständig für die Zusammenarbeit mit u.a. der Champagne.

Also da ist mir also die grenzüberschreitende Zusammenarbeit schon bekannt, mehr oder weniger. Und dann habe ich 1991 in Thüringen das Regionalprogramm des *MDR*, was das *Thüringen-Journal* ist, aufgebaut und war dann 1995 bis 2000 Nachrichtenchef des *MDR*s und danach war ich 11 Jahre lang Programmchef des Familien-Tagesprogrammes der Zentrale und stellvertretender Fernsehdirektor und bin jetzt seit 2 Jahren wieder Landesfunkhausdirektor in Sachsen.

Wir haben folgende Aufgabe hier: Im Fernsehen produzieren wir hier zunächst einmal ein tägliches Nachrichtenmagazin, also den *Sachsenspiegel*, und wir produzieren für das Gesamtprogramm des *MDR*s ja Dokumentationen, Reportagen und politische Talk-Sendungen. Das ist unser Repertoire. Und im Hörfunk haben wir eine eigene Welle: die heißt *MDR1-Radio Sachsen*. Und seit den letzten Marktforschungen unter den 55 öffentlich-rechtlichen Radios, was den Marktanteil angeht, wir haben 33 % hier, sind wir die Nummer 1 unter den öffentlich-rechtlichen Radios in Deutschland, was den Marktanteil für das Sendegebiet angeht. Da gibt es z.B. in Nordrhein-Westfalen den *WDR*, der weitaus größere Zuhörerschaften hat.

Tja und jetzt kommt das, wozu Sie da sind: Wir haben vor etwa einem Jahr begonnen, mit unserer Berichterstattung was Tschechien und Polen angeht, weil wir ja auch eine relativ lange gemeinsame Grenze haben: mit Tschechien sind es mit Sicherheit 200 km, mit Polen habe ich mal so 150 km ausgerechnet. Wir haben also eine gemeinsame Grenze und das heißt für mich auch gemeinsame Themen.

Und ich habe folgendes aufgefunden: dass wir, der *MDR Sachsen*, neben der Zentrale hier in Dresden, wo Sie jetzt sind, haben wir noch 3 Außenstudios: wir haben ein bi-mediales Außenstudio in Chemnitz, was also mehr oder weniger den ganzen Bereich des Erzgebirges,

aber auch die Berichterstattung in den grenznahen Regionen Tschechiens mitmacht. Wir haben unser Studio in Leipzig: Das heißt also in der Fernsehdirektion *Sachsenspiegel* und *MDR1-Radio Sachsen*. Und wir haben das Studio Bautzen, was, glaube ich, das interessanteste ist. Bautzen ist ja, wie gesagt, eine Besonderheit. Wir produzieren ja hier 21 Stunden Hörfunk in der Woche, und zwar in Sorbischer Sprache. Also nicht nur die Sprache, auch Musik und Hörspiel. Also das gesamte Repertoire, was es im Radio gibt, in Sorbischer Sprache. Und wir produzieren dort auch einmal im Monat eine halbe Stunde Fernsehen. Also wir haben auch ein Fernsehmagazin auf Sorbisch.

Und das war so der Punkt gewesen, weil das Obersorbische wieder sehr stark mit dem Tschechischen verbunden ist, andererseits ist es aber so, dass das Niedersorbische, das heißt was sie anwenden in Cottbus, eher mit dem Polnischen verbunden sind. Deswegen haben wir uns überlegt, ob wir die Aufgaben dieses Studios, das ist eine Aufgabe die wir in den nächsten Jahren anpacken wollen, etwas vergrößern, indem dann Bautzen zu einer Art Informationsdrehscheibe zu Tschechien und Polen wird.

Das heißt also, dass die Kollegen, die dort sind, in der Lage sein müssen, auch die jeweilige andere Sprache zu sprechen. Das ist das Wichtigste überhaupt. Um es zu können muss man auch verstehen, wie die Menschen darüber reden. Man muss auch Zeitungen und Agenturen lesen. Nicht unbedingt die übersetzten, sondern auch diejenigen, die über gewisse Dinge schreiben: wie man über die Deutschen schreibt und umgekehrt, wie man in Deutschland über die Tschechen schreibt. Das muss man also auch verstehen können in irgendeiner Form. Das ist das eine.

Und das andere ist: wir haben auch ein kleines Büro mit zwei Kollegen in Görlitz, wobei beide auch auf der Polnischen Seite leben, und die natürlich auch einen super Job machen, denn das ist nämlich das, was ich mir so vorstelle: Eine, sagen wir es mal so, sehr wirklichkeitsnahe Berichterstattung. Warschau und Berlin sind weit weg und es gibt Genügend, die das machen. Für mich ist wichtig ganz einfach, die grenznahe Berichterstattung: Was die Menschen links und rechts machen.

Und da Polen und Tschechien ja auch Schengen-Staaten sind, gibt es ja de facto die Grenze nicht mehr. Also wenn ich sie überfahre, merke ich sie zumindest erstmal nicht mehr, was auch schön ist und gut so. Und letztendlich geht es mir darum, um das vielleicht abzuschließen, dass wir jahrelang eine Berichterstattung gehabt haben, die mehr oder weniger die Thematik Wirtschaft und Kriminalität aufgriffen, das heißt also: Autos klauen und Schwarzarbeit, das waren so in etwa die Punkte oder: Drogen, die in Tschechien produziert werden und hierher geschafft werden. Das war so etwa ein großes Thema und ich glaube, wenn man Europa heute richtig verstehen möchte und will, dann muss man versuchen etwas tiefer in die Herzen – hört sich doof an, aber ich meine es so – und auch in das Wesen der Menschen hineinzuschauen, klar.

Ich hab die Erfahrung gemacht, im Saarland und in Lothringen, ich hab ja sogar einen zweiten Wohnsitz im Elsass immer noch, dass es so ist, dass Grenzbevölkerung, die Erfahrung habe ich gemacht, von Grund auf etwas, jetzt nicht politisch, sondern ihrem Wesen nach nationaler sind: sie wollen besonders gute Deutsche sein, sie wollen besonders gute Franzosen sein.

Die Erfahrung habe ich gemacht, gerade jetzt. Ich schweife jetzt mal ab, gerade weil es auch die Gegenseite ist, die mich beschäftigt. Die Erfahrung habe ich gemacht z.B. in Saargemünd: eine kleine ostfranzösische Stadt, bei der ich mich immer gewundert habe, warum der Front National in einer Gegend, die keine Probleme hat, beispielsweise 20 % hatte.

Und letztendlich war die Antwort diejenige gewesen, der Versuch einer Antwort, es geht nur darum: sie wollen halt bessere Franzosen sein. Analog ist es ja auch so, die Erfahrung hab ich jetzt versucht mal hier zu transformieren, das wir in einem Gebiet beispielsweise, wie der sächsischen Schweiz, wo an sich bitteschön ja die Infrastruktur wunderbar ist, also Orte schöner sind als sonst wo, die dann auf einmal ein Wahlergebnis von 30 % für die NPD haben. Das

Gleiche kenne ich auch von meinem Namen her: meine Mutter kommt ja aus dem Trentino in Italien und in Südtirol ist es ja genauso, dass komischerweise die stärkste Italienische Partei immer noch die Lega Norde ist, Ableger der früheren Faschisten. Gerade in Südtirol gegenüber des Südtiroler Volkes.

Also ich wollte damit einfach nur klar machen - ich muss konstatieren - man möchte etwas nationaler sein, aber andererseits auch durch die offenen Grenzen versuchen Punkte zu finden, die sich nicht mit Autodiebstahl und die sich nicht mit Schwarzarbeit beschäftigen, sondern einfach mal mit touristische Dinge aber auch mal ganz anderen Themen. Letztes großes Thema, was wir hatten z.B., war die Universität in Breslau. Da ist es so, dass ja, merkwürdigerweise gerade was Absolventen angeht, sich Deutsche und Polnische Firmen um die Leute streiten, beispielsweise. Gerade bei BWL und Ähnlichem. Das war so der Punkt, wo wir uns einfach gedacht haben, wir sollten doch etwas intensiver mal rüber schauen auf die andere Seite. Heinrich Heine, als er in Paris gelebt hat, hat mal irgendwann einen schönen Satz geprägt. Ich hoffe er stimmt noch: „Die Rolle des Journalismus ist diejenige, den Leuten glauben zu machen, was die Politiker wollen.“

Das haben wir dann mal transferiert damals in meinem alten Job, was damals Adenauer und De Gaulle gemacht haben. Wenn ich bedenke: 5 Jahre nach dem Ende des 2. Weltkrieges aus einer Situation, wo man von Erzfeind sprach, zu versuchen den Leuten klar zu machen: „nein, wir müssen irgendwie jetzt Freunde sein.“ Man hat damals versucht Dinge zu erarbeiten, wie sich Deutsche und Franzosen besser verstehen. Am Anfang waren es diese blöden Umfragen: „Was denken die Deutschen und die Franzosen?“ Manchmal war es ja so: „Okay, die Deutschen bauen die besseren Autos und die Franzosen sind die besseren Liebhaber, nicht?“ Gut, das stand auch groß in den Zeitungen, aber das war der Ansatzpunkt dazu mal zu verstehen, einfach mal der Versuch sich zu verstehen.

Und vor diesem Problem stehen jetzt nicht ich, sondern wir: „wie schaffen wir es?“ Wiederum Polen und Tschechien: noch bis zu DDR-Zeiten war das eine Grenze. Und auch nachher war es eine Grenze. Und bitteschön, wenn ich mir die Beiträge anschau, die wir noch vor 3 Jahren gemacht haben über Deutsche die Angst hatten, dass ihnen nachts die Autos geklaut werden. Jetzt bei der Flut war es so gewesen: es kamen Leute aus Polen und haben dann in den leeren Wohnungen versucht Sachen rauszuholen. Aber wie gehst du journalistisch damit um, um das nicht in ein falsches Bild zu bringen? Du weißt nicht wo sie herkommen oder wie auch immer. Das können auch Leute von hier sein. Das weißt du nicht. Man war ja nicht mit dabei und man hat sie auch nicht gefunden.

Und das wird jetzt abgeschlossen: ab 1. September werden wir dann jetzt hier auch eine entsprechende Redaktion eines Kollegen bilden, der dann auch Polnisch und Tschechisch sprechen kann. Und der soll also mehr oder weniger die Arbeit des Landesfunkhauses etwas stärker koordinieren. Das heißt also auch die Zusammenarbeit mit unseren Partnern.

Das heißt also sprich, es ist so: im Hörfunk nach Polen haben wir derzeit ein paar Probleme. Nächste Woche kommt der Chefredakteur vom öffentlich-rechtlichen polnischen Rat hierher und wir versuchen mal eine Zusammenarbeit. Auf der Radioseite funktioniert z.B. die Zusammenarbeit zwischen dem Tschechischen Radio und uns ausgezeichnet. Das heißt also da gibt es eine vergleichbare Station, haben wir einen konkreten Austausch über Themen wie Verkehrsbildung usw. Das läuft wunderbar.

Fernsehmäßig klappt es wiederum mit Breslau besser, als mit Prag. Also das grundlegende Problem ist, dass in Tschechien, wie auch Polen einfach Hörfunk und Fernsehen getrennt sind.

ACB

Das ist wie in Frankreich.

SV

Wie in Frankreich auch, ganz genau. Es ist getrennt und da versuchen wir also das jetzt mal durch eine Redaktion, die wir hier in Bautzen haben, dann mal eine gewisse Struktur

reinzubringen. Das ist manchmal der Alltag, wenn ich z.B. heute einen Beitrag bestelle bei unserm Kollegen von TVP in Breslau, bekomme ich einen guten Beitrag, das ist kein Problem. Aber der Alltag ist auch so, dass die Bezahlung dann über eine EU-Preisliste erfolgt und ich einen Beitrag zahle, den man mir erstellt: mehr oder weniger das Dreifache von dem, wenn ich es selbst realisieren würde.

Ich will damit sagen, um ein Beispiel zu nehmen: also so ein Beitrag über irgendein Thema in Breslau von einer Minute und 15“ bekomme ich erst für 1.600 Euro. Wenn ich jetzt einen Kollegen von hier losschicke, der fährt 3 Stunden runter und realisiert das, schläft noch von mir aus und kommt am nächsten Tag zurück, dann ist er immer noch billiger. Das ist das im Moment ein Problem, das wir lösen müssen. Sonst wird nämlich die Zusammenarbeit teuer.

ACB

Ja, aber woran liegt das?

SV

Wir haben einfach, auch wenn ich das mit Frankreich mache, Preislisten mit einem verhandelten Preis. Ich meine wenn du das ein bis zwei Mal im Jahr machst, ist das kein Problem. Aber wenn du das zwei oder drei Mal in der Woche machst, das ist jetzt so das Ziel, dann musst du schon gucken, dass auch das wenige einigermaßen stimmt. Deswegen überlegen wir ganz einfach, und zwar mit TVP Stettin, dort ist diejenige, die das von Polnischer Seite her ein bisschen koordiniert.

Da versuchen wir jetzt eine Lösung dahingehend, dass jeder es auf eigene Kosten produziert und es dann übergibt. Das heißt es muss natürlich auch am Ende des Jahres so sein, dass es dann auch ausgeglichen ist. Also der Zeit würde ich es mal so sagen, habe ich den Eindruck, dass wir mehr aus Breslau rüber ziehen, als umgekehrt, als Themen, die bei uns spielen und dort interessant sind.

Das ist das gleiche, was ich damals mit Frankreich und dem Saarland hatte. Das heißt also wir haben mehr über Lothringen und Elsass produziert, als die Kollegen über Deutschland gemacht haben.

ACB

Ja das kann gut sein. Wie haben Sie sich das mit der Sprache vorgestellt? Wird das dann synchronisiert oder ist es in Originalsprache?

SV

Nein, es ist so, also wir haben bei den Kollegen in Breslau ein osteuropäisches Seminar. Das gibt es immer noch: wo man junge, osteuropäische Kollegen, die auch Deutsch sprechen, mal eine Woche einladen zum *MDR*. Das macht der gleiche Laden, der die Mitteldeutschen Medientage organisiert. Und da ist es so, dass ja dann doch ein paar Namen hängen bleiben.

Es gibt also eine Kollegin seit den 1990er Jahren in Breslau: die bekommt dann dort einen Beitrag, entweder mit Text in Deutsch, den wir dann hier mit einem Sprecher produzieren lassen oder er wird von ihr gesprochen. Das ist also gar kein Problem. Kinga heißt sie mit Vornamen und sie spricht so gut Deutsch, dass du das mit ihr machen kannst. Aber sonst bekommen wir Texte und die werden dann mit einem Aufsprecher drüber gesprochen.

ACB

Okay, was ist für Sie Europa?

SV

Was für mich Europa ist? Europa ist für mich ein Gebilde mit verschiedenen Nationalitäten. Es wäre schön, wenn wir es schaffen könnten, dass wir analog, wie es beispielsweise in Frankreich und Deutschland der Fall ist: das wir eine Situation haben, wo nationale Dinge weniger eine Rolle spielen. Zunächst ist das natürlich das Reisen, das Kennenlernen – wie gesagt, ich habe einen zweiten Wohnsitz in Frankreich – also es ist für mich das Kennenlernen von Menschen.

Aber es ist für mich auch ein Lebensgefühl: Wissen, dass es regionale Unterschiede gibt. Die kann man auch nicht weglassen. Es gibt auch keinen Europäischen Menschen. Es wird auch immer den Südfrauzosen geben, es wird immer den Südtiroler geben, es wird immer den Schlesier geben, es wird den Sachsen geben. Heimat ist immer ein Bestandteil dessen. Das Idealbild ist wirklich, dass man eine politische Linie hat, wie sich Europa versteht als solches, und natürlich der Versuch: Wie schaffst du es, verschiedene Europäische Interessen, die nun mal da sind, unter einen Hut zu bringen? Ein schwieriges Unterfangen.

ACB

Okay, aber – das haben Sie schon ein bisschen erwähnt – wie sehen Sie denn Europa in den regionalen Medien?

SV

In den regionalen Medien ist es ja so: als ich beim *MDR* in Thüringen gearbeitet habe, hat Europa relativ wenig stattgefunden, weil man es mehr oder weniger mit Deutschen Nachbarn zu tun hatte. In dem Moment, wo man es mit Europäischen Nachbarn zu tun hat, hat man eine neue Aufgabe. Natürlich ist es so, das politisch schwergewichtige Entscheidungen in Brüssel, in Straßburg und Luxemburg passieren. Oft ist es für den normalen Menschen und auch für mich als Journalist nicht immer greifbar, weil das politische Europa natürlich auch sehr kompliziert sein kann. Sehr kompliziert, aber auch sehr verständlich. Und man muss immer nachfragen, um es zu verstehen, wenn man es will.

Jetzt kommen wir wieder zu der Ausgangsfrage zurück: In den regionalen Medien ist Europa eine Aufgabe, die ich journalistisch sehe - was ich eben schon einmal gesagt habe – durch die Medien zu versuchen ein breites Publikum – das mag ein sehr ehres Ziel sein, aber ich stehe dazu – über den Nachbarn zu informieren, ihm etwas über den Nachbarn beizubringen.

Mitunter, was in Frankreich ja gerne gemacht wird, das man auch bewusst etwas tut: vielleicht erinnern Sie sich an diesen Film von dem Postbeamten der in Frankreich wohnt im Norden, der mit Vorurteilen arbeitet. Oder der Film mit den Belgiern. Der Fall, dass man also auch mit rassistischen Vorurteilen arbeitet, aber daraus doch den Spiegel zeigt. Und wir sind jetzt gerade dabei, wir haben ein Experiment gemacht: wir haben einen Beitrag gemacht über Benzinklau von Deutschen in Polen. Ich habe noch nie so eine Resonanz gehabt, weil man es ja immer impliziert hat, dass wenn Benzin geklaut wird, waren das die Polen in Deutschland. Nein: in Gebieten um Görlitz und Zittau sind es auch Deutsche, die Benzin klauen dort.

Das heißt also der Versuch auch mal spielerisch mit Vorurteilen zu arbeiten, das hab ich mir abgeguckt aus diesen Filmen und ich habe mich gewundert, was für eine tolle Resonanz auf einmal da war: vielleicht mehr, als wenn ich einen rein journalistischen Beitrag gemacht hätte.

ACB

Okay, das muss ich mir merken. Also die öffentlich-rechtlichen Sender haben ja die Aufgabe zu bilden. Glauben Sie, dass die regionalen Medien dann zur Bildung über Europa beitragen können?

SV

Natürlich können wir auch dahingehend dazu beitragen. Wenn man jetzt mal in Europa irgendwas zu fokussieren versucht auf zwei Länder. Beispielsweise wenn ich meinen Zuschauern etwas mehr zeige über die Region Niederschlesien bzw. Breslau. Dann würde ich sagen, kann ich es tun. Ich will es nicht in Magazinen machen, dass ich ein deutsch-polnisches Magazin mache. Ich persönlich halte nichts davon. Ich sehe mehr, wenn ich konkrete Beiträge in meiner Regelsendung bringe. Da erreiche ich viel mehr Leute und ich habe nicht immer diese Leitplanken: jetzt mache ich ein deutsch-polnisches Magazin. Da sind schon von vorn herein Menschen die sagen: das interessiert mich nicht. Wenn ich aber sowas in reguläre Sendungen einbaue, was ich ja machen kann, wie z.B. Benzinklau, dann habe ich eine ganz andere Resonanz. Das meinte ich ganz einfach.

Des Weiteren sind wir auch in der Lage bzw. wir machen das auch: eine Fernsehsendung die heißt „Unterwegs bei Sachsens Nachbarn“ und die ist immer so sechsmal im Jahr, bei der wir eine bestimmte Region – Tourismus hat ja auch etwas zu tun mit Bildung – entsprechend mal für eine halbe Stunde im Fernsehen vorstellen. Und zwar auch dort wo früher bzw. suchen wir uns die Ecken raus, wo früher die DDR-Bevölkerung Urlaub gemacht hat und versuchen das mal aufzuzeigen, wie es heute ist. Denn auch da ist es ja so, dass man jetzt wieder, nachdem man dann die ganze Welt kennengelernt hat, versucht in den Regionen sich umzusehen, wo man vor 20 oder 30 Jahren mal war. Sagen wir es mal so: zurück zu den Wurzeln. Das sehe ich als Bildungsinhalt.

Aber jetzt mal ein Europäisches Bildungsfernsehen zu machen, was in Brüssel ja immer gerne propagiert wird und auch subventioniert wird. Da gibt es ja sehr viel Geld z.B. nach der Devise: „Wie funktioniert die EU?“ Das sehe ich jetzt in einem regionalen Programm weniger, es sei denn wir haben wirklich das Problem, dass es jetzt z.B. – wir haben das auch: jetzt ging es ja um die Hochwasserhilfen und die mussten ja auch in Brüssel eingebracht werden. Und da ist es natürlich wichtig auch diese Rolle zu spielen: Welche Rolle hat Europa, das politische Europa? Und ich glaube jetzt bei alledem, auch wenn ich es vielleicht eben so gesagt habe, es ist schwierig darzustellen. Aber es werden ja immer mehr Entscheidungen in Brüssel, Straßburg und Luxemburg gefällt, die uns alle in irgendeiner Form betreffen. Und das wird dann so eine neue Herausforderung sein: Wie man es dann auch entsprechend für die Breite darstellen kann. Denn bisher ist es ja so – ich geh mal davon aus, dass Sie ähnliche Erfahrungen gemacht haben – dass nicht alles, was in Brüssel entschieden wird, überall mit großem Jubel entgegengenommen wird, weil die Information fehlt und auch das Verstehen.

ACB

Meine letzte Frage ist dann: Glauben Sie, dass die EU-Bürger die EU nicht mögen?

SV

Die EU-Bürger mögen vielleicht Europa, aber sie haben wahrscheinlich das Problem mit der Politik oder der Darstellung der Politik mit Europa. Denn das Problem ist ganz anders. Die nationalen Nachrichten sind die Basis unserer Nachrichten. Wissen Sie, wenn ich jemanden frage: Erinnere dich doch mal an etwas Positives, was Europa ausmacht! Dann würde ich antworten: Ich erinnere mich daran, dass ich als junger Mann ein Auto hatte, mit dieser E-Plakette. Die kennen Sie vielleicht gar nicht. Damit war es möglich im grenznahen Gebiet, also von Baden-Württemberg zum Elsass rüber mit der E-Plakette, das ist also ein grüner Punkt mit einem weißen E, im Auto langsam am Grenzhäuschen vorbeizufahren. Da gab es noch nicht das Schengen-Abkommen. Das war damals der erste Schritt über die Grenze zu fahren. Das heißt man musste wirklich im Schritttempo, so 10km/h Geschwindigkeit, an der Grenze entlangfahren. Und mit dieser Plakette war es ganz einfach: ich deklariere, ich bin ein EU-Bürger und habe nichts anzumelden. Die Zollhäuschen waren immer noch besetzt mit Leuten. Das war so der erste Punkt, wo ich mir gesagt habe: Toll!

Der zweite Punkt, als es dann durch Schengen wirklich so wurde, dass du auch gar nichts gemerkt hast davon: als ich damals noch in Saarbrücken lebte war es für mich dann kein Problem mit meiner Frau abends nach Metz zu fahren. Wir haben Metz die Stadt geliebt. Oder, es ist praktisch wie ein Klischee, aber wenn wir die Nase voll gehabt haben, dann sind wir zwei Stunden nach Paris gefahren.

Und das dritte war dann natürlich auch gewesen: das Thema Währung, klar. Für mich, muss ich sagen, ist es im Alltag hier wunderbar. Obwohl ich in Polen immer noch die Zloty und in Tschechien die Kronen habe, das ist klar. Aber ich bin ja froh, dass ich mit meiner EU-Währung auch dort einigermaßen bezahlen kann. Aber wenn ich mal nach Frankreich oder Italien fahre, ist es wunderbar: du hast dieses Problem nicht mehr. Das Leben wird einfacher dadurch.

Das sind die Dinge, wo ich sage: dafür müssten die Menschen Europa eigentlich lieben. Das Problem ist, warum sie es nicht lieben, dass Brüssel, Straßburg, Luxemburg einfach ein

schwierig, auch für die Medien, darzustellender politischer Komplex mit unterschiedlichen Interessen, die alle berücksichtigt werden müssen, ist, mit sehr viel Geld, was dort mehr oder weniger zirkuliert, versenkt wird und wie auch immer. Das politische Europa ist einfach etwas wie eine virtuelle Mauer. Du kannst gerne reingehen, aber du findest dich nicht zurecht. Das Problem von Europa ist, dass jeder Mitgliedsstaat durch seine Kommissare, durch seine Abgeordneten, in irgendeiner Form auch beim Politischen Werden beteiligt werden muss.

Ich erinnere mich: vor vielen, vielen Jahren, ich glaube es war vor 30 Jahren, hatte ich mal Viviane Reding aus Luxemburg, Kommissarin, kennengelernt. Damals war sie noch Journalistin beim *Luxemburger Wort*. Das war für mich so: Mensch, da ist jemand, den kennst du und der ist jetzt wirklich da aufgestiegen und so weiter... Ich kenne auch eine ehemalige Schulfreundin, die Europa-Abgeordnete geworden ist. Genau das gleiche, da dachte ich mir: Menschenskind hast du jetzt aber was erlebt. Straßburg, Luxemburg, Essen, Schokolade und so weiter... und dann habe ich sie irgendwann mal gesehen: „Du glaubst gar nicht, wie schwer das Leben ist. Man verdient zwar viel Geld, aber ich sag dir, es ist derart eine Hürde. Es müssen ganze Wälder abgeholzt werden an Papier, die du alleine bekommst.“ Das war zu der Zeit, als es noch keine E-Mails gab, muss ich dazusagen. Da werden Sie sich wahrscheinlich nicht mehr dran erinnern, aber es gab auch mal die Zeit.

Wissen Sie, das ist wie so ein Berg dieses Politische Europa, auf den Sie mit dem Rad fahren wollen und dieses Massiv sehen und sagen: „Das schaffe ich niemals da durch zu kommen. Natürlich werde ich es schaffen. Zu Fuß komme ich da irgendwann mal rüber, vielleicht verstehe ich es irgendwann einmal. Aber es ist so, gewaltig. Es macht dir Angst.“ So ist das mit den Menschen: Was sie nicht verstehen, nicht nachvollziehen können, da haben sie ganz einfach diese Einstellung: „Komm, lass mich damit in Ruhe.“ Das war mein Versuch einer Darstellung.

ACB

Sehr schön! Dankeschön!

[...] Und das zweite ist, weshalb ich mich an den MDR und France 3 gewendet habe, ist genau wegen dieser Grenzsituation. Ich kenn ja die Picardie: ich bin dort aufgewachsen.

SV

Da kennen Sie die Belgier.

ACB

Genau! Das ist genau der Punkt. Also meine Familie ist aus Belgien zum Teil und wir sind immer rübergefahren, auch als es noch die Grenze gab. Aber trotzdem wählen auch die Leute bei uns Front National zu 31 % oder im Nachbardorf letztes Jahr, gab es 50 %. Und das war genau der Anschlusspunkt für meine Arbeit. Da habe ich gedacht: Okay, warum in solchen Orten, wo wir genau den Nachbar daneben haben und auch mögen? Ich meine die Leute aus der Picardie, die mögen auch die Belgier. Das ist vollkommen normal. Wir fahren dahin, werden Schokolade essen, okay es ist ein Klischee, aber wir tun es trotzdem. Und trotzdem gibt es diese riesengroße Kluft. Warum die Leute so wenig davon wissen oder nicht wissen wollen oder nicht verstehen oder was weiß ich? Und deswegen habe ich gedacht, okay: Das ist auch der Fall vom *MDR*. Das liegt auch an der Grenze. Mal gucken, wie man beide vergleichen kann...

SV

Ja, der *MDR* ist auch an der Grenze, richtig. Aber das Problem war: Wir haben erstmal eine Innensicht gehabt. Das heißt, den Alltag. Wir müssen erstmal gucken, was ist in Sachsen, Sachsen-Anhalt und Thüringen los. Das ist erstmal ganz primär. Und dann jetzt zu schauen, wie kommst du in dieses Gebilde *ARD*. Und wissen Sie, das Hauptproblem besteht einfach darin, dass in den Köpfen die Grenze die Grenze ist. Es ist ein territorialer Strich. Das ist nicht mehr mein Sendegebiet. Obwohl Kollegen hier dreimal am Tag nach Prag fahren, ist es in den Gedanken nicht da.

Du musst immer gucken: Jetzt z.B. die gesamte politische Situation in Tschechien, die ja sehr kompliziert ist. Auch mit Korruption, mit all diesen Geschichten, die jetzt da sind. Jede Woche ein Rücktritt, eine neue Regierung. Das ist die Aufgabe des Chefs, meine Aufgabe, wo ich dann sage: „Mensch, bitte schau doch mal da rüber!“ Vor drei Wochen wurde eine neue Regierung vereidigt. Also wenn wir unsere Leitlinie, das habe ich eben vergessen: Wir haben für die Redaktion so Leitlinien erstellt. Und da steht z.B. auch konkret drin, das kann ich ihnen ja geben, dass **die Berichterstattung zu Polen und Tschechien eine unserer Leitlinien ist**. Aber das habe ich gestern reinschreiben lassen, weil es vergessen wurde. Das wollte ich damit meinen. Das heißt es hängt letztendlich immer an Menschen, um diesen Erinnerungspunkt zu setzen. Das ist wie im Computer, wenn Sie einen Haken irgendwo setzen. Wenn der Haken nicht gemacht wird, passiert es nicht. Man muss eigentlich ständig dran arbeiten, wenn man es will. Es wird ja dann auch gemacht. Der Aspekt, wir müssen da jetzt mal rüber schauen. Das ist so die Zielvorstellung, die ich habe, dass zwar eine Grenze vorhanden ist, aber dass das Denken über die Grenze hinaus geht. Da sind wir erst am Anfang. Wirklich, das ist schade. Vielleicht habe ich die Erfahrung, durch Deutschland und Frankreich, dass ich da anders herangegangen bin, an das Thema. Aber letztendlich sehe ich es auch als eine Chance aus dieser Isolierung: „Mich interessiert nur was in Sachsen ist.“ Das ist auch eine Chance für einen Regionalen Sender, etwas internationaler zu werden. Prag ist jetzt schätzungsweise 120 km von hier entfernt, also im Auto mit dieser komischen Halbautobahn 2 Stunden, und dann ist man wirklich drin. Aber für uns ist es wichtiger: Was passiert jetzt hinter diesen Orten, hinter der Grenze.

Ein kleines Beispiel: Das war sehr schön gewesen, als diese Flut war. Da war es so gewesen, dass Stanislav Tillich, der Ministerpräsident hier, der ja Tschechisch sprechen kann, direkt zur Regierung ist und darum gebeten hat, dass man die Moldaubecken – Die Moldau wird ja auf mehreren Etagen gestaut. Also sie haben solche großen Staubecken – sodass die Situation nicht noch angefeuert wird, ablässt. Das war ein Grund, warum es hier nicht so schlimm ausgegangen ist. Aber da kam dann aus Prag der Hinweis: das machen wir gerne. Das machen wir genauso gerne, wie wenn die Sächsische Dampfschiffahrt um den ersten Mai bei uns anruft. Am ersten Mai beginnt immer die Saison der Dampfschiffahrt hier in Dresden und das Problem ist, um diese Zeit ist immer Niedrigwasser in der Elbe. Und die brauchen aber einen Meter mindestens, damit die Schiffe fahren können. Und da rufen die auch in Prag an, nach der Devise: „Könnt ihr denn dann bitte mal das Wasser ablassen, damit die Schiffe fahren können.“ Das meine ich, das ist Europa, wie ich es gerne haben möchte.

ACB

Ja, das stimmt eigentlich.

SV

Ja, das möchte ich haben. Weg von Klischees. Das ist Alltag.

ACB

Ja, genau. Das ist auch genau die Idee, oder?

SV

Aber dennoch, deswegen habe ich es eben angesprochen, manchmal ist es gut mit Klischees zu arbeiten. Deswegen auch das Beispiel mit dem Film mit dem Postboten, der an der Belgisch-Französischen Grenze auch mit Klischees arbeitet. Mit Klischees erreichst du jüngere Leute, die nicht immer so unbedingt diese Angst um jedes Wort haben. Auch die Frage, was man in Frankreich ja nicht kennt so, ist: wie gehst du mit den Ortsnamen um? Gerade die Gebiete, um die es da geht, da hat man das Problem der Ortsnamen.

ACB

Das haben wir aber auch ab und zu mit dem Flämischen zum Beispiel.

SV

Aber ich sag Ihnen, ich war jetzt in Stettin gewesen bei Maria Bartosch und dann kam der Stadtpräsident und hat gesagt: sagen sie doch Stettin, anstatt Szceczin. Verstehen Sie? Manchmal ist es einfacher als man denkt.

[...]

Ja z.B. mit Usti, früher Aussig. Ich glaube, das ist aber auch so eine Art der DDR-Sozialisierung, wo man es dann immer politisch korrekt sagt. Da haben wir uns ja dann auch immer totgelacht, wenn wir dann nach Südtirol gefahren sind und statt „Prixen“ „Presalone“ dastand. Das hat damit zu tun. Und ich stand ja auch, als ich Nachrichtenchef war, immer vor dem Problem. Und da hab ich dann einfach mit dem Korrespondenten in Warschau gesprochen und gesagt: „Mensch, die großen Städte sind doch kein Problem. Du sagst ja auch Mailand statt Milano.“

[...]

Ja das hat mit den Langobarden noch zu tun. Aber es ist genauso. Da müsste ich auch zu „Warschau“ „Warszawa“ sagen. Und ich glaube die jungen Leute sehen das ganz unkompliziert und das macht mir wiederum Freude. Ich sag nur das Schönste ist, wenn Sie von der Autobahn von Frankfurt/Oder in Richtung Tschechien fahren. Fahren Sie dort herunter, ist der erste Kreisel benannt nach dem alten Oberbürgermeister noch aus der Deutschen Zeit der 20er Jahre. Das ist kein Thema mehr. Und im Elsass habe ich das auch gesehen. Ich erinnere mich an die Zeit, von der ich Ihnen erzählt habe. In den Straßenbahnen stand dann "C'est chic de parler français!"

Und ich hab das Erlebnis gehabt, einen guten Freund, der leider tot ist, meinen Freund Charles zu kennen, der mit Nachnamen aber Schmidt heißt. Er wurde geboren als Deutscher, ging zur Schule als Franzose, wurde zwangsrekrutiert von der Wehrmacht und ab 1945 war er wieder Franzose.

Ich habe damals einen Film gemacht für meinen alten Sender, dass es Teile im Elsass gab, wo gewisse Bevölkerungsschichten zwar Franzose sind, aber kein Französisch schreiben können. Als Beispiel: der erste große Wahlkampf von Francois Mitterrand. Da war ja sein großer Slogan: „La France Unie“. Sie fanden dann die identischen Plakate mit „Geeintes Frankreich“ in einigen kleinen Orten im Elsass. Da habe ich sogar einen Film drüber gemacht. Da ist ein kleiner Teil, gerade ältere Leute, die Franzosen sind, aber kein Französisch können. Also die sprachen dann das Alemannisch, das Elsässisch und bekamen dann auch diese Dinge.

Und jetzt ist es so, da wollte ich ja hinkommen, wenn ich dort hinfahre wieder, gibt es z.B. den Ort Keskastel und dann steht ein kleines Stück drunter der Name auf Elsässisch. Also während man damals noch "C'est chic de parler français!" versucht hat, ist es jetzt gerade umgekehrt. Ich hab da auch einen Europaabgeordneten kennengelernt, der mal Bürgermeister einer Elsässischen Stadt war. Den kannten wir alle mit seinem deutschen Namen, und wenn du mit seiner Kanzlei gesprochen hast, dann wurde die frankophile Form des Namens genannt und wir wussten nicht wer das war.

[...]

Saidlinger, ganz bekannter Europaabgeordneter. Also zu der Zeit in den 1980er Jahren.

[...]

SV

Gut, die Geschichte ist einerseits auch präsent, weil ich da noch Reporter war. Jetzt habe ich eine andere Aufgabe und dann doch auch eine meines Erachtens nicht unwichtige Aufgabe.

ACB

Gut, na dann: Vielen Dank!

SV

BITTESCHÖN! Da wünsche ich Ihnen, dass Sie das alles prima hinbekommen!

Entretien avec Daniela Kahls

Correspondante pour l'ARD – envoyée du MDR (Radio)

Paris, le 11 avril 2014 à 14h.

ACB

Wie Sie wissen promoviere ich an der Uni Leipzig und dann auch teilweise in Paris beim Professor Steinmetz zum Thema Regionale Medien und Europäisches Bild. Und daher ist Ihre Arbeit als Korrespondentin für mich besonders interessant. Die erste Frage wäre deshalb: Können Sie sich vorstellen und erklären, wie Sie dazu gekommen sind für den ARD hier zu arbeiten?

DK

Okay: Also ich bin Daniela Kahls. Ich bin hier als Korrespondentin für die ARD in Paris seit mittlerweile knapp 3 Jahren. Ich weiß jetzt nicht, inwiefern ich ins Detail gehen soll. Möchten Sie wissen, wie das jetzt bei der ARD funktioniert, wenn die Korrespondenten ins Ausland geschickt werden oder nicht?

ACB

Ja, gerne.

DK

Okay. Es ist ja erstmal so, dass das System der ARD relativ kompliziert ist, weil es so föderal wie Deutschland ist und die Auslandsstudios der ARD aufgeteilt sind. Ich sage es jetzt mal zugespitzt: wie ehemalige Kolonien oder so. Also das heißt, dass es ARD-Plätze gibt, die von mehreren ARD-Sendern bestimmt werden und es andere Plätze gibt, wo nur ein Sender für verantwortlich ist. Zum Beispiel nach Washington werden Korrespondenten von fast allen Sendern hingeschickt, genauso auch nach Brüssel.

Andere Auslandsplätze, wie Nairobi, Johannesburg oder auch Zürich mittlerweile, sind Einzelkorrespondentenplätze, zu denen immer nur ein Sender eine Person hinschickt. Also Zürich ist jetzt zum Beispiel der SWR und Johannesburg ist glaube ich auch der SWR. Andere Plätze sind vom NDR. Das heißt also, wenn man beim MDR ist, so wie ich es vorher war, gibt es eine bestimmte Auswahl von Plätzen, zu denen man überhaupt gehen kann. Und der MDR schickt Korrespondenten ins Gruppenbüro nach Brüssel, abwechselnd mit dem Bayerischen Rundfunk hier nach Paris, nach Washington und nach Shanghai. Das sind sozusagen die Auslandsplätze des MDR. Hintergrund ist einfach, dass, als die Rundfunkanstalten in Ostdeutschland nach der Wende gegründet wurden, viele Auslandsplätze zwischen den alten Anstalten einfach schon vergeben waren und deshalb andere wie der WDR, der NDR und der SWR viel größer in den Auslandsstudios einfach vertreten sind.

Hierbei in Paris ist es so, was auch kompliziert ist, dass hier bis vor anderthalb Jahren ein sogenanntes Gruppenbüro war. Das heißt verschiedene ARD-Sender hatten hier eine Gruppe. Sie haben sozusagen zusammengearbeitet und gemeinsam abwechselnd Korrespondenten hingeschickt. Die haben dann für die jeweiligen Sender berichtet. Wir hatten drei Gruppen in Paris. Eine Gruppe NDR-WDR, die einen einzelnen Korrespondenten hatten, eine Gruppe Saarländischer Rundfunk, Radio Bremen, Hessischer Rundfunk und RBW, die eine einzelne Korrespondentin immer hier hatten, und die Gruppe MDR, BR und SWR, für die ich hierhin gekommen bin.

Und als ich gekommen bin, war das auch noch so eine Gruppe. Da waren wir zwei Korrespondenten und wir haben für den SWR, den BR und den MDR berichtet. Also nicht für die gesamte ARD, sondern nur für diese Sender. Und das ist halt so aufgeteilt, dass sich die eine Stelle immer der SWR besetzte und die zweite Stelle immer alle drei Jahre abwechselnd vom MDR und vom BR besetzt wurde. Also ich sage ja, das ist sehr kompliziert. Wie sehr muss

ich ins Detail gehen? Sie können auswählen! Also das ist nach festen Regeln sozusagen alles aufgeteilt.

Vor mir war jetzt ein Kollege vom Bayerischen Rundfunk da. Und die Verträge sind ja immer zeitlich befristet im Ausland. Das heißt also, es ist von vornherein klar. Wann man wieder zurückgeht steht schon fest in dem Moment, wo man anfängt. Insofern ist dann eben auch klar, dass die andern Sender auch schon wissen: Okay, wir müssen dann irgendwann suchen, wenn eine neue Stelle zu besetzen ist. Und genau so war das.

Paris wurde dann im September 2011 wieder frei. Ich war bis zu dem Zeitpunkt für *MDR-Info* in Dresden als Länderkorrespondentin, also habe hauptsächlich für *MDR-Info* gearbeitet. Und beim *MDR* ist es eigentlich in der Regel so, dass eben das Nachrichtenprogramm *MDR-Info* die Korrespondenten schickt, weil sie das politisch ausgeprägteste Profil haben. Da im Ausland traditionell natürlich viel politische Berichterstattung gefragt wird, auch immer mehr Anderes je nach Korrespondentenplatz, ist das glaube ich einfach so beim *MDR*.

Und so kam das irgendwie zustande. Ich hatte halt in meiner Studienzeit: ich hab Journalistik und Germanistik studiert in Leipzig, unter anderem beim Herrn Steinmetz auch. Dann hab ich auch mal ein Jahr in Dijon studiert und konnte von daher gut Französisch und hatte auch schon mal, ich weiß gar nicht mehr wann, eine Urlaubsvertretung im damaligen Studio Genf gemacht, für 6 Wochen. Auch war ich schon mal eingesetzt als Urlaubsvertretung im Studio Berlin, wo man immer ein bisschen zeigen muss, ob man die Formate beherrscht, die die ARD sendet.

Ich scheine die Sache nicht ganz schlecht gemacht zu haben, sodass sie mich dann eben gefragt haben – *MDR-Info* hat mich dann gefragt – ob ich es mir vorstellen könnte, mich hier für diese Stelle zu bewerben. Was ich dann getan habe. Und dann ist das ein normales Bewerbungsverfahren, die ja auch immer öffentlich ausgeschrieben werden, für die Auslandskorrespondentenstellen in der ARD. Genau. So hat sich das dann entwickelt.

ACB

Okay. Meine Idee ist, dass die Regionalen Medien auch über Europa berichten. Und dadurch, dass Sie in Paris sitzen, eröffnen Sie sozusagen ein Fenster beim *MDR* für den Nachbarn. Meine Frage wäre deshalb: Wo sehen Sie Europa in den regionalen Medien? Insbesondere beim *MDR* natürlich ...

DK

Das müssen Sie jetzt schon bitte ein bisschen konkreter machen, weil ich jetzt nicht genau weiß, was ich Ihnen da sagen muss. Was meinen Sie damit? Also ich kann ihnen ja von Frankreich erzählen ...

ACB

Okay: Worüber berichten Sie denn beim *MDR*?

DK

Achso, was ich vergessen habe zu erzählen, wir sind mittlerweile kein Gruppenstudio mehr, sondern die Gruppenstudios wurden fusioniert. Das heißt, wir sind jetzt ein ARD-Studio. Wir sind 3 Korrespondenten und wir berichten für die gesamte ARD: also für alle 60 Hörfunkwellen der ARD. Das heißt ich berichte nicht nur für den *MDR*, sondern für alle.

Als Auslandskorrespondentin für die ARD läuft es eigentlich so, dass wir die Beiträge die wir machen in ein zentrales System stellen und dann an alle Mitteilungen verschickt werden. Wir haben so ein internes Mitteilungssystem, wo alle dann gucken können, was welches Studio macht - ich kann Ihnen das auch nachher mal zeigen, wenn Sie wollen - wo man dann die Übersicht hat. Und dann können sich die Sendungen aus diesem Pool der Berichte von allen Auslandskorrespondenten in aller Welt umsonst bedienen und das dann verwenden, wie sie wollen.

Das heißt aber letzten Endes auch, dass wir als Auslandskorrespondenten oft überhaupt nicht den Überblick haben oder die Rückmeldung haben, wie die Beiträge, die wir machen, verwendet werden und ob sie gesendet werden. Wir haben immer nur auszugsweise Resonanz.

Manche Sender machen dann nach der Sendung Inhaltsangaben, was sie in den Sendungen hatten. Das machen aber die wenigstens Redaktionen, weil das natürlich zusätzliche Arbeit ist. Wir haben dann nur Anhaltspunkte: wenn man weiß, die *Bayern 2 Radiowelt* hat den Beitrag gesendet, kann man davon ausgehen, dass den auch noch 5 andere gesendet haben, aber wir wissen es nicht so genau. Deshalb ist es natürlich für mich jetzt sehr schwer Ihnen zu sagen, was mache ich jetzt genau.

Ich mache weniger Sachen für den *MDR* direkt. Was ich sagen kann, was den *MDR* direkt angeht, es gibt auch die Möglichkeit für die Sender, für alle Sender, bei uns anzurufen und zu bestellen. Also es gibt die Eine Sache: wir stellen Sachen rein, dann muss man gucken, welcher Sender nimmt das. Da hat man natürlich schon so eine Idee: welche Sender sind eher politisch, welche wollen eher das Bunte und sowas alles... je nach dem wie eben das Profil der Sender ist. Oder eben was die Bestellungen angeht. Wobei ich sagen muss, der *MDR* ist eine der Anstalten, die wenig bestellt. Es gibt andere Sender, wie der *BR* oder auch der *WDR*, die sehr viel mehr gezielte Beiträge bestellen.

Woran das im Konkreten liegt, das ist für mich jetzt schwer zu beurteilen. Ich glaube es liegt unter anderem daran, dass sowohl der *WDR* beispielsweise, als auch der *BR*, sehr viel rigorösere Fraktionen haben und mit sehr viel mehr Menschen auch besetzt sind. Die haben also auch sehr viel mehr Mitarbeiter als der *MDR*. Das heißt die haben sehr gut besetzte Planungsredaktionen, die gucken was passiert in der Welt/ was ist los, und die dann einen größeren Überblick auch haben, deshalb auch langfristiger Beiträge bestellen können und das mehr im Blick haben.

Mein Eindruck ist, dass der *MDR* immer als flache Anstalt sozusagen gelobt wird. Das heißt, dass er eben wenig Mitarbeiter hat und viel die Tagesaktualität auch abdeckt. Also jetzt vor allem *MDR-Info* letzten Endes, die dann gucken: okay, was kommt an Angeboten? Und dann nehmen die das. Oder sie nehmen es nicht, je nach dem, was eben ist. Man muss natürlich gucken, welchen *MDR* schaut man sich an? Es gibt ja sehr viele verschiedene Sender, v.a. Radiosender jetzt auch beim *MDR*. *MDR-Info* hat natürlich ein völlig anderes Profil als jetzt die *Einser-Programme* beim *MDR*.

Oder auch *JUMP*, die auch manchmal Sachen bei uns bestellen. Die Bandbreite ist eben enorm. Das geht so weit, dass *JUMP* uns für eine Höreraktion einspannt, die zu Weihnachten irgend so eine Art Jump-Engel gestaltet haben, den sie uns geschickt haben. Den sollten wir dann ausschneiden auf die Champs-Elysée stellen und fotografieren und dann haben die das ins Internet gestellt. Das sind so Sachen, die die Jugendsender machen.

MDR-Info ist aber sehr an Aktualität orientiert: das heißt, ob jetzt rauskommt, das Holland eine Geliebte hat oder ob die neue Regierung vorgestellt wird oder Gerarde Depardieu verurteilt wird wegen Trunkenheit am Steuer... das ist also die ganze Bandbreite, was wir so liefern. Wenn es sozusagen Nachrichtenthema ist, dann sendet das auch häufig der *MDR*. Wobei sowas natürlich auch immer davon abhängt, was sonst noch so in der Welt und auch in Deutschland noch los ist.

ACB

Aber das ist ja interessant, dass Sie keinen Überblick haben bis auf Bestellungen.

DK

Jaja, relativ wenig.

ACB

Denn wie wählen Sie denn, worüber Sie berichten werden?

DK

Das ist unterschiedlich. Also zum einen ist natürlich klar: Wenn wichtige Termine sind, dass wir diese sowieso abdecken. Und das andere ist, dass wir natürlich als Auslandskorrespondenten, dafür sind wir ja auch hier im Land, gucken, was sind Themen, die die Franzosen gerade bewegen: Wo passiert was? Was ist interessant? Was interessiert auch

nicht? Man ist ja selber vor nicht allzu langer Zeit aus Deutschland gekommen, da ist es eben auch ganz wichtig, dass man eben diese Perspektive hat.

Deshalb wird ja unter anderem auch mal gewechselt, dass man eben mit einer Neugier kommt und auf dieses Land schaut und sieht, was interessiert mich. Und ich denke da kann man auch viel individuell Schwerpunkte setzen. Man merkt das ja. Wir sind 3 Korrespondenten, die hier im Moment arbeiten, und man merkt schon: das sind drei Korrespondenten mit unterschiedlichen Profilen und Interessenlagen.

Die eine Kollegin beispielsweise kommt ursprünglich vom Sport. Letzten Endes müssen im Ausland natürlich Alle Alles machen. Es gibt keine Fachjournalisten bei uns, aber es gibt natürlich Schwerpunkte. Und die Kollegin vom Sport macht sehr gerne zum Beispiel alles was rund um Monaco passiert. Der Kollege vom *WDR*, kommt von *WDR 5*, was eher so einen analytischen Ansatz hat, oder ist quasi Historiker von der Grundausbildung her. Er kniet sich jetzt mit Vergnügen in den ganzen ersten Weltkrieg und die Feierlichkeiten hinein. Mich interessieren sehr viel Land und Leute. Ich habe sehr viele Dienstreisen in ganz Frankreich gemacht, war bisher in ganz Frankreich, bin schon viel durch Frankreich gefahren und mache gerne Reportagen einfach um die Vielfalt des Landes zu zeigen. Also insofern kann man da schon selber Schwerpunkte setzen.

ACB

Aber Sie leben ja als Deutsche in Paris bzw. in Frankreich. Dann ist Europa doch zuzusagen ein bisschen konkreter für Sie? Oder wie verstehen Sie das?

DK

Darüber macht man sich natürlich keine Gedanken. Das ist natürlich jetzt eher eine theoretische Frage, die man sich so nie stellt. Aber natürlich ist das Europa, was wir leben. Und ich erinnere mich noch, als ich in Dijon studiert habe - ich bin da also einmal hin 1994, das ist schon lange her - da brauchte ich noch ein Studentenvisum. [...] Ich erinnere mich auch, das ich irgendein Konto bei der Postbank hatte und es mit der Umrechnung irgendwie sehr kompliziert war, wenn ich mich noch richtig erinnere. Ich bin mir aber auch gar nicht sicher. Also es war komplizierter, als es jetzt ist.

Also der jetzige Umzug nach Frankreich war wesentlich unkomplizierter. Wobei man natürlich im Detail doch staunt, wenn man irgendeinen französischen Steuerbescheid bekommt, den man gar nicht kennt in Deutschland. Letzten Endes lebt man das mittlerweile mit einer relativ großen Selbstverständlichkeit. Und dass es nun in Europa ist, macht es alles sehr einfach und unkompliziert. Also was ich von meinen Kollegen mitbekomme, die Korrespondenten in Washington sind, das ist schon alles viel komplizierter. Zum Beispiel was die Berufstätigkeit des Partners angeht. Das geht fast gar nicht in Washington durch die Gesetzgebung dort. Der Umzug ist dann irgendwie transatlantisch und unglaublich kompliziert und steuermäßig ist es auch viel komplizierter. Dadurch, dass es eben ein europäisches Nachbarland ist, hab ich auch selber das Gefühl: ich bin gar nicht so weit weg. Also ich bin eigentlich immer noch Nah.

Auf der anderen Seite, je mehr man das Land kennenlernt, und je intensiver man es erlebt, merkt man doch, wie unterschiedlich die Länder doch sind. Obwohl man auf den ersten Blick denkt, dass sie sich ja doch so ähnlich sind und so nah beieinander sind. Und das ist, denke ich, auch immer wieder durchaus Thema der Berichterstattung, also was man da eben merkt und sieht.

[...]

ACB

Haben Sie eine Idee, warum die EU-Bürger sich nicht als EU-Bürger erkennen? Oder warum sie die EU vielleicht nicht mögen?

DK

Also das fällt mir jetzt irgendwie schwer, mich auch dieser These jetzt anzuschließen, weil ich kenne die Statistiken nicht und so. Ich glaub das hat auch immer mit der Perspektive zu tun. Also für mich ist z.B. ganz klar... Moment. Entschuldigung.

ACB

Naja, keine Antwort ist auch eine Antwort eigentlich.

DK

Nein, also ich möchte das schon beantworten, weil ich finde, das ist eine Unterstellung. Also für mich ist es eher so und ich erlebe es auch eher so: man bewegt sich ja automatisch als Korrespondent, unsere Tochter ist auch an einer internationalen Schule, in einem sehr internationalen Umfeld. Da sind Schweizer, Österreicher, Italiener, Spanier die ihre Kinder da haben und letzten Endes sehe ich mich auch in erster Linie als Deutsche. Und wenn man im Ausland lebt, ist das auch umso deutlicher, weil man da einfach merkt, was für eine Deutsche Sozialisation man auch einfach hat. Es ist einfach so. Also für mich ist es nicht normal, wenn Kinder mit drei Monaten weggegeben werden, aber trotzdem finde ich es interessant zu sehen, dass es hier halt normal ist. Und da merke ich dann: okay ich bin einfach so sozialisiert, da sind einfach grundlegende Unterschiede. In vielen kleinen Dingen des Alltags. Das merke ich.

Aber darüber hinaus fühle ich mich trotzdem in Frankreich auch irgendwie wie zu Hause. Und ich war auch mal in Amerika. Ich ging in Amerika damals zur Schule und habe da also an so einem Journalisten-Programm teilgenommen. Wenn ich in Amerika bin, fühle ich mich immer als Europäerin. Das ist für mich dann völlig klar, dass ich dann da Europäerin bin. Aber wenn ich mich von einem Europäischen Land ins andere bewege, dann ist immer die Frage: Okay in welchem europäischen Land bin ich gerade? Da hab ich ja gar nicht die Notwendigkeit, diesen Europäischen Bügel darüber zu spannen.

Jetzt befinde ich mich zwischen Deutschland und Frankreich. Das sind Deutschland und Frankreich und prinzipiell muss ich ja nicht Europa dazu in Bezug setzen. Aber wenn ich mich außerhalb Europas bewege, dann ist für mich Europa der Bezugspunkt. Und letzten Endes erlebe ich das eigentlich ganz ähnlich von allen Bekannten und Freunden, die ich hier habe. Also ob sie nun Österreicher sind, ob sie Schweizer sind, ob sie Franzosen sind. Natürlich sind das Franzosen, aber natürlich ist man sich auch sehr nahe und genießt das auch in die anderen Länder zu reisen. Hat da eine Offenheit, hat da ein Interesse.

Insofern würde ich auch nach meinem subjektiven Empfinden das überhaupt nicht unterschreiben. Natürlich mag das im Großen anders aussehen. Wenn man sich die Wahlergebnisse anguckt, wächst natürlich die Europa-Skepsis. Klar. Aber ich möchte das subjektiv nicht so unterschreiben.

ACB

Und zuletzt: Glauben Sie, dass regionale Medien auch zu einer bestimmten Bildung zu Europa beitragen können? Zu einer Europäisierung der Bürger sozusagen?

DK

Ja, natürlich. Ich meine das machen regionale Medien genauso, wie es nationale Medien machen. Man kann nur verstehen was passiert, wenn man informiert ist, was in den Nachbarländern passiert. Insofern ist das sozusagen Bildung. Und da bin ich auch echt konservativ. Die *ARD* hat einen Bildungsauftrag und ich finde den muss man auch erfüllen. Ich finde das wichtig und ich finde, dass die *ARD* sich dieses sehr teure Auslandskorrespondenten-Netz leistet, was eines der größten Auslandskorrespondenten-Netze der Welt ist, neben der *BBC*, trägt dem auch Rechnung. Das man sozusagen - das klingt jetzt irgendwie blöd und pathetisch, aber so ist es letzten Endes - die Welt ins Wohnzimmer der Leute irgendwie holt durch die Berichte, die wir machen.

Aber das ist natürlich nicht nur Europa. Das ist auch Amerika, und auch China und auch Indien... insofern schließt das alles ein. Und dass man eben über die Europäischen Nachbarn bescheid weiß, was da passiert, finde ich wichtig und das findet ja auch statt. Was die reine Europapolitische Berichterstattung angeht, sprich was in Brüssel stattfindet - was wir ja nur am Rande machen, wenn jetzt hier mal ein Gipfel stattfindet oder sich die Außenminister in Paris treffen - das findet ja auch statt und da berichten wir dann auch. Aber hauptsächlich findet das

in Brüssel statt. Das ist natürlich schwierig so etwas technokratisches und politisches und abgehobenes dann überhaupt zu verstehen.

Und das schlägt sich letzten Endes z.B. wenn ich sehe in den Regionalprogrammen, also in den Einsen-Programmen, die ihren Schwerpunkt eben sehen in qualitativer Regionalberichterstattung, deutlich weniger nieder. Das hängt aber natürlich auch vom Profil der Sender ab, was sie da wie gewichten. Und das ist natürlich auch ein Punkt. Und ein anderer Aspekt ist, dass die *ARD* allgemein im Moment in Zeiten knapper Kasse und natürlich auch bei Fragen der Existenzberechtigung sich damit auseinandersetzen muss.

Und wenn die Beiträge von Auslandskorrespondenten wie uns bei allen *ARD*-Sendern auftauchen bzw. verwendet werden, was so ist, dann besteht die Frage: Warum brauchen wir dann überhaupt 60 Hörfunkwellen, wenn alle sowieso dasselbe senden? Und dann ist die verständliche Antwort der Regionalsender in der *ARD*, nur für die kann ich reden, sich mit qualifizierter Regionalberichterstattung zu profilieren. Zu sagen: wir sind die Informationsquelle, die Nachrichtenquelle aus Mitteldeutschland, aus Sachsen, aus Sachsen-Anhalt oder aus Thüringen.

Und ich bekomme das auch mit vom *Saarländischen Rundfunk*, vom *SWR* oder sowas. Die versuchen wirklich auch einen Schwerpunkt eben zu setzen in gute Regionalberichterstattung, die auch sehr teuer zu realisieren ist, weil da muss man eben Journalisten überall sozusagen im Bundesland haben und die muss man extra bezahlen, die sind nicht durch *ARD*-Pauschalen bezahlt, wie wir Auslandskorrespondenten. Insofern ist das letzten Endes ein Spagat, den die *ARD*-Anstalten da gerade absolvieren.

ACB

Das wär es eigentlich von meiner Seite.

[...]

DK

Aber warum haben Sie sich denn eigentlich den *MDR* ausgesucht? Gut, weil Sie in Leipzig sind. Aber letzten Endes wäre es ja sinnvoller, wenn man sich den *SWR* oder den *Saarländischen Rundfunk* genommen hätte, weil man ja auf der Deutsch-Französischen Grenze beides hätte und das dann auch eher vergleichen könnte, oder? Ich meine jetzt der *MDR* und seine Frankreich-Berichterstattung ist jetzt nicht so naheliegend wie der *SWR* und seine Frankreich-Berichterstattung. Oder da hätten Sie halt Polnische Medien heranziehen können, oder?

ACB

Ja, das Ding ist aber: ich wollte es jetzt nicht unbedingt Deutsch-Französisch machen. Stimmt, vielleicht wäre der *SWR* als Vergleich zumindest eine Möglichkeit, aber ich habe entschieden regional naheliegende und an den Grenzen gelegene Medien zu suchen, aber nicht unbedingt Deutsch-Französisch. Obwohl es für mich natürlich einfacher wäre, als Polnisch, aber...

Annexe 2 : Tableaux de résultats

Qualité de l'information européenne

Qualité de l'information européenne		
Neutre	Négatif	Positif
10	2	3
12	15	2
2	11	6
7	11	3
11	10	4
3	8	6
2	6	5
7	7	4
5	6	10
5	11	10
6	6	8
6	3	10
2	0	10
5	3	7
2	1	1
4	0	2
4	0	4
0	0	4
4	1	2
1	1	3
3	0	3
2	0	2
2	0	0
1	0	1
1	0	0
0	0	1
2	0	2
1	0	0
0	1	0
1	0	0
111	103	113

Structure des programmes en France et en Allemagne

En France										
Economie	Politique	Migration	Education, Société	Sécurité	Agriculture, Environnement	Sport	Faits Divers	Culture	Modération	Total
	3		3	1		2		4	41	54
8	4		10	4	7	2	11	6	2	54
6	5	2	12	2	10	2	10	3	2	54
12	2	2	12	0	6	6	8	5	1	54
9	4	2	11	1	10	3	7	5	1	53
2	4	1	10	1	10	6	8	3	4	49
4	2		12		2	7	8	8	2	45
4	4	1	8		4	8	2	5	3	39
1			4	1	2	9	3	11	6	37
1	2		3	1	6	8	1	11	1	34
1			4		4	7	1	8	9	34
			6		5	1		9	7	28
			5	1	2	3		6	6	23
			5			2		6	5	18
			1		2	1		6	4	14
			5		1	1		2	2	11
	1		1		2	1	1	2	3	11
	1		1				1	1	4	8
							1	1	2	4
			1						1	2
			1							1
48	32	8	115	12	73	69	62	102	106	627

En Allemagne										
Economie	Politique	Migration	Education, Société	Sécurité	Agriculture, Environnement	Sport	Faits Divers	Culture	Modération	Total
2	1			1					56	60
5	23	5	1	2	9		11	4		60
6	16	4	3	2	7		10	4	8	60
9	7	1	6	3	8		12	7	7	60
6	5		10	8	7	2	6	3	13	60
1	6	3	3	4	6		14	1	19	57
6	4	1	10	3	3		9	1	6	43
2	4		8	2	6		8	8	3	39
6	1		7		6	2	3	10	4	39
3			5	1	5	4	4	11	4	37
1	1		7	3	5	7	3	8	2	37
	2	2	5	1	6	7		11	3	37
1	1	1	5	1	5	6		9	7	36
2			4	2		10	1	7	8	34
	1		2		1	8	5	9	5	31
1		1	2		2	10	5	6	1	28
1			2	1	2	3	1	14	3	27
			2	1	5	6	1	4	5	24
	1		1	1	2	4	1	6	3	19
			3		1	4	3	3	2	16

1			1		3	1	3	5	15	
			2		4	1	2	2	11	
			2		4		2	1	9	
			1		4		3		8	
			1	1	2		3	1	8	
				1	2		2	3	8	
				1	2		3		6	
				1	1		2	2	6	
			1	1			1	1	4	
				2				1	3	
								2	2	
53	73	18	94	34	94	95	99	147	177	884

Présentation de l'Europe à l'écran

L'Europe à l'écran						
Simple mention de l'UE	Autre pays du continent européen	Comparaison entre pays	Regard sur le pays voisin	Personnalité	National dans le contexte européen	International
8	5		1	1		5
12	4	1	5	2	5	9
3	5	1	2	3	5	11
7	3	3	3	1	3	18
7	5	5	3	3	1	13
6	4	2	2	1	2	16
2	1	3	5	2		12
6	3	1	7		1	9
4	1	2	7	4	2	12
7	4	4	6	1	4	6
6	4	3	4	3		9
9	2	1	3	3	1	5
5	1	2	1	3		6
7	1	4		3		6
0		1	1	2		3
3			1	1	1	3
3			1	4		4
1	2			1		2
4	1			1	1	1
4		1				3
2	1	2	1			
2	1	1				1
2						
2						1
1						
0					1	
2	1			1		
1						
1						
1						
118	49	37	53	40	27	155

Sujet de l'unité européenne

Sujet de l'unité européenne								
Economie	Politique	Migration	Education, Société	Sécurité	Agriculture, Environnement	Sport	Faits divers	Culture
2	3		3	1		2		4
6	6	2	2	1	7		2	3
2	8	4	1	1	1		1	2
9	2	1	1		2	2	1	3
4	2	1	5	3	5	1	2	2
	1	3	2	2	4	1	0	3
2		1	3	1		1	3	2
1	5		2		1	1	4	4
1	1		2		3	5	1	8
3	1		3	1	5	5		8
			2	1	4	6	1	6
		1	2		3	3		10
			2		1	5	0	4
1			1	2		6	0	5
						1	0	3
					1	2	1	2
					1		0	7
	1		1			1	0	1
	1			1		3	0	2
			1		1	1	1	1
1						3	0	2
						3	0	1
						2	0	0
						1	0	1
						1	0	0
					1	0	0	0
					1	2	0	1
						0	0	1
					1	0	0	0
					1	0	0	0
32	31	13	33	14	43	58	17	86

Informations européennes dans chaque émission

Emission	Total des séquences européennes	Total Séquences	Pourcentage
Nord-Pas-de-Calais Matin	5	35	14,3
Picardie Matin	3	57	5,3
Le 12/13 Picardie	8	59	13,6
Le 12/13 NPdC	15	74	20,3
Le 12/13 National	13	84	15,5
Le 19/20 Picardie	8	68	11,8
Le 19/20 NPdC	23	62	37,1
Le Journal de la Côte d'Opale	4	19	21,1
Le 19/20 National	9	49	18,4
Grand Soir 3	21	68	30,9
Soir 3 NPdC	4	11	36,4
Soir 3 Picardie	1	25	4,0
Avenue de l'Europe	5	5	100,0
MDR-Aktuell 1'30 à 8:50 h	5	38	13,2
Länder 1'30	2	28	7,1
MDR-Aktuell 1'30 à 10:50 h	7	36	19,4
MDR um 11	36	121	29,8
MDR-Aktuell 1'30 à 14:50 h	7	45	15,6
Hier ab Vier	23	130	17,7
MDR-Aktuell à 17:45 h	18	76	23,7
Brisant	31	99	31,3
Sachsen Anhalt heute	14	123	11,4
MDR-Aktuell à 21:45 h	28	97	28,9
Le + du 19/20	9	11	81,8
MDR-Aktuell à 19:30 h	28	93	30,1